

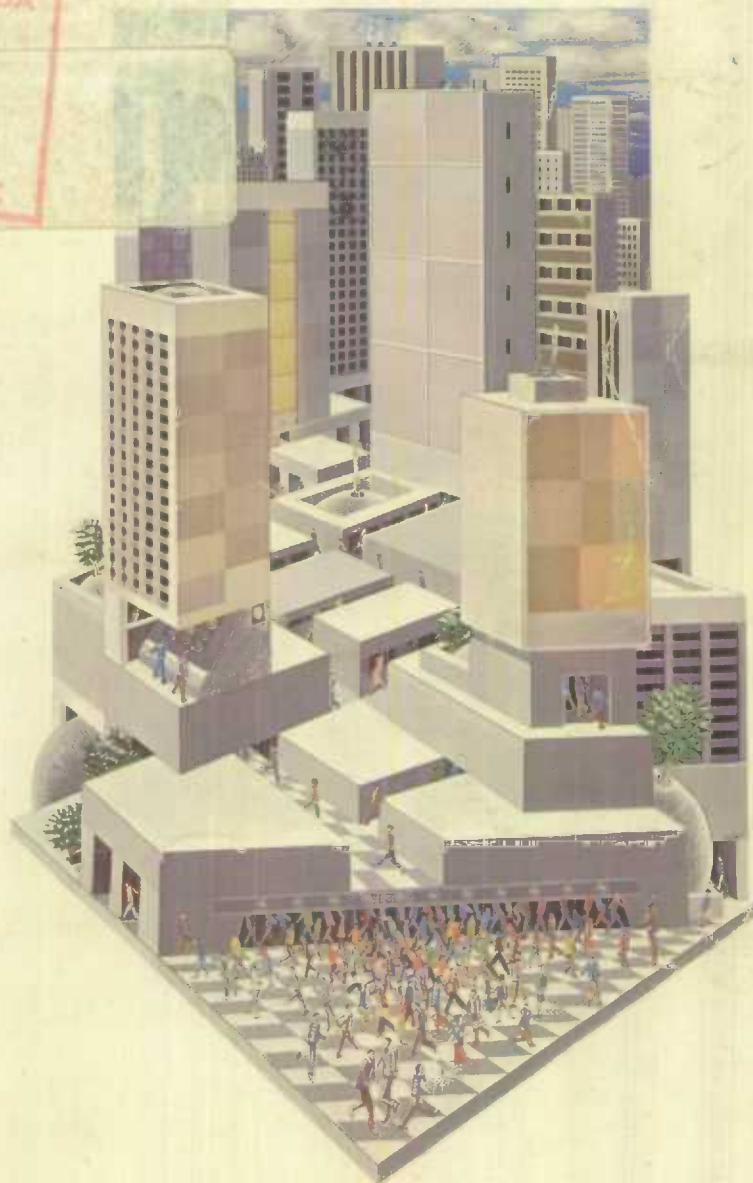
11-511P

43

# Perspectives Canada III

C.4

STATISTICS STATISTIQUES  
CANADA CANADA  
MAY 1982  
LIBRARY  
BIBLIOTHÈQUE





C 9  
76 AU DOW 17 3706

# Perspectives Canada III

Rédacteurs: H.J. Adler  
D.A. Brusegard

Rédacteur  
en chef: C. Lindsay

Bureau du Conseiller supérieur en intégration  
Statistique Canada

Publication autorisée par  
Le Président, Conseil du Trésor

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada  
1980. Peut s'obtenir par la poste en s'adressant à la  
Direction de l'imprimerie et de l'édition, Approvisionne-  
ments et Services Canada, Ottawa K1A 0S9, ou chez votre  
libraire.

Prix: Canada \$9.95

Autres pays: \$11.95

No de catalogue 11-511F

Prix sujet à changement sans préavis

ISBN 0-660-90202-8F

Avril 1980

Reproduction ou citation autorisée sous réserve d'indica-  
tion de la source: Statistique Canada

# Table des matières

	INTRODUCTION	v
1	POPULATION	1
2	FAMILLE	19
3	SANTÉ	39
4	ÉDUCATION	71
5	TRAVAIL	83
6	REVENU ET CONSOMMATION	97
7	LA SÉCURITÉ SOCIALE AU CANADA	117
8	LOISIRS	129
9	CRIMINALITÉ ET JUSTICE	149
10	LES INDIENS ET MÉTIS DU CANADA	171
11	PROFILS D'URBANISATION	183
12	ENVIRONNEMENT	241
13	L'UTILISATION DE L'ÉNERGIE	257
14	PERCEPTIONS GÉNÉRALES AU SUJET DE LA QUALITÉ DE LA VIE	275
15	VIGNETTES DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS	293
	LECTURES COMPLÉMENTAIRES	307

## SIGNES CONVENTIONNELS

- .. nombres indisponibles
- ... n'ayant pas lieu de figurer
- néant ou zéro

Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre dans certains cas aux totaux indiqués.

Les données publiées dans *Perspectives Canada III* sont les plus récentes qui existaient au moment de la mise sous presse. Statistique Canada continue toutefois de publier des données nouvelles et plus récentes.

Les lecteurs qui désirent savoir si l'on dispose de données plus récentes pour un tableau ou un graphique de cette publication, ou qui désirent obtenir d'autres renseignements, sont priés de s'adresser au

Bureau du conseiller supérieur en intégration  
25e étage, Immeuble R.H. Coats  
Statistique Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0T6  
(613) 996-2601

ou de consulter l'annuaire téléphonique pour situer le bureau régional de Statistique Canada le plus proche

This publication is available in English  
upon request (Catalogue 11-511E)

# Introduction





# Introduction

## De quoi traite *Perspectives Canada*?

Nous espérons que cette publication pourra être lue facilement par quiconque s'est rendu à la fin des études secondaires. Néanmoins, elle a été écrite à l'intention de certains groupes, entre autres les groupes d'animation sociale, les élèves enseignants d'école secondaire et d'université, les représentants et administrateurs du gouvernement, ainsi que les politiciens. Ce qui est plus important toutefois que de savoir à qui s'adresse l'ouvrage, c'est de savoir ce que chacun de ces groupes pourra y trouver.

*Perspectives Canada* n'est pas simplement une collection de statistiques. Il se compose d'un ensemble d'exposés qui font un usage abondant de statistiques pour dégager diverses perspectives socio-économiques de la vie au Canada. Le choix des sujets dans chaque volume de la série *Perspectives Canada* part d'une même souche. Nous avons adopté une conception de la société suivant laquelle certaines fonctions fondamentales telles que le maintien de la santé, l'enseignement ou la protection des droits et des biens des individus constituent les éléments essentiels de la vie au Canada que nous, en tant que collectivité, procurons à tous les individus concernés. Ces fonctions sont souvent désignées par domaines sociaux ou questions sociales. Outre ces points de convergence, nous touchons également à des sujets importants pour la compréhension du processus à l'œuvre au sein de chaque fonction ou domaine social. Ces informations complémentaires portent entre autres sur les attitudes des Canadiens, l'urbanisation, les autochtones du Canada, certaines comparaisons entre le Canada et les États-Unis et d'autres aspects connexes.

Les statistiques présentées dans chaque chapitre ont été choisies parce qu'elles permettaient de décrire de façon objective la fonction traitée, ou parce qu'elles avaient un rapport avec le thème ou le processus social mis en lumière. Dans la présentation d'une perspective donnée, nous essayons d'être impartiaux. Par exemple, l'auteur du chapitre sur la santé traite notamment de l'usage du tabac et du cancer du poumon, mais l'objet du chapitre n'est pas de convaincre le lecteur qu'il devrait ou ne devrait pas fumer. Par l'exposé général des effets de notre mode de vie sur la santé, tant du point de vue de la population que du point de vue de la profession médicale, ce chapitre cherche à montrer au lecteur, par exemple, si l'usage du tabac augmente ou diminue, combien de décès sont attribuables au cancer du poumon, et combien de ces décès par cancer peuvent être associés à l'usage du tabac.

Plusieurs chapitres ont été rédigés par des auteurs en dehors de Statistique Canada, de façon à varier la méthode d'analyse des tendances sociales. Cette démarche fait partie du mouvement d'évolution qui permettra d'accroître la vitalité des prochains volumes de *Perspectives Canada*.

## A quoi vise l'ouvrage?

Statistique Canada possède une autre publication, *l'Annuaire du Canada*, dans laquelle sont résumées les informations recueillies. Il publie également *Le Canada*, qui décrit au moyen de textes et de photos nos institutions politiques et socio-économiques. *Perspectives Canada*, pour sa part, s'intéresse avant tout aux forces sociales à l'œuvre au Canada et cherche à satisfaire le besoin d'une

description, sur le plan social et humain, de ce qui s'est produit au Canada ces dernières années et de ce qu'on estime être les impulsions sous-jacentes.

L'intention est de fournir au lecteur une base de données qui alimenteront sa réflexion, en commençant par là où notre système social se transforme ou change de direction. Certaines données fournissent la toile de fond nécessaire à la description de l'état actuel de l'enseignement, de la santé, de la justice et d'autres domaines au Canada. Les informations devraient au moins permettre au lecteur de commencer à évaluer son propre bien-être par rapport à celui du reste de la population canadienne. Nous sommes loins d'afficher une réussite complète à cet égard, et sous certains rapports nous pouvons échouer sans tout à fait nous en rendre compte. Nous sommes essentiellement limités du fait que les données ne sont pas recueillies avec l'intention surtout de décrire le bien-être de l'individu et de la société, et ce d'une façon qui refléterait les véritables valeurs humaines. Nous sommes toutefois persuadés que l'étude des données dont nous disposons et le rassemblement d'informations provenant de diverses enquêtes ou documents administratifs et portant sur un même sujet peuvent nous renseigner bien davantage sur ces valeurs. C'est là une tâche permanente à laquelle se consacre *Perspectives Canada*.

## Indicateurs sociaux versus statistiques sociales

Nous avons jusqu'à présent décrit *Perspectives Canada* comme étant un ouvrage qui évolue. Les lecteurs doivent maintenant connaître le sens de cette évolution. À l'heure actuelle, le volume renferme certaines statistiques sociales rassemblées sous le couvert d'un thème particulier. L'intention ultime est de compléter cette forme de présentation par la publication, en outre, d'indicateurs du bien-être social, c'est-à-dire de ce qu'on appelle des «indicateurs sociaux». Les indicateurs sociaux peuvent être considérés à toutes fins pratiques comme étant analogues aux indicateurs économiques. Ceux-ci mesurent le bien-être économique du pays, mais ils sont beaucoup plus qu'une collection de statistiques économiques intéressantes. Ce sont des «indicateurs» parce qu'ils nous permettent de tirer des conclusions au sujet du fonctionnement et de la situation de l'économie au moyen de mesures relativement peu nombreuses. Leur statut d'indicateur découle de leur présence au sein des théories économiques, ce qui témoigne de leur importance pour le bien-être économique. Les indicateurs sociaux peuvent être envisagés de la même façon. La principale différence est qu'ils ne s'inscrivent pas dans le cadre d'une théorie sociale globale qui expliquerait le fonctionnement de tout le système social. Le système social est non seulement beaucoup plus diversifié et complexe que le système économique, mais en fait il englobe ce dernier. Les indicateurs sociaux seront le produit de théories au sujet des sous-composantes du système social telles que la santé et l'éducation, et des éléments de bien-être qu'elles procurent aux individus.

## L'avenir

A quoi faut-il s'attendre sur le plan des indicateurs sociaux de la part de *Perspectives Canada*, du moins dans sa forme actuelle? Nous envisageons un usage croissant de la méthode thématique, ainsi que des expériences dans le

choix et l'organisation de candidats à l'élaboration d'indicateurs sociaux. Le rôle de *Perspectives Canada* sera donc de décrire notre bien-être socio-économique, d'une part au moyen d'indicateurs qui devraient nous permettre d'évaluer notre situation, et d'autre part par des analyses des transformations sociales dont l'interaction influence ce bien-être.

#### **Différence entre ce volume et les précédents**

*Perspectives Canada* est modifié en réponse aux opinions des lecteurs concernant les formes de présentation et les sujets qui sont les plus utiles. Nous obtenons des renseignements à cet égard par le moyen de lettres, d'études et d'évaluations, certaines demandées par nos bureaux régionaux, d'autres envoyées directement par nos lecteurs. Les changements suivants ont donc été apportés en réponse à diverses réactions: (1) les sources sont indiquées directement sur les représentations au lieu d'être renvoyées à la fin du volume; (2) une liste détaillée des tableaux et graphiques figure au début de chaque chapitre; (3) la reliure a été améliorée; (4) la dimension des graphiques et autres illustrations a été réduite; (5) les graphiques ont été construits de façon à faciliter la photocopie; et (6) nous avons cherché à réaliser un niveau de rédaction qui se rapproche davantage de celui des revues d'information de qualité.

A cause d'un certain nombre de facteurs, entre autres le manque de données nouvelles, le bilinguisme et le logement ne sont pas traités dans ce volume. Les prochaines éditions présenteront toutefois de la matière concernant ces domaines.

#### **Remerciements**

La préparation et la rédaction de ce volume ont été réalisées en grande partie par le Bureau du conseiller supérieur en intégration, qui se composait à différents moments des personnes énumérées ici:

H.J. Adler  
B. Brickman  
D. Brusegard  
C. Campbell  
M. Coulas  
T. Falsetto  
S. Fortey  
C. Fraser  
A. Friend  
I. Irvine

S. Jones  
S. Klimpel  
J. Lapierre  
J. Lepine  
C. Lindsay  
B. Mitchell  
M. Moore  
D. Rapport  
P. Sunga

Nous tenons à remercier également les personnes suivantes qui ont largement contribué aux aspects techniques de la production: Frances O'Malley, Alice Guay et le personnel de la Section de l'Annuaire du Canada, Gaétan Massicotte, Danielle Baum, Jim Power, Ray Johnson, Sid Witiuk, Carolyn Weiss, Carole Piamonte et Pio Uran. La version française a été établie par le Service de traduction à Statistique Canada, sous la direction de Manon LeBlanc-Haight du Bureau des traductions du Secrétariat d'État.

# Population

Population

Population

Population

Population

Population

Population

Population

Population

Population

Population

Population

Population

Population

Population

Population

Population

Population

Population

Population

Population

Population

Population

Population

Population

Population

Population

Population

Population

Population

Population

Population

Population

Population

## Tableaux, graphiques et cartes

Graphique	1.1	Croissance de la population canadienne, 1871-1976	8
Graphique	1.2	Taux annuels moyens de croissance de la population sur cinq ans au Canada et dans certains pays industriels, 1961-77	8
Graphique	1.3	Éléments de croissance de la population: accroissement naturel et solde migratoire, 1871-1976	9
Graphique	1.4	Accroissement naturel, 1922-76	9
Tableau	1.5	Répartition provinciale de la population canadienne, 1921-78	10
Graphique	1.6	Répartition par âge de la population canadienne, 1921-76	10
Tableau	1.7	Proportion des populations provinciales définie comme urbaine, 1951-76	10
Graphique	1.8	Répartition de la population en population urbaine et rurale, 1871-1976	11
Tableau	1.9	Principaux groupes de langue maternelle, 1941-76	11
Carte	1.10	Langue maternelle dominante et langues maternelles de minorités importantes par province, 1976	12
Graphique	1.11	Variation de la proportion des populations provinciales dont la langue maternelle est le français, 1961 à 1976	13
Graphique	1.12	Solde migratoire, 1961-77	13
Graphique	1.13	Proportion d'immigrants qui à leur arrivée au Canada se sont dirigés vers la région de l'Atlantique et les autres provinces, 1961-77	14
Graphique	1.14	Immigration au Canada par pays de dernière résidence, 1961-77	15
Tableau	1.15	Répartition par âge des immigrants à leur arrivée au Canada, 1961-77	15
Tableau	1.16	Occupations projetées des immigrants au Canada, 1961-77	16
Tableau	1.17	Mouvements migratoires nets d'une région à l'autre, 1961-77	16
Graphique	1.18	Migration interprovinciale nette par province, 1961-77	17
		La fécondité au Canada et au Québec	3
		Destinations des émigrants sortis du Canada, 1961-76	5
		Années culminantes de l'explosion démographique par province	6
		Croissance de l'emploi et de la population âgée de 15 à 19 ans, par région	6

# Population

Cet article est l'œuvre de M. Colin Lindsay,  
Bureau du conseiller supérieur en intégration,  
Statistique Canada, Ottawa,  
et remerciements particuliers à M. L. O. Stone,  
Conseiller supérieur en Études et statistiques démographiques,  
Recensement et enquêtes ménages, Statistique Canada, Ottawa.

Pour la plupart des Canadiens, le Canada est un territoire pratiquement illimité; les problèmes de population sont généralement associés à d'autres pays et d'autres sociétés - la forte surpopulation des pays du tiers monde, ou le surpeuplement et la congestion d'un certain nombre d'autres sociétés industrielles, par exemple au Japon et dans certains pays d'Europe de l'Ouest.

Dans la réalité, cependant, nos pressants problèmes sociaux (chômage, détérioration de l'environnement, congestion urbaine et conflits entre groupes) ont été pour une bonne part grandement influencés par la croissance, la composition et la distribution de la population canadienne. Il se peut que la solution à un grand nombre de ces problèmes dépende de notre aptitude à influencer l'évolution de la population d'une manière conforme à d'autres buts nationaux.

Ce chapitre décrit de nombreuses lignes de force de l'évolution démographique au Canada et cherche à donner un aperçu de l'effet des paramètres de la population sur d'autres aspects de la trame socio-économique de la vie canadienne.

## Croissance de la population

Depuis le premier recensement qui a suivi la Confédération, en 1871, jusqu'en 1976, la population canadienne est passée de 3,7 millions de personnes à 23,0 millions (*graphique 1.1*). Elle a progressé en chiffres absolus d'un recensement à l'autre, mais le taux de croissance a beaucoup fluctué. Des taux annuels élevés (supérieurs à 2,5%) ont été enregistrés entre 1901 et 1911 (période de forte expansion démographique résultant de l'afflux d'immigrants européens en quête des terres gratuites dans l'Ouest du Canada nouvellement ouvert à la colonisation, ou de travail dans les prospères régions de l'Est), et durant l'explosion démographique des années 40 et 50. Les périodes de dépression (1881 à 1901 et 1931 à 1941), ont connu par contre des taux beaucoup plus faibles. Depuis 1956, le taux diminue régulièrement; il est tombé en effet de 2,8% cette année-là à 1,0% à peine vers la fin des années 70.

La croissance démographique résulte de la combinaison de deux éléments - l'accroissement naturel (naissances moins décès) et le solde migratoire (immigration moins émigration). L'accroissement naturel a été le plus important, puisqu'il est responsable dans une proportion de plus de 85% de la croissance totale de la population canadienne depuis 1851.<sup>1</sup> Le solde migratoire (qui est considéré plus en détail dans la section consacrée aux migrations) est intervenu pour moins de 15%, et il a même affiché des pertes nettes en 1871-1901 et 1931-41. Il y a lieu de noter cependant que depuis la période 1956-61, la part du solde migratoire a progressé constamment pour s'établir à 34% en 1971-76 (*graphique 1.3*) et à plus de 40% en 1976-77; cette tendance devrait se maintenir, puisque, comme il est indiqué ci-après, on ne prévoit pas d'accroissement de la fécondité dans un avenir prochain.

Le taux de mortalité a diminué régulièrement au Canada; il est tombé de 11,8 pour 1,000 personnes en 1923 à 7,3 en 1976 (*graphique 1.4*). Cette baisse est attribuable surtout à la diminution de la mortalité infantile, qui est près de quatre fois moins élevée, grâce surtout à l'amélioration des conditions d'hygiène et de l'état de santé qui a entraîné une réduction des maladies telles que la grippe, la bronchite, la pneumonie et la coqueluche. La mortalité a également diminué, bien que moins sensiblement, dans les groupes âgés de 1 à 4 ans et de 65 ans et plus, mais dans les groupes entre 5 et 65 ans l'amélioration a été négligeable.<sup>2</sup>

La baisse de la mortalité a eu certaines répercussions sur l'accroissement naturel; cependant, la fécondité a été l'élément dynamique de l'accroissement naturel et le principal facteur responsable des deux mouvements spectaculaires qui ont marqué la croissance démographique de l'après-guerre - l'expansion provoquée par l'explosion démographique de la fin des années 40 et des années 50 et la baisse considérable et précipitée de l'accroissement naturel depuis 1960 (*graphique 1.4*).

Une série de facteurs connexes, dont certains ont trait à l'évolution du rôle de la femme dans la société canadienne, a influencé la baisse de la fécondité dans les années 60. En particulier, un plus grand nombre de femmes ont choisi de poursuivre leurs études, et le taux d'activité des femmes a grimpé de façon spectaculaire, de moins de 25% en 1956 à plus de 45% à la fin des années 70. Il en est résulté qu'un grand nombre de femmes disposaient d'un temps considérablement réduit pour avoir des enfants et les élever; le mariage et la procréation ont été remis à plus tard, et la taille des familles s'est rétrécie.

Il importe également de signaler que si la fécondité a diminué dans toutes les provinces depuis le milieu des années 50, elle a diminué au Québec de façon beaucoup plus marquée que dans les autres régions, ce qui a eu un effet notable sur l'ampleur de la baisse pour l'ensemble du Canada.

La fécondité au Québec, qui se situait au quatrième rang par rapport au reste du Canada en 1955, est tombée au dernier rang en 1968, pour y demeurer jusqu'en 1974 (voir le tableau ci-après). Il est probable que les facteurs qui ont influencé la fécondité dans tout le Canada se retrouvaient également au Québec, mais peut-être avec plus d'acuité. Le processus de réévaluation et de modification des valeurs et

## La fécondité au Canada et au Québec

	Taux brut de natalité au Québec en % du taux pour le Canada	Rang du Québec
1921-25 <sup>1</sup>	129,6	1
1941	119,6	2 <sup>2</sup>
1955	104,6	4
1960	100,0	4
1968	92,6	10
1974	90,9	10

<sup>1</sup> Ce chiffre représente la moyenne pour cinq ans.

<sup>2</sup> Partagé avec le Nouveau-Brunswick.

Source: *Statistique de l'état civil*, 84-201 au catalogue, 1974.

des institutions traditionnelles s'est effectué en profondeur au Québec durant la «révolution tranquille» du début des années 60. En outre, il s'est produit une augmentation importante du taux d'activité des femmes au Québec, particulièrement dans le groupe d'âge 20-24 ans. Entre 1953 et 1968, le taux d'activité féminine dans ce groupe d'âge a augmenté de près de 30% pour atteindre le niveau sans précédent de 60%. Pour le Canada entier l'augmentation était de 25%, et pour l'Ontario, de moins de 20%.<sup>3</sup>

#### Répartition par âge de la population

S'il est difficile d'explicitier les causes de l'évolution de la population durant l'après-guerre, il est par contre beaucoup plus facile d'en exposer les effets. La cohorte de l'explosion démographique, par exemple, est venue grossir les rangs des moins de 15 ans en 1956-66, puis des 15-24 ans en 1966-76, et elle vient à peine de toucher les 25-34 ans en 1976 (*graphique 1.6*). Elle affectera les groupes d'âge subséquents pendant tout le reste du XX<sup>e</sup> siècle et durant les deux ou trois premières décennies du siècle prochain.<sup>4</sup>

Ces mouvements démographiques ont entraîné de graves problèmes sociaux. Avec l'expansion ou la contraction des différents groupes d'âge, des pressions se sont exercées sur les institutions et les services destinés à répondre aux besoins et aux demandes de chaque groupe. Souvent, en outre, les Canadiens n'ont pas su reconnaître le fait que les contraintes imposées par ces mouvements démographiques ne sont pas permanentes, mais fluctuent, en fonction notamment de la taille du groupe d'âge.

Par exemple, à mesure que les enfants de l'explosion démographique franchissaient les différentes étapes du cheminement scolaire, l'ampleur du mouvement était telle qu'il s'est exercé de très fortes pressions, d'abord aux niveaux primaire et secondaire dans les années 60, puis au niveau postsecondaire dans les années 70. Or, même vers la fin des années 60 et le début des années 70, époque où les conseils scolaires dans tout le Canada envisageaient de fermer des écoles et de licencier des enseignants en raison de la diminution des effectifs au primaire et au secondaire, les écoles normales continuaient à décerner des diplômes à de grands nombres d'enseignants, dont beaucoup n'ont pas pu trouver d'emploi dans leur profession. De la même façon, bon nombre d'universités ont réagi aux vagues d'étudiants qui déferlaient en élargissant leurs locaux et en allant chercher d'autre personnel enseignant et administratif, pour devoir 10 ans plus tard effectuer de pénibles coupures imposées par la réduction des effectifs.<sup>5</sup>

Cependant, l'effet le plus spectaculaire du phénomène d'explosion démographique a peut-être été sa répercussion sur la population active. Les premiers éléments de cette cohorte ont commencé à entrer sur le marché du travail au milieu des années 60 et ont porté la population active à des niveaux jamais atteints depuis lors. On prévoit que les derniers éléments continueront d'entrer en grand nombre sur le marché du travail jusqu'au milieu des années 80.

L'offre d'emplois, si elle s'est accrue, n'a malheureusement pas réussi à égaler la demande. Entre 1966 et 1977, la population active a augmenté de 41.7%, mais le total des personnes occupées n'a progressé que de 34.7%.<sup>6</sup> Le chômage est donc passé de 3.8% en 1966 à 8.1% en 1977, l'augmentation dans le groupe d'âge 15-24 ans figurant pour 51% de l'augmentation du nombre total des sans-travail durant cette période.<sup>7</sup>

L'augmentation soutenue de la proportion de la population ayant plus de 25 ans sera l'un des principaux

changements que connaîtra la population canadienne dans les prochaines décennies,<sup>8</sup> et cette tendance aura des ramifications dans d'autres secteurs du domaine social.

Par exemple, si, comme on l'a déjà indiqué, les pressions de la population sur la force de travail se résorbent après le milieu des années 80, il est possible que s'accroissent alors les demandes concernant la libération des lois sur la retraite obligatoire et du règlement sur l'immigration. On pourra également insister sur la réorientation des loisirs et des divertissements en faveur des adultes au lieu des jeunes, la mise au point de régimes de soins de santé et la formulation de politiques en matière d'habitation et d'enseignement axées davantage sur les personnes plus âgées, et l'affectation à d'autres usages d'un grand nombre d'écoles et de collèges. En outre, les pressions au niveau de la sécurité sociale se feront plus intenses à mesure que la proportion de la population âgée de 65 ans et plus augmentera, et des phénomènes particuliers à certains âges comme la criminalité et la demande de biens de consommation pourraient s'en trouver considérablement modifiés.<sup>9</sup>

#### Langue

Les rapports entre les différents groupes linguistiques au Canada — anglais, français et autres groupes minoritaires — sont depuis longtemps au centre même de l'évolution de la société canadienne. D'après les données sur la langue maternelle<sup>10</sup> (*tableau 1.9* au *graphique 1.11*), la proportion de Canadiens dont l'anglais est la langue maternelle s'accroît, tandis que la proportion de ceux dont la langue maternelle est le français ou d'autres langues diminue.

Entre 1941 et 1976, la proportion de Canadiens dont la langue maternelle est l'anglais a augmenté de 11%, tandis que la proportion de ceux dont la langue maternelle est le français a diminué de 12% (*tableau 1.9*). Cette baisse générale du pourcentage de personnes dont la langue maternelle est le français résulte de deux autres tendances. Premièrement, la proportion de la population canadienne qui se trouve au Québec est à la baisse depuis 1941 (*tableau 1.5*), par suite de la diminution de la fécondité dans la province et du niveau important de l'émigration interne (*graphique 1.17*). Deuxièmement, la proportion de personnes dont la langue maternelle est le français a diminué dans toutes les provinces sauf au Québec et en Colombie-Britannique (où il n'y a pas eu de changement) entre 1961 et 1976, du fait surtout que des personnes de langue française adoptent l'anglais. En 1971, par exemple, moins de 50% des personnes à l'extérieur du Québec dont le français était la langue maternelle parlaient le français au foyer.<sup>11</sup>

La population francophone du Québec est cependant demeurée relativement stable, aux environs de 82%. Plus de 98% des Québécois francophones conservent leur langue,<sup>12</sup> et si le nombre de Québécois non anglophones qui adoptent l'anglais est sensiblement plus élevé que le nombre de non-francophones qui adoptent le français, l'écart est comblé par le nombre relativement élevé de non-francophones qui quittent la province.

La diminution du pourcentage de personnes dont la langue maternelle est le français à l'extérieur du Québec reflète la tendance générale à l'anglicisation de tous les groupes de langue maternelle minoritaire en dehors du Québec. La proportion de personnes de toutes langues minoritaires (français compris) est tombée de 26.4% en 1941 à 20.5% en 1976, tandis que le pourcentage d'autres groupes minoritaires est passé de 18.6% à 15.1%.

Ce phénomène reflète pour une part l'ampleur du mouvement de transfert d'une langue à l'autre, notamment chez la deuxième génération et les générations ultérieures de familles d'immigrants. Une personne quitte sa famille et fait des études, se marie, trouve du travail, se joint à des groupements communautaires, etc.; elle apprend et utilise la langue de la majorité, et sa perception du besoin et de la valeur de conservation de la langue maternelle s'en trouve par le fait même considérablement réduite.

Dans le passé, ces pertes des grands groupes de langue maternelle minoritaire étaient compensées par l'arrivée de nouveaux immigrants des mêmes pays d'origine. Cependant, l'immigration en provenance des principaux pays européens non britanniques est tombée de façon spectaculaire entre 1961, où elle représentait 55.3% de l'immigration totale, et 1977, où elle ne figurait que pour 19.3%. En chiffres absolus, l'immigration en provenance de l'Allemagne, par exemple, est tombée d'un sommet de 12,000 personnes en 1967 à 2,000 à peine en 1977, et l'immigration d'Italiens, de plus de 31,000 en 1966 à 3,400 en 1977.

Le résultat est que des groupes comme les Allemands, les Italiens et les Ukrainiens ne sont plus capables de se renouveler, et à moins d'une reprise importante de l'immigration en provenance de ces pays, il est à prévoir que la proportion de Canadiens pouvant parler ces langues continuera à diminuer.

Cette tendance pourra avoir de graves répercussions au niveau de la survivance des groupes ethniques minoritaires du Canada. La langue, force unificatrice et véhicule par lequel se transmettent l'histoire, les traditions et les aspirations d'un groupe, est l'un des éléments qui composent une culture. Il se peut que de nombreux groupes ethniques se trouvent bientôt face au problème d'avoir à conserver leur sens de l'identité ethnique malgré la perte de prééminence de leur langue.

## Migrations

Le déplacement de la population est l'un des principaux moyens par lesquels les sociétés s'adaptent à divers problèmes économiques et sociaux. Les transformations technologiques, la découverte de nouvelles ressources naturelles et l'évolution structurelle de la demande à la consommation sont autant de facteurs qui ont des effets différents sur les économies régionales, et le déplacement des personnes facilite l'utilisation productive maximale des ressources du Canada. Il sera question ici des deux types de migrations fondamentaux: les mouvements internationaux et les migrations internes.

On a déjà indiqué au sujet de la croissance de la population que si l'on considère les deux éléments de croissance — l'accroissement naturel et le solde migratoire — ce dernier a été le moins important, car il figure pour seulement 15% environ de la croissance totale depuis 1871. L'immigration a cependant permis de s'adapter assez rapidement et à court terme aux fluctuations de la conjoncture économique au Canada. L'immigration nette s'est généralement accrue durant les périodes d'expansion économique et d'emploi élevé, par exemple en 1901-11 et 1951-61, tandis que les périodes de dépression et d'emploi réduit ont connu normalement de faibles taux d'immigration, voire une émigration nette.

On peut constater l'effet récent de ce phénomène en comparant les données sur l'immigration du graphique 1.12 et les chiffres du chômage pour le Canada au tableau 5.1.

Depuis 1966, les niveaux de l'immigration et l'immigration nette varient en proportion inverse du taux de chômage.

Cette corrélation permet également de supposer que si le niveau élevé du chômage persiste au Canada jusque dans les années 80, l'immigration demeurera relativement faible au cours des prochaines années.

On est malheureusement beaucoup moins renseigné au Canada sur l'ampleur et la composition de l'élément des migrations internationales que constitue l'émigration, du fait que le Canada ne collecte pas de statistiques à cet égard. Statistique Canada produit cependant des estimations de l'émigration qui indiquent que les variations de l'émigration n'ont joué qu'un faible rôle dans les variations de l'immigration nette (*graphique 1.12*). L'émigration en provenance du Canada est tombée de plus de 100,000 personnes par an en 1966-68 et s'est stabilisée aux environs de 70,000 vers la fin des années 70. Il s'est produit durant la même période un important changement de direction des émigrants canadiens, qui se sont détournés des États-Unis. Entre 1961 et 1966, 47,000 Canadiens par an en moyenne ont émigré aux États-Unis, mais entre 1971 et 1976 le chiffre était tombé à moins de 14,000 par an.

L'immigration au Canada est également importante du fait que les caractéristiques des nouveaux venus ont des répercussions considérables sur la composition de la société canadienne du point de vue de l'ethnicité, de l'âge, du niveau d'instruction et de la profession. Avant 1960, la politique canadienne était d'encourager l'immigration en provenance de sociétés dont la culture était analogue à celle du Canada, en particulier des pays européens. Dans les années 60, cependant, un règlement a été institué qui éliminait les aspects discriminatoires de la Loi sur l'immigration et mettait davantage l'accent sur le niveau d'instruction et la formation professionnelle, de même que sur des considérations humanitaires telles que l'union des familles. Cette nouvelle orientation s'est traduite par un accroissement marqué de l'immigration en provenance de nombreuses régions non européennes, notamment de l'Inde, du Pakistan, de Hong Kong et des Philippines (*graphique 1.14*).

La croyance suivant laquelle le Canada a souffert gravement de «l'exode des cerveaux», c'est-à-dire de la perte de main-d'œuvre hautement qualifiée, particulièrement au profit des États-Unis, fait depuis longtemps partie de la sagesse populaire au Canada. Dans une étude parue en 1965, on indiquait cependant que si un grand nombre de Canadiens hautement qualifiés ont effectivement émigré, leur perte a été largement compensée par le nombre de travailleurs intellectuels et d'ouvriers spécialisés qui ont immigré au Canada;<sup>13</sup> et il est peu probable que cette tendance se soit modifiée depuis 1965 si l'on considère la forte réduction de l'émigration en provenance du Canada depuis cette époque.

## Destinations des émigrants sortis du Canada, 1961-76

	États-Unis	Royaume-Uni	Autres pays	Total	Émigration totale
	<i>pourcentage</i>				
1961-66	54.4	9.9	35.7	100.0	432,100
1966-71	32.9	13.1	54.0	100.0	472,400
1971-76	19.3	13.5	67.2	100.0	357,200

Source: *Les migrations internationales et interprovinciales au Canada, 1977-78*, 92-208 au catalogue.

La comparaison entre les occupations projetées (**tableau 1.16**) et les chiffres réels de la population active du Canada en 1971 indique la possibilité d'un taux d'activité plus élevé pour les immigrants que pour l'ensemble de la population, et une légère sur-représentation des immigrants dans les catégories des professions intellectuelles et de l'administration, et une sous-représentation considérable dans des activités primaires (agriculture, pêche, forêts et mines) et les métiers d'ouvriers. Ces données permettent de conclure que l'entrée d'immigrants contribue au relèvement du niveau d'instruction de la population active canadienne.

L'immigration nette n'est cependant qu'un seul aspect des migrations et, en fait, l'autre aspect, les migrations internes, exerce peut-être une influence plus profonde sur l'évolution de la société canadienne.

Les migrations internes couvrent une variété de déplacements, qu'il s'agisse de traverser la rue pour s'installer dans une nouvelle résidence ou de déménager de Terre-Neuve en Colombie-Britannique; on met toutefois l'accent ici sur les migrations rurales-urbaines et interprovinciales.

L'exode de la population des régions rurales vers les régions urbaines du Canada a peut-être constitué le plus important mouvement de population dans le premier siècle d'existence du Canada (**graphique 1.8**).<sup>14</sup> En 1871, 80% de la population demeurait dans les régions rurales, mais l'amélioration de la technologie et de la productivité agricoles s'est traduite par un excédent de plus en plus marqué de travailleurs agricoles. Ces travailleurs, ainsi que d'autres qui n'arrivaient pas à produire les capitaux nécessaires pour demeurer concurrentiels, se sont tournés vers les marchés du travail urbains. En 1976, la proportion de personnes demeurant dans les régions rurales était tombée à moins de 25%, et moins de 5% des Canadiens demeuraient dans des fermes.

Il est à noter toutefois que le mouvement des régions rurales vers les régions urbaines s'est légèrement renversé entre 1971 et 1976, et on prévoit que la répartition rurale-urbaine demeurera relativement stable à 25% contre 75%, du moins dans l'avenir immédiat.

Dans les régions urbaines, la tendance a été en faveur des grandes villes. Entre 1951 et 1976, les 23 villes classées comme régions métropolitaines de recensement (au recensement du Canada de 1976) ont vu monter leur pourcentage de la population de 43 à 56%. La croissance des régions métropolitaines de recensement a cependant ralenti de façon sensible entre 1966 et 1971, pour se stabiliser aux environs de 56% entre 1971 et 1976.

La croissance urbaine a signifié beaucoup plus que la simple expansion des villes canadiennes. Son ampleur a donné lieu à un grand nombre de transformations, qui sont étudiées en profondeur dans le Chapitre 11.

Les migrations interprovinciales ont été également une source importante de transformation et d'évolution sociale au Canada. L'accroissement naturel a été le principal élément de croissance dans chaque province (sauf en Colombie-Britannique), mais comme les différences entre les taux provinciaux d'accroissement naturel sont généralement très faibles,<sup>15</sup> les migrations interprovinciales ont joué un rôle important dans l'évolution de la répartition provinciale de la population canadienne (**tableau 1.5**).

En outre, les migrations interprovinciales ont été un élément clé des transformations qui ont mené à la croissance et à l'équilibre économiques régionaux. Les travailleurs excédentaires quittent les régions à faible croissance, réduisant ainsi la concurrence pour les emplois et

provoquant une hausse des revenus par personne, et ils s'établissent dans des régions de plus forte croissance où ils comblent les pénuries de main-d'œuvre et contribuent à maintenir les salaires à un niveau modéré en intensifiant la concurrence pour les emplois.

A partir des années 20, les migrations interprovinciales au Canada se sont généralement présentées de cette façon. Un mouvement net s'est produit des régions de l'Atlantique et des Prairies vers l'Ontario et la Colombie-Britannique et, plus récemment, vers l'Alberta. Il en est résulté que ces trois provinces ont affiché une proportion croissante de la population canadienne au détriment des sept autres provinces (**tableau 1.5**).

Les années 70 ont été caractérisées par un certain nombre de tendances nouvelles en matière de migrations interprovinciales. Il y a eu en particulier d'importants mouvements nets en direction de l'Alberta (qui a connu une très forte croissance économique) et en provenance du Québec (à cause surtout de l'incertitude du climat politique de la province dans les années 70). En outre, les mouvements traditionnels vers l'Ontario et la Colombie-Britannique et en provenance des régions de l'Atlantique et des Prairies ont été inversés (**tableau 1.17** et **graphique 1.18**).

Ce dernier phénomène est attribuable en partie au fait que l'explosion démographique a touché des régions différentes à des moments différents (voir le tableau ci-après). Elle a atteint son point culminant dans la région de l'Atlantique (à l'exception de Terre-Neuve) vers la fin des années 40, mais en Ontario et en Colombie-Britannique ce point n'a été atteint que vers la fin des années 50.

#### Années culminantes de l'explosion démographique par province

	Année culminante		Années culminantes <sup>1</sup>
	année	taux de fécondité	
Terre-Neuve	1957	28.6	1954-57
Île-du-Prince-Édouard	1948	21.1	1946-50
Nouvelle-Écosse	1947	21.5	1947
Nouveau-Brunswick	1947	26.5	1947
Québec	1954	22.8	1952-57
Ontario	1957	18.1	1954-60
Manitoba	1954	18.8	1954-55
Saskatchewan	1954	21.4	1954-55
Alberta	1954	24.7	1953-57
Colombie-Britannique	1957-58	16.8	1956-59

<sup>1</sup> Comprend les années où le taux de fécondité se situait à moins d'un point de pourcentage de celui de l'année culminante.

Source: *Statistique de l'état civil*, 84-201 au catalogue, 1974.

Par conséquent, la région de l'Atlantique a été caractérisée par un nombre relativement important de personnes qui sont entrées en activité au milieu des années 60, mais dans les années 70 la pression était rendue en Ontario et en Colombie-Britannique. Entre 1966 et 1971, par exemple, le nombre de personnes âgées de 15 à 19 ans a augmenté de 7.8% dans la région de l'Atlantique comparativement à 19.1% en Ontario et 27% en Colombie-Britannique. Dans les années 70, la région de l'Atlantique et dans une moindre mesure la région des Prairies, a connu une forte croissance économique par rapport à la croissance de la population qui entrainait sur le marché du travail, ce qui s'est traduit par une demande accrue de travailleurs (voir le tableau ci-après).

La question de savoir si les migrations interprovinciales ont en fait contribué à corriger les déséquilibres économiques interrégionaux a été grandement débattue parce que,



### Croissance de l'emploi et de la population âgée de 15 à 19 ans, par région

	Croissance de la population âgée de 15 à 19 ans 1966-71	Croissance de l'emploi 1971-77
	<i>pourcentage</i>	
Atlantique	7.8	17.2
Québec	9.7	15.0
Ontario	19.1	20.8
Manitoba et Saskatchewan	9.0	18.6
Alberta	24.7	32.7
Colombie-Britannique	27.0	27.5

Source: Recensement du Canada 1971, 91-715 au catalogue; Statistiques chronologiques sur la population active, chiffres réels, facteurs saisonniers et données désaisonnalisés, 71-201 au catalogue, 1971 et 1977.

s'il y a eu d'une part d'importants mouvements de population entre les régions, il ne s'est produit d'autre part que peu de changement pour ce qui est des niveaux relatifs du revenu par personne, du taux d'activité et du chômage. On peut donc conclure que les migrations ont servi au moins à maintenir l'équilibre existant, mais qu'elles n'ont pas réussi à corriger les déséquilibres économiques régionaux.

### Notes des renvois

<sup>1</sup>Ce chiffre tend à sous-estimer l'effet de l'immigration puisque, une fois au Canada, les immigrants contribuent à l'accroissement naturel.

<sup>2</sup>Kaibach, W.E., et McVey, W.W., *The Demographic Bases of Canadian Society*, McGraw-Hill Company of Canada Ltd., Toronto, 1971.

<sup>3</sup>Cycles and Trends in Labour Force Participation: 1953-1968; 71-517 au catalogue.

<sup>4</sup>Il est important de noter que ces différences proportionnelles masquent les variations de la population réelle dans chaque groupe d'âge. Par exemple, entre 1956 et 1976, le nombre total de personnes âgées de 15 ans et moins a diminué d'environ 300,000, tandis que le nombre de personnes âgées de 15 à 24 ans a augmenté de 1.9 million, et le nombre de personnes âgées de 25 à 34 ans et de 65 ans et plus a augmenté d'environ 600,000 respectivement.

<sup>5</sup>L'intention ici n'est pas de laisser entendre que la diminution des effectifs universitaires est entièrement attribuable aux facteurs démographiques. Il est certain que des variables telles que la concurrence offerte par les collèges communautaires, la probabilité réduite de trouver un bon emploi après l'obtention du diplôme, et la baisse apparente du prestige social attaché aux diplômes universitaires ont joué un rôle.

<sup>6</sup>Par comparaison, les personnes occupées aux États-Unis ont augmenté de 17.7%.

<sup>7</sup>Là encore, il ne faut pas interpréter ces indications comme signifiant que l'évolution de l'emploi est entièrement attribuable à l'évolution de la population. Il est évident que des facteurs tels que l'activité croissante des femmes, la libéralisation de l'assurance-chômage, et la performance des économies canadiennes et étrangères ont également des effets marqués.

<sup>8</sup>Cette hypothèse est fondée sur la probabilité que les taux de fécondité ne vont sans doute pas augmenter de façon spectaculaire étant donné les tendances vers la réduction de la taille des familles et le maintien du niveau élevé de l'activité féminine.

<sup>9</sup>Par exemple, comme les personnes âgées de 15 à 25 ans sont en général fortement sur-représentées dans l'activité criminelle, on peut prévoir que si la taille de ce groupe diminue le taux de criminalité diminuera également.

<sup>10</sup>La langue maternelle est définie comme étant la première langue apprise et encore comprise. Elle est utilisée dans ce chapitre parce que c'était la seule variable du recensement du Canada de 1976 portant sur la langue ou l'ethnicité. Malheureusement, l'emploi de la langue maternelle comme indicateur de langue au Canada présente certains inconvénients; en particulier, il fournit très peu d'indication quant aux langues effectivement en usage.

<sup>11</sup>Langues au Canada, *Études schématiques du recensement du Canada de 1971*, par John Krait, 99-707 au catalogue, Ottawa, 1976.

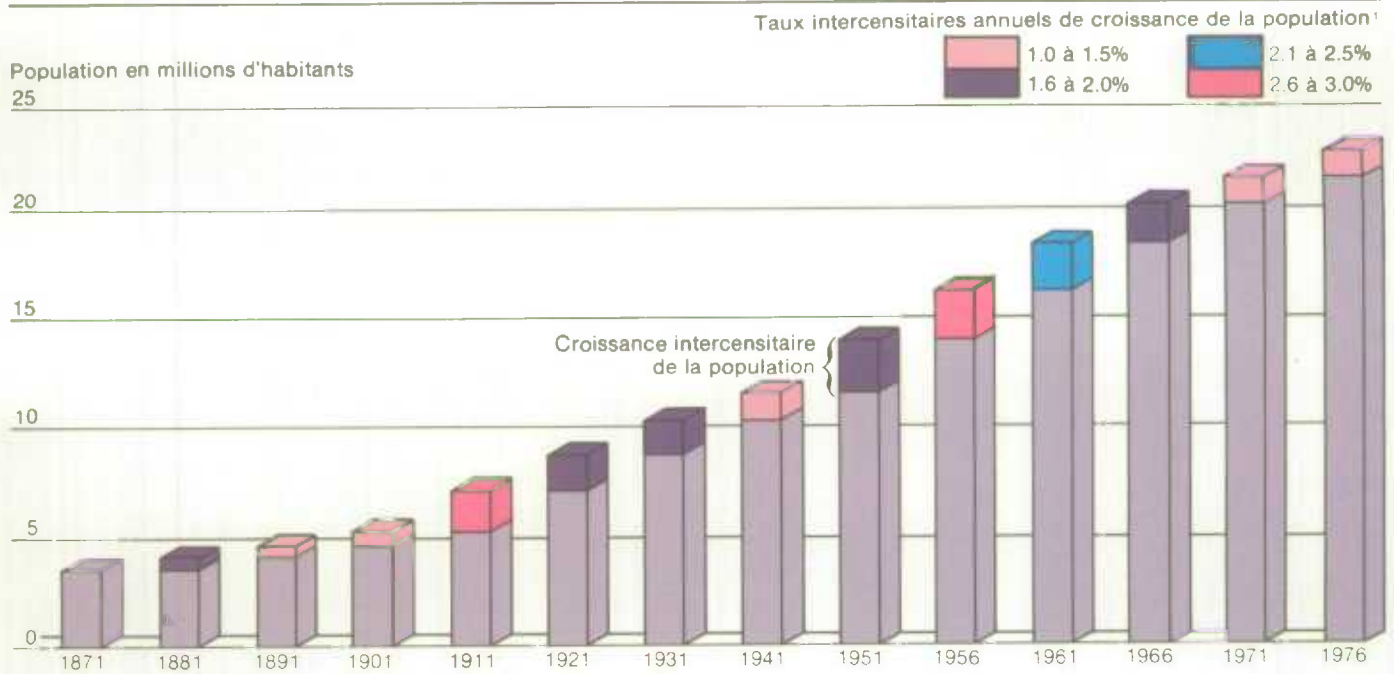
<sup>12</sup>Le taux de conservation de la langue représente le pourcentage d'un groupe de langue maternelle donné qui utilise cette langue au foyer.

<sup>13</sup>Paral, L., Immigration et émigration de spécialistes et de travailleurs qualifiés depuis la fin de la guerre, *Étude spéciale N° 1, Conseil économique du Canada, Ottawa, 1965*.

<sup>14</sup>La répartition rurale-urbaine subira également l'effet des changements dans les définitions de ce qui constitue les régions urbaines. Pour une analyse de ce facteur, voir le Chapitre 11.

<sup>15</sup>Les taux d'accroissement naturel pour Terre-Neuve et l'Alberta étaient les seuls taux provinciaux qui différaient de plus de 20% du taux national en 1974.

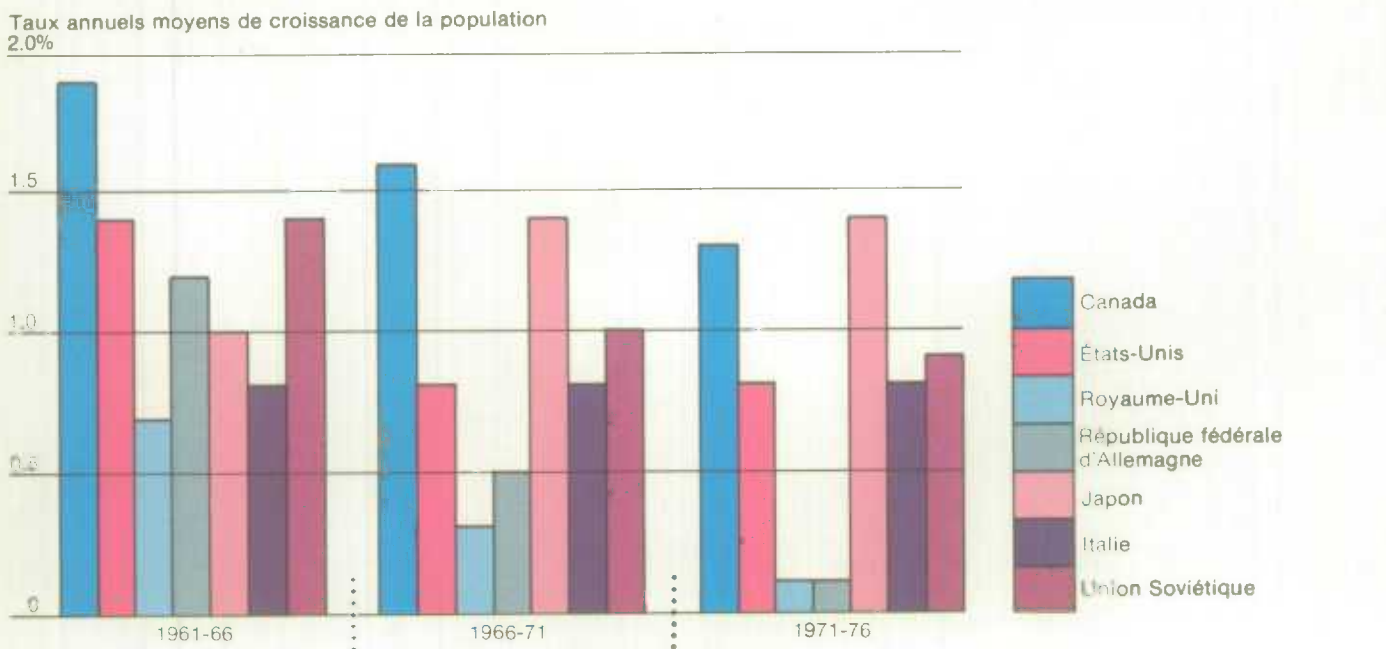
**GRAPHIQUE 1.1**  
**Croissance de la population canadienne, 1871-1976**



<sup>1</sup>Représente le taux annuel de croissance de la population par rapport à l'année précédente sur le graphique. Terre-Neuve n'a pas été prise en compte dans le calcul du taux pour 1941-51.

Source: *Recensement du Canada 1941*, vol. I; *Recensement du Canada 1971*, 92-702 au catalogue; *La croissance démographique au Canada*, *Recensement du Canada 1971*, par M. V. George, 99-701 au catalogue; *Recensement du Canada 1976*, 92-823 au catalogue.

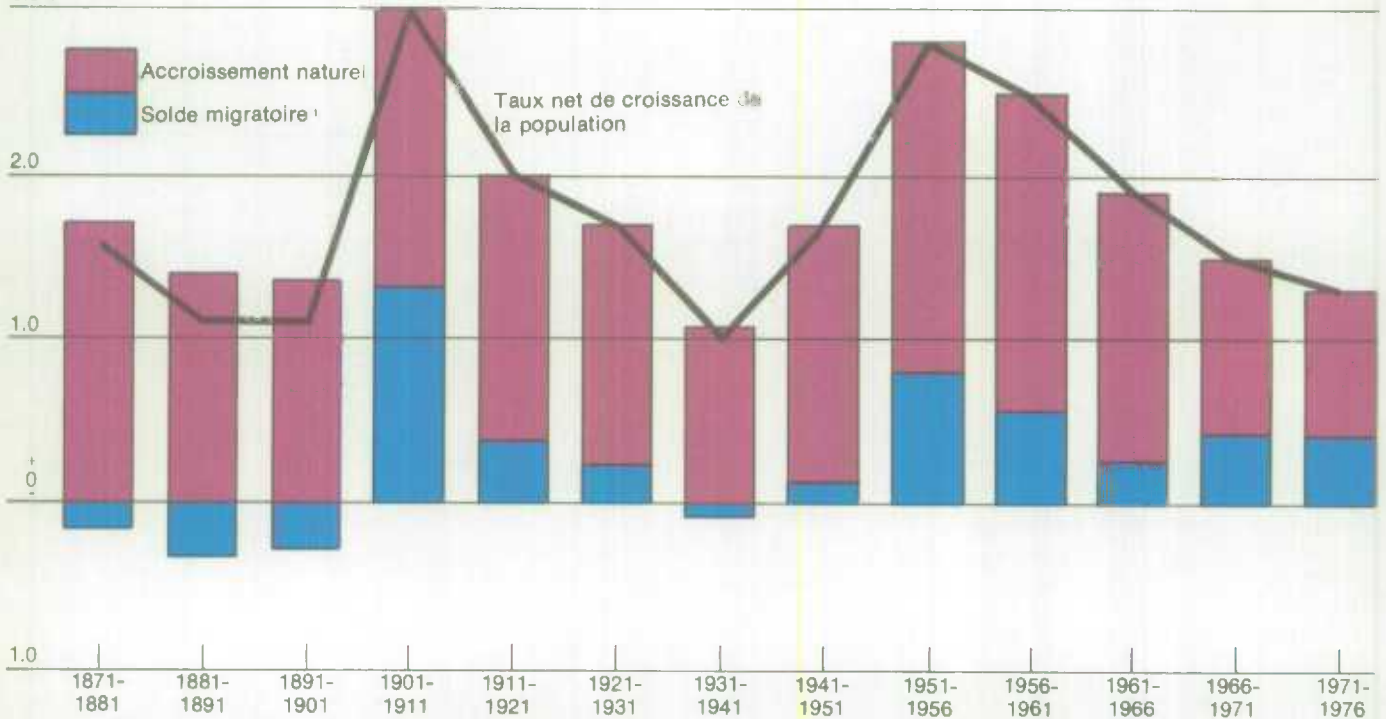
**GRAPHIQUE 1.2**  
**Taux annuels moyens de croissance de la population sur cinq ans au Canada et dans certains pays industriels, 1961-76**



Source: *Recensement du Canada 1971*, 92-702 au catalogue; *Recensement du Canada 1976*, 92-823 au catalogue; *Bulletin mensuel de statistique*, Département des affaires économiques et sociales, Nations Unies, août 1970 et août 1978.

**GRAPHIQUE 1.3**  
**Éléments de croissance de la population: accroissement naturel et solde migratoire, 1871-76**

Taux annuel de croissance de la population  
 3,0%

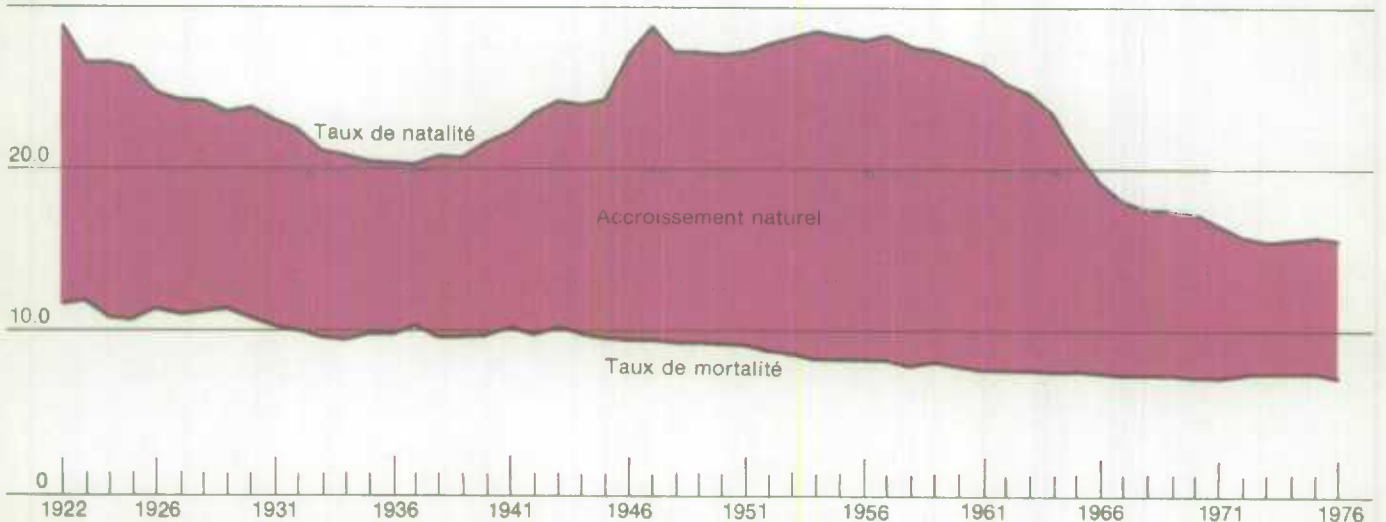


<sup>1</sup>Le solde migratoire est la différence entre l'immigration et l'émigration.

Source: *La croissance démographique au Canada, Recensement du Canada 1971*, par M.V. George, 99-701 au catalogue; *Statistique de l'état civil*, 84-201 au catalogue, 1974; données non publiées, Direction de la statistique de l'état civil, Division de la santé, Statistique Canada.

**GRAPHIQUE 1.4**  
**Accroissement naturel<sup>1</sup>, 1922-76**

Taux pour 1,000 personnes  
 30,0



<sup>1</sup>Le taux d'accroissement naturel représente la différence entre le taux brut de natalité et le taux brut de mortalité.

Source: *Statistique de l'état civil*, 84-201 au catalogue, 1974; données non publiées, Direction de la statistique de l'état civil, Division de la santé, Statistique Canada.

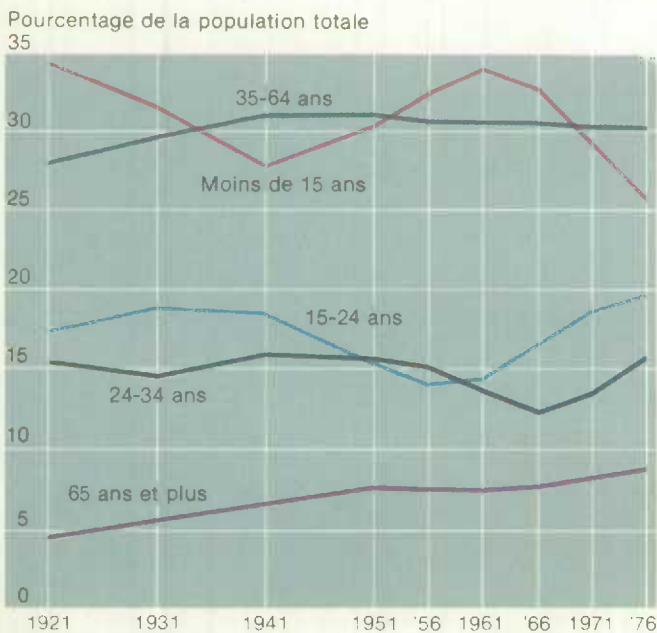
TABLEAU 1.5  
Répartition provinciale de la population canadienne, 1921-78

	1921	1931	1941	1951	1961	1971	1976	1978 <sup>1</sup>
	<i>pourcentage</i>							
Terre-Neuve	..	..	..	2.6	2.5	2.4	2.4	2.4
Île-du-Prince-Édouard	1.0	0.8	0.8	0.7	0.6	0.5	0.5	0.5
Nouvelle-Écosse	6.0	4.9	5.0	4.6	4.0	3.7	3.6	3.6
Nouveau-Brunswick	4.4	3.9	4.0	3.7	3.3	2.9	2.9	3.0
Québec	26.9	27.7	29.0	28.9	28.8	27.9	27.1	26.8
Ontario	33.4	33.1	32.9	32.8	34.2	35.7	35.9	36.0
Manitoba	6.9	6.7	6.3	5.5	5.1	4.6	4.4	4.4
Saskatchewan	8.6	8.9	7.8	5.9	5.1	4.3	4.0	4.0
Alberta	6.7	7.1	6.9	6.7	7.3	7.5	8.0	8.3
Colombie-Britannique	6.0	6.7	7.1	8.3	8.9	10.1	10.7	10.8
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3
Canada	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Population totale (milliers)	'000 8,788	10,377	11,507	14,009	18,238	21,568	22,993	23,481.1

<sup>1</sup> Les chiffres de 1978 sont des estimations provisoires établies au milieu de l'année et sont sujets à révision; tous les autres chiffres sont des données du recensement.

Source: *Recensement du Canada 1971*, 92-702 au catalogue; *Recensement du Canada 1976*, 92-823 au catalogue; *Estimations de la population du Canada et des provinces, 1<sup>er</sup> juin 1978*, 91-201 au catalogue, 1978.

GRAPHIQUE 1.6  
Répartition par âge de la population canadienne, 1921-76



Source: *Recensement du Canada 1971*, 92-715 au catalogue; *Recensement du Canada 1976*, 92-823 au catalogue.

TABLEAU 1.7  
Proportion des populations provinciales définie comme urbaine,<sup>1</sup> 1951-76

	1951 <sup>2</sup>	1961	1971 <sup>3</sup>	1976
Terre-Neuve	42.7	50.7	58.9	58.9
Île-du-Prince-Édouard	25.1	32.4	38.9	37.1
Nouvelle-Écosse	55.3	54.3	58.0	55.8
Nouveau-Brunswick	42.6	46.5	54.5	52.3
Québec	67.0	74.3	79.5	79.1
Ontario	73.4	77.3	81.8	81.2
Manitoba	56.6	63.9	70.1	69.9
Saskatchewan	30.4	43.0	52.7	55.5
Alberta	48.0	63.3	73.6	75.0
Colombie-Britannique	70.8	72.3	79.7	76.9
Canada	62.9	69.6	76.0	75.5

<sup>1</sup> Voir le Chapitre 11 pour la définition de population urbaine.

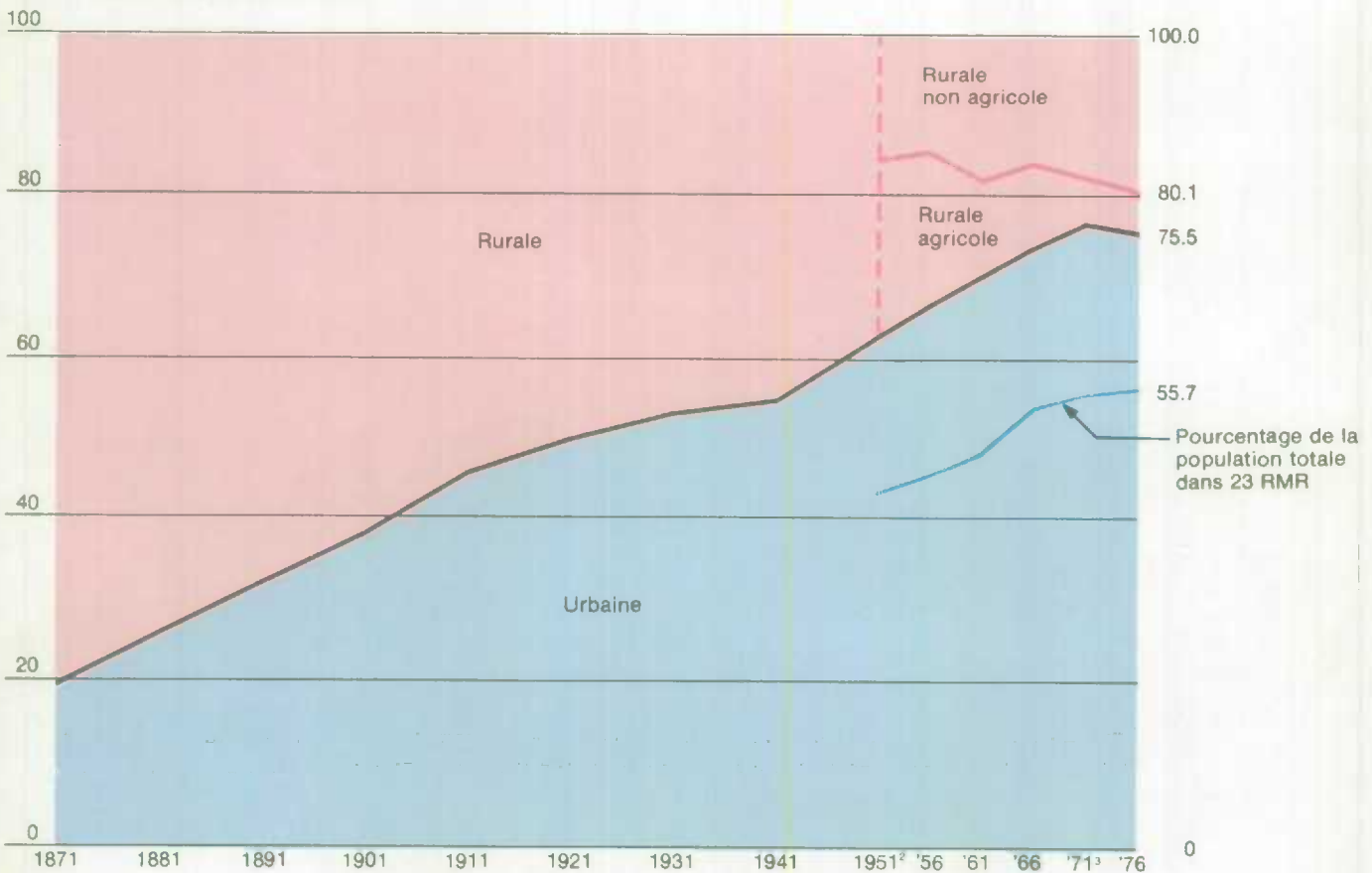
<sup>2</sup> Chiffres de 1951 établis d'après la définition de région urbaine employée en 1956.

<sup>3</sup> Chiffres de 1971 établis d'après la définition de région urbaine employée en 1976.

Source: *Recensement du Canada 1961*, 92-536 au catalogue; *Recensement du Canada 1976*, 92-807 au catalogue.

**GRAPHIQUE 1.8**  
Répartition de la population en population urbaine et rurale<sup>1</sup>, 1871-76

Pourcentage de la population totale



<sup>1</sup>Voir le Chapitre 11 pour les définitions de population rurale, rurale agricole et urbaine.

<sup>2</sup>Les chiffres de 1951 ont été établis d'après la définition de région urbaine employée en 1956.

<sup>3</sup>Les chiffres de 1971 ont été établis d'après la définition de région urbaine employée en 1976.

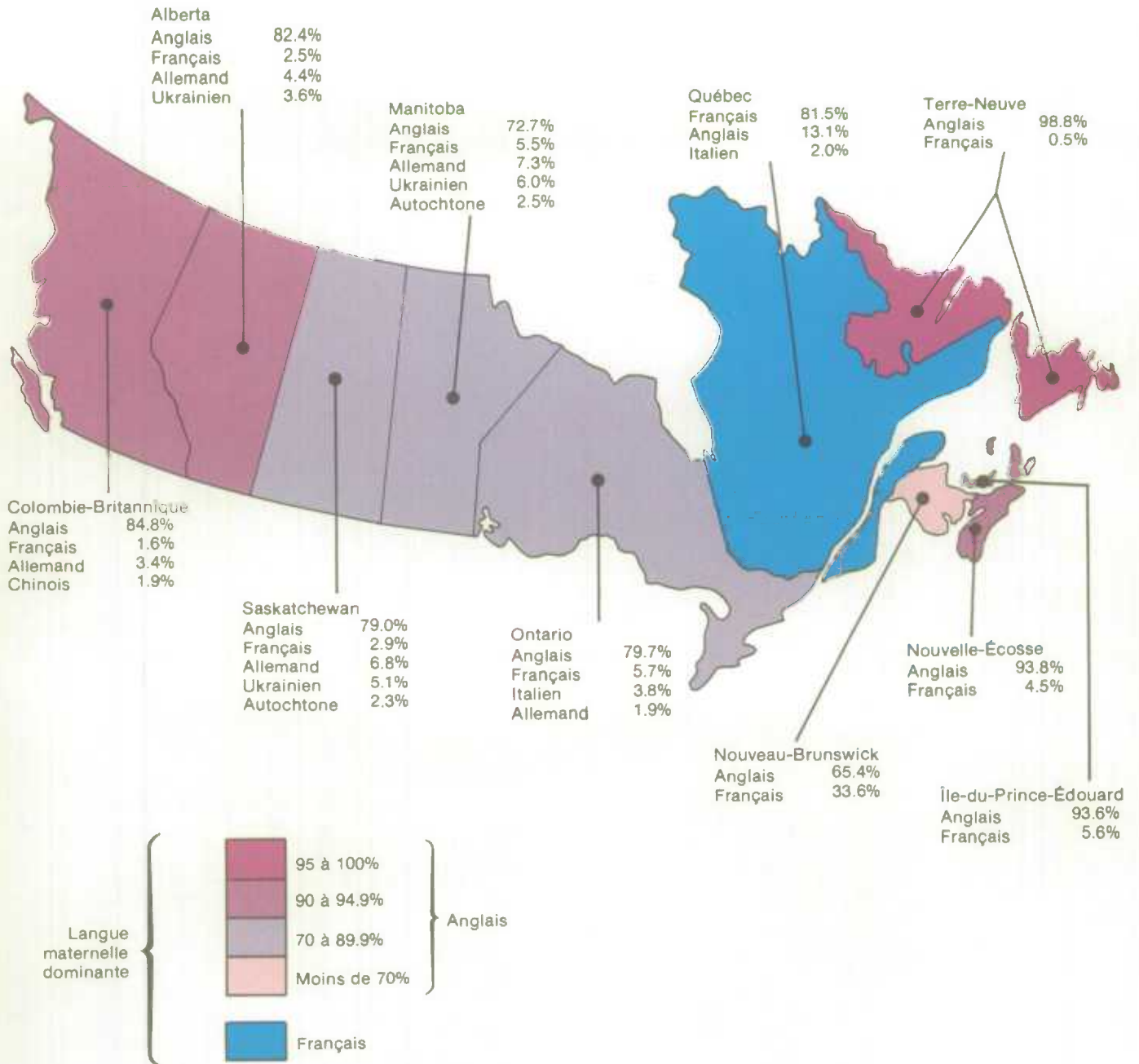
Source: *Recensement du Canada 1951*, vol. I; *Recensement du Canada 1961*, 92-535 et 92-536 au catalogue; *Recensement du Canada 1971*, 92-708 et 92-709 au catalogue; *Recensement du Canada 1976*, 92-806 et 92-807 au catalogue.

**TABEAU 1.9**  
Principaux groupes de langue maternelle, 1941-76

Langue maternelle	1941	1951	1961	1971	1976
			<i>pourcentage</i>		
Anglais	56.4	59.1	58.5	60.2	62.6
Français	29.2	29.0	28.1	26.9	26.1
Italien	0.7	0.7	1.9	2.5	2.1
Allemand	2.8	2.4	3.1	2.6	2.1
Ukrainien	2.7	2.5	2.0	1.4	1.3
Portugais	...	...	...	0.4	0.6
Chinois	0.3	0.2	0.3	0.4	0.6
Amérindien et inuit	1.1	1.0	0.9	0.8	0.6
Polonais	1.1	0.9	0.9	0.6	0.4
Autre	5.7	4.2	4.3	4.2	3.6
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

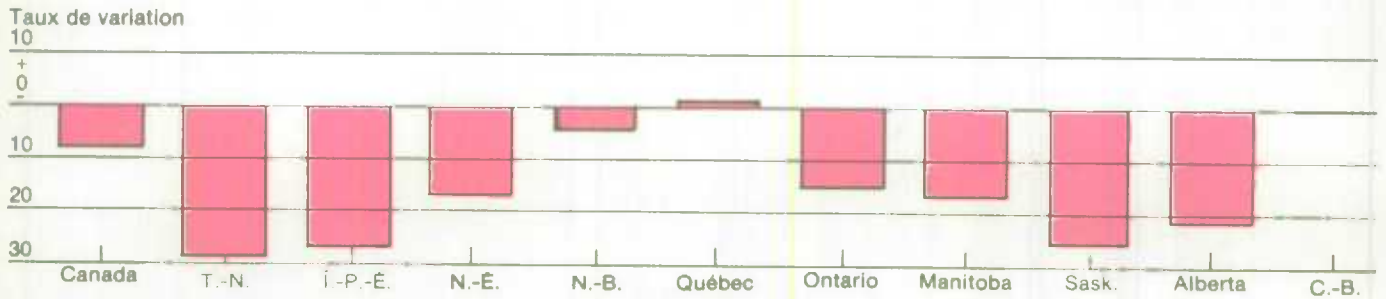
Source: *Recensement du Canada 1961*, 92-561 au catalogue; *Recensement du Canada 1976*, 92-821 au catalogue;

**CARTE 1.10**  
**Langue maternelle dominante et langues maternelles de minorités importantes par province, 1976**



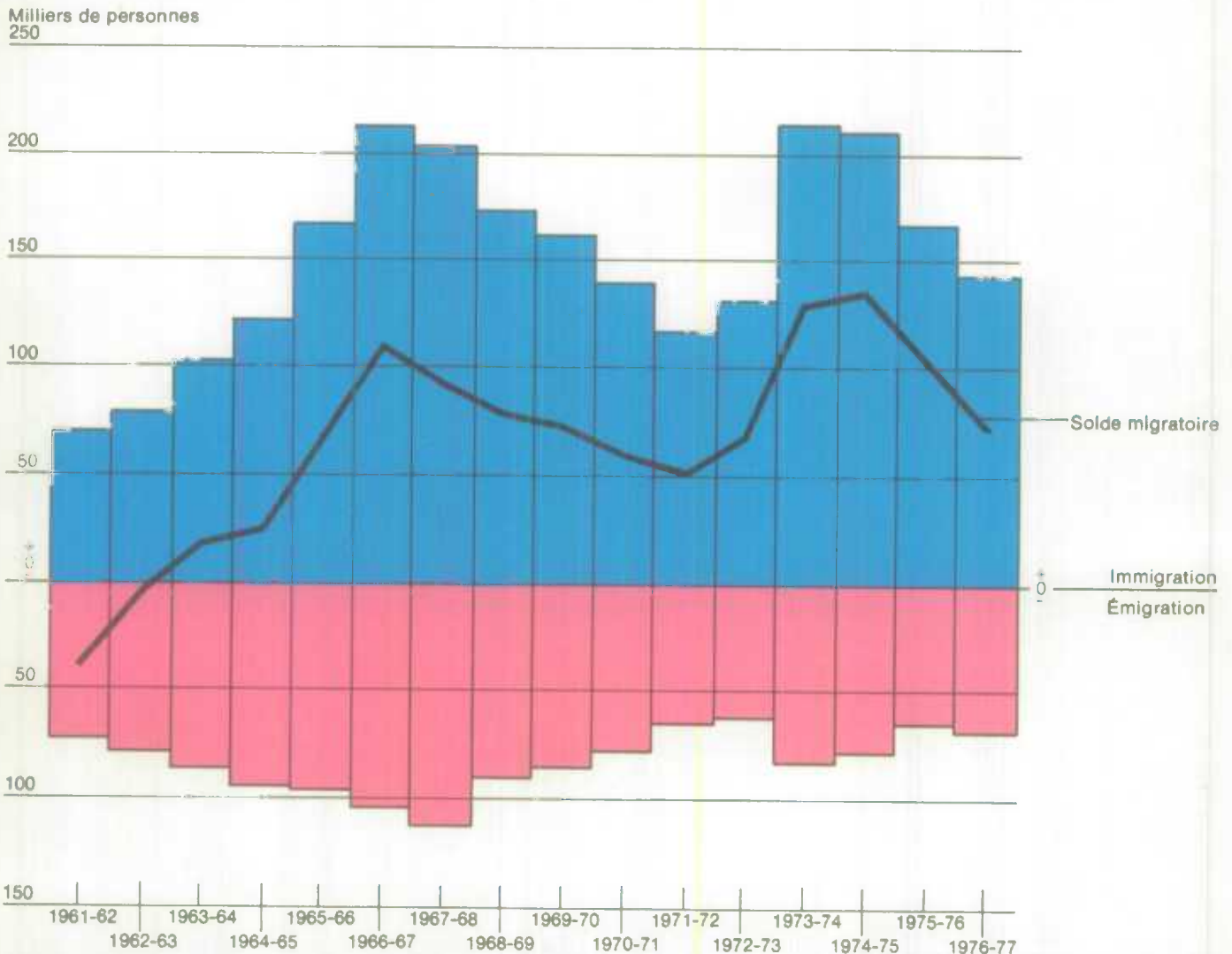
Source: Recensement du Canada 1976, 92-821 au catalogue.

**GRAPHIQUE 1.11**  
**Variation de la proportion des populations provinciales dont la langue maternelle est le français, 1961 à 1976**



Source: Recensement du Canada 1961, 92-561 au catalogue; Recensement du Canada 1976, 92-821 au catalogue.

**GRAPHIQUE 1.12**  
**Solde migratoire<sup>1</sup>, 1961-77**



<sup>1</sup>Ces chiffres diffèrent légèrement de ceux présentés dans le graphique 1.3. Les données sur l'émigration du graphique 1.3 sont des chiffres résiduels (population totale moins accroissement naturel et immigration totale), tandis que celles-ci sont des estimations d'Emploi et Immigration Canada. En outre, les années du graphique 1.3 couvrent la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre; celles-ci couvrent du 1<sup>er</sup> juin au 31 mai.

Source: Les migrations internationales et interprovinciales au Canada, 91-208 au catalogue, 1977, 1978 et 1979.

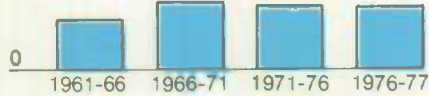
**GRAPHIQUE 1.13**  
**Proportion d'immigrants qui à leur arrivée au Canada se sont dirigés vers la région de l'Atlantique**  
**et les autres provinces, 1961-77<sup>1</sup>**



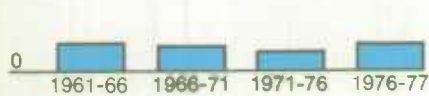
**Atlantique**  
**Pourcentage**  
**5**



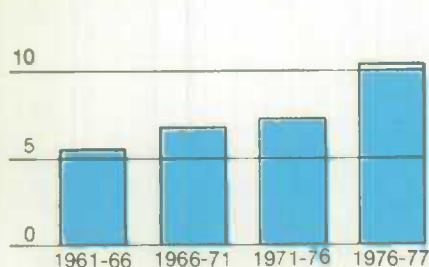
**Manitoba**  
**Pourcentage**  
**5**



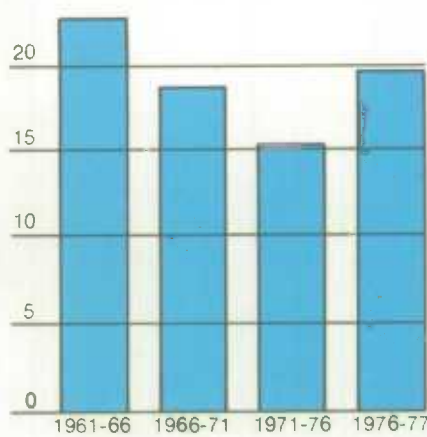
**Saskatchewan**  
**Pourcentage**  
**5**



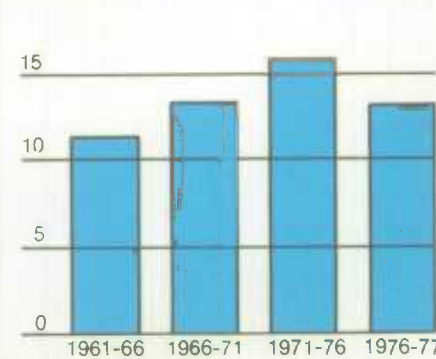
**Alberta**  
**Pourcentage**  
**15**



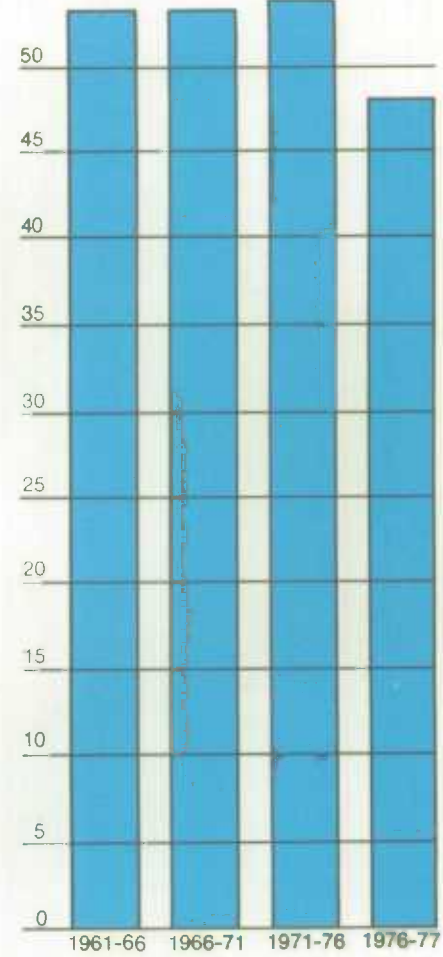
**Québec**  
**Pourcentage**  
**25**



**Colombie-Britannique**  
**Pourcentage**  
**20**



**Ontario**  
**Pourcentage**  
**55**

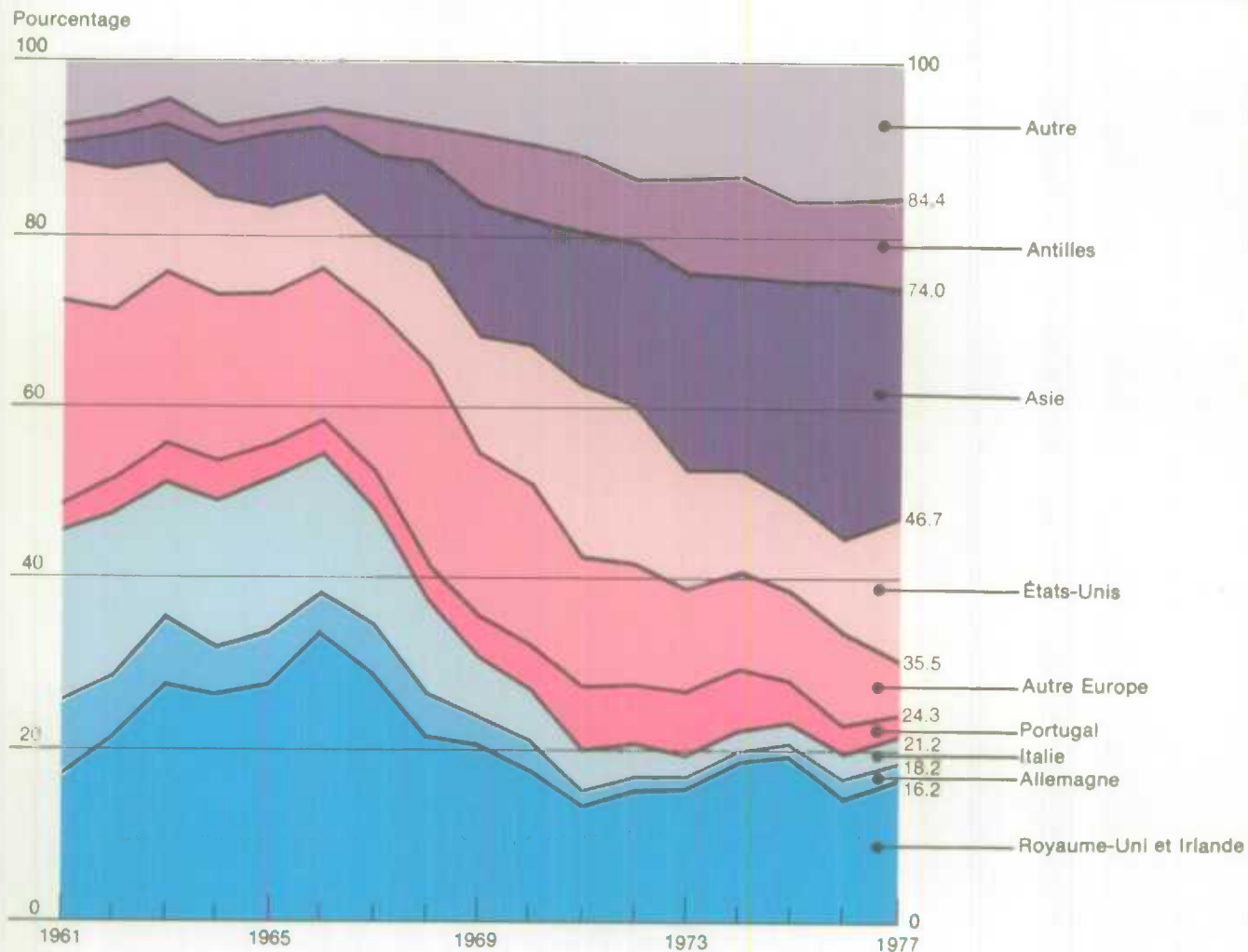


<sup>1</sup>Le pourcentage d'immigrants qui se sont dirigés vers le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest était de 0.1 en 1961-66, 1966-71 et 1976-77, et de 0.2 en 1971-76.

Source: *Les migrations internationales et interprovinciales au Canada*, 91-208 au catalogue, 1977 et 1978.



GRAPHIQUE 1.14  
Immigration au Canada par pays de dernière résidence, 1961-77



Source: *Statistiques d'immigration, Emploi et Immigration Canada, 1961-77.*

TABLEAU 1.15  
Répartition par âge des immigrants à leur arrivée au Canada, 1961-77

Groupe d'âge	Immigrants				Canada entier 1976
	1961	1966	1971	1977	
			<i>pourcentage</i>		
0-14 ans	21.9	25.4	21.7	23.7	25.6
15-24 ans	28.4	26.1	28.6	23.7	19.5
25-34 ans	25.7	27.7	29.3	26.3	15.7
35-64 ans	20.8	18.7	17.2	20.7	30.4
65 ans et plus	3.2	2.0	3.1	5.6	8.7
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source: *Statistiques d'immigration, Emploi et Immigration Canada, 1961-77; Recensement du Canada 1976, 92-823 au catalogue.*

TABLEAU 1.16  
Occupations projetées des immigrants au Canada,  
1961-77

	1961	1966	1971	1977
	<i>pourcentage</i>			
<i>Occupation:</i>				
Professions intellectuelles et administration	10.6	13.3	16.2	13.2
Soutien administratif, vente et services	16.8	13.0	15.4	12.1
Métiers spécialisés et semi-spécialisés	11.8	18.4	13.9	11.8
Secteur primaire	3.5	1.9	2.0	1.2
Manceuvres (et occupations non précisées)	5.7	4.3	2.7	3.1
<i>Autres:</i>				
Conjoints (y compris fiancés)	22.2	17.6	17.5	17.5
Enfants, étudiants et autres	29.4	31.5	32.3	40.7
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre total d'immigrants	71,689	194,743	121,900	114,914

Source: *Statistiques d'immigration*, Emploi et Immigration Canada, 1961-77.

TABLEAU 1.17  
Mouvements migratoires nets d'une région à l'autre,  
1961-77

	Mouvements nets annuels <sup>1</sup>			
	1961-66	1966-71	1971-76	1976-77
<b>Atlantique:</b>				
Québec	-1,105	672	2,236	3,169
Ontario	-11,239	-9,514	5,393	2,406
Prairies <sup>2</sup>	-362	-220	139	-958
Alberta	-526	-966	-727	-2,755
Colombie-Britannique	-1,001	-1,548	-911	-701
Total <sup>3</sup>	-14,197	-11,620	6,001	1,168
<b>Québec:</b>				
Atlantique	1,105	-672	-2,236	-3,169
Ontario	-4,497	-19,309	-9,388	-13,290
Prairies <sup>2</sup>	176	-74	-314	-1,073
Alberta	-53	-1,351	-1,511	-3,551
Colombie-Britannique	-704	-2,953	-2,063	-2,317
Total <sup>3</sup>	-3,972	-24,547	-15,522	-23,346
<b>Ontario:</b>				
Atlantique	11,239	9,514	-5,393	-2,406
Québec	4,497	19,309	9,388	13,290
Prairies <sup>2</sup>	1,980	4,163	114	-2,625
Alberta	869	-289	-4,895	-10,293
Colombie-Britannique	-1,864	-2,671	-6,729	-3,460
Total <sup>3</sup>	17,074	30,142	-7,712	-5,732
<b>Prairies:<sup>2</sup></b>				
Atlantique	362	220	-139	958
Québec	-176	74	314	1,073
Ontario	-1,980	-4,163	-114	2,625
Alberta	-5,441	-10,227	-8,229	-2,899
Colombie-Britannique	-5,976	-9,965	-4,989	1,088
Total <sup>3</sup>	-13,113	-24,418	-13,516	2,883
<b>Alberta:</b>				
Atlantique	526	966	727	2,755
Québec	53	1,351	1,511	3,551
Ontario	-869	289	4,895	10,293
Prairies <sup>2</sup>	5,441	10,227	8,229	2,899
Colombie-Britannique	-5,668	-6,243	-3,635	7,377
Total <sup>3</sup>	-397	6,401	11,714	27,496
<b>Colombie-Britannique:</b>				
Atlantique	1,001	1,548	911	701
Québec	704	2,953	2,063	2,317
Ontario	1,864	2,671	6,729	3,460
Prairies <sup>2</sup>	5,976	9,965	4,989	-1,088
Alberta	5,668	6,243	3,635	-7,377
Total <sup>3</sup>	15,549	22,993	18,457	-1,466

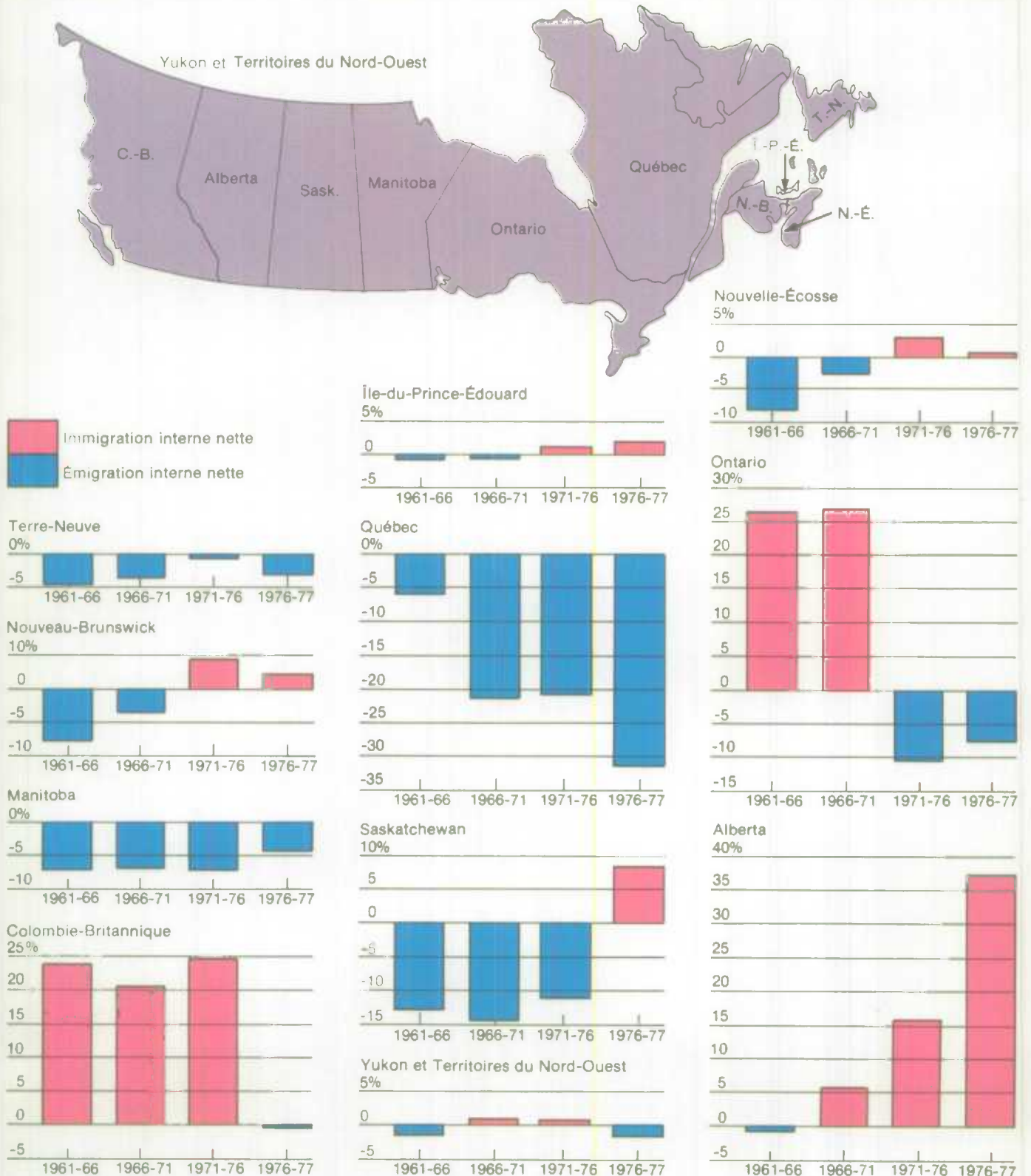
<sup>1</sup> Ce tableau fait ressortir les différences dans les migrations interrégionales. Un chiffre positif signifie qu'il est entré dans la région indiquée en provenance de la sous-région un plus grand nombre de personnes qu'il n'en est sorti à destination de la sous-région. Naturellement, un chiffre négatif signifie le contraire. Par exemple, en 1961-66, il y a eu en moyenne chaque année 1,105 personnes de plus qui sont passées de la région de l'Atlantique au Québec par rapport au mouvement en sens inverse. En 1966-71, cependant, il y a eu renversement, et 672 personnes de plus sont passées du Québec à la région de l'Atlantique par rapport à la direction contraire.

<sup>2</sup> Comprend le Manitoba et la Saskatchewan.

<sup>3</sup> Le total tient compte des personnes entrées et sorties du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Source: *Les migrations internationales et interprovinciales au Canada*, 91-208 au catalogue, 1977 et 1978.

**GRAPHIQUE 1.18**  
**Migration interprovinciale nette par province, 1961-77**



\*Les chiffres ont été établis en divisant la migration nette (immigration interne moins émigration interne) par le volume total des migrations interprovinciales au Canada et en multipliant par 100.

Source: *Les migrations internationales et interprovinciales au Canada*, 91-208 au catalogue, 1977 et 1978.





# Famille

## Tableaux, graphiques et cartes

Tableau	2.1	Familles de recensement, 1941-76	21	Graphique	2.17	Répartition des familles monoparentales par nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans demeurant au foyer, par province, 1976	34
Tableau	2.2	Ménages privés par type, 1961-76	27				
Graphique	2.3	Répartition des femmes non célibataires par nombre d'enfants mis au monde, 1941, 1961 et 1971	27	Tableau	2.18	Répartition des enfants demeurant dans les familles époux-épouse et monoparentales, par état matrimonial et sexe des chefs de familles monoparentales, 1931-76	34
Tableau	2.4	Taux de naissances vivantes, par province, 1931-76	27	Tableau	2.19	Divorces par nombre d'enfants à charge et par personne ou organisme en ayant obtenu la garde, 1973-76	35
Tableau	2.5	Familles de recensement par âge du chef de famille et nombre d'enfants, 1941-76	28	Tableau	2.20	Répartition en pourcentage des familles de recensement par tranche de revenu, et revenu moyen et médian des familles de recensement, en dollars constants (1971), 1967-76	35
Tableau	2.6	Taille moyenne de la famille de recensement, par province, 1971 et 1976	28	Tableau	2.21	Revenu moyen en dollars courants et en dollars constants (1971) des familles de recensement, par nombre d'enfants de moins de 16 ans, 1961-76	36
Tableau	2.7	Enfants dans les familles de recensement, 1961-76	28	Tableau	2.22	Revenu moyen des familles époux-épouse (par cycle de vie de la famille) et monoparentales en dollars courants et constants (1971), 1971-76	36
Graphique	2.8	Répartition en pourcentage des familles de recensement par nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans demeurant au foyer, par province, 1967 et 1976	29	Tableau	2.23	Revenu moyen des familles de recensement en dollars courants et constants (1971), par région, 1971-76	37
Graphique	2.9	Répartition des familles de recensement ayant des enfants par nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans au foyer, 1941-76	30	Tableau	2.24	Incidence de faible revenu dans les familles économiques, par région, sexe du chef de famille et nombre d'enfants de moins de 16 ans demeurant au foyer, 1976	37
Tableau	2.10	Chefs de famille de recensement par état matrimonial, 1941-76	30				
Graphique	2.11	Age médian des enfants âgés de moins de 25 ans demeurant au foyer dans les familles de recensement époux-épouse et monoparentales, 1941-76	31				
Tableau	2.12	État matrimonial des conjoints au mariage, 1941-76	32				
Tableau	2.13	Age et sexe des parents uniques, 1941-76	32				
Tableau	2.14	Répartition en pourcentage des familles monoparentales par âge et sexe du chef, 1966, 1971 et 1976	32				
Tableau	2.15	Taux de divortialité par province, 1966-77	33				
Tableau	2.16	Répartition des familles époux-épouse et monoparentales par nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans demeurant au foyer, 1971 et 1976	33				

# Famille

Article rédigé par Sylvia T. Wargon,  
Groupe des caractéristiques sociales et du logement,  
Secteur des statistiques sociales, Statistique Canada

Adaptation d'après  
L'enfant dans la famille canadienne, 98-810 au catalogue,  
par l'auteur.

Il s'est produit au Canada un certain nombre de changements importants dans les valeurs, les normes et le comportement associés au mariage, à la vie familiale, à la procréation et à l'éducation des enfants. Ce chapitre fait ressortir certains de ces changements en retraçant l'évolution de caractéristiques démographiques particulières des familles et des enfants canadiens depuis 1941, et parfois depuis 1931. Pour faciliter l'interprétation de diverses statistiques sur les enfants, leur nombre, leurs âges et leurs modalités de vie,<sup>1</sup> des renseignements sur les tendances récentes de la formation de l'ensemble des familles, des familles époux-épouse et des familles monoparentales sont présentés et analysés brièvement. Plus précisément, on trouvera des données sur l'évolution de la taille des familles suivant le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans au foyer, et sur les récentes transformations de la composition par âge de ces enfants dans l'ensemble des familles. En outre, des statistiques sur le revenu des familles donnent un aperçu général des ressources dont disposent les familles et les enfants à leur charge âgés de moins de 16 ans depuis la fin des années 60.<sup>2</sup>

Il faut situer le tableau de la famille et de l'enfant au Canada esquissé ici sur la toile de fond que constituent le mouvement soutenu et considérable d'urbanisation, la transformation de l'économie nationale dans sa composition industrielle et professionnelle et dans sa structure d'activité, en particulier l'activité accrue des femmes mariées ces dernières années, le caractère changeant du volume et des types de logements offerts aux Canadiens, ainsi que d'autres facteurs sociaux, économiques et culturels.

## Tendances concernant la population, les familles de recensement et les enfants âgés de moins de 25 ans demeurant au foyer, 1931-76

Le rapport entre la population des familles et la population totale n'a cessé de s'accroître de 1941 à 1961 et 1966, passant de 86,0% au niveau sans précédent de 88,3% (tableau 2.1). Cette croissance s'explique par l'augmentation des mariages après la Seconde Guerre mondiale, ainsi que par l'abaissement progressif de l'âge au mariage chez les hommes et chez les femmes, et l'augmentation spectaculaire des naissances, désignée dans l'histoire de la population du Canada par «explosion démographique». La chute subséquente de la proportion, qui est tombée à 86,0% en 1976, soit au même niveau qu'en 1941, est surtout attribuable à la diminution du nombre d'enfants par suite de la baisse drastique de la fécondité dans les années 60 et 70. Le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans dans les familles de recensement a en fait diminué depuis 1971 (tableau 2.1). Dans une moindre mesure, la croissance des ménages non familiaux et de la population hors famille au cours des deux mêmes décennies a également constitué un facteur déterminant de la baisse de la proportion représentée par la population des familles (tableau 2.2).

Ces divers mouvements se reflètent sans contredit dans l'évolution de la taille moyenne de la famille mesurée par le nombre moyen de personnes et le nombre moyen d'enfants par famille depuis 1941 (tableau 2.1).

## Évolution de la taille de la famille de recensement

Depuis la fin des années 30, la plupart des Canadiens jouissent des avantages d'une économie dynamique et prospère. L'après-guerre a été caractérisée par une croissance économique soutenue, qui n'a commencé à ralentir qu'au milieu des années 70. Certains soutiennent que, si l'on compare avec les années 30, l'abaissement de l'âge au mariage, le fait d'avoir des enfants de plus en plus tôt, et l'accroissement de la taille moyenne de la famille observés

TABLEAU 2.1  
Familles de recensement, 1941-76

	Familles de recensement	Population des familles de recensement		Enfants <sup>1</sup> dans les familles de recensement	Personnes par famille de recensement	Enfants <sup>1</sup> par famille de recensement
		Nombre	En % de la population canadienne			
		milliers	pourcentage	milliers		
1941	2,510	9,885	86.0	4,666	3.9	1.9
1951 <sup>2</sup>	3,287	12,216	87.2	5,544	3.7	1.7
1956	3,712	14,077	87.5	6,562	3.8	1.8
1961	4,147	16,096	88.3	7,777	3.9	1.9
1966	4,526	17,682	88.3	8,656	3.9	1.9
1971	5,071	18,852	87.4	8,855	3.7	1.7
1976	5,728	19,783	86.0	8,521	3.5	1.5

<sup>1</sup>Il s'agit des enfants âgés de moins de 25 ans demeurant au foyer.

<sup>2</sup>Les chiffres de 1951 et des années subséquentes englobent Terre-Neuve ainsi que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Source: Recensement du Canada 1941, vol. V; Recensement du Canada 1951, vol. X; Recensement du Canada 1956, vol. I, III et XIII; Recensement du Canada 1961, 92-542 et 93-514 au catalogue; Recensement du Canada 1966, 93-609 et 93-610 au catalogue; Recensement du Canada 1971, 93-702, 93-714 et 93-715 au catalogue; et Recensement du Canada 1976, 93-805, 93-821 et 93-823 au catalogue.

TABLEAU 2.3  
Ménages privés par type, 1961-76

	1961	1966	1971	1976
	<i>pourcentage</i>			
Ménages familiaux: <sup>1</sup>				
Unifamiliaux	83.0	82.0	79.7	77.3
Multifamiliaux	3.7	2.5	2.0	1.3
Ménages non familiaux:				
Une seule personne	9.3	11.4	13.4	16.8
Deux personnes ou plus	4.0	4.1	4.9	4.6
Ensemble des ménages privés <sup>2</sup>	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre total des ménages privés	<i>milliers</i> 4,555	5,180	6,031	7,166

<sup>1</sup>Représente les ménages privés comptant au moins une famille de recensement.

<sup>2</sup>Représente une personne ou un groupe de personnes occupant un ménage privé et n'ayant pas de lieu habituel de résidence ailleurs au Canada.

Source: *Recensement du Canada 1966*, 93-605 au catalogue; *Recensement du Canada 1971*, 93-740 au catalogue; *Recensement du Canada 1976*, 93-806 au catalogue.

durant l'après-guerre sont attribuables à cette «prospérité», et à la possibilité pour les jeunes adultes de trouver des emplois bien rémunérés et de s'acheter des maisons.<sup>3</sup> D'autres prétendent que le mariage précoce et l'augmentation de la taille des familles étaient une réaction à la crise des années 30 où il fallait remettre à plus tard ou même renoncer carrément au mariage et aux enfants. Depuis la fin des années 50 et le début des années 60, la fécondité au Canada diminue sans cesse et dans des proportions considérables, comme en témoignent la baisse du nombre des naissances et la variation de la taille des familles (*tableaux 2.4 et 2.5*). En outre, des données sur les tendances récentes concernant le mariage au Canada révèlent que de plus en plus le mariage est différé ou les jeunes Canadiens optent pour le célibat. Le fait de retarder le mariage, même temporairement, peut signifier un nombre moins élevé d'enfants, les années les plus fertiles étant déjà passées.

Les fluctuations de la taille des familles entre 1941 et 1971 ressortent clairement des données du recensement canadien sur la fécondité des femmes non célibataires (*graphique 2.3*). Si l'on considère les proportions de ces femmes par âge, il s'est produit des variations notables de la taille de leurs familles. On observe en effet une diminution marquée des très grandes familles (tendance à long terme et soutenue au Canada), une diminution des familles sans enfants et d'un seul enfant, une augmentation des familles de trois et quatre enfants, et une convergence remarquable vers la famille de deux enfants. D'après les données sur la fécondité du *recensement du Canada de 1961*, la famille de deux enfants représentait la taille de famille la plus courante au Canada. C'était le cas également en 1971, bien que cette année-là les tendances concernant la taille des familles se soient encore modifiées par suite de la baisse de la fécondité dans les années 60. En 1971, le pourcentage de femmes sans enfants a augmenté, particulièrement chez celles âgées de moins de 30 ans. En outre, par rapport à 1961 la proportion de femmes de 25 à 29 ans ayant un et deux enfants était plus élevée, et la proportion ayant trois, quatre enfants et plus, moins élevée.<sup>4</sup> Il est devenu de plus en plus évident que la taille moyenne des familles que préfèrent les couples mariés est à la baisse une fois de plus au Canada, et qu'à l'heure actuelle plus nombreux sont les couples qui n'ont que deux enfants. Il semblerait donc que

les aspirations familiales des Canadiens soient satisfaites par un nombre moins élevé d'enfants.<sup>5</sup>

L'évolution générale de la taille des familles entre 1941 et 1971 décrite ci-haut est confirmée par les statistiques sur les enfants âgés de moins de 25 ans demeurant au foyer dans les familles de recensement. C'est particulièrement le cas si l'on considère les familles dont les chefs sont âgés de 35 à 44 ans, parce que ces familles sont à peu près complètes pour ce qui est du nombre d'enfants qu'elles envisagent, et que les enfants sont encore assez jeunes pour être au foyer (*tableau 2.5*). Cependant, si l'on observe uniquement les familles de recensement ayant des enfants, on constate clairement l'importance croissante de la famille de deux enfants au Canada (*graphique 2.9*).<sup>6</sup>

#### Variations de la taille moyenne des familles de recensement par province, 1971 et 1976

Depuis un certain temps, les taux de natalité sont les plus élevés à Terre-Neuve et au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, et les plus faibles en Colombie-Britannique, de sorte que la taille moyenne des familles est la plus élevée à Terre-Neuve et au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, et la plus faible en Colombie-Britannique (*tableaux 2.4 et 2.6*). Au Québec, où la fécondité a pourtant diminué plus que dans les autres provinces dans les années 60 et au début des années 70, la taille moyenne de la famille était encore supérieure au niveau pour l'ensemble du Canada en 1971. Comme la chute de la fécondité s'est poursuivie dans cette province, celle-ci s'est retrouvée en 1976 avec la même taille moyenne des familles que pour l'ensemble du Canada, soit 3.5 personnes et 1.5 enfant par famille.

La diminution de la taille moyenne des familles dans toutes les provinces ainsi qu'au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest entre 1971 et 1976 témoigne de la baisse générale de la fécondité amorcée au début des années 60.

En 1976, les différences de la taille des familles d'une province à l'autre étaient les mêmes qu'en 1971 (*tableau 2.6*). La taille moyenne des familles était la plus élevée à Terre-Neuve et au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, et généralement plus élevée dans les provinces de l'Atlantique et au Québec qu'en Ontario et dans les quatre provinces de l'Ouest.

De 1971 à 1976, on observe dans toutes les provinces une continuation de la baisse des familles nombreuses, un mouvement en faveur des familles sans enfants ou d'un seul enfant, et une convergence croissante vers la famille de deux enfants. Les variations interprovinciales à ces égards sont examinées dans le graphique 2.8. En 1971 et en 1976, les plus petites familles, c'est-à-dire les familles sans enfants ou d'un seul enfant, ainsi que les familles de deux enfants, représentaient une proportion moins élevée de l'ensemble des familles dans les quatre provinces de l'Atlantique et au Québec qu'en Ontario et dans les provinces de l'Ouest. Ce phénomène est dû au fait que les provinces de l'Atlantique et le Québec ont continué d'avoir des proportions plus élevées de familles de cinq enfants ou plus, en dépit de la baisse de ces familles dans toutes les provinces entre 1971 et 1976. Terre-Neuve a conservé la proportion la plus élevée de grandes familles et la proportion la plus faible de petites familles, tandis que l'inverse s'est produit en Colombie-Britannique.

#### Évolution de la composition par âge des enfants de moins de 25 ans demeurant au foyer dans les familles de recensement

De 1941 à 1951, l'âge médian des enfants de moins de 25



ans a considérablement baissé (*graphique 2.11*). L'augmentation soutenue des mariages, le maintien d'une forte fécondité chez les jeunes couples mariés, et l'augmentation considérable du nombre des enfants dans les âges les plus jeunes sont autant de facteurs qui expliquent que l'âge médian des enfants de moins de 25 ans soit tombé à son plus bas niveau en 1956. Les années de recensement qui ont suivi, l'âge médian s'est constamment maintenu à la hausse par suite de la réduction de la natalité et, simultanément, de l'arrivée à maturité des bébés de l'après-guerre dans les années 60 et au début des années 70. Ces deux facteurs ont donné un poids de plus en plus grand aux enfants demeurant au foyer dans les âges de la pré-adolescence et du début de l'adolescence, puis à ceux de la fin de l'adolescence et du début de la vingtaine (*tableau 2.7*). L'âge médian des enfants a continué de s'accroître entre 1966 et 1976, et, cette dernière année, il était de 11,4 ans, chiffre légèrement supérieur à celui de 1941.

Le nombre total des enfants dans les familles a augmenté régulièrement à chaque date de recensement de 1941 à 1971. Entre 1971 et 1976, cependant, le nombre total des enfants de moins de 25 ans a diminué.

Entre 1961 et 1976, le nombre des enfants de moins de 6 ans a diminué de plus d'un demi-million, et la part de ce groupe d'âge par rapport à l'ensemble des enfants de moins de 25 ans est tombée de 34% à 24%. Par contre, le nombre des enfants de 6 à 14 ans a atteint un sommet en 1971, pour ensuite diminuer, en valeur absolue et en valeur relative entre 1971 et 1976. Le nombre et la proportion des enfants de 15 à 24 ans a cependant continué d'augmenter durant cette période de cinq ans. Il est intéressant de noter que si de 1971 à 1976 seul le groupe d'âge de 15 à 25 ans des enfants des familles de recensement a affiché une croissance positive, ceux de 6 à 14 ans, qui figuraient pour 43,2%, demeuraient le plus important groupe d'âge des enfants de moins de 25 ans (*tableau 2.7*).

#### Tendances des familles époux-épouse et monoparentales

Aujourd'hui encore, la plupart des Canadiens optent pour le mariage et la forme traditionnelle de famille nucléaire constituée des deux parents et des enfants (*tableau 2.10*). Les pourcentages de chefs de famille mariés sont demeurés élevés et assez stables jusqu'à 1971 inclusivement, et ils n'ont diminué que légèrement en 1976. Cette situation résulte des effets combinés des tendances relativement au mariage et au remariage et de l'allongement soutenu de la durée de la vie. De plus, le fait que le recensement canadien considère les couples qui «cohabitent» comme des couples mariés (voir «Définitions») a probablement augmenté le nombre des familles époux-épouse.<sup>7</sup> Les statistiques pertinentes de l'état civil confirment que ces dernières décennies, et particulièrement depuis 1968, il s'est produit une augmentation considérable du remariage des personnes divorcées (*tableau 2.12*). Ces dernières années, un nombre croissant de jeunes parents et d'enfants ont donc fait l'expérience, au moins une fois, des problèmes économiques, sociaux et affectifs associés au drame de la dissolution de la famille et de la formation d'une nouvelle famille.

Les familles monoparentales, qui figurent pour moins de 10%, constituent encore une faible proportion de l'ensemble des familles, mais elles augmentent néanmoins en pourcentage depuis 1966 (*tableau 2.13*). Les personnes qui ont le plus largement contribué à cette croissance des familles monoparentales sont les femmes séparées, les femmes

célibataires, et les femmes divorcées d'âges jeunes qui, en général, ont des enfants à charge qui demeurent encore au foyer (*tableau 2.14*).<sup>8</sup>

Parmi les facteurs importants qui ont contribué à l'augmentation des mères de familles monoparentales d'âges jeunes figurent: l'accroissement de la séparation et du divorce chez les jeunes, l'habitude pour les mères d'obtenir la garde des enfants lorsqu'un mariage est dissous par voie légale ou autrement,<sup>9</sup> l'augmentation depuis les années 60 du nombre des personnes célibataires, particulièrement des femmes célibataires, qui sont des parents d'enfants et des chefs de famille, et la propension des hommes de tous âges à se remarier.

C'est en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique que se trouvait le plus grand nombre de chefs de famille divorcés en 1971. Cette situation n'a rien d'étonnant puisque, comme l'indique le tableau 2.15, ces provinces affichent les taux de divortialité les plus élevés (nombre de divorces pour 100,000 personnes) en 1971, et aussi pour les années antérieures à 1971. La montée soudaine et spectaculaire du taux de divortialité en 1969 au Canada et dans toutes les provinces est sûrement le résultat de la libéralisation des lois sur le divorce en 1968, qui a facilité la démarche des demandeurs et des tribunaux.

De 1971 à 1976, les taux de divortialité ont augmenté dans toutes les provinces et de façon particulièrement notable au Québec, où l'augmentation a été supérieure à celle de l'Ontario en 1974, 1975 et 1976. En 1977, le taux était redevenu plus élevé en Ontario qu'au Québec, mais il demeurait élevé dans cette dernière province.

#### Évolution de la taille des familles suivant le nombre des enfants de moins de 25 ans dans les familles époux-épouse et monoparentales, 1971 et 1976

Pour ce qui concerne la taille, les familles époux-épouse et les familles monoparentales présentent une évolution analogue de 1971 à 1976 (*tableau 2.16*). Dans les deux types de familles il s'est produit une augmentation des familles d'un seul enfant, l'augmentation étant minime dans le cas des familles biparentales, et plus prononcée dans le cas des familles monoparentales. La convergence croissante vers la famille de deux enfants est à peu près la même pour les deux types de familles, de même que la faible diminution des familles de trois et quatre enfants, et la diminution plus accentuée des familles de cinq enfants et plus âgés de moins de 25 ans demeurant au foyer.

Cependant, en 1971 et 1976 il y avait un plus grand nombre de chefs de familles époux-épouse que de chefs de familles monoparentales qui n'avaient pas d'enfants de moins de 25 ans au foyer. Les couples sans enfants sont surtout des jeunes qui n'ont pas encore commencé leur famille, et des couples plus âgés dont les enfants sont partis ou qui n'ont que des enfants de 25 ans et plus au foyer (voir «Définitions»). Par ailleurs, en 1971 et 1976 il était plus fréquent pour les familles monoparentales que pour les familles époux-épouse d'avoir un enfant présent. Un nombre croissant de chefs de familles monoparentales d'âges jeunes sont séparés ou divorcés en pleine période de fertilité. Il n'est donc pas étonnant que les familles monoparentales d'un enfant aient été plus nombreuses en 1971 et en 1976 dans les provinces qui ont connu ces dernières années les taux de divortialité les plus élevés, soit l'Ontario, l'Alberta et la Colombie-Britannique. C'est ainsi que dans ces provinces les proportions de chefs de familles monoparentales ayant un enfant au foyer ont augmenté entre 1971 et 1976, de 37 à

39% en Ontario, d'environ 35 à 38% en Alberta, et d'environ 38 à 41% en Colombie-Britannique (*graphique 2.17*).

En 1971 et 1976, les familles époux-épouse et les familles monoparentales de deux enfants étaient généralement moins nombreuses dans les provinces de l'Atlantique et au Québec qu'en Ontario et dans les provinces de l'Ouest, à cause de la fréquence des grandes familles dans les provinces de l'Atlantique et au Québec. À cet égard, la Saskatchewan faisait exception, se rapprochant davantage des provinces de l'Atlantique.

### Évolution des enfants âgés de moins de 25 ans demeurant dans des familles époux-épouse et monoparentales, 1931-76

Dans l'ensemble, il semblerait que l'augmentation des mariages et de la procréation précoce ainsi que l'allongement de la durée de la vie aient eu pour effet d'accroître, jusqu'aux environs de 1966, le pourcentage d'enfants demeurant avec deux parents. Par ailleurs, depuis 1966 il existe une plus grande probabilité que les enfants aux études demeurent dans des familles dont le chef est un parent unique, un parent dont le mariage a été dissous par la séparation ou le divorce (et non par le décès), ou qui est devenu un parent célibataire, volontairement ou non.

De 1966 à 1976, l'augmentation des enfants de moins de 25 ans demeurant dans des familles monoparentales provient surtout du fait qu'un plus grand nombre d'enfants demeurent avec des parents divorcés, particulièrement des mères divorcées. Le pourcentage d'enfants demeurant avec des mères divorcées a doublé entre 1971 et 1976, et il n'a que légèrement augmenté dans le cas des pères divorcés. Comme on l'a déjà mentionné, cette situation existe parce que c'est normalement la mère qui obtient la garde des enfants, et aussi parce que les hommes se remarient plus facilement que les femmes (*tableaux 2.18 et 2.19*).

### Évolution de la composition par âge des enfants dans les familles époux-épouse et monoparentales, 1961-76

La tendance de l'âge médian des enfants dans l'ensemble des familles a déjà été décrite comme étant à la baisse de 1941 à 1956, et à la hausse depuis cette date. Comme la plupart des enfants demeurent dans des familles biparentales, le niveau et le mouvement de l'âge médian des enfants dans ces familles sont très proches de ceux pour l'ensemble des familles. Par contre, l'âge médian des enfants dans les familles monoparentales a diminué de 1941 à 1961 et a légèrement augmenté après cette date, n'affichant qu'une faible fluctuation en 1971 (*graphique 2.11*).

L'âge médian des enfants dans les familles monoparentales a toujours été plus élevé que celui des enfants dans les familles biparentales, ce qui reflète les différences de la composition par âge des enfants dans ces deux types de familles. Toutefois, ces différences semblent s'atténuer, et une similarité croissante des mouvements de l'âge médian et de la composition par âge des enfants dans les familles époux-épouse et monoparentales se dégage progressivement des statistiques pertinentes des dernières années. Cette évolution est dans le sens du mouvement déjà signalé concernant la dissolution des familles à des âges plus jeunes chez les parents comme chez les enfants. Par exemple, la composition par âge des enfants dans les familles époux-épouse et monoparentales traduit les effets de la chute de la fécondité au Canada et de la réduction du nombre des enfants dans les âges les plus jeunes ces dernières années.

Néanmoins, les enfants demeurent plus âgés, de façon générale, dans les familles monoparentales que dans les familles époux-épouse, et en 1971 comme en 1976 cette tendance était plus prononcée dans les provinces de l'Atlantique et au Québec.

### Revenu des familles au Canada, 1967-76

Le revenu réel des familles de recensement au Canada s'est accru sensiblement de 1967 à 1976. Le revenu médian a augmenté de 46,6%, et le revenu moyen de 47,7%. Les familles ayant des revenus de \$10,000 ou plus, qui constituaient 54,7% de l'ensemble des familles en 1974, sont passées à 55,2% en 1975 et à 57,9% en 1976. On note également une augmentation constante de la proportion des familles dans les tranches de revenu de \$15,000 et plus entre 1971 et 1976 (*tableau 2.20*).

Cette augmentation du revenu réel de l'ensemble des familles de recensement au Canada peut être attribuée en partie à la progression des familles de deux ou plusieurs titulaires de revenu.<sup>10</sup> Il est évident que l'accroissement de l'activité féminine est également un facteur.

Depuis 1971, le revenu moyen réel augmente à peu près au même rythme pour les familles d'un, deux ou trois enfants. En 1976, il était analogue dans les trois cas, se situant aux alentours de \$13,000. Plus frappant est le fait que sur l'ensemble des familles ayant des enfants de moins de 16 ans, le revenu moyen était moins élevé chez celles qui avaient quatre enfants ou plus de moins de 16 ans au foyer pour la plupart des années entre 1971 et 1976. En d'autres mots, il existe une relation inverse entre le nombre d'enfants et le revenu (*tableau 2.21*).

Le niveau du revenu réel moyen des familles n'ayant pas d'enfants de moins de 16 ans au foyer n'était que légèrement inférieur à celui des familles ayant un, deux ou trois enfants. Ce phénomène s'explique sans doute par l'étape du cycle de vie des familles sans enfants. Même si certaines de ces familles peuvent avoir plus d'un titulaire de revenu, elles constituent un groupe de jeunes familles, qui viennent de commencer à exploiter leur potentiel salarial, et de familles âgées, dont le revenu peut également être faible parce qu'elles ont dépassé l'étape du potentiel de revenu maximal.

### Revenu des familles époux-épouse et monoparentales, 1971-76

De plus en plus on reconnaît que les ressources dont disposent les familles déterminent pour une grande part les possibilités offertes aux enfants, notamment pour ce qui concerne la préparation à la vie (par exemple, l'éducation).

De 1971 à 1976, le revenu réel moyen des familles ayant un chef féminin a fluctué aux environs de la moitié du revenu réel moyen des familles époux-épouse dont le chef était un homme âgé de moins de 45 ans, avec des enfants au foyer (*tableau 2.22*).<sup>11</sup> L'augmentation du revenu réel moyen de l'ensemble des familles ayant un chef féminin était très faible par rapport aux familles époux-épouse ayant un chef de moins de 45 ans et des enfants au foyer. En outre, il est évident que le revenu moyen des familles en dollars courants et en dollars constants (1971) est plus élevé chez les familles monoparentales dont le chef est un homme que chez celles dont le chef est une femme. Le revenu moyen des familles est demeuré le plus faible dans le cas des familles monoparentales dont le chef est une femme. C'est particulièrement le cas lorsqu'il s'agit de chefs féminins âgés de 15 à 34 ans qui sont, généralement, parents de jeunes enfants et, par nécessité, souvent les seuls gagne-pain de la famille.

Une étude récente fondée sur des estimations du revenu des familles économiques fait ressortir certains changements observés ces dernières années, jusqu'à 1977 inclusivement, dans les revenus des familles biparentales et monoparentales, ainsi que les conséquences de ces changements pour ce qui est de la situation et du bien-être des enfants à la charge des familles monoparentales au Canada, particulièrement chez celles dont le chef est une femme. Les estimations du revenu des familles pour 1977 semblent indiquer une légère amélioration chez les chefs féminins qui sont des parents uniques de familles économiques, comparativement à 1975, mais il faut de plus amples informations et plus de détails pour pouvoir déterminer s'il s'agit de l'amorce d'une tendance à la hausse, et quel sera l'aspect de cette tendance au niveau régional.<sup>12</sup>

#### Différences du revenu moyen des familles par région, 1971-76

De 1971 à 1976, le revenu moyen des familles de recensement en dollars courants et en dollars constants (1971) était le plus élevé en Ontario et en Colombie-Britannique, et le plus faible dans les provinces de l'Atlantique (*tableau 2.23*).

Parmi les trois provinces des Prairies, l'Alberta affichait le revenu moyen le plus élevé. Ce revenu était cependant plus faible qu'en Colombie-Britannique et en Ontario.

Si l'on considère les régions, les provinces de l'Atlantique avaient le pourcentage le plus élevé de familles économiques «à faible revenu» (*tableau 2.24*). On ne dispose pas d'une classification recoupée de ces données selon le sexe du chef et le nombre d'enfants à charge au foyer pour les différentes régions, mais on peut supposer que l'incidence plus élevée de «faible revenu» chez les familles dont le chef est une femme, ce qu'on a déjà observé, et chez les familles ayant un plus grand nombre d'enfants à charge au foyer est vraisemblablement plus prononcée dans les provinces de l'Atlantique que dans les autres régions.<sup>13</sup>

#### Conclusion

En général, on a montré que la plupart des Canadiens optent encore pour les formes traditionnelles de famille et, la grande majorité d'entre eux, pour la famille nucléaire constituée des deux parents et des enfants. Il s'est produit cependant une transformation progressive et perceptible de leurs attitudes et de leurs actes concernant la vocation, la continuité et la permanence de ce type de famille. Les Canadiens ne considèrent plus les liens et l'unité familiale créés par un premier mariage comme devant durer toute une vie et servir essentiellement à la procréation et à l'éducation des enfants.

En moyenne, les couples ont moins d'enfants, et de plus en plus nombreux sont ceux qui n'en ont que deux. Cela ne signifie pas qu'ils sont moins intéressés aux enfants et à l'idée de devenir parents. C'est plutôt que les décisions concernant la taille de la famille se prennent de plus en plus de façon rationnelle, en fonction d'une diversité de facteurs sociaux, économiques, démographiques, habitationnels et autres, et de priorités qui se font concurrence, ce qui détermine le nombre d'enfants que les couples canadiens estiment pouvoir élever et faire instruire confortablement.

En outre, si un mariage ne marche pas, ou s'il ne donne pas satisfaction à l'une des parties ou aux deux, il peut être volontairement dissous, même si de jeunes enfants sont en cause, et l'un des conjoints ou les deux ainsi libérés feront bien souvent l'essai d'une nouvelle union avec un autre partenaire. Par conséquent, la fréquence de la dissolution de la famille et de la formation d'une nouvelle famille a

augmenté. Comme la formation d'une nouvelle famille ne suit pas toujours la dissolution de la précédente, on observe une augmentation en valeur absolue et en valeur relative des familles monoparentales, plus particulièrement de celles dont le chef est une femme d'âge jeune ayant des enfants à charge au foyer. L'augmentation récente des parents célibataires au Canada est venue amplifier cette tendance, parce que la plupart des chefs de famille célibataires sont des femmes qui ont choisi de devenir parents et d'élever des enfants nés en dehors du mariage.

Les diverses statistiques présentées dans ce chapitre révèlent les effets et les conséquences possibles de cette évolution sur les enfants canadiens, particulièrement sur ceux qui sont à la charge des familles monoparentales, et dans différentes régions du Canada.

En termes démographiques et statistiques, les familles à faible revenu, les familles monoparentales et les familles défavorisées de quelque autre façon constituent toujours une très faible proportion de l'ensemble des familles canadiennes. Néanmoins, leurs problèmes sur le plan humain sont importants. Les psychologues, les sociologues et divers travailleurs sociaux doivent être en mesure d'examiner, d'évaluer, de traiter et de résoudre les problèmes que l'apparente augmentation soutenue de telles familles va forcément créer au niveau de l'individu, de l'unité familiale et de la collectivité.

Au Canada, un but à viser est la maximisation des «chances de vie» de nos enfants. L'existence de possibilités, et la possession des moyens économiques nécessaires pour développer leurs talents et leurs aptitudes innées ou acquises permettra aux futurs adultes de ce pays de contribuer au développement et à l'amélioration de la qualité de la vie.

#### Définitions

##### *Famille de recensement*

Des statistiques assez homogènes sur les familles canadiennes et sur les enfants de 0 à 24 ans au foyer existent depuis 1941, année où le concept de «famille de recensement» a été introduit dans le recensement du Canada. Suivant ce concept, la famille comprend généralement:

... un époux et une épouse (avec ou sans enfants célibataires, quel que soit leur âge), ou un parent unique, quel que soit son état matrimonial, avec un ou plusieurs enfants (célibataires, quel que soit leur âge), vivant dans le même logement.

Une famille où les deux conjoints ou parents sont présents est désignée «famille époux-épouse». L'expression «famille monoparentale» a été adoptée officiellement au recensement de 1976 pour décrire les familles où un seul parent est présent, qu'il s'agisse d'une personne mariée (l'autre conjoint étant absent), séparée, divorcée, veuve ou célibataire, et elle est employée ici dans ce sens.

Dans les données sur les familles de 1971 et 1976, les personnes vivant ensemble dans une union «libre» ou «consensuelle» sont considérées comme «actuellement mariées». En outre, dans la publication de 1976, l'univers des familles de recensement couvre les ménages privés au Canada seulement, et exclut celles des ménages collectifs et des ménages à l'étranger. Ce changement n'a pas affecté sensiblement la comparabilité des statistiques sur les familles et les enfants utilisées dans ce chapitre. Sauf indication contraire, les tableaux et les graphiques sont fondés sur le concept de «famille de recensement».

##### *Chef de famille de recensement*

Dans le recensement de 1976, les changements apportés à la définition de «chef de ménage» et à la préparation,

totalisation et publication des statistiques sur les «familles» ont provoqué une interruption de la série des données sur les chefs de famille. Cependant, pour pouvoir déterminer les tendances en fonction d'une base de données comparables, y compris celles de 1976, les diverses statistiques portant sur les familles ont été établies ici d'après le concept de «chef de famille» antérieur à 1976. Par conséquent, dans les tableaux et les graphiques tous les chef de famille époux-épouse où les deux conjoints sont présents sont exclusivement du sexe masculin. Et comme dans les recensements antérieurs à 1976, seules les femmes sans conjoint sont désignées chef de famille.

#### **Famille économique**

La famille économique est définie comme étant un groupe de deux personnes ou plus demeurant dans le même logement et apparentées par le sang, par alliance ou par adoption. Cette définition est la même que celle qui est utilisée dans le recensement des États-Unis.

#### **Revenu de la famille**

La Division du revenu et des dépenses des consommateurs de Statistique Canada prépare des estimations du revenu des familles pour les familles de recensement et pour les familles économiques d'après le concept de chef de famille antérieur au recensement de 1976, ce qui a facilité l'emploi dans cette étude des statistiques sur le revenu des familles provenant de l'enquête sur les finances des consommateurs.

#### **Enfants dans les familles de recensement**

Dans les publications du recensement du Canada de 1941 à 1971, on entend généralement par enfants dans les familles de recensement les fils et les filles de tous âges qui sont célibataires et qui demeurent au foyer. Les enfants non célibataires, quel que soit leur âge, ne sont pas considérés comme membres de la famille de leurs parents, même s'ils demeurent dans le même logement. Les fils et les filles non mariés de 25 ans et plus qui demeureraient au foyer à la date du recensement sont considérés comme des «enfants» dans le sens large du terme, et ne sont pris en compte que dans un petit nombre de totalisations. Dans la plupart des tableaux qui présentent des statistiques sur les enfants, il s'agit des enfants de 0 à 24 ans. Sont également comptés comme enfants les enfants adoptifs et les enfants d'un mariage antérieur, les enfants en tutelle pour lesquels il n'est pas versé de rémunération, ainsi que les pupilles de moins de 21 ans, demeurant dans le même logement.

La réévaluation des concepts, des méthodes de totalisation, des procédures de dénombrement et du champ d'observation à l'étape de la planification des statistiques du recensement de 1976 sur les familles et les enfants a entraîné un certain nombre de changements visant à améliorer la qualité de ces statistiques. Les changements conceptuels en particulier devaient assurer la cohérence entre les données sur les enfants et la signification inhérente aux concepts du recensement employés. Toutefois, ces changements n'affectent pas indûment la comparabilité, du fait surtout qu'on a utilisé ici les statistiques de 1976 concernant les enfants de 0 à 24 ans seulement, et les sous-groupes d'âge 0-5, 6-14, 15-18, et 19-24, afin de présenter une série de données valable de 1941 à 1976 inclusivement.

Un aspect important de ces données est à noter. Par définition, une famille monoparentale doit avoir un fils ou une fille célibataire demeurant au foyer. Par conséquent, les familles monoparentales n'ayant pas d'enfants de moins de 25 ans au foyer représentent essentiellement les familles dont le chef est d'un âge assez avancé et peut n'avoir pas d'enfants de moins de 25 ans, mais doit avoir au moins un fils

ou une fille célibataire âgé de 25 ans et plus demeurant au foyer, pour être classé comme chef de famille.

Des renseignements plus détaillés sur les concepts et les données peuvent être obtenus auprès du Groupe des caractéristiques sociales et du logement, et auprès de la Division du revenu et des dépenses des consommateurs, Secteur de la statistique sociale, Statistique Canada, Ottawa.

#### **Notes des renvois**

<sup>1</sup>Pour une explication de «famille de recensement», «famille économique», «chef de famille», «famille époux-épouse», «famille monoparentale», «enfants», et d'autres aspects des concepts utilisés dans ce chapitre, voir les «Définitions» ci-haut.

<sup>2</sup>Les estimations du revenu des familles de recensement et des familles économiques sont établies à partir des données de l'enquête sur les finances des consommateurs effectuée par la Division du revenu et des dépenses des consommateurs de Statistique Canada. Ce chapitre utilise les estimations du revenu jusqu'à 1976 seulement. Pour des données sur le revenu correspondantes et plus détaillées se rapportant à 1977, et une analyse de ces données, voir le Chapitre 6 de ce volume; Familles monoparentales au Canada, 1977, Division du revenu et des dépenses des consommateurs, Statistique Canada, 1979; et Revenus des familles (familles de recensement), 13-208 au catalogue, 1979.

<sup>3</sup>Ryder, Norman B., "The Reproductive Renaissance North of the Rio Grande", The Annals of the American Academy of Political and Social Science, mars 1978, Philadelphie; Easterlin, Richard, "The American Babyboom in Historical Perspective", American Economic Review, vol. 60, no 5, décembre 1951.

<sup>4</sup>Collishaw, Neil, La fécondité au Canada, Recensement du Canada 1971, 99-706 au catalogue; La statistique de l'état civil, vol. I, naissances, 84-204 au catalogue, 1975 et 1976.

<sup>5</sup>Pour une explication détaillée des raisons de ce phénomène, voir Wargon, Sylvia T., Familles et ménages au Canada, tendances démographiques récentes, Recensement du Canada 1971, étude analytique, 99-753 au catalogue.

<sup>6</sup>La prédominance croissante de la famille de deux enfants, qui ressort clairement des données du recensement sur la fécondité, n'apparaît pas de façon aussi distincte dans les données sur la famille de recensement. La raison en est que les données du recensement sur la fécondité représentent les femmes qui sont en âge d'avoir des enfants et celles qui ne le sont plus ayant déclaré sur un questionnaire de recensement le nombre d'enfants auxquels elles ont donné naissance, même si certains de ces enfants sont décédés ou demeurent ailleurs. Par contre, les statistiques concernant les familles de recensement ont été établies en fonction des caractéristiques des chefs masculins, qui sont prépondérants, ayant déclaré seulement les enfants indiqués comme membres du même ménage familial au moment du recensement fédéral.

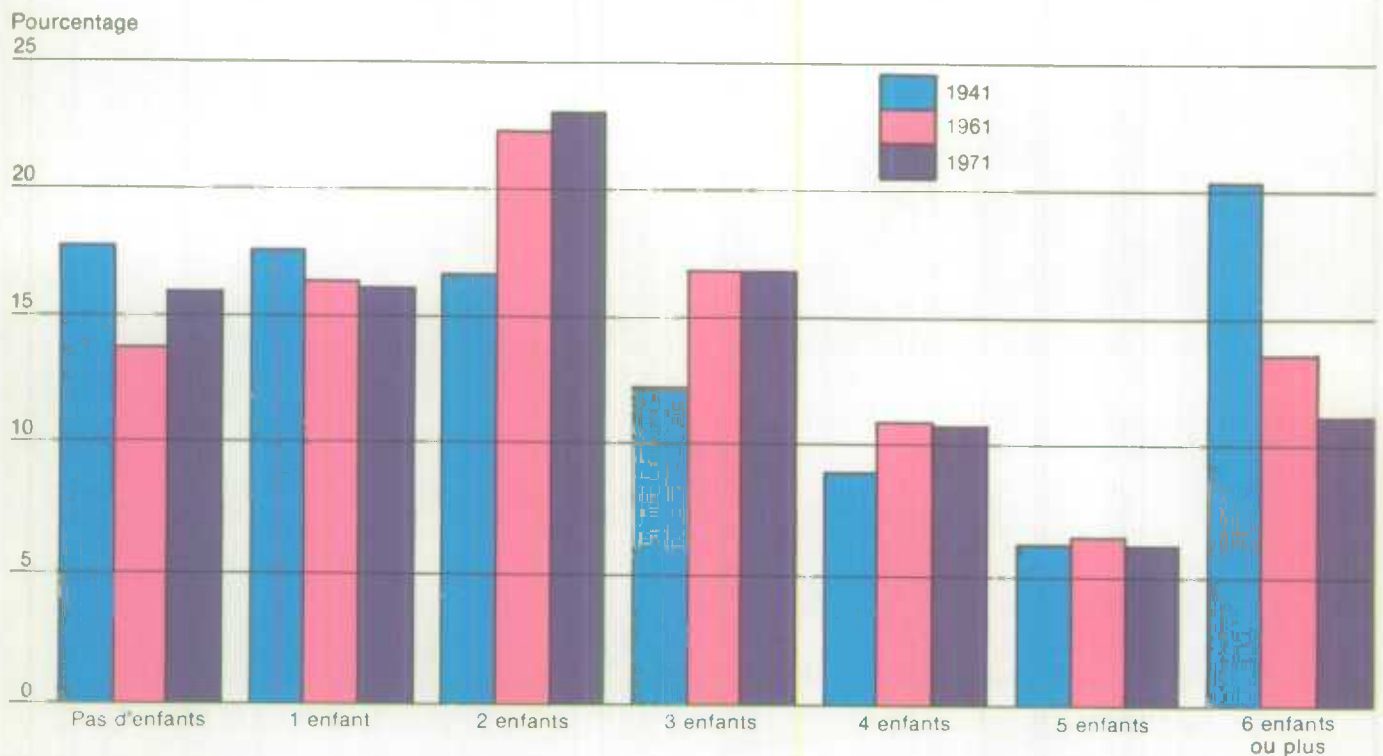
<sup>7</sup>Jusqu'en 1976 inclusivement, le questionnaire du recensement du Canada demandait des renseignements portant uniquement sur le premier mariage. Par conséquent, certaines des familles époux-épouse dénombrées étaient celles qui avaient été créées par le remariage de l'un ou des deux conjoints.

<sup>8</sup>Certaines réserves importantes s'appliquent aux statistiques sur les chefs de familles monoparentales par âge et par sexe dans les tableaux 2.13 et 2.14. Le recensement du Canada 1971 semble avoir surestimé les chefs de familles monoparentales dans les âges les plus jeunes, et particulièrement les chefs masculins. Il n'a pas été déterminé dans quelle mesure l'augmentation des chefs de familles monoparentales entre 1966 et 1971 est réelle ou intrinsèque, et quelle proportion est attribuable à cette surestimation.

<sup>9</sup>Cette tendance semble se modifier lentement. Un plus grand nombre de pères et d'enfants sont maintenant «abandonnés» par des épouses et des mères. En outre, un plus grand nombre de pères obtiennent la garde des enfants, soit par décision des tribunaux, soit parce que la mère renonce volontairement aux enfants. Dans l'ensemble, toutefois, la garde des enfants est encore accordée surtout aux mères.

## GRAPHIQUE 2.3

Répartition des femmes non célibataires par nombre d'enfants mis au monde, 1941, 1961 et 1971



Source: Recensement du Canada 1941, vol. I; Recensement du Canada 1961, 98-507 au catalogue; Recensement du Canada 1971, 93-718 au catalogue.

TABLEAU 2.4

Taux de naissances vivantes, par province, 1931-76<sup>1</sup>

	1931	1941	1951	1961	1971	1976
	<i>taux pour 100,000 personnes</i>					
Terre-Neuve	23.3	27.3	32.5	34.1	24.5	20.0
Île-du-Prince-Édouard	21.3	21.6	27.1	27.1	18.8	16.4
Nouvelle-Écosse	22.6	24.1	26.6	26.3	18.1	15.5
Nouveau-Brunswick	26.5	26.8	31.2	27.7	19.2	17.4
Québec	29.1	26.8	29.8	26.1	14.8	15.5
Ontario	20.2	19.1	25.0	25.3	16.9	14.8
Manitoba	20.5	20.3	25.7	25.3	18.2	16.4
Saskatchewan	23.1	20.6	26.1	25.9	17.3	17.3
Alberta	23.6	21.7	28.8	29.2	18.8	18.0
Colombie-Britannique	15.0	18.4	24.1	23.7	16.0	14.5
Yukon	10.0	14.4	38.0	38.1	27.5	20.6
Territoires du Nord-Ouest	15.7	26.3	40.6	48.6	37.0	27.8
Canada	23.2	22.4	27.2	26.1	16.8	15.7

<sup>1</sup>Taux de natalité pour certaines années de recensement seulement.

Source: La statistique de l'état civil, naissances, 84-504 au catalogue, 1976.

<sup>10</sup>Pour une explication des tendances récentes de la taille des familles du point de vue du revenu, voir Love, Roger: Répartition et inégalité des revenus au Canada: étude analytique du recensement, 99-755 au catalogue, et MacLeod, Neil: Incomes of single parent and multi-earner families, document de travail 7709, Direction générale de la recherche sur les politiques et de la planification à long terme, Santé nationale et Bien-être social Canada, Ottawa, 1977.

<sup>11</sup>Dans l'enquête sur les finances des consommateurs, le concept traditionnel de chef de famille employé dans les recensements antérieurs à 1976 a été retenu. Dans toutes les familles époux-épouse, l'époux, s'il est présent, est donc désigné chef de famille.

<sup>12</sup>Voir Familles monoparentales au Canada, 1977, Division du revenu et des dépenses des consommateurs, Statistique Canada, Ottawa, 1979.

<sup>13</sup>Les statistiques sur les «faibles revenus» se rapportent aux revenus intérieurs aux «seuils de faible revenu» de 1976. Cette dernière expression remplace les anciens «seuils de pauvreté» dans les données de l'enquête sur les finances des consommateurs.

**TABEAU 2.5**  
Familles de recensement par âge du chef de famille et nombre d'enfants, 1941-76

Âge du chef	Nombre d'enfants de moins de 25 ans au foyer					
	0	1	2	3	4	5 ou plus
	<i>pourcentage</i>					
<b>1941</b>						
15-34 ans	31.1	32.0	19.7	9.2	4.3	3.7
35-44 "	14.3	21.1	22.5	14.9	9.6	17.5
45-64 "	27.1	22.5	17.3	11.5	7.5	14.1
65 ans et plus	76.4	14.2	5.0	2.2	1.1	1.1
Total	31.3	23.5	17.5	10.6	6.4	10.7
<b>1951</b>						
15-34 ans	24.3	31.1	25.3	11.3	4.7	3.3
35-44 "	12.7	20.7	26.4	16.9	9.6	13.6
45-54 "	21.9	24.2	20.3	12.4	7.5	13.6
55-64 "	49.5	24.0	11.9	6.3	3.5	4.8
65 ans et plus	83.0	10.8	3.4	1.4	0.7	0.7
Total	32.3	23.5	19.8	10.9	5.8	7.8
<b>1961</b>						
15-34 ans	19.0	26.1	26.6	14.7	8.2	5.3
35-44 "	9.0	15.3	25.8	21.5	12.0	16.3
45-54 "	19.0	23.0	22.8	14.4	8.1	12.7
55-64 "	51.7	23.8	11.8	5.6	3.2	4.0
65 ans et plus	86.7	8.7	2.6	1.0	0.5	0.5
Total	29.3	20.2	20.6	13.4	7.5	8.9
<b>1971</b>						
15-34 ans	25.9	28.3	26.7	12.1	4.6	2.4
35-44 "	6.8	12.6	26.9	23.8	14.8	15.0
45-54 "	17.1	21.8	23.8	16.0	9.7	11.6
55-64 "	50.1	25.0	12.9	5.4	2.9	3.1
65 ans et plus	87.5	8.3	2.5	0.9	0.4	0.4
Total	30.5	20.5	21.3	13.4	7.3	7.1
<b>1976</b>						
15-34 ans	30.7	28.8	28.2	9.1	2.4	0.9
35-44 "	7.7	14.6	33.1	24.4	12.2	7.9
45-54 "	18.6	23.2	25.2	16.6	9.0	7.4
55-64 "	53.7	24.9	12.0	5.2	2.4	1.9
65 ans et plus	90.1	6.8	1.9	0.7	0.3	0.2
Total	33.8	21.4	23.1	12.3	5.6	3.8

Source: *Recensement du Canada 1941*, vol. V; *Recensement du Canada 1951*, vol. III; *Recensement du Canada 1961*, 93-516 au catalogue; *Recensement du Canada 1971*, 93-719 au catalogue; *Recensement du Canada 1976*, données non publiées.

**TABEAU 2.6**  
Taille moyenne de la famille de recensement, par province, 1971 et 1976

	Nombre moyen de personnes par famille		Nombre moyen d'enfants de 0 à 24 ans par famille	
	1971	1976	1971	1976
Terre-Neuve	4.4	4.0	2.4	2.0
Île-du-Prince-Édouard	4.0	3.7	2.0	1.7
Nouvelle-Écosse	3.8	3.5	1.8	1.6
Nouveau-Brunswick	4.0	3.7	2.0	1.7
Québec	3.9	3.5	1.9	1.5
Ontario	3.6	3.4	1.6	1.4
Manitoba	3.6	3.4	1.7	1.4
Saskatchewan	3.7	3.5	1.8	1.5
Alberta	3.7	3.5	1.8	1.5
Colombie-Britannique	3.5	3.3	1.6	1.3
Yukon et Territoires du Nord-Ouest	4.3	4.0	2.4	2.1
Canada	3.7	3.5	1.7	1.5

Source: *Recensement du Canada 1971*, 93-714 au catalogue; *Recensement du Canada 1976 - Familles*, 93-821 au catalogue.

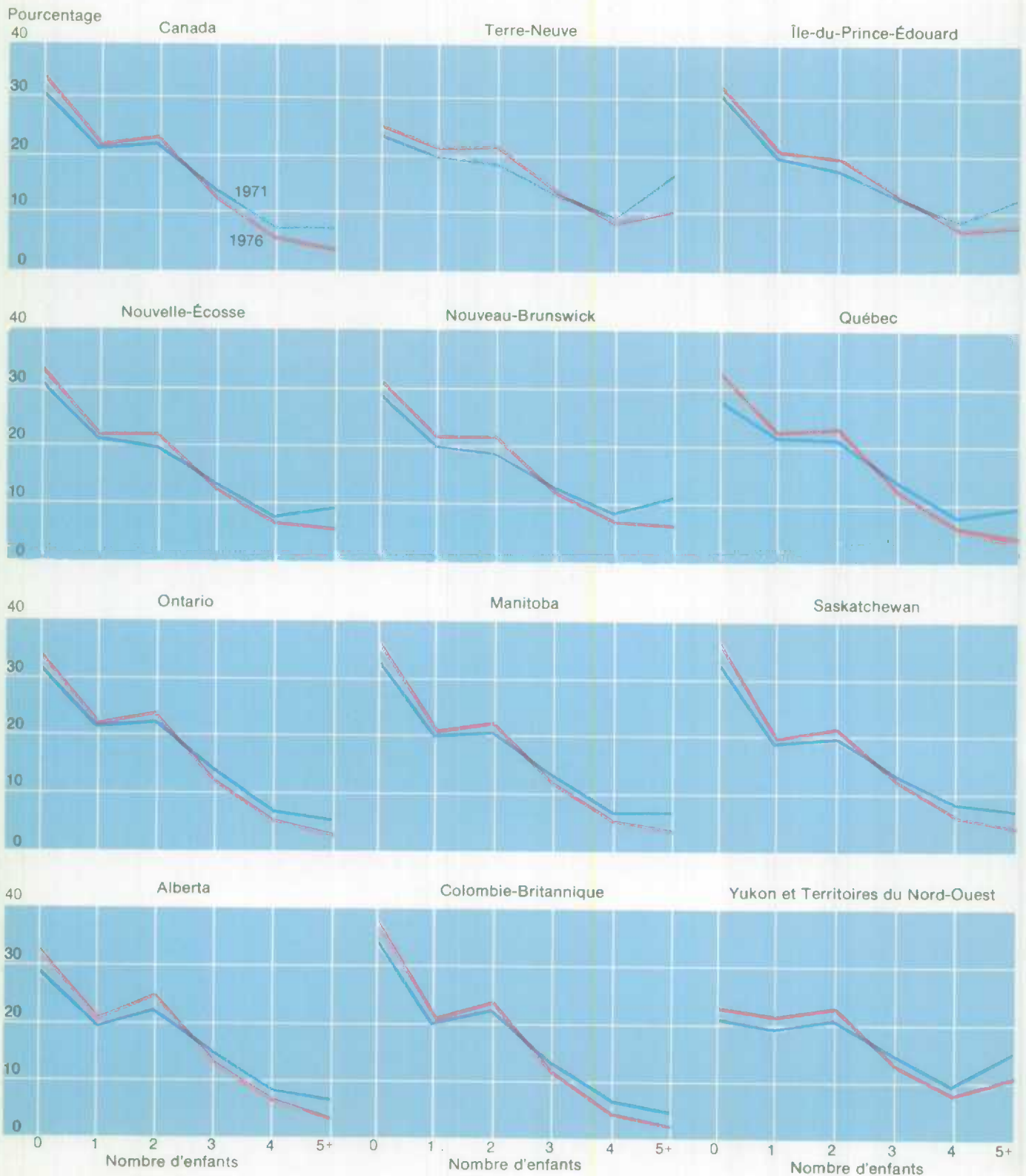
**TABEAU 2.7**  
Enfants dans les familles de recensement,<sup>1</sup> 1961-76

	1961	1966	1971	1976
	<i>milliers</i>			
Nombre d'enfants âgés de:				
moins de 6 ans	2,662	2,622	2,197	2,045
6-14 ans	3,447	3,863	4,087	3,680
15-18 ans	1,060	1,352	1,581	1,696
19-24 ans	609	819	984	1,100
Total 15-24 ans	1,669	2,171	2,565	2,795
Nombre total d'enfants	7,777	8,656	8,849	8,521
	<i>pourcentage</i>			
Proportion d'enfants âgés de:				
moins de 6 ans	34.2	30.3	24.8	24.0
6-14 ans	44.3	44.6	46.2	43.2
15-18 ans	13.6	15.6	17.9	19.9
19-24 ans	7.8	9.5	11.1	12.9
Total 15-24 ans	21.5	25.1	29.0	32.8
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

<sup>1</sup>Il s'agit des enfants âgés de moins de 25 ans demeurant au foyer.

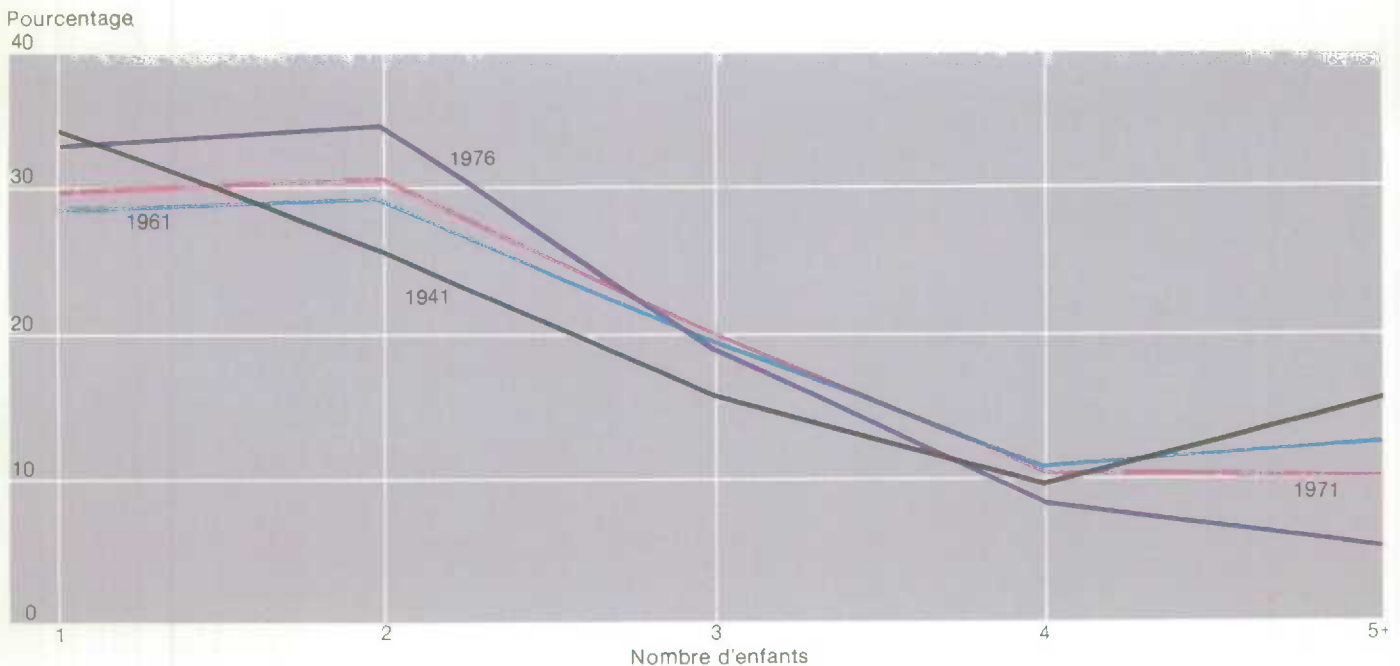
Source: *Recensement du Canada 1961*, 93-515 au catalogue; *Recensement du Canada 1966*, 93-612 au catalogue; *Recensement du Canada 1971*, 93-718 au catalogue; *Recensement du Canada 1976*, données non publiées.

**GRAPHIQUE 2.8**  
**Répartition en pourcentage des familles de recensement par nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans demeurant au foyer, par province, 1971 et 1976**



Source: Recensement du Canada 1971, 93-718 au catalogue; Recensement du Canada 1976, données non publiées.

**GRAPHIQUE 2.9**  
**Répartition des familles de recensement ayant des enfants,**  
**par nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans au demeurant au foyer, 1941-76**



Source: *Recensement du Canada 1941*, vol. V; *Recensement du Canada 1961*, 93-516 au catalogue; *Recensement du Canada 1971*, 93-718 au catalogue; *Recensement du Canada 1976*, données non publiées.

**TABEAU 2.10**  
**Chefs de famille de recensement par état matrimonial, 1941-76**

	1941	1951	1956	1961	1966	1971	1976
	<i>milliers</i>						
Chefs de famille mariés							
Actuellement mariés <sup>1</sup>	2,203	2,962	3,393	3,800	4,154	4,605	5,175
Séparés <sup>2</sup>	44	94	84	109	112	127	146
Conjoint absent	..	..	..	..	..	32	30
Total, mariés <sup>3</sup>	2,247	3,056	3,477	3,909	4,266	4,764	5,351
Veufs	225	217	217	214	227	218	230
Divorcés	33 <sup>4</sup>	10	12	16	22	57	114
Célibataires	5	5	5	9	11	37	39
Total, chefs de famille	2,510	3,287	3,712	4,147	4,526	5,076	5,734
	<i>pourcentage</i>						
Chefs de famille mariés							
Actuellement mariés <sup>1</sup>	87.8	90.1	91.4	91.6	91.8	90.7	90.3
Séparés <sup>2</sup>	1.8	2.9	2.3	2.6	2.5	2.5	2.5
Conjoint absent	..	..	..	..	..	0.6	0.5
Total, mariés <sup>3</sup>	89.5	93.0	93.7	94.2	94.3	93.9	93.3
Veufs	8.9	6.6	5.8	5.2	5.0	4.3	4.0
Divorcés	1.3 <sup>4</sup>	0.3	0.3	0.4	0.5	1.1	2.0
Célibataires	0.2	0.1	0.1	0.2	0.2	0.7	0.7
Total, chefs de famille	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

<sup>1</sup>Ce chiffre correspond au nombre des familles époux-épouse.

<sup>2</sup>Comprend les chefs dont le conjoint est absent, jusqu'à 1971.

<sup>3</sup>Comprend les chefs mariés, dont le conjoint est absent et séparés.

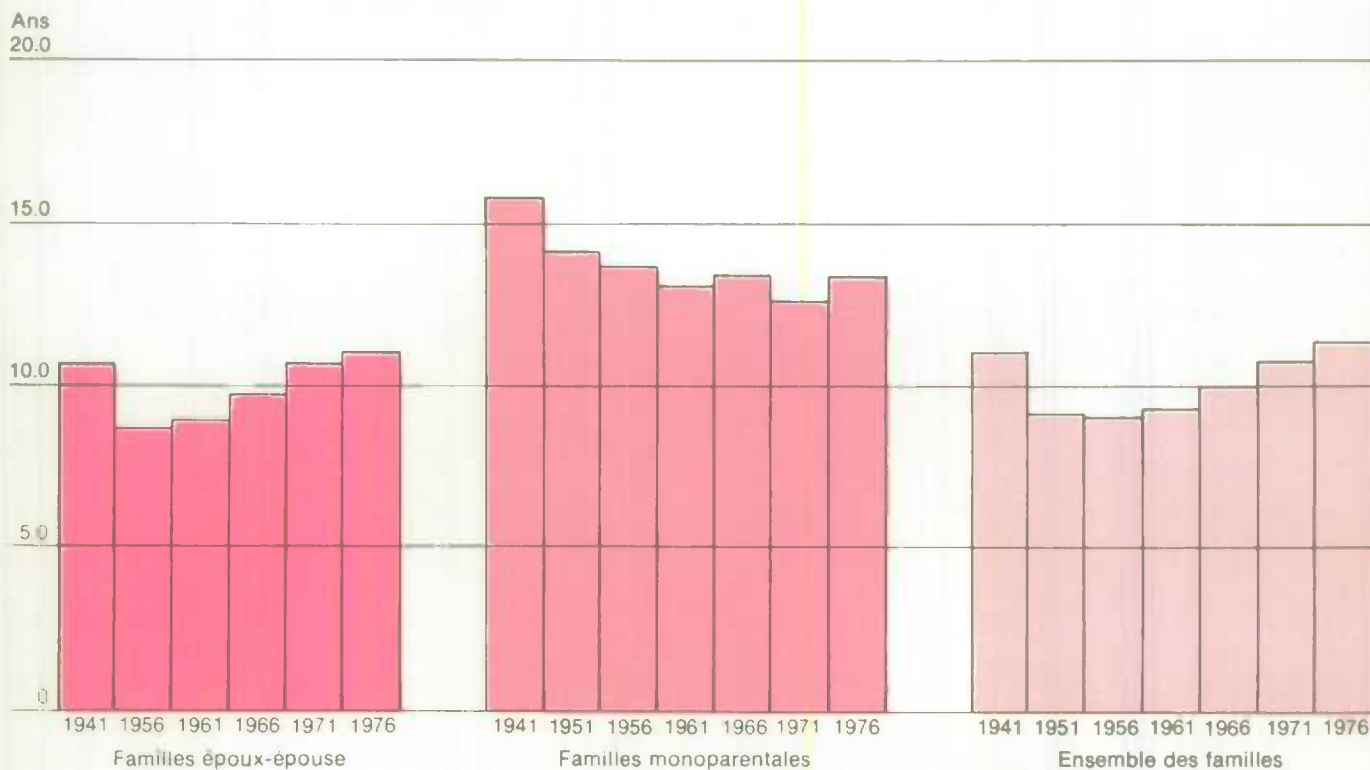
<sup>4</sup>Comprend les chefs séparés en permanence.

Source: *Recensement du Canada 1941*, vol. I; *Recensement du Canada 1951*, vol. III; *Recensement du Canada 1956*, vol. I; *Recensement du Canada 1961*, 93-516 au catalogue; *Recensement du Canada 1966*, 93-608 au catalogue; *Recensement du Canada 1971*, 93-718 au catalogue; *Recensement du Canada 1976*, 93-809 au catalogue.



GRAPHIQUE 2.11

Age médian des enfants âgés de moins de 25 ans demeurant au foyer dans les familles de recensement époux-épouse et monoparentales, 1941-76



Source: *Recensement du Canada 1941*, vol. V; *Recensement du Canada 1951*, vol. III; *Recensement du Canada 1956*, vol. I; *Recensement du Canada 1961*, 92-547 au catalogue; *Recensement du Canada 1966*, 93-812 au catalogue; *Recensement du Canada 1971*, 93-718 au catalogue; *Recensement du Canada 1976*, données non publiées.

TABLEAU 2.12

État matrimonial des conjoints au mariage, 1941-76

	Épouses				Époux			
	Célibataires	Veuves	Divorcées	Total	Célibataires	Veufs	Divorcés	Total
	<i>pourcentage</i>							
1941 <sup>1</sup>	96.3	2.7	1.0	100.0	95.2	3.7	1.0	100.0
1951	91.8	5.0	3.2	100.0	91.6	5.0	3.4	100.0
1961	91.1	5.0	3.8	100.0	91.5	4.5	3.9	100.0
1967	91.3	4.4	4.3	100.0	91.6	3.8	4.7	100.0
1968	91.3	4.4	4.4	100.0	91.6	3.7	4.7	100.0
1969	89.3	4.3	6.4	100.0	89.4	3.7	6.9	100.0
1970	88.9	4.2	6.9	100.0	88.8	3.6	7.6	100.0
1971	88.4	4.1	7.5	100.0	88.3	3.6	8.1	100.0
1972	88.4	3.9	7.7	100.0	88.1	3.5	8.5	100.0
1973	87.5	3.9	8.6	100.0	87.1	3.4	9.5	100.0
1976	84.3	3.8	11.9	100.0	83.3	3.3	13.4	100.0

<sup>1</sup>Ne comprend pas Terre-Neuve ni le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Source: *La statistique de l'état civil: mariages et divorces*, 84-205 au catalogue, 1976.

TABLEAU 2.13  
Age et sexe des parents uniques, 1941-76

	1941	1951	1961	1966	1971	1976
				<i>pourcentage</i>		
Masculin	26.3	23.0	21.6	19.2	21.0	17.0
Féminin	73.7	77.0	78.4	80.8	79.0	83.0
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Groupe d'âge:						
15-34 ans	9.3	14.0	14.3	15.3	23.5	26.3
35-44 "	14.8	16.9	18.5	19.3	21.0	21.7
45-64 "	47.3	40.3	38.9	39.9	38.3	36.7
65 ans et plus	28.6	28.8	28.3	25.6	17.1	15.1
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Parents uniques en % de l'ensemble des chefs de famille de recensement:						
Masculin	3.2	2.3	1.8	1.6	2.0	1.7
Féminin	9.0	7.6	6.6	6.6	7.5	8.1
Total	12.2	9.9	8.4	8.2	9.4	9.8
Nombre total des parents uniques <i>milliers</i>	307	326	347	372	479	559

Source: Recensement du Canada 1941, vol. I; Recensement du Canada 1951, vol. III; Recensement du Canada 1961, 93-516 au catalogue; Recensement du Canada 1971, données non publiées et Recensement du Canada 1976, 93-810 au catalogue et données non publiées.

TABLEAU 2.14  
Répartition en pourcentage des familles monoparentales par âge et sexe du chef, 1966, 1971 et 1976

	Chefs masculins			Chefs féminins			Ensemble des chefs des familles monoparentales		
	1966	1971	1976	1966	1971	1976	1966	1971	1976
Moins de 25 ans	3.4	4.3	3.4	4.2	6.6	7.1	4.0	6.1	6.5
25-34 ans	7.8	17.1	12.9	12.1	17.6	21.2	11.3	17.5	19.8
35-44 "	17.0	22.3	22.7	19.8	20.6	21.6	19.3	21.0	21.8
45-54 "	22.3	22.2	26.0	22.8	22.6	21.4	22.7	22.6	22.1
55-64 "	18.6	15.8	16.9	16.8	15.7	14.2	17.2	15.8	14.6
65 ans et plus	30.9	18.3	18.0	24.3	16.7	14.6	25.6	17.1	15.1
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source: Recensement du Canada 1966, 93-612 au catalogue; Recensement du Canada 1971, 93-721 au catalogue; Recensement du Canada 1976, 93-825 au catalogue.

TABLEAU 2.15  
Taux de divortialité par province,<sup>1</sup> 1966-77

	1966	1968	1970	1974	1976	1977
	<i>taux pour 100,000 personnes</i>					
Terre-Neuve	2.2	3.0	27.1	55.5	76.0	81.1
Île-du-Prince-Édouard	16.6	18.2	59.1	82.3	98.1	113.1
Nouvelle-Écosse	53.7	64.8	105.2	195.6	211.6	215.7
Nouveau-Brunswick	25.1	22.9	61.6	114.1	138.5	140.0
Québec	17.1	10.2	80.9	200.1	243.6	230.8
Ontario	58.9	69.3	164.9	188.7	224.9	235.7
Manitoba	54.4	47.9	125.5	177.6	190.0	202.2
Saskatchewan	33.6	40.0	92.6	114.6	131.0	157.4
Alberta	107.1	125.7	236.4	288.6	309.9	307.6
Colombie-Britannique	113.4	110.8	240.2	285.6	333.7	330.4
Yukon	146.0	200.0	241.2	237.1	194.0	194.4
Territoires du Nord-Ouest	10.4	36.7	51.5	157.3		
Canada	51.2	54.8	139.8	200.6	235.8	237.7

<sup>1</sup>Les lois sur le divorce ont été libéralisées au Canada en 1968.

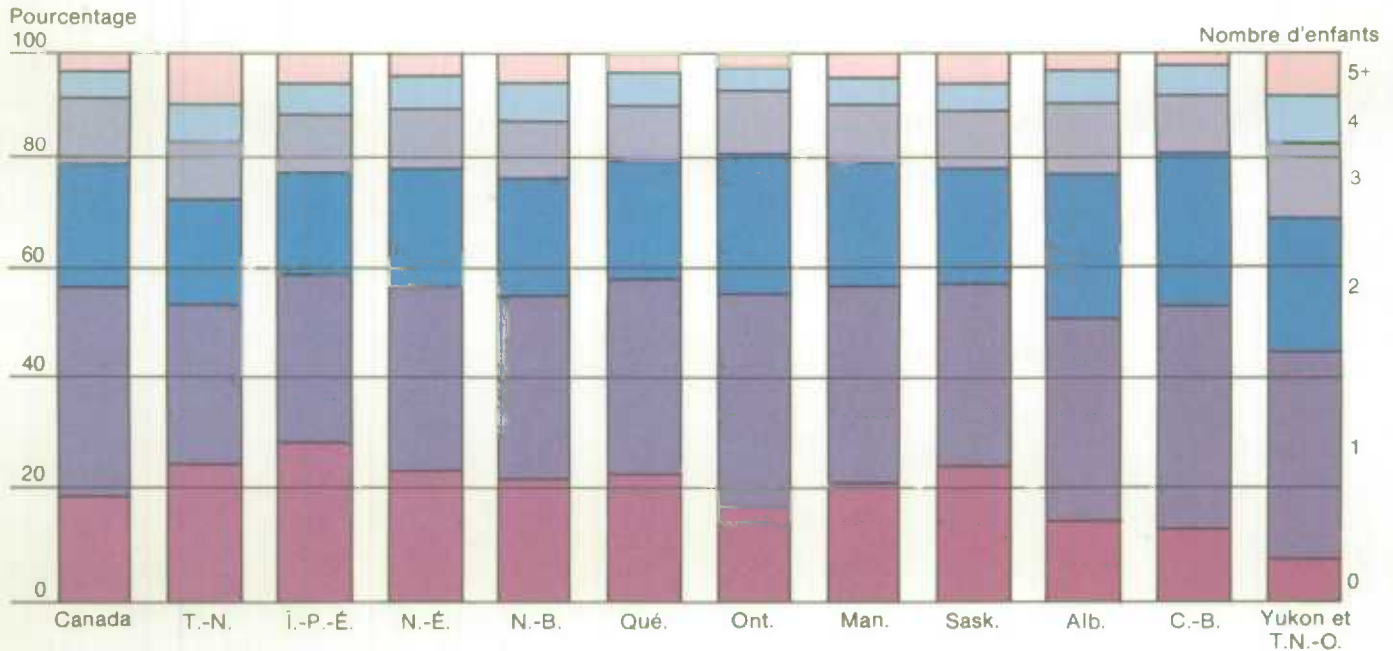
Source: *La statistique de l'état civil: mariages et divorces*, 84-205 au catalogue, 1976.

TABLEAU 2.16  
Répartition des familles époux-épouse et monoparentales par nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans demeurant au foyer, 1971 et 1976

	Nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans demeurant au foyer						Total
	Aucun	1	2	3	4	5 ou plus	
	<i>pourcentage</i>						
Familles époux-épouse							
1971	31.7	19.1	21.2	13.5	7.4	7.1	100.0
1976	35.4	19.7	23.1	12.4	5.6	3.8	100.0
Familles monoparentales							
1971	19.0	34.4	21.8	12.0	6.3	6.5	100.0
1976	18.8	37.3	23.6	11.4	5.1	3.8	100.0
Ensemble des familles							
1971	30.5	20.5	21.3	13.4	7.3	7.1	100.0
1976	33.8	21.4	23.1	12.3	5.6	3.8	100.0

Source: *Recensement du Canada 1971*, 93-720 et 93-721 au catalogue; et *Recensement du Canada 1976*, données non publiées.

GRAPHIQUE 2.17  
Répartition des familles monoparentales par nombre d'enfants âgés  
de moins de 25 ans demeurant au foyer, par province, 1976



Source: Recensement du Canada 1976, données non publiées.

TABLEAU 2.18  
Répartition des enfants demeurant dans les familles époux-épouse et monoparentales, par état matrimonial et sexe des  
chefs de familles monoparentales, 1931-76<sup>1</sup>

	1931	1941	1951	1956	1961	1966	1971	1976
	<i>pourcentage</i>							
Familles époux-épouse	88.1	90.2	92.0	93.4	93.6	93.3	90.4	89.5
Familles monoparentales:								
Chef masculin								
Marié	0.8	0.4	0.6	0.7	0.7	0.5	1.0	0.8
Veuf	2.8	2.1	1.1	0.8	0.6	0.6	0.6	0.5
Divorcé	..	0.2 <sup>2</sup>	—	0.1	0.1	0.1	0.2	0.3
Célibataire	..	—	—	—	—	—	0.3	0.1
Total	3.6	2.7	1.8	1.6	1.4	1.2	2.1	1.7
Chef féminin								
Marié	1.9	1.2	2.5	1.7	2.1	2.2	3.1	3.3
Veuf	6.3	4.6	3.4	2.9	2.6	2.7	2.9	2.7
Divorcé	0.1	1.0 <sup>2</sup>	0.2	0.2	0.3	0.4	1.0	2.2
Célibataire	..	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.5	0.6
Total	8.3	6.9	6.2	4.9	5.0	5.5	7.5	8.8
Ensemble des familles monoparentales	11.9	9.6	8.0	6.6	6.4	6.7	9.6	10.5
Ensemble des familles	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

<sup>1</sup>Terre-Neuve comprise en 1951; Yukon et Territoires du Nord-Ouest compris en 1961.

<sup>2</sup>Les chefs divorcés comprennent ceux qui sont séparés en permanence.

Source: Recensement du Canada 1931, vol. V, Recensement du Canada 1941, vol. I, et vol. V, Recensement du Canada 1951, vol. III, Recensement du Canada 1956, vol. I; Recensement du Canada 1961, 93-516 au catalogue; Recensement du Canada 1966, 93-612 au catalogue; Recensement du Canada 1971, 93-721 au catalogue; Recensement du Canada 1976, 93-825 au catalogue et données non publiées.

TABLEAU 2.19  
Divorces par nombre d'enfants à charge et par personne ou organisme en ayant obtenu la garde, 1973-76

	1973	1974	1975	1976				
	<i>pourcentage</i>							
Nombre d'enfants à charge:								
Aucun	43.4	41.3	42.4	44.3				
1 enfant	22.4	22.8	22.7	22.6				
2 enfants	18.6	19.6	19.7	19.4				
3 enfants	9.2	9.7	9.2	8.7				
4 enfants	4.1	4.1	3.8	3.3				
5 enfants ou plus	2.3	2.5	2.2	1.7				
Total	100.0	100.0	100.0	100.0				
Nombre total d'enfants	36,704	45,019	50,611	54,207				
	Demandeur							
	Époux		Épouse		Époux		Épouse	
	<i>pourcentage</i>							
Garde confiée:								
Au demandeur	37.2	88.4	35.3	87.7	35.8	88.2	38.2	89.7
Au défendeur	46.1	5.3	48.4	5.8	51.1	6.4	50.7	6.1
A une autre personne ou à un organisme	0.5	0.3	0.7	0.4	0.6	0.4	0.4	0.3
Aucun jugement concernant la garde	16.2	6.0	15.5	6.2	12.5	5.0	10.6	3.8
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

Source: *La statistique de l'état civil, mariages et divorces*, 84-205 au catalogue, 1976.

TABLEAU 2.20  
Répartition en pourcentage des familles de recensement par tranche de revenu, et revenu moyen et médian des familles de recensement, en dollars constants (1971), 1967-76

	1967	1969	1971	1972	1973	1974	1975	1976
	<i>pourcentage</i>							
Tranche de revenu:								
Moins de \$3,000	10.9	10.5	9.8	8.3	7.2	6.0	6.1	5.6
\$ 3,000-\$ 4,999	14.0	13.4	11.9	11.5	10.7	10.3	10.4	10.7
\$ 5,000-\$ 6,999	18.0	14.9	12.5	11.5	11.0	10.2	9.6	9.2
\$ 7,000-\$ 9,999	27.3	25.3	22.2	21.4	21.0	19.1	18.9	16.6
\$10,000-\$11,999	11.6	12.9	13.8	14.4	13.6	14.2	13.2	12.3
\$12,000-\$14,999	9.2	11.4	14.0	15.4	15.5	16.7	16.3	16.1
\$15,000-\$19,999	5.8	7.3	10.3	11.1	13.3	14.5	15.5	16.8
\$20,000 et plus	3.1	4.6	5.6	6.5	7.8	9.3	10.2	12.7
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Revenu moyen \$	8,515	9,282	10,113	10,528	11,047	11,682	11,818	12,576
Revenu médian \$	7,689	8,292	9,121	9,668	10,035	10,654	10,747	11,270

Source: *Revenus des familles (familles de recensement)*, 13-208 au catalogue, 1976.

TABLEAU 2.21  
Revenu moyen en dollars courants et en dollars constants (1971) des familles de recensement, par nombre d'enfants de moins de 16 ans, 1971-76

	Pas d'enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants ou plus
<i>dollars courants</i>					
1971	9,838	10,312	10,443	10,384	9,913
1972	10,686	11,216	11,243	12,273	10,332
1973	11,970	12,683	13,134	12,993	11,950
1974	13,969	14,475	15,044	16,495	15,130
1975	15,626	16,313	17,376	17,730	16,211
1976	17,837	19,449	19,437	19,543	18,456
<i>dollars constants (1971)</i>					
1971	9,838	10,312	10,443	10,384	9,913
1972	10,197	10,792	10,728	11,711	9,859
1973	10,621	11,254	11,654	11,529	10,603
1974	11,175	11,580	12,035	13,196	12,104
1975	11,282	11,778	12,546	12,801	11,705
1976	11,979	13,062	13,054	13,125	12,395

Source: *Revenus des familles (familles de recensement)*, 13-208 au catalogue, 1971-76.

TABLEAU 2.22  
Revenu moyen des familles époux-épouse (par cycle de vie de la famille) et monoparentales en dollars courants et constants (1971), 1971-76

	Ensemble des familles époux-épouse	Age du chef, familles époux-épouse				Familles monoparentales		
		Moins de 45 ans		45 ans et plus		Total	Chef féminin	
		Sans enfants <sup>1</sup>	Avec enfants	Sans enfants <sup>1</sup>	Avec enfants <sup>1</sup>			
1971	Dollars courants	10,511	10,876	10,537	9,775	11,549	5,935	5,486
	Dollars constants (1971)	10,511	10,876	10,537	9,775	11,549	5,935	5,486
1972	Dollars courants	11,462	11,739	11,531	10,584	12,846	6,535	6,074
	Dollars constants (1971)	10,937	11,201	11,003	10,099	12,258	6,236	5,796
1973	Dollars courants	12,922	13,218	13,015	11,786	14,804	7,502	6,686
	Dollars constants (1971)	11,466	11,728	11,548	10,458	13,136	6,657	5,933
1974	Dollars courants	15,205	14,861	15,383	14,030	17,539	8,145	7,554
	Dollars constants (1971)	12,164	11,889	12,306	11,224	14,031	6,516	6,043
1975	Dollars courants	17,032	16,907	17,295	15,423	20,109	9,437	8,528
	Dollars constants (1971)	12,297	12,207	12,487	11,136	14,519	6,814	6,157
1976	Dollars courants	19,540	19,854	19,942	17,414	22,954	9,997	8,976
	Dollars constants (1971)	13,123	13,334	13,393	11,695	15,416	6,714	6,028

<sup>1</sup>Il s'agit des enfants âgés de moins de 16 ans.

Source: *Revenus des familles (familles de recensement)*, 13-208 au catalogue, 1971-76.

TABLEAU 2.23  
Revenu moyen des familles de recensement en dollars courants et constants (1971), par région, 1971-76

	Canada	Provinces de l'Atlantique	Québec	Ontario	Provinces des Prairies	Colombie-Britannique
1971 Dollars courants	10,113	7,505	9,713	11,154	9,222	10,989
Dollars constants (1971)	10,113	7,505	9,713	11,154	9,222	10,989
1972 Dollars courants	11,036	8,665	10,620	12,052	10,382	11,391
Dollars constants (1971)	10,531	8,268	10,134	11,500	9,906	10,869
1973 Dollars courants	12,454	9,501	11,799	13,612	11,651	13,678
Dollars constants (1971)	11,051	8,430	10,469	12,078	10,338	12,137
1974 Dollars courants	14,603	11,191	13,666	15,848	14,643	15,275
Dollars constants (1971)	11,682	8,953	10,933	12,678	11,714	12,220
1975 Dollars courants	16,368	12,909	15,273	17,772	16,059	17,520
Dollars constants (1971)	11,818	9,321	11,027	12,832	11,595	12,650
1976 Dollars courants	18,714	14,680	18,020	19,793	18,522	20,473
Dollars constants (1971)	12,568	9,859	12,102	13,293	12,439	13,749

Source: *Revenus des familles (familles de recensement)*, 13-208 au catalogue, 1971-76.

TABLEAU 2.24  
Incidence de faible revenu dans les familles économiques, par région, sexe du chef de famille et nombre d'enfants de moins de 16 ans demeurant au foyer, 1976

	Pourcentage de familles au-dessous des nouveaux seuils de faible revenu, 1976
Région:	
Provinces de l'Atlantique	14.1
Québec	12.1
Ontario	9.7
Provinces des Prairies	11.4
Colombie-Britannique	11.0
Sexe du chef de famille:	
Masculin	8.2
Féminin	42.8
Nombre d'enfants de moins de 16 ans demeurant au foyer:	
Aucun	10.0
1 enfant	10.5
2 enfants	11.5
3 enfants	14.4
4 enfants ou plus	18.1

Source: *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu*, 13-207 au catalogue, 1976.





Santé



## Tableaux, graphiques et cartes

Tableau	3.1	Litres d'alcool absolu consommés par personne âgée de 15 ans et plus, selon la province, 1967-77	52	Graphique	3.22	Participation à des sports ou activités physiques par province, février 1978	61
Tableau	3.2	Usage des boissons alcooliques par les personnes âgées de 15 ans et plus, 1976	52	Tableau	3.23	Réponses à la question: «Si vous vous comparez à d'autres personnes de votre âge, diriez-vous que vous êtes — plus en forme; — moins en forme; — à peu près aussi en forme?»	61
Tableau	3.3	Caractéristiques des consommateurs d'alcool âgés de 15 ans et plus, 1976	53	Tableau	3.24	Journées d'hospitalisation par principales causes, 1976	62
Graphique	3.4	Consommation annuelle d'alcool absolu par personne dans certains pays, 1950-76	53	Graphique	3.25	Usage de la ceinture de sécurité observé parmi les conducteurs, par province, 1977	63
Tableau	3.5	Ampleur estimée de l'alcoolisme, 1965-76	53	Tableau	3.26	Morts violentes de personnes âgées de moins de 15 ans, par cause, 1965-77	63
Tableau	3.6	Décès prématurés et années potentielles de vie perdues par suite d'un usage dangereux de l'alcool, 1977	54	Graphique	3.27	Taux pour 100,000 personnes de cas déclarés de syphilis et de gonorrhé, 1950-78	65
Tableau	3.7	Résultats d'une enquête de la route visant à déterminer l'ampleur de la conduite automobile après consommation d'alcool, 1974	54	Graphique	3.28	Taux de suicide par âge et sexe, 1977	65
Tableau	3.8	Conduite avec facultés affaiblies, infractions déclarées par la police, par province, 1966-77	55	Graphique	3.29	Taux de suicide par sexe, 1921-77	66
Graphique	3.9	Pourcentage de fumeurs de cigarettes par âge et sexe, 1977	55	Tableau	3.30	Certaines statistiques de l'hygiène mentale, 1961-76	66
Graphique	3.10	Pourcentage de fumeurs de cigarettes habituels par groupe d'âge et sexe, 1965-77	56	Graphique	3.31	Premières admissions et réadmissions dans les établissements psychiatriques par principales causes, 1976	67
Tableau	3.11	Décès par suite de maladies associées à l'usage du tabac, par sexe, 1961-77	56	Tableau	3.32	Décès attribuables aux maladies des artères, aux ulcères et à l'hypertension, 1969-77	67
Tableau	3.12	Nombre de nouveaux cas de cancer du poumon, 1961-77	57	Tableau	3.33	Accidents du travail, 1969-77	68
Tableau	3.13	Décès et années potentielles de vie perdues (apvp) attribuables à l'usage du tabac, entre 1 et 70 ans, 1977	57	Tableau	3.34	Principales causes de décès, par sexe, 1977	68
Tableau	3.14	Usagers de stupéfiants illicites signalés pour la première fois au Bureau des drogues dangereuses, 1973, 1975 et 1977	57	Tableau	3.35	Anomalies congénitales du nouveau-né, 1976	68
Graphique	3.15	Proportion d'élèves au Canada ayant déclaré avoir fait usage de drogues en 1976	58	Graphique	3.36	Répartition des dépenses de santé au Canada, 1976	69
Tableau	3.16	Pourcentage de la population faisant usage de médicaments vendus sans prescription, par province, 1973	58	Tableau	3.37	Estimations partielles, coût direct et indirect de certains problèmes de santé, Ontario, 1971	70
Tableau	3.17	Radiations des hôpitaux et décès dus aux effets nocifs de certains groupes de médicaments, 19671-77	58			Affaiblissement des facultés parmi les conducteurs blessés mortellement, 1976	43
Tableau	3.18	Taux de criminalité relativement à la drogue, 1969-77	58			Anciens fumeurs habituels de cigarettes	44
Tableau	3.19	Consommation apparente d'aliments par personne, 1965-77	59			Pourcentage d'élèves de l'Ontario ayant fait usage de drogues au moins une fois dans les 12 mois précédent l'enquête, 1977	45
Tableau	3.20	Contribution à l'apport total de calories par les glucides, les liquides et les protéines contenus dans les aliments disponibles pour la consommation, 1935-77	59			Radiations de personnes hospitalisées pour avitaminose et autres carences alimentaires	46
Graphique	3.21	Participation à des sports ou activités physiques par âge et sexe, février 1978	60			Cas d'enfants maltraités signalés par les Sociétés d'aide à l'enfance en Ontario	47
						Nombre de visites dans les établissements psychiatriques et les dispensaires d'hygiène mentale en 1976	48
						Total des dépenses de santé au Canada et aux États-Unis	49

# Santé

Chapitre rédigé par David Brusegard,  
Bureau du conseiller supérieur en intégration,  
Statistique Canada, Ottawa.

Comme ce serait simple si le bacille de Koch était l'unique cause de la tuberculose, la graisse animale l'unique cause des affections coronariennes, ou l'usage du tabac l'unique cause du cancer du poumon. Ce modèle est cependant beaucoup trop simpliste pour expliquer adéquatement la maladie ou l'absence de maladie. Nous avons tous inhalé le bacille de Koch: quelques-uns seulement ont été atteints de tuberculose; la majorité d'entre nous mangeons de grandes quantités de graisses animales: nombreux sont ceux qui échapperont à une affection coronarienne grave. Certains d'entre nous, qui ne fument pourtant pas, mourront du cancer du poumon.<sup>1</sup>

A partir du moment où l'homme a pu identifier les causes des maladies comme étant des bactéries, il a pu abandonner les anciennes théories qui attribuaient la maladie au destin, aux vapeurs sanguines ou aux esprits mauvais. Il est certain que cette idée est à la source de notre ferme conviction que chaque maladie ou problème de santé a «une cause», que HOMME plus MICROBE D'UNE MALADIE égale HOMME MALADE. Bien souvent il n'existe pas de «cause» simple, unique, qui, si elle est présente, provoque systématiquement une maladie. Les bacilles de Koch sont effectivement à l'origine de la tuberculose, mais la seule inhalation de ce bacille ne suffit pas pour faire apparaître la maladie. Il existe de nombreuses causes telles que la malnutrition ou le stress qui peuvent aggraver la maladie et accroître le risque.

Ces facteurs en cause sont le produit de notre mode de vie, de notre milieu de vie et de travail, et de notre constitution génétique. Nous avons probablement échappé à la tuberculose pour un certain nombre de raisons. Il se peut qu'un facteur déterminant ait été par exemple notre immunité ou notre résistance à la maladie, ou encore la durée d'exposition aux bacilles ou la présence de grands nombres de micro-organismes alertes et virulents.

D'un autre point de vue, la distribution et la gravité de la maladie sont influencées par notre degré de stress, notre aisance matérielle, notre espace vital et notre régime alimentaire. Notre protection provient à la fois de facteurs internes et de facteurs externes.<sup>2</sup>

Implicite, nous espérons tous ne pas avoir de cancer, glisser devant une voiture hors de contrôle, ou succomber à une crise cardiaque ou une congestion cérébrale. Considérer que même si nous devons être la victime d'un incident aussi tragique nous n'aurions pas pu faire grand chose pour l'éviter traduit normalement une attitude fataliste. Cette conception passive ne tient pas compte du contrôle que nous exerçons sur notre propre vie, et de l'influence que nous avons sur notre milieu de travail et loisir. Certains cancers et certaines maladies du cœur peuvent être évités, de même que les accidents de la route provoqués par des conducteurs en état d'ébriété. Évidemment, toutes les maladies, tous les accidents ou tous les décès ne peuvent être écartés, mais un grand nombre peuvent l'être effectivement.

Les progrès à venir en matière de santé résulteront sans doute pour une bonne part des changements que nous apporterons, en tant qu'individus et en tant que société, à notre mode de vie, à nos habitudes et à notre milieu. Santé et Bien-être social Canada s'est penché sur cette vision globale des problèmes de santé. Dans une publication de Marc Lalonde intitulée *Nouvelle perspective de la santé des*

*Canadiens*,<sup>3</sup> on établit une distinction entre trois types de facteurs: risques auxquels l'individu s'expose délibérément, dangers du milieu et facteurs biologiques internes. Nous allons procéder à la description de ces trois types de facteurs, et fournir ensuite des données indiquant dans quelle mesure ils influent sur notre état de santé.

## Risques auxquels l'individu s'expose délibérément

Il s'agit ici des risques qui découlent du mode de vie de l'individu et qui peuvent être contrôlés par ce dernier:<sup>4</sup>

- a) consommation excessive d'alcool
- b) usage du tabac
- c) abus des drogues
- d) problèmes de nutrition
- e) manque d'exercice ou d'activités récréatives, surmenage
- f) négligence au volant et non-usage de la ceinture de sécurité
- g) promiscuité et négligence.

## Dangers du milieu

Outre les risques auxquels l'individu s'expose délibérément, il existe des facteurs que l'individu seul ne peut guère influencer, mais qui se rattachent au milieu, physique et social, dans lequel nous vivons et travaillons:

- a) facteurs physiques, par exemple la contamination de l'eau potable, des cours d'eau et des lacs, le déversement des eaux-vannes non traitées, la pollution atmosphérique.
- b) facteurs sociaux, notamment l'urbanisation, le surpeuplement, l'isolement social, l'inflation et le chômage, et les conditions de travail.
- c) milieu de travail, risques et pratiques pouvant entraîner des accidents, des blessures et des morts.

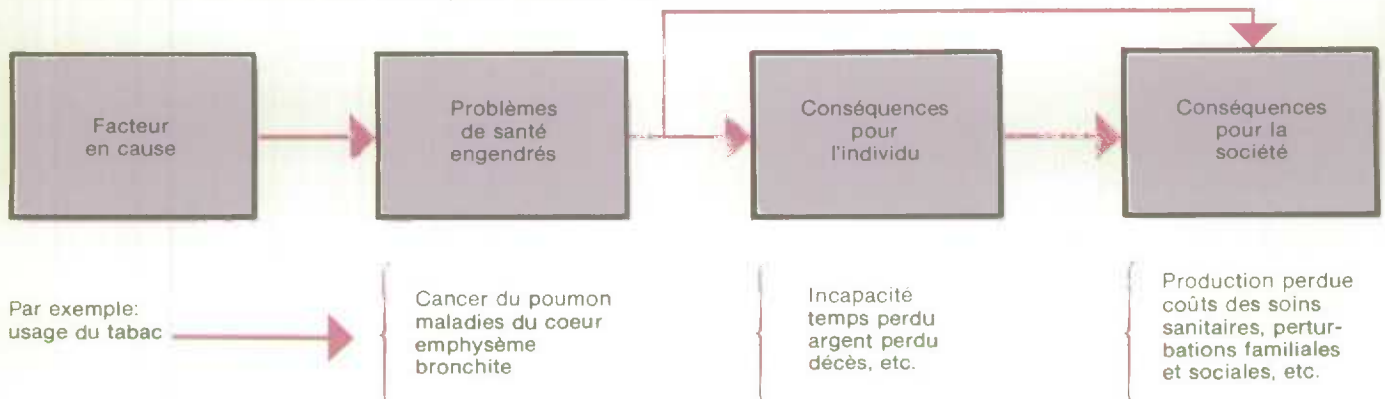
## Facteurs internes

Outre les problèmes de santé attribuables à nos propres habitudes et au milieu dans lequel nous vivons et travaillons, il existe des problèmes qui sont innés ou qui découlent de notre constitution physique. Cet état biologique peut remonter à la naissance et comprendre des défauts génétiques, des malformations ou une arriération mentale, ainsi que des faiblesses héréditaires ou des prédispositions à certaines maladies ou affections. Les différents facteurs énumérés ne contribuent pas tous dans la même mesure aux problèmes de santé. Ils interviennent dans divers nombres de cas et entraînent des problèmes de gravité variable. Nous avons voulu présenter des données sur chaque facteur énuméré, et non exclusivement sur les principaux facteurs que sont l'usage du tabac et l'alcool.

Si nous élargissons notre perspective, les problèmes de santé peuvent être envisagés non seulement du point de vue des facteurs en présence, mais également du point de vue des conséquences ultérieures. Ces problèmes débordent largement l'état de maladie effectif et ont de multiples répercussions à part le fait de cloûer une personne au lit. On peut mentionner notamment, outre la souffrance et l'incapacité de la personne malade, la perte de temps et d'argent, le bouleversement de la vie familiale, les changements concernant la situation professionnelle ou l'aptitude à occuper un emploi, et ainsi de suite. Interviennent également les coûts que la société assume collectivement, tels la plupart des coûts d'hospitalisation et d'autres services médicaux nécessaires pour le traitement de l'individu plus les coûts de

rééducation s'il y a handicap, ou le soutien complet au besoin. C'est pourquoi, au lieu de traiter exclusivement des problèmes de santé ou des états de maladie, ce chapitre tente de fournir au moins une description partielle des

relations entre les facteurs en présence, les problèmes de santé et les conséquences ultérieures. Voilà à quoi ressemble cette vision élargie présentée sous forme de diagramme:



Le diagramme est très simple, mais le principe sous-jacent est que de nombreux problèmes de santé peuvent être rattachés à des facteurs ou causes associés à notre mode de vie, à notre constitution biologique ou à notre milieu.<sup>5</sup> Et dans bien des cas il est possible de faire au moins une estimation partielle des conséquences pour l'individu et pour la société.

Parmi les facteurs qui contribuent aux problèmes de santé figure une grande proportion d'éléments humains et d'habitudes qui pourraient être modifiés, par exemple l'usage du tabac, le surmenage, le traitement inadéquat des déchets industriels, etc. La description des problèmes de santé dans ce contexte devrait faire comprendre au lecteur dans quelle mesure nos problèmes de santé sont le produit de nos propres actions et de notre civilisation.<sup>6</sup>

Il est important de se rappeler que les facteurs en présence ne vont pas nécessairement engendrer une maladie ou un problème de santé. La consommation d'alcool est agréable lorsqu'elle est modérée. C'est l'abus qui peut être à l'origine de la cirrhose du foie, mais dans l'état actuel de nos données il est presque impossible de distinguer entre l'abus et l'usage modéré. Par conséquent, les chiffres que nous présentons sur la consommation d'alcool par personne au Canada reposent sur l'hypothèse suivant laquelle une augmentation de la consommation s'accompagne généralement d'une augmentation des cas d'abus.

L'exposé détaillé des pertes économiques associées à chaque problème de santé dépasse le cadre de ce chapitre, mais on trouvera des estimations partielles relatives à certains problèmes de santé pour ce qui concerne l'Ontario.

Examinons maintenant les trois types de facteurs en présence ainsi que les problèmes de santé et les conséquences qui en découlent au moyen de données provenant de Statistique Canada et d'ailleurs. Nous allons considérer chaque type de facteur, qu'il tienne des habitudes individuelles, du milieu ou de la constitution biologique. La concentration portera sur les risques auxquels l'individu s'expose délibérément, d'une part à cause des données disponibles, et d'autre part parce que c'est ce facteur qui, du moins en théorie, est le plus susceptible de changement.

#### RISQUES AUXQUELS L'INDIVIDU S'EXPOSE

##### Abus de l'alcool

L'abus de l'alcool est un facteur qui intervient dans les cas d'alcoolisme, de cirrhose du foie, de malnutrition, d'accidents

automobiles, d'obésité, et parfois de suicide. La société se heurte à une foule de problèmes associés à l'usage et à l'abus d'une grande variété de drogues, mais l'un des plus considérables est le dommage causé par la consommation d'alcool. Dans la société occidentale, la consommation abusive d'alcool a augmenté dans des proportions alarmantes. En 1965, le nombre estimé d'alcooliques au Canada était de 283,000. En 1976, il était passé à 624,000 (*tableau 3.5*). Les décès attribuables à la cirrhose ont augmenté d'environ 250 au cours des 10 dernières années, et l'alcool est le facteur principale dans 38% des décès au volant (*tableau 3.6*).

**Consommation:** Les Canadiens ont consommé 11.9 litres d'alcool absolu par adulte en 1977, c'est-à-dire 99 litres de boissons alcooliques par adulte, dont 85% sous forme de bière, 8% sous forme de spiritueux et 6% sous forme de vin.

Si nous examinons les tendances récentes au Canada, nous constatons une augmentation soutenue de la consommation au cours des 10 dernières années. Dans l'ensemble, la consommation d'alcool absolu par personne s'est accrue de 32% depuis 1966. En outre, cette augmentation serait attribuable, du moins en partie, à la consommation accrue chez les jeunes. Par exemple, quatre enquêtes effectuées en Ontario par l'Addiction Research Foundation révèlent que, de 1968 à 1974, la proportion d'élèves qui ont déclaré avoir pris de l'alcool dans les six mois précédant l'enquête est passée de 46% à 73%. De plus, en 1974 le rapport entre les hommes et les femmes était presque à égalité.<sup>7</sup>

D'après les prévisions, la consommation d'alcool continuera d'augmenter. Par exemple, les chiffres établis par l'Addiction Research Foundation<sup>8</sup> révèlent qu'en 1984 elle atteindra 16.3 litres d'alcool absolu par adulte, soit une augmentation de 58% par rapport à 1972.

La Direction de l'usage non médical des drogues de Santé et Bien-être Canada a parrainé une étude nationale sur l'usage de l'alcool à la fin de 1976.<sup>9</sup> Dans l'ensemble, 82% des répondants avaient consommé de l'alcool à un moment ou l'autre de leur vie, et 53% en avaient consommé dans les sept jours précédant l'enquête, le nombre moyen de verres s'établissant à 6.1. La proportion de consommateurs était généralement plus élevée chez les hommes que chez les femmes (86% contre 77%) (*tableau 3.2*), et elle était plus élevée également pour ce qui est de la consommation dans la semaine précédant l'enquête (62% contre 44%).

Si nous considérons les habitudes de boire des Canadiens sur une année, 1976, nous observons que la taille de la population qui fait usage d'alcool augmente en fonction du groupe d'âge jusqu'aux environs de 20-29 ans (où plus de 90% de la population consomme de l'alcool), pour ensuite diminuer. C'est chez les personnes âgées (65 ans et plus) qu'on trouve le moins de consommateurs, mais à cause surtout du nombre relativement faible de buveurs parmi les femmes âgées (moins de 50%). La question de savoir si les 90% de la population âgée de 20 à 29 ans continueront de boire à mesure qu'ils graviront les différentes tranches d'âge demeure sans réponse. Dans l'affirmative, on peut s'attendre à d'autres problèmes de santé associés à l'usage de l'alcool.

Chez les jeunes, près de 65% de ceux qui sont âgés de 15 à 17 ans boivent dans une certaine mesure, tandis que dans le groupe de 18-19 ans la proportion est de 87%. La consommation d'alcool chez les jeunes femmes (en particulier chez celles de 18 à 19 ans) devient aussi courante que chez les hommes. D'autres données appuient l'observation que l'usage de l'alcool augmente le plus rapidement chez les jeunes adultes et chez les adolescents.<sup>10</sup>

Plusieurs autres caractéristiques socio-économiques ont pu être associées à l'usage de l'alcool. Par exemple, la proportion des usagers de l'alcool augmente en fonction du revenu, du niveau d'instruction et de la taille de la localité. En outre, la proportion est plus élevée chez les travailleurs intellectuels et les cols blancs que chez les ouvriers non spécialisés et les agriculteurs.

Les problèmes engendrés par l'usage et l'abus de l'alcool ne sont pas rares dans les pays industrialisés. Si nous comparons la consommation canadienne à celle de plusieurs autres pays, nous constatons que les Français et les Allemands de l'Ouest consomment plus de gallons d'alcool absolu par personne que nous, tandis que les Anglais semblent légèrement plus modérés (*graphique 3.4*). Les Français ont toujours été de grands consommateurs d'alcool, mais les chiffres des années 70 sont inférieurs à ceux des années 50 et du début des années 60.

**Conséquences de la consommation dangereuse d'alcool:** Les conséquences les plus évidentes sont les morts et les années de vie perdues qui en résultent. Par consommation «dangereuse» nous entendons un niveau de consommation au-delà duquel les risques de mortalité augmentent considérablement. Lorsque nous parlons d'années de vie perdues, il s'agit des années de vie perdues entre 1 et 70 ans. Par exemple, si une personne meurt à 20 ans, elle a perdu 50 années potentielles de vie. La consommation modérée d'alcool semble présenter seulement des risques modérés, mais de fortes doses sur une longue période constituent un facteur de risque dans le cas des maladies telles que la cirrhose du foie et certains cancers buccaux—cancer de la cavité buccale, du pharynx, du larynx et de l'œsophage. Les excès de courte durée ou sporadiques augmentent le risque de décès par accidents automobiles et autres accidents.

**Consommation d'alcool et conduite automobile:** Une enquête de la route effectuée par le ministère des Transports en 1974 a révélé que sur 9,000 conducteurs observés la nuit, un peu plus de 20% avaient pris de la boisson,<sup>11</sup> et près de 4% avaient leurs facultés affaiblies<sup>12</sup> (*tableau 3.7*). Ces chiffres sont probablement sous-estimés à cause de la nature de l'enquête. Cependant, ce qui est plus intéressant, et peut-être plus valable, se sont les différences entre les groupes d'âge. C'est le groupe de 0-24 ans qui compte le

### Affaiblissement des facultés parmi les conducteurs blessés mortellement<sup>1</sup> 1976

	Nombre des conducteurs blessés mortellement	Pourcentage des victimes	
		Qui avaient pris de la boisson	Dont les facultés étaient affaiblies
Conducteurs de:			
Automobiles	1,119	47	38
Camions/ camionnettes	291	49	42
Motocyclettes	153	40	29
Remorques et semi-remorques	32	25	25
Motoneiges	52	60	52

<sup>1</sup>Données réunies pour sept provinces à l'exclusion du Québec, de la Nouvelle-Écosse, de Terre-Neuve ainsi que du Yukon et des Territoire du Nord-Ouest.

Source: Fondation de recherches sur les blessures de la route au Canada, Ottawa. Les données proviennent des fichiers des coroners en chef de sept provinces.

plus grand nombre de conducteurs avec facultés affaiblies, suivi des groupes de 25-29 ans et 30-34 ans. D'après les constatations de la Fondation de recherches sur les blessures de la route au Canada, ces dernières années environ 40% des conducteurs d'automobiles et de camions tués sur la route avaient leurs facultés affaiblies au moment de l'accident (voir tableau ci-après). Ce chiffre est proche de l'estimation de Santé et Bien-être social Canada, suivant laquelle 38% des décès de la route peuvent être attribués à la consommation d'alcool (*tableau 3.6*).

Le tableau 3.6 montre que les accidents de la route dus à la consommation dangereuse d'alcool sont la cause d'un plus grand nombre de décès que toute autre maladie ou affection associée à l'alcool. La cirrhose du foie suit de près, mais elle figure pour beaucoup moins d'années potentielles de vie perdues. Cette situation provient du fait que les victimes d'accidents d'automobile, en moyenne, sont plus jeunes. En général, 44% des décès causés par les maladies ou affections énumérées dans le tableau 3.6 sont probablement dus à la consommation dangereuse d'alcool. Les chiffres de 1976 sont de 4,000 décès (6% du total durant l'année) et plus de 100,000 années de vie perdues.<sup>13</sup>

L'alcool a toujours été fortement associé à la criminalité. Sur les 4,140 meurtres déclarés par la police de 1961 à 1974, l'alcool était en cause dans 41% des cas. Lorsqu'il s'agit de viol, diverses études révèlent que l'auteur et la victime ont consommé de l'alcool dans un pourcentage élevé des cas, soit de 25 à 70%.

**Alcool et santé mentale:** L'abus de l'alcool sur une longue période entraîne des conséquences psychologiques et neurologiques, et il est difficile dans ces cas de distinguer entre la cause et les effets. Le nombre des premières admissions pour alcoolisme et psychose alcoolique a augmenté considérablement ces dernières années, passant de 7,100 en 1966 à 9,252 en 1972 et 10,486 en 1976 (8,7% de l'ensemble des premières admissions dans les établissements et quartiers psychiatriques au Canada).

Environ quatre hommes sont admis pour une femme, et l'âge médian est de 43 ans pour les premières admissions et un an de plus environ pour les réadmissions. L'âge médian des personnes radiées de l'hôpital après une première admission ou une réadmission pour psychose alcoolique est

d'environ 50 ans, soit plusieurs années de plus que pour l'alcoolisme. Les problèmes associés à l'alcool figurent pour 3% de l'ensemble des journées d'hospitalisation dans les établissements psychiatriques en 1976, les premières admissions comptant pour une proportion légèrement plus élevée que les réadmissions.

Plusieurs travaux de recherche sur le suicide indiquent que le risque est plus élevé chez les alcooliques que chez les non-alcooliques.<sup>14</sup>

#### Usage du tabac

L'usage du tabac est un facteur en cause dans certains cancers des voies buccales et respiratoires, les maladies du cœur et des vaisseaux sanguins, la bronchite chronique et l'emphysème. En 1965, 43% des adultes fumaient, mais en 1977 la proportion était tombée à 36% (*graphique 3.12*). En 1977, environ 41% des hommes et 31% des femmes âgés de plus de 15 ans fumaient la cigarette de façon habituelle. Comme la proportion de fumeuses habituelles s'accroît chez les femmes, leur part des problèmes de santé associés à l'usage du tabac se rapprochera sans doute de celle des hommes. En outre, des études<sup>15</sup> ont montré que l'usage du tabac durant la grossesse nuit au développement du fœtus, qui risque notamment d'avoir un poids faible à la naissance, et peut avoir des effets préjudiciables sur la santé et le développement de l'enfant.

La plus forte proportion de femmes qui fument se trouve dans le groupe d'âge 20-24 ans (41% en 1977), tandis qu'une tranche plus large, entre 25 et 44 ans, présente la plus forte proportion d'hommes fumeurs (47% en 1977). La diminution générale de l'usage habituel de la cigarette chez les adultes s'est accompagnée d'une diminution également chez les adolescents, de 30.5% en 1970 à 26.8% en 1977.

Les principaux risques sanitaires associés à l'usage de la cigarette sont les décès par maladies du cœur et de l'appareil circulatoire. En 1977, plus de 50,000 Canadiens sont morts d'une maladie (ischémique) du cœur; environ 20,000 avaient moins de 70 ans, et on estime que 24% environ de ces décès étaient directement attribuables à l'usage du tabac (*tableau 3.13*). Les maladies du cœur sont l'une des principales causes de décès chez les hommes de plus de 40 ans et chez les femmes de plus de 50 ans.

Au deuxième rang parmi les risques sanitaires associés à l'usage habituel de la cigarette figure le cancer du poumon. Le taux de mortalité par cancer du poumon chez les fumeurs

de cigarettes du sexe masculin est de neuf à 10 fois plus élevé que chez les non-fumeurs; lorsqu'il s'agit de gros fumeurs, le taux est au moins 20 fois plus élevé que pour les non-fumeurs. En 1977, on a enregistré 7,642 décès attribuables au cancer du poumon, soit une augmentation de 177% par rapport à 1967. Si l'on considère les décès par cancer du poumon qui surviennent avant 70 ans, 63% sont directement attribuables à l'usage du tabac. Cela représente approximativement 30,000 années de vie humaine (avant l'âge de 70 ans) perdues en un an à cause des décès associés à l'usage du tabac (*tableau 3.13*).

La consommation de tabac n'a pas diminué de façon appréciable au cours de la dernière décennie, et chez certains groupes l'usage de la cigarette augmente. La technologie a permis de réduire considérablement la quantité de goudron inhalée dans l'usage de la cigarette, ce qui devrait réduire les risques,<sup>16</sup> mais bien que les filtres retiennent le goudron, qui est probablement l'élément cancérigène, ils n'éliminent pas l'oxyde de carbone, qui est à la source d'affections psychomotrices et cardiovasculaires, et ils n'éliminent pas non plus nécessairement d'autres agents inconnus de la fumée de cigarette qui peuvent prédisposer les fumeurs à des maladies coronariennes, à une congestion cérébrale et à des maladies vasculaires périphériques. Si donc la mise au point d'un tabac non cancérigène devrait permettre de réduire l'incidence de certains cancers,<sup>17</sup> elle ne fera pas nécessairement disparaître les autres maladies attribuables à la cigarette. Les fumeurs, cependant, quelle que soit la quantité de tabac qu'ils consomment, semblent préférer les marques de cigarettes à forte teneur en goudron-nicotine.<sup>18</sup>

En outre, même si l'usage du tabac devait disparaître, le cancer du poumon demeurerait, bien que dans des proportions considérablement réduites. Au moins 15 autres facteurs ont été mis en cause, dont l'exposition à l'amiante, aux produits arsenicaux et à divers agents chimiques.

#### Drogues

Dans ce chapitre, le terme drogues est employé pour désigner un grand groupe de substances. L'alcool et le tabac sont des drogues, mais ils sont considérés à part à cause de l'ampleur de leurs effets en termes de mortalité et de maladie. L'objet qui nous intéresse ici n'est pas l'usage des drogues, qui a des effets bénéfiques multiples, mais bien le mésusage et l'abus à des fins médicales et non.

Il n'est pas possible, dans l'espace restreint dont nous disposons et dans l'état actuel des sources d'information, d'énumérer toutes les drogues qui existent et d'indiquer leur niveau de mésusage ou d'abus par la population et les conséquences qui en découlent. Pour l'instant, il faudra se contenter d'exemples de drogues dont on fait couramment abus, d'une certaine indication des quantités de ces drogues au Canada (dont toutes ne seront pas mises à mauvais usage), et d'un aperçu des conséquences observables de l'abus et du mésusage.

Il faut se rappeler qu'il n'existe pas de ligne de démarcation claire entre l'usage convenable d'une drogue et l'évolution subséquente vers l'abus, l'accoutumance et l'adonement. Le mésusage et l'abus des drogues n'est donc pas une activité très clairement définie.

**Exposition:** Au Canada, on fabrique très peu de produits pharmaceutiques, et la plupart des drogues sont importées soit sous une forme finie, soit sous forme de matières premières qui sont ultérieurement transformées en capsules. Il existe une activité illicite de traitement et de fabrication de certains types de drogues, et des drogues entrent au Canada

#### Anciens fumeurs habituels de cigarettes<sup>1</sup>

	1975	1977
<b>Hommes</b>		
Nombre	1,324,000	1,469,000
En % de l'ensemble des hommes 15 ans and plus	16.0	17.2
<b>Femmes</b>		
Nombre	633,000	839,000
En % de l'ensemble des femmes 15 ans et plus	7.5	9.5
<b>Total</b>		
Nombre	1,957,000	2,308,000
En % de l'ensemble des Canadiens 15 ans et plus	11.7	13.3

<sup>1</sup>Personnes qui fumaient de façon habituelle mais qui ont cessé.

Source: *Usage du tabac au Canada, 1977*. Direction de la promotion et de la prévention, Santé et Bien-être social Canada

illégalement. C'est pourquoi il n'est jamais possible de connaître la quantité exacte d'une drogue particulière disponible sur une période donnée. L'utilisation des chiffres de production ou de vente de drogues pour estimer la consommation présente certains risques du fait que bon nombre de pharmacies particulières au Canada sont remplies de médicaments qui n'ont pas encore été consommés.

A partir des données sur la quantité d'amphétamines disponibles pour usage médical et la quantité vendue au Canada de 1966 à 1972, la Commission Le Dain a calculé que: «La fabrication d'amphétamines pour usage thérapeutique s'est élevée à près du double de la quantité vendue aux hôpitaux et aux détaillants». La Commission conclut que l'existence d'une telle quantité résiduelle «fournit l'occasion de détournement aux divers stages de fabrication, d'épuration, d'emmagasinage et de transport».<sup>19</sup>

Les données des enquêtes sur l'usage des drogues semblent souvent ambiguës et contradictoires. A l'heure actuelle, il est difficile de faire des déclarations absolues concernant les niveaux d'usage d'une drogue particulière au Canada, à un moment quelconque. Afin de donner un aperçu de l'exposition précoce à la drogue et à la consommation de drogue, nous présentons certaines données provenant d'études indépendantes sur les élèves des écoles secondaires dans différentes régions du Canada (*graphique 3.15*).

Un certain usage de la marijuana a été déclaré par 22% des élèves. L'usage est plus marqué chez le sexe masculin et présente sans contredit un rapport avec l'année d'étude et l'âge. Seulement 6 à 7% environ des élèves utilisent des tranquillisants. La consommation est un peu plus élevée chez le sexe féminin, et elle atteint un sommet aux environs de la 10<sup>e</sup> ou 11<sup>e</sup> année. Un peu plus de 5% des élèves seulement prennent des stimulants. La consommation est également la plus élevée autour de la 10<sup>e</sup> année, puis elle diminue ensuite.

#### Pourcentage d'élèves de l'Ontario ayant fait usage de drogues au moins une fois dans les 12 mois précédant l'enquête, 1977

Type de drogue	Année scolaire			
	Sep-tième	Neu-vième	Onzième	Treizième
	<i>pourcentage</i>			
Tabac	14.1	33.3	41.1	36.7
Alcool	57.4	75.5	87.4	94.8
Cannabis	5.6	23.2	39.4	42.4
Colle	6.5	4.0	2.1	1.8
Autres solvants	12.8	6.1	2.9	2.3
Barbituriques <sup>1</sup>	6.9	14.9	20.3	16.5
Barbituriques <sup>2</sup>	2.6	7.0	9.2	5.2
Héroïne	1.7	2.7	1.4	1.8
Métamphétamines	2.7	2.8	2.6	2.9
Stimulants <sup>1</sup>	5.6	6.0	9.0	5.7
Stimulants <sup>2</sup>	3.2	9.0	9.8	6.4
Tranquillisants <sup>1</sup>	6.3	8.9	10.5	9.3
Tranquillisants <sup>2</sup>	2.1	5.5	7.0	5.6
LSD	2.5	5.8	10.7	6.5
Autres hallucinogènes	1.1	3.4	8.0	6.9
Cocaïne	2.7	4.0	3.9	4.2

<sup>1</sup>Vendus sur prescription.

<sup>2</sup>Vendus sans prescription.

Source: Smart, R.G., et Goodstadt, M.S., *Alcohol and Drug Use Among Ontario Students in 1977: Preliminary Findings*, Addiction Research Foundation, Toronto, 1977.

Si l'on considère l'Ontario seulement, le tableau ci-après donne un exposé détaillé de l'usage de diverses drogues entre la 7<sup>e</sup> et la 13<sup>e</sup> année (de 12 à 18 ans). L'alcool et le tabac mis à part, il se dégage certaines tendances bien définies. L'aspiration de colle et d'autres solvants semble un phénomène des jeunes années, et diminue après la 7<sup>e</sup> (12 ans). L'héroïne et les métamphétamines semblent constituer une proportion relativement stable du marché de la drogue, mais cette proportion est cependant assez faible. La cocaïne, par ailleurs, semble croître en popularité.

Un grand nombre d'autres drogues suivent la même courbe générale de consommation croissante jusqu'à la 11<sup>e</sup> année, pour ensuite redescendre, ce qui indique au moins une expérimentation précoce ou une grande disponibilité et une forte pression du milieu. Les drogues le plus couramment observées sont la marijuana, les barbituriques, les stimulants, les tranquillisants, ainsi que le LSD et les autres hallucinogènes. Il est impossible de savoir d'après ces données si les différences entre les habitudes de consommation sont une question de disponibilité ou de préférence. De plus, les chiffres révèlent qu'il y a eu consommation au moins une fois dans les 12 derniers mois, c'est-à-dire qu'ils confondent les cas d'essai en une seule occasion et les cas d'usage plus habituel.

A un niveau plus général que la population scolaire, il existe des informations sur le nombre d'usagers de drogues illicites connus du gouvernement. C'est seulement la pointe de l'iceberg, bien sûr, mais il est possible que de telles données soient un élément de solution dans la recherche de la tendance générale. Le nombre d'usagers de stupéfiants illicites connus du Bureau des drogues dangereuses de Santé et Bien-être social Canada s'est accru constamment au cours de la dernière décennie, pour dépasser 17,000 en 1977 (*tableau 3.16*).

Le Bureau des drogues dangereuses possède une liste des usagers connus des drogues relevant de la Loi sur les stupéfiants. Les données révèlent plusieurs tendances importantes, entre autres:

- 1) une augmentation du nombre des usagers de stupéfiants connus, entre 1956 et 1977, les plus fortes progressions étant survenues entre 1969 et 1974;
- 2) une concentration des usagers connus, particulièrement des usagers de l'héroïne, en Colombie-Britannique: 46% des usagers de stupéfiants connus demeuraient en Colombie-Britannique en 1977, et sur ce nombre, 91% étaient des usagers de l'héroïne;
- 3) le nombre d'hommes consommateurs est plus élevé que le nombre de femmes dans tous les groupes d'âge, la proportion en 1977 étant d'environ trois hommes pour une femme;
- 4) une concentration des usagers connus dans les groupes d'âge jeune: en 1977, près de 60% des usagers connus étaient âgés de 20 à 29 ans.

Si l'on examine les données du Bureau pour 1973 et 1977, on constate une diminution spectaculaire (80%) du nombre des nouveaux usagers de l'héroïne. Le nombre des nouveaux usagers de la cocaïne a augmenté considérablement entre 1973 et 1975, particulièrement en Colombie-Britannique et en Ontario, mais il a diminué par la suite. Pour ce qui est de la province où les usagers de la drogue sont les plus nombreux, il semble que la Colombie-Britannique perde du terrain.

Le tableau ci-dessus montre que 30% des élèves de la 11<sup>e</sup> année en Ontario ont déclaré avoir fait l'essai d'une forme quelconque de barbiturique. Les importations de barbituriques au Canada semblent fluctuer aux environs de

20 000 kilogrammes, mais le nombre d'empoisonnements attribuables aux barbituriques a diminué chaque année depuis 1970. Toutefois, ces drogues demeurent la principale cause de la mortalité associée à la drogue.

Les tranquillisants faibles et les sédatifs hypnotiques autres que les barbituriques sont les drogues le plus souvent en cause dans les empoisonnements, mais la mortalité attribuable directement à l'ingestion de ces substances est généralement peu élevée. Il semblerait que l'usage non médical de ces drogues s'accompagne de l'absorption abusive d'autres substances telles que l'alcool. Les empoisonnements attribuables exclusivement à ces drogues peuvent avoir été provoqués soit par un mésusage médical, soit par des tentatives non fatales d'autodestruction par des personnes qui obtiennent ces drogues à des fins médicales.

Les décès attribuables aux drogues psychothérapeutiques, qui comprennent les tranquillisants, sont moins nombreux que ceux causés par les barbituriques, mais leur nombre était à la hausse jusqu'à 1974, et il a diminué par la suite.

Un examen des infractions relatives à la drogue déclarées par la police peut donner un aperçu de l'activité concernant la consommation de drogues. Si d'une part les taux d'infraction pour ce qui est des drogues contrôlées et des drogues d'usage restreint a diminué après 1975, le taux d'adonnement aux stupéfiants opiacés (héroïne, cocaïne, etc.), par contre, a grimpé en 1977, après avoir diminué entre 1973 et 1975 (*tableau 3.20*).

Il existe des données, bien qu'elles remontent au début des années 70, sur l'usage des médicaments vendus sans prescription (par exemple l'aspirine, les comprimés pour le rhume, etc.). Ce qui est intéressant ici, c'est que la moitié des Canadiens ont déclaré avoir fait un usage quotidien d'une forme quelconque de médicaments vendus sans prescription durant le mois précédant l'enquête. Presque tous les enquêtés avaient fait usage d'une forme quelconque de médicaments obtenus sans prescription au moins une fois durant l'année (*tableau 3.16*). D'après une étude de l'Ontario portant sur 1971-72,<sup>20</sup> 58% des personnes interviewées avaient pris au moins un médicament vendu sans prescription dans les dernières 48 heures, et entre 29 et 36% avaient pris un médicament d'ordonnance. Les médicaments d'ordonnance les plus courants sont les tranquillisants et les sédatifs. Plus de 50% des usagers de ces drogues avaient plus de 50 ans, et les femmes étaient prédominantes dans tous les groupes d'âge. Les vitamines et les toniques étaient les plus couramment consommés des médicaments vendus sans prescription. Une étude de l'Organisation mondiale de la santé effectuée en 1973<sup>21</sup> a produit des chiffres un peu moins élevés: 37% avaient pris des médicaments d'ordonnance dans les dernières 48 heures, et 25% un médicament vendu sans prescription.

Les conséquences les plus graves du mésusage ou de l'abus des drogues sont résumées dans le tableau 3.17, qui donne des chiffres sur les décès causés par l'ingestion de certains types différents de drogues. Dans l'ensemble, on observe une diminution générale du nombre de décès après 1973-75, et les barbituriques demeurent la principale cause de mortalité associée à l'usage de la drogue.

Pour ce qui concerne les cas d'accoutumance à la drogue traités par les hôpitaux, le taux est à la baisse, et en 1975 il se situait à un peu moins de 15 cas pour 100,000 adultes âgés de plus de 20 ans.

Si l'on cherche à dégager une orientation globale à partir des données sur l'usage illicite de la drogue, les usagers de la drogue, les radiations des hôpitaux et les décès,

### Radiations de personnes hospitalisées pour avitaminose et autres carences alimentaires<sup>1</sup>

Groupe d'âge	1971	1973	1975	1976
0- 4 ans <sup>2</sup>	4,708	4,968	4,546	4,361
0- 1 an	3,758	3,998	3,671	3,575
5-19 ans	532	452	469	333
20-44 ans	467	423	382	422
45-74 ans	936	960	955	991
75 ans et plus	330	370	359	410
Total	6,973	7,173	6,711	6,517

<sup>1</sup>Yukon et Territoires du Nord-Ouest non compris.

<sup>2</sup>Les cas de carences alimentaires se situent pour la plupart dans la catégorie «autres carences alimentaires» (89.1% en 1976) et se produisent dans le groupe d'âge de moins de cinq ans (67.0%).

Source: *La morbidité hospitalière*, 82-206 au catalogue, 1971-76.

l'impression générale est que la situation diminue en gravité. On observe une baisse du nombre de décès, de nouveaux usagers et de personnes radiées des hôpitaux. Il est impossible de déterminer de façon certaine d'après les données présentées ici s'il s'agit simplement d'une légère fluctuation à la baisse dans le cadre d'une tendance générale à la hausse (à noter l'augmentation des infractions déclarées relativement à l'héroïne en 1977) ou d'un mouvement effectif de désaffection. Les données ne fournissent qu'une vision fragmentaire de l'usage réel.

### Nutrition

L'obésité et la malnutrition ne sont pas les seuls effets provoqués par les carences alimentaires. L'athérosclérose (durcissement des artères) et les affections coronariennes, par exemple, sont associées à une forte consommation de matières grasses.

L'enquête Nutrition Canada a estimé qu'en 1972, 1,613,000 adultes canadiens étaient obèses, 2,193,000 adultes avaient un taux élevé de cholestérol dans le sang, 1,585,000 adultes et enfants souffraient d'une carence en fer, 1,823,000 enfants et adolescents souffraient d'une carence en calcium, et 5,055,000 adultes et enfants absorbaient une quantité insuffisante de vitamine C.<sup>22</sup>

D'après les analyses actuarielles des compagnies d'assurances et d'autres études à long terme, les hommes qui ont du poids en excès seraient davantage exposés aux maladies coronariennes, mais les constatations ne sont pas absolument uniformes. L'augmentation du risque est proportionnelle au degré d'obésité et peut être due à l'accroissement de l'hypertension, de l'hyperlipidémie et de l'hyperglycémie chez les personnes souffrant d'embonpoint. La correction de l'embonpoint est importante dans le traitement de ces maladies.<sup>23</sup> Chez les hommes d'âge moyen qui souffrent sensiblement d'embonpoint, le risque de crise cardiaque fatale est environ trois fois plus élevé que chez ceux dont le poids est normal.<sup>24</sup> L'alcool contribue à l'obésité, non seulement à cause des calories qu'il contient, mais également du fait qu'il stimule indûment l'appétit.

Deux enquêtes à l'échelle nationale ont enregistré les poids des Canadiens, l'une en 1953 et l'autre en 1972.<sup>25</sup> D'après les derniers chiffres, la proportion d'obèses se situe entre 4.3% chez les hommes jeunes et 8.2% chez les hommes âgés, et entre 9.9% chez les femmes jeunes et 36.9% chez les femmes âgées. Les proportions les plus élevées se trouvent chez les femmes d'âge jeune et d'âge moyen ayant les revenus les plus faibles, et chez les hommes des tranches de revenu supérieures.



Entre 1935 et 1977, les variations les plus notables de la consommation alimentaire ont porté sur les céréales et les viandes. Au milieu des années 70, la proportion de l'absorption totale de calories par personne provenant des céréales était tombée de plus de 25% à environ 20%, et la proportion provenant des viandes avait grimpé de 12% à 18.4%. L'apport total de calories n'a guère varié durant cette période. La part des féculents a perdu six points de pourcentage, tombant de 54 à 48%. La consommation de matières grasses, par contre, qui figurait pour 34% de l'absorption quotidienne moyenne de calories, est passée à 41%. Le rapport du Comité d'étude sur le régime alimentaire et les maladies cardiovasculaires<sup>27</sup> a recommandé de réduire à 30-35 % la proportion de calories fournies par les matières grasses.

Une consommation élevée de matières grasses est une des causes de l'artériosclérose (durcissement des artères) et des maladies coronariennes. En 1977, les maladies du cœur et des artères figuraient pour 36% des décès entre 1 et 70 ans, et pour 50% si l'on considère le grand nombre de personnes de plus de 70 ans qui meurent d'une maladie cardiaque. Les crises cardiaques<sup>28</sup> sont de loin responsables du plus grand nombre des décès par maladie du cœur. Malheureusement, nous ne possédons pas d'estimations de la proportion de maladies du cœur et des vaisseaux sanguins causées par une consommation élevée de matières grasses ou par d'autres habitudes alimentaires.

#### Manque d'exercice, de récréation et surmenage

Un mode de vie sédentaire, doublé dans certains cas de surmenage, peut engendrer pour certains des problèmes de santé. L'obésité, l'hypertension, les maladies du cœur et les ulcères sont autant d'affections attribuables dans une certaine mesure à l'inactivité et au stress psychologique. Il existe des données qui indiquent que les Canadiens deviennent plus actifs. D'après les résultats des enquêtes de 1972 et 1978 sur les activités de loisir, la participation à des sports ou à des activités physiques augmente dans tous les groupes d'âge. En 1978, 47% des adultes (âgés de plus de 15 ans) avaient participé à un sport ou à une activité physique quelconque durant la semaine précédant l'enquête, au lieu de 35% en 1972.

Le graphique 3.21 fait voir une diminution progressive de la participation aux sports et aux activités physiques à mesure que l'âge augmente. Il est intéressant de noter la diminution rapide chez les adolescents. Entre 15 et 16 ans, 85% des hommes et 80% des femmes sont actifs, mais entre 17 et 19 ans, la proportion tombe à 72% chez les hommes et 58% chez les femmes. Chez les personnes âgées (plus de 65 ans), 25% des hommes et 16% des femmes sont actifs.

Il ne faut pas oublier, lorsqu'il est question de conditionnement physique et d'activité récréative, que la participation aux sports et autres activités physiques est souvent associée non seulement à l'existence d'aménagements, mais également au revenu, au niveau d'instruction et à la répartition par âge de la population. De même, ce genre de mesure de l'activité n'englobe pas l'activité au travail, et sous-estime par conséquent le niveau d'activité des Canadiens.

En 1976, on a demandé aux Canadiens d'évaluer leur propre niveau de forme physique (*tableau 3.23*). Dans la semaine précédant l'enquête, 7.7% des hommes et 10.4% des femmes ont indiqué qu'ils estimaient être moins en forme que d'autres personnes de leur âge, tandis que 7% des hommes et 8% des femmes n'avaient pu participer à un sport ou à un exercice physique à cause d'une maladie, d'un handicap, etc.

Les décès attribuables au mode de vie sédentaire et aux maladies engendrées par le stress (hypertension, ulcères, artériosclérose, congestion cérébrale et anxiété) n'ont guère varié depuis 1969 (*graphique 3.32*). Si de fait il existe une relation entre le mode de vie et ces maladies, comme les modes de vie sont très difficiles à changer et que les effets de l'inactivité et du stress mettent longtemps à se manifester, il faudra beaucoup de temps pour que l'accroissement du niveau d'activité de la population se traduise dans des mesures statistiques.

#### Négligence au volant et non-usage de la ceinture de sécurité

Suivant les déclarations de la police, les accidents de la route ont fait 5,253 morts en 1977. Les années potentielles de vie perdues à cause des accidents de la route représentent plus de 15% des années potentielles de vie perdues pour toutes les causes de décès.<sup>29</sup>

#### Hygiène sexuelle

D'après le graphique 3.27, les cas de syphilis déclarés présentent un taux stable au cours des 30 dernières années. Les cas de gonorrhée, qui ont toujours été de deux à trois fois plus nombreux que les cas de syphilis, ont augmenté de façon spectaculaire après 1968, et en 1976 leur nombre avait plus que doublé par rapport à 1968: plus de 52,000 cas. Il est difficile de déterminer si l'augmentation ultérieure à 1968 représente une augmentation des déclarations due à la libéralisation de l'opinion à l'égard des maladies vénériennes, ou à une augmentation effective du nombre des cas.

### DANGERS DU MILIEU

#### Stress physique

Un exposé sur la contamination de l'eau engendrée par le déversement de déchets et la contamination de l'air provoquée par la pollution est présenté dans le Chapitre 11 de Perspectives Canada II, qui traite de l'environnement. Nous n'avons pas pu trouver des données sur les radiations, la pollution par le bruit ou d'autres risques. A l'heure actuelle, on ne peut mesurer de façon fiable l'ampleur de la mortalité et de la morbidité associées à ce type de pollution, et dans bien des cas il est impossible d'isoler ce genre de stress d'autres causes de maladie et de décès.

#### Stress social

**Criminalité et violence:** Un regard sur les infractions signalées et les taux de criminalité concernant le meurtre, les voies de fait, le viol et l'homicide présentés dans le Chapitre 9 sur la criminalité et la justice donnera une idée de la maladie et de la mortalité infligées par des individus à d'autres individus. En 1977, plus de 600 personnes ont été assassinées au Canada, 600 tentatives de meurtre ont été enregistrées, et plus de 100,000 personnes ont déclaré avoir été victimes de voies de fait. Ces actes sont des causes de décès et de blessures qui rivalisent avec bon nombre de problèmes de santé traditionnels. La violence qui entraîne blessures et décès n'est pas seulement le fait des adultes. En 1977, 1,363 enfants âgés de moins de 15 ans sont morts par accidents, suicides ou homicides.

**Enfance maltraitée:** L'ampleur de la violence infligée aux enfants, notamment la violence physique, la négligence maternelle et la violence psychologique, est inconnue. On soupçonne qu'un nombre très faible de cas de mauvais traitement et de décès d'enfants sont signalés comme tels. Des études ont cependant été effectuées sur les enfants dont on savait qu'ils avaient été maltraités. Par exemple, entre 1957 et 1971, 132 enfants battus, provenant tous des

basses classes socio-économiques, ont été vus par le Service des consultations externes de l'Hôpital pour enfants de Winnipeg. Cet échantillon n'est pas très représentatif, et d'autres études ont montré que bon nombre de parents qui maltraitent leurs enfants appartiennent à des classes socio-économiques plus élevées. Il est intéressant d'examiner certains résultats de cette étude. On observe à partir de 1963 une forte augmentation du nombre de cas, résultat probablement de l'éducation permanente du personnel hospitalier et de l'éducation du public par la télévision et la presse. Environ 61% des enfants maltraités étaient des garçons, ce qui corrobore les constatations d'autres études, et après l'âge de trois ans le nombre de cas diminue rapidement.<sup>30</sup>

D'après un rapport de l'Ontario<sup>31</sup> (voir le tableau ci-après) produit en 1973, entre 1966 et 1970, 1,603 cas présentant une possibilité de mauvais traitement ont été signalés au Secrétariat central de l'Ontario<sup>32</sup> par les Sociétés d'aide à l'enfance. Le rapport a formulé les conclusions suivantes:

La violence physique infligée aux enfants en Ontario ne porte pas seulement sur les très jeunes enfants. Le cinquième des garçons maltraités et plus du tiers des filles maltraitées avaient entre 10 et 16 ans.

Plus du tiers des enfants n'avaient que des contusions et des marques de coups, et 10% n'avaient pas de blessures apparentes. Quinze pour cent étaient suffisamment en mauvais état pour exiger l'hospitalisation.

Le nombre des hommes dont il a été signalé et confirmé qu'ils avaient maltraité leurs enfants était plus élevé que le nombre des femmes.

Dans la plupart des cas, il s'agissait de blessures infligées involontairement par les parents naturels ou par d'autres adultes. Un usage excessif de la discipline était la cause la plus apparente et non la violence ou la négligence intentionnelle. Bon nombre d'enfants étaient victimes de voies de fait employées comme méthode d'éducation.

#### Cas d'enfants maltraités signalés par les Sociétés d'aide à l'enfance en Ontario

	Cas signalés	Décès d'enfants maltraités <sup>1</sup>
1966	225	10
1967	380	6
1968	269	6
1969	370	10
1970	359	8
Total	1,603	40

<sup>1</sup>Décès signalés au Bureau du coroner surveillant.

Source: Greenland, G., *Child Abuse in Ontario*, ministère des Services communautaires et sociaux de l'Ontario, Toronto, 1973.

Le rapport de l'Ontario présente deux estimations de l'ampleur de la violence infligée aux enfants. La première révèle que dans les régions urbaines, au moins 259 enfants sur un million de personnes sont blessés de façon accidentelle. Entre 2 et 3% de ces enfants environ sont tués chaque année, et 30% parmi les plus jeunes demeurent handicapés, physiquement ou mentalement, de façon permanente. Cette estimation découle d'une étude sur l'enfance maltraitée effectuée à Denver, au Colorado, par R. Helfer, spécialiste américain respecté en la matière. A son avis, ces tristes statistiques s'appliquent également au Canada. Dans une

deuxième source, *The Battered Child in Canada*,<sup>33</sup> Mary Van Stolk présente une estimation un peu plus conservatrice, soit 225 cas pour un million de personnes. Elle conclut qu'en Ontario la violence infligée aux enfants peut produire chaque année 1,718 cas de blessures, et de 34 à 52 décès. Le rapport de l'Ontario signale que ces estimations sont de beaucoup supérieures au nombre des cas officiellement déclarés. Par exemple, dans la province, en 1970, seulement huit décès et 397 cas de blessures ont été officiellement attribués à de mauvais traitements.

#### Certaines conséquences directes du stress social—suicides et affections mentales<sup>34</sup>

**Suicides:** Malgré tout ce qui a été écrit au sujet du suicide, il n'existe toujours pas de formule simple qui explique pourquoi les gens cherchent à s'enlever la vie. Le suicide est à la hausse, et les tentatives de suicide, du moins dans le groupe d'âge de 20 à 29 ans, a presque triplé depuis 1960.

A l'appui de la possibilité que le suicide soit engendré par le stress, on constate que les personnes veuves et divorcées se situent toujours dans les groupes où le risque est élevé. Les taux de suicide sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes dans une proportion de près de 3 contre 1, mais la tentative de suicide semble deux fois plus fréquente chez les femmes que chez les hommes. On constate également que les taux de suicide chez les femmes sont beaucoup moins fortement associés aux étapes du cycle de vie, ce qui reflète peut-être une répartition plus uniforme des situations de stress dans le cycle de vie global de la femme.

**Hygiène mentale:** Les établissements psychiatriques (qui comprennent les hôpitaux pour maladies mentales et les quartiers psychiatriques des hôpitaux généraux) ont enregistré plus de 120,000 admissions en 1976, et 2,100 décès. Il s'agissait dans la moitié des cas de personnes admises pour la première fois. Si l'on fait le total, le temps passé dans ces établissements en 1976 représentait 35,127 années de vie.

En général, un Canadien sur huit est hospitalisé pour maladie mentale au moins une fois dans sa vie. Le nombre total des journées d'hospitalisation pour maladie mentale est plus élevé que pour tout autre problème de santé traité dans les hôpitaux. En 1976, il était de 23,774,752 contre 38,136,206 pour tous les autres problèmes de santé.

#### Nombre de visites dans les établissements psychiatriques et les dispensaires d'hygiène mentale en 1976

Adultes	
Malades externes	743,212
Malades internes	117,739
Enfants	
Malades externes	151,684
Malades internes	9,545
Nombre de malades en consultation de jour ou de nuit	
Malades externes	33,595
Malades internes	5,401
Nombre de visites de jour ou de nuit	382,268

Source: Division de la santé, Section des hôpitaux, Statistique Cana4 da, données non publiées.

#### Conditions de travail

Il est difficile de se soustraire aux conséquences des dangers que présente le milieu de travail, ou d'ignorer les victimes d'un travail long ou ardu. Les accidents du travail

ont fait 1,036,000 victimes au Canada en 1977, dont près de 500,000 ont été handicapées<sup>35</sup> et 900 tuées, soit plus de 10 accidents pour 100 travailleurs, et il s'agit probablement d'une sous-estimation du fait qu'il est fondé exclusivement sur les accidents couverts par les Commissions de réparation des accidents du travail. Sur le nombre total des personnes tuées dans des accidents industriels au cours des 10 dernières années, 90% étaient des hommes et environ 17% avaient moins de 25 ans.

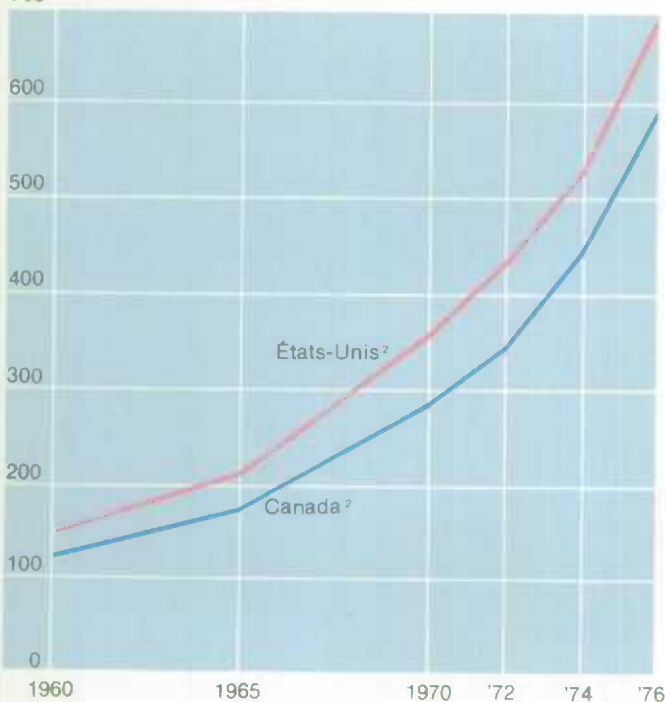
Outre les accidents qui blessent ou qui tuent sur le coup, il y a les risques professionnels qui n'agissent pas aussi rapidement mais qui sont tout aussi désastreux et tout aussi mortels. L'exposition à des substances toxiques ou dangereuses sur de longues périodes engendre des maladies industrielles dont il est impossible de déterminer l'ampleur (maladies respiratoires comme certains types de cancer du poumon, silicose<sup>36</sup>, amiantose, et perte de l'ouïe).

Il faut très longtemps avant qu'une maladie industrielle se déclare. Par exemple, si l'on considère les 21 cas de silicose découverts parmi les mineurs d'uranium en 1974, il s'est écoulé en moyenne 24 ans entre le moment où les victimes ont respiré de la poussière de silice pour la première fois et le moment où l'on a diagnostiqué la maladie.<sup>37</sup> Comme les travailleurs se déplacent d'un emploi à un autre, l'exposition à un risque professionnel ne se produit pas nécessairement dans une même province pour un type de travail donné, ou dans un même genre de lieu de travail. Souvent, les habitudes telles que l'usage du tabac peuvent modifier et augmenter la possibilité d'apparition d'une maladie industrielle.

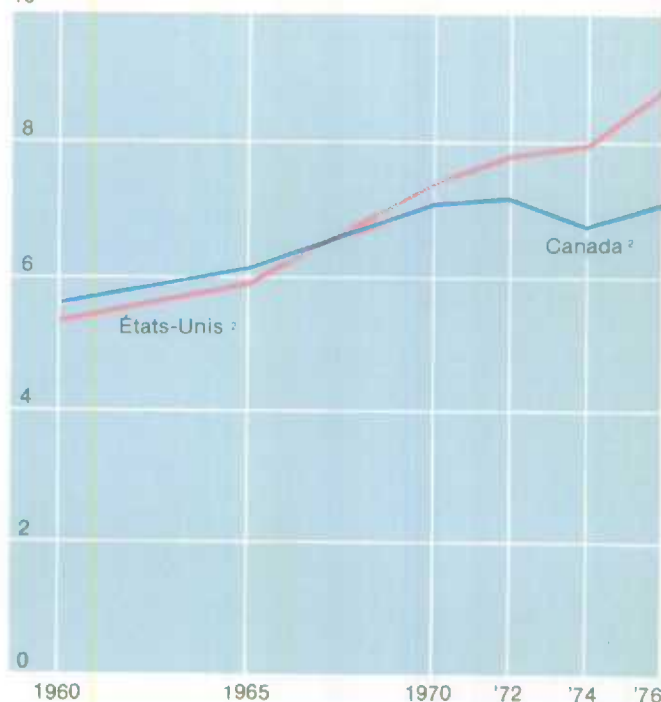
Les effets chroniques de quelques substances telles que la silice en suspension, le plomb et l'amiante sont relativement bien connus, mais pour la grande majorité des agents chimiques employés dans le milieu de travail, il existe très

### Total des dépenses de santé au Canada et aux États-Unis

Dollars courants par personne :  
700



Pourcentage du produit national brut  
10



<sup>1</sup>Les estimations de la population canadienne se rapportent au 1<sup>er</sup> juillet.

<sup>2</sup>Les chiffres de 1976 sont provisoires.

Source: Division de l'économie et de la statistique (Santé), Santé et Bien-être social Canada.

peu de données qui permettent d'établir avec précision l'éventail de leurs effets à long terme sur les humains.

Le lieu de travail n'est pas le seul endroit qui présente des dangers. Presque toutes les personnes sont exposées à l'amiante provenant des sècheurs à cheveux et des garnitures de freins. L'amiante est un agent cancérigène bien déterminé lorsqu'il est inhalé par des humains.<sup>38</sup> Il n'existe pas de données sur l'ampleur des concentrations et de l'exposition à des substances toxiques telles que l'amiante, les radiations et le plomb, parce que nous venons à peine de nous rendre compte du dommage causé aux humains par

l'exposition à de telles substances ou conditions. L'idée de mesurer la population exposée aux radiations est extrêmement difficile à réaliser puisqu'il suffit d'appliquer les mesures de sécurité nécessaires aux usines nucléaires et aux lieux d'entreposage des matières radioactives pour que la population exposée soit théoriquement nulle. La question se complique encore davantage du fait que la simple exposition ne suffit pas en soi à provoquer immédiatement des problèmes de santé. De faibles niveaux d'exposition, ou de faibles doses de substances toxiques, ne nuisent pas nécessairement à l'individu, et dans certains cas ils peuvent

être bénéfiques. De plus, il est presque impossible de savoir dans quelle mesure les membres des familles des travailleurs d'une industrie manipulant des substances toxiques sont effectivement exposés à des niveaux dangereux de ces matières que le travailleur transporte sur ses vêtements et sur son corps lorsqu'il rentre chez lui.

### État de santé et travail

S'il y a des personnes qui contractent des problèmes de santé au travail, d'autres, à cause d'un mauvais état de santé, ne peuvent pas obtenir de travail ou continuer à travailler comme elles le voudraient, ou se rendre à leur travail.

Les estimations de l'enquête de 1978 sur la population active effectuée par Statistique Canada font ressortir plusieurs cas intéressants à cet égard: 269,000 Canadiens parmi ceux qui ont abandonné le marché du travail au cours des cinq dernières années avaient quitté leur dernier emploi pour cause de maladie; 45,000 étaient en chômage et avaient également quitté leur dernier emploi pour cause de maladie; et 23,000 travaillaient à temps partiel et non à temps plein à cause d'une maladie antérieure ou actuelle.

Ce n'est là évidemment qu'une vue partielle de la relation entre l'état de santé et le travail. Dans quelle mesure la retraite précoce est imposée par la maladie ou combien de personnes travaillent à des emplois qui ne leur plaisent pas ou qui ne leur conviennent pas à cause de problèmes de santé ou d'handicaps antérieurs ou actuels, ce sont des faits que nous ignorons pour l'instant. Une des questions de l'enquête de 1976 sur le milieu de travail était la suivante: «Avez-vous déjà eu des problèmes de santé qui limitaient le genre de travail ou la quantité de travail que vous pouviez faire?» Quatorze pour cent des personnes ayant quatre enfants et des revenus supérieurs à \$12,000<sup>39</sup> en 1976 ont répondu oui, comparativement à 22% de ceux dont les revenus étaient inférieurs à ce chiffre.

Les données de l'enquête sur la population active pour 1976 révèlent que sur les 9,572,000 personnes occupées, 7.2% étaient absentes au cours d'une semaine moyenne (161,269 pour cause de maladie). C'est donc dire que 1.7% sont absentes à un moment quelconque au cours d'une semaine donnée à cause d'une maladie signalée.

### FACTEURS BIOLOGIQUES

Les effets de notre constitution biologique se manifestent sous forme de faiblesses ou de forces héréditaires, de défauts génétiques ou d'anomalies congénitales, de différences sexuelles et de conséquences au niveau du vieillissement. Les facteurs internes contribuent également au cancer, aux maladies cardiaques et aux troubles mentaux. Bon nombre de ces prédispositions et de ces effets ne sont pas mesurables ou peuvent difficilement être isolés statistiquement. Ce que nous avons présenté, à titre de description minimale de cet aspect de nos problèmes de santé, ce sont des données sur les 20 principales anomalies congénitales, qui ont affecté près de 2.2% de l'ensemble des naissances vivantes en 1976 (*tableau 3.35*).

### Coûts

Nous ne cherchons pas ici à mettre l'accent sur l'ensemble des dépenses de santé au Canada, mais sur celles qui sont associées aux problèmes, mentionnés ci-haut, qu'il est possible de prévenir et qui sont normalement attribuables en partie à l'individu lui-même. C'est là une entreprise de taille étant donné que l'état actuel des données sur les dépenses de santé ne permet pas un tel niveau de détail. Nous avons donc décidé de réunir des estimations partielles relative-

ment à certaines maladies produites pour la province de l'Ontario, qui se rapportent à 1971<sup>40</sup> et se situent dans le contexte actuel de la répartition des dépenses nationales de santé par catégorie pour 1976 (*graphique 3.36*).

À l'échelle nationale, nous avons dépensé \$13.5 milliards au titre des soins de santé en 1976. Ce montant correspond à \$590 par personne et, si l'on tient compte de l'inflation, il est d'environ 200% plus élevé que le chiffre de 1960. Plus de la moitié des dépenses de santé (54%) ont été affectées aux soins dans les établissements, et le reste aux services professionnels (22%), médicaments et appareils (12%) et autres activités dont la recherche (12%). Cette dernière figurait pour moins de 1% des dépenses.

Ce qui est important dans le tableau 3.37 sur les estimations partielles des pertes économiques<sup>41</sup> pour l'Ontario (1971), ce n'est pas nécessairement le nombre de dollars attribué à chaque maladie ou affection, mais les différences entre les coûts directs et les coûts indirects suivant le problème de santé dont il s'agit et la proportion des pertes économiques totales attribuable à chaque problème.

Les problèmes de santé énumérés sont ceux où nous pouvons exercer un certain contrôle, et même réduire le risque personnel. Ces problèmes figurent pour près de 40% des dépenses de santé estimées directes et indirectes en Ontario. Les cinq problèmes les plus coûteux sont: (1) accidents, empoisonnements et traumatismes; (2) infarctus aigu du myocarde; (3) autres maladies ischémiques du cœur; (4) autres maladies vasculaires cérébrales; et (5) cancer de la trachée, des bronches et du poumon. Si nous ne faisons pas de distinction entre les différentes maladies du cœur et des vaisseaux sanguins, ce groupe intervient pour 43% des coûts estimés à l'égard des problèmes énumérés dans le tableau 3.37, et 16.8% du total des coûts estimés pour l'ensemble des problèmes de santé en Ontario.

Les coûts indirects les plus élevés (perte de gains attribuable à la maladie et au décès précoce) concernent: infarctus aigu du myocarde, cirrhose du foie, hémorragie cérébrale, cancer de la trachée, des bronches et des poumons, et accidents, empoisonnements et traumatismes.

Si l'on considère les principales causes de décès en 1977, les maladies du cœur et des vaisseaux sanguins figurent en tête, suivies du cancer et des accidents, empoisonnements et traumatismes. Les plus longs séjours dans les hôpitaux généraux et spécialisés sont associés à une forme quelconque de maladie du cœur et des vaisseaux sanguins et aux accidents. Outre le fait d'indiquer la position prédominante des maladies du cœur et des vaisseaux sanguins, du point de vue du coût, des journées perdues et des décès, les données présentées devraient faire ressortir l'ampleur de notre aptitude à l'autodestruction.

### Notes techniques

Bon nombre des données sur les problèmes de santé présentées dans ce chapitre portent sur les décès, à moins qu'il soit indiqué qu'il s'agisse d'accidents ou de blessures provoquant incapacité, ou de nouveaux cas d'une maladie ou affection. C'est donc dire que seule la conséquence la plus grave d'un problème de santé est normalement retenue, le décès. Lorsqu'une maladie ou affection non fatale est exclue de la description statistique d'un problème de santé, il existe une sous-estimation considérable de l'incidence réelle du problème, et donc une sous-estimation des conséquences ou du stress attribuable à divers facteurs par exemple l'usage du tabac ou la pollution atmosphérique.

En outre, il est souvent difficile de déterminer la population exposée, c'est-à-dire les personnes qui risquent

le plus d'être affectées par un facteur particulier. Par exemple, les taux de mortalité par cirrhose du foie sont calculés en utilisant comme dénominateur la population totale, parce que nous sommes incapables d'isoler ceux qui sont le plus fortement exposés, c'est-à-dire les gros buveurs. Les taux de mortalité ou de morbidité exprimés par rapport à l'ensemble de la population sous-estiment en général la concentration des effets du facteur en cause sur des segments plus restreints de la population.

Les données utilisées dans ce chapitre proviennent d'une grande variété de sources: recherches individuelles, fichiers de données administratives, enquêtes ménages, etc. C'est donc dire que la qualité et la fiabilité des chiffres dans les différents tableaux, et parfois à l'intérieur d'une même représentation, varient énormément. Comme nous avons jugé qu'il était impossible d'attribuer un niveau de fiabilité à chaque représentation, nous conseillons fortement au lecteur de noter les sources des données qu'il trouve intéressantes, et de se souvenir au moins que les représentations qui utilisent des sources différentes ou des échantillons de faible envergure qui ne sont pas à l'échelle du pays sont généralement moins fiables que celles qui utilisent des données provenant d'une même source, ou des données obtenues au moyen de grands échantillons nationaux.

#### Definitions

**Maladie coronarienne:** Épaississement anormal de la paroi interne des artères qui amènent le sang au muscle cardiaque. Le canal interne de ces artères se rétrécit et l'arrivée du sang au muscle cardiaque est réduite.

**Artériosclérose:** Couramment appelée durcissement des artères.

**Athérosclérose:** Forme très courante d'artériosclérose où des dépôts de plaques jaunâtres (athéromes) contenant du cholestérol, des matières lipidiques et des lipophages se forment dans l'intima et dans la média interne des artères de fort et de moyen calibre.

**Maladie vasculaire cérébrale:** Maladie des vaisseaux sanguins affectant le cerveau.

**Maladie cardiovasculaire:** Maladie des vaisseaux sanguins.

**Infarctus du myocarde:** La lésion ou la mort d'une région du muscle cardiaque (myocarde) provoquée par la réduction de l'arrivée du sang dans cette région.

**Crise cardiaque:** Affection aiguë provoquée par l'oblitération soudaine d'une des artères coronaires qui amènent le sang au muscle cardiaque.

**Maladie ischémique du cœur:** Maladie du cœur causée par la diminution de l'apport sanguin dans une partie du corps, par suite d'une contraction fonctionnelle ou de l'obstruction d'un vaisseau sanguin.

**Congestion cérébrale:** Également appelée accident vasculaire cérébral. Insuffisance de l'alimentation sanguine dans une partie du cerveau, causée généralement par l'obstruction de la circulation.

**Cancer:** Terme général désignant plus de 100 maladies caractérisées par une croissance anormale et incontrôlée des cellules. La masse tumorale ainsi formée peut envahir ou détruire les tissus normaux avoisinants. Les cellules cancéreuses de la tumeur peuvent se déplacer dans le sang ou la lymphe (liquide clair dans lequel baignent les cellules de l'organisme) et donner naissance à de nouveaux cancers dans d'autres parties du corps.

**Cancérogène:** Toute substance qui provoque le cancer.

**Cirrhose:** Inflammation du foie associée au remplacement des cellules du foie par un tissu fibreux. La circulation du sang dans le foie peut être obstruée par la cirrhose.

#### Dépression psychotique:

**Dépression:** Syndrome psychiatrique caractérisé par la tendance au pessimisme, le fléchissement des fonctions psychomotrices, l'insomnie et la perte de poids, parfois associé à des sentiments de culpabilité et à des problèmes somatiques, souvent de proportions trompeuses.

**Psychose:** Terme général désignant un trouble mental quelconque d'origine organique ou affective caractérisé par la désintégration de la personnalité et la perte de contact avec la réalité, souvent accompagné d'images incohérentes, d'hallucinations et d'illusions.

**Méto mphétamine:** Peut désigner également n'importe quelle drogue de la catégorie des amphétamines.

#### Notes des renvois

<sup>1</sup>Morgan, R.W., Prospects for Preventive Medicine, *Conseil économique de l'Ontario, Toronto, 1977.*

<sup>2</sup>Ibid.

<sup>3</sup>Lalonde, Marc, Nouvelle perspective de la santé des Canadiens, *Santé et Bien-être social Canada, Ottawa, 1974.*

<sup>4</sup>On peut soutenir qu'au départ le choix de fumer est fortement influencé par les pressions du milieu et par le fait même ne constitue pas une simple question de choix. De la même manière, les personnes qui sont de gros consommateurs d'alcool, de tabac ou de drogue peuvent ne pas avoir le même facilité de choix que les usagers modérés. Néanmoins, si l'état de santé doit être amélioré par des choix individuels, il faut considérer ces cas comme étant des cas plus difficiles à résoudre positivement, mais qui en définitive dépendent du comportement de la personne qui a le problème, quelle que soit la qualité d'aide qu'elle reçoit. <sup>5</sup>Pour une analyse plus approfondie voir Audy, J.R., "Measurement and Diagnosis of Health", dans *Environmental Essays on the Planet as a Home*, Sheperd, P. et McKinlen, D., *réd. en chef, Houghton Mifflin Co., Boston, 1971*; Lalonde, Marc, *op. cit.*, et Brusegard, D.A., "What Should Social Indicators Indicate", *Proceedings of the American Statistical Association, 1978.*

<sup>6</sup>La façon dont sont traités nos problèmes de santé dépend également de nous, suivant que nous demandions de l'aide ou non, que nous nous adressions à un endroit ou à un autre pour obtenir cette aide, suivant que nous cherchions à poser notre propre diagnostic et à déterminer nos propres besoins thérapeutiques. Cet aspect n'est pas traité ici, mais il pourrait l'être dans un prochain volume.

<sup>7</sup>Addiction Research Foundation, *Annual Report, Toronto, 1978.*

<sup>8</sup>Schmidt, Wolfgang, "Public Health Perspectives on Alcohol Problems with Specific Reference to Canada", *Revue canadienne de santé publique, volume 68, septembre-octobre 1977.*

<sup>9</sup>L'enquête a été effectuée dans les mois de novembre et décembre par *The Canadian Facts Monitor*. Cette enquête est menée tous les mois avec un échantillon de 2,000 sujets, et aux fins de la recherche sur la consommation d'alcool on a réuni les données des deux mois. Ont été exclus de l'enquête les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon, les régions les moins accessibles et les moins densément peuplées de chaque province, les pensionnaires d'institutions, les habitants des camps de bûcherons et de mineurs, les membres des Forces armées ne demeurant pas au foyer, les personnes demeurant dans les réserves indiennes, et les itinérants n'ayant pas de lieu de résidence habituelle. Le groupe exclu représente environ 7% de la population canadienne.

<sup>10</sup>Pour plus de renseignements, voir *Rootman, Irving*, *Distribution of Alcohol Consumption in Canada: With Reference to women in Childbearing Ages*, document de recherche ERD-78-156, *Direction de l'usage non médical des drogues, Santé et Bien-être social Canada, 1978.*

<sup>11</sup>Bakal, D., Milstein, S. et Rootman, I., "Trends in Drug Use Among Rural Students in Alberta: 1971-1974", *Canadian Mental Health, novembre-décembre 1975*; Russel, J. et Hollander, M., *Drug Use Among Vancouver Secondary School Students: Summary of Findings, 1970 and 1974*, rapport inédit, *Narcotic Addiction Foundation of British Columbia, Vancouver, C.-B., 1974*; et Smart, R. et Fejer, D., *Changes in Drug Use in Toronto High School Students Between 1972 and 1974*, rapport inédit, étude no 631, *Addiction Research Foundation of Ontario, Toronto, Ontario, 1974.*

<sup>12</sup>Les personnes ayant un niveau d'alcool dans le sang de 0.015% ou plus.

<sup>13</sup>Les personnes ayant un niveau d'alcool dans le sang de 0.095% ou plus. A noter que la limite légale au Canada est actuellement de 0.080%.

<sup>14</sup>Ces données sont des estimations établies par les chercheurs de *Santé et Bien-être social Canada*, et les chiffres présentés sont en fait les points milieu d'un ensemble de moyennes. Ainsi, 68% est le point milieu d'un éventail de 58% à 77%. L'utilisation de l'éventail traduitrait mieux le manque de connaissances sûres et de données sur cette question; cependant, les proportions globales et l'ordre par rang se dégagent plus facilement lorsqu'on utilise seulement les points milieu comme dans le tableau 3.6. Pour des calculs détaillés voir: Ouellet, B., Romeder, J.M., et Lance, J.M., "Premature Mortality Attributable to Smoking and Hazardous Drinking", *American Journal of Epidemiology, vol. 109, no 4, 1979.*

<sup>15</sup>Whitehead, P.C., "Alcoholism and Suicide: Some Theoretical and Empirical Perspectives", *International Journal of Addiction, no 7, 1972.*

<sup>16</sup>Meyer, M.B. et Comstock, G.W., "Commentary—Maternal Cigarette Smoking and Perinatal Mortality", *American Journal of Epidemiology, vol. 96, no 1, juillet 1972*; Underwood, P., Hester, L.L., Laflitte, T. et Gregg, K.V., "The Relationship of Smoking to the Outcome of Pregnancy", *American Journal of Obstetrics and Gynecology, vol. 91, no 2, janvier 1965*; Zabriskie, J.R., "Effect of Cigarette Smoking During Pregnancy—Study of 2000 Cases", *Obstetrics and Gynecology, vol. 21, no 4, avril 1963.*

<sup>17</sup>Wald, N.N., "Mortality from Lung Cancer and Coronary Heart Disease in Relation to Changes in Smoking Habits", *The Lancet, 1976.*

<sup>18</sup>Morgan, R.W., *op. cit.*

<sup>19</sup>Usage du tabac au Canada, *Direction de la promotion et de la prévention, Santé et Bien-être social Canada, 1977.*

<sup>20</sup>Le Dain, G., Rapport final de la Commission d'enquête sur l'usage des drogues à des fins non médicales, *Ottawa, 1973.*

<sup>21</sup>Cheiton, C., Spitzer, W.O., Roberts, R.S., et Delmore, I., "Patterns of Medical Drug Use: A Community Focus", *Journal de l'Association médicale canadienne, janvier 1976*. On fait une enquête auprès d'un autre groupe d'individus d'une localité de l'Ontario et auprès d'un autre groupe

**TABLEAU 3.1**  
Litres d'alcool absolu consommés<sup>1</sup> par personne âgée  
de 15 ans et plus, selon la province, 1967-77<sup>2</sup>

	1967	1973	1975	1977
	<i>litres par personne</i>			
Terre-Neuve	5.8	8.7	10.5	11.2
Île-du-Prince-Édouard	6.4	8.4	10.0	10.7
Nouvelle-Écosse	7.0	9.1	10.0	10.6
Nouveau-Brunswick	6.5	8.0	9.0	9.9
Québec	8.4	9.5	10.3	10.8
Ontario	9.5	10.8	11.5	12.0
Manitoba	8.5	10.5	11.4	12.0
Saskatchewan	5.4	9.3	10.4	11.2
Alberta	9.0	11.1	11.8	13.3
Colombie-Britannique	10.2	11.9	13.0	13.0
Yukon	18.4	19.0	21.1	21.2
Territoires du Nord-Ouest	9.7	16.0	15.4	15.3
Canada	8.8	10.3	11.1	11.9

<sup>1</sup>La comparaison est basée sur les concentrations suivantes: bière: 5% d'alcool absolu par volume; vin: 16% d'alcool absolu par volume; spiritueux: 40% d'alcool absolu par volume.

<sup>2</sup>Les données se rapportent aux années financières terminées le 31 mars.

Source: *Le contrôle et la vente des boissons alcooliques au Canada*, 63-202 au catalogue, 1967-77.

**TABLEAU 3.2**  
Usage des boissons alcooliques par les personnes  
âgées de 15 ans et plus, 1976

	Personnes âgées de 15 ans et plus faisant usage de boissons alcooliques	Personnes n'ayant pas pris un verre de boisson dans les 7 derniers jours	Personnes ayant pris 4 verres de boisson ou plus dans les 7 derniers jours
	<i>pourcentage</i>		
15-17 ans	64.7	—	—
18 ans	84.8	41.5	38.0
19 ans	91.3	27.8	40.2
20-24 ans	87.4	32.1	46.1
25-29 ans	91.0	34.2	42.5
30-39 ans	88.0	34.5	42.8
40-49 ans	85.8	37.2	37.6
50-64 ans	80.8	49.1	30.0
65 ans	58.8	69.8	15.0
Total	82.4	..	..
Hommes de tous les groupes d'âge	85.7	..	..
Femmes de tous les groupes d'âge	76.8	..	..

Source: MacGregor, Betty, *Alcohol Consumption in Canada—Some Preliminary Findings of a National Survey in November-December, 1976*, Document de recherche ERD-78-152, Direction de la promotion et de la prévention, Santé et Bien-être social Canada, 1978; *The Canadian Facts Monitor*, novembre-décembre 1976.

représenté par la clientèle d'un médecin de l'Ontario dans une autre localité au sujet de l'usage de drogues au cours des dernières 48 heures. L'enquête a été effectuée de mai à juillet 1971, et de mai à juillet 1972.

<sup>21</sup>Josie, G.H., World Health Organization International Collaborative Study of Medical Care Utilization, rapport sur des données canadiennes de base provenant du Département de médecine sociale et préventive de l'Université de la Saskatchewan, décembre 1973, inédit.

<sup>22</sup>McWhinnie, J., Ouellet, B., Romeder, J.M., Indicateurs du domaine de la santé, *Santé et Bien-être social Canada*, 1976.

**TABLEAU 3.3**  
Caractéristiques des consommateurs d'alcool âgés de  
15 ans et plus, 1976<sup>1</sup>

	Pourcentage de consommateurs		
	Femmes	Hommes	Total
Age:			
15-17 ans	60.1	69.0	64.7
18-19 "	90.3	84.7	87.5
20-24 "	83.3	91.5	87.4
25-29 "	90.2	91.7	91.0
30-39 "	85.1	91.7	88.0
40-49 "	81.5	90.1	85.8
50-64 "	76.2	85.6	80.8
65 ans et plus	48.6	71.6	58.2
Région:			
Colombie-Britannique	78.9	91.7	85.2
Région des Prairies	77.6	85.5	81.7
Ontario	75.4	85.0	80.2
Québec	81.8	86.4	84.1
Région de l'Atlantique	60.8	78.8	69.9
Revenu:			
Moins de \$5,000	60.2	78.5	67.2
\$ 5,000- 9,999	71.6	78.7	74.8
\$10,000-14,999	75.4	81.4	78.5
\$15,000-19,999	82.6	90.1	86.5
\$20,000 et plus	86.8	92.7	90.0
Niveau d'instruction:			
8 <sup>e</sup> année et moins	63.7	81.1	72.6
École secondaire	67.0	84.4	81.1
Institut technique	86.8	89.7	88.3
Université	88.8	92.3	90.7
Occupation:			
Travailleur intellectuel/ administrateur	84.7	90.7	87.7
Vente/col blanc	86.0	87.6	86.8
Ouvrier spécialisé	83.0	86.5	84.8
Ouvrier non spécialisé	68.6	88.3	79.8
Agriculteur	67.7	78.2	73.8
Chômeur	69.8	87.8	80.5
Taille de la localité:			
Moins de 10,000 et rurale	70.8	82.7	76.9
10,000- 30,000	79.6	82.9	81.0
30,000-100,000	75.4	86.5	81.1
100,000-500,000	79.0	87.4	82.8
Plus de 500,000	80.5	88.3	84.5
Total	76.6	85.7	81.1

<sup>1</sup>Territoires du Nord-Ouest et Yukon non compris.

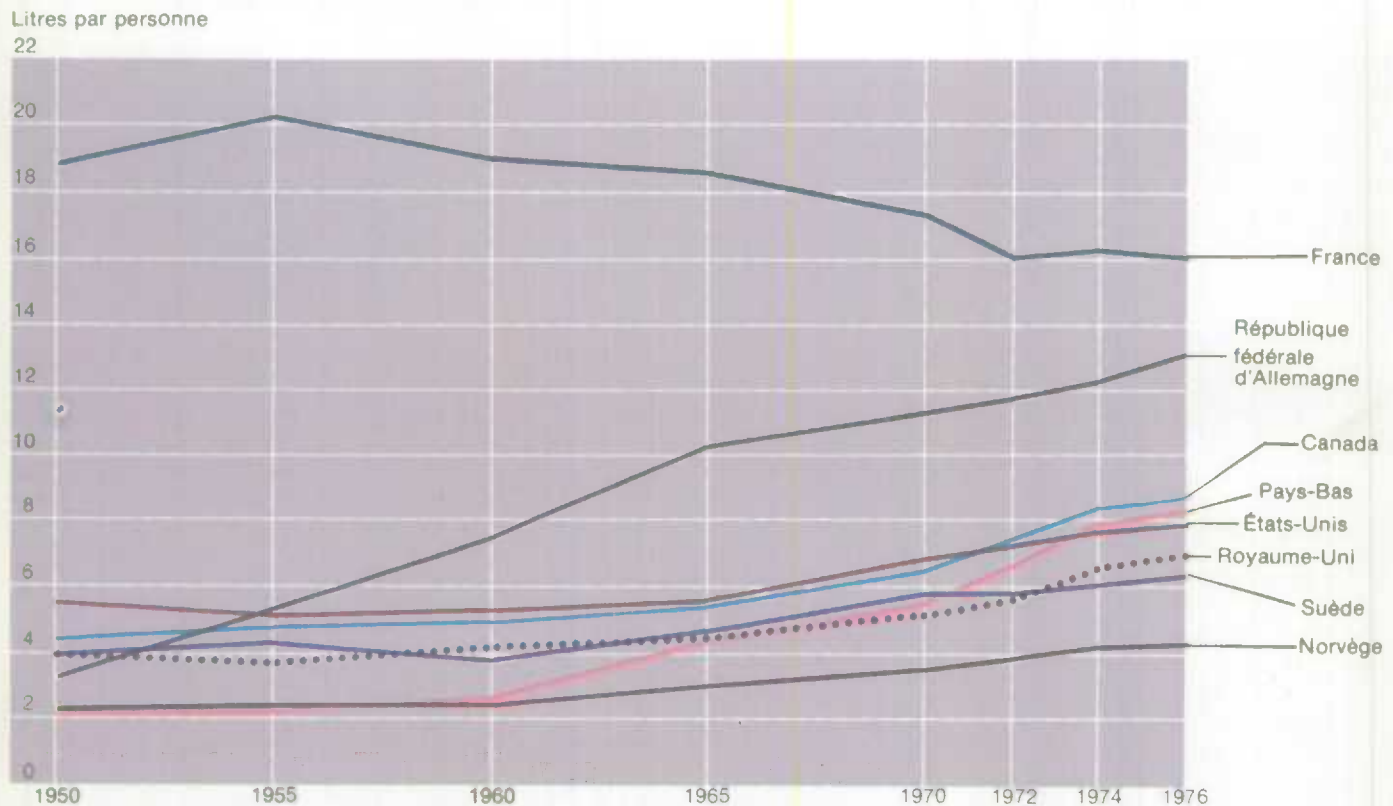
Source: MacGregor, Betty, *Alcohol Consumption in Canada—Some Preliminary Findings of a National Survey in November-December, 1976*, Document de recherche ERD-78-152, Direction de la promotion et de la prévention, Santé et Bien-être social Canada, 1978; *The Canadian Facts Monitor*, novembre-décembre 1976; adaptation d'après Ouellet, B., *Indicateurs du domaine de la santé, Canada et provinces*, 1979, Santé et Bien-être social Canada, 1979.

<sup>23</sup>Rapport du Comité d'étude sur le régime alimentaire et les maladies cardiovasculaires, *Santé et Bien-être social Canada*, 1976.

<sup>24</sup>Votre régime alimentaire et votre cœur, *Santé et Bien-être social Canada*, 1977.

<sup>25</sup>En 1953, 22,000 Canadiens ont été pesés avec leurs vêtements mais sans souliers. En 1972, 11,615 personnes ont été pesées avec leurs souliers et une chemise de papier. Comme on a utilisé des indices d'obésité différents dans les deux enquêtes, il est impossible de déterminer s'il y a eu augmentation de l'obésité durant l'intervalle.

GRAPHIQUE 3.4  
Consommation annuelle d'alcool absolu<sup>1</sup> par personne dans certains pays, 1950-76



<sup>1</sup>La teneur en alcool des boissons par volume (particulièrement dans le cas de la bière et du vin) peut varier entre les pays, mais on a tenu compte de ce fait dans la mesure du possible.

Source: Brown, M.M., *International Survey, Volume I, Alcohol Taxation and Control Policies*, 3<sup>e</sup> édition, L'Association des brasseries du Canada, mars 1978. Adaptation d'après Ouellet, B., *Indicateurs du domaine de la santé, Canada et provinces, 1979*, Santé et Bien-être social Canada, 1979.

TABLEAU 3.5  
Ampleur estimée de l'alcoolisme,<sup>1</sup> 1965-76

	1965	1971	1975	1976
Nombre estimé d'alcooliques	283.4	420.9	606.7	624.0
Nombre estimé d'alcooliques pour 100,000 personnes âgées de 20 ans et plus	25	3.6	4.2	4.2

<sup>1</sup>Les estimations de l'ampleur de l'alcoolisme ont été obtenues par la formule de Jellinek, qui détermine le nombre probable d'alcooliques dans une population d'après la moyenne mobile sur deux ans du nombre total de décès par cirrhose du foie déclarés.

Source: *Addiction Research Foundation Annual Reports*, Addiction Research Foundation, Toronto (Ont.), *Causes de décès*, 84-203 au catalogue, 1965-77; *Statistique de l'état civil*, 84-201 au catalogue, 1965-77.

<sup>26</sup>Tableaux des poids et tailles des Canadiens, *Santé et Bien-être social Canada, 1975*.

<sup>27</sup>Rapport du Comité d'étude sur le régime alimentaire et les maladies cardiovasculaires, *Santé et Bien-être social Canada, Ottawa, 1976*.

<sup>28</sup>Une crise cardiaque est provoquée par l'oblitération soudaine d'une des artères qui amène le sang au muscle cardiaque. L'arrêt de la circulation dans l'une des parties du cœur donne lieu à une crise cardiaque, que les médecins peuvent appeler thrombose coronaire, occlusion coronaire ou infarctus du myocarde. Dans l'infarctus du myocarde, le muscle du cœur alimenté par l'artère obstruée ne reçoit pas

suffisamment d'oxygène et autres éléments nutritifs et commence à mourir. Dans d'autres types de crise cardiaque, un caillot sanguin peut se loger dans un endroit étroit et empêcher la circulation.

<sup>29</sup>McWhinnie, J., Ouellet, B., et Romeder, J.M., op. cit.

<sup>30</sup>McRae, K.N., Ferguson, C.A., et Lederman, R.S., "The Battered Child Syndrome", *Journal de l'Association médicale canadienne*, avril 1973.

<sup>31</sup>Greenland, C., *Child Abuse in Ontario*, Direction de la recherche et de la planification, ministère des Services communautaires et sociaux de l'Ontario, Toronto, 1973.

<sup>32</sup>Registre tenu par le ministère des Services communautaires et sociaux

**TABLEAU 3.6**  
**Décès prématurés<sup>1</sup> et années potentielles de vie perdues (apvp)<sup>2</sup> par suite d'un usage dangereux de l'alcool, 1977**

	Causes de décès							
	Cirrhose du foie	Cancer de la cavité buccale et du pharynx larynx et œsophage	Accidents de la route	Chutes et incendies acciden- telles	Alcoolisme et psychose alcoolique	Total		
						Hommes	Femmes	Total
Total des décès de personnes âgées de 1 à 70 ans	2,234	1,003	4,872	1,169	632	7,301	2,609	9,910
Pourcentage estimé de décès attribuables à un usage dangereux de l'alcool	68.1	21.7 <sup>3</sup>	38.2	26.4	100.0	44.6	44.3	44.5
Décès attribuables à un usage dangereux de l'alcool	1,521	218	1,861	309	632	3,256	1,156	4,410
Total des années potentielles de vie perdues (apvp)	35,277	12,728	197,440	36,322	12,506	218,605	75,668	294,273
Pourcentage estimé d'apvp par suite d'un usage dangereux de l'alcool	67.5	21.5 <sup>3</sup>	38.2	18.9	100.0	40.6	39.8	40.4
Apvp par suite d'un usage dangereux de l'alcool	23,812	2,737	75,422	6,865	12,506	88,954	30,116	118,886

<sup>1</sup>Prématuré qualifie les décès entre 1 et 70 ans.

<sup>2</sup>Apvp = années potentielles de vie perdues. Une personne qui meurt, par exemple, à l'âge de 30 ans figure dans le total pour 40 années potentielles de vie perdues (70 - 30). En 1977 il s'est produit au total 167,498 décès attribuables à toutes les causes. Sur ce nombre, 73,676 (44.0%) se sont produits entre les âges de 1 et 70 ans. Il s'est produit 4,475 décès au-dessous de 1 an et 89,128 au-delà de 70 ans.

<sup>3</sup>Ne comprend que les hommes, aucune donnée n'étant disponible pour les femmes.

Source: Adaptation d'après Ouellet, B., Romeder, J.M., et Lance, J.M., *Mortalité prématurée attribuable au tabac et à l'alcool au Canada: Volume I. Résumé, Volume II. Calculs détaillés*, Santé et Bien-être social Canada, 1977. *Causes de décès*, 84-203 au catalogue, 1976.

**TABLEAU 3.7**  
**Résultats d'une enquête de la route visant à déterminer l'ampleur de la conduite automobile après consommation d'alcool, 1974**

Conducteurs témoins	Age	Pourcentage ayant pris de la boisson <sup>1</sup>	Pourcentage avec facultés affaiblies <sup>2</sup>	Répartition des conducteurs avec facultés affaiblies par groupe d'âge	Pourcentage de ceux qui avaient pris de la boisson dont les facultés étaient affaiblies
				<i>pourcentage</i>	
Nombre					
402	16-17	14.7	1.1	1.2	7.5
904	18-19	19.3	2.5	6.2	13.0
2,310	20-24	21.7	4.1	25.9	18.9
1,597	25-29	20.0	4.3	18.8	21.5
924	30-34	26.0	7.2	18.2	27.7
721	35-39	22.3	3.7	7.3	16.6
624	40-44	17.6	3.2	5.5	18.2
533	45-49	20.8	5.8	8.5	27.9
966	50 et plus	15.2	3.2	8.5	21.1
Total		20.3	3.8	100.0	18.7

<sup>1</sup>Niveau d'alcool dans le sang de 0.015% ou plus.

<sup>2</sup>Niveau d'alcool dans le sang de 0.095% ou plus. A noter que le niveau légal au Canada est actuellement de 0.080%.

Source: *Enquête de la route 1974*, ministère fédéral des Transports, citée dans *Conduite avec facultés affaiblies, Rapport technique n° 8*, Direction de l'usage non médical des drogues, Santé et Bien-être social Canada, 1978.

de l'Ontario, Direction du bien-être de l'enfance.

<sup>33</sup>Van Stolk, M., *The Battered Child in Canada*, Toronto, McClelland and Stewart, 1972.

<sup>34</sup>Lorsqu'on compare les taux de suicide dans le temps ou dans l'espace, il est important de signaler la possibilité de variations dans les méthodes d'enregistrement. Les nombres de suicides déclarés à Statistique Canada sont des comptes officiels établis par les provinces. Il existe des

problèmes certains pour ce qui est de déterminer si un décès est ou n'est pas un suicide. Les codes de classification des décès comprennent «blessure, indéterminé à savoir s'il s'agit d'un accident ou d'un acte volontaire», laissant ainsi libre cours à l'interprétation individuelle. Il est fort possible qu'un grand nombre de ces décès soient en fait des suicides et non des morts accidentelles.

<sup>35</sup>Les accidents provoquant incapacité comprennent non seulement

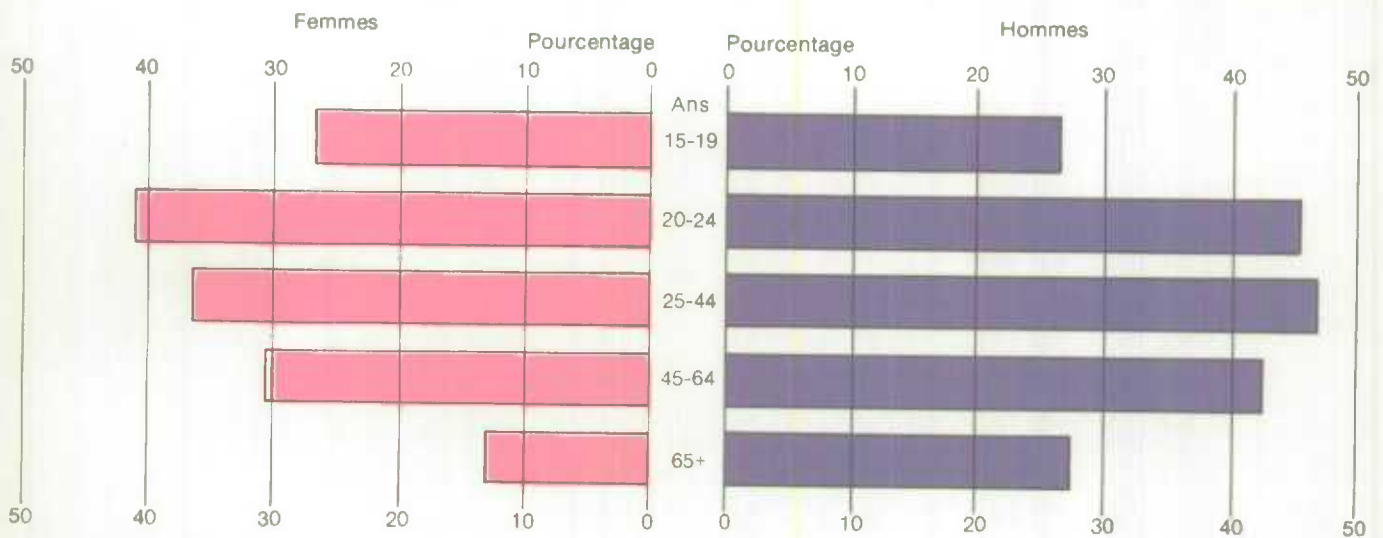


TABLEAU 3.8  
Conduite avec facultés affaiblies, infractions déclarées  
par la police, par province, 1966-77

	1966	1971	1973	1975	1977
	<i>pour 100,000 personnes</i>				
Terre-Neuve	133.9	285.7	525.4	647.9	650.1
Île-du-Prince-Édouard	358.2	661.8	733.3	880.7	674.9
Nouvelle-Écosse	188.0	402.0	444.9	541.1	490.6
Nouveau-Brunswick	191.1	413.2	451.7	521.5	500.2
Québec	126.1	275.5	202.1	456.7	433.8
Ontario	200.5	429.2	497.8	511.7	511.1
Manitoba	122.8	454.1	555.3	535.7	728.4
Saskatchewan	160.4	574.7	712.7	866.0	906.9
Alberta	142.1	418.3	652.6	773.7	997.7
Colombie-Britannique	356.5	733.2	760.8	979.5	900.9
Yukon	355.0	1,772.0	2,126.8	2,168.2	2,018.6
Territoires du Nord-Ouest			1,137.1	2,123.5	1,794.4
Canada	182.3	422.8	468.4	593.7	604.2
Nombre total	89,751	91,189	103,376	134,936	140,731

Source: *Statistique de la criminalité et de l'application des règlements de la circulation*, 85-205 au catalogue, 1973, 1975 et 1977; *Statistique de l'application des règlements de la circulation*, 85-206 au catalogue, 1966 et 1971.

GRAPHIQUE 3.9  
Pourcentage de fumeurs de cigarettes par âge et sexe, 1977



Source: *Usage du tabac au Canada, 1977*, Direction de la promotion et de la prévention, Santé et Bien-être social Canada, 1977. Adaptation d'après Ouellet, B., *Indicateurs du domaine de la santé, Canada et provinces, 1979*, Santé et Bien-être social Canada, 1979.

ceux qui entraînent la perte de membres ou de fonctions organiques, mais également ceux qui empêchent les travailleurs de se présenter au travail une journée quelconque après la journée de l'accident.

<sup>36</sup>La silicose, qui fait partie d'un groupe de maladies du poumon appelé pneumoconiose, est causée par l'inhalation sur un certain nombre d'années de poussières de silice, qu'on trouve normalement dans l'extraction de roches minérales.

<sup>37</sup>Rapport présenté à la Commission royale d'enquête sur la santé et la

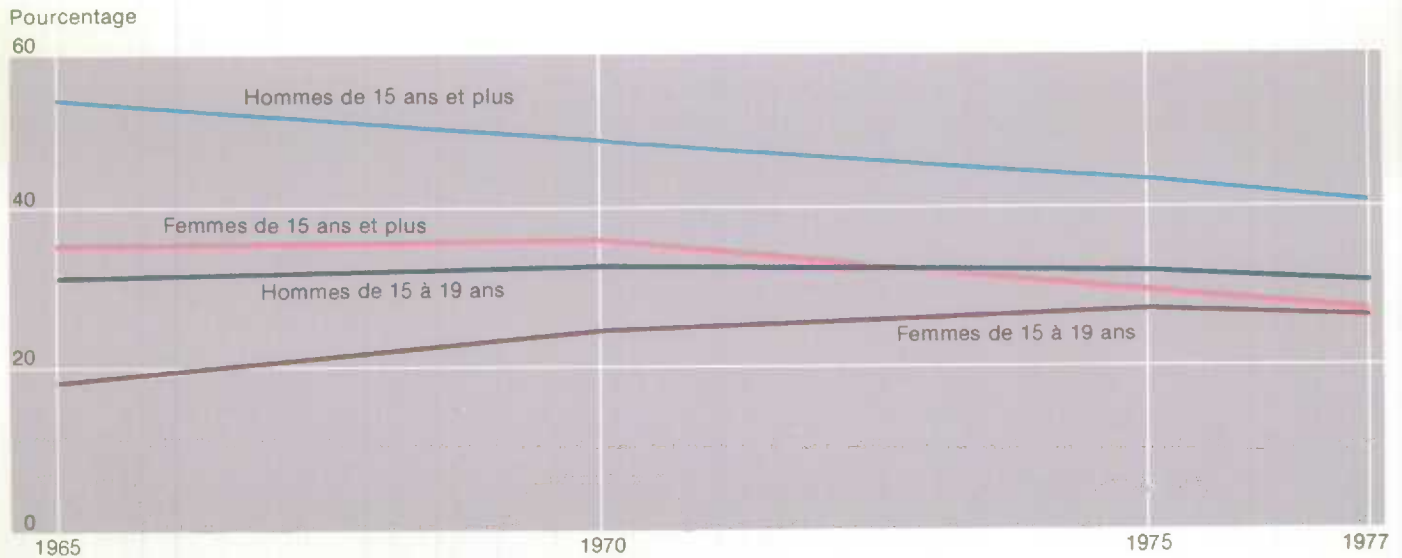
sécurité des travailleurs miniers, ministère du Solliciteur général, Ontario,

<sup>38</sup>Report of the Advisory Committee on Asbestos Cancers to the Director of the International Agency Research on Cancer, *British Journal of Industrial Medicine*, 30, 1973.

<sup>39</sup>Une famille de quatre personnes gagnant moins de \$12,000 par an dans une ville de 500,000 habitants était considérée comme une famille à faible revenu.

<sup>40</sup>Fraser, R.D., Spasoff, M.D., et Prime, M.O., *An Estimate of the Economic*

GRAPHIQUE 3.10  
Pourcentage de fumeurs de cigarettes habituels par groupe d'âge et sexe, 1965-77



Source: *Usage du tabac au Canada, 1977*, Direction de la promotion et de la prévention, Santé et Bien-être social Canada, 1977. Adaptation d'après Ouellet, B., *Indicateurs du domaine de la santé, Canada et provinces, 1979*, Santé et Bien-être social Canada, 1979.

TABLEAU 3.11  
Décès par suite de maladies associées à l'usage du tabac, par sexe, 1961-77

Année	Cancer de la trachée des bronches et du poumon		Maladies ischémiques du cœur (angine de poitrine non comprise)		Bronchite chronique		Emphysème	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1961	2,411	363	25,885	14,269	497	100	361	48
1962	2,602	432	26,573	14,942	560	104	469	64
1963	2,829	417	27,292	15,567	582	147	598	72
1964	2,924	463	28,033	15,897	672	104	607	85
1965	3,077	515	29,324	16,716	798	154	677	122
1966	3,295	548	29,057	17,055	924	171	707	109
1967	3,700	618	29,445	17,025	930	158	795	112
1968	3,799	670	29,695	17,596	1,145	212	751	132
1969	4,030	695	29,896	18,412	1,163	253	1,050	183
1970	4,331	758	30,325	18,793	1,226	278	1,169	239
1971	4,611	802	30,079	18,749	1,347	263	1,187	258
1972	4,813	981	30,723	19,296	1,203	296	1,285	244
1973	5,091	1,078	30,689	19,793	1,217	260	1,236	230
1974	5,448	1,190	31,327	20,436	1,050	233	1,092	233
1975	5,511	1,255	30,764	19,832	991	257	1,076	221
1976	5,804	1,319	31,065	20,091	970	260	1,060	215
1977	6,140	1,519	31,091	20,188	847	255	968	225

Source: Section de la statistique de l'état civil, Statistique Canada: *La statistique de l'état civil*, Décès, 84-206 au catalogue, 1961 à 1977.

Burden of Ill Health, *Conseil de la santé de l'Ontario, Toronto, 1976*, Toronto, 1976.

\*1 Les estimations des coûts de la morbidité et de la mortalité correspondent au fardeau économique des «gains perdus à cause d'un décès ou d'une invalidité précoce». Seule la proportion de la morbidité qui peut

être mesurée par le nombre de journées d'hospitalisation est comprise dans l'estimation. Sont donc exclus les jours de travail perdus pendant la période de rétablissement à domicile et les jours perdus à cause de maladies qui n'ont pas exigé l'hospitalisation. Les estimations de la mortalité ont été calculées au moyen d'un taux d'actualisation de 7.5%.

TABLEAU 3.12  
Nombre de nouveaux cas de cancer du poumon,<sup>1</sup> 1969-77

		1969	1971	1973	1975	1977	Total
0-34 ans:	Hommes	12	16	11	16	17	72
	Femmes	5	4	11	12	9	41
35-44 ans:	Hommes	91	84	92	97	116	480
	Femmes	30	33	41	36	64	204
45-54 ans:	Hommes	374	417	470	474	697	2,432
	Femmes	93	98	140	148	263	742
55-64 ans:	Hommes	847	958	1,013	1,165	1,744	5,727
	Femmes	135	156	201	274	450	1,215
65-74 ans:	Hommes	886	996	1,038	1,235	2,216	6,371
	Femmes	120	153	168	244	452	1,137
75 ans et plus:	Hommes	496	525	583	625	1,350	3,579
	Femmes	60	94	115	125	281	675
Age non précisé:	Hommes	33	1	5	2	2	43
	Femmes	2	—	—	—	—	2
Total: <sup>2</sup>	Hommes	2,739	2,997	3,212	3,614	6,142	18,704
	Femmes	445	538	676	839	1,519	4,017
Total, hommes et femmes		3,184	3,535	3,888	4,453	7,661	22,721

<sup>1</sup>Comprend le cancer de la trachée et des bronches.

<sup>2</sup>Les totaux excluent les cas figurant dans le registre de l'Ontario et les cas révélés par les certificats de décès au Québec.

Source: Division de la statistique de l'état civil, Statistique Canada, données non publiées.

TABLEAU 3.13  
Décès et années potentielles de vie perdues (apvp) attribuables à l'usage du tabac, entre 1 et 70 ans, 1977

	Causes de décès							
	Cancer de la trachée, des bronches et du poumon	Cancer de la cavité buccale et du pharynx, larynx et œsophage	Bronchite chronique et emphysème	Maladies ischémiques du cœur	Maladies vasculaires cérébrales	Total		Total
						Hommes	Femmes	
Total des décès (1-70 ans)	4,726	1,003	931	19,368	3,752	22,156	7,624	29,780
Pourcentage de décès attribuables à l'usage du tabac	63.4	65.5	41.9	23.6	12.3	35.8	14.9	30.4
Décès attribuables à l'usage du tabac	2,996	657	390	4,570	462	7,936	1,139	9,075
Total des années potentielles de vie perdues (apvp)	49,328	12,728	9,438	208,443	44,606	244,295	80,248	324,543
Pourcentage d'apvp attribuables à l'usage du tabac	61.4	65.8	33.2 <sup>1</sup>	30.7	14.5	39.8	18.8	34.6
Apvp attribuables à l'usage du tabac	30,287	8,375	3,133 <sup>1</sup>	63,992	6,468	97,157	15,098	112,255

<sup>1</sup>Ne comprend que les hommes, les données n'étant pas disponibles pour les femmes.

Source: *Causes de décès*, 84-203 au catalogue, 1977; adaptation d'après Ouellet, B., Romeder, J.M., et Lance J.M., *Mortalité prématurée attribuable au tabac et à l'alcool au Canada, Volume I: Résumé, Volume II: Calculs détaillés*, Santé et Bien-être social Canada, 1977.

TABLEAU 3.14  
Usagers de stupéfiants illicites<sup>1</sup> signalés pour la première fois au Bureau des drogues dangereuses, 1973, 1975 et 1977<sup>2</sup>

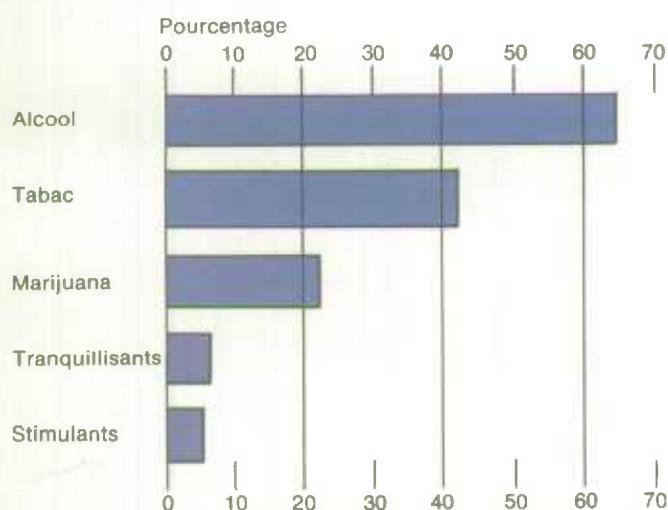
Usagers signalés pour la première fois	Canada			Colombie-Britannique			Autres provinces		
	1973	1975	1977	1973	1975	1977 <sup>2</sup>	1973	1975	1977 <sup>2</sup>
Hommes	1,674	1,670	1,181	953	577	264	721	1,093	917
Femmes	592	376	318	364	139	108	228	237	210
Total	2,266	2,046	1,499	1,317	716	372	949	1,330	1,127
Total des usagers illicites connus du Bureau des drogues dangereuses	10,250	13,927	17,242	6,276	7,516	7,694	3,979	6,411	9,548

<sup>1</sup>Un usager illicite est un usager qui a obtenu le stupéfiant d'une source illicite. Tous les usagers illicites connus n'ont pas été condamnés aux termes de la Loi sur les stupéfiants, mais la plupart l'ont été. Les usagers illicites continuent à figurer sur la liste jusqu'à ce qu'on reçoive un avis de décès ou d'expulsion, ou jusqu'à ce que se soit écoulée une période de 10 ans sans autres signalements d'infraction.

<sup>2</sup>Les chiffres pour 1977 comprennent un petit nombre d'usagers âgés de moins de 15 ans.

Source: *Rapports annuels du Bureau des drogues dangereuses*, 1973-78.

**GRAPHIQUE 3.15**  
**Proportion d'élèves au Canada ayant déclaré avoir fait usage de drogue<sup>1</sup> en 1976**



<sup>1</sup>La moyenne pondérée brute de la proportion d'usagers de drogue (qui en ont fait usage au moins une fois au cours des six derniers mois) dans six études.

Source: Adaptation d'après Ouellet, B., *Indicateurs du domaine de la santé, Canada et provinces, 1979*, Santé et Bien-être social Canada, 1979.

**TABLEAU 3.16**  
**Pourcentage de la population faisant usage de médicaments vendus sans prescription,<sup>1</sup> par province, 1973**

	Pourcentage faisant un usage <sup>2</sup>			
	Quotidien	Hebdomadaire	Mensuel	Annuel
Île-du-Prince-Édouard	29	60	85	96
Nouvelle-Écosse	41	56	85	96
Nouveau-Brunswick	39	57	83	95
Québec	48	65	87	95
Ontario	50	66	90	96
Manitoba	45	58	88	96
Saskatchewan	45	66	90	97
Alberta	55	70	91	98
Colombie-Britannique	53	68	88	97
Canada <sup>3</sup>	49	65	88	96

<sup>1</sup>Les médicaments vendus sans prescription comprennent par exemple l'aspirine, les médicaments pour la toux et le rhume, les laxatifs, les vitamines.

<sup>2</sup>L'usage a été déterminé de la façon suivante: Quotidien: ayant déclaré un usage quotidien durant le dernier mois; Hebdomadaire: ayant déclaré avoir fait usage du médicament au moins une fois par semaine durant le dernier mois; Mensuel: ayant déclaré avoir fait un usage mensuel mais sans avoir indiqué si le médicament avait été utilisé de façon quotidienne ou hebdomadaire; Annuel: ayant déclaré avoir fait usage du médicament au moins une fois durant la dernière année.

<sup>3</sup>Terre-Neuve, Yukon et Territoires du Nord-Ouest non compris.

Source: Courtney, Heeler, Hustad et Zarry, *Investigation of Use and Reasons for Use of Non-prescription Drugs, Report D: National Purchase Diary*, pour CH & Z Ltd., 1974, adaptation d'après: McWhinnie, J.R., Ouellet, B., et Lance, J.M., *Indicateurs du domaine de la santé, Canada et provinces*, Direction générale de la planification à long terme (Santé), Santé et Bien-être social Canada, Ottawa, 1976.

**TABLEAU 3.17**  
**Radiations des hôpitaux et décès dus aux effets nocifs de certains groupes de médicaments, 1971-77**

Diagnostic	Cas en 1976			Décès			
	Hommes	Femmes	Total	1971	1974	1976	1977
Effets nocifs des:							
Analgésiques et antipyrétiques <sup>1</sup>	1,543	2,796	4,339	128	164	117	155
Autres sédatifs et hypnotiques <sup>2</sup>	1,091	2,434	3,525	369	317	288	221
Agents psychothérapeutiques	1,674	3,894	5,568	59	86	57	62
Autres stimulants du système nerveux central <sup>3</sup>	65	76	141	8	6	1	—

<sup>1</sup>Comprend la codéine, l'opium, l'héroïne, les succédanés synthétiques et les salicylates et congénères tels que l'aspirine et les autres médicaments vendus sans prescription.

<sup>2</sup>Comprend les barbituriques, valium, librium, etc.

<sup>3</sup>Comprend les amphétamines.

Source: *La morbidité hospitalière*, 82-206 au catalogue, 1976; *Causes de décès*, 84-203 au catalogue, 1971-77.

**TABLEAU 3.18**  
**Taux de criminalité relativement à la drogue,<sup>1</sup> 1969-77**

Infraction	1969	1971	1973	1975	1977
Dérivés de l'opium causant adonement <sup>2</sup>	4.0	9.0	17.2	13.1	19.8
Cannabis (marijuana, hashish)	40.9	78.2	193.0	206.5	250.8
Drogues contrôlées <sup>3</sup>	2.7	7.5	9.6	7.3	4.0
Drogues d'usage restreint <sup>4</sup>	10.1	16.1	19.1	16.6	7.9

<sup>1</sup>Basé sur une population de 100,000 personnes âgées de 7 ans et plus.

<sup>2</sup>Comprend l'héroïne, la cocaïne et les drogues relevant de la Loi sur les stupéfiants, à l'exception du cannabis et du hashish.

<sup>3</sup>Comprend les amphétamines, les barbituriques, les métamphétamines, etc.

<sup>4</sup>Comprend le LSD, le MDA et les autres hallucinogènes.

Source: *Statistique de la criminalité et de l'application des règlements de la circulation*, 85-205 au catalogue, 1969-77.

TABLEAU 3.19  
Consommation apparente d'aliments par personne,<sup>1</sup> 1965-77

		1965	1967	1969	1971	1973	1975	1977
<i>poids au détail—grammes/jours</i>								
Céréales		202.94	185.86	190.19	181.11	189.54	196.56	185.19
Sucres et sirops		135.29	136.00	137.41	141.15	145.04	114.07	119.95
Légumineux et noix		19.75	17.56	16.64	20.47	19.70	28.10	9.85
Huiles et corps gras		50.28	55.85	57.40	56.42	59.18	60.30	61.24
Thé (équivalent en feuilles de thé)	<i>kilo</i>	1.09	1.09	0.95	1.10	1.13	1.11	1.17
Café (fèves vertes)	<i>kilo</i>	3.95	3.95	4.08	4.06	4.22	4.33	3.52
Cacao (fèves vertes)	<i>kilo</i>	1.44	1.41	1.38	1.59	1.61	1.32	1.31
Bière	<i>litre</i>	6.47	6.81	7.07	7.83	8.49	8.68	8.57
Spiritueux distillés	<i>litre</i>	0.47	0.51	0.52	0.61	0.71	0.79	0.82
Boissons gazeuses	<i>mL/jour</i>	—	—	—	—	—	172.63	182.59
Tomates		39.23	40.39	40.46	36.88	44.82	40.64	35.29
Fruits:								
Agrumes		45.76	53.15	53.71	54.65	59.44	67.17	78.64
Pommes		45.14	39.12	45.93	43.35	40.67	46.56	46.96
Total, fruits		234.55	232.70	246.58	244.48	228.40	263.22	262.90
Légumes		125.17	118.85	121.92	127.96	134.71	154.06	145.96
Champignons		1.28	1.49	1.91	2.76	3.69	4.11	5.12
Pommes de terre (fraîches)		167.43	212.39	207.82	198.28	189.05	193.48	194.85
Viande (poids de la carcasse)		188.35	197.62	197.00	205.71	202.49	214.12	215.66
Oeufs		39.44	38.86	39.87	39.79	36.77	36.15	34.62
Volaille (poids éviscéré)		45.45	50.67	53.57	54.05	57.10	52.05	56.51
Poisson (poids comestible)		15.89	15.35	15.07	14.79	15.06	15.89	21.09
Fromage et caséine		13.71	14.82	16.72	18.90	21.47	22.69	23.26
Lait liquide	<i>mL/jour</i>	438.21	425.84	356.37	430.83	453.37	431.45	469.37
Autre lait	<i>mL/jour</i>	35.31	34.04	36.13	28.85	27.79	26.22	33.20
Autres produits laitiers <sup>2</sup>	<i>mL/jour</i>	41.72	43.04	44.37	46.60	48.42	47.83	50.39
Population au 1 <sup>er</sup> juillet	<i>milliers</i>	19,678	20,412	21,028	21,592	22,072	22,727	23,316

<sup>1</sup>Les valeurs par personne ne représentent pas les quantités totales d'aliments effectivement consommées par un individu ou un groupe particulier d'individus, mais bien les quantités disponibles pour la consommation en moyenne par la population totale du Canada au 1<sup>er</sup> juillet.

<sup>2</sup>Comprend le breuvage au chocolat, le yogourt, la crème glacée, le mélange pour lait battu, le sorbet et le lait glacé.

Source: Sous-section des cultures horticoles, Division de l'agriculture, Statistique Canada.

TABLEAU 3.20  
Contribution à l'apport total de calories par les glucides, les lipides et les protéines contenus dans les aliments disponibles pour la consommation, 1935-77

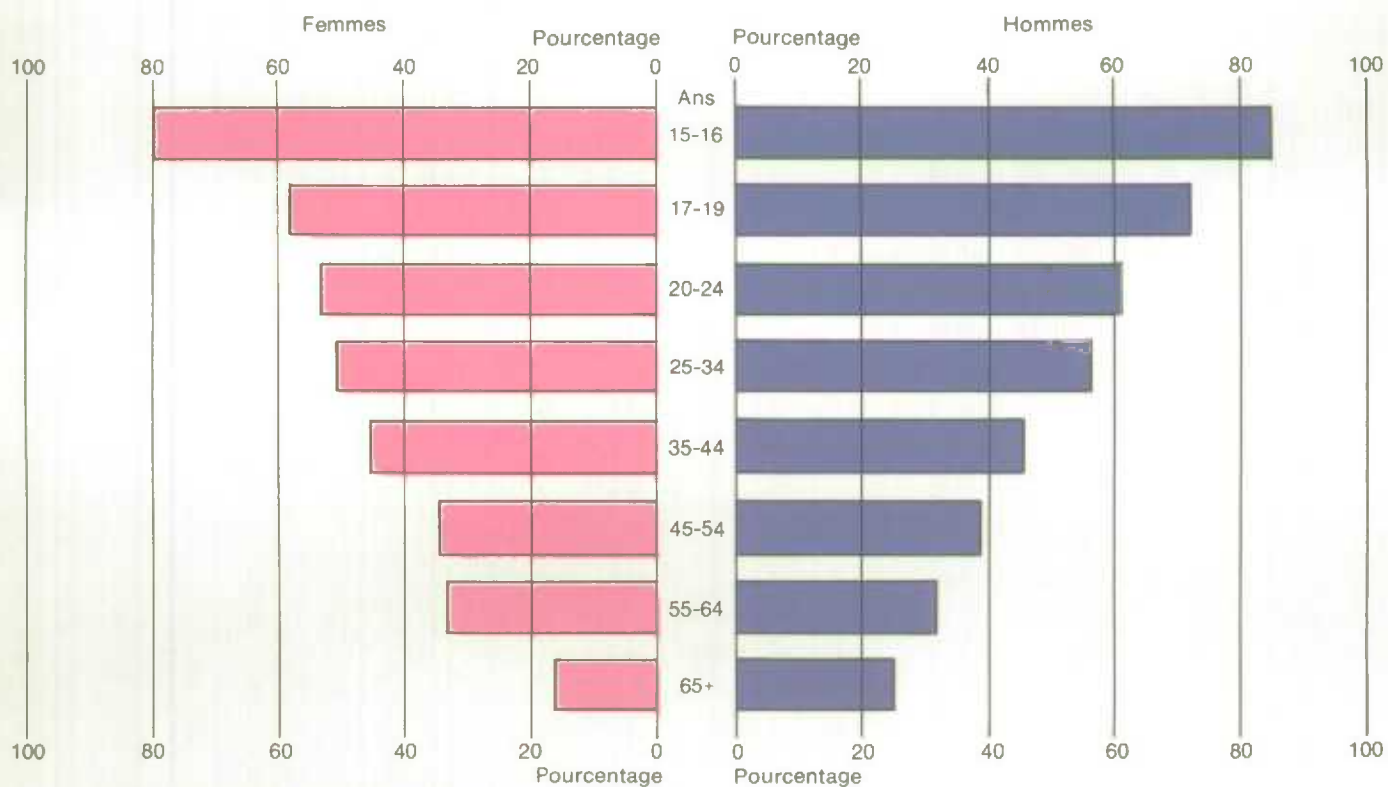
	Disparition totale de calories <sup>1</sup>	Glucides		Lipides		Protéines	
		Total	Pourcentage du total des calories	Total	Pourcentage du total des calories	Total	Pourcentage du total des calories
	<i>grammes</i>	<i>grammes</i>		<i>grammes</i>		<i>grammes</i>	
1935	3,010	407	54	114	34	89	12
1940	2,966	390	53	118	35	86	12
1945	3,055	388	51	123	36	99	13
1950	3,063	405	52	126	37	83	11
1955	3,005	387	51	126	38	86	11
1960	2,999	386	51	127	38	86	11
1965	3,077	400	51	128	38	88	11
1970	3,141	390	49	140	40	88	11
1973	3,192	378	47	146	41	95	12
1976 <sup>2</sup>	3,321	394	47	153	41	98	12
1977 <sup>2</sup>	3,297	392	48	151	41	98	12

<sup>1</sup>Disparition par personne par jour calculée à partir des chiffres fournis par Statistique Canada.

<sup>2</sup>La méthode de déclaration des données a été légèrement modifiée après 1973, et c'est pourquoi les chiffres au-dessus et au-dessous de la ligne ne correspondent pas tout à fait. Les auteurs ont cependant estimé que les données ne pouvaient pas induire en erreur si elles étaient ainsi présentées sous forme de séries historiques interrompues.

Source: Rapport du Comité d'étude sur le régime alimentaire et les maladies cardiovasculaires 1976, Santé et Bien-être social Canada, données non publiées.

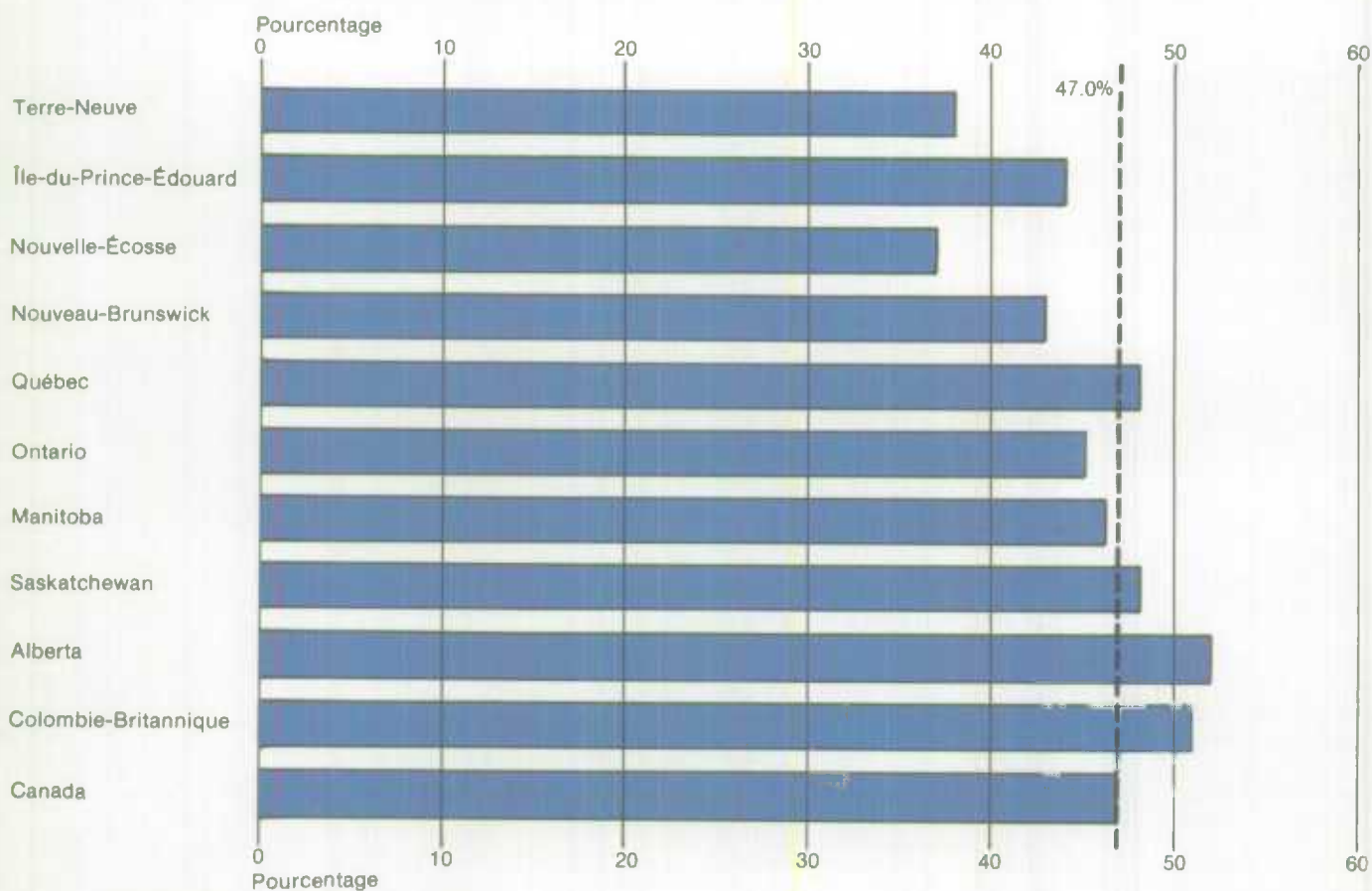
GRAPHIQUE 3.21

Participation <sup>1</sup> à des sports ou activités physiques par âge et sexe, février 1979

<sup>1</sup>Participation durant la semaine précédant l'enquête.

Source: *Certaines activités de loisir, février 1978*, Division de l'éducation, des sciences et de la culture, Statistique Canada. Adaptation d'après Ouellet, B., *Indicateurs du domaine de la santé, Canada et provinces, 1979*, Santé et Bien-être social Canada, 1979.

GRAPHIQUE 3.22  
Participation <sup>1</sup> à des sports ou activités physiques par province, février 1978



<sup>1</sup> Participation durant la semaine précédant l'enquête.

Source: *Certaines activités de loisir, février 1978*, Division de l'éducation, des sciences et de la culture, Statistique Canada. Adaptation d'après Ouellet, B., *Indicateurs du domaine de la santé, Canada et provinces, 1979*, Santé et Bien-être social Canada, 1979.

TABLEAU 3.23  
Réponses à la question: <sup>1</sup> «Si vous vous comparez à d'autres personnes de votre âge, diriez-vous que vous êtes— plus en forme;— moins en forme;— à peu près aussi en forme?»

	Hommes	Femmes
	pourcentage	
Incapable de participer à des sports ou à des exercices à cause d'une maladie, d'un handicap, etc.	6.6	8.0
Moins en forme	7.7	10.4
À peu près aussi en forme	51.9	54.9
Plus en forme	26.0	17.8
Réponse obscure ou pas de réponse	7.7	8.9
Total	100.0	100.0

<sup>1</sup>L'échantillon se composait de 50,935 sujets.

Source: Enquête de 1976 sur les activités récréatives physiques et sportives, effectuée par Statistique Canada pour le compte de la Direction générale de la santé et du sport amateur de Santé et Bien-être social Canada.

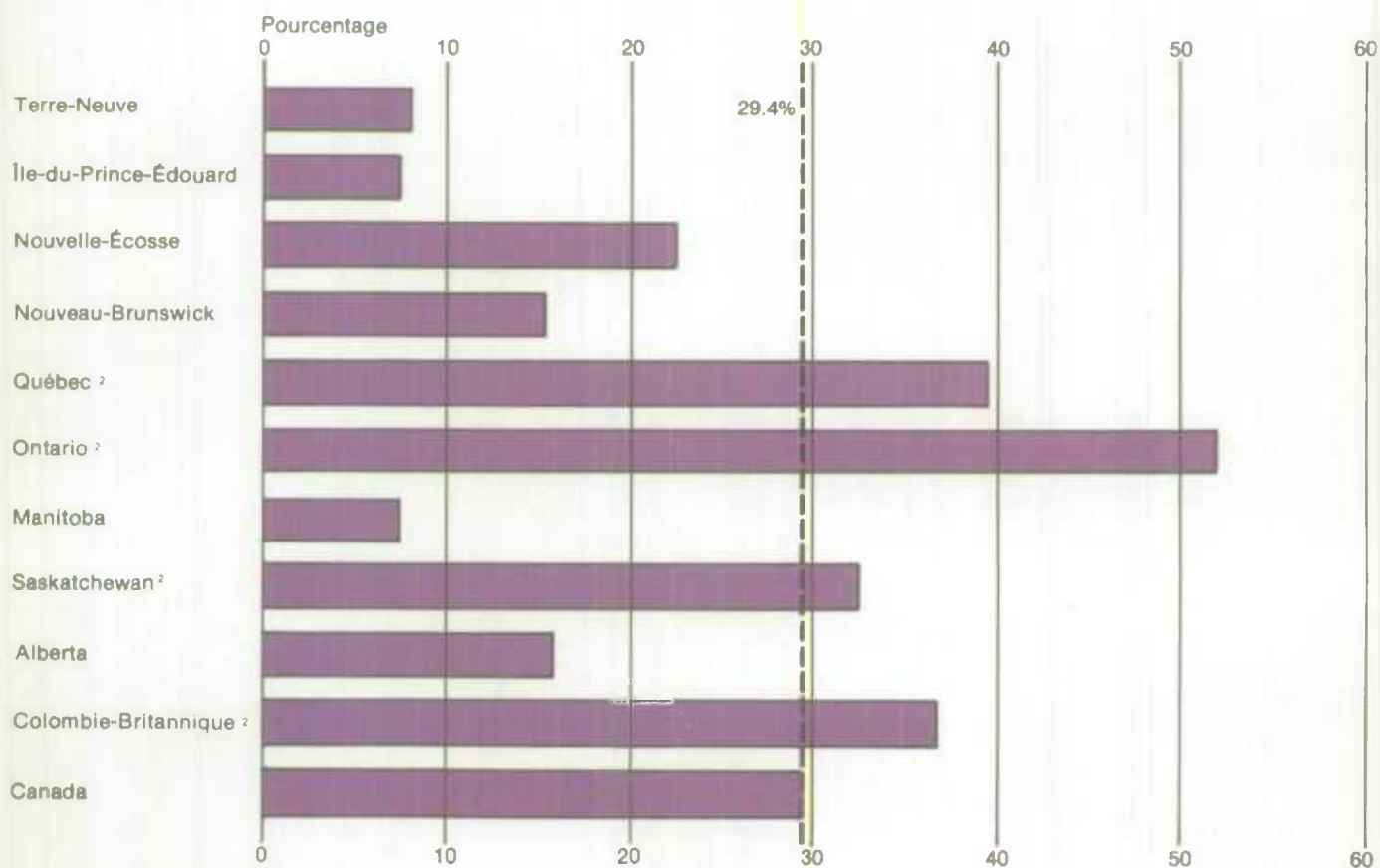
TABLEAU 3.24  
Journées d'hospitalisation par principales causes, 1976

	Hommes	Femmes	Pourcentage du total, toutes causes	Total
Maladies du cœur:	1,841,401	1,806,512	9.2	3,647,913
Ischémiques	1,392,296	1,308,942		2,701,238
Autres formes	449,105	497,570		946,675
Accidents:	1,605,087	1,413,256	7.8	3,018,343
Fractures et traumatismes intracrâniens	1,109,321	1,164,511		2,336,854
Autres traumatismes	495,766	248,745		744,511
Maladies vasculaires cérébrales	1,235,760	1,634,782	7.2	2,870,542
Maladies de l'appareil respiratoire:	1,664,962	1,267,060	7.4	2,932,022
Infection respiratoires supérieure aiguë	264,393	206,194		470,587
Grippe	43,293	62,698		105,991
Pneumonie	529,867	471,955		1,001,822
Bronchite et emphysème	309,584	160,939		470,523
Asthme	108,907	113,532		222,439
Autres	408,918	251,742		660,660
Troubles mentaux:	1,181,595	1,540,751	6.9	2,722,346
Psychose alcoolique	45,191	14,566		59,757
Autres psychoses	460,456	699,075		1,159,531
Névroses et troubles de la personnalité	648,246	801,333		1,449,579
Arriération mentale	27,702	25,777		53,479
Accouchement:	...	2,097,018	5.3	2,097,018
Sans complications	...	1,327,832		1,327,832
Avec complications	...	769,186		769,186
Maladies du système nerveux:	960,546	1,017,083	5.0	1,977,629
Héréditaires et familiales	45,006	38,720		83,726
Autres	915,540	978,363		1,893,903
Maladies du système ostéo-musculaire:	694,681	1,101,274	4.5	1,795,955
Arthrite rhumatoïde	107,015	282,402		389,417
Ostéo-arthrite	157,878	282,102		439,980
Autres maladies	429,788	536,770		966,558
Maladies artérioscléreuses:	585,186	560,196	2.9	1,145,382
Artériosclérose	270,115	379,772		649,887
Autres	315,071	180,424		495,495
Symptômes, sénilité et états morbides mal définis	467,639	607,772	2.7	1,075,411
Autres maladies du sein et des organes génitaux de la femme	7,616	901,623	2.3	909,239
Infections du rein et de l'appareil urinaire:	434,229	417,184	2.1	851,413
Néphrite et néphrose	89,942	69,513		159,455
Infections du rein	23,002	66,631		89,633
Infections de l'appareil urinaire	137,787	105,254		243,041
Autres maladies de l'appareil urinaire	183,498	175,786		359,284
Maladies infectieuses	444,744	404,473	2.1	849,217
Diabète	298,366	462,852	1.9	761,218
Autres causes	5,978,563	6,987,089	32.6	12,965,652
Total, toutes causes	17,400,375	22,218,925	100.0	39,619,300

Source: Section des soins des établissements, Division de la santé, Statistique Canada, données non publiées.



GRAPHIQUE 3.25

Usage de la ceinture de sécurité observé parmi les conducteurs <sup>1</sup>, par province, 1977

<sup>1</sup>Chiffres fondés sur l'observation de près de 17,000 conducteurs dans tout le Canada.

<sup>2</sup>Ces quatre provinces ont actuellement des lois sur l'usage obligatoire de la ceinture de sécurité.

Source: «Une enquête pour déterminer le niveau d'utilisation de la ceinture de sécurité par les conducteurs d'automobiles au Canada», rapport préparé pour le compte de la Direction de la sécurité automobile et routière, Transports Canada, par Réalités canadiennes Limitée, Toronto, Ontario, février 1978. Adaptation d'après Ouellet, B., *Indicateurs du domaine de la santé, Canada et provinces, 1979*, Santé et Bien-être social Canada, 1979.

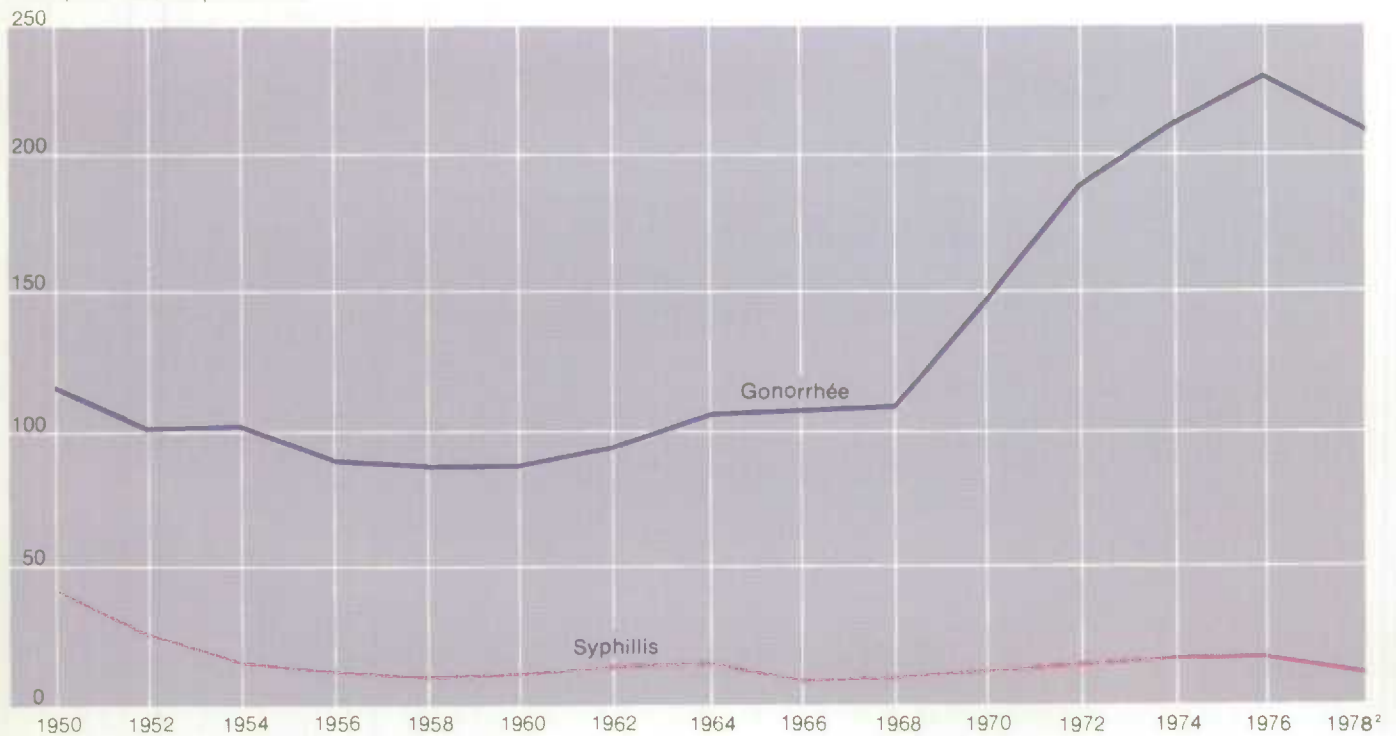
TABLEAU 3.26  
Morts violentes de personnes âgées de moins de 15 ans,  
par cause, 1965-77

	1966	1969	1971	1973	1975	1977
Accidents de la route	896	856	823	795	662	562
Tous autres accidents	1,405	1,154	1,133	1,016	913	758
Suicide	19	15	18	24	25	33
Homicide	48	48	48	44	55	53
Tous accidents, empoisonnements et traumatismes	2,368	2,073	2,022	1,879	1,655	1,406

Source: *Causes de décès*, 84-203 au catalogue, 1966-77.

GRAPHIQUE 3.27  
Taux pour 100,000 personnes de cas déclarés de syphilis et de gonorrhée<sup>1</sup>, 1950-78

Taux pour 100,000 personnes



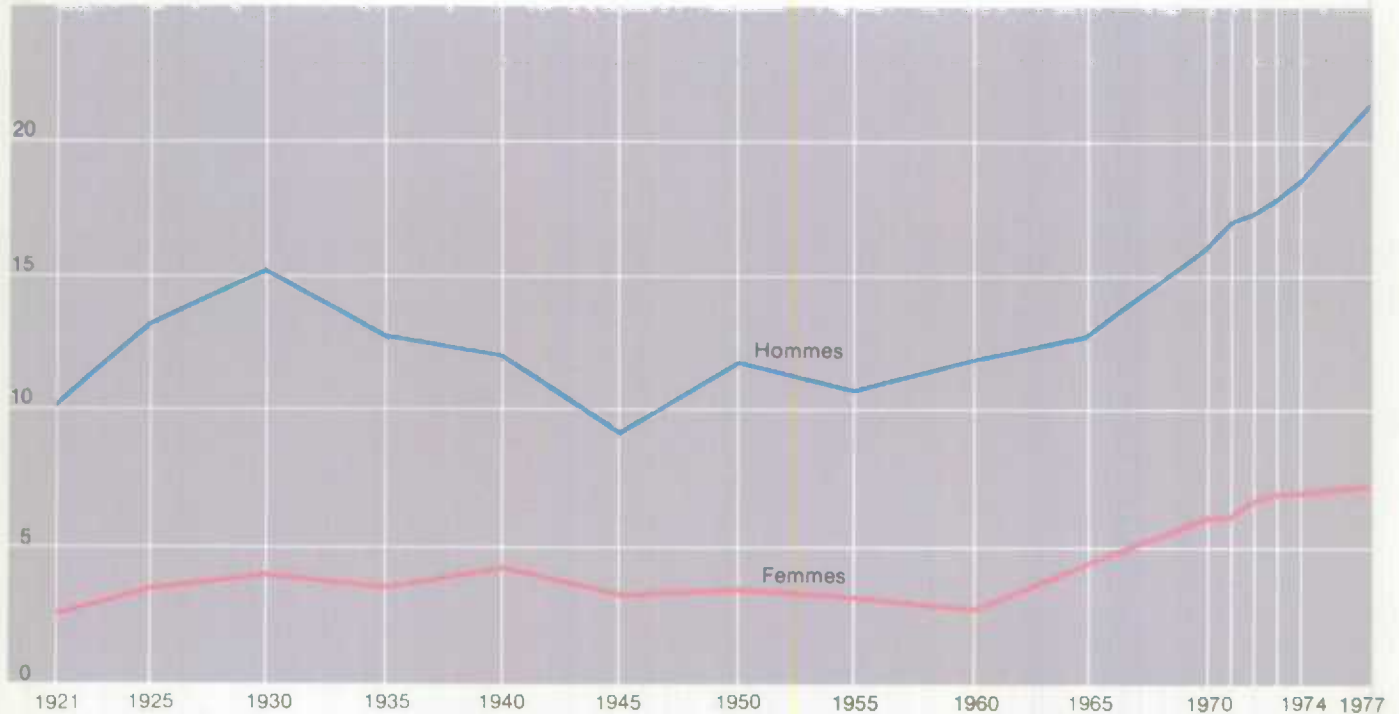
<sup>1</sup>Le Yukon n'est pas compris jusqu'à 1954, ni les Territoires du Nord-Ouest jusqu'à 1957.

<sup>2</sup>Les chiffres de 1978 sont provisoires.

Source: *Rapport annuel sur les maladies à déclaration obligatoire*, 82-201 au catalogue, 1950-78.

GRAPHIQUE 3.28  
Taux de suicide par sexe, 1921-77 <sup>1</sup>

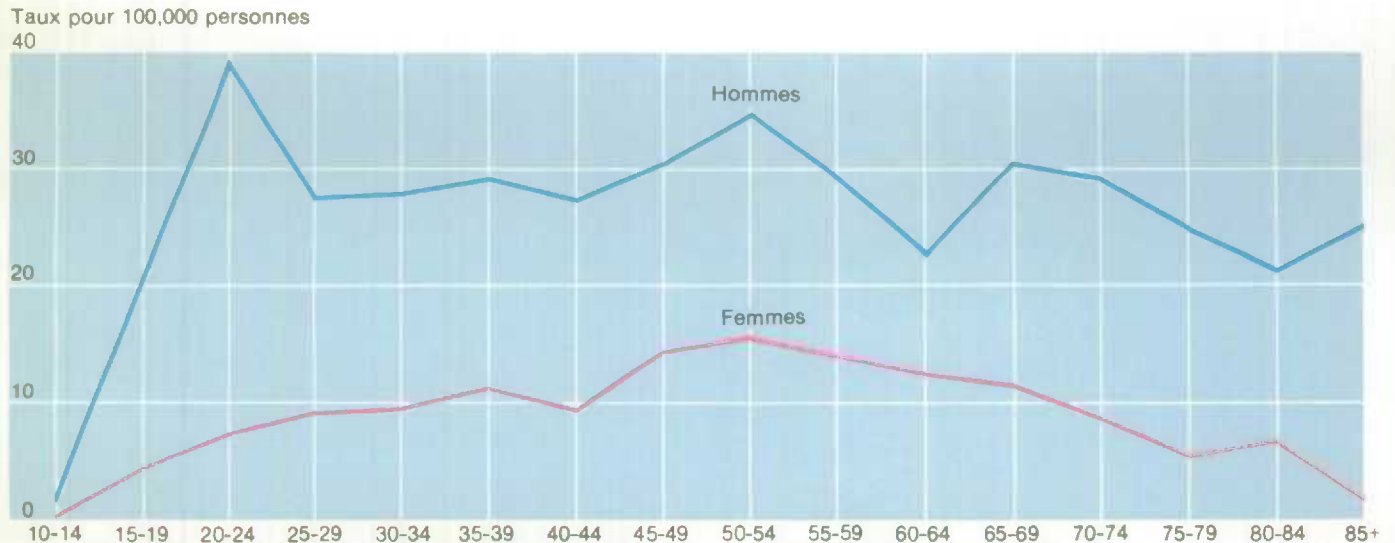
Taux pour 100,000 personnes  
25



<sup>1</sup>1926 et les années ultérieures comprennent les chiffres du Québec; 1949 et les années ultérieures comprennent les chiffres de Terre-Neuve; 1950 et les années ultérieures comprennent les chiffres des Territoires.

Source: *Mortalité due au suicide, 1950-1968*, 84-528 au catalogue; *Causes de décès*, 84-203 au catalogue, 1977; *Statistique de l'état civil*, 84-201 au catalogue, 1977.

GRAPHIQUE 3.29  
Taux de suicide par âge et sexe, 1977



Source: *Causes de décès, 84-203 au catalogue, 1977; Estimations de la population selon le sexe et l'âge, Canada et provinces, 91-202 au catalogue, 1977.*

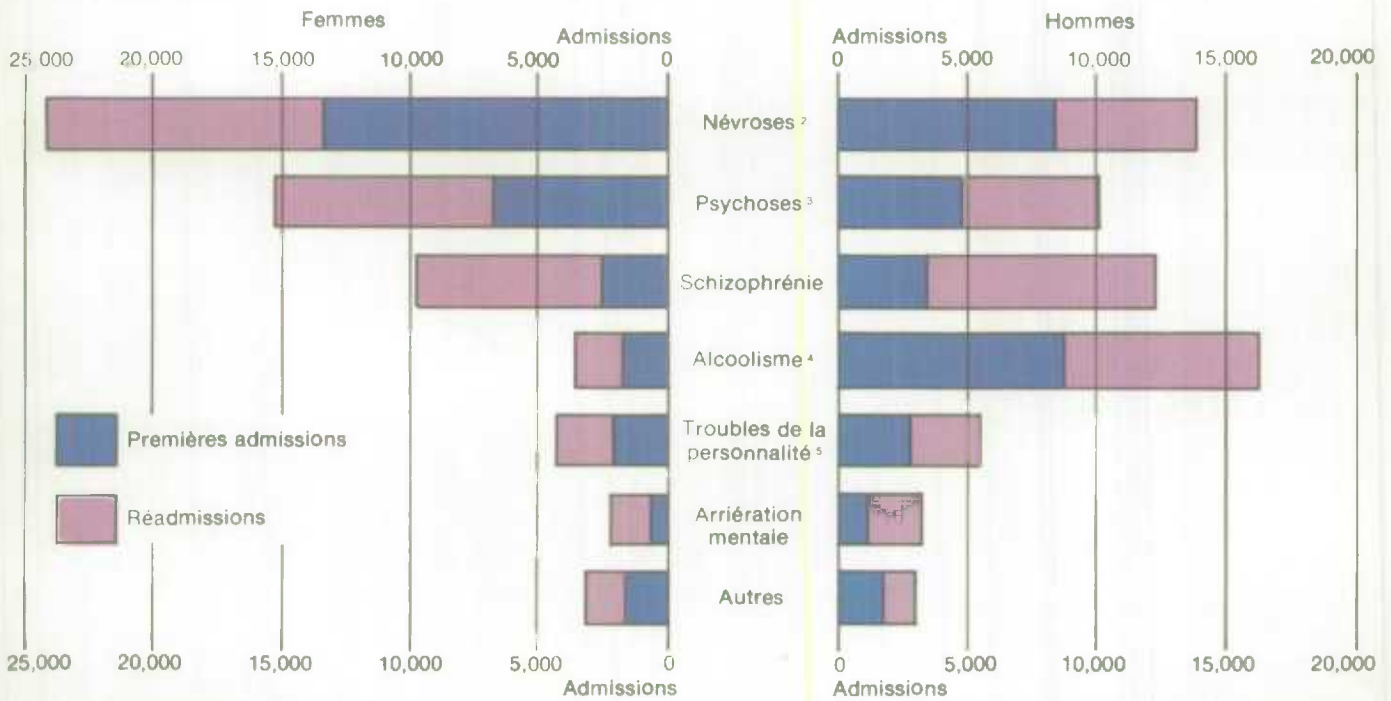
TABLEAU 3.30  
Certaines statistiques de l'hygiène mentale, 1961-76

	Malades inscrits au 31 décembre <sup>1</sup>	Malades inscrits pour 1,000 personnes	Malades dans les établissements au 31 décembre	Capacité théorique en lits des établissements déclarants	Malades dans les établissements en pourcentage de la capacité
1961	76,606	4.2	65,312	70,052	93.2
1963	79,707	4.2	65,575	68,003	96.4
1965	78,642	4.0	63,558	69,091	92.0
1967	73,630	3.6	58,353	68,025	85.8
1969	66,934	3.2	52,658	66,567	79.1
1971	62,726	2.9	49,466	61,681	80.2
1973	52,889	2.4	45,313	57,750	78.5
1975	46,238	2.0	40,551	51,427	78.9
1976	35,218	1.5	31,516	40,109	78.6

<sup>1</sup>Les malades inscrits comprennent les malades effectivement dans les établissements, ceux qui sont en congé conditionnel, en pension dans des foyers autorisés ou absents de l'établissement pour d'autres raisons mais non officiellement radiés au 31 décembre de l'année observée.

Source: *La statistique de l'hygiène mentale: Installations, services et finances des établissements, 83-205 au catalogue, 1961-76.*

**GRAPHIQUE 3.31**  
**Premières admissions et réadmissions dans les établissements psychiatriques<sup>1</sup>**  
**par principales causes, 1976**



<sup>1</sup>Comprend tous les hôpitaux et établissements pour maladies mentales ainsi que les quartiers psychiatriques des hôpitaux généraux et spécialisés.  
<sup>2</sup>Névroses comprend la névrose, les troubles psychosomatiques, les troubles situationnels provisoires ainsi que les troubles du comportement chez les enfants.  
<sup>3</sup>Psychoses comprend la psychose organique et fonctionnelle, à l'exception de la schizophrénie.  
<sup>4</sup>Alcoolisme comprend les problèmes d'alcoolisme et la psychose alcoolique.  
<sup>5</sup>Troubles de la personnalité comprend les troubles de la personnalité, la perversion sexuelle, l'accoutumance à la drogue et les symptômes particuliers.  
 Source: *La statistique de l'hygiène mentale, Admissions et radiations des institutions*, B3-204 au catalogue, 1976. Adaptation d'après Ouellet, B., *Indicateurs du domaine de la santé, Canada et provinces, 1979*, Santé et Bien-être social Canada, 1979.

**TABLEAU 3.32**  
**Décès attribuables aux maladies des artères, aux ulcères et à l'hypertension, 1969-77**

		1969	1971	1973	1975	1976	1977
Artériosclérose	Hommes	1,314	1,437	1,629	1,503	1,434	1,528
	Femmes	1,521	1,749	1,899	1,851	1,874	1,812
	Total	2,835	3,186	3,528	3,354	3,308	3,140
Hypertension	Hommes	136	123	113	107	108	105
	Femmes	151	144	148	152	125	145
	Total	287	267	261	259	233	250
Ulcères <sup>1</sup>	Hommes	687	657	577	521	445	435
	Femmes	268	261	267	245	258	234
	Total	955	918	844	766	703	669

<sup>1</sup>Comprend les ulcères de l'estomac et du duodénum, les ulcères peptiques et les ulcères gastro-jéjunals.  
 Source: *Causes de décès*, 84-203 au catalogue, 1977.

TABLEAU 3.33  
Accidents du travail, 1969-77

	1969	1971	1973	1975	1977 <sup>2</sup>
Accidents ne provoquant pas incapacité	504,587	480,287	547,256	543,905	559,900
Pourcentage de l'ensemble des accidents	63.4	60.5	55.5	55.2	54.0
Accidents provoquant incapacité <sup>1</sup>	289,841	312,322	437,300	440,455	476,178
Non mortels	1,001	924	1,124	957	819
Mortels	290,842	313,246	438,424	441,412	476,997
Total provoquant incapacité	36.6	39.5	44.5	44.8	46.0
Pourcentage de l'ensemble des accidents	795,429	793,533	985,680	985,317	1,036,897
Total, ensemble des accidents					
Effectifs 000s	7,780	8,079	8,759	9,419	9,813
Taux de fréquence des accidents provoquant incapacité <sup>3,4</sup>	18.69	19.39	25.03	23.43	24.30
Accidents pour 100 travailleurs <sup>3</sup>	10.22	9.82	11.25	10.46	10.57

<sup>1</sup>Les accidents provoquant incapacité comprennent non seulement la perte de membres ou de fonctions organiques, etc., mais également toutes formes d'accidents qui empêchent une personne de se présenter au travail un jour quelconque après le jour de l'accident.

<sup>2</sup>Les chiffres de 1977 sont provisoires.

<sup>3</sup>Les taux sont sous-estimés du fait qu'on a utilisé les chiffres de Statistique Canada et que ce ne sont pas tous les travailleurs qui sont protégés par la Réparation des accidents du travail. La sous-estimation est évaluée à 25-30%.

<sup>4</sup>Le nombre d'accidents provoquant incapacité pour 1,000,000 heures-personnes travaillées a été calculé à raison de 2,000 heures-personnes par travailleur par an.

Source: Direction de la sécurité et de l'hygiène du travail, Travail Canada, d'après les rapports reçus des Commissions des accidents du travail.

TABLEAU 3.34  
Principales causes de décès, par sexe, 1977

	Masculin	Féminin	Total
Maladies de l'appareil circulatoire	45,760	35,714	81,474
Tumeurs	20,378	16,041	36,419
Accidents, empoisonnements et traumatismes	11,366	4,635	16,001
Maladies de l'appareil respiratoire	6,828	4,005	10,833
Maladies de l'appareil digestif	3,742	2,388	6,130
Maladies des glandes endocrines, de la nutrition et du métabolisme	1,616	2,103	3,719
Symptômes et états morbides mal définis	1,259	942	2,201
Maladies des organes génito-urinaires	1,148	828	1,976
Certaines causes de mortalité périnatale	1,122	834	1,956
Maladies du système nerveux et des organes des sens	1,023	786	1,809
Anomalies congénitales	843	742	1,585
Autres causes	1,787	1,608	3,395
Total, toutes causes	96,872	70,626	167,498

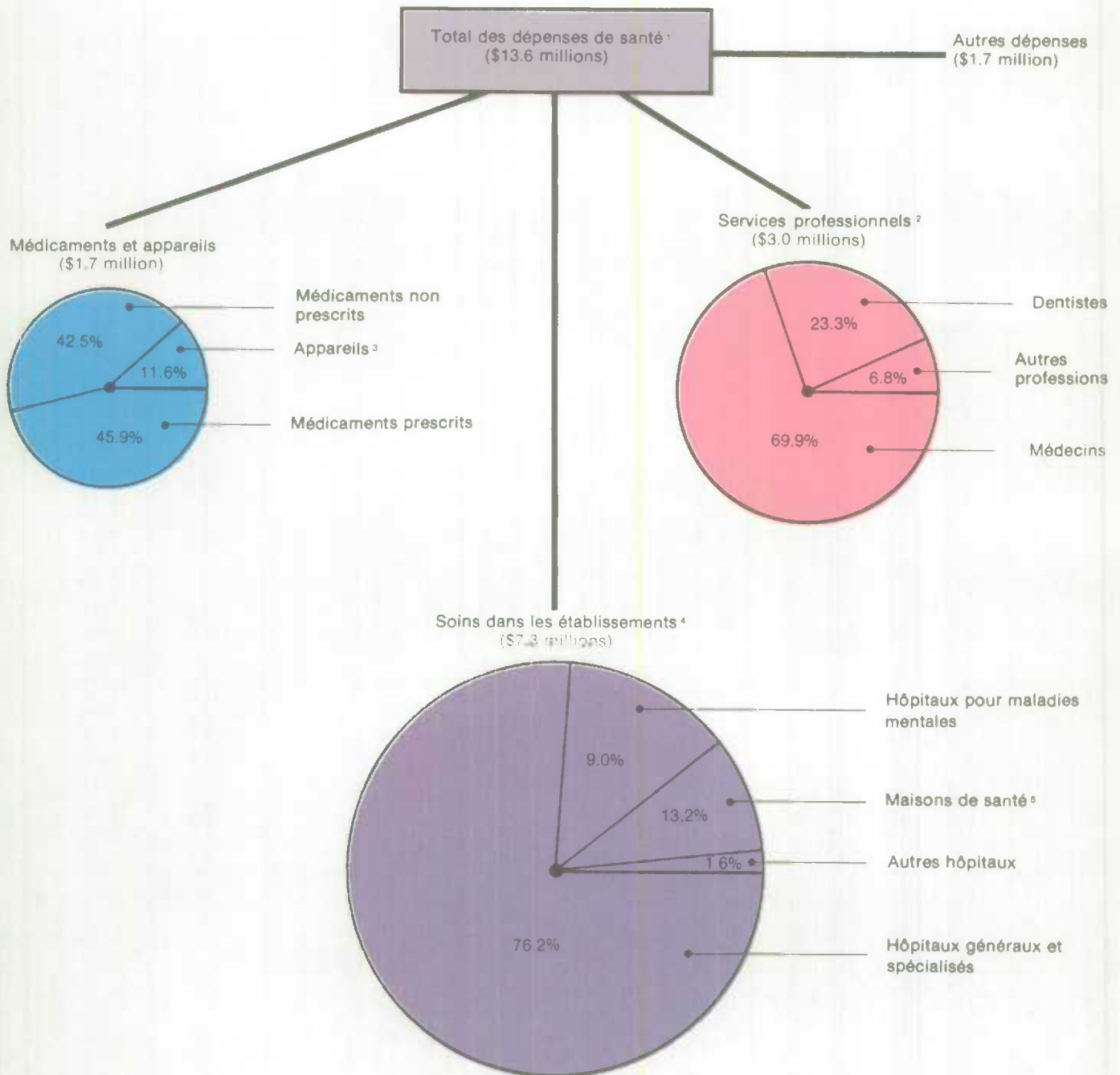
Source: Causes de décès, 84-203 au catalogue, 1977.

TABLEAU 3.35  
Anomalies congénitales du nouveau-né, 1976

	Rang	Nombre	Taux pour 100,000 personnes
Autres, membres	1	1,469	413.7
Pied-bot (congénital)	2	1,210	340.8
Organes génitaux	3	990	278.8
Cœur	4	863	237.4
Autres, partie supérieure du tube digestif	5	507	142.8
Syndromes intéressant différents appareils	6	372	104.8
Peau, cheveux et ongles	7	282	79.4
Fissure du palais et bec-de-lièvre	8	277	78.0
Autres, appareil circulatoire	9	269	75.8
Autres, système ostéo-musculaire	10	263	74.1
Spina bifida	11	223	62.8
Oreille, face et cou	12	214	60.3
Autres, appareil digestif	13	204	57.5
Appareil respiratoire	14	124	34.9
Hydrocéphalie	15	113	31.8
Anomalies congénitales autres et sans précision	16	100	28.2
Système nerveux	17	84	23.6
Appareil urinaire	18	80	22.5
Anencéphalie	19	68	19.2
Anomalies congénitales de l'œil	20	50	14.1
Total		7,762	2,180.9
Total des naissances vivantes	..	355,084	..
Sexe masculin	..	182,303	..
Sexe féminin	..	172,781	..

Source: La morbidité hospitalière, 82-206 au catalogue, 1976.

GRAPHIQUE 3.36  
Répartition des dépenses de santé au Canada, 1976



<sup>1</sup>Les dépenses de santé englobent les dépenses des secteurs public et privé, et comprennent par conséquent celles des administrations publiques fédérale, provinciales ou locales, des organismes privés, et des consommateurs.

<sup>2</sup>Cette catégorie ne comprend que les services dispensés par les professionnels de la santé exerçant en clientèle privée.

<sup>3</sup>Les appareils comprennent les lunettes achetées aux opticiens ou optométristes, les prothèses auditives et autres prothèses à l'exclusion des prothèses dentaires.

<sup>4</sup>Les données représentent les dépenses d'exploitation et excluent les immobilisations.

<sup>5</sup>Comprend les maisons de santé où un certain nombre de pensionnaires reçoivent des soins infirmiers.

Source: Division de l'économie et de la statistique (Santé), Santé et Bien-être social Canada. Adaptation d'après Ouellet, B., *Indicateurs du domaine de la santé, Canada et provinces, 1979*, Santé et Bien-être social Canada, 1979.

TABLEAU 3.37  
Estimations partielles,<sup>1</sup> coût direct et indirect de certains problèmes de santé, Ontario, 1971

	Total, coût direct et indirect	Proportion de l'ensemble des coûts de santé en Ontario	Proportion des coûts qui sont				Total
			Directs		Indirects		
			Hôpital	Médecin	Morbidité <sup>2</sup>	Mortalité	
	\$		pourcentage				
Alcoolisme	18,900,219	0.8	41.9	9.2	15.9	33.0	100.0
Psychose alcoolique	3,493,576	0.1	69.2	0.7	17.2	13.0	100.0
Cirrhose du foie	30,617,086	1.2	15.3	2.0	2.8	80.0	100.0
Cancer de la trachée, des bronches, du poumon	39,064,376	1.6	18.3	1.3	1.7	78.8	100.0
Bronchite et emphysème	26,206,388	1.0	40.0	23.4	3.4	33.2	100.0
Artériosclérose	8,163,395	0.3	82.0	6.0	2.5	9.5	100.0
Infarctus aigu du myocarde	177,898,893	7.1	14.2	1.6	2.0	82.2	100.0
Autres maladies ischémiques du cœur	89,099,934	3.5	43.4	10.3	3.8	42.4	100.0
Autres formes de cardiopathie	32,124,287	1.3	56.8	14.5	3.6	25.0	100.0
Hémorragie cérébrale	11,648,767	0.5	17.5	0.7	1.1	80.7	100.0
Embolisme et thrombose cérébrales	16,102,484	0.6	55.8	6.3	3.4	34.5	100.0
Autres maladies vasculaires cérébrales	50,517,102	2.0	58.3	4.0	2.9	34.8	100.0
Maladies hypertensives	23,800,602	0.9	27.5	55.7	3.5	13.4	100.0
Cardiopathies rhumatismales chroniques	14,465,382	0.6	30.9	5.6	3.6	59.9	100.0
Pharmacodépendance	1,855,739	0.1	63.7	14.4	18.1	3.8	100.0
Avitaminoses et autres carences alimentaires	4,138,853	0.2	68.8	14.9	2.4	13.9	100.0
Maladies vénériennes	1,105,652	...	47.6	48.5	1.1	2.8	100.0
Ulcère de l'estomac et ulcère peptique	8,765,009	0.4	54.8	15.4	9.0	20.8	100.0
Ulcère du duodénum	14,659,796	0.6	59.5	14.8	12.4	13.3	100.0
Accidents, empoisonnements et traumatismes	376,432,182	15.0	22.6	10.0	2.4	65.1	100.0
Anomalies congénitales	35,224,484	1.4	43.8	9.9	1.5	44.7	100.0

<sup>1</sup>Ne comprend pas tous les coûts des services hospitaliers, les coûts des services dentaires ou les coûts des médicaments et produits pharmaceutiques. En outre, l'omission des diagnostics multiples provoque une distorsion des estimations.

<sup>2</sup>Les estimations de la morbidité ont été établies d'après les fiches d'admission des hôpitaux et peuvent donc comporter une marge d'erreur inconnue.

Source: Fraser, R.D., Spasoff, R.A., et Prime, M.G., *The Economic Burden of Ill Health*, Ontario Council of Health, Toronto, Ontario, 1976.



# Éducation

Le ministre de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports, Jean-François Legault, a annoncé hier que le gouvernement du Québec mettrait en œuvre une série de mesures visant à améliorer l'accès à l'éducation postsecondaire. Ces mesures comprennent notamment l'augmentation des bourses d'études, la mise en place de programmes de soutien aux étudiants en difficulté et la création de nouvelles places d'études dans les universités et collèges.

Le ministre a souligné que ces initiatives s'inscrivent dans une stratégie plus large visant à promouvoir l'équité et l'excellence dans le système éducatif québécois. Il a également mentionné que le gouvernement continuera de travailler en collaboration avec les institutions d'enseignement supérieur pour garantir la qualité et la pertinence des programmes offerts.

En outre, le ministre a annoncé que le gouvernement mettrait en place un mécanisme de financement innovant pour soutenir les étudiants de familles à faible revenu. Cette mesure vise à réduire les obstacles financiers qui empêchent certains jeunes de poursuivre leurs études postsecondaires.

Le ministre a conclu son discours en affirmant que l'éducation est un pilier essentiel du développement personnel et social de notre société. Il a promis de continuer à œuvrer pour garantir que tous les Québécois aient accès à une éducation de qualité, quel que soit leur milieu de vie.

## Tableaux, graphiques et cartes

Tableau	4.1	Effectifs à temps plein, par niveau	75	Graphique	4.13	Baccalauréats et premiers grades professionnels par domaine d'études 1971 et 1976	80
Graphique	4.2	Effectifs du préscolaire exprimés en proportion du groupe d'âge de 4 à 5 ans	76	Tableau	4.14	Langue de la minorité dans l'enseignement élémentaire et secondaire, par province, 1970 et 1977	80
Graphique	4.3	Effectifs du préscolaire exprimés en proportion du groupe d'âge de 4 à 5 ans, par province, 1971 et 1976	76	Tableau	4.15	Effectifs postsecondaires féminins à temps plein exprimés en proportion des groupes d'âge pertinents, par niveau	81
Graphique	4.4	Age moyen des enfants qui entrent dans le système scolaire, certains pays industrialisés, 1970 et 1974	77	Tableau	4.16	Taux d'emploi à temps plein des diplômés d'universités de 1976 faisant partie de la population active en juin 1978, par niveau de scolarité et domaine d'études	81
Graphique	4.5	Age moyen des personnes qui sortent du système scolaire, certains pays industrialisés, 1970 et 1974	77	Tableau	4.17	Taux d'emploi à temps plein des diplômés de collèges de 1976 faisant partie de la population active en juin 1978, par niveau de scolarité et domaine d'études	81
Graphique	4.6	Effectifs à temps plein âgés de 14 à 17 ans à n'importe quel niveau de scolarité exprimés en proportion du groupe d'âge de 14 à 17 ans, Canada, certaines années, 1961 à 1977	78	Tableau	4.18	Traitements médians des diplômés de 1976 des universités et collèges travaillant à temps plein en juin 1978, par sexe et niveau de scolarité	81
Graphique	4.7	Proportion de la population âgée de 15 à 34 ans qui étudie à temps plein, 1976 et 1977	78	Tableau	4.19	Relation entre l'emploi à temps plein observée et le niveau d'instruction des diplômés de 1976 des universités et collèges	82
Tableau	4.8	Effectifs universitaires à temps partiel exprimés en pourcentage de l'ensemble des effectifs universitaires, par niveau	78	Tableau	4.20	Niveaux d'instruction historiques et projetés des personnes abandonnant les études à temps plein	82
Tableau	4.9	Effectifs postsecondaires à temps plein exprimés en proportion des groupes d'âge pertinents, par niveau	78	Graphique	4.21	Participation aux cours d'éducation permanente, par type de cours et type d'établissement, Canada, 1970 et 1976	82
Graphique	4.10	Effectifs universitaires à temps partiel exprimés en proportion du groupe d'âge de 18 à 24 ans	79				
Tableau	4.11	Effectifs féminins exprimés en pourcentage des effectifs postsecondaires à temps plein, par niveau	79				
Graphique	4.12	Répartition en pourcentage des effectifs à temps plein du 1 <sup>er</sup> cycle universitaire par domaine d'études, 1971 et 1977	79				

# Éducation

Chapitre rédigé par le personnel du Bureau du conseiller supérieur en intégration, Statistique Canada, Ottawa.

avec l'aide de la Section des projections, Division de l'éducation, des sciences et de la culture, Statistique Canada, Ottawa.

L'enseignement a été décrit comme étant l'une des grandes industries du Canada.<sup>1</sup> Près du tiers des Canadiens sont des étudiants, des enseignants ou des administrateurs scolaires, et le montant total des dépenses d'enseignement est passé de près d'un demi-milliard de dollars en 1950 à un montant estimé de \$17 milliards en 1977-78. L'enseignement se situe donc au deuxième rang pour la part des dépenses publiques qui lui est affectée, soit environ 17%. Au premier rang figure la sécurité sociale.

De sérieux problèmes confrontent l'enseignement au Canada: la baisse des effectifs, les restrictions budgétaires, les pressions en faveur d'une adaptation accrue au monde du travail, et la diversité de l'opinion publique au sujet de la matière de l'enseignement et de la valeur des études supérieures.

Parmi les facteurs qui ont alimenté le débat actuel sur le rôle de l'enseignement au Canada figurent: l'augmentation du chômage, même chez les personnes instruites; l'accroissement du nombre de femmes dans les établissements postsecondaires et dans la population active; la rapidité des progrès technologiques et la complexité qui en a résulté sur le plan professionnel; et la tension provoquée par la conception de l'enseignement comme moyen d'épanouissement, alors que par ailleurs le marché du travail et les étudiants exigent une formation pratique. Il existe déjà une certaine division du travail entre les collèges communautaires et les universités, les premiers dispensant surtout un enseignement à court terme axé directement sur l'emploi.

## L'extension de l'enseignement

De nos jours, la plupart des jeunes passent plus de temps à recevoir une instruction que ne l'ont fait leurs parents. Les années médianes de scolarité ont grimpé de 7.8 en 1951 à 8.5 en 1961, 9.5 en 1971 et 10.5 en 1976 (abstraction faite du préscolaire), du fait notamment qu'un plus grand nombre d'élèves fréquentent l'université et d'autres établissements postsecondaires. Un autre facteur est la scolarisation précoce. Autrefois, les enfants commençaient l'école à l'âge de 5 et 6 ans, mais aujourd'hui ils entrent plus jeunes à la garderie, à la prématernelle ou à la maternelle. La proportion d'enfants de 4 et 5 ans inscrits à la maternelle a triplé entre 1961 et 1976 et l'on prévoit qu'en 1986 elle atteindra près de 60% (*graphique 4.2*). Ces chiffres ne tiennent pas compte du grand nombre d'enfants encore plus jeunes qui fréquentent les garderies et les prématernelles.

Si l'on compare à d'autres pays, l'enseignement préscolaire semble évoluer lentement au Canada (*graphique 4.4*). Il n'existe pas encore de maternelles dans certaines provinces, et dans bon nombre de petites localités et régions rurales. En outre, le taux d'activité féminine au Canada, qui a pourtant augmenté de façon sensible, demeure légèrement inférieur à celui d'autres pays. Par conséquent, la demande de garderies et de classes préscolaires, qui sont à l'avantage des mères qui travaillent, est plus faible.

Le graphique 4.5 montre qu'à l'échelle internationale, du moins pour les pays considérés, l'âge moyen d'abandon des études demeure stable ou est à la hausse. Les chiffres pour le Canada et la Suède accusent une diminution d'un dixième pour cent seulement en quatre ans, variation tellement insignifiante qu'elle peut s'expliquer par des différences dans l'enregistrement ou la collecte des données.

## Tendances des effectifs et de la participation

Les effectifs au niveau élémentaire sont à la baisse depuis 1971<sup>2</sup>; en 1977 ils affichaient une diminution de 12% (*tableau 4.1*). Les conséquences sont apparues clairement dans tout le pays lorsqu'un certain nombre de conseils scolaires ont licencié des enseignants et fermé des écoles. Après 1976, les écoles secondaires comptaient un nombre réduit d'élèves; au niveau postsecondaire, on n'a pas encore ressenti les effets de la diminution constante des effectifs. Il se peut fort bien que dans les années 80 les universités et les collèges invitent les élèves à temps partiel, plus âgés, à occuper leurs sièges vacants, qu'ils coupent des programmes, et cherchent à redéfinir ou reformuler leur rôle.

L'évolution des effectifs et de la participation aux niveaux secondaire et postsecondaire peut être divisée en deux phases distinctes: croissance rapide dans les années 60, et croissance lente, voire négative, dans les années 70. Le graphique 4.6 montre qu'il s'est produit une baisse notable de la proportion de jeunes âgés de 14 à 17 ans qui étudient à temps plein (de 89.4% en 1971 à 85.8% en 1977). Cependant, cette baisse provient en grande partie de la restructuration scolaire au Québec, où bon nombre d'élèves peuvent maintenant terminer leurs études secondaires à l'âge de 16 ans au lieu de 17 comme c'était le cas en 1971. Dans l'ensemble des autres provinces, on observe une très faible baisse de la proportion de jeunes de 14 à 17 ans aux études. De façon générale, les effectifs à temps plein sont à la baisse dans les groupes d'âge au-dessous de 20 ans, mais, au-dessus de cet âge, ils sont à la hausse ou se maintiennent (*graphique 4.7*).

Les effectifs universitaires à temps plein ont cessé de progresser dans les années 70, après avoir considérablement augmenté dans les années 60 (*tableau 4.9*). La proportion des effectifs du 1<sup>er</sup> cycle universitaire par rapport à la population âgée de 18 à 21 ans a grimpé de 11.9% en 1961 à 18.6% en 1976, mais elle a diminué d'un demi-point de pourcentage l'année d'après. Les effectifs à temps partiel représentent une proportion croissante des universitaires: environ 31% en 1962 et 36% en 1977 (*tableau 4.8*).

Un certain nombre de facteurs ont pu contribuer à la perte de popularité apparente des études universitaires à temps plein. Les perspectives d'emploi pour les diplômés d'universités dans les années 70 sont moins favorables qu'elles ne l'étaient dans les années 60, et bon nombre de diplômés acceptent des emplois de niveau inférieur ou n'ayant pas de relation directe avec leur niveau de formation. En outre, la valeur sociale et le prestige associés à un grade semblent avoir diminué avec la multiplication des diplômés.

La progression des effectifs universitaires est au ralenti, tandis que les inscriptions foisonnent dans d'autres types de programmes postsecondaires, où les effectifs se sont accrues de façon soutenue et rapide dans les années 70. Les

établissements non universitaires figurent pour la plus grande part de l'augmentation des effectifs postsecondaires à temps plein dans les années 70 (*tableau 4.1*). En effet, le nombre d'étudiants des universités a augmenté de 16% entre 1971 et 1977, tandis que du côté des effectifs non universitaires la progression a été supérieure à 38%.<sup>3</sup> Pareillement, le taux d'inscription à l'université est demeuré stable (ou a diminué) dans les années 70, tandis que dans les établissements non universitaires il a continué d'augmenter, dans des proportions toutefois moins spectaculaires que dans les années 60 (*tableau 4.9*). L'attraction des établissements non universitaires provient du fait que les programmes sont de plus courte durée (souvent un ou deux ans au lieu de quatre ans à l'université), et généralement axés sur le travail. Les élèves font l'apprentissage d'un métier ou d'une profession, par opposition au caractère plus théorique des études normalement effectuées à l'université.

Les données sur la répartition des baccalauréats et premiers grades professionnels par domaine d'études (*graphique 4.13*) montrent que dans les années 70 il s'est produit une diminution importante de la part des arts et des lettres. A titre de discipline, l'éducation est en perte de vitesse, tandis que la médecine et les professions sanitaires semblent robustes, et que le commerce et les sciences suscitent un intérêt croissant.

#### Les femmes au niveau postsecondaire

L'évolution de l'enseignement au Canada se caractérise entre autres par la participation accrue des femmes au niveau postsecondaire (*tableau 4.11*). En 1976, les femmes représentaient plus de 45% de l'ensemble des effectifs postsecondaires à temps plein, soit une augmentation de 16% par rapport à 1971, et de 1961 à 1977 la proportion de femmes par rapport aux effectifs des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles universitaires a presque doublé.<sup>4</sup>

La participation accrue des femmes constitue également un facteur important de l'accroissement des effectifs universitaires à temps partiel. Entre 1972 et 1977, par exemple, le nombre de femmes inscrites dans des programmes du 1<sup>er</sup> cycle à temps partiel a augmenté de 52% (comparativement à une augmentation de 23% chez les hommes), de sorte qu'en 1977 les femmes constituaient 58% des effectifs du 1<sup>er</sup> cycle à temps partiel (comparativement à 53% en 1972). Pour ce qui est des effectifs à temps partiel au niveau des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, les femmes représentaient 35% de ce groupe en 1977, contre 26% en 1972.

La participation des femmes au niveau postsecondaire est mesurée en exprimant l'ensemble des effectifs féminins en pourcentage du groupe d'âge d'où provient généralement la majeure partie des effectifs. Le tableau 4.15 donne les résultats de ce calcul, suivant lesquels la proportion de femmes qui fréquentent l'université a commencé à se stabiliser en 1977, tandis que la proportion qui fréquente les collèges communautaires et autres établissements postsecondaires a continué d'augmenter.

Au niveau de scolarité comparable, les femmes gagnent entre 80 et 90% des traitements masculins (*tableau 4.18*). Toutefois, ces données n'indiquent pas si les hommes ont travaillé plus longtemps, réalisant ainsi des salaires plus élevés du fait de leur expérience.

#### La langue seconde dans l'enseignement

Dans les années 70, le soutien accordé à la langue seconde dans l'enseignement (à l'anglais au Québec et au français dans les autres régions du pays) dans les écoles élémentaires et secondaires a constitué un élément clé du

programme fédéral de promotion du bilinguisme.

Au niveau élémentaire, entre 1970 et 1977 la proportion d'élèves en dehors du Québec qui recevaient la majeure partie de leur enseignement en français est passée de 5.0% à 6.2%, tandis que la proportion de ceux qui étudiaient le français comme langue seconde s'est hissée de 28 à 40% (*tableau 4.14*). La proportion d'élèves au niveau secondaire qui recevaient la majeure partie de leur enseignement en français a légèrement augmenté durant la même période, mais la proportion de ceux qui étudiaient le français comme langue seconde est tombée de 55% à 40%.

L'enseignement de l'anglais au Québec n'affiche que de légères variations entre 1970 et 1977. On observe des gains marginaux pour ce qui est de la proportion d'élèves aux niveaux élémentaire et secondaire qui recevaient la majeure partie de leur enseignement en anglais, et des diminutions pour ce qui est du pourcentage de ceux qui étudiaient l'anglais comme langue seconde.

#### Certains avantages de l'enseignement postsecondaire pour l'individu

Durant la semaine du 28 mai au 3 juin 1978, Statistique Canada a fait une enquête auprès des Canadiens diplômés d'établissements postsecondaires en 1976. Les tableaux 4.16 à 4.19 présentent certaines observations importantes.

On a déjà mentionné la possibilité qu'un grand nombre de Canadiens décident de ne pas aller à l'université à cause de la médiocrité des perspectives d'emploi pour les diplômés. C'est peut-être le cas dans les mois qui suivent immédiatement la fin des études, mais pour ce qui est des périodes ultérieures les indications ne permettent pas d'être aussi catégoriques. Par exemple, la proportion de diplômés d'universités de 1976 qui avaient trouvé des emplois à temps plein dans le mois suivant l'obtention de leur diplôme était de 76%, mais elle passait à 82% à l'automne de 1977, et à 89% en juin 1978. Les chiffres correspondants dans le cas des diplômés qui ne sortaient pas de l'université étaient moins élevés au départ, soit 73% immédiatement après la fin des études, mais ils étaient plus élevés par la suite, soit 88% à l'automne de 1977 et 90% en juin 1978. Naturellement, les emplois acceptés par ces personnes n'avaient pas nécessairement de relation directe avec leur formation scolaire.

L'enquête a révélé que les personnes ayant un niveau de scolarité plus élevé ont plus de chances de trouver un emploi dans leur domaine de spécialisation (*tableau 4.19*). Les emplois occupés par plus de 94% des diplômés titulaires de doctorats qui travaillaient à temps plein avaient une relation directe ou partielle avec leur formation scolaire, comparativement à un peu moins de 80% dans le cas des titulaires de baccalauréats. La même constatation s'applique, bien que de façon moins prononcée, dans le cas des diplômés de collèges. Les données indiquent également que les chances de trouver un emploi augmentent légèrement avec le niveau d'instruction. Cette observation ne s'applique cependant pas universellement à toutes les disciplines; on constate en effet le contraire dans le cas des diplômés d'universités en lettres et des diplômés de collèges en communications de masse.

Les chiffres des tableaux 4.16 et 4.17 semblent confirmer le caractère favorable des perspectives d'emploi dans certains domaines. Les taux d'emploi à temps plein pour les diplômés en administration commerciale, professions sanitaires, et génie et sciences appliquées des universités et des collèges étaient plus élevés que ceux observés pour les diplômés en arts, en lettres et en beaux-arts.

Le niveau d'instruction semble avoir un effet marqué sur le revenu (*tableau 4.18*). Les traitements médians des

diplômés titulaires de doctorats étaient de 46% supérieurs à ceux des titulaires de baccalauréats, tandis que les titulaires de diplômes de trois ou quatre années de collège recevaient 29% de plus que les diplômés des programmes d'un an.

### Éducation permanente

Une caractéristique des années 70 a été la croissance des programmes d'éducation permanente (*graphique 4.21*), particulièrement des cours d'intérêt général, sans crédits, offerts à tous les niveaux. Il est impossible de prédire si l'éducation permanente va continuer à prospérer ou va s'étioler. Les effectifs augmenteraient si un nombre croissant de personnes réclamaient de tels programmes, par intérêt ou pour accroître leurs aptitudes et leurs connaissances technologiques. Le gouvernement et l'industrie offrent des programmes visant à relever le niveau d'instruction de groupes particuliers, et il existe déjà des postes de télévision communautaire éducative dans la plupart des grandes villes canadiennes.

### Niveau d'instruction à la sortie du système scolaire

Le tableau 4.20 représente la production du système d'enseignement à quatre moments différents, y compris une projection pour 1986. Comme ce tableau indique le niveau d'instruction des personnes qui cessent d'étudier à temps plein, il reflète l'évolution du niveau de scolarité des personnes susceptibles d'entrer sur le marché du travail durant l'année considérée. La proportion de personnes qui quittent l'école au niveau postsecondaire est passée de 18.6% en 1966 à 36% en 1976 et, selon les projections, elle atteindrait 41.8% en 1986. Pour ce qui est des personnes qui abandonnent au niveau élémentaire ou secondaire, les proportions sont à la baisse.

Nous avons déjà mentionné que les personnes restent aux

études plus longtemps, ce qui explique en partie l'accroissement du pourcentage ayant fait des études postsecondaires. Cette augmentation est également attribuable à l'évolution de la structure par âge de la population canadienne. Le groupe d'âge d'où proviennent la plupart des élèves ayant fait des études postsecondaires (18-24) s'est élargi, tandis que les groupes d'âges scolaires plus jeunes se sont contractés. Par conséquent, la proportion au postsecondaire s'est gonflée considérablement.

En 1971, la moitié des personnes qui cessaient d'étudier à temps plein n'avaient pas terminé l'école secondaire. D'après les projections, la proportion tomberait un peu au-dessous de 40% en 1986.

Si la proportion de personnes ayant fait des études postsecondaires a presque doublé entre 1966 et 1975, la différence est attribuable pour une bonne part au nombre de personnes qui n'ont pas terminé leurs études, du moins à temps plein. On observe néanmoins une augmentation soutenue du pourcentage de personnes quittant l'école avec des grades ou des diplômes d'études postsecondaires, de 15.4% en 1971 à 16.9% en 1976 et, selon les projections, 20.6% en 1986.

### Notes des renvois

<sup>1</sup>*Conseil économique du Canada, 7<sup>e</sup> Exposé annuel, Les diverses formes de la croissance, Ottawa, 1970.*

<sup>2</sup>*Les chiffres se rapportent au début de l'année scolaire. Ainsi, 1971 représente en fait l'année scolaire 1971-72.*

<sup>3</sup>*Il est possible que ces chiffres sous-estiment la croissance des effectifs non universitaires du fait que les universités ont progressivement pris en charge la fonction des écoles normales, généralement considérées comme établissements postsecondaires non universitaires.*

<sup>4</sup>*Les effets du relèvement du niveau d'instruction des femmes sur la société canadienne sont traités dans un certain nombre d'autres chapitres de ce volume (par exemple, Population, Famille, et Travail).*

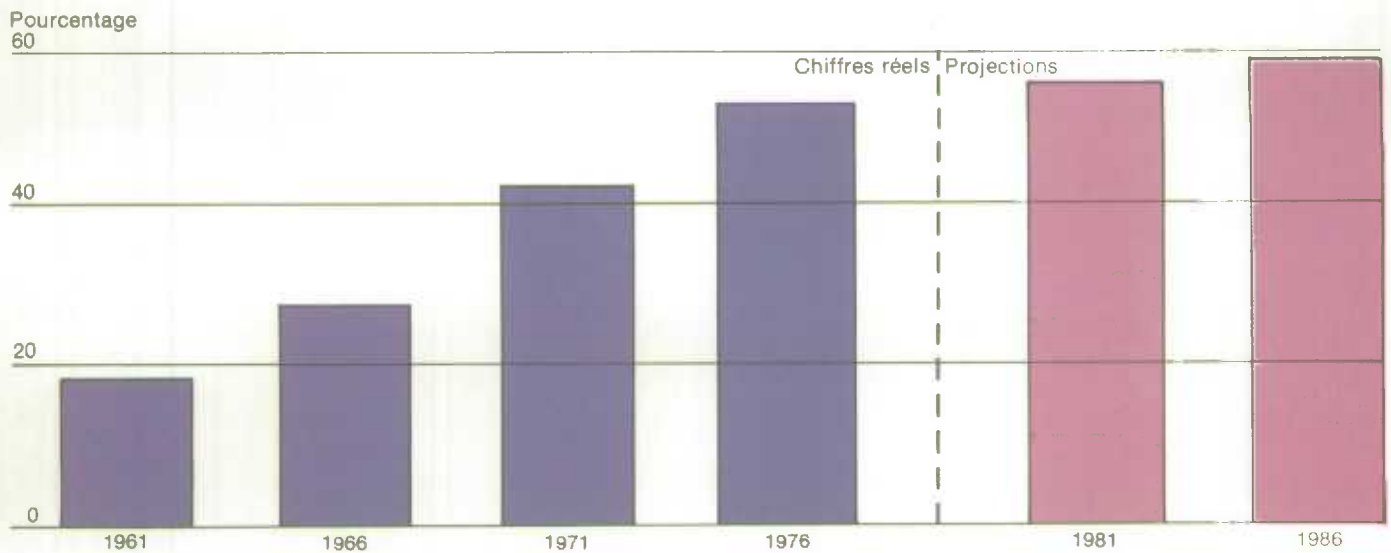
TABLEAU 4.1  
Effectifs à temps plein, par niveau

Année	Élémentaire-secondaire			Postsecondaire		
	Pré-scolaire	Élémentaire	Secondaire	Non universitaire	Universitaire	Total partiel
	<i>milliers</i>					
1951	83.5	2,146.8	394.5	27.6	63.5	91.1
1961	157.4	3,350.4	895.0	53.4	128.6	182.0
1966	255.4	3,753.5	1,303.5	80.2	230.3	310.5
1971	355.5	3,759.7	1,706.7	173.8	323.0	496.8
1972	341.7	7,663.9	1,750.7	191.0	322.4	513.4
1973	349.5	3,534.9	1,794.2	201.5	332.1	533.6
1974	386.5	3,434.1	1,808.6	211.2	347.0	558.2
1975	398.4	3,481.4 <sup>1</sup>	1,710.7 <sup>1</sup>	221.6	370.4	592.0
1976	390.3	3,400.3	1,713.8	227.2	376.5	603.7
1977	377.8	3,309.5	1,683.5	240.3	374.2	614.5

<sup>1</sup>L'augmentation soudaine au niveau élémentaire et la diminution au niveau secondaire reflètent la restructuration du système d'enseignement élémentaire-secondaire au Québec. Pour la première fois en 1975, les effectifs du secondaire II au Québec ont été pris en compte dans le total au niveau élémentaire. Auparavant, seul le secondaire I était classé au niveau élémentaire.

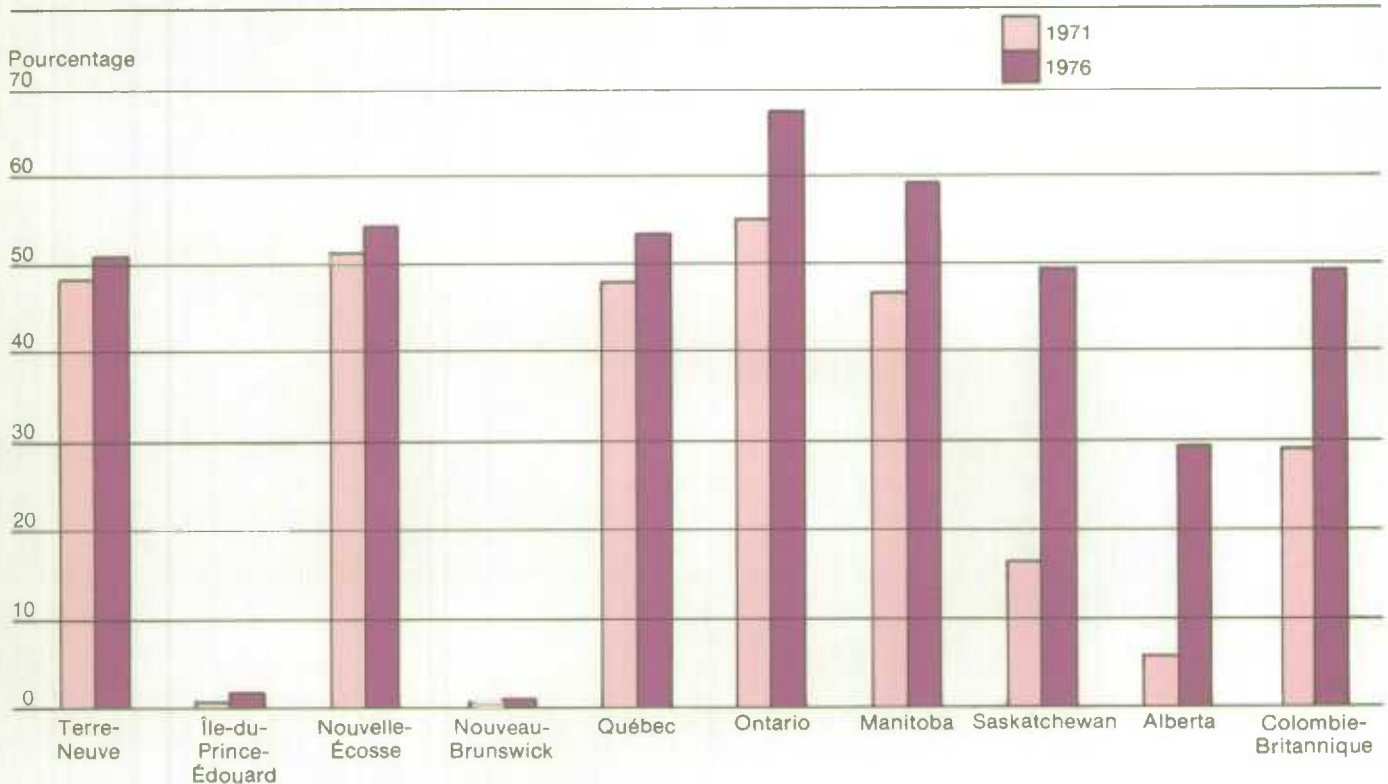
Source: *Recueil de statistiques chronologiques de l'éducation*, 81-568 au catalogue, 1978; *L'éducation au Canada, 1978*, 81-229 au catalogue, 1978; et données non publiées, Division de l'éducation, des sciences et de la culture, Statistique Canada.

**GRAPHIQUE 4.2**  
**Effectifs du préscolaire exprimés en proportion du groupe d'âge de 4 à 5 ans**



Source: *Recueil de statistiques chronologiques de l'éducation*, 81-568 au catalogue, 1978; *L'éducation au Canada*, 81-229 au catalogue, 1978; et *Du monde des études au monde du travail*, 81-570 au catalogue, 1978.

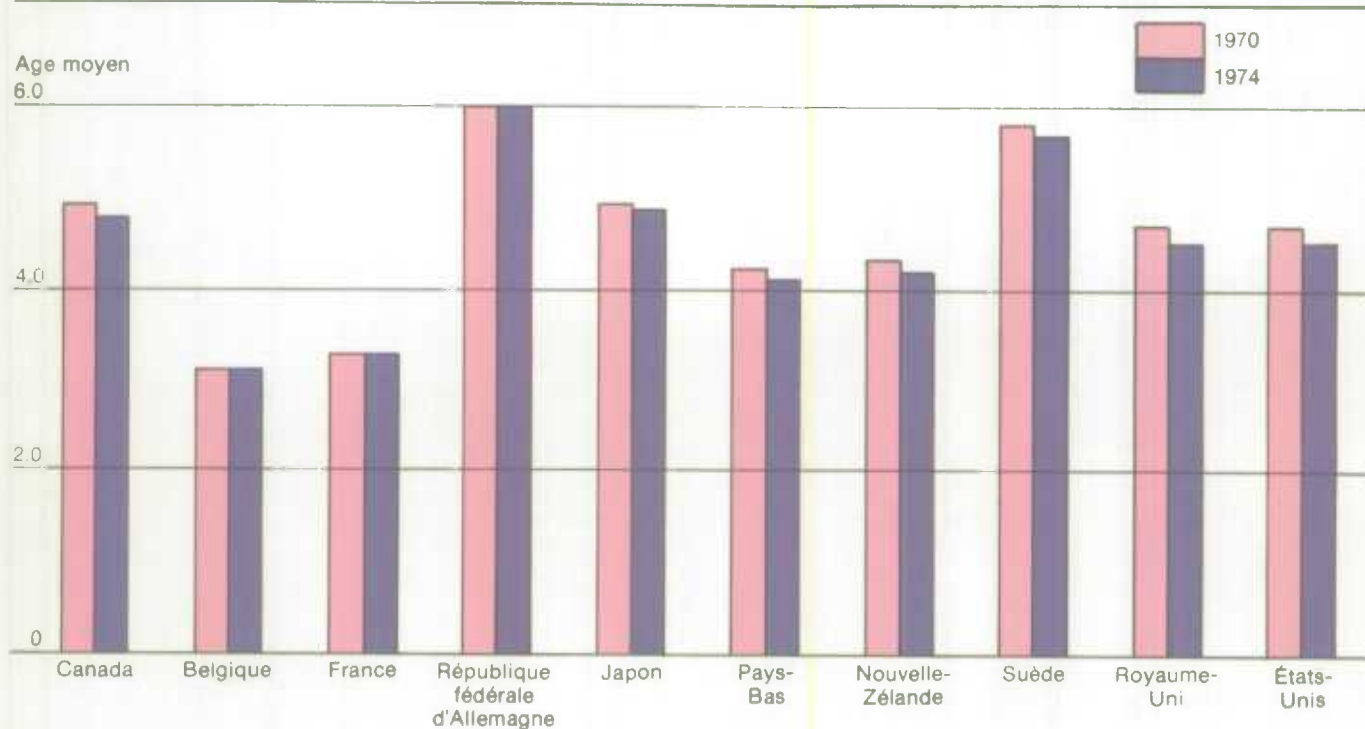
**GRAPHIQUE 4.3**  
**Effectifs du préscolaire exprimés en proportion du groupe d'âge de 4 à 5 ans, par province, 1971 et 1976**



Source: *Recueil de statistiques chronologiques de l'éducation*, 81-568 au catalogue, 1978; et *L'éducation au Canada*, 81-229 au catalogue, 1977.

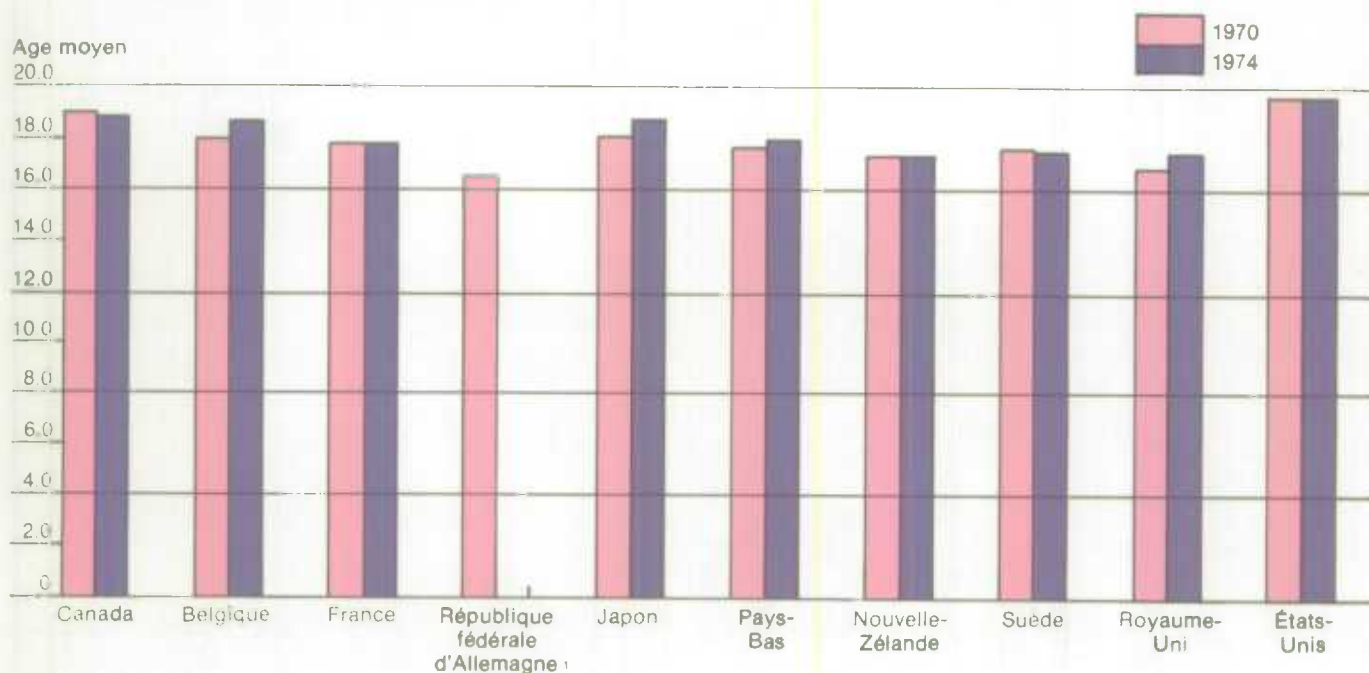
GRAPHIQUE 4.4

Age moyen des enfants qui entrent dans le système scolaire, certains pays industrialisés, 1970 et 1974

Source: *Statistiques de l'éducation dans les pays membres de l'OCDE*, OCDE, Paris, 1977.

GRAPHIQUE 4.5

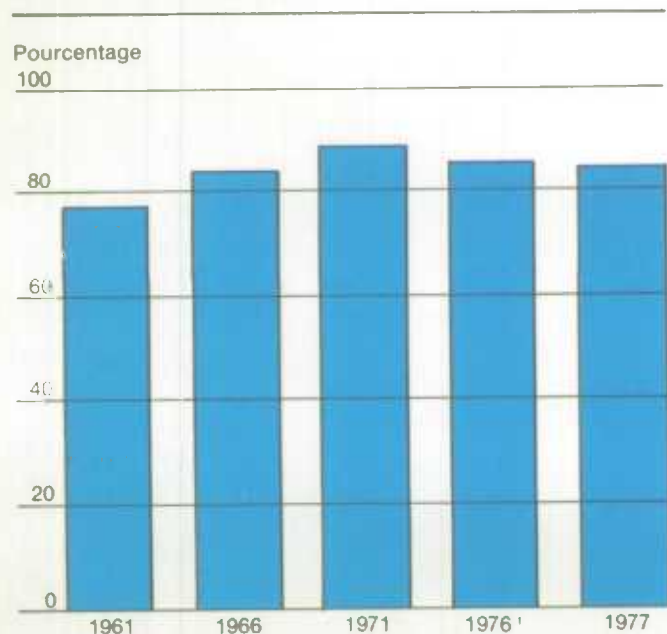
Age moyen des personnes qui sortent du système scolaire, certains pays industrialisés, 1970 et 1974



On ne dispose pas du chiffre de 1974.

Source: *Statistiques de l'éducation dans les pays membres de l'OCDE*, OCDE, Paris, 1977.

**GRAPHIQUE 4.6**  
Effectifs à temps plein âgés de 14 à 17 ans à n'importe quel niveau de scolarité exprimés en proportion du groupe d'âge de 14 à 17 ans, 1961 à 1977



La baisse est attribuable entre autres à une restructuration du système d'enseignement du Québec qui a éliminé une année au niveau élémentaire-secondaire, de sorte qu'un bon nombre d'élèves ont pu terminer leurs études secondaires à l'âge de 16 ans.

Source: Données non publiées, Division de l'éducation, des sciences et de la culture, Statistique Canada.

**TABEAU 4.8**  
Effectifs universitaires à temps partiel exprimés en pourcentage de l'ensemble des effectifs universitaires, par niveau

Année	1 <sup>er</sup> cycle	pourcentage		Total
		2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles		
1962	22.6	38.8		31.2
1966	26.1	33.9		26.9
1971	32.4	33.4		32.5
1976	32.7	40.5		33.7
1977	35.4	41.3		36.1

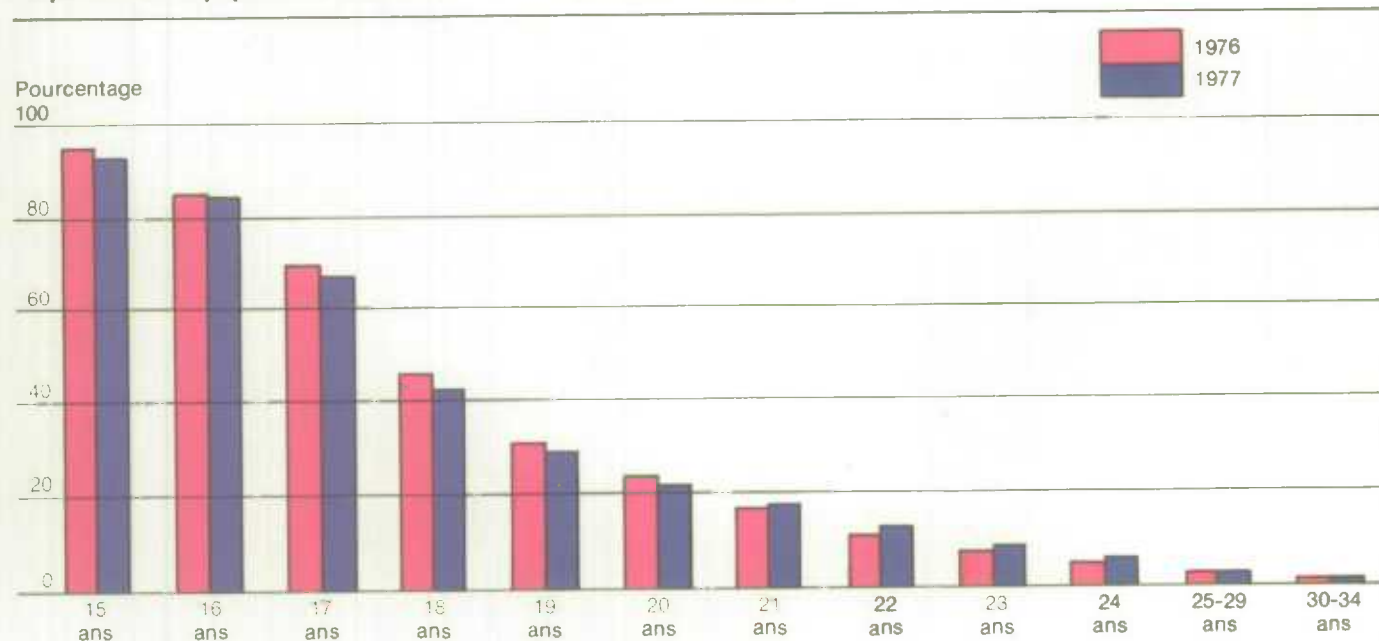
Source: Données non publiées, Division de l'éducation, des sciences et de la culture, Statistique Canada.

**TABEAU 4.9**  
Effectifs postsecondaires à temps plein exprimés en proportion des groupes d'âge pertinents, par niveau

Année	Non universitaire (en % de la population âgée de 18 à 21 ans)	Universitaire		Total postsecondaire (en % de la population âgée de 18 à 24 ans)
		1 <sup>er</sup> cycle (en % de la population âgée de 18 à 21 ans)	2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles (en % de la population âgée de 22 à 24 ans)	
		pourcentage		
1951	3.2	7.0	0.6	6.0
1961	5.3	11.9	1.1	10.6
1966	5.9	15.6	2.4	14.2
1971	11.2	18.5	3.2	18.5
1976	12.6	18.6	3.3	19.8
1977	13.1	18.2	3.1	19.6

Source: Recueil de statistiques chronologiques de l'éducation, 81-568 au catalogue, 1978; et L'éducation au Canada, 1978, 81-229 au catalogue, 1978.

**GRAPHIQUE 4.7**  
Proportion de la population âgée de 15 à 34 ans qui étudie à temps plein, 1976 et 1977



Source: Du monde des études au monde du travail, 81-570 au catalogue, 1978; et L'éducation au Canada, 81-229 au catalogue, 1977.



**GRAPHIQUE 4.10**  
Effectifs universitaires à temps partiel exprimés en proportion du groupe d'âge de 18 à 24 ans



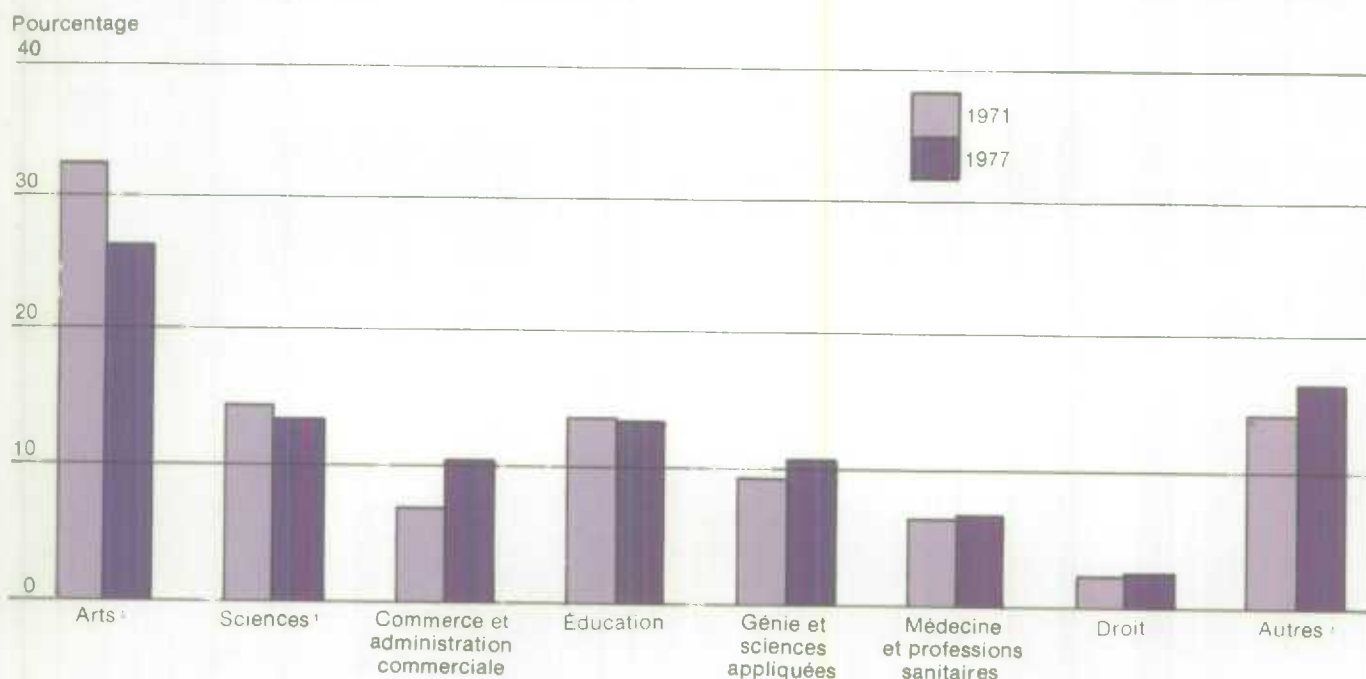
Source: *L'éducation au Canada*, 81-229 au catalogue, 1977 et 1978.

**TABLEAU 4.11**  
Effectifs féminins exprimés en pourcentage des effectifs postsecondaires à temps plein, par niveau

Année	Non universitaire	Universitaire			Total post secondaire
		1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles	Total partiel	
		<i>pourcentage</i>			
1961	69.1	26.2	16.4	25.7	38.4
1966	55.3	33.7	18.0	32.4	38.3
1971	45.9	37.7	22.6	36.0	39.5
1976	49.8	43.7	30.6	42.3	45.1
1977	50.5	44.4	31.9	43.0	45.9

Source: *Recueil de statistiques chronologiques de l'éducation*, 81-568 au catalogue, 1978; *L'éducation au Canada, 1978*, 81-229 au catalogue, 1978; et *Du monde des études au monde du travail*, 81-570 au catalogue, 1978.

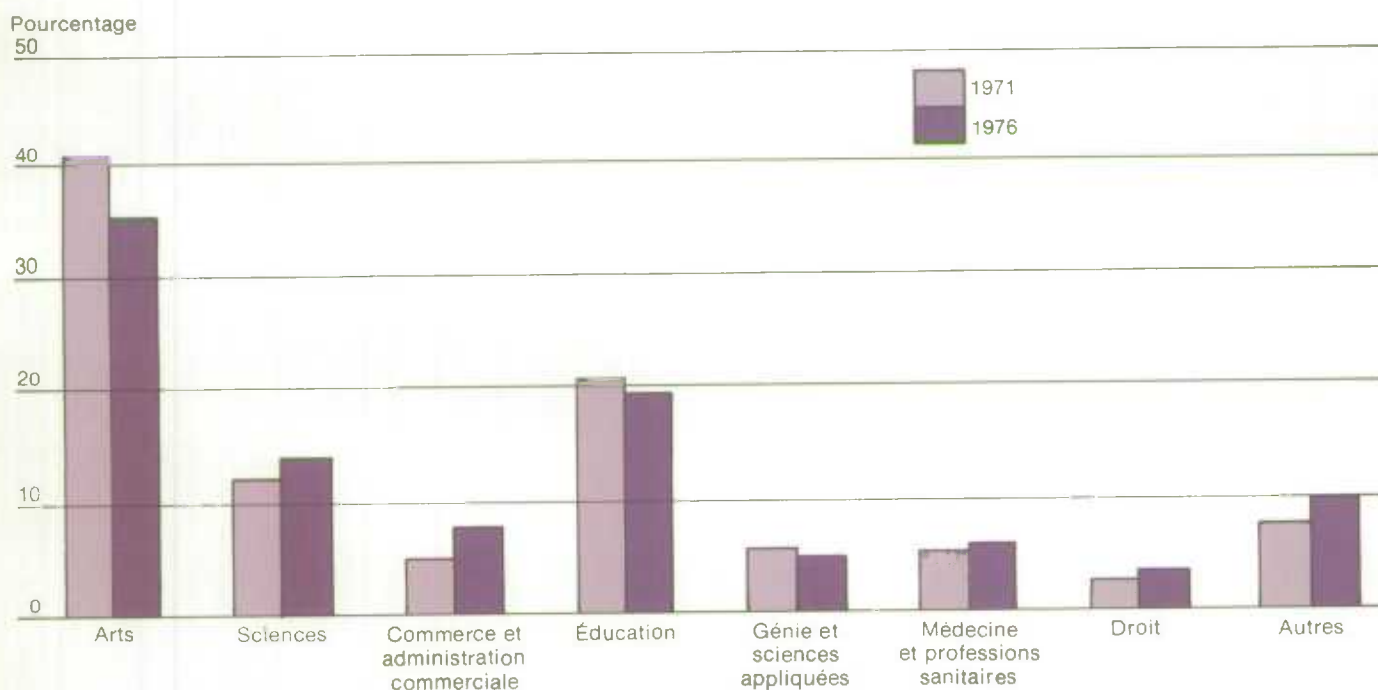
**GRAPHIQUE 4.12**  
Répartition en pourcentage des effectifs à temps plein du 1<sup>er</sup> cycle universitaire par domaine d'études, 1971 et 1977



<sup>1</sup>Les élèves classés dans «arts ou sciences» ont été comptés dans «autres».

Source: *L'éducation au Canada*, 81-229 au catalogue, 1977 et 1978.

GRAPHIQUE 4.13  
Baccalauréats et premiers grades professionnels par domaine d'études 1971 et 1976



Source: *L'éducation au Canada*, 81-229 au catalogue, 1974 et 1978.

TABLEAU 4.14  
Langue de la minorité dans l'enseignement élémentaire et secondaire, par province, 1970 et 1977

	Proportion d'élèves qui reçoivent la majeure partie de leur enseignement en français				Proportion d'élèves qui apprennent le français comme langue seconde			
	Élémentaire		Secondaire		Élémentaire		Secondaire	
	1970	1977	1970	1977	1970	1977	1970	1977
	<i>pourcentage</i>				<i>pourcentage</i>			
Terre-Neuve	0.1	0.2	0.1	0.1	21.4	35.9	64.4	54.8
Île-du-Prince-Édouard	2.9	5.1	2.2	3.3	21.2	55.3	83.0	65.3
Nouvelle-Écosse	3.8	3.3	2.9	2.8	10.4	29.9	70.0	64.3
Nouveau-Brunswick	35.9	37.6	32.7	32.0	60.6	60.3	79.5	66.6
Ontario	5.9	7.5	4.5	4.9	37.5	53.9	48.9	36.2
Manitoba	4.4	5.0	3.9	3.9	29.6	38.4	54.5	41.1
Saskatchewan	0.4	1.2	0.2	0.4	5.2	4.5	68.9	46.4
Alberta	—	2.3	—	1.0	25.3	24.2	41.2	27.3
Colombie-Britannique	—	0.4	—	—	5.6	24.8	65.7	38.1
Total pour les provinces autres que le Québec	5.0	6.2	4.2	4.4	28.4	42.0	55.8	40.2
	Proportion d'élèves qui reçoivent la majeure partie de leur enseignement en anglais				Proportion d'élèves qui apprennent l'anglais comme langue seconde			
	Élémentaire		Secondaire		Élémentaire		Secondaire	
	1970	1977	1970	1977	1970	1977	1970	1977
	<i>pourcentage</i>				<i>pourcentage</i>			
Québec	15.9	16.0	15.3	15.8	41.2	37.0	100.0	98.0

Source: *Langue de la minorité et langue seconde dans l'enseignement, niveaux élémentaire et secondaire, 1977-78*, 81-257 au catalogue, 1978.

TABLEAU 4.15

Effectifs postsecondaires féminins à temps plein exprimés en proportion des groupes d'âge pertinents, par niveau

Année	Non universitaire (% de la population féminine de 18 à 21 ans)	Universitaire		Total post-secondaire (% de la population féminine de 18 à 24 ans)
		1 <sup>er</sup> cycle (% de la population féminine de 18 à 21 ans)	2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles (% de la population féminine de 22 à 24 ans)	
		<i>pourcentage</i>		
1951	5.0	3.1	0.2	4.6
1961	7.3	6.3	0.3	8.2
1966	6.5	10.5	0.8	10.8
1971	10.3	14.0	1.4	14.6
1976	12.7	16.4	2.0	18.0
1977	13.4	16.4	2.0	18.2

Source: Données non publiées, Division de l'éducation, des sciences et de la culture, Statistique Canada.

TABLEAU 4.17

Taux d'emploi à temps plein<sup>1</sup> des diplômés de collèges de 1976 faisant partie de la population active en juin 1978, par niveau de scolarité et domaine d'études

	Diplôme d'un an	Diplôme de deux ans	Diplôme de trois ou quatre ans	Total
	<i>pourcentage</i>			
Traitement des données et informatique	100.0	97.8	99.0	98.3
Sciences appliquées <sup>2</sup>	—	96.9	94.5	96.2
Transports	68.4	100.0	98.1	94.7
Génie et techniques connexes	90.1	94.5	92.9	93.9
Gestion des affaires et commerce	98.3	91.6	92.6	92.1
Secrétariat	91.9	91.7	100.0	91.8
Industries primaires	88.7	91.6	95.7	91.7
Communications de masse	95.7	89.2	85.8	88.6
Services communautaires, service social et sciences ménagères	85.3	88.8	91.3	88.6
Services médicaux et dentaires	86.8	87.7	91.3	88.2
Arts, sciences, éducation et droit	75.4	83.3	71.4	82.1
Beaux-arts, arts appliqués et arts d'interprétation	88.6	82.0	70.9	77.6
Total	88.8	90.1	90.3	90.0

<sup>1</sup>Le nombre des diplômés ayant un emploi à temps plein (y compris ceux qui avaient accepté un emploi à temps plein devant commencer plus tard) divisé par le nombre des diplômés actifs.

<sup>2</sup>Ontario seulement.

Source: *L'emploi des diplômés de 1976 des universités et des collèges*, Division de l'éducation, des sciences et de la culture, Statistique Canada, Ottawa, 1979.

TABLEAU 4.16

Taux d'emploi à temps plein<sup>1</sup> des diplômés d'universités de 1976 faisant partie de la population active en juin 1978, par niveau de scolarité et domaine d'études

	Baccalauréats	Maîtrises	Doctorats	Total
	<i>pourcentage</i>			
Gestion des affaires et commerce	95.6	97.4	100.0	96.0
Professions de la santé	95.5	91.9	100.0	95.4
Génie et sciences appliquées	94.3	94.9	100.0	94.6
Éducation	90.1	94.8	93.6	90.6
Mathématiques et sciences physiques	89.0	87.0	92.4	88.9
Sciences agricoles et biologiques	87.6	88.2	88.9	87.6
Sciences sociales	87.0	86.3	94.5	87.1
Lettres	86.5	84.6	80.0	86.2
Beaux-arts et arts appliqués	70.7	66.2	100.0	70.6
Général (aucune spécialisation)	87.8	86.1	98.1	87.9
Total	88.8	90.6	93.3	89.0

<sup>1</sup>Le nombre des diplômés ayant un emploi à temps plein (y compris ceux qui avaient accepté un emploi à temps plein devant commencer plus tard) divisé par le nombre des diplômés actifs.

Source: *L'emploi des diplômés de 1976 des universités et des collèges*, Division de l'éducation, des sciences et de la culture, Statistique Canada, Ottawa, 1979.

TABLEAU 4.18

Traitements médians des diplômés de 1976 des universités et collèges travaillant à temps plein en juin 1978, par sexe<sup>1</sup> et niveau de scolarité

	Hommes	Femmes	Total
	<i>dollars</i>		
Diplômés de collèges:			
Diplôme d'un an	13,237	9,515	10,211
Diplôme de deux ans	13,638	11,348	12,261
Diplôme de trois ou quatre ans	13,758	12,463	13,129
Diplômés d'universités:			
Baccalauréat	15,393	14,152	14,813
Maîtrise	21,772	17,456	20,420
Doctorat	21,742	19,875	21,565

<sup>1</sup>L'écart de salaire entre les femmes et les hommes est en partie attribuable aux différents domaines de spécialisation. De plus, les données de ce tableau ne tiennent pas compte des années d'expérience.

Source: *L'emploi des diplômés de 1976 des universités et des collèges*, Division de l'éducation, des sciences et de la culture, Statistique Canada, Ottawa, 1979.

**TABEAU 4.19**  
Relation entre l'emploi à temps plein observé et le niveau d'instruction des diplômés de 1976 des universités et collèges

	Relation directe	Relation partielle	Aucune relation	Total
	<i>pourcentage</i>			
Diplômés de collèges:				
Diplôme d'un an	66.6	18.7	14.7	100.0
Diplôme de deux ans	67.3	22.0	10.7	100.0
Diplôme de trois ou quatre ans	63.5	25.9	10.6	100.0
Total	66.5	22.4	11.1	100.0
Diplômés d'universités:				
Baccalauréat	41.3	38.3	20.4	100.0
Maîtrise	47.5	44.5	8.0	100.0
Doctorat	55.0	39.4	5.6	100.0
Total	42.2	39.0	18.8	100.0

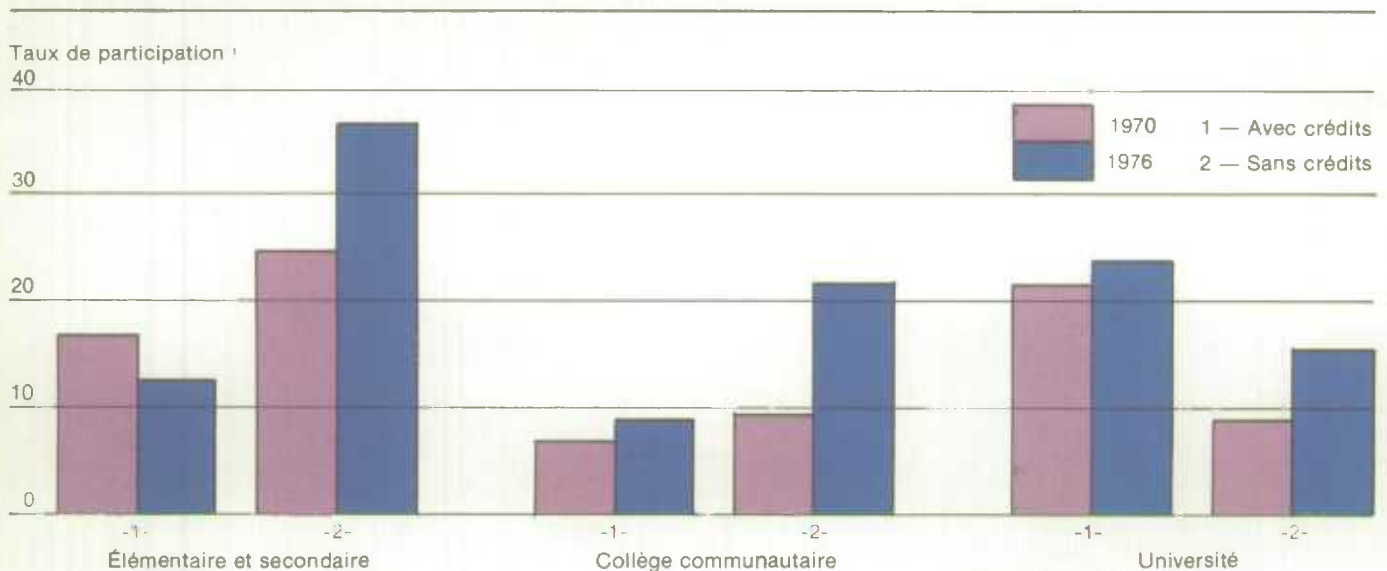
Source: *L'emploi des diplômés de 1976 des universités et des collèges*, Division de l'éducation, des sciences et de la culture, Statistique Canada, Ottawa, 1979.

**TABEAU 4.20**  
Niveaux d'instruction historiques et projetés des personnes abandonnant les études à temps plein

	1966	1971	1976	1986
	<i>pourcentage</i>			<i>projec-tions</i>
Élémentaire et secondaire:				
Études non achevées	52.6	51.0	43.5	39.5
Études achevées	28.8	20.0	20.7	18.5
Total, élémentaire et secondaire	81.4	71.0	64.1	58.2
Postsecondaire:				
Études non achevées	5.9	13.6	19.0	21.2
Certificat ou diplôme	5.8	6.4	6.8	8.1
Baccalauréat ou premier grade professionnel	6.0	7.6	8.7	10.7
Maîtrise ou diplôme de 1 <sup>er</sup> cycle	0.7	1.2	1.2	1.7
Doctorat acquis	0.1	0.2	0.1	0.2
Total, postsecondaire	18.6	29.0	35.9	41.8
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

Source: *Recueil de statistiques chronologiques de l'éducation*, 81-568 au catalogue, 1978; et *Du monde des études au monde du travail*, 81-570 au catalogue, 1978.

**GRAPHIQUE 4.21**  
Participation aux cours d'éducation permanente, par type de cours et type d'établissement, 1970 et 1976



l'Effectif pour 1,000 personnes âgées de 15 ans et plus non inscrites à temps plein dans un établissement d'enseignement.

Source: *Éducation permanente, niveau élémentaire-secondaire, 1976-77*, 81-224 au catalogue; *Éducation permanente, universités, 1976-77*, 81-225 au catalogue; et *Éducation permanente, collèges communautaires, 1976-77*, 81-248 au catalogue.



# Travail

## Tableaux, graphiques et cartes

Tableau	5.1	Caractéristiques de la population active, 1966-77	87
Graphique	5.2	Taux d'activité par âge et sexe, 1966-77	88
Graphique	5.3	Composition par âge et sexe de la population active, 1966-77	89
Graphique	5.4	Personnes occupées par âge et sexe, 1966-77	89
Tableau	5.5	Chômage par âge et sexe, 1966-77	90
Tableau	5.6	Taux d'activité par province, 1966-77	90
Tableau	5.7	Proportion de la population active du Canada dans chaque province, 1966-77	90
Tableau	5.8	Proportion de l'ensemble des personnes occupées au Canada dans chaque province, 1966-77	90
Tableau	5.9	Taux de chômage des provinces, 1966-77	90
Graphique	5.10	Ratio personnes occupées-population par âge et sexe, 1966-77	91
Tableau	5.11	Taux d'activité, taux de chômage et ratio personnes occupées-population par niveau d'instruction, âge et sexe, 1978	91
Tableau	5.12	Personnes occupées par branche d'activité, 1951-78	92
Tableau	5.13	Durée du chômage par âge, sexe et état matrimonial, 1978	92
Graphique	5.14	Indices d'activité et d'emploi pour certains pays industriels, 1976	92
Graphique	5.15	Taux de chômage pour certains pays industriels, 1971 et 1977	93
Tableau	5.16	Heures travaillées par semaine, 1975-78	93
Graphique	5.17	Postes vacants, 1971-78	94
Tableau	5.18	Entrées en chômage, 1975-78	94
Tableau	5.19	Travailleurs syndiqués par branche d'activité, 1971-76	94
Graphique	5.20	Temps perdu à cause des grèves et lock-out, 1961-78	95

# Travail

Cet article a été rédigé par Fred Wong,  
Division de l'enquête sur la population active,  
Statistique Canada, Ottawa.

Il faut entendre ici par «travail» toute activité économique exercée contre rémunération ou en vue d'un profit; sont exclues les nombreuses activités productives telles que le travail au foyer et le travail bénévole. La contribution du travail à l'ensemble de la production économique peut être mesurée par les rémunérations des travailleurs, qui constituent environ 70% du produit national brut du Canada (valeur économique totale, sans doubles comptes, de tous les biens et services produits au cours d'une année).

Les décisions individuelles concernant le lieu et le genre de travail sont déterminées par de multiples facteurs, entre autres l'existence d'emplois, le niveau de salaire et d'autres considérations financières, des facteurs non pécuniaires tels que la nature du travail et le milieu de travail, les aptitudes professionnelles requises et les préférences personnelles. L'interaction de ces facteurs est à l'origine de certains changements importants dans la force de travail au Canada.

La nature de la vie professionnelle au Canada et les tendances fondamentales qui la caractérisent sont décrites ici d'un point de vue statistique à partir de données provenant surtout des enquêtes sur la population active et portant par exemple sur le revenu du travail, l'effectif et les caractéristiques de la population active canadienne, et les possibilités d'emploi. Le texte décrit l'évolution de la population active, la répartition des personnes occupées par branche d'activité, la situation vis-à-vis du chômage, ainsi que la composition par âge et sexe des personnes occupées, et compare la situation au Canada avec celle qui existe dans d'autres pays.

Certains termes techniques importants utilisés dans l'analyse sont décrits ci-après. La *population active* représente la proportion de la population civile hors institution âgée de 15 ans et plus qui a un emploi ou qui est en quête de travail. Les *personnes occupées* sont celles qui sont au travail, ou celles qui ont un emploi mais qui ne sont pas au travail pour cause de maladie, incapacité, vacances, conflit syndical ou pour d'autres raisons. Les *chômeurs* sont ceux qui sont sans travail mais qui sont disponibles et à la recherche d'un emploi. Le *taux d'activité* représente la population active en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus, et le *ratio personnes occupées-population* représente les personnes occupées en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus.

## Évolution de la population active entre 1966 et 1977

Les traits principaux de l'évolution de la population active entre 1966 et 1977 sont résumés au tableau 5.1. Ces chiffres globaux masquent cependant d'autres variations par catégorie d'âge et de sexe de la population active.

On observe pour la période 1966-77 une augmentation relativement importante de l'activité des femmes, particulièrement chez celles de 25 ans et plus, et chez celles de 15 à 24 ans.

L'augmentation de l'activité féminine, soit 30% pour l'ensemble des femmes et 32% pour celles âgées de 25 ans et plus, comparativement à 7% pour la population active

totale, s'est accompagnée de fortes augmentations des proportions de femmes occupées (*graphique 5.4*) et de femmes en chômage (*tableau 5.5*).

Ces changements reflètent en partie la désaffectation des secteurs manufacturier et primaire de l'économie canadienne en faveur du secteur des services, qui emploie une plus forte proportion de main-d'oeuvre et qui a toujours été plus ouvert aux femmes. Le relèvement du niveau d'instruction des femmes et la diminution de la taille des familles sont d'autres facteurs qui ont également contribué à l'accroissement de l'activité féminine.

L'entrée en activité d'un grand nombre de jeunes personnes nées durant l'explosion démographique, ainsi que l'accroissement du taux d'activité des personnes de 15 à 24 ans (8% chez les hommes et 19% chez les femmes), ont également influencé de façon considérable la configuration de la population active canadienne, en particulier pour ce qui concerne les chômeurs.

Entre 1966 et 1977, le nombre de chômeurs âgés de 15 à 24 ans est passé de 102,000 à 414,000, ce qui représente 51% de l'augmentation du nombre total de chômeurs au Canada durant cette période. Par ailleurs, la part du groupe d'âge 15-24 ans dans l'accroissement de la population active totale n'était que de 34%. Le phénomène du chômage chez les jeunes est examiné plus en détail ci-après.

L'évolution de la population active au niveau provincial correspondait essentiellement à celle pour l'ensemble du Canada; par exemple, les taux d'activité et de chômage ont augmenté dans toutes les provinces entre 1966 et 1977 (*tableaux 5.6-5.9*). Il ne s'est produit cependant que de faibles variations dans la répartition des personnes occupées par province. Au cours des 12 années observées, les taux d'activité sont demeurés les plus faibles et les taux de chômage les plus élevés dans les provinces de l'Atlantique et au Québec, tandis que l'inverse a été constaté en Ontario et dans les provinces de l'Ouest. En Colombie-Britannique, cependant, le chômage a été supérieur à la moyenne nationale pendant toute la période. Il faut noter toutefois que l'Alberta, l'Ontario et la Colombie-Britannique ont vu s'accroître leurs proportions de l'ensemble de la population active et des chômeurs tandis que le Manitoba, la Saskatchewan, et en particulier le Québec, ont accusé des baisses à ces égards.

## Personnes occupées par branche d'activité

Les innovations technologiques, les fluctuations de la demande interne et externe, et la découverte de nouvelles ressources sont autant de facteurs qui ont contribué aux restructurations de l'emploi par branche d'activité (*tableau 5.12*). Entre 1951 et 1978, l'emploi dans tous les secteurs, exception faite de l'agriculture, des forêts et de la pêche et du piégeage, affichait une tendance à la hausse. Des taux de croissance de l'emploi particulièrement élevés ont été enregistrés dans le commerce, les finances, assurances et affaires immobilières, l'administration publique et les services, et cette croissance s'est poursuivie dans les années 70. Entre 1971 et 1978, les services ont enregistré la plus forte augmentation du nombre de personnes occupées, soit près de 700,000.

### Recherche d'un emploi

Entre 1975 et 1977, les méthodes de recherche d'un emploi le plus souvent utilisées étaient (par ordre de fréquence) le contact direct avec des employeurs, le recours aux agences de placement publiques, la consultation des annonces dans les journaux, et la communication avec des amis et des parents, des syndicats, et des agences de placement privées.<sup>1</sup> On a observé peu de différence dans les méthodes de recherche employées suivant l'âge, le sexe ou la province. Il n'existe malheureusement pas de données indiquant laquelle de ces méthodes a produit les meilleurs résultats.

### Les effets du chômage

Il est difficile de mesurer le degré de gêne ou de privation des personnes sans travail; on peut cependant obtenir une mesure générale de la gravité du chômage en examinant la durée du manque de travail (*tableau 5.13*). La durée moyenne du chômage au Canada est passée de 11 semaines en 1975 à 14 semaines en 1977, et le pourcentage de personnes en chômage pendant 14 semaines ou plus a grimpé de 28% en 1975 à 37% en 1978. Les hommes et les femmes célibataires demeuraient sans travail plus longtemps que leurs homologues mariés, et les personnes âgées de 25 ans et plus étaient en chômage plus longtemps que les groupes d'âge jeune. Il n'est pas étonnant que les périodes de chômage les plus longues aient été enregistrées généralement au Québec et dans les provinces de l'Atlantique, et les plus courtes en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba.

Un des facteurs responsables de l'accroissement de la durée du chômage a été la diminution des postes vacants (*graphique 5.17*). Entre 1975 et 1978, le nombre de postes à temps plein disponibles a diminué de 30%.

Une autre indication des effets du chômage provient du rapport avec la structure des familles. Par exemple, le nombre de familles ayant au moins une personne en chômage est passé de 553,000 en 1975 à 711,000 en 1978. Dans plus du tiers de ces familles, le chef de ménage était sans emploi, et dans le quart environ, personne ne travaillait. Plus la famille était nombreuse, moins il y avait de chances de ne pas trouver au moins une personne ayant un emploi, et plus il y avait d'enfants dans la famille, moins il y avait de chances que le chef de ménage soit sans travail.<sup>2</sup>

### Éducation et population active

La valeur économique de l'éducation a été reconnue avant le XX<sup>e</sup> siècle par des économistes tels que Adam Smith, H. Von Thunen et Alfred Marshall; ceux-ci n'ont cependant pas fourni d'analyse systématique de la question. La contribution de l'éducation à la société n'a donc jamais été évaluée de façon précise, et elle a vraisemblablement été sous-estimée. Il y a une vingtaine d'années, il s'est produit un regain d'intérêt vis-à-vis du rôle de l'éducation dans le processus de croissance économique. L'éducation s'est vu doter d'une dimension économique par les économistes, et des théories ont été formulées pour expliquer ses répercussions sur l'économie. Par la suite, des études empiriques effectuées au Canada et aux États-Unis ont révélé que l'amélioration qualitative (accroissement de la compétence, de l'efficacité, etc.) de la main-d'œuvre était dans une grande proportion à l'origine de la croissance économique sans précédent qui a suivi la Seconde Guerre mondiale. Le relèvement du niveau d'instruction des travailleurs a été cité comme étant la principale raison de l'amélioration de la qualité.

L'accroissement du niveau d'instruction a également un effet important au niveau des travailleurs individuels (*ta-*

*bleau 5.11*). Quel que soit l'âge ou le sexe, le taux d'activité et le ratio personnes occupées-population augmentent en fonction du niveau d'instruction.

### Les jeunes en chômage

Ces dernières années, il s'est produit au Canada, comme dans bien d'autres pays industriels, un afflux de personnes sur le marché du travail. Les jeunes sont beaucoup plus durement touchés par la pénurie d'emplois que tout autre groupe, et les conséquences économiques et sociales de ce phénomène sont considérables. Bon nombre de pays, dont le Canada, ont adopté ou prévu diverses mesures pour atténuer le problème, notamment la création d'emplois dans le secteur privé, les projets communautaires, l'élimination des obstacles à l'entrée des jeunes en vie active, et la mise au point de programmes de formation pour faciliter le passage des études au travail.

Si l'on examine brièvement l'évolution de la population active jeune au Canada entre 1966 et 1977, on se rend compte de l'ampleur du problème. La progression du nombre de personnes de 15 à 24 ans indique que la proportion de la population active totale qu'elle représente a augmenté au cours des 12 années observées. Ce groupe constituait environ 24% de la population active en 1966, comparative-ment à 27% en 1977 (*graphique 5.3*). En chiffres réels, l'augmentation a été supérieure à un million de personnes, divisée à part égale entre les hommes et les femmes.

Les chiffres du chômage donnent une idée de la situation des jeunes en quête de travail (*tableau 5.5*). En 1966, les personnes de 15 à 24 ans figuraient pour 40% des chômeurs. En 1977, la proportion avait atteint 48%, et le groupe ne constituait pourtant que 27% de la population active. La proportion chez les hommes est passée de 25 à 27%, et chez les femmes, de 15 à 21%.

### Un nouvel indicateur: le ratio personnes occupées-population

Les indicateurs traditionnels du marché du travail que constituent par exemple le taux de chômage et le taux d'activité ne donnent pas une image complète du marché du travail. Un autre indicateur, le ratio personnes occupées-population (*graphique 5.10*), a été mis au point pour permettre de mesurer le niveau de l'emploi dans divers groupes de la population et dans l'ensemble de l'économie. Ce ratio représente simplement la population qui travaille activement à la production de biens et services (le nombre de personnes occupées), exprimée en pourcentage de la population totale en âge de travailler (la population âgée de 15 ans et plus), et il fournit une indication de la proportion de la population en âge de travailler dont la principale source de revenu est le travail direct.<sup>3</sup>

Depuis 1966, le ratio personnes occupées-population pour les hommes de 25 ans et plus est tombé de 82.5 à 77.0. Cette baisse est souvent attribuée aux retraites précoces. Cependant, dans le cas des hommes de 25 à 54 ans, et chez ceux de 55 ans et plus, les diminutions ont été prononcées.<sup>4</sup> Il est possible d'attribuer la majeure partie de la diminution chez les hommes de 55 ans et plus aux retraites précoces, mais des études sur la recherche d'emploi ont révélé que ce groupe fait également l'objet de discrimination sur le marché du travail en raison de l'âge, ce qui provoque certains départs en retraite forcés.<sup>5</sup> La baisse soutenue du ratio pour les hommes de 25 à 54 ans est plus difficile à expliquer et déborde le cadre de ce chapitre.

Si pour les hommes de 25 ans et plus le ratio personnes occupées-population a diminué pendant toute la période



1966-77, pour les hommes de 15-24 ans le mouvement a été beaucoup moins constant. La proportion de ce groupe pour qui le travail constituait une source importante de revenu a diminué entre 1966 et avril 1971, puis a augmenté de façon soutenue jusqu'au milieu de 1974, pour ensuite retomber dans la deuxième moitié des années 70. C'est donc dire que les possibilités d'emploi ont augmenté plus rapidement que le nombre de jeunes hommes qui sont entrés en activité entre 1971 et 1974, mais que la situation était à l'inverse durant la dernière période.

Le ratio personnes occupées-population pour les femmes de 15 à 24 ans a également diminué en 1976-77, après une croissance modérée entre 1966 et 1975. L'augmentation du ratio pour les femmes âgées de 25 ans et plus depuis 1966 est la plus prononcée de tous les groupes. L'ampleur, la durée et la progression de cette tendance reflète la croissance du taux d'activité féminine.

### Comparaisons internationales

La comparaison des données sur la population active (*graphiques 5.14 et 5.15*) pour certains pays industriels occidentaux révèle que le Canada a connu une croissance relativement importante de la population active totale et de la population occupée. Ce phénomène est surtout attribuable à l'accroissement relatif de la population canadienne (*graphique 1.2*) et à l'augmentation rapide du taux de l'activité féminine.

Par rapport à d'autres pays, le Canada a connu des taux de chômage relativement élevés, du fait surtout que le taux impressionnant de croissance de la population occupée n'a pas été aussi élevé que le taux de croissance de la population active. Le taux de chômage est donc demeuré relativement élevé, mais l'augmentation a tout de même été inférieure à celle de plusieurs autres pays, entre autres l'Italie, l'Australie, le Royaume-Uni, la France et la République fédérale d'Allemagne.

### Notes des renvois

<sup>1</sup>Moyennes annuelles de la population active, 1975-1978, 71-529 au catalogue, 1978.

<sup>2</sup>*Ibid.*

<sup>3</sup>Le ratio personnes occupées-population, du fait qu'il utilise les chiffres de l'emploi, offre certains avantages sur le plan statistique par rapport aux données traditionnelles sur le chômage. Il est plus facile d'identifier les personnes occupées dans les enquêtes, et les données à leur égard renferment des erreurs d'échantillonnage et d'observation moins importantes à cause de la proportion beaucoup plus grande de personnes occupées dans les enquêtes sur la population active.

<sup>4</sup>Statistiques chronologiques sur la population active, 71-201 au catalogue, 1978.

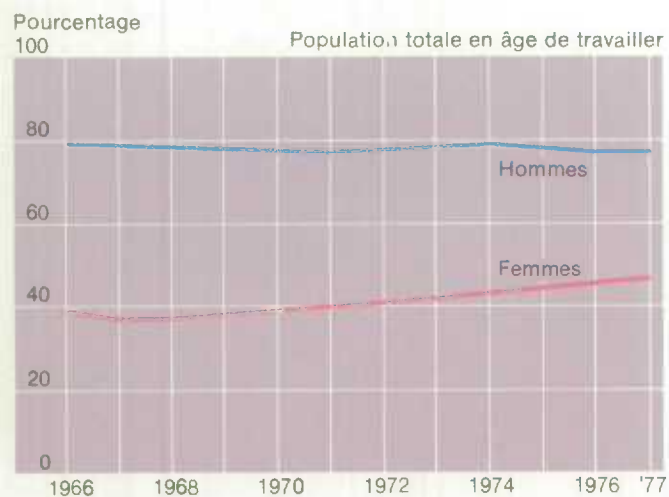
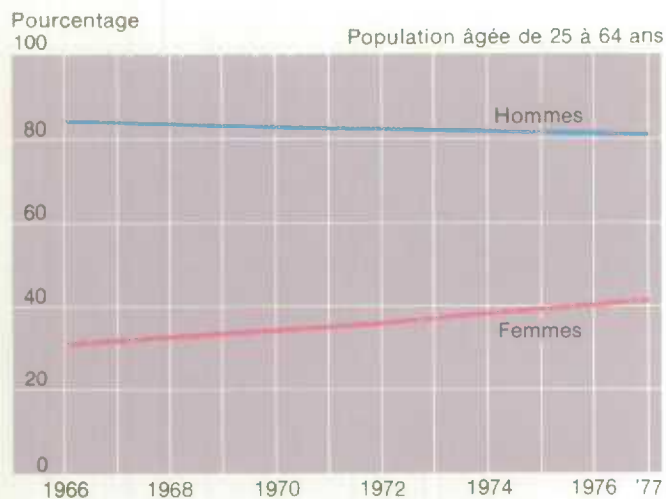
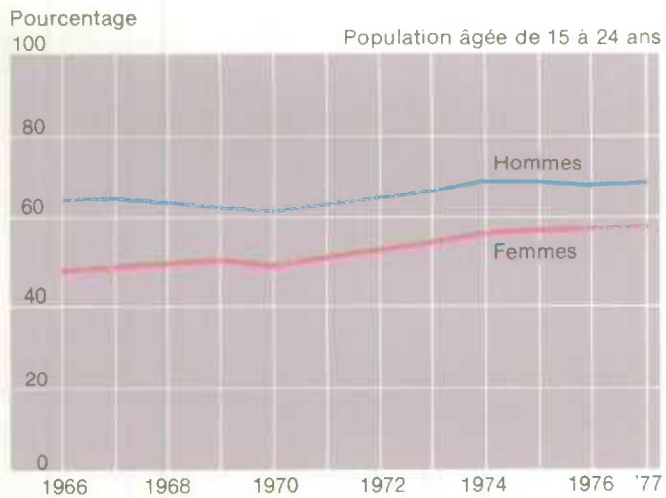
<sup>5</sup>Caractéristiques de la recherche d'un emploi au Canada, *Études spéciales sur la population active, série A, 71-525 au catalogue, par David E. Gower, Ottawa, 1975.*

TABLEAU 5.1  
Caractéristiques de la population active, 1966-77

	Population en âge de travailler	Population active			Taux d'activité	Taux de chômage
		Occupée	En chômage	Total		
		<i>milliers</i>			<i>pourcentage</i>	
1966	13,084	7,242	252	7,494	57.3	3.4
1967	13,444	7,451	296	7,747	57.6	3.8
1968	13,805	7,593	358	7,951	57.6	4.5
1969	14,162	7,832	362	8,194	57.9	4.4
1970	14,528	7,919	476	8,396	57.8	5.7
1971	14,878	8,107	536	8,643	58.1	6.2
1972	15,227	8,363	555	8,918	58.6	6.2
1973	15,608	8,802	519	9,321	59.7	5.6
1974	16,039	9,185	519	9,704	60.5	5.3
1975	16,470	9,363	697	10,060	61.1	6.9
1976	16,873	9,572	736	10,308	61.1	7.1
1977	17,250	9,754	862	10,616	61.5	8.1
Taux de variation 1966-77	+31.8	+34.7	+242.1	+41.7	+7.3	+141.5

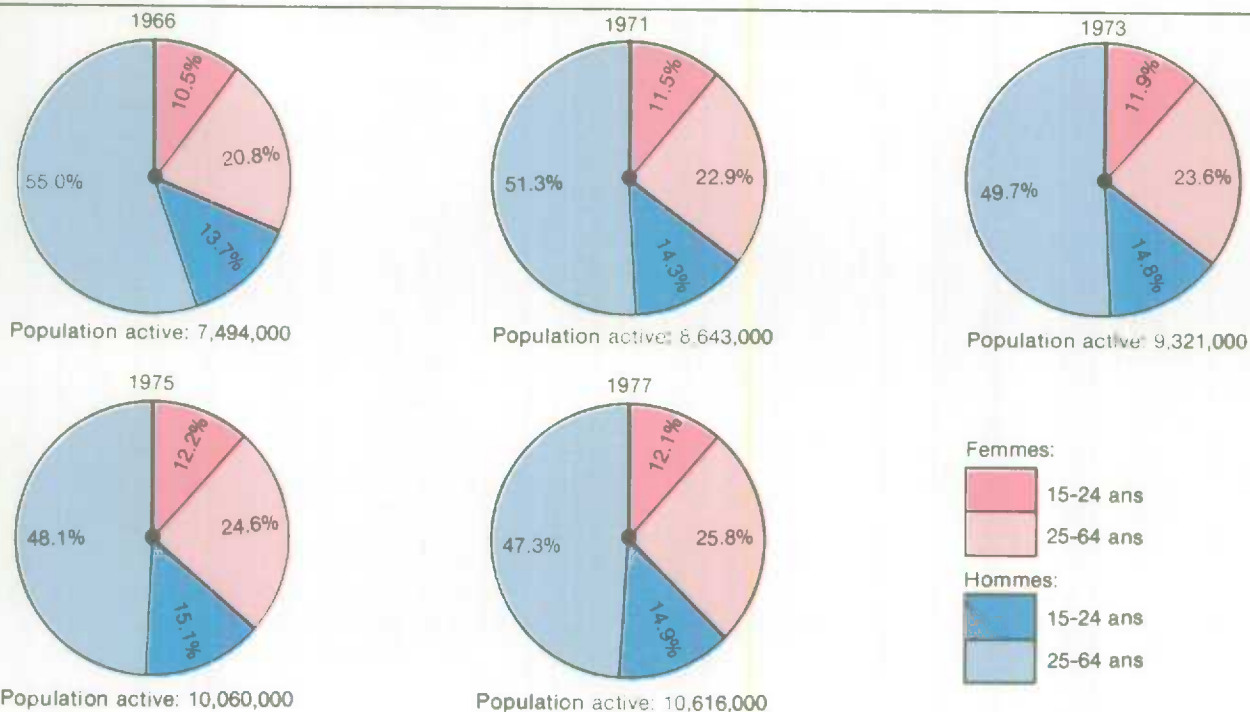
Source: *Statistiques chronologiques sur la population active, 71-201 au catalogue, 1978.*

GRAPHIQUE 5.2  
Taux d'activité par âge et sexe, 1966-77



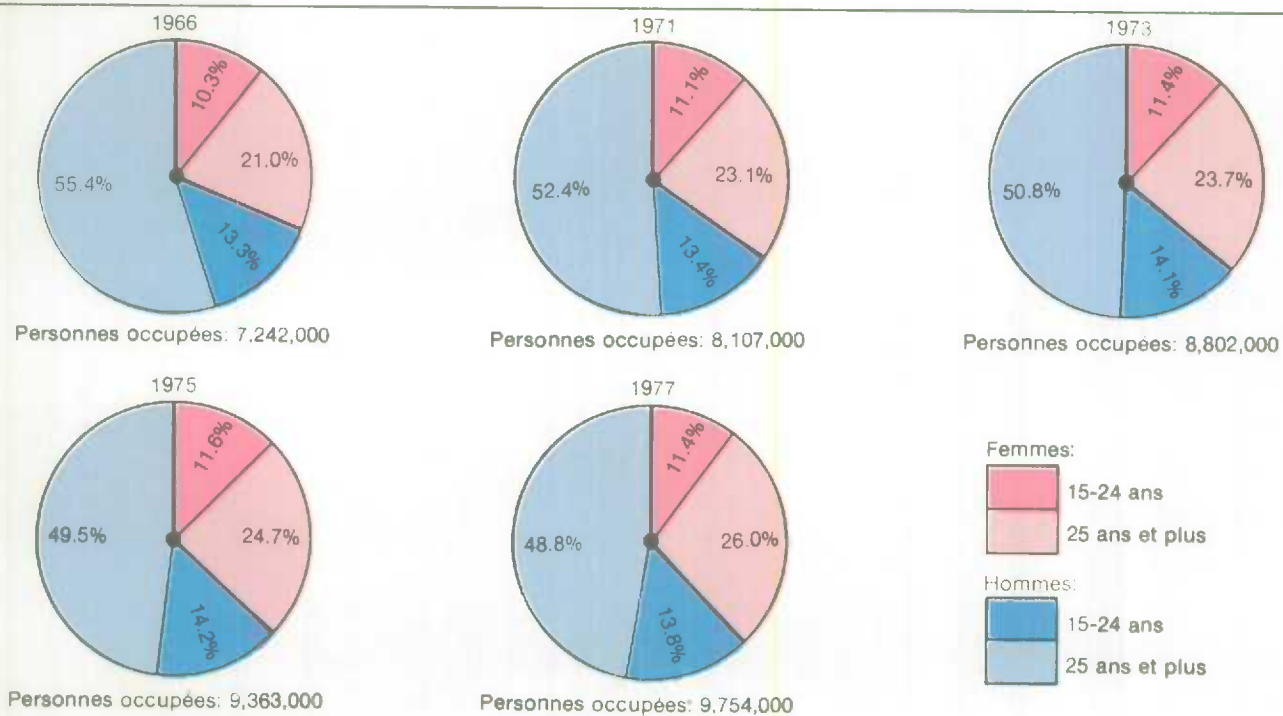
Source: *Statistiques chronologiques sur la population active, 71-201 au catalogue, 1978.*

**GRAPHIQUE 5.3**  
Composition par âge et sexe de la population active, 1966-77



Source: *Statistiques chronologiques sur la population active, 71-201 au catalogue, 1978.*

**GRAPHIQUE 5.4**  
Personnes occupées par âge et sexe, 1966-77



Source: *Statistiques chronologiques sur la population active, 71-201 au catalogue, 1978.*

TABLEAU 5.5  
Chômage par âge et sexe, 1966-77

		1966	1971	1973	1975	1977
Proportion de toutes les personnes en chômage:		<i>pourcentage</i>				
15-24 ans:	Hommes	25.4	27.8	26.8	27.3	27.4
	Femmes	15.1	18.3	19.7	20.1	20.6
	Total	40.5	46.1	46.4	47.5	48.0
25 ans et plus:	Hommes	42.9	35.4	30.6	29.6	28.5
	Femmes	16.7	18.5	22.9	23.0	23.4
	Total	59.5	53.9	53.6	52.6	51.9
Total		100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre total de chômeurs:	<i>milliers</i>	252	536	519	697	862
Taux de chômage:		<i>pourcentage</i>				
15-24 ans:	Hommes	6.2	12.1	10.1	12.6	14.9
	Femmes	4.8	9.8	9.2	11.5	13.9
	Total	5.6	11.1	9.7	12.1	14.5
25 ans et plus:	Hommes	2.6	4.3	3.4	4.3	4.9
	Femmes	2.7	5.0	5.4	6.5	7.4
	Total	2.6	4.5	4.1	5.0	5.8
Tous âges:	Hommes	3.3	6.0	4.9	6.2	7.3
	Femmes	3.4	6.6	6.7	8.1	9.5
	Total	3.4	6.2	5.6	6.9	8.1

Source: *Statistiques chronologiques sur la population active, 71-201 au catalogue, 1978.*

TABLEAU 5.6  
Taux d'activité par province, 1966-77

	1966	1971	1973	1975	1977
<i>pourcentage</i>					
Terre-Neuve	44.9	45.3	49.3	49.2	50.6
Île-du-Prince-Édouard	55.9	54.1	55.1	56.6	57.3
Nouvelle-Écosse	52.4	52.2	53.6	55.3	55.3
Nouveau-Brunswick	51.3	49.8	52.7	53.8	53.8
Québec	56.0	56.0	57.5	58.5	58.8
Ontario	59.8	60.9	62.4	64.2	64.4
Manitoba	57.4	59.3	60.6	60.8	61.6
Saskatchewan	54.0	55.3	57.2	59.1	61.4
Alberta	61.8	63.1	64.7	65.8	66.5
Colombie-Britannique	56.8	58.4	59.7	61.3	61.8
Canada	57.3	58.1	59.7	61.1	61.5

Source: *Statistiques chronologiques sur la population active, 71-201 au catalogue, 1978.*

TABLEAU 5.7  
Proportion de la population active du Canada dans chaque province, 1966-77

	1966	1971	1973	1975	1977
<i>pourcentage</i>					
Terre-Neuve	1.7	1.7	1.8	1.8	1.8
Île-du-Prince-Édouard	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
Nouvelle-Écosse	3.3	3.2	3.2	3.2	3.1
Nouveau-Brunswick	2.6	2.4	2.5	2.5	2.5
Québec	28.2	27.2	26.9	26.5	26.3
Ontario	37.2	38.1	38.1	38.3	38.1
Manitoba	4.8	4.7	4.5	4.4	4.3
Saskatchewan	4.4	4.0	3.9	3.8	4.0
Alberta	7.6	7.9	7.9	8.1	8.4
Colombie-Britannique	9.6	10.4	10.7	11.0	11.0
Canada	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre total d'actifs au Canada	<i>milliers</i> 7,494	8,643	9,321	10,060	10,616

Source: *Statistiques chronologiques sur la population active, 71-201 au catalogue, 1978.*

TABLEAU 5.8  
Proportion de l'ensemble des personnes occupées au Canada dans chaque province, 1966-77

	1966	1971	1973	1975	1977
<i>pourcentage</i>					
Terre-Neuve	1.7	1.7	1.7	1.6	1.7
Île-du-Prince-Édouard	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5
Nouvelle-Écosse	3.3	3.2	3.1	3.2	3.1
Nouveau-Brunswick	2.6	2.4	2.5	2.4	2.4
Québec	28.0	26.8	26.6	26.2	25.7
Ontario	37.5	38.4	38.6	38.6	38.6
Manitoba	4.8	4.7	4.6	4.5	4.4
Saskatchewan	4.5	4.1	3.9	4.0	4.1
Alberta	7.7	7.9	8.0	8.3	8.7
Colombie-Britannique	9.4	10.3	10.5	10.8	10.9
Canada	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre total de personnes occupées au Canada	<i>milliers</i> 7,242	8,107	8,802	9,363	9,754

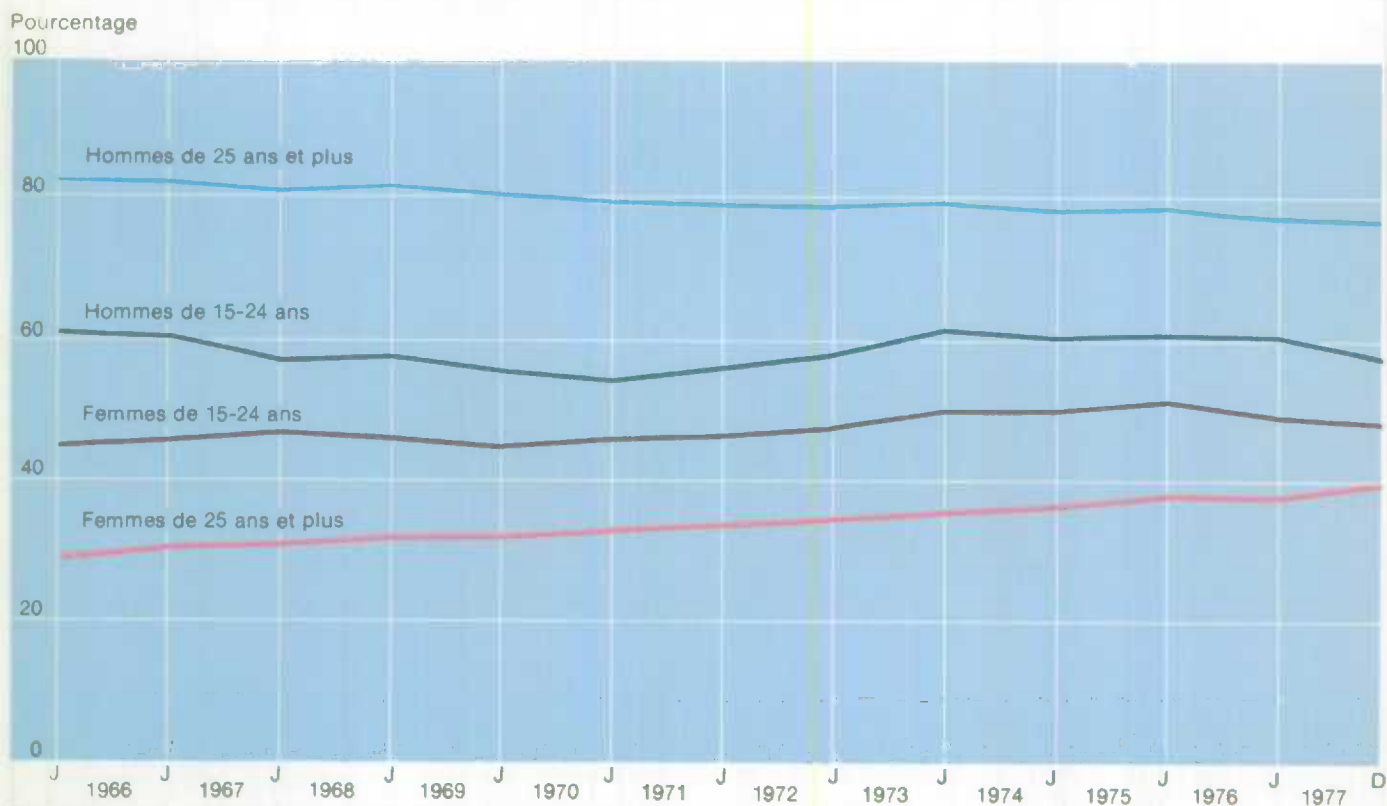
Source: *Statistiques chronologiques sur la population active, 71-201 au catalogue, 1978.*

TABLEAU 5.9  
Taux de chômage des provinces, 1966-77

	1966	1971	1973	1975	1977
Terre-Neuve	6.1	8.8	10.6	14.2	15.9
Île-du-Prince-Édouard	...	...	...	8.2	10.0
Nouvelle-Écosse	4.8	6.9	6.8	7.8	10.7
Nouveau-Brunswick	5.1	6.2	7.7	9.9	13.4
Québec	4.1	7.3	6.8	8.1	10.3
Ontario	2.6	5.4	4.3	6.3	7.0
Manitoba	2.8	5.7	4.7	4.5	5.9
Saskatchewan	1.5	3.5	3.6	2.9	4.5
Alberta	2.6	5.7	5.3	4.1	4.4
Colombie-Britannique	4.6	7.2	6.7	8.5	8.5
Canada	3.4	6.2	5.6	6.9	8.1

Source: *Statistiques chronologiques sur la population active, 71-201 au catalogue, 1978.*

GRAPHIQUE 5.10  
Ratio personnes occupées - population<sup>1</sup> par âge et sexe, 1966-77<sup>2</sup>



<sup>1</sup>Le ratio personnes occupées-population représente la proportion de personnes en âge de travailler (personnes âgées de 15 ans et plus) qui a effectivement une occupation.

<sup>2</sup>Les données sont désaisonnalisées.

Source: *Statistiques chronologiques sur la population active*, 71-201 au catalogue, 1978.

TABLEAU 5.11

Taux d'activité, taux de chômage et ratio personnes occupées-population par niveau d'instruction, âge et sexe, 1978

	Niveau d'instruction					Total
	Études primaires ou moins	Études secondaires	Certaines études post-secondaires	Certificat ou diplôme d'études post-secondaires	Grade universitaire	
<i>pourcentage</i>						
Taux d'activité:						
Hommes	63.7	80.3	80.1	89.4	91.0	77.9
Femmes	25.9	50.7	59.5	61.3	71.3	47.8
Personnes de 15-24 ans	47.5	63.7	64.5	80.6	80.5	64.4
Personnes de 25 ans et plus	44.7	65.1	74.1	71.7	84.0	62.0
Canada	44.9	64.6	70.3	73.5	83.6	62.6
Taux de chômage:						
Hommes	9.0	8.7	7.1	4.6	2.9	7.6
Femmes	11.2	10.6	9.1	7.2	5.8	9.6
Personnes de 15-24 ans	24.1	15.4	11.5	9.1	8.6	14.5
Personnes de 25 ans et plus	8.2	6.3	5.8	4.9	3.3	6.1
Canada	9.6	9.5	7.9	5.9	3.8	8.4
Ratio personnes occupées-population						
Hommes	58.0	73.3	74.4	85.3	88.4	72.1
Femmes	23.0	45.3	54.1	56.9	67.2	43.2
Personnes de 15-24 ans	36.1	53.9	57.1	73.2	73.6	55.0
Personnes de 25 ans et plus	41.0	61.1	69.8	68.2	81.2	58.2
Canada	40.6	58.5	64.8	69.2	80.4	57.4

Source: *Moyennes annuelles de la population active, 1975-1978*, 71-823 au catalogue.

TABLEAU 5.12  
Personnes occupées par branche d'activité, 1951-78

	1951	1961	1971	1975 <sup>1</sup>	1978 <sup>1</sup>
	<i>pourcentage</i>				
Agriculture	18.4	11.2	6.3	5.2	4.7
Forêts	2.3	1.4	0.9	0.6	0.8
Pêche et piégeage	0.6	0.3	0.3	0.2	0.2
Mines	1.5	1.3	1.6	1.5	1.6
Industries manufacturières	26.5	24.0	22.2	20.2	19.6
Construction	6.8	6.2	6.1	6.5	6.3
Transports, communications et autres services publics	8.8	9.3	8.7	8.7	8.6
Commerce	14.1	16.9	16.5	17.6	17.4
Finances, assurances et affaires immobilières	3.0	3.9	4.8	5.1	5.5
Services	18.0	19.5	26.2	27.1	28.2
Administration publique	..	5.9	6.4	7.2	7.1
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre total de personnes occupées au Canada <i>milliers</i>	5,097	6,055	8,078	9,284	9,972

<sup>1</sup> Les données de 1975 et 1978 sont des moyennes annuelles révisées pour tenir compte du changement suivant lequel le *Recensement du Canada 1976* est devenu la base des projections de la population active. Par conséquent, le total indiqué ici pour les personnes occupées en 1975 diffère légèrement d'autres données présentées dans ce chapitre.

Source: Division du travail, Statistique Canada, données non publiées; *Moyennes annuelles de la population active, 1975-1978, 71-529* au catalogue.

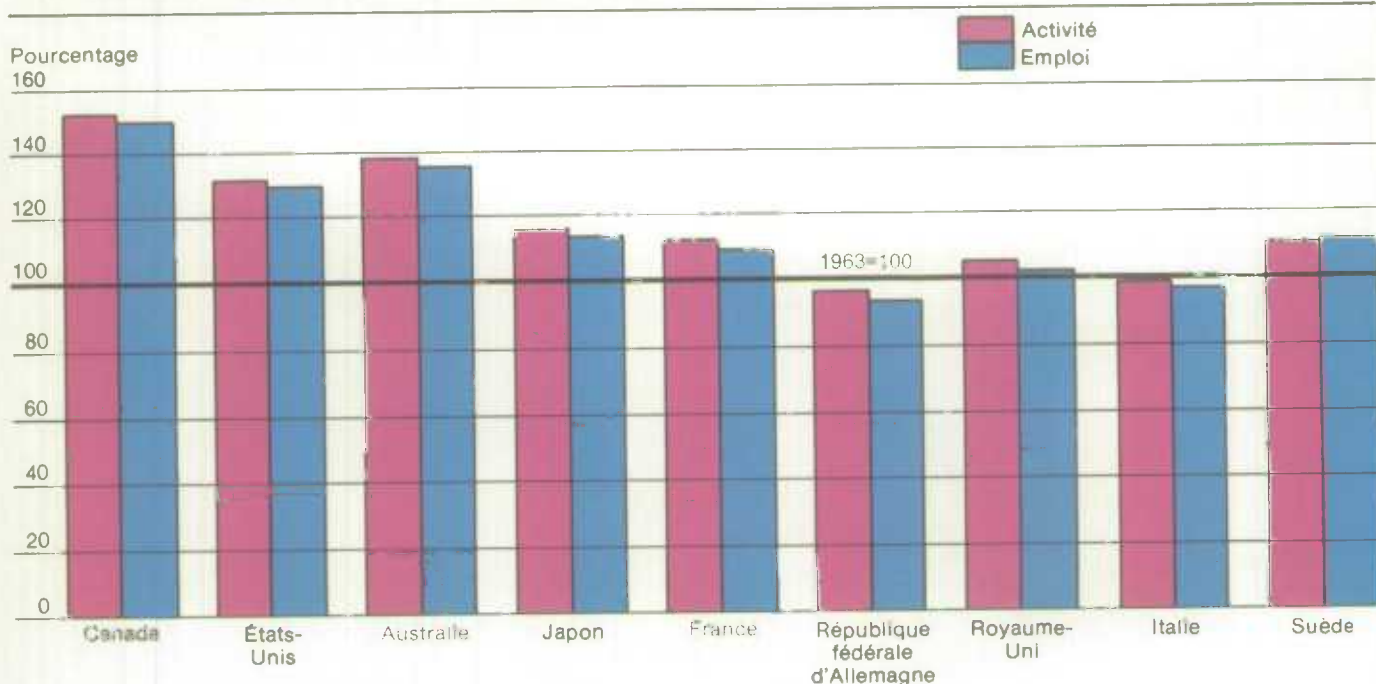
TABLEAU 5.13  
Durée du chômage par âge, sexe et état matrimonial,  
1978

	Durée du chômage				Total
	4 semaines ou moins	5-13 se- maines	14 se- maines et plus	Autre <sup>1</sup>	
	<i>pourcentage</i>				
Hommes					
15-24 ans	32.1	32.5	32.5	2.9	100.0
25 ans et plus	25.0	29.6	41.7	3.8	100.0
Femmes					
15-24 ans	33.7	30.4	32.6	3.3	100.0
25 ans et plus	28.1	27.7	41.1	3.1	100.0
État matrimonial					
Marié(e)	27.7	29.3	39.1	3.9	100.0
Célibataire	31.6	31.1	34.2	3.0	100.0
Autre	25.9	29.3	44.8	—	100.0
Ensemble des chômeurs	29.3	30.0	37.3	3.4	100.0

<sup>1</sup> Comprend les personnes ayant un emploi devant commencer dans les quatre semaines à partir de la semaine de référence et qui n'avaient pas activement cherché du travail durant les quatre semaines précédentes, mais qui étaient disponibles durant la semaine de référence.

Source: *Moyennes annuelles de la population active, 1975-1978, 71-529* au catalogue.

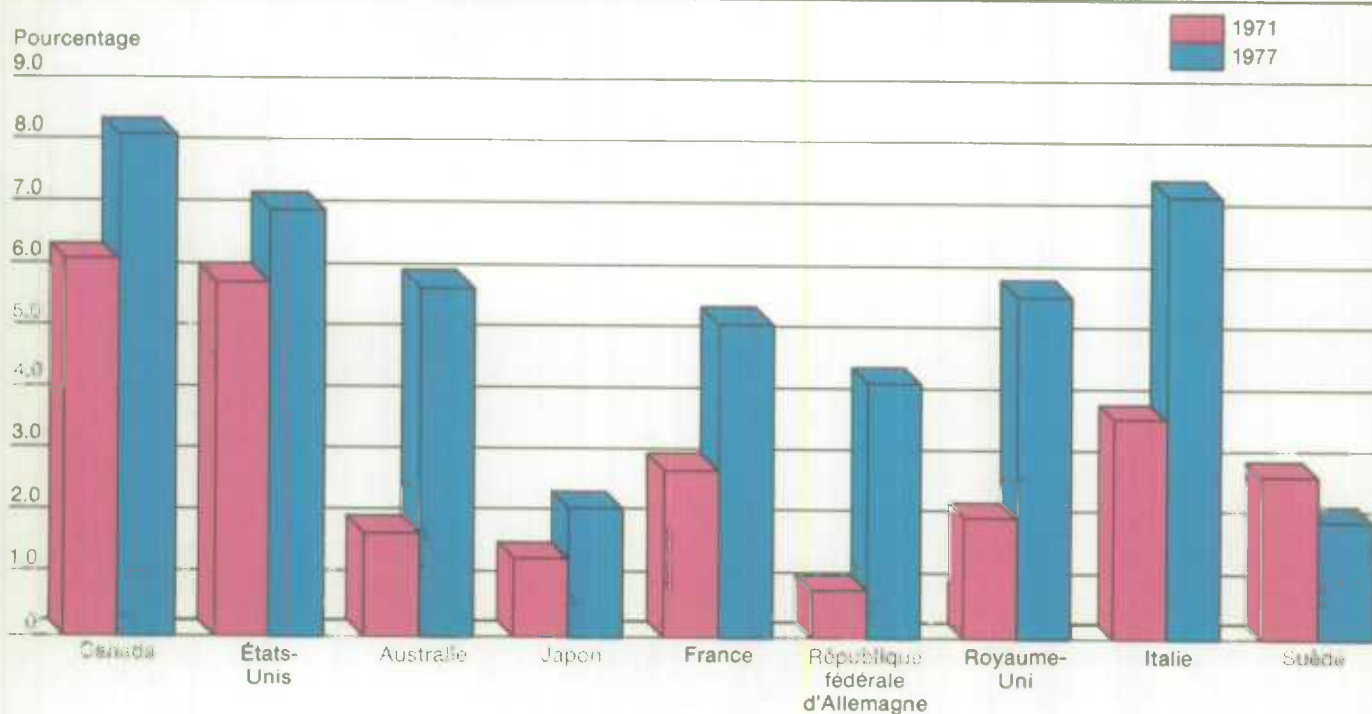
GRAPHIQUE 5.14  
Indices d'activité et d'emploi<sup>1</sup> pour certains pays industriels, 1976



<sup>1</sup> Les indices ont été calculés en utilisant les données de 1963 comme base, c'est-à-dire  $\frac{\text{données de 1976}}{\text{données de 1963}} \times 100 = \text{indice}$ .

Source: *Statistiques de la population active 1965-1976*, OCDE, Paris, 1978.

GRAPHIQUE 5.15  
Taux de chômage pour certains pays industriels, 1971 et 1977



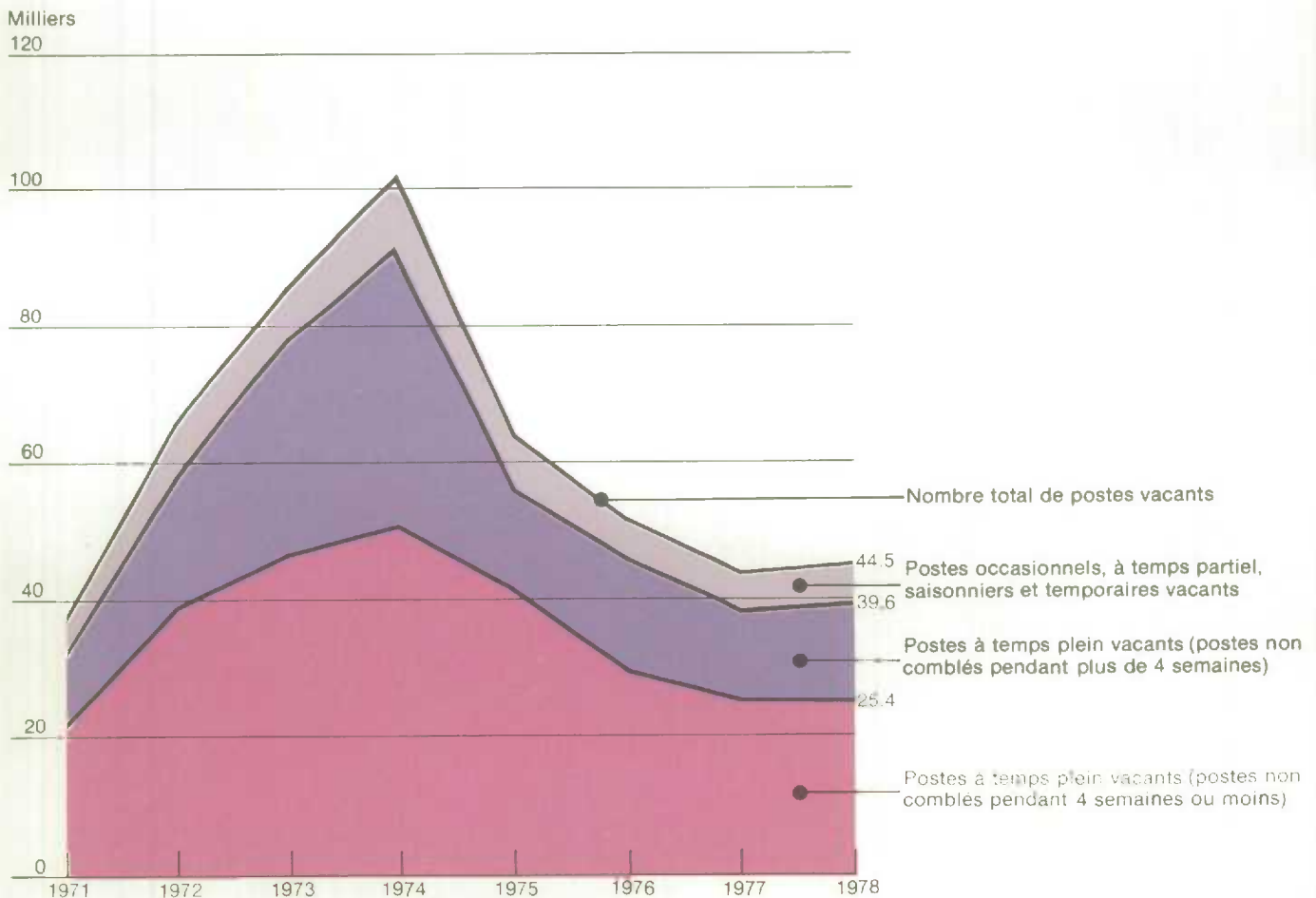
Source: *Statistiques de la population active, Supplément trimestriel à l'Annuaire*, OCDE, Paris, 1978.

TABLEAU 5.16  
Heures travaillées par semaine, 1975-78

	1975	1976	1977	1978
		<i>pourcentage</i>		
0 heure	7.4	7.2	7.0	7.0
1-29 heures	14.2	15.7	15.9	15.4
30-39 heures	22.9	25.5	25.4	23.6
40 heures	31.7	29.7	29.9	31.6
41-49 heures	10.7	9.7	9.5	9.6
50 heures et plus	13.1	12.3	12.3	12.7
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre total de travailleurs au Canada				
milliers	9,284	9,479	9,648	9,972

Source: *Moyennes annuelles de la population active, 1975-1978*, 71-529 au catalogue.

GRAPHIQUE 5.17  
Postes vacants, 1971-78



Source: *Bulletin annuel sur les postes vacants*, 71-203 au catalogue, 1978.

TABLEAU 5.18  
Entrées en chômage, 1975-78

	1975	1976	1977	1978
	<i>pourcentage</i>			
Proportion de personnes en chômage qui:				
Avaient perdu leur emploi	39.5	45.0	48.6	48.5
Avaient quitté leur emploi	27.9	24.5	22.9	23.0
Étaient entrées en activité	5.8	5.6	5.6	5.8
Étaient retournées à l'activité				
Il y a un an ou moins	18.6	16.4	14.0	13.5
Il y a plus d'un an	8.1	8.5	8.8	9.2
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

Source: *Moyennes annuelles de la population active, 1975-1978*, 71-529 au catalogue.

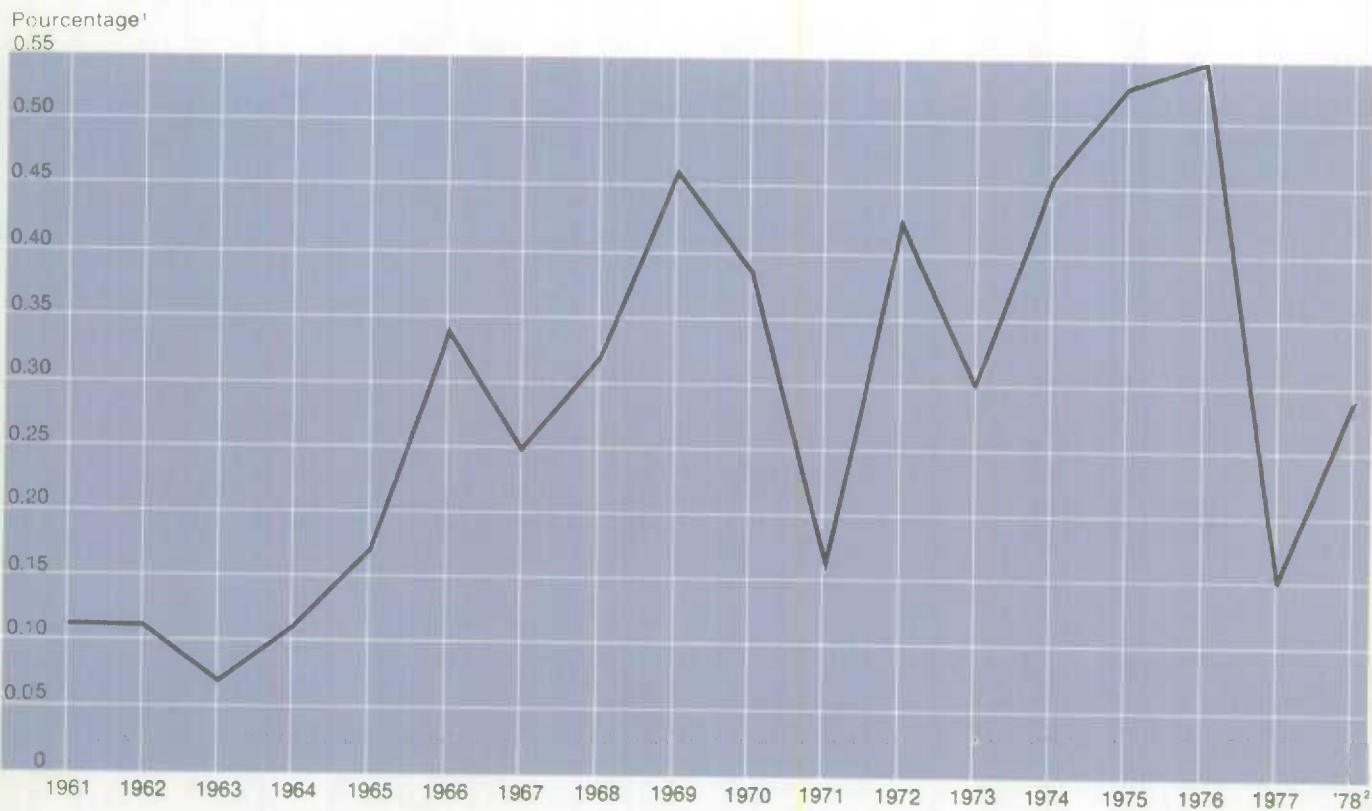
TABLEAU 5.19  
Travailleurs syndiqués par branche d'activité, 1971-76

	1971	1972	1973	1974	1975	1976
	<i>pourcentage de travailleurs syndiqués</i>					
Pêche et piégeage	20.5	93.1	85.5	43.3	86.1	73.5
Administration publique	64.0	61.2	68.9	70.4	67.4	67.4
Construction	50.5	65.8	63.5	62.9	58.7	52.1
Transports, communications et autres services publics	52.2	51.1	52.5	49.5	49.8	50.0
Industries manufacturières	41.7	43.5	43.8	43.8	45.4	43.5
Forêts	30.9	36.6	37.7	45.0	34.5	42.0
Mines	35.6	37.6	44.2	44.6	38.7	39.7
Services	21.8	21.3	21.6	22.1	21.1	22.6
Commerce	8.4	7.3	7.0	7.6	7.8	8.5
Finances	0.8	1.2	1.3	1.8	2.7	2.7
Agriculture	0.3	0.3	0.4	0.6	0.3	0.3

Source: *Lois sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers - Partie II, Syndicats ouvriers*, 71-202 au catalogue, 1971-76.



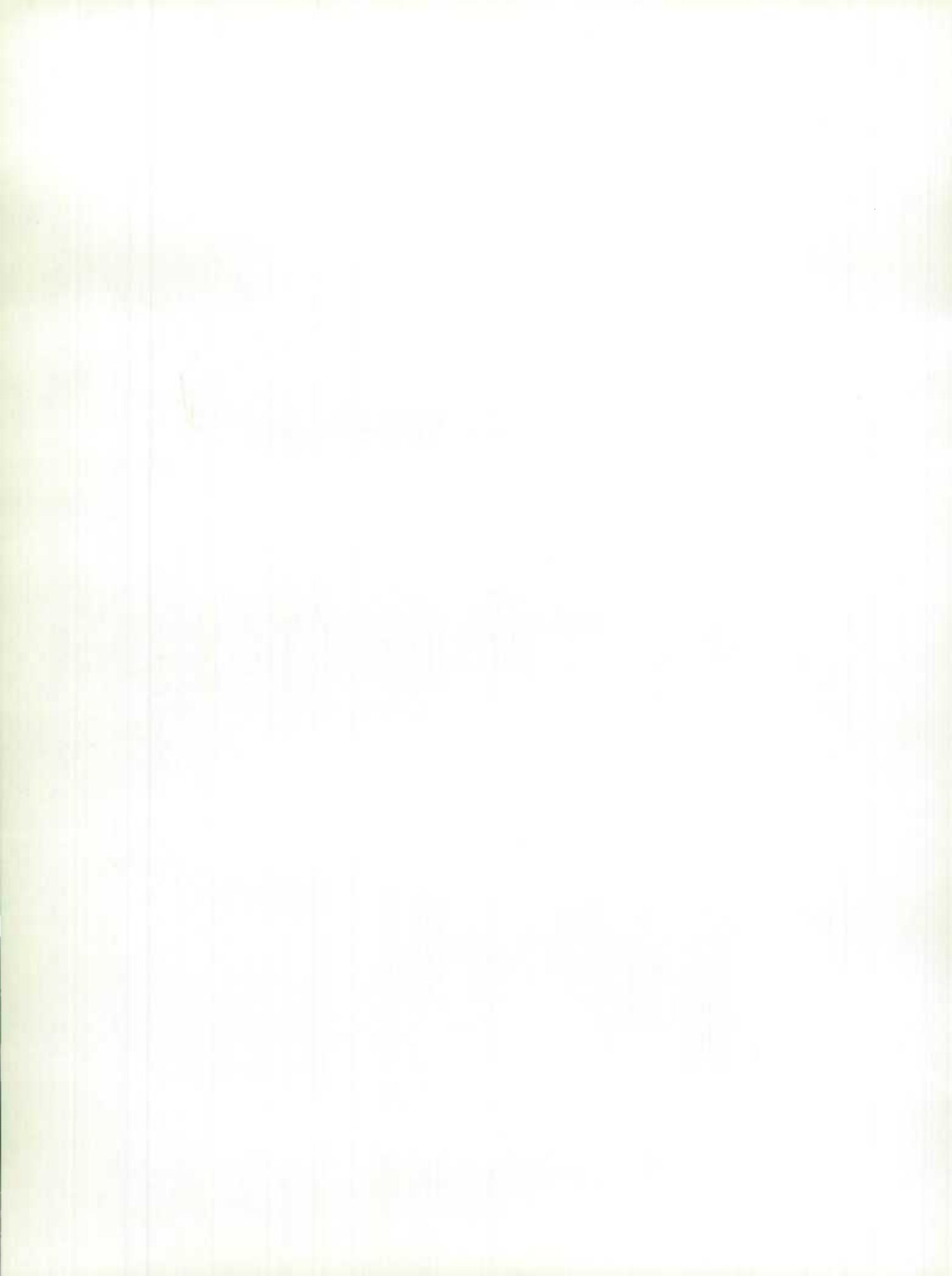
GRAPHIQUE 5.20  
Temps perdu à cause des grèves et lock-out, 1961-78



<sup>1</sup>Jours-hommes perdus en pourcentage du total de la durée estimée du travail de la population active.

<sup>2</sup>Le chiffre de 1978 est un chiffre provisoire couvrant de janvier à juin 1978.

Source: Travail Canada. *Gazette du Travail*, vol. LII, LXV, LXVIII, LXIII(2), LXXVI(5), et LXVIII(12).



# Revenu et consommation

## Tableaux, graphiques et cartes

Tableau	6.1	Familles et personnes seules par tranche de revenu, en dollars courants, 1965-77	102	Tableau	6.12	Avantages découlant des services de santé, par tranche de revenu des familles, 1974	108
Graphique	6.2	Familles et personnes seules par tranche de revenu, en dollars constants de 1971, 1965-77	103	Tableau	6.13	Répartition des familles et des personnes seules par tranche de revenu, Canada et États-Unis, 1967-77	108
Tableau	6.3	Répartition du revenu entre les familles et les personnes seules, 1951-77	103	Tableau	6.14	Ménages possédant des automobiles et certains appareils ménagers, par niveau de revenu, États-Unis et Canada, 1974	109
Graphique	6.4	Familles et personnes seules par tranche de revenu, par province, 1977	104	Graphique	6.15	Répartition des dépenses des familles par quintile de revenu, 1969-76	110
Graphique	6.5	Familles par tranche de revenu et âge du chef, 1977	104	Tableau	6.16	Indices des prix à la consommation, 1961-78	111
Tableau	6.6	Proportion de familles et de personnes seules classées dans le groupe à faible revenu dans chaque province et dans certaines catégories d'habitat, 1977	105	Tableau	6.17	Dépenses totales au titre des biens et services (dépense nationale brute) en dollars constants de 1971, 1961-78	111
Tableau	6.7	Familles et personnes seules à faible revenu en pourcentage de l'ensemble des familles et personnes seules, suivant certaines caractéristiques du chef, 1977	105	Tableau	6.18	Dépenses personnelles au titre des biens et services de consommation par personne en dollars constants de 1971, 1961-78	111
Tableau	6.8	Familles et personnes seules à faible revenu en pourcentage de l'ensemble des familles et personnes seules, suivant certaines caractéristiques 1977	105	Graphique	6.19	Emploi du revenu personnel total, 1951-77	112
Tableau	6.9	Caractéristiques des familles et personnes seules à faible revenu et autres, 1977	106	Tableau	6.20	Emploi du dollar fiscal, 1971-76	113
Tableau	6.10	Familles et certains agrégats suivant la taille du revenu monétaire total (avant impôt) et incidence de l'impôt sur le revenu et des transferts, 1975	107	Tableau	6.21	Certaines caractéristiques des familles et dépenses moyennes des familles, 1969-76	114
Tableau	6.11	Avantages découlant des services d'éducation, par tranche de revenu des familles, 1974	107	Tableau	6.22	Répartition des dépenses des familles, 1969-76	114
				Graphique	6.23	Proportion de familles déclarant certaines dépenses, par revenu des familles, 1976	115
				Tableau	6.24	Répartition des achats d'aliments pour consommation à domicile par quintile de revenu des familles, 1976	116

# Revenu et consommation

Chapitre rédigé par le personnel du  
Bureau du conseiller supérieur en intégration,  
Statistique Canada, Ottawa.

## Revenu

L'argent n'est pas tout, mais pour la plupart des Canadiens il est «essentiel». Le revenu et la richesse permettent non seulement d'acquérir biens et services, mais aussi d'accéder à un statut économique et social. La perte de revenu ou de richesse, ou l'anticipation d'un changement dans l'avenir, peut altérer le sentiment de bien-être des individus et, collectivement, le bien-être de la nation. Le niveau de revenu et de richesse d'un pays et la façon dont ces éléments sont répartis entre les individus et les familles, entre les régions, entre les sexes et entre les professions intéressent depuis longtemps la population et le gouvernement. Ce chapitre ne traite que du revenu; l'élément richesse a été omis à cause du manque de données récentes. Certains aspects de la richesse, particulièrement ceux qui sont associés à la possession d'obligations, d'actions et de certaines autres formes d'avoirs, sont naturellement reflétés dans les mouvements de revenu que produisent ces biens considérés comme investissements.

### Qu'est-ce que le revenu?

Dans un sens général, tout le monde a un revenu sous une forme ou une autre. C'est ainsi que même des personnes âgées, des invalides ou des enfants entièrement à charge ont des revenus s'ils sont nourris, habillés, logés et entretenus de quelque autre façon. Étant donné l'universalité du terme revenu, il faut le définir avec beaucoup de soin. À cause des difficultés de définition et de collecte, la plupart des données sur le revenu, y compris celles qui sont présentées ici, portent exclusivement sur le revenu monétaire. On a cependant cherché aussi à évaluer le revenu réel, c'est-à-dire l'état du revenu dans le temps après élimination des variations de prix. Toute mesure du niveau de revenu réel et de sa répartition n'est toutefois qu'une approximation à cause des contraintes conceptuelles et méthodologiques qui rendent impossible l'obtention de mesures exactes.

Certains pays ont recours à des enquêtes ménages ou à des recensements pour obtenir des données sur la répartition du revenu par taille. Le Canada est l'un des rares pays qui ont établi un programme d'enquêtes régulières dont l'objet spécifique est de mesurer les revenus. Depuis 1951, les enquêtes sur les finances des consommateurs produisent des données complètes et uniformes du point de vue conceptuel sur la répartition du revenu pour certaines années.

Même après que le concept de revenu monétaire a été défini le plus soigneusement possible, certaines questions restent à régler sur le plan conceptuel. Par exemple, la répartition du revenu avant les impôts n'est pas une mesure idéale de la répartition du pouvoir d'achat de la population. Suivant notre régime d'impôt progressif, le taux augmente à mesure que s'accroît le revenu; une répartition du revenu monétaire avant impôts accentue donc le degré d'inégalité. De plus, le revenu monétaire est un concept restrictif en ce sens qu'il ne tient pas compte du revenu en nature tel que les aliments et le combustible produits à domicile, la valeur

locative des maisons occupées par leurs propriétaires, les repas et le logement gratuit tenant lieu de salaire, de même que les gains en capital, les donations, les règlements forfaitaires au titre de polices d'assurance, et les remboursements d'impôts sur le revenu ou de cotisations à des régimes de pensions.<sup>1</sup> La répartition du revenu après l'impôt sur le revenu, de même que la répartition des paiements de transfert reçus et de l'impôt sur le revenu payé par tranche de revenu, sont donc également inclus dans ce chapitre afin de montrer les effets nets sur la répartition du revenu personnel des transferts d'argent à destination et en provenance du gouvernement. Ces données devraient présenter un intérêt particulier si l'on considère le caractère progressif de l'impôt sur le revenu au Canada et l'importance croissante des transferts publics à titre d'éléments de revenu. Le revenu total représenté par ces estimations est différent du revenu imposable utilisé par le ministère du Revenu et du revenu personnel figurant dans les comptes nationaux. La définition employée par le ministère du Revenu est assujettie au règlement fiscal en vigueur, tandis que les comptes nationaux englobent certains éléments de revenus en nature mentionnés précédemment.

Les tableaux sur le revenu présentés ici concernent tous les titulaires de revenu et presque toutes les familles. Si l'on veut faire une analyse des répercussions en matière de bien-être, la série relative aux familles sera peut-être la plus utile; elle réunit toutes les personnes apparentées demeurant dans un même logement et, à ce point de vue, elle correspond étroitement à une unité de consommation, c'est-à-dire à un groupe de personnes qui dépendent d'un revenu commun ou mis en commun pour les principaux postes de dépense. Les personnes qui demeurent seules, ou dans des ménages où elles ne sont pas apparentées à qui que ce soit, constituent une unité statistique distincte, et dans certains des tableaux suivants les données à leur sujet sont indiquées à part.

### La répartition du revenu

L'utilité des données concernant la répartition du revenu dépend entre autres de la façon dont sont résumées et présentées les informations initiales. Dans ce chapitre, elles sont présentées de diverses façons pour diverses raisons et comparaisons, et chaque forme de présentation doit être considérée du point de vue de l'objet visé.

Idéalement, nous aimerions pouvoir examiner tous les individus et la place qu'ils occupent dans la répartition du revenu. Ce n'est pas possible, et c'est pourquoi des méthodes de synthèse ont été mises au point pour permettre de mieux comprendre la répartition globale du revenu. La plus courante est la répartition en pourcentage de la population par catégories ou tranches de revenu (**tableau 6.1** et **graphique 6.2**), qui indique la proportion de la population dans chaque catégorie ou tranche.

Il ressort clairement de ces tableaux que la proportion de familles et de personnes seules dans la tranche de revenus les plus faibles diminue régulièrement depuis 1965, tandis que l'effectif de la tranche de revenus les plus élevés augmente régulièrement. Ce phénomène n'est que partiellement attribuable à l'inflation puisqu'on observe un mouvement comparable, mais plus modéré, dans les données exprimées en dollars constants.

Des moyennes telles que la moyenne arithmétique et la médiane<sup>2</sup> (**tableaux 6.3 et 6.13** et **graphiques 6.2, 6.4 et 6.5**) sont souvent utiles lorsqu'on examine la répartition du revenu. Ces moyennes traduisent également le mouvement à la hausse du revenu personnel, en dollars courants et en dollars constants. Le revenu moyen en dollars courants s'est accru de 157% entre 1967 et 1977, tandis que la même augmentation en chiffres réels se fixait à 38%.<sup>3</sup>

Ces changements de niveau du revenu global rendent les comparaisons dans le temps difficiles du fait que les tranches de revenu sont définies en fonction de l'importance du revenu en dollars courants ou en dollars constants à différentes périodes. Ainsi, par exemple, la tranche de revenu inférieur à \$1,000 renferme une plus grande proportion de l'ensemble des unités de revenu en 1950 qu'en 1977. La présentation des données sur la répartition du revenu par quintile (**tableau 6.3**), qui divise la population en cinq catégories égales classées par ordre de grandeur du revenu, permet de contourner cette difficulté. De cette façon, les données dans le temps portent toujours sur les première, deuxième, troisième, quatrième et cinquième tranches de revenu de la population. Historiquement, si l'on considère la répartition du revenu sous cet angle, on constate très peu de changement dans les proportions du revenu total affectées aux quintiles. Par exemple, depuis l'après-guerre, le quintile inférieur représente 4% environ du revenu total, et le quintile supérieur, 10 fois cette proportion.

La répartition du revenu varie sensiblement d'une province à l'autre (**tableau 6.6**). L'Ontario et l'Alberta ont la plus forte concentration de familles et de personnes seules ayant des revenus élevés; dans ces deux provinces, environ le quart des familles et des personnes seules a reçu \$25,000 ou plus en 1977. Cependant, lorsqu'on réunit les deux tranches de revenus supérieurs en une seule de \$15,000 en montant, on y trouve plus de la moitié des familles de l'Ontario, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. La répartition du revenu en 1977 suivant l'âge du chef de ménage (**graphique 6.5**) révèle, comme on pouvait s'y attendre, que la plus forte proportion de familles ayant un revenu de \$25,000 ou plus se situe là où le chef a entre 45 et 54 ans. Par contre, les familles ayant un revenu annuel de \$4,000 ou moins en 1977 se trouvent surtout dans les groupes d'âges les plus jeunes (âge du chef 24 ans ou moins) et les plus vieux (65 ans et plus).

Les tableaux 6.6 à 6.9 montrent certaines caractéristiques des familles à faible revenu.<sup>4</sup> L'incidence de ce groupe est assez uniforme dans toutes les provinces du Canada, Terre-Neuve affichant la plus forte proportion, et l'Ontario et l'Alberta la plus faible. Considérée en fonction d'autres caractéristiques telles que l'âge et le travail, la répartition des faibles revenus pour les familles et les personnes seules semble correspondre à la sagesse populaire. C'est ainsi que l'incidence des familles à faible revenu diminue à mesure que le nombre de semaines travaillées par le chef augmente. Elle est la plus faible dans les cas où le chef est un salarié, plus élevée dans les cas où le chef est un travailleur autonome, et la plus élevée dans les cas où le chef est inactif. Naturellement, elle varie aussi en fonction inverse du niveau d'instruction du chef. La majorité des chefs ayant des revenus élevés sont des salariés, tandis que la majorité des chefs ayant de faibles revenus sont des inactifs. Les traitements et salaires sont le principal élément de revenu chez ceux qui ont des revenus élevés, tandis que les transferts constituent l'essentiel du soutien monétaire de ceux qui ont de faibles revenus.

Pour ce qui concerne les données étudiées jusqu'ici, les

transferts ont été inclus dans le revenu monétaire, et les revenus indiqués sont les revenus avant l'impôt. Le tableau 6.10 reflète, du moins en partie, les paiements de transfert et les impôts payables. Il indique la proportion des avoirs monétaires, par exemple du revenu en argent avant les transferts et du revenu en argent après l'impôt, attribuée à diverses tranches de revenu des familles.

En général, la plupart des données sur la répartition du revenu concernent exclusivement le revenu monétaire, mais en 1974 Statistique Canada a effectué pour la première fois une étude de la répartition des services publics «gratuits» entre diverses tranches de revenu.<sup>5</sup> Les tableaux 6.11 et 6.12 indiquent la proportion d'avantages sanitaires et scolaires dont bénéficient divers groupes de revenu. Une des principales conclusions de l'étude est que ces transferts ont un effet de péréquation sur la répartition du revenu. Les autres conclusions importantes sont que les familles et les personnes seules à faible revenu reçoivent plus que leur part des avantages; les avantages reçus sont fonction surtout de la taille de la famille; les avantages sanitaires ont une plus grande distribution que les avantages scolaires (moins de 13% des familles n'ont pas profité des avantages sanitaires, tandis que moins de la moitié d'entre elles comptaient un ou plusieurs membres à l'école primaire ou secondaire ou dans un établissement postsecondaire); l'utilisation des services sanitaires est fortement associée aux caractéristiques personnelles de l'utilisateur (les personnes âgées sont les plus grands utilisateurs des services de consultation médicale et des services hospitaliers); et il semble exister une forte corrélation positive entre le revenu des parents et la fréquentation par les enfants de l'université et autres établissements postsecondaires.

### Comparaison entre le Canada et les États-Unis

Les concepts et la méthodologie employés pour la collecte des données sur le revenu varient entre les pays, ce qui rend généralement les comparaisons internationales très difficiles. Cependant, le problème n'est pas aussi grave lorsqu'il s'agit des données canadiennes et américaines. Bien que les concepts et les définitions se ressemblent, il faut tout de même être prudent dans l'analyse des données à cause des différences entre les deux pays concernant les institutions, la culture, l'économie et le régime fiscal. Il faut signaler également que les dollars américain et canadien ne sont pas toujours comparables.

En 1975 et 1977, le revenu médian au Canada était supérieur à celui des États-Unis (**tableau 6.13**). C'est là un élément d'information intéressant, mais difficile à interpréter à cause du manque de comparaisons adéquates du pouvoir d'achat.

Il existe une assez grande ressemblance entre les deux pays pour ce qui est de la répartition des principaux produits de consommation durables, par exemple les téléviseurs et les machines à laver, entre des tranches de revenu correspondantes (**tableau 6.14**), bien que pour la plupart de ces produits le taux de possession soit un peu plus élevé aux États-Unis. Il est intéressant également de noter qu'au Canada comme aux États-Unis la répartition des téléviseurs est assez uniforme entre toutes les tranches de revenu, et que l'écart le plus marqué dans les deux pays concerne la possession de lave-vaisselle.

### Consommation

Cette section du chapitre traite surtout de la façon dont le revenu est dépensé. En général, on entend par consommation personnelle, dans un sens technique comme dans la

conversation de tous les jours, les biens et services qui sont payés par les familles ou les individus. La consommation totale de la population est cependant beaucoup plus importante que cette portion financée personnellement. Bon nombre de biens et services sont fournis par les gouvernements ou d'autres institutions sans échange direct d'argent entre ceux qui les fournissent et ceux qui les utilisent.

L'État fournit des biens et services financés collectivement et consommés collectivement; par exemple, la défense nationale, la protection de l'ordre public et l'administration des tribunaux, le réseau routier et les aéroports. Il existe de plus toute une gamme de biens et services consommés individuellement, entre autres les services scolaires et hospitaliers et autres services sanitaires, lesquels sont financés en partie ou en totalité par le gouvernement. Les dépenses publiques en pourcentage du produit national brut ont légèrement augmenté entre 1971 et 1976, mais la différence entre les biens consommés collectivement et les biens consommés individuellement, financés par les deniers publics, est demeurée assez constante.

Il existe des biens et des services qui sont produits dans les ménages, et par des groupements privés et bénévoles, qui ne se retrouvent pas sur le marché. Pour cette raison, leur valeur est difficile à déterminer, et leur consommation par les ménages n'a pas été incluse dans les données de ce chapitre. Statistique Canada a toutefois essayé de mesurer la valeur du travail effectué dans les ménages; en 1971, on a estimé que la valeur du travail ménager, par exemple, représentait entre 34 et 41% du produit national brut. On peut mentionner aussi qu'il existe maintenant une estimation partielle de la valeur du travail bénévole.<sup>6</sup>

### Dépenses

Cette section examine les postes de dépense des familles ayant des revenus différents et l'évolution des prix de grandes catégories de biens et services (*graphique 6.15 et tableau 6.16*).<sup>7</sup>

Les habitudes de dépense pour le combustible, le logement, l'habillement et la plupart des biens et services à l'intérieur de chaque tranche de revenu n'ont pas tellement changé dans le temps. Naturellement, à mesure que s'accroît l'échelle de revenu, la proportion de dépenses consacrée aux nécessités telles que le combustible et le logement diminue, tandis que la proportion consacrée aux impôts et à la sécurité augmente.

En général, même si les revenus augmentent et que la proportion d'épouses qui travaillent à l'extérieur à temps plein est légèrement plus élevée, les habitudes de dépense des familles n'ont pas tellement changé entre 1969 et 1976. La valeur moyenne du montant dépensé pour les aliments préparés à domicile en 1976 augmente entre les tranches de revenus les plus faibles et les plus élevés, mais là encore il n'y a guère de variation quant aux habitudes de dépense, du moins pour ce qui concerne les produits achetés; elle peut cependant masquer certaines différences de qualité. Quant à l'argent dépensé pour les aliments et boissons, la proportion dépensée au restaurant grimpe de 14 à 34% entre les tranches de revenus les plus faibles et les plus élevés.

Les dépenses finales consacrées à tous les biens et services canadiens par l'ensemble de la population canadienne, y compris celles des administrations publiques, des entreprises et des exportateurs, figurent au tableau 6.17. Étant donné que seules les dépenses relatives à des biens et services canadiens sont prises en compte, la portion de biens et services importés et vendus ou incorporés dans un produit canadien a été déduite.<sup>8</sup> Les dépenses personnelles

totales au chapitre des biens et services de consommation sont comprises dans le chiffre de la dépense nationale brute ci-haut, mais elles sont indiquées plus en détail et par personne dans le tableau qui suit. Il est à souhaiter que ce dernier chiffre correspondra davantage à la perception ordinaire des dépenses personnelles (même s'il est exprimé en dollars constants) qu'un concept représentant \$80 milliards. Il faut également bien faire la distinction entre ce chiffre de dépenses personnelles au titre des biens et services de consommation et les dépenses des familles décrites précédemment.

La croissance économique qui a produit l'augmentation du revenu personnel est également reflétée dans ces données; la dépense nationale brute et les dépenses personnelles ont plus que doublé entre 1961 et 1978. Comme la population s'est également accrue, les dépenses par personne n'ont pas augmenté autant que les dépenses personnelles totales.

### Définitions

#### Notes au sujet du revenu

Les estimations présentées dans ce chapitre sont fondées pour la plupart sur des renseignements recueillis auprès d'échantillons de ménages canadiens par l'enquête sur les finances des consommateurs. Les concepts, définitions et méthodes employés sont demeurés assez constants pour la période observée ici, bien que la fréquence des enquêtes ait été modifiée (depuis 1971 elles sont effectuées annuellement). Les échantillons ont été choisis par la méthode probabiliste à plusieurs phases, à l'intérieur de l'échantillon de la population active canadienne. Les estimations ne tiennent pas compte des familles et des personnes seules dont la principale source de revenu était la solde et les allocations militaires. Sont également exclus les détenus d'institution, les personnes demeurant dans les réserves indiennes, les résidents du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ainsi que les Canadiens temporairement à l'étranger.

Certains termes de ce chapitre sont employés dans un sens restreint:

**Familles:** Groupe de personnes qui partagent le même logement et qui sont unies par le sang, le mariage ou l'adoption. (Dans le recensement de la population, la famille ne comprend que l'époux, l'épouse et les enfants célibataires demeurant avec eux, ou un parent et les enfants célibataires.)

**Personne seule:** Personne qui vit seule ou dans un ménage sans avoir de lien de parenté avec d'autres membres du ménage.

**Unité:** Nom collectif désignant les personnes seules et les familles de deux membres ou plus. Les rubriques des tableaux précisent toujours s'il s'agit uniquement des familles, ou des familles et des personnes seules.

**Revenu total:** Le revenu total d'une unité comprend les salaires et traitements, le revenu net provenant d'un travail autonome, le revenu de placements, les transferts du gouvernement, et les revenus divers (pensions de retraite, rentes, bourses d'études, pensions alimentaires et autres éléments de revenu non précisés ci-haut). Le concept de revenu employé par les enquêtes et les recensements correspond à peu près au revenu monétaire reçu par les ménages privés tel qu'il est mesuré par la série des comptes nationaux sur le revenu personnel.

**Faible revenu:** Le faible revenu a été délimité au moyen des nouveaux seuils de faible revenu. Ces seuils ont été déterminés par l'analyse des données de 1969 sur les

dépenses des familles; les familles qui dépensaient en moyenne 62% ou plus de leur revenu pour l'alimentation, le logement et l'habillement étaient considérées comme étant dans une situation financière difficile. Ces limites ont été établies en fonction de la taille de la région de résidence et de la taille de la famille.<sup>9</sup> Voici par exemple certains seuils de faible revenu pour 1977:

Taille de l'unité familiale	Taille de la région de résidence		
	500,000 habitants et plus	30,000- 99,999	Région rurale
1 personne	4,446	4,041	3,231
2 personnes	6,443	5,859	4,688
3 personnes	8,221	7,473	5,980
4 personnes	9,778	8,888	7,110
5 personnes	10,930	9,936	7,951
6 personnes	11,999	10,909	8,726
7 personnes ou plus	13,158	11,960	9,567

Source: *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu*, 13-207 au catalogue, 1977.

#### Notes au sujet de la consommation

Il existe certaines différences conceptuelles importantes entre les données sur les dépenses des familles provenant des enquêtes ménages et les données sur les dépenses personnelles au titre des biens et services de consommation provenant des comptes nationaux, c'est-à-dire entre les tableaux et graphiques 6.17 à 6.19 et le reste des présentations. Outre le fait que les enquêtes sur les dépenses ne concernent que certaines villes et ne comprennent pas les personnes demeurant dans des institutions, les principales différences conceptuelles sont les suivantes: les comptes nationaux englobent dans les dépenses personnelles certains éléments imputés, par exemple les produits agricoles consommés directement par les ménages agricoles, la valeur locative des logements occupés par leurs propriétaires, et la valeur estimée des services rendus par les banques et autres institutions financières sans frais particuliers. Les primes d'assurance-hospitalisation et maladie payées au gouvernement, et le coût d'immatriculation des véhicules automobiles et du permis de conduire sont comptés avec les impôts directs dans les comptes nationaux

et non avec les dépenses personnelles au titre des biens et services de consommation. Les dépenses d'exploitation totales des associations de personnes ou des corporations privées à but non lucratif comme les universités et les Églises sont comptées dans les dépenses personnelles au titre des biens et services de consommation. Dans les dépenses des familles, seule la portion du coût acquittée au moyen des droits perçus par ces institutions est incluse.

**Famille:** L'unité de dépense est définie comme étant un groupe de personnes qui dépendent d'un revenu commun ou mis en commun pour les principaux postes de dépense, et qui demeurent dans le même logement, ou une personne indépendante sur le plan financier demeurant seule. Les enfants célibataires qui demeurent avec leurs parents sont considérés comme faisant partie de l'unité de dépense des parents. Dans la plupart des cas, les membres des unités de dépense de deux personnes ou plus sont apparentés par le sang, le mariage ou l'adoption, et il y a par le fait même correspondance avec la définition de la famille économique utilisée dans les enquêtes sur le revenu des familles. Il faut noter que suivant la définition de la «famille économique», les personnes non apparentées demeurant dans un même ménage sont comptées comme personnes seules, tandis que dans l'enquête sur les dépenses, il est possible que deux ou plusieurs personnes non apparentées constituent une unité de dépense.

#### Notes des renvois

<sup>1</sup>Voir *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 13-207 au catalogue, 1977*. Dans cette publication, on trouvera sous le titre «Sources et méthodes» une description des méthodes de collecte des données et de production des estimations, et une analyse de la fiabilité des estimations. Pour plus de détails, voir également «Définitions» à la fin de ce chapitre.

<sup>2</sup>La moyenne arithmétique, qu'on appelle couramment moyenne, est obtenue en divisant le revenu total par le nombre d'unités; la médiane représente le revenu qui divise la répartition en deux parties égales. Ces deux statistiques réunies permettent de mieux saisir la nature de la répartition elle-même; par exemple, lorsque le revenu moyen et le revenu médian d'une même répartition sont égaux, la répartition est symétrique.

<sup>3</sup>La valeur totale des revenus en dollars constants ou réels, qui renferme un élément d'impôt et d'épargne de même que le montant dépensé au titre des biens et services, a été obtenue en divisant la valeur moyenne des revenus en dollars courants par l'indice des prix à la consommation; cette formule présente un avantage du point de vue de l'efficacité et non du point de vue de la validité conceptuelle intégrale.

TABLEAU 6.1

Familles et personnes seules par tranches de revenu, en dollars courants, 1965-77

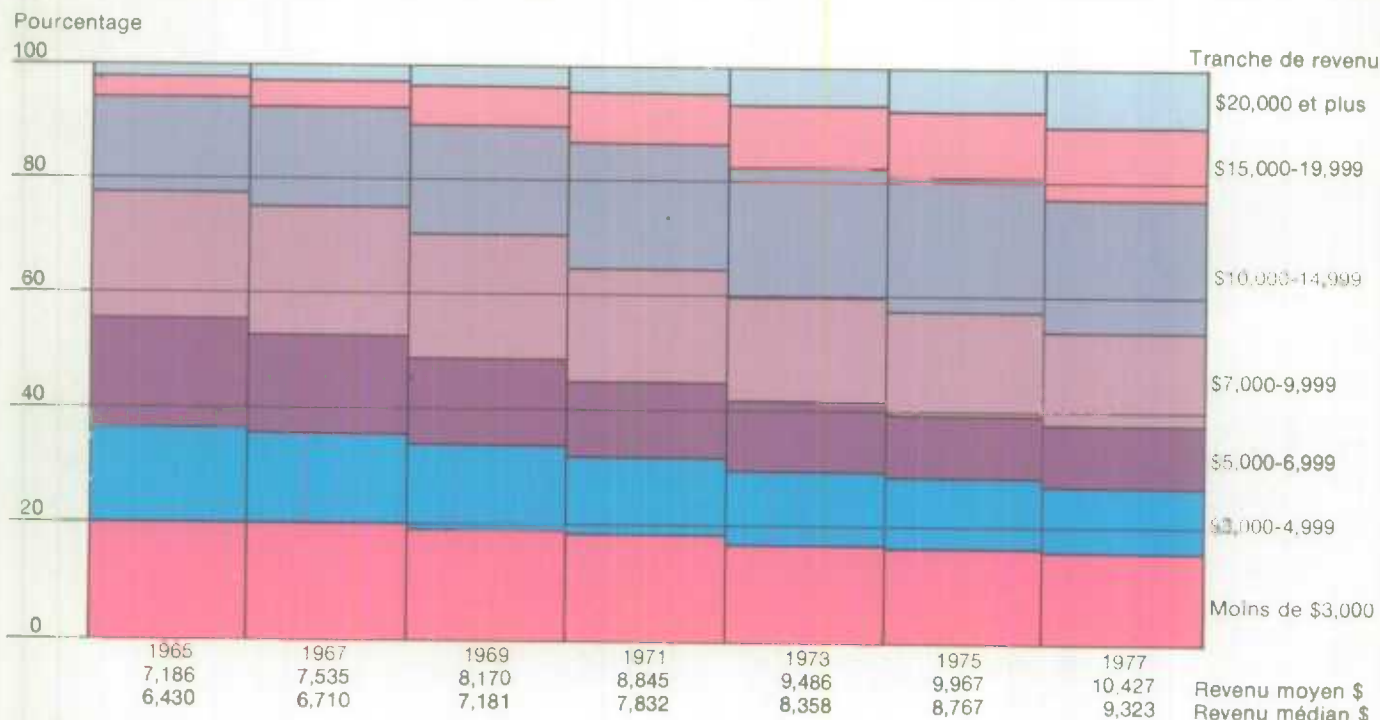
Tranche de revenu	Ensemble des unités							1977		
	1965	1967	1969	1971	1973	1975	1977	Familles	Personnes seules	
	<i>pourcentage</i>									
Moins de \$2,000	16.3	15.1	12.3	12.8	8.2	5.3	4.2	1.5	11.0	
\$ 2,000 — \$ 3,999	20.2	17.2	15.8	13.0	11.9	10.4	9.0	2.3	25.9	
\$ 4,000 — \$ 6,999	33.7	29.4	23.5	18.9	16.5	13.0	10.3	8.1	15.9	
\$ 7,000 — \$ 9,999	18.5	20.8	22.0	19.5	16.3	12.0	9.9	8.1	14.5	
\$10,000 — \$14,999	8.7	12.8	18.2	22.5	23.7	21.1	16.8	16.2	18.2	
\$15,000 — \$24,999			6.9	11.0	18.9	27.1	28.6	35.3	11.7	
\$25,000 et plus	2.8	4.7	1.4	2.2	4.5	11.1	21.3	28.5	2.7	
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	
Nombre estimé de familles et de personnes seules	<i>milliers</i>	5,351	6,018	6,450	6,836	7,135	7,795	8,166	5,866	2,300

Source: *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu*, 13-207 au catalogue, 1977.



GRAPHIQUE 6.2

Familles et personnes seules par tranche de revenu, en dollars constants de 1971, 1965-77



Source: Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 13-207 au catalogue, 1977.

TABLEAU 6.3

Répartition du revenu entre les familles et les personnes seules,<sup>1</sup> 1951-77

	Ensemble des unités							1977	
	1951	1961	1967	1971	1973	1975	1977	Familles	Personnes seules
Revenu moyen	\$ 3,185	4,815	6,519	8,845	10,694	13,805	16,764	20,101	8,254
Revenu médian	\$ 2,703	4,262	5,859	7,832	9,441	12,179	14,969	18,565	6,356
Coefficient de Gini <sup>2</sup>	0.3904	0.3679	0.3789	0.4001	0.3924	0.3917	0.3878	0.3213	0.4367
Limite supérieure du: <sup>3</sup>					dollars courants				
Quintile inférieur	1,260	1,930	2,592	3,110	3,980	5,038	5,973	9,987	2,875
Deuxième quintile	2,310	3,586	4,824	6,275	7,620	9,793	12,013	16,025	4,452
Troisième quintile	3,180	4,950	6,807	9,295	11,286	14,565	17,993	21,223	8,415
Quatrième quintile	4,320	6,630	9,468	12,941	15,943	20,598	25,598	28,443	13,200
Parts du revenu total attribuées au: <sup>3</sup>					pourcentage				
Quintile inférieur	4.4	4.2	4.2	3.6	3.9	4.0	3.8	5.9	3.8
Deuxième quintile	11.2	11.8	11.4	10.6	10.7	10.6	10.7	13.1	8.4
Troisième quintile	18.3	18.3	17.8	17.6	17.6	17.6	17.9	18.5	15.4
Quatrième quintile	23.3	24.4	24.6	24.9	25.1	25.1	25.6	24.4	25.8
Cinquième quintile	42.8	41.3	42.0	43.3	42.7	42.6	42.0	38.0	46.5
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

<sup>1</sup> Les agriculteurs ne sont pas pris en compte avant 1967. Toutes les données indiquées sont en dollars courants.<sup>2</sup> Le coefficient de Gini mesure l'inégalité de la répartition des revenus. Sa valeur se situe entre 0 et 1. Plus la valeur est élevée, plus le degré d'inégalité est élevé.<sup>3</sup> Chaque quintile renferme le cinquième des unités; par exemple, le quintile inférieur renferme le cinquième des familles et des personnes seules ayant les revenus les plus faibles.

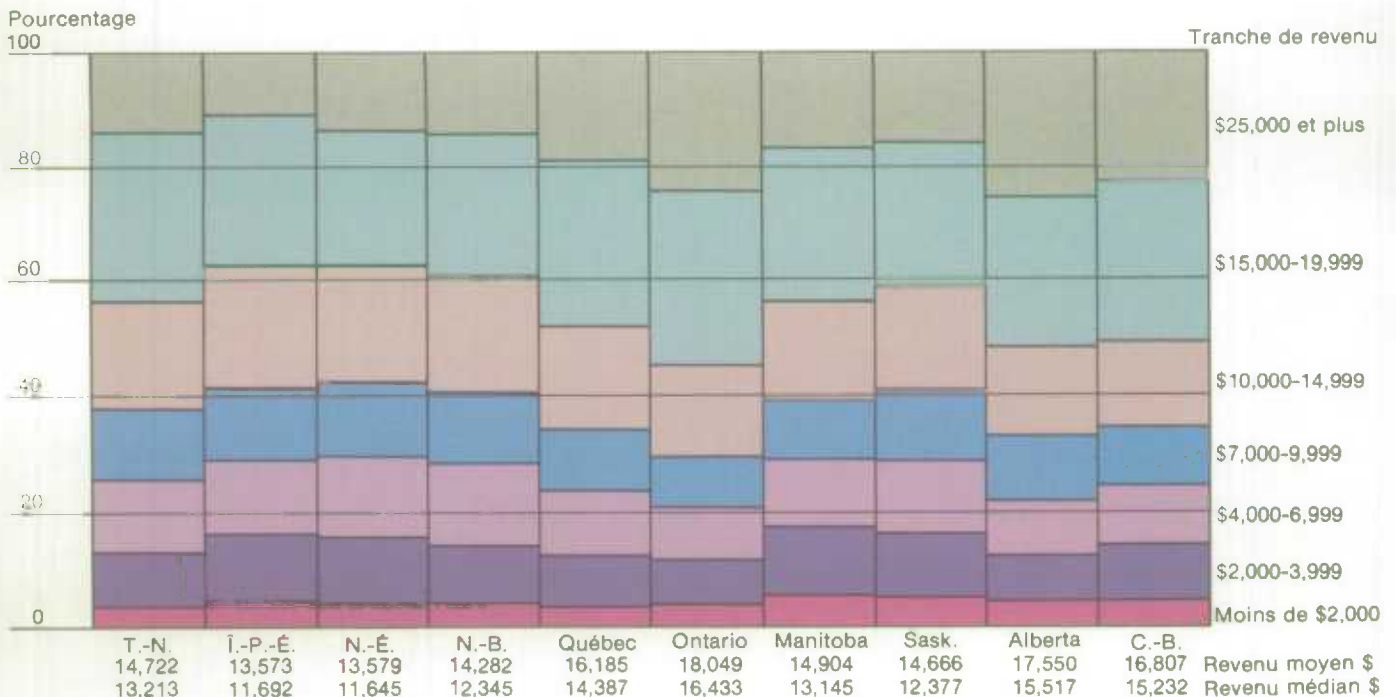
Source: Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 13-207 au catalogue, 1977.

\*Les familles à faible revenu sont déterminées au moyen des seuils de faible revenu, qui sont purement statistiques et ne doivent pas être considérés comme correspondant aux seuils de pauvreté établis par le gouvernement. (Pour plus de détails, voir «Définitions».)

\*Incidence de la répartition des avantages découlant des services de santé et d'éducation, 13-561 au catalogue, 1974.

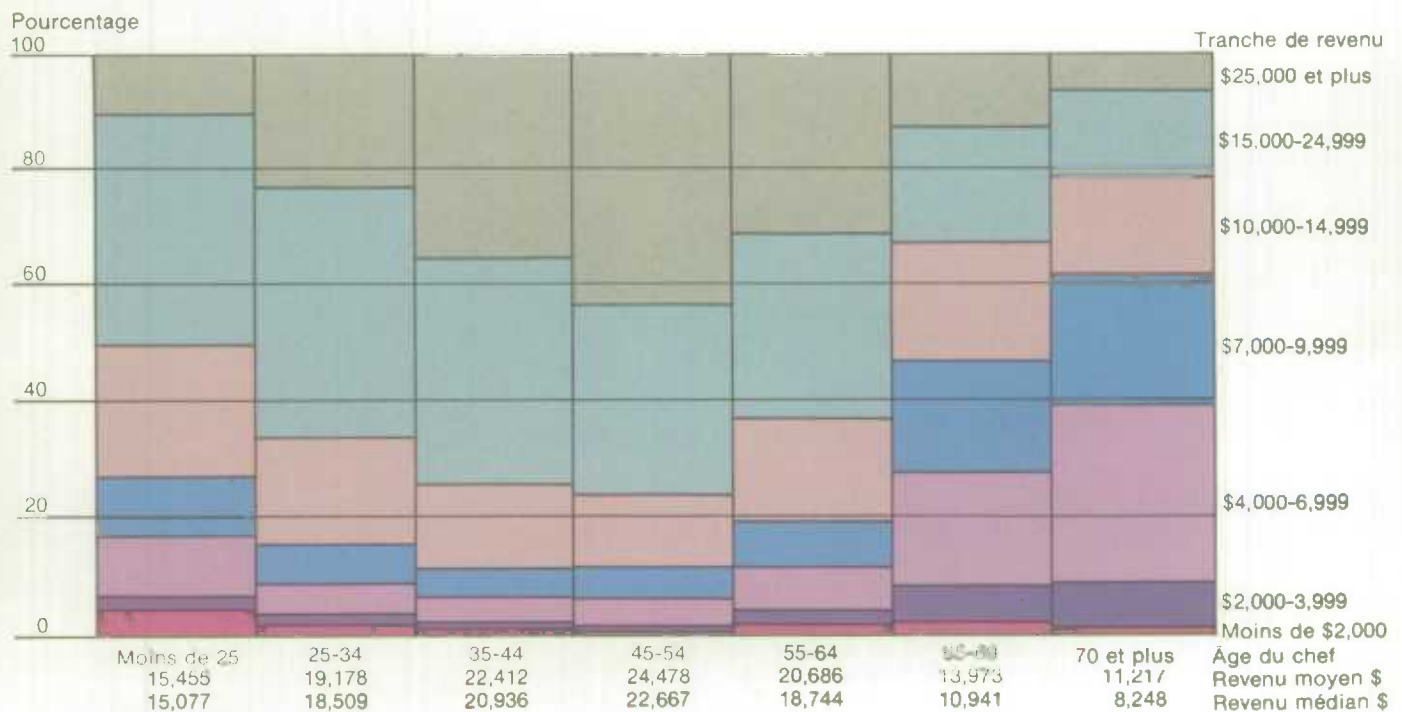
\*O. Hawrylyshyn, L'estimation de la valeur du travail ménager au Canada, 1971, Statistique Canada, 13-566 au catalogue, et O. Hawrylyshyn, «The

**GRAPHIQUE 6.4**  
**Familles et personnes seules par tranche de revenu, par province, 1977**



Source: Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 13-207 au catalogue, 1977.

**GRAPHIQUE 6.5**  
**Familles par tranche de revenu et âge du chef, 1977**



Source: Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 13-207 au catalogue, 1977.

**TABLEAU 6.6**  
Proportion de familles et de personnes seules classées dans le groupe à faible revenu dans chaque province et dans certaines catégories d'habitat, 1977

	Familles	Personnes seules
	<i>pourcentage</i>	
Terre-Neuve	15.8	53.7
Île-du-Prince-Édouard	11.2	44.5
Nouvelle-Écosse	12.4	44.0
Nouveau-Brunswick	13.8	43.0
Québec	12.7	40.6
Ontario	9.8	34.1
Manitoba	13.8	44.8
Saskatchewan	12.1	36.5
Alberta	9.8	28.9
Colombie-Britannique	10.4	33.9
Canada	11.2	36.6
Catégorie d'habitat:		
Villes métropolitaines (population de 30,000 habitants ou plus)	10.9	36.3
Autres villes (population de 15,000-29,999 habitants)	10.4	34.1
Petites régions urbaines (population de moins de 15,000 habitants)	11.5	41.6
Régions rurales	12.6	35.3

<sup>1</sup> Voir le texte pour l'explication de faible revenu.

Source: *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu*, 13-207 au catalogue, 1977.

**TABLEAU 6.8**  
Familles et personnes seules à faible revenu<sup>1</sup> en pourcentage de l'ensemble des familles et personnes seules, suivant certaines caractéristiques, 1977

	Familles	Personnes seules
Caractéristiques des familles: <sup>2</sup>		
Couple marié seulement	11.3	..
Couple marié avec enfants célibataires seulement	7.0	..
Couple marié avec enfants mariés	5.5	..
Couple marié avec autres personnes apparentées seulement	6.4	..
Autres familles	2.1	..
Résidence non agricole et agricole:		
Ne réside pas dans une ferme	10.9	36.6
Réside dans une ferme	17.1	37.8
Principale source de revenu:		
Aucun revenu <sup>3</sup>	100.0	100.0
Salaires et traitements	3.9	14.9
Revenu net d'un travail autonome	15.4	33.1
Transferts	52.7	79.3
Revenu de placements	13.1	19.5
Pensions et revenus divers	18.1	20.8
Nombre d'enfants de moins de 16 ans:		
Aucun	10.2	..
Un enfant	10.2	..
Deux enfants	11.0	..
Trois enfants	15.4	..
Quatre enfants ou plus	21.4	..

<sup>1</sup> Voir le texte pour l'explication de faible revenu.

<sup>2</sup> Par exemple, 11.3% des familles composées exclusivement de couples mariés étaient classées dans la catégorie à faible revenu.

<sup>3</sup> Par définition, ceux qui n'ont pas de revenu sont classés dans la catégorie à faible revenu.

Source: *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu*, 13-207 au catalogue, 1977.

**TABLEAU 6.7**  
Familles et personnes seules à faible revenu<sup>1</sup> en pourcentage de l'ensemble des familles et personnes seules, suivant certaines caractéristiques du chef, 1977

	Familles	Personnes seules
	<i>pourcentage</i>	
Semaines travaillées par le chef durant l'année: <sup>2</sup>		
Aucune		69.3
1- 9 semaines	36.2	60.6
10-19 semaines	27.1	60.7
20-29 semaines	17.2	39.3
30-39 semaines	12.7	25.4
40-49 semaines	11.0	18.4
50-52 semaines	4.0	7.9
Âge du chef:		
24 ans et moins	15.6	35.2
25-34 ans	10.8	14.5
35-44 ans	9.3	20.2
45-54 ans	7.5	30.3
55-64 ans	10.0	40.9
65-69 ans	18.4	51.4
70 ans et plus	23.0	60.6
Situation d'activité du chef:		
Salarié	5.0	14.1
Travailleur autonome ou employeur	15.4	45.0
Inactif	31.7	65.9
Niveau d'instruction du chef:		
0-8 ans	17.1	58.9
Études secondaires partielles	10.4	31.5
Études postsecondaires partielles	9.4	36.3
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	6.4	23.6
Grade universitaire	4.0	16.3
Sexe du chef:		
Masculin	8.4	28.0
Féminin	38.0	43.5

<sup>1</sup> Voir le texte pour l'explication de faible revenu.

<sup>2</sup> Par exemple, 36.2% des familles dont le chef n'a pas travaillé durant l'année étaient classées dans la catégorie à faible revenu.

Source: *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu*, 13-207 au catalogue, 1977.

*Economic Nature and Value of Volunteer Activity in Canada*, Social Indicators Research, vol. 5, 1978.

<sup>3</sup> Les données de ces tableaux (à l'exception de 6.17 et 6.18) sont fondées sur les enquêtes ménages effectuées dans huit grandes villes du Canada.

<sup>4</sup> Il faut entendre par dépenses au titre des biens et services finals les dépenses au titre des biens et services vendus aux groupes mentionnés ci-haut, c'est-à-dire qu'un pneu vendu à une personne, ou faisant partie d'une automobile vendue à une personne, à une administration publique, à une entreprise, ou exporté, est pris en compte dans ces dépenses, mais qu'un pneu vendu par le fabricant de pneus au constructeur d'automobiles ne l'est pas, parce qu'il sera compté avec l'automobile. Un autre exemple, la farine et le pain vendus aux consommateurs sont pris en compte, mais la farine vendue au boulanger, ou le pain vendu au restaurant ne l'est pas, parce que la farine sera comptée avec le pain vendu par le boulanger aux consommateurs ou que le pain sera compris dans le repas vendu par le restaurant.

<sup>5</sup> Pour une explication plus détaillée de l'analyse qui a produit ces nouveaux seuils, un document non publié intitulé «Révision des seuils de faible revenu» peut être obtenu sur demande auprès de la Division du revenu et des dépenses des consommateurs, Statistique Canada, Ottawa.

TABLEAU 6.9  
Caractéristiques des familles et personnes seules à faible revenu, et autres<sup>1</sup> 1977

	Familles		Personnes seules	
	A faible revenu	Autres	A faible revenu	Autres
	<i>pourcentage</i>			
Province de résidence:				
Terre-Neuve	3.0	2.0	1.7	0.8
Île-du-Prince-Édouard	0.5	0.5	0.5	0.4
Nouvelle-Écosse	3.7	3.3	4.0	2.9
Nouveau-Brunswick	3.5	2.7	2.7	2.1
Québec	30.5	26.6	26.3	22.2
Ontario	32.1	37.5	33.5	37.3
Manitoba	5.3	4.2	6.2	4.4
Saskatchewan	4.3	3.9	4.6	4.6
Alberta	7.1	8.3	7.2	10.2
Colombie-Britannique	10.0	10.9	13.3	15.0
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Population de la région de résidence:				
500,000 personnes et plus	32.2	32.7	36.1	37.5
100,000-499,999 personnes	21.1	23.4	24.8	27.0
30,000-99,999 personnes	7.9	7.6	9.7	7.2
15,000-29,999 personnes	6.0	6.5	7.2	8.1
Petites régions urbaines (moins de 15,000 personnes)	11.4	11.2	12.6	10.3
Régions rurales	21.2	18.6	9.5	10.1
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Semaines travaillées par le chef durant l'année:				
Aucune	52.0	11.6	67.5	17.3
1-9 semaines	4.0	0.8	4.2	1.6
10-19 semaines	5.4	1.8	8.3	3.1
20-29 semaines	5.6	3.4	5.5	4.9
30-39 semaines	4.0	3.5	3.0	5.1
40-49 semaines	4.5	4.6	2.1	5.5
50-52 semaines	24.5	74.2	9.3	62.5
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Âge du chef:				
24 ans et moins	8.1	5.6	23.8	25.2
25-34 ans	25.0	26.2	7.5	25.5
35-44 ans	17.7	21.9	4.0	9.2
45-54 ans	13.4	20.7	7.9	10.5
55-64 ans	13.0	14.8	14.1	11.7
65-69 ans	8.7	4.9	10.6	5.8
70 ans et plus	14.2	6.0	32.1	12.0
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Situation d'activité du chef <sup>2</sup>				
Salarié	31.7	75.9	21.2	74.6
Travailleur autonome ou employeur	12.8	8.9	4.6	3.3
Inactif	55.5	15.1	74.1	22.2
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Niveau d'instruction du chef:				
0-8 ans	44.8	27.5	42.0	16.9
Études secondaires partielles	39.3	43.0	32.6	40.9
Études postsecondaires partielles	6.7	8.2	13.0	13.1
Certificat ou diplôme d'études	5.7	10.5	7.2	13.5
Grade universitaire	3.6	10.8	5.2	15.5
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

TABLEAU 6.9  
Caractéristiques des familles et personnes seules à faible revenu et autres<sup>1</sup>, 1977 (fin)

	Familles		Personnes seules	
	A faible revenu	Autres	A faible revenu	Autres
	<i>pourcentage</i>			
Résidence non agricole et agricole:				
Ne réside pas dans une ferme	92.3	95.3	98.2	98.3
Réside dans une ferme	7.7	4.7	1.8	1.7
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Principale source de revenu:				
Aucun revenu	1.8	..	8.5	..
Salaires et traitements	27.0	84.0	23.3	76.5
Revenu net d'un travail autonome	8.0	5.6	2.0	2.3
Transferts	57.5	6.5	61.0	9.2
Revenu de placements	2.4	2.0	2.9	6.8
Pensions et revenus divers	3.4	1.9	2.3	5.1
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Caractéristiques des familles:				
Couple marié	27.7	27.4	..	..
Couple marié avec enfants célibataires	34.7	58.2	..	..
Couple marié avec enfants mariés	1.9	4.1	..	..
Couple marié avec autres personnes apparentées	0.5	0.9	..	..
Autres familles	35.2	9.4	..	..
Total	100.0	100.0	..	..
Nombre d'enfants de moins de 16 ans:				
Aucun	41.0	45.7	100.0	100.0
Un enfant	19.6	21.7	..	..
Deux enfants	20.7	21.3	..	..
Trois enfants	11.6	8.1	..	..
Quatre enfants ou plus	7.1	3.3	..	..
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Sexe du chef:				
Masculin	67.6	93.3	33.9	50.5
Féminin	32.4	6.7	66.1	49.5
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre total estimé <i>milliers</i>	659	5,207	842	1,458

<sup>1</sup> Voir le texte pour l'explication de faible revenu.

<sup>2</sup> Les familles ont été classées suivant la situation d'activité du chef au moment de l'enquête, laquelle ne correspond pas nécessairement à la situation d'activité durant 1977.

Source: Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu, 13-207 au catalogue, 1977.

TABLEAU 6.10

Familles et certains agrégats suivant la taille du revenu monétaire total (avant impôt) et incidence de l'impôt sur le revenu et des transferts, 1975

Tranche de taille du revenu monétaire total	Ensemble des familles	Revenu monétaire total avant impôt	Revenu monétaire avant transferts	Revenu après impôt	Transferts	Impôt sur le revenu	Taux effectif moyen		
							Transferts <sup>1</sup>	Impôt sur le revenu <sup>2</sup>	
			<i>pourcentage</i>						
Moins de \$3,000	2.7	0.2	...	0.2	2.1	...	81.5	3.3	
\$ 3,000 — \$ 3,999	2.4	0.5	0.2	0.6	4.2	...	69.4	1.4	
\$ 4,000 — \$ 4,999	3.2	0.9	0.4	1.0	6.5	0.1	62.8	0.9	
\$ 5,000 — \$ 5,999	4.0	1.3	0.6	1.5	9.1	0.1	58.3	0.9	
\$ 6,000 — \$ 6,999	3.6	1.4	0.9	1.6	6.7	0.2	40.0	2.3	
\$ 7,000 — \$ 7,999	3.3	1.5	1.2	1.7	5.2	0.4	29.0	4.1	
\$ 8,000 — \$ 8,999	3.6	1.8	1.6	2.0	4.7	0.7	21.6	5.5	
\$ 9,000 — \$ 9,999	3.5	2.0	1.8	2.2	4.0	0.9	17.1	6.9	
\$10,000 — \$11,999	9.0	5.9	5.6	6.4	9.1	3.4	12.9	8.6	
\$12,000 — \$14,999	14.5	11.8	11.7	12.3	12.3	9.0	8.8	11.4	
\$15,000 — \$19,999	21.1	22.1	22.7	22.3	15.3	21.0	5.8	14.2	
\$20,000 — \$24,999	14.2	18.9	19.8	18.7	10.1	20.4	4.5	16.1	
\$25,000 et plus	15.0	31.6	33.6	29.5	10.6	43.8	2.8	20.6	
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	8.4	14.9	

<sup>1</sup> Transferts en pourcentage du revenu monétaire total (avant impôt).<sup>2</sup> Pourcentage du revenu monétaire total payable sous forme d'impôt sur le revenu.Source: *Revenu après impôt, répartition selon la taille du revenu au Canada*, 13-201 au catalogue, 1975.

TABLEAU 6.11

Avantages découlant des services d'éducation, par tranche de revenu des familles, 1974

Tranche de revenu des familles <sup>1</sup>	Avantages découlant de l'utilisation des services d'éducation				Total	Valeur moyenne des avantages en matière d'éducation
	Moins de \$500	\$500-\$1,499	\$1,500-\$2,999	\$3,000 et plus		
			<i>pourcentage</i>			<i>dollars</i>
Moins de \$5,000	7.3	38.4	27.3	27.1	100.0	2,219
\$ 5,000 — \$ 9,999	12.6	33.1	29.7	24.6	100.0	2,374
\$10,000 — \$14,999	9.8	34.1	33.9	22.2	100.0	2,312
\$15,000 — \$19,999	8.5	28.8	36.1	26.6	100.0	2,468
\$20,000 — \$24,999	6.5	23.9	36.4	33.2	100.0	2,752
\$25,000 et plus	6.4	19.4	30.8	43.4	100.0	3,300
Total	8.9	30.4	32.8	27.9	100.0	2,514
Revenu moyen	\$	13,930	13,565	15,758	17,150	15,315
Revenu médian	\$	12,753	12,726	14,484	15,527	13,943

<sup>1</sup> Comprend l'ensemble des familles et des personnes seules.Source: *Incidence de la répartition des avantages découlant des services de santé et d'éducation*, 13-561 au catalogue, 1974.

TABLEAU 6.12  
Avantages découlant des services de santé, par tranche de revenu des familles, 1974

Tranche de revenu des familles <sup>1</sup>	Avantages découlant de l'utilisation des services de santé					Totals	Valeur moyenne des avantages en matière de santé
	Moins de \$50	\$50-\$499	\$500-\$1,499	\$1,500-\$2,999	\$3,000 et plus		
	<i>pourcentage</i>						<i>dollars</i>
Moins de \$5,000	43.3	32.2	12.1	6.4	6.1	100.0	690
\$ 5,000 — \$ 9,999	40.1	34.0	14.3	6.9	4.7	100.0	643
\$10,000 — \$14,999	35.2	38.6	15.1	6.9	4.1	100.0	607
\$15,000 — \$19,999	30.9	42.6	16.7	7.1	2.7	100.0	516
\$20,000 — \$24,999	30.1	46.3	15.0	5.9	2.7	100.0	522
\$25,000 et plus	30.5	45.3	16.5	3.9	3.8	100.0	512
Total	36.4	38.2	14.7	6.5	4.2	100.0	601
Revenu moyen	\$ 11,733	13,947	13,759	12,074	11,226	12,877	..
Revenu médian	\$ 10,287	12,708	12,383	11,259	9,259	11,563	..

<sup>1</sup> Comprend l'ensemble des familles et des personnes seules.

Source: *Incidence de la répartition des avantages découlant des services de santé et d'éducation*, 13-561 au catalogue, 1974.

TABLEAU 6.13  
Répartition des familles et des personnes seules par tranche de revenu, Canada et États-Unis, 1967-77

	1967		1971		1973		1975		1977	
	Canada	États-Unis	Canada	États-Unis	Canada	États-Unis	Canada	États-Unis	Canada	États-Unis
	<i>pourcentage</i>									
Moins de \$2,000	15.1	14.4	12.8	10.4	8.2	7.7	5.3	5.3	4.2	4.2
\$ 2,000 — \$ 3,999	17.2	14.5	13.0	12.9	11.9	12.1	10.4	11.7	9.0	10.3
\$ 4,000 — \$ 6,999	29.4	22.3	18.9	17.6	16.5	15.9	13.0	14.8	10.3	13.7
\$ 7,000 — \$ 9,999	20.8	20.9	19.5	17.1	16.3	14.6	12.0	13.4	9.9	12.0
\$10,000 — \$14,999	12.8	18.6	22.5	22.4	23.7	21.8	21.1	19.8	16.8	17.7
\$15,000 — \$24,999	} 4.7	9.3	{ 13.2	19.8	{ 23.4	27.9	27.1	24.0	28.6	25.4
\$25,000 et plus							11.1	10.8	21.3	16.7
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Revenu médian	\$ 5,859	6,852	7,832	8,583	9,441	9,930	12,179	11,074	14,969	12,666
Nombre total estimé de familles et de personnes seules	<i>milliers</i> 6,018	63,317	6,836	69,607	7,135	73,313	7,795	76,479	8,166	80,325

Source: *Répartition du revenu au Canada selon la taille du revenu*, 13-207 au catalogue, 1977; *Money Income and Poverty Status of Families and Persons in the United States: 1977*, U.S. Bureau of the Census, série P-60, No 116, 1978.

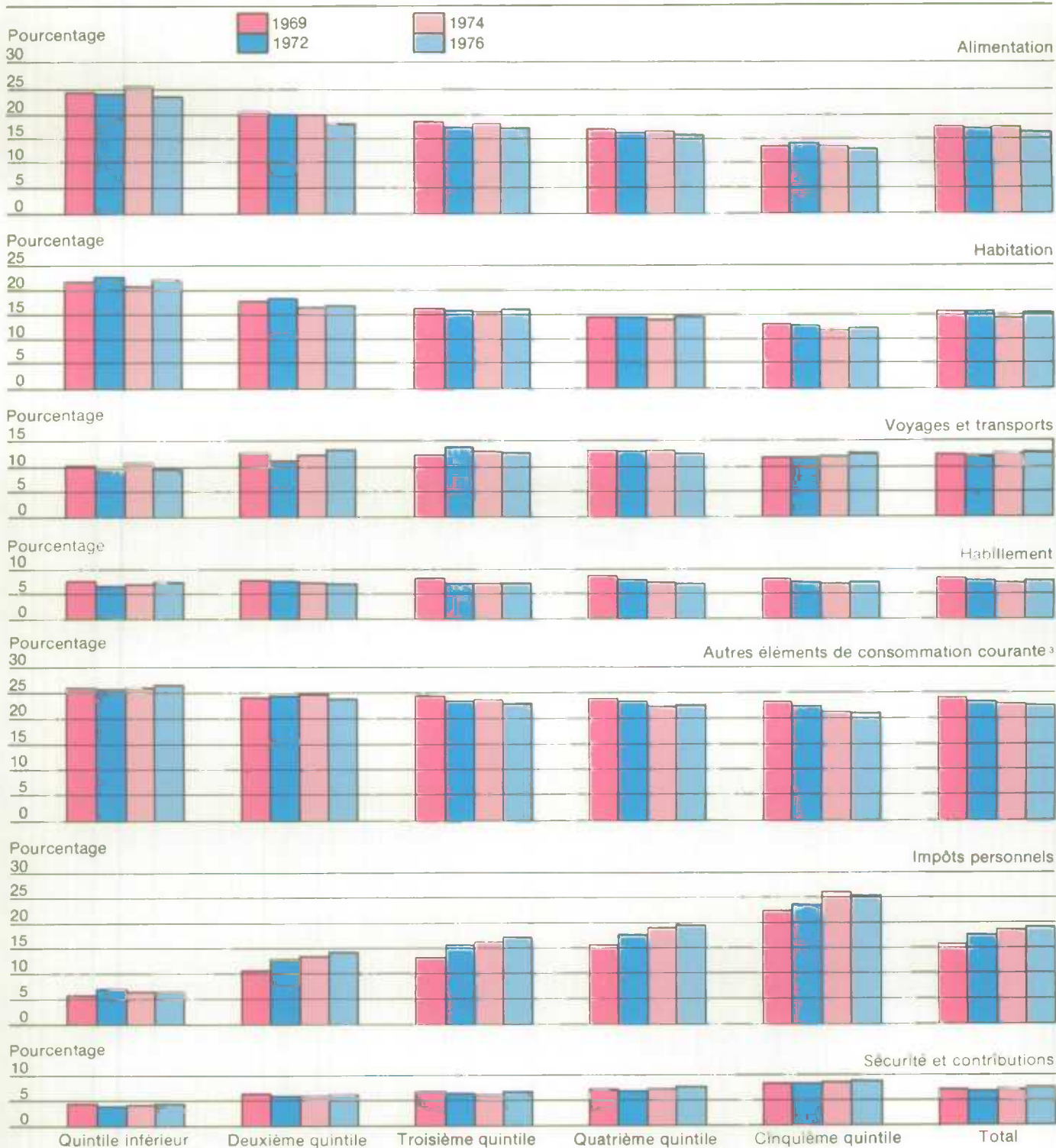
TABLEAU 6.14  
Ménages possédant des automobiles et certains appareils ménagers, par niveau de revenu, États-Unis et Canada, 1974

Tranche de revenu <sup>1</sup>	Automobiles		Téléviseurs		Machine à laver	Sécheuse	Congélateur	Lave-vaisselle
	Une ou plus	Deux ou plus	Un ou plus	Un ou plus en couleur				
	<i>pourcentage</i>							
Moins de \$3,000								
États-Unis	43.2	6.2	89.7	31.6	47.5	18.2	19.2	5.1
Canada	32.9	3.0	88.2	20.9	56.3	17.1	20.7	2.0
\$3,000-\$4,999								
États-Unis	60.7	8.8	94.4	40.6	53.0	24.8	25.5	6.1
Canada	51.8	5.1	94.4	28.1	67.2	26.1	29.3	3.1
\$5,000-\$7,499								
États-Unis	76.0	15.6	96.1	50.4	59.6	32.9	26.0	9.3
Canada	68.3	8.8	94.9	33.0	70.1	33.0	32.3	4.7
\$7,500-\$9,999								
États-Unis	85.0	23.1	97.0	57.8	65.2	43.2	30.0	12.7
Canada	82.6	12.4	96.3	39.6	75.1	43.8	36.9	5.9
\$10,000-\$14,999								
États-Unis	91.7	36.8	97.9	67.4	74.8	58.9	36.8	22.6
Canada	90.7	21.3	97.6	49.3	81.8	55.6	43.6	11.3
\$15,000-\$19,999								
États-Unis	95.5	50.1	99.0	78.1	83.6	70.4	40.4	38.2
Canada	94.7	36.8	98.3	56.6	86.6	66.3	50.5	19.0
\$20,000-\$24,999								
États-Unis	96.9	60.1	99.0	80.2	84.1	74.4	43.9	46.3
Canada	96.3	51.4	98.6	62.6	90.5	72.2	51.0	28.8
\$25,000 et plus								
États-Unis	96.7	67.2	98.7	84.4	88.4	81.3	48.2	63.5
Canada	96.4	60.7	98.6	72.8	90.1	79.8	58.1	49.7
Ensemble des ménages								
États-Unis	81.5	32.7	96.6	61.3	69.6	50.5	33.4	24.1
Canada	76.9	20.5	95.8	43.2	76.4	47.1	39.1	11.7

<sup>1</sup> Revenu monétaire total (avant impôt) de la famille ou de la personne principale dans les 12 mois précédant immédiatement l'interview.

Source: U.S. Bureau of the Census, certaines données provenant de l'enquête de 1973 et de 1974 sur l'acquisition et la possession de biens; données non publiées, fichiers du revenu, de l'équipement et des éléments de confort des ménages, Statistique Canada.

**GRAPHIQUE 6.15**  
**Répartition des dépenses des familles<sup>1</sup> par quintile de revenu,<sup>2</sup> 1969-76**



<sup>1</sup> Comprend les familles de deux personnes ou plus.

<sup>2</sup> Voir la note 3 du tableau 6.3.

<sup>3</sup> Comprend les dépenses pour l'entretien du ménage, l'ameublement et l'équipement, les soins personnels, les soins médicaux et sanitaires, les tabacs et boissons alcooliques, les loisirs, la lecture, l'éducation et autres frais divers.

Source: *Dépenses des familles urbaines*, 62-547, 62-542, 62-541 et 62-531 au catalogue.



TABLEAU 6.16  
Indices des prix à la consommation,<sup>1</sup> 1961-78

	Alimen- tation	Habi- tation	Habil- lement	Transports	Santé et soins person- nels	Loisirs, éducation et lecture	Tabacs et alcools	Ensemble
	<i>pourcentage</i>							
1961	76.1	73.1	77.7	77.0	70.2	73.7	77.8	75.0
1966	88.7	79.5	87.0	82.6	81.8	80.1	83.7	83.5
1971	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
1972	107.6	104.7	102.6	102.6	104.8	102.8	102.7	104.8
1973	123.3	111.4	107.7	105.3	109.8	107.1	106.0	112.7
1974	143.4	121.1	118.0	115.8	119.4	116.4	111.8	125.0
1975	161.9	133.2	125.1	129.4	133.0	128.5	125.3	138.5
1976	166.2	148.0	132.0	143.3	144.3	136.2	134.3	148.9
1977	180.1	161.9	141.0	153.3	155.0	142.7	143.8	160.8
1978	175.2	208.0	174.1	146.0	162.2	166.2	148.2	155.5

<sup>1</sup> 1971 est l'année de base.

Source: *L'indice des prix à la consommation*, 62-001 au catalogue.

TABLEAU 6.17  
Dépenses totales au titre des biens et services (dépense nationale brute) en dollars constants de 1971, 1961-78

	1961	1966	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
	<i>millions de dollars de 1971</i>									
Dépenses personnelles au titre des biens et services de consommation	33,761	43,778	55,616	59,841	63,879	67,160	70,783	75,308	77,399	79,823
Dépenses publiques courantes au titre des biens et services	10,494	13,388	18,368	18,930	19,795	20,584	21,393	21,809	22,247	22,591
Formation brute de capital fixe <sup>1</sup>	11,748	18,015	20,800	21,955	24,384	25,694	26,673	27,268	27,350	27,296
Valeur de la variation matérielle des stocks	251	1,385	392	515	1,346	2,642	-298	936	-23	599
Exportation de biens et services	9,374	14,315	22,181	23,655	26,156	25,620	23,998	26,247	28,199	30,590
Importation de biens et services	-10,559	-15,989	-22,016	-24,489	-27,824	-30,538	-29,693	-32,072	32,860	-34,212
Erreur résiduelle <sup>2</sup> et ajustement <sup>3</sup>	-328	-48	-891	-159	76	516	277	-102	249	-11
Dépense nationale brute	54,741	74,844	94,450	100,248	107,812	111,678	113,133	119,394	122,561	126,676

<sup>1</sup> Suivant la définition, la formation brute de capital fixe comprend les versements au titre des biens tangibles durables ayant une durée de vie utile d'un an ou plus. Ne sont pris en compte que la construction neuve (résidentielle et non résidentielle) ainsi que les machines et le matériel neufs.

<sup>2</sup> L'erreur résiduelle reflète un certain nombre de facteurs, entre autres les imperfections des statistiques de base, les lacunes des techniques d'estimation et les écarts de temps dans l'enregistrement des données sur les revenus et les dépenses.

<sup>3</sup> Les ajustements sont effectués avant 1971 afin de convertir les données en dollars constants de 1971.

Source: *Système de comptabilité nationale — Comptes nationaux des revenus et des dépenses*, 13-201 au catalogue, 1978.

TABLEAU 6.18  
Dépenses personnelles au titre des biens et services de consommation par personne en dollars constants de 1971, 1961-78

	1961	1966	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
	<i>dollars de 1971</i>									
Aliments, boissons et tabacs	454.5	481.2	563.2	578.0	584.5	590.0	607.7	644.4	638.0	624.4
Vêtements et chaussures	156.5	172.7	192.1	204.0	216.5	246.6	265.9	284.6	280.8	294.9
Loyer brut, combustible et électricité	330.1	407.1	490.6	505.3	515.3	531.7	540.6	551.1	556.0	578.7
Meubles, articles d'ameublement, équipement et entretien du ménage	181.8	211.7	245.5	273.2	305.0	315.1	320.0	331.1	331.8	342.1
Soins médicaux et services d'hygiène	76.4	91.7	75.0	80.0	85.3	93.1	98.1	100.9	104.3	108.7
Transports et communications	229.7	321.7	371.6	403.9	453.6	467.4	491.8	512.5	521.7	541.5
Loisirs, divertissement, éducation et services culturels	124.2	176.4	248.7	277.0	301.3	327.7	338.9	362.6	364.9	378.5
Biens et services personnels	293.5	325.8	387.5	415.6	425.9	419.0	431.1	447.9	477.3	497.1
Total des dépenses personnelles au titre des biens et services de consommation	1,851.1	2,187.3	2,578.6	2,744.7	2,897.9	3,003.0	3,118.6	3,275.3	3,327.8	3,399.5

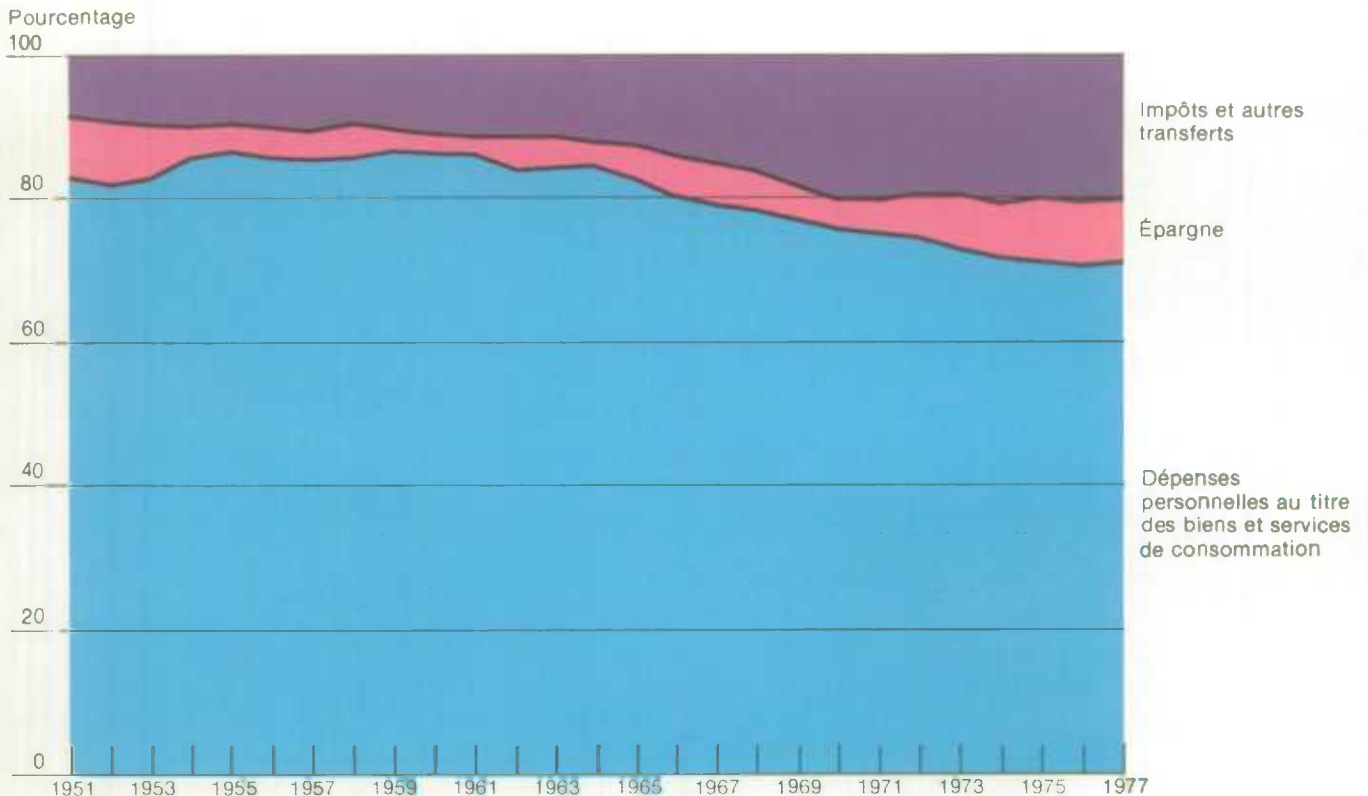
**TABEAU 6.18**  
**Dépenses personnelles au titre des biens et services de consommation par personne en dollars constants de 1971, 1961-78 (fin)**

	1961	1966	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
	<i>pourcentage</i>									
Aliments, boissons et tabacs	24.6	22.0	21.8	21.1	20.2	19.6	19.5	19.7	19.2	18.4
Vêtements et chaussures	8.5	7.9	7.5	7.4	7.5	8.2	8.5	8.7	8.4	8.7
Loyer brut, combustible et électricité	17.8	18.6	19.0	18.4	17.8	17.7	17.3	16.8	17.0	17.0
Meubles, articles d'ameublement, équipement et entretien du ménage	9.8	9.7	9.5	10.0	10.5	10.5	10.3	10.1	10.0	10.1
Soins médicaux et services d'hygiène	4.1	4.2	2.9	2.9	2.9	3.1	3.1	3.1	3.1	3.2
Transports et communications	12.4	14.7	14.4	14.7	15.6	15.6	15.8	15.6	15.7	15.9
Loisirs, divertissement, éducation et services culturels	6.7	8.1	9.7	10.1	10.4	10.9	10.9	11.1	11.0	11.1
Biens et services personnels	15.9	14.9	15.0	15.1	14.7	14.0	13.8	13.7	14.3	14.6
Total des dépenses personnelles au titre des biens et services de consommation <sup>1</sup>	99.8	100.1	99.8	99.7	99.6	99.6	99.2	98.8	98.7	99.0

<sup>1</sup> La somme des éléments ne correspond pas au total à cause de l'omission des dépenses nettes à l'étranger, c'est-à-dire des dépenses des Canadiens au titre de biens et services de consommation dans des pays étrangers moins les dépenses correspondantes des visiteurs étrangers au Canada, et à cause d'un ajustement dans le cas des années antérieures à 1971 afin de convertir les données à la base de 1971.

Source: *Système de comptabilité nationale — Comptes nationaux des revenus et dépenses*, 13-201 au catalogue, 1978.

**GRAPHIQUE 6.19**  
**Emploi du revenu personnel total, 1951-77**



Source: *Système de comptabilité nationale, Comptes nationaux des revenus et des dépenses, Volume I, Les estimations annuelles, 1926-1974*, 13-531 au catalogue, Division des comptes nationaux, Statistique Canada, données non publiées.

TABLEAU 6.20  
Emploi du dollar fiscal,<sup>1</sup> 1971-76

	1971	1972	1973	1974	1975	1976
	<i>millions de dollars</i>					
<i>Usage collectif de biens et services financés collectivement<sup>2</sup></i>						
Administration publique générale et affaires étrangères	2,595.5	2,891.5	3,355.5	4,672.0	5,195.0	6,213.8
Protection des personnes et des biens	3,374.4	3,650.0	4,178.2	4,809.3	5,717.3	6,859.5
Transports, communications et ressources naturelles	4,312.3	4,804.5	5,670.3	8,090.4	9,540.1	9,502.9
Autres dépenses	3,313.7	3,852.7	4,359.1	5,605.3	7,132.0	7,754.1
Total des dépenses pour usage collectif	13,595.9	15,198.7	17,563.1	23,177.0	27,584.4	30,330.3
Pourcentage des dépenses publiques totales	% 37.4	37.1	37.4	39.1	38.4	37.6
<i>Usage individuel de biens et services financés collectivement<sup>2</sup></i>						
Santé	4,886.2	5,478.0	6,069.4	7,357.5	8,961.0	10,140.3
Bien-être social et logement	7,477.4	9,093.2	10,989.4	13,843.7	17,084.7	19,434.5
Éducation, loisirs et culture	7,298.3	7,863.8	8,456.2	10,224.7	12,450.7	14,135.6
Service de la dette	3,069.4	3,374.9	3,934.9	4,695.3	5,729.7	6,539.3
Total des dépenses pour usage individuel	22,731.3	25,809.9	29,449.9	36,121.2	44,226.1	50,249.7
Pourcentage des dépenses publiques totales	% 62.6	62.9	62.6	60.9	61.6	62.4
Total des dépenses publiques	36,327.2	41,008.6	47,013.0	59,298.2	71,810.5	80,580.0
Total des dépenses publiques en pourcentage du PNB	% 37.4	37.7	36.5	39.1	41.9	41.0

<sup>1</sup> Ces chiffres représentent les comptes consolidés des dépenses brutes des administrations publiques fédérale, provinciales et municipales.

<sup>2</sup> La division en catégories fonctionnelles établit une distinction entre les biens financés collectivement qui sont consommés collectivement et ceux qui sont financés collectivement et consommés individuellement. Les dépenses relatives à la défense sont un exemple du premier groupe, et les pensions des anciens combattants sont un exemple du deuxième groupe. Toutefois, la distinction n'est pas nécessairement absolue. Les dépenses sanitaires sont probablement un bon exemple de cette zone grise, les services d'hygiène étant de toute évidence consommés collectivement et l'assurance-maladie étant consommée individuellement.

Source: *Finances consolidées des administrations publiques - Recettes et dépenses, et actif et passif des administrations publiques fédérales, provinciales et locales*, 28-202 au catalogue, 1978.

TABLEAU 6.21  
Certaines caractéristiques des familles et dépenses moyennes des familles,<sup>1</sup> 1969-76

		1969	1972	1974	1976
<i>Caractéristiques des familles:</i>					
Taille des familles <sup>2</sup>	<i>nombre</i>	3.6	3.5	3.4	3.3
Nombre de personnes de moins de 16 ans	"	1.3	1.1	1.0	1.0
Nombre de personnes de 16-64 ans	"	2.2	2.2	2.3	2.2
Nombre de personnes de 65 ans et plus	"	.2	.2	.2	.2
Nombre de salariés à temps plein	"	1.0	1.0	1.0	1.0
Âge du chef	<i>années</i>	44.0	44.1	43.7	43.8
Revenu avant impôts	\$	10,560	12,549	16,341	20,771
Autres recettes monétaires	\$	216	246	381	615
Variation nette de l'actif et du passif par rapport à l'année précédente	\$	332	572	885	1,260
Propriétaires de maisons	%	55.0	53.9	56.7	57.1
Propriétaires d'automobiles ou de camions	%	77.9	75.6	78.7	79.8
Épouse travaillant à temps plein	%	16.4	18.4	20.3	22.1
<i>dollars courants</i>					
<i>Dépenses moyennes des familles<sup>3</sup></i>					
Alimentation	\$	1,843	2,077	2,713	3,224
Habitation: <sup>4</sup>					
Logement et autres formes d'habitation <sup>5</sup>		1,371	1,591	1,914	2,509
Eau, électricité et combustible		273	306	382	502
Total habitation		1,644	1,897	2,295	3,011
Entretien du ménage		427	450	585	763

TABLEAU 6.21  
Certains caractéristiques des familles et dépenses moyennes des familles,<sup>1</sup> 1969-76 (fin)

	1969	1972	1974	1976
Articles d'ameublement et d'équipement ménager:				
Meubles	166	188	306	331
Appareils ménagers	111	120	168	215
Autres articles d'ameublement et d'équipement	209	247	306	430
Total des articles d'ameublement et d'équipement ménager	486	555	780	976
Habillement	849	903	1,120	1,438
Soins personnels	222	229	267	313
Soins médicaux et services d'hygiène	342	321	330	394
Tabacs et boissons alcooliques	377	455	518	639
Voyages et transports:				
Achat d'automobiles et de camions	465	527	727	866
Mise en service d'automobiles et de camions	548	624	799	1,116
Autres dépenses de voyages et transports	268	321	415	520
Total des voyages et transports	1,281	1,472	1,941	2,502
Loisirs	366	439	593	753
Lecture	66	67	87	106
Éducation	106	116	125	145
Frais divers	144	216	325	439
Total de la consommation courante	8,154	9,195	11,680	14,704
Impôts personnels	1,648	2,133	2,959	3,818
Sécurité	491	575	798	1,039
Donations et dons de bienfaisance	246	251	300	427
Dépenses totales	10,539	12,154	15,737	19,987

<sup>1</sup> Comprend les familles de deux personnes ou plus. Les données proviennent d'enquêtes effectuées dans 8 villes: Saint-Jean (T.-N.), Halifax, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver.

<sup>2</sup> La taille des familles a été obtenue en divisant le nombre total de semaines durant lesquelles les membres des familles ont appartenu à l'unité durant l'année de l'enquête par 52 semaines. De cette façon, les membres une partie de l'année seulement ont été comptés comme une fraction de personne pour l'année.

<sup>3</sup> La valeur moyenne des dépenses en dollars par famille a été établie d'après le total des familles dans chaque catégorie, qu'elles aient ou non acheté un article en particulier.

<sup>4</sup> Ne comprend pas le remboursement du principal de l'hypothèque.

<sup>5</sup> Comprend les dépenses de logement loin du domicile et pour des résidences secondaires possédées ou louées.

Source: Division du revenu et des dépenses des consommateurs, Statistique Canada, données non publiées.

TABLEAU 6.22  
Répartition des dépenses des familles<sup>1</sup>, 1969-76

	1969	1972	1974	1976		1969	1972	1974	1976
					<i>pourcentage</i>				
Alimentation	17.5	17.2	17.2	16.1	Voyages et transports:				
Habitation: <sup>2</sup>					Achat d'automobiles et de camions	4.4	4.3	4.6	4.3
Logement <sup>3</sup>	13.0	13.1	12.2	12.6	Mise en service d'automobiles et de camions	5.2	5.1	5.1	5.6
Eau, électricité et combustible	2.6	2.5	2.4	2.5	Autres dépenses de voyages et transports	2.5	2.6	2.6	2.6
Total, habitation	15.6	15.6	14.6	15.1	Total des voyages et transports	12.2	12.1	12.3	12.5
Entretien du ménage	4.1	3.7	3.7	3.8	Loisirs	3.5	3.6	3.8	3.8
Articles d'ameublement et d'équipement ménager:					Lecture	0.6	0.6	0.6	0.5
Meubles	1.6	1.5	1.9	1.7	Éducation	1.0	1.0	0.8	0.7
Appareils ménagers	1.0	1.0	1.1	1.1	Frais divers	1.4	1.8	2.1	2.2
Autres articles d'ameublement et d'équipement	2.0	2.0	1.9	2.2	Total de la consommation courante	77.4	75.7	74.2	73.6
Total des articles d'ameublement et d'équipement ménager	4.6	4.6	5.0	4.9	Impôts personnels	15.6	17.6	18.8	19.1
Habillement	8.1	7.4	7.1	7.2	Sécurité	4.7	4.7	5.1	5.2
Soins personnels	2.1	1.9	1.7	1.6	Donations et dons de bienfaisance	2.3	2.1	1.9	2.1
Soins médicaux et services d'hygiène	3.2	2.6	2.1	2.0	Dépenses totales	100.0	100.0	100.0	100.0
Tabacs et boissons alcooliques	3.6	3.7	3.3	3.2					

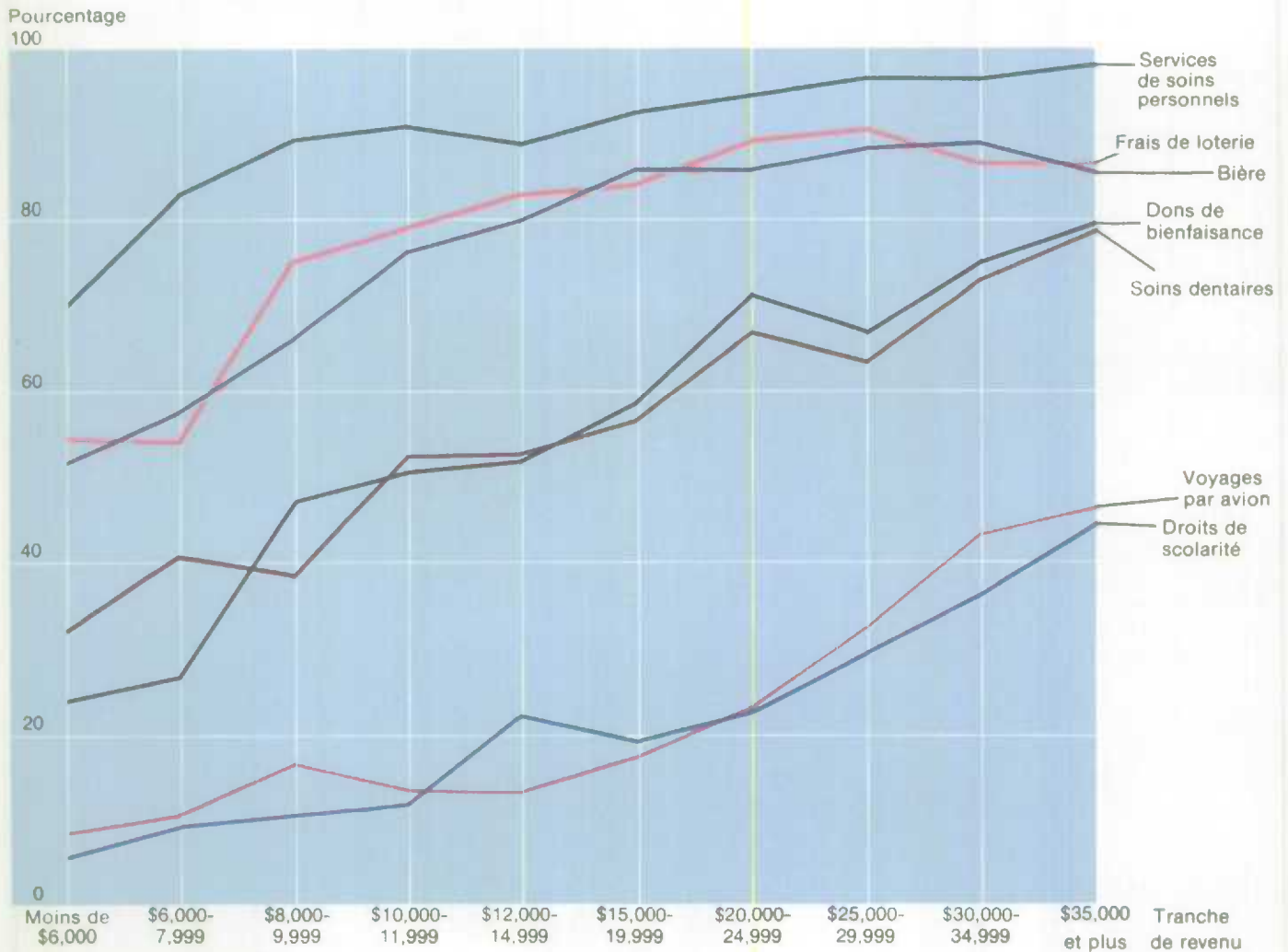
<sup>1</sup> Comprend les familles de deux personnes ou plus. Les données proviennent d'enquêtes effectuées dans 8 villes: Saint-Jean (T.-N.), Halifax, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver.

<sup>2</sup> Ne comprend pas le remboursement du principal de l'hypothèque.

<sup>3</sup> Comprend les dépenses de logement loin du domicile et pour des résidences secondaires possédées ou louées.

Source: Division du revenu et des dépenses des consommateurs, Statistique Canada, données non publiées.

GRAPHIQUE 6.23  
**Proportion de familles déclarant certaines dépenses, par revenu des familles, 1976<sup>1</sup>**



<sup>1</sup> Voir la note 1 du graphique 6.15.

Source: Division du revenu et des dépenses des consommateurs, Statistique Canada, données non publiées.

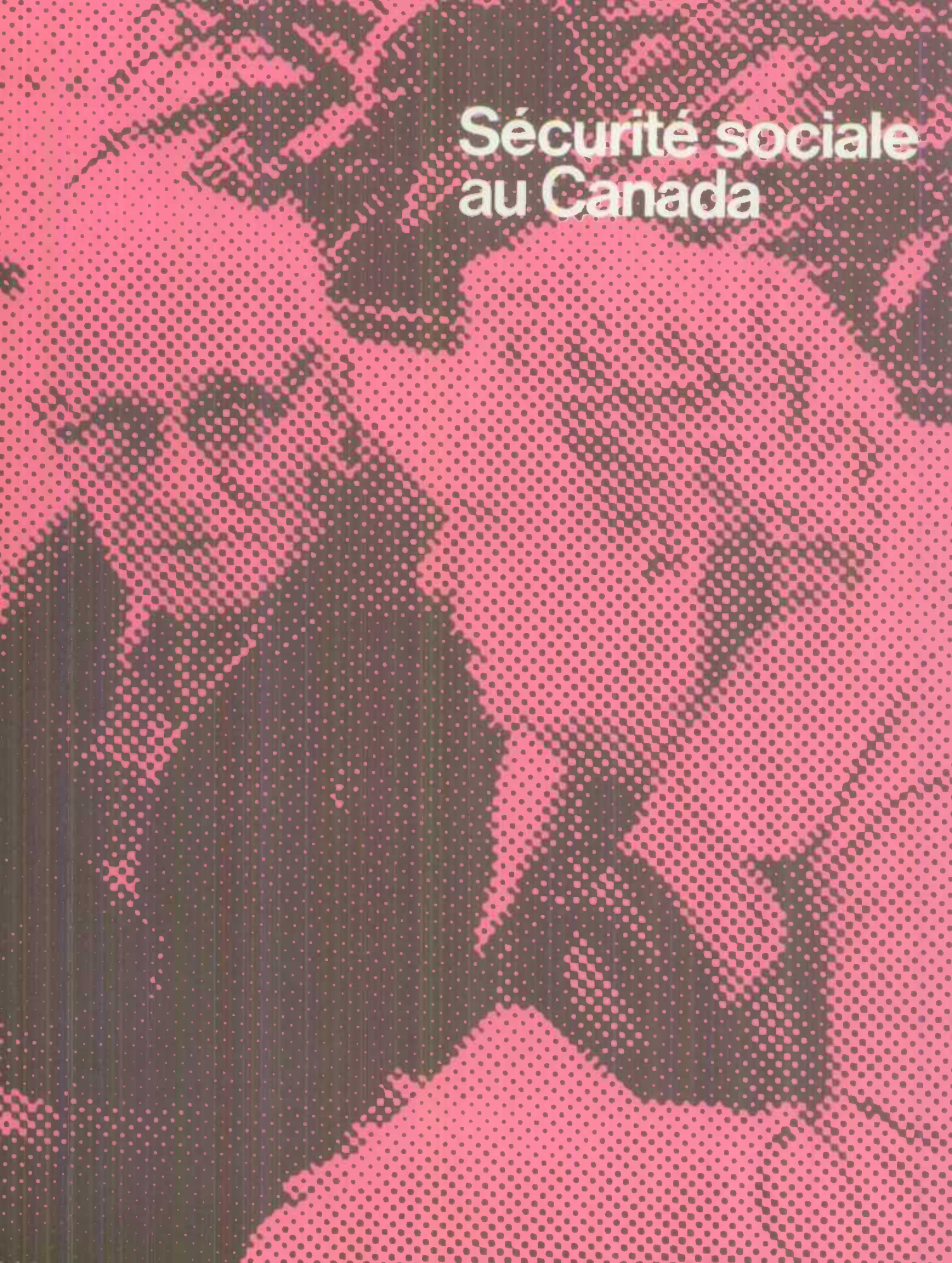
TABLEAU 6.24  
Répartition des achats d'aliments pour consommation à domicile par quintile de revenu des familles<sup>1,2</sup>, 1976

	Quintile inférieur	Deuxième quintile	Troisième quintile	Quatrième quintile	Cinquième quintile
	<i>pourcentage</i>				
<i>Aliments préparés à domicile</i>					
<i>Produits laitiers:</i>					
Lait	7.4	7.9	7.2	7.2	6.9
Autres produits laitiers	7.8	8.0	8.1	8.0	8.6
Total des produits laitiers	15.2	15.9	15.3	15.3	15.5
Oeufs	2.3	2.2	2.2	2.2	2.2
Pâtisserie	8.4	8.5	8.8	8.3	8.4
Produits à base de céréales	3.7	3.1	2.8	3.4	2.9
<i>Viande et volaille:</i>					
Boeuf	12.5	13.4	13.1	13.9	13.0
Porc	7.5	7.7	7.8	7.8	7.9
Autres viandes	4.5	5.0	4.9	5.3	5.1
Volaille	4.8	4.5	4.7	4.7	4.4
Total des viandes et volailles	29.2	30.5	30.5	31.7	30.4
Poissons	3.4	2.6	2.4	2.7	3.2
Corps gras et huiles	2.8	2.7	2.6	2.5	2.6
Boissons	6.7	6.8	6.9	6.7	6.6
Produits d'épicerie divers	7.2	7.4	7.9	6.9	6.8
Fruits en boîte et séchés	2.6	2.0	2.3	2.1	2.2
Légumes en boîte et séchés	2.0	2.3	2.3	2.3	2.2
Fruits frais	5.8	5.5	5.3	5.4	6.1
Légumes frais	6.3	6.2	6.1	6.1	5.9
Aliments congelés	2.0	2.1	2.6	2.4	2.9
Plats cuisinés et partiellement cuisinés	2.5	2.1	2.2	2.2	2.4
Total des aliments préparés à domicile	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
<i>Dépenses hebdomadaires moyennes</i>					
en dollars par famille pour les aliments préparés à domicile	\$ 33.68	36.99	41.75	41.76	46.44
<i>Tous aliments</i>					
Aliments préparés à domicile	84.4	78.9	74.4	69.8	63.2
Aliments et boissons consommés au restaurant	13.8	19.0	24.3	28.0	33.7
Autres aliments	1.8	2.1	1.3	2.2	3.1
Total des aliments	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Total des dépenses hebdomadaires moyennes au titre de l'alimentation	\$ 39.89	46.86	56.12	59.80	73.46

<sup>1</sup> Comprend les familles de deux personnes ou plus. Les données proviennent d'enquêtes effectuées dans 8 villes: Saint-Jean (T.-N.), Halifax, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver.

<sup>2</sup> Le quintile est défini à la note 3 du tableau 6.3.

Source: Division du revenu et des dépenses des consommateurs, Statistique Canada, données non publiées.



# Sécurité sociale au Canada

## Tableaux, graphiques et cartes

Tableau	7.1	Résumé des dépenses au titre des programmes de sécurité sociale, au Canada, 1956-57 à 1976-77	123
Graphique	7.2	Principales lois fédérales concernant la sécurité sociale, 1918-78	124
Graphique	7.3	Variations de la population et de certains indicateurs économiques, 1945-60 et 1961-76	125
Graphique	7.4	Croissance annuelle des dépenses totales au titre de la sécurité sociale, du produit national brut, de la population et de la population active, 1961-77	126
Graphique	7.5	Dépenses par personne au titre de tous les programmes de sécurité sociale, 1960-61 à 1976-77	126
Tableau	7.6	Dépenses provinciales par personne au titre de la sécurité sociale en pourcentage de la moyenne nationale, 1976-77	127
Tableau	7.7	Bénéficiaires de certains programmes de sécurité sociale, 1961-62 à 1976-77	127
Tableau	7.8	Total des dépenses publiques au titre des programmes de santé, par province, 1961-62 à 1976-77	127
Tableau	7.9	Total des paiements d'assurance-chômage, par province, 1961-62 à 1976-77	127
Tableau	7.10	Proportion de bénéficiaires de la sécurité de la vieillesse et de l'assistance-vieillesse, par province, 1961-62 à 1976-77	128
Tableau	7.11	Pensionnés de la sécurité de la vieillesse recevant le supplément de revenu garanti, et comparaison avec les bénéficiaires des Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec, 1971-77	128
Graphique	7.12	Proportion de la population canadienne qui bénéficie du régime d'assistance publique du Canada, 1971-76	128



# La sécurité sociale au Canada

Article rédigé par **Charles Walker**,  
Directeur des programmes spéciaux, Direction générale des systèmes  
d'information,  
Direction de la planification des politiques et de l'information,  
Santé et Bien-être social Canada, Ottawa.

Remerciements particuliers à **Edward Pzdior**,  
Direction générale des systèmes d'information,  
Santé et Bien-être social Canada, Ottawa.

Les principaux objectifs de la sécurité sociale au Canada sont de garantir un revenu de base acceptable et d'assurer l'existence de services sociaux et sanitaires publics.

Ce chapitre présente avant tout une description des mesures gouvernementales pouvant aider les Canadiens à atteindre un niveau minimum de sécurité financière grâce à une assistance qui leur permette d'assumer leurs dépenses quotidiennes courantes et de se procurer les services sociaux et sanitaires essentiels. Il n'est donc pas tenu compte des efforts de certaines personnes en vue de subvenir à leurs propres besoins en matière de sécurité du revenu par le moyen d'épargnes personnelles et de régimes d'assurance, ou par l'adhésion à divers organismes privés qui fournissent des services sociaux et sanitaires.

Anciennement, les besoins fondamentaux en matière de sécurité sociale étaient à la charge de l'Église et de la famille, mais au début du XIX<sup>e</sup> siècle les municipalités ont jugé nécessaire de participer au soutien des personnes incapables de subvenir à leurs propres besoins. La création progressive d'administrations publiques régionales et provinciales s'est traduite par un élargissement de l'assiette fiscale qui a permis de financer un plus grand nombre de services et d'établissements sanitaires et sociaux. A cette époque, les dépenses publiques en matière de bien-être étaient consacrées surtout aux soins dans des établissements; ce n'est que vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qu'on a reconnu le besoin d'une aide financière directe aux familles. Cette forme d'aide ne constituait cependant qu'une faible proportion des dépenses publiques relatives au bien-être.

Les lois provinciales adoptées durant cette période ont permis de répondre aux besoins des «pauvres», des enfants négligés et abandonnés, des mères célibataires, des malades mentaux et des invalides, placés dans des institutions. A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, toutes les provinces fournissaient des fonds à cet égard. Ce n'est qu'au XX<sup>e</sup> siècle que des lois ont été adoptées pour assurer la protection des enfants, l'indemnisation et le traitement des travailleurs accidentés, ou une compensation pour la perte d'emploi. Les programmes de soutien du revenu à l'intention des anciens combattants et des personnes âgées, et les suppléments de revenu pour les familles ayant des enfants n'ont commencé qu'au deuxième trimestre de ce siècle.

Les régimes publics d'assurance sociale à participation ont été institués plus récemment, et comprennent actuellement les prestations pour les chômeurs, les invalides, les veuves, les orphelins et les retraités âgés, ainsi que les programmes fédéraux-provinciaux d'assurance-hospitalisation et maladie créés par des lois au cours des 20 dernières années. Les administrations fédérale et provinciales assurent une proportion croissante du financement des services sociaux et du soutien des initiatives locales par la mise en œuvre de nouveaux programmes.

A l'origine, l'intervention fédérale en matière de sécurité sociale ne concernait que les immigrants, les autochtones et les anciens combattants. En 1927, cependant, le gouvernement fédéral a commencé à partager le coût de la sécurité sociale avec les provinces par l'institution des pensions de vieillesse. Durant la dépression des années 30, afin de secourir directement les pauvres et les chômeurs, il a procuré des fonds d'urgence aux provinces et aux municipalités. Après la Seconde Guerre mondiale, il a commencé à élargir considérablement le régime de sécurité sociale. Les nouvelles mesures, par exemple les allocations familiales et la sécurité de la vieillesse, ont été prises en consultation étroite avec les provinces qui, bien souvent, fournissaient des prestations et des services à coûts partagés aux personnes qui en avaient besoin. Le rôle assumé par les municipalités s'est ainsi trouvé pris en charge par les provinces, sauf dans le cas des grandes municipalités qui administraient ou élargissaient les services fournis par les provinces.

Les ententes fédérales-provinciales relatives au financement de l'assurance-maladie et des services de soins prolongés sont entrées dans une nouvelle phase avec l'institution du financement forfaitaire au milieu des années 60. Le financement forfaitaire, appliqué d'abord au Québec, signifiait que les transferts fédéraux étaient déterminés d'après une formule annuelle et non d'après un partage proportionnel des coûts des programmes.

Ces dernières années, le gouvernement fédéral a appliqué le principe du financement forfaitaire à plusieurs programmes fédéraux-provinciaux de sécurité sociale à coûts partagés, et, depuis avril 1977, l'assurance-hospitalisation, l'assurance-maladie et les soins dispensés dans des établissements de soins prolongés sont financés exclusivement de cette façon. La formule actuelle est fondée sur la variation de la population et du produit national brut.

Les administrations provinciales paient environ le tiers du coût des programmes existants de sécurité sociale. Lorsque les programmes en place sont modifiés, certains échanges se produisent entre les administrations et les programmes. Par exemple, l'accroissement des prestations aux invalides et aux personnes âgées aux termes des Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec ont réduit en général la demande d'aide financière, qui autrement aurait augmenté au titre du supplément de revenu garanti attaché au programme fédéral de sécurité de la vieillesse, ou au titre des programmes provinciaux à coûts partagés.

A cause de la diversité des programmes, de la participation de tous les paliers d'administration publique et de certaines incohérences dans la planification du bien-être, des injustices se sont glissées dans l'élaboration du régime de sécurité sociale au Canada. Parmi les mesures correctrices qui ont été adoptées, on peut mentionner l'élimination des périodes prolongées de résidence comme condition d'admissibilité aux programmes de sécurité sociale, le remplacement de la charité, telle qu'elle était pratiquée auparavant à l'égard de certains pauvres, par des programmes de soutien du revenu à l'intention des personnes dans le besoin, et par l'assurance revenu pour les travailleurs. Les sections suivantes traitent de certaines mesures gouvernementales, entre autres le soutien des enfants et familles, le maintien du revenu des personnes actives, le soutien et les

services à l'intention des personnes âgées, des malades et des invalides, et de la population autochtone.

#### **Les enfants et la famille**

Les provinces exercent depuis longtemps une fonction tutélaire à l'égard des enfants par le moyen d'un ensemble de lois sur la protection de l'enfance, les enfants négligés et abandonnés, et l'adoption. Récemment, des mesures ont été adoptées en vue de protéger les enfants maltraités.

Au niveau fédéral, les enfants bénéficient d'une certaine protection financière grâce aux allocations familiales, auxquelles toutes les provinces ont droit. En outre, le coût d'éducation d'un enfant est pris en considération dans le régime d'imposition fédéral, qui accorde des exemptions d'impôt sur le revenu à l'égard des enfants à charge et des déductions pour les frais de garde des enfants lorsque l'épouse travaille à l'extérieur et dans le cas des familles monoparentales. Depuis 1965, le Québec administre son propre régime provincial d'imposition du revenu, et distribue des allocations familiales provinciales, en plus des allocations fédérales, en remplacement des exemptions d'impôt sur le revenu à l'égard des jeunes enfants.

En janvier 1979, le gouvernement fédéral a réduit le montant de base de l'allocation familiale mensuelle à \$20 et institué un nouveau programme prévoyant un crédit annuel d'impôt de \$200 à l'égard des enfants.

D'autres programmes fournissent des prestations spécifiques aux familles, par exemple des fonds supplémentaires à l'égard des personnes à charge au titre du programme de formation de la main-d'œuvre au Canada. Les Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec, les programmes à l'intention des anciens combattants et ceux de réparation des accidents du travail comprennent des prestations pour les personnes à la charge des bénéficiaires.

Les besoins financiers particuliers des mères célibataires et des personnes à leur charge ont été reconnus dans les années 20 par l'institution de programmes provinciaux d'allocations aux mères. Plus récemment, des programmes provinciaux d'assistance sociale ont permis de répondre à ces besoins. Les familles monoparentales nécessiteuses constituent environ le tiers des cas soumis à ces programmes. Les provinces accordent également une assistance sociale aux familles biparentales et aux personnes indigentes ou invalides, suivant le besoin. L'assistance sociale sous forme de soutien du revenu des personnes pauvres a été instituée par les provinces au début des années 50 et adoptée à titre de programme à coûts partagés par le gouvernement fédéral en 1955 aux termes de la Loi sur l'assistance-chômage. Le champ d'application de l'assistance sociale a été élargi par le Régime d'assistance publique du Canada de 1966, qui englobe les aveugles, les invalides et les familles monoparentales. Auparavant ces personnes recevaient des prestations des programmes d'allocations aux aveugles, aux invalides et aux mères.

Au niveau local, les services sociaux à l'intention des enfants et des familles se sont développés rapidement. Un réseau complet de sociétés d'aide à l'enfance ou d'organisations équivalentes est actuellement financé par les administrations municipales et provinciales, par le Régime d'assistance publique du Canada, aux termes d'une entente de partage des coûts avec l'administration fédérale. Ces sociétés s'occupent de la plupart des besoins particuliers des enfants dont l'évaluation de la situation, la surveillance et le soin des enfants, leur placement et l'adoption. Au Québec, il existe encore un vaste programme d'hébergement des enfants dans des établissements publics. Les genres de services qui gagnent de plus en plus la faveur générale sont

l'adoption, les maisons de transition, les garderies, le placement en foyer nourricier et la surveillance des enfants.

Il existe à l'intention des familles un grand éventail de services de prévention et de soutien dans les domaines sanitaire et social, financés en totalité ou en partie par les deniers publics. Aux termes des programmes provinciaux d'assurance-hospitalisation, par exemple, de nombreux services médicaux en internat et en externat sont actuellement offerts à toutes les personnes qui ont besoin de soins et de consultations pour cause de maladie ou d'incapacité. Tous les services ordinaires de soins en internat sont dispensés moyennant un minimum de frais directs à la charge du malade partout au Canada. L'accès à la gamme complète des services médicaux, préventifs et thérapeutiques est assuré par les régimes provinciaux d'assurance-maladie.

Les départements de services sociaux de nombreux hôpitaux constituent un lien direct entre les malades et les établissements et services locaux de santé et de bien-être. Leur but est de permettre à certains malades de quitter l'hôpital et de reprendre une vie indépendante. Parmi les établissements, on peut mentionner les centres de soins sanitaires et les établissements de convalescence, les maisons de santé et les foyers de transition, ainsi que les établissements pour les invalides et les logements à l'intention des handicapés physiques ou mentaux. Les autres services sociaux comprennent les programmes de soins à domicile d'ordre thérapeutique ou de soutien, les services d'orientation, et les services d'assistance personnelle qui visent à faciliter l'intégration et la réadaptation des familles et des membres de familles dans la société. Bon nombre de ces services sont dispensés par des organismes locaux à but non lucratif, ou par les municipalités, avec l'aide financière directe de l'administration provinciale. Dans la plupart des cas, l'administration fédérale en assume le coût à part égale avec les provinces par l'intermédiaire du Régime d'assistance publique du Canada.

#### **Les travailleurs**

La protection du revenu des travailleurs est assurée principalement par le programme d'assurance-chômage, les Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec, et les programmes de réparation des accidents du travail.

Les cotisants aux Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec ont droit, à l'âge de 65 ans, à des pensions de retraite déterminées d'après le niveau et la période de cotisation, mais une personne peut différer les paiements jusqu'à 70 ans. Si un cotisant qui avait à son crédit une période minimum désignée de cotisation meurt, le conjoint et les enfants survivants peuvent recevoir une pension de survivant. Si une invalidité survient avant la retraite, il existe des prestations pour les cotisants invalides et leurs familles.

Bon nombre de travailleurs sont également protégés par la réparation des accidents du travail contre la perte de revenu attribuable à une incapacité temporaire ou permanente.

Aux termes de la nouvelle Loi sur l'assurance-chômage de 1971, les travailleurs sont protégés contre le chômage soutenu pendant une période déterminée, et ceux qui se trouvent dans des régions où le chômage est élevé ont droit à des prestations prolongées. Les femmes qui ont contribué au régime ont droit à des prestations de maternité durant une période avant et après l'accouchement, et les cotisants incapables de travailler à cause d'une longue maladie reçoivent des prestations d'incapacité temporaire.

En outre, l'administration fédérale et les provinces cherchent à réduire le chômage par divers programmes de création d'emploi et d'accès à l'emploi. Le programme de

formation de la main-d'œuvre au Canada procure aux travailleurs et aux chômeurs un soutien financier pour leur permettre d'acquérir de nouvelles aptitudes professionnelles. Le programme de mobilité de la main-d'œuvre au Canada accorde un soutien financier temporaire aux chercheurs d'emploi dans des régions où le chômage est élevé pour leur permettre de se rendre ailleurs afin de trouver un emploi qui corresponde à leurs aptitudes.

Aux termes de la Loi sur la réadaptation professionnelle des invalides, le gouvernement fédéral a signé un accord avec toutes les provinces, sauf le Québec, en vue du partage des coûts des programmes provinciaux offrant une vaste gamme de services médicaux, professionnels et de réadaptation sociale aux personnes temporairement en chômage pour cause d'invalidité ou de maladie. Le Québec fournit des services analogues à titre indépendant.

Les travailleurs dont le revenu est insuffisant pour répondre à leurs besoins essentiels ont droit à un soutien du revenu ou à des suppléments aux prestations de sécurité sociale dans le cadre de divers programmes provinciaux d'assistance sociale. En Saskatchewan, par exemple, le programme du revenu des familles vise précisément à relever le revenu des familles de travailleurs dont les gains sont insuffisants pour répondre aux nécessités de la vie.

#### **Les personnes âgées**

Pour les travailleurs au Canada, les économies personnelles étaient auparavant le seul moyen de s'assurer un revenu après la retraite. Par l'adoption de la Loi des pensions de vieillesse en 1927, le gouvernement fédéral a reconnu officiellement le besoin d'aider les personnes âgées qui ne disposaient pas d'économies suffisantes, et les provinces ont institué une législation parallèle pour assurer l'application de la Loi, qui prévoyait le partage entre l'administration fédérale et les provinces d'une pension mensuelle de base destinée aux Canadiens résidents âgés de 70 ans et plus dont le revenu personnel était très faible ou inexistant.

En 1952, une pension universelle à l'intention de tous les résidents âgés de 70 ans et plus a été instituée par la Loi sur la sécurité de la vieillesse, financée et appliquée par l'administration fédérale. A ce programme est venue se joindre la Loi sur l'assistance-vieillesse, qui prévoyait la participation fédérale aux programmes provinciaux de soutien du revenu de base pour les personnes nécessiteuses âgées de 65 à 69 ans. En 1965, une modification à la Loi sur la sécurité de la vieillesse devait permettre de réduire progressivement l'âge d'admissibilité jusqu'à 65 ans, et, en 1966, la Loi a été de nouveau remaniée pour inclure un supplément de revenu garanti à l'intention des pensionnés, déterminé d'après une évaluation du revenu. Depuis octobre 1973, les prestations de sécurité de la vieillesse sont indexées chaque trimestre afin de maintenir le pouvoir d'achat de la pension. En 1975, une allocation au conjoint a été instituée par l'administration fédérale pour procurer un revenu familial supplémentaire à un pensionné âgé dont le conjoint avait entre 60 et 64 ans et ne disposait d'aucun revenu personnel.

En 1966, l'administration fédérale a également institué un programme de pensions de retraite à participation aux termes du Régime de pensions du Canada; au même moment, le Québec adoptait une loi parallèle aux termes du Régime de rentes du Québec. Les régimes sont suffisamment intégrés pour permettre à une personne retraitée de choisir l'endroit où elle désire demeurer et de recevoir une prestation consolidée établie d'après la valeur cumulative de ses contributions à l'un ou l'autre programme ou aux deux. Les deux programmes sont financés au moyen de cotisa-

tions égales versées par les salariés et par les employeurs. Le travailleur autonome paie les deux parts. Depuis 1974, ces prestations sont indexées chaque année. Fin 1978, environ 850,000 personnes recevaient des pensions de retraite aux termes de ces deux programmes.

Bon nombre de personnes âgées ont également besoin d'une forme quelconque de soins en internat ou quasi en internat. En 1978, 1,435 maisons équipées de 86,910 lits offraient des services de ce genre. Aux termes du Régime d'assistance publique du Canada, l'administration fédérale assumait à part égale avec les provinces (jusqu'en avril 1977) le coût des soins aux personnes âgées dispensés dans des établissements lorsque ces personnes n'étaient pas entièrement protégées par la sécurité de la vieillesse. Depuis cette date, le financement par l'administration fédérale est effectué aux termes des dispositions de la Loi sur le financement des programmes établis relatives aux soins de santé prolongés. Le Régime d'assistance publique du Canada assure encore le partage des coûts de certains éléments de confort personnels (soins infirmiers spéciaux, soins dentaires, médicaments etc.); des suppléments additionnels sont accordés par certaines provinces aux personnes âgées à faible revenu.

Les personnes âgées qui représentent moins de 10% de la population totale, figurent néanmoins pour plus du tiers des journées d'hospitalisation au Canada, et pour une proportion un peu moins élevée des services de soins médicaux. Jusqu'en 1977, les services réguliers de soins médicaux et hospitaliers aux personnes âgées étaient entièrement financés aux termes d'ententes fédérales-provinciales de partage du coût de l'assurance-maladie. Depuis lors, l'administration fédérale procède par financement forfaitaire aux termes de la Loi sur le financement des programmes établis.

Les personnes de plus de 65 ans bénéficient d'autres avantages. Elles ont droit à une exemption personnelle supplémentaire au titre de l'impôt fédéral sur le revenu, et plusieurs provinces offrent des programmes de médicaments gratuits et d'autres services de santé spécialisés. Dans certaines localités, elles bénéficient de taux réduits pour les services de transport, de loisir et autres.

Un programme fédéral qui présente un intérêt particulier est Nouveaux Horizons. Aux termes de ce programme, des groupes de personnes âgées peuvent recevoir une aide financière pour promouvoir des activités sociales et récréatives et d'autres projets d'un intérêt local.

#### **Soins médicaux et hospitaliers**

Les premières initiatives locales concernant la participation du secteur public au coût des soins de santé sont apparues avec les subventions quotidiennes aux hôpitaux accordées par les provinces, les régimes d'assurance-maladie à participation volontaire tels que la Croix Bleue, et les programmes en co-participation institués au niveau local.

En 1961, toutes les provinces et les territoires avaient adopté des lois correspondant à la Loi fédérale sur l'assurance-hospitalisation et les services diagnostiques afin de fournir un programme universel de soins hospitaliers au Canada. Le même phénomène s'est produit après l'adoption de la Loi fédérale sur l'assurance-maladie couvrant les services dispensés par les médecins. A l'origine, la participation fédérale au coût de l'assurance-hospitalisation favorisait les provinces moins prospères, tandis que la participation fédérale au coût de l'assurance-maladie était établie au prorata de la population de chaque province. Là encore, depuis avril 1977 la contribution fédérale s'effectue sous forme de financement forfaitaire.

En 1977-78, le coût total des programmes d'assurance-

maladie au Canada s'élevait à \$8.2 milliards. L'effet de ces programmes sur la santé de la population au cours des 17 dernières années s'est traduit entre autres par l'augmentation de l'espérance de vie du Canadien moyen depuis 1961. Entre 1961 et 1976, l'espérance de vie à la naissance pour les hommes s'est accrue d'environ deux ans, et pour les femmes, d'environ trois ans et demi.

#### Les anciens combattants et les invalides

La Loi de 1918 sur les anciens combattants accordait des pensions aux anciens combattants souffrant d'une invalidité liée au service militaire, et, en 1930, des allocations ont été instituées pour tous les anciens combattants incapables de subvenir à leurs propres besoins.

Les aveugles ont été le groupe suivant à bénéficier d'une protection (1937), et en 1952 cette protection a été élargie, selon le principe du partage des coûts avec les provinces. En 1955, le soutien financier des invalides en âge de travailler a été institué dans des conditions analogues.

Depuis 1966, les invalides qui sont dans le besoin sont protégés par les programmes provinciaux élargis d'assistance sociale, et la contribution fédérale s'effectue dans le cadre du Régime d'assistance publique du Canada. Dans certaines provinces, les invalides ont droit également à un soutien du revenu complémentaire par le truchement de programmes provinciaux tels que celui prévu par la Loi de la Colombie-Britannique sur le revenu garanti pour les personnes nécessiteuses. Ce programme assure un revenu de base aux personnes de 60 ans et plus, et aux handicapés de 18 à 59 ans. En janvier 1978, un handicapé admissible pouvait recevoir \$265 par mois au titre de ce programme.

Certains coûts de réadaptation médicale sont partagés aux termes d'ententes fédérales-provinciales régies par la Loi sur la réadaptation professionnelle des invalides. La réparation des accidents du travail finance également des soins hospitaliers et médicaux pour aider les travailleurs accidentés à reprendre leur travail.

Depuis 1970, les cotisants aux Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec qui deviennent invalides et qui doivent prendre une retraite précoce ont droit à des pensions d'invalidité, qui comprennent des allocations pour les personnes à leur charge.

#### Les autochtones

Les populations indienne et inuit du Canada relèvent de l'administration fédérale depuis la Confédération, ce qui signifie que les programmes concernant la santé, le bien-être et la subsistance des Indiens inscrits sont financés et coordonnés essentiellement par l'administration fédérale. En matière de santé, on peut mentionner entre autres les hôpitaux et les postes infirmiers pour les Indiens, et les centres sanitaires situés surtout dans les régions éloignées où demeure la grande majorité de la population autochtone. En outre, tous les Indiens et Inuit ont pleinement accès aux prestations de l'assurance-maladie offertes aux résidents de la province ou du territoire où ils demeurent.

Des paiements fédéraux d'assistance sociale sont prévus à l'intention des Indiens inscrits qui ne peuvent subvenir à leurs besoins dans leurs réserves faute de revenu. Il existe également des services de bien-être de l'enfance, des garderies, des services d'orientation familiale et des cours de formation professionnelle pour les adultes.

#### Croissance des dépenses publiques

Il faut considérer l'évolution de la sécurité sociale du point de vue de l'accroissement des dépenses. À l'époque de la Confédération, la sécurité sociale était surtout le fait d'organismes privés, mais avec le temps la participation financière des administrations publiques s'est accrue. En

1978, par exemple, l'Ontario a dépensé plus de \$1 million au chapitre du «bien-être social», dont le dixième environ sous forme de secours «externes» (paiements en espèces directs aux familles), et en 1927, les dépenses de tous les paliers d'administration publique en matière de sécurité sociale se chiffraient à \$99 millions. Depuis lors, les dépenses publiques au titre de la sécurité sociale ont augmenté chaque année sauf pour une brève période au début de la Seconde Guerre mondiale.

À partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale jusqu'en 1960, la population canadienne s'est accrue rapidement, surtout dans les groupes d'âges jeunes (moins de 25 ans) et vieux (plus de 65 ans). En raison notamment de la croissance rapide de ces deux groupes, les dépenses au chapitre de la sécurité sociale se sont multipliées par six. Entre 1944-45 et 1949-50, par exemple, les paiements pour la réadaptation des anciens combattants et l'institution des allocations familiales ont fait grimper le coût de la sécurité sociale de \$308 millions à un peu plus de \$1 milliard, et dans les années 50 les dépenses au titre de la sécurité sociale se sont multipliées par plus de un et demi; le principal facteur responsable de l'augmentation a été l'institution du régime universel de sécurité de la vieillesse. Durant cette période, cependant, l'augmentation du revenu personnel et de la dépense nationale brute n'a été que légèrement supérieure à 50% dans chaque cas, et l'augmentation des impôts directs, inférieure à 30% (*graphique 7.3*).

Par contre, la croissance de la population canadienne durant les 15 années qui ont suivi (1961 à 1976) a été moins prononcée (*graphique 1.5*). Au cours de cette période, la population de moins de 20 ans n'a augmenté que de 9%; la croissance de la population âgée est toutefois demeurée élevée (43%). L'arrivée à maturité des enfants nés durant l'explosion démographique et leur entrée sur le marché du travail à la fin des années 60, ainsi qu'une forte immigration, ont produit une augmentation de 38.2% de la population entre 20 et 64 ans. L'accroissement des dépenses au titre de la sécurité sociale (288%) durant cette période<sup>1</sup> s'est accompagné d'une augmentation des impôts directs (319%) correspondant à l'évolution rapide des programmes d'assurance médicale et sociale à participation (*graphique 7.3*).

Entre 1961-62 et 1976-77, les dépenses au titre de la sécurité sociale<sup>2</sup> sont passées de \$3.5 milliards à \$27.6 milliards, les dépenses au chapitre de la santé, de la sécurité de la vieillesse et de l'assurance-chômage figuraient pour près des deux tiers de l'augmentation (*tableau 7.1*). Cet accroissement représente une multiplication par trois<sup>3</sup> des dépenses par personne au titre de la sécurité sociale, lesquelles sont passées de \$259 en 1961-62 à \$786 en 1976-77 (*graphique 7.5*).

La croissance des dépenses publiques en matière de sécurité sociale au Canada a été influencée par un ensemble de facteurs. L'institution de nouveaux programmes sociaux et l'élargissement de programmes existants ont eu un effet direct sur les dépenses totales. Des effets analogues proviennent des changements dans la taille de divers groupes de population. Par exemple, l'accroissement de la proportion de la population de plus de 65 ans a eu une influence directe sur le volume des dépenses; il est toutefois intéressant de constater que si le nombre de bénéficiaires des allocations familiales et aux jeunes a diminué de 3% entre 1971-72 et 1976-77 (*tableau 7.7*), les dépenses au titre de ce programme ont augmenté par ailleurs de plus de 210% durant la même période. Ce fait provient de la majoration directe des prestations et de l'indexation, qui visent à maintenir le pouvoir d'achat, mais qui peuvent

également augmenter les dépenses même si le nombre de bénéficiaires demeure constant ou diminue.

Certains autres programmes publics, en particulier l'assurance-chômage et les programmes provinciaux d'assistance sociale, réagissent davantage aux mouvements à court terme du marché du travail et à la stabilité de l'économie.

#### Mécanismes de redistribution du régime de sécurité sociale

Il est important de reconnaître, lorsqu'on évalue les effets de la redistribution du régime de sécurité sociale au Canada, que les principes de la redistribution varient selon les types de programmes. Le programme d'assurance sociale, par exemple, a pour objectif de répartir les coûts sur l'ensemble de la population intéressée, bien qu'une proportion seulement reçoive des prestations à un moment donné.

Dans d'autres programmes, de grands secteurs de la population, par exemple les personnes âgées ou les enfants, sont considérés comme ayant des besoins particuliers, et ces secteurs se voient accorder le droit à des services particuliers, à des suppléments de revenu, ou à une forme de soutien. En outre, certains groupes, par exemple les anciens combattants ou les Indiens, obtiennent un soutien particulier d'organismes publics en raison de besoins particuliers qui n'intéressent pas l'ensemble de la population.

En matière d'assurance sociale, les programmes provinciaux de soins hospitaliers et médicaux, à quelques exceptions près, sont d'application universelle. A un moment quelconque, une faible proportion seulement de la population intéressée bénéficie effectivement de services directs, et le besoin de services varie d'une personne à l'autre. De même, pour les Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec, le partage des coûts est réparti sur

l'ensemble des travailleurs qui versent des cotisations. L'assurance-chômage et la réparation des accidents du travail sont financées suivant le même principe.

Les programmes d'allocations familiales et de crédit d'impôt à l'égard des enfants sont structurés en vue de fournir des suppléments de revenu de base à toutes les familles, bien que le montant des prestations nettes dont disposent celles-ci varie suivant le taux qui s'applique au contribuable déclarant l'enfant à charge.

Pour ce qui est de la sécurité sociale, la prestation de base, qui est imposable, peut être versée à toutes les personnes de plus de 65 ans qui satisfont aux conditions minimum de résidence. Le supplément de revenu garanti, par contre, et l'allocation au conjoint sont accordés strictement en fonction du besoin des personnes ou des familles.

Les programmes d'assistance sociale de base offerts par les provinces répondent à des besoins financiers définis par la loi. Les besoins d'une famille ou d'une personne sont évalués par rapport aux ressources financières personnelles désignées dont celle-ci dispose. Le paiement d'assistance sociale qui sera versé, s'il y a lieu, correspond à la différence entre les besoins établis pour rencontrer les dépenses de base et les dépenses particulières à l'intérieur des limites déterminées par les provinces, et le revenu disponible. Plusieurs provinces accordent un crédit d'impôt fondé sur le revenu et une déduction pour les dépenses de logement et autres dépenses d'entretien suivant le besoin.

#### Notes des renvois

<sup>1</sup>En dollars constants.

<sup>2</sup>En dollars courants.

TABLEAU 7.1

Résumé des dépenses au titre des programmes de sécurité sociale au Canada, 1956-57 à 1976-77<sup>1</sup>

	1956-57	1961-62	1966-67	1971-72	1976-77
	<i>millions de dollars courants</i>				
Programmes de santé <sup>2</sup>					
Assurance-hospitalisation et Services diagnostiques	...	605.1	1,162.5	2,407.9	5,335.0
Assurance-maladie	...	...	...	1,172.4	1,921.2
Autres programmes de santé	119.0	479.7	829.4	1,235.6	2,707.0
Total	119.0	1,084.8	1,991.9	4,815.9	9,963.2
Sécurité de la vieillesse	419.9	686.7	1,137.0	2,205.4	4,436.6
Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec	...	...	0.1	189.6	1,195.4
Assurance-chômage	305.1	409.2	352.6	1,871.8	3,479.8
Formation de la main-d'œuvre au Canada	...	...	52.3	169.3	259.7
Réparation des accidents du travail	69.6	94.2	156.4	238.0	623.5
Allocations familiales et aux jeunes <sup>3</sup>	397.5	520.8	621.8	637.1	1,983.6
Programmes pour les anciens combattants	171.3	253.2	299.5	308.6	576.9
Programmes pour les aveugles et les invalides	15.7	41.2	59.4	25.5	48.1
Programmes provinciaux d'assistance sociale	11.5	175.8	307.5	989.2	1,808.4
Services sociaux fédéraux-provinciaux	...	...	...	443.9	1,332.0
Programmes provinciaux de bien-être	...	164.0	266.1	267.6	1,322.1
Sécurité sociale des municipalités	...	109.2	127.8	200.8	427.3
Indiens inscrits	...	...	...	53.2	113.4
Dépenses totales	...	3,539.0	5,372.2	12,415.7	27,569.4

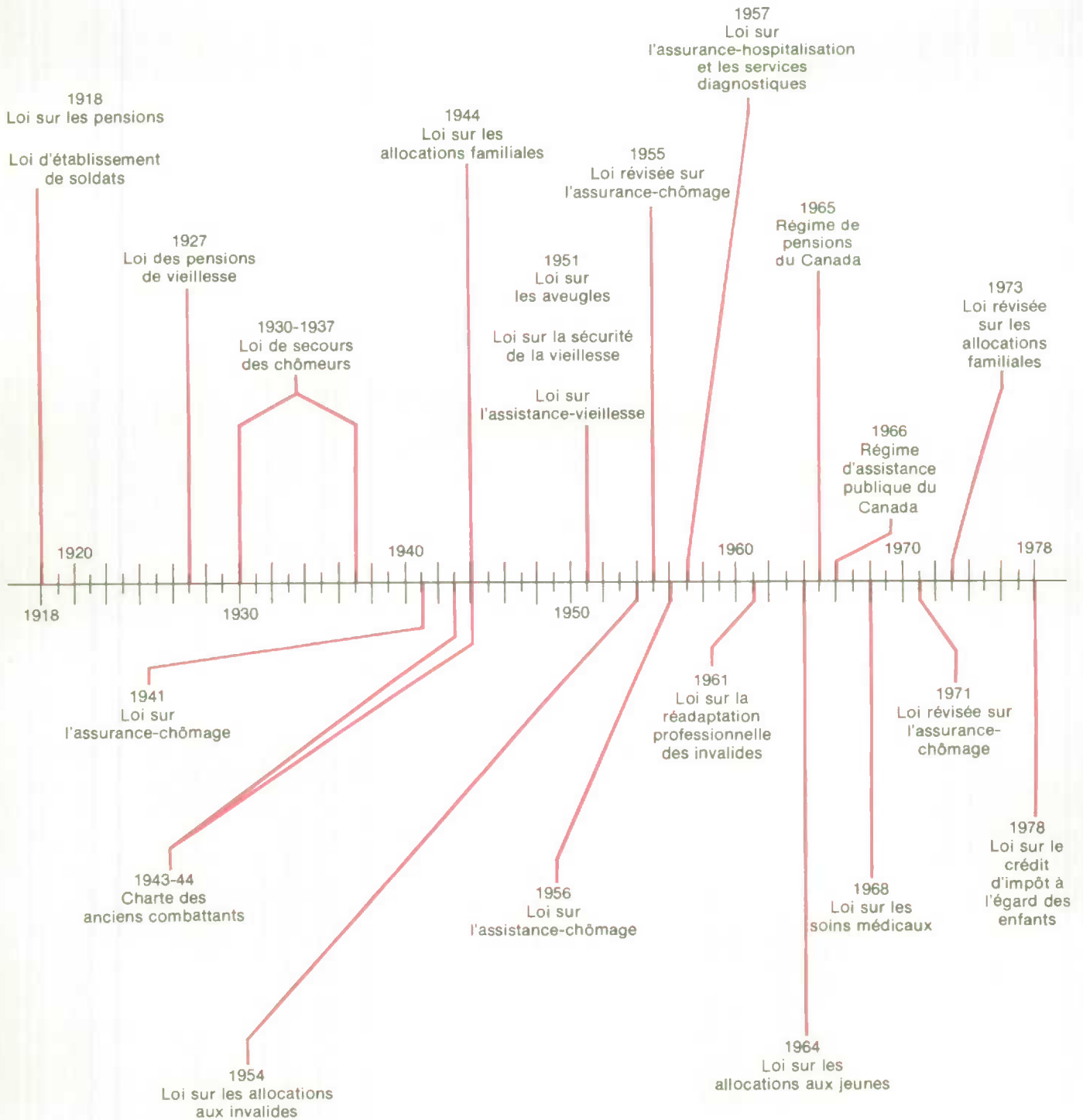
<sup>1</sup> Les données se rapportent à l'année financière (du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars).

<sup>2</sup> Ne comprend pas les paiements municipaux au titre des services de santé.

<sup>3</sup> Comprend les allocations scolaires du Québec, 1964-74.

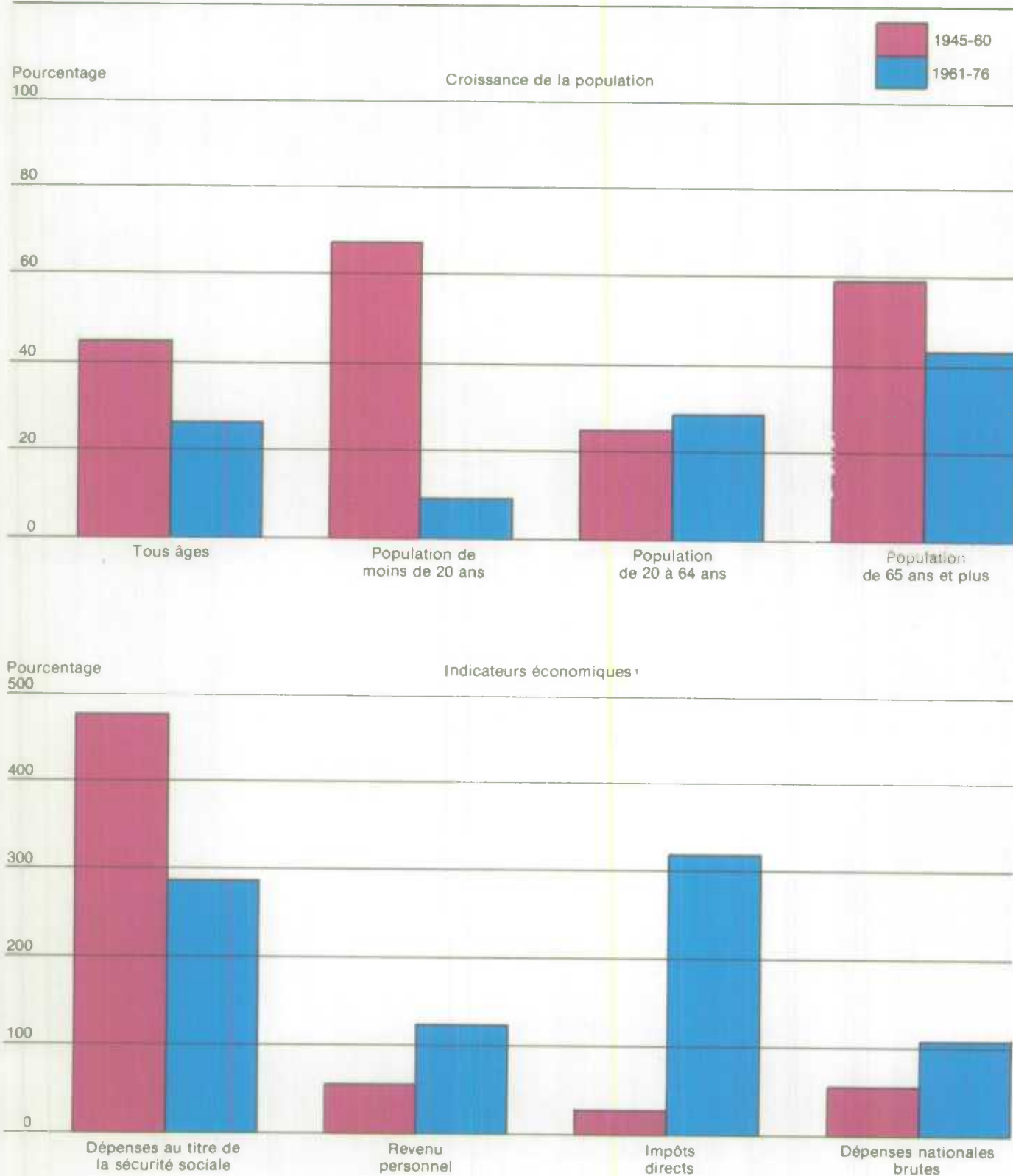
Source: Statistique de la sécurité sociale, Systèmes d'information, Santé et Bien-être social Canada.

**GRAPHIQUE 7.2**  
**Principales lois fédérales concernant la sécurité sociale, 1918-78**



Source: Statistique de la sécurité sociale, Systèmes d'information, Santé et Bien-être social Canada.

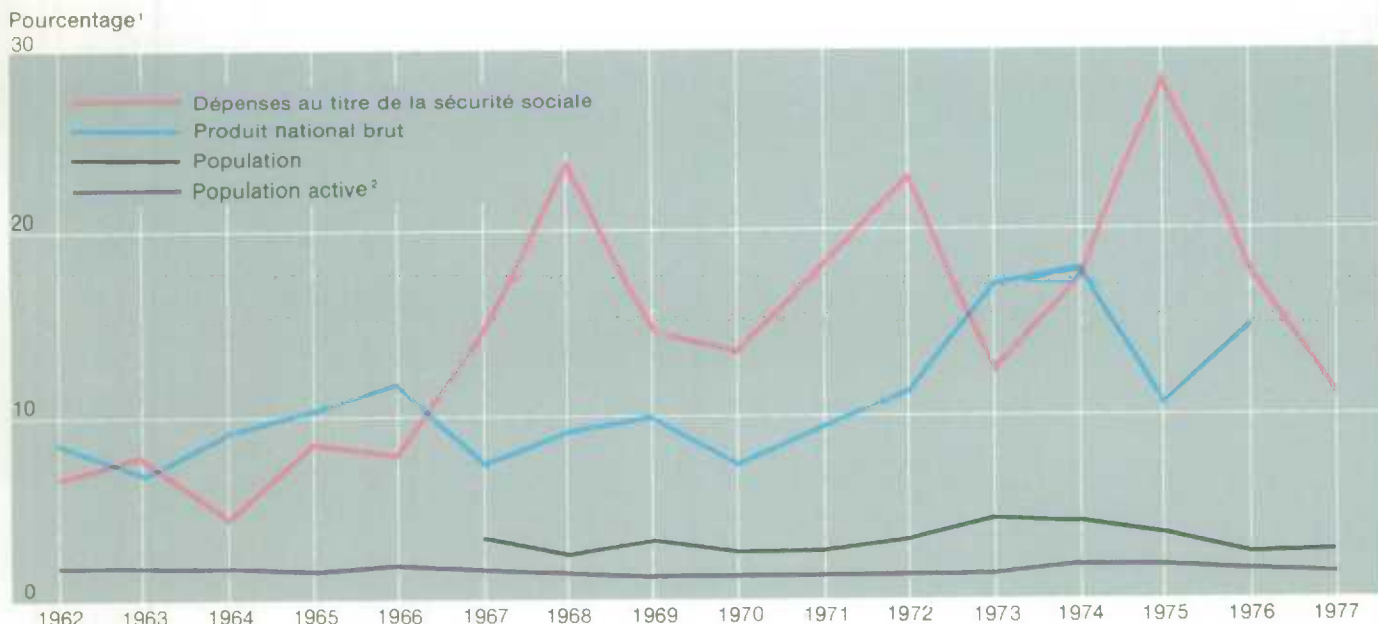
**GRAPHIQUE 7.3**  
**Variations de la population et de certains indicateurs économiques, 1945-60 et 1961-76**



<sup>1</sup>Augmentations calculées en dollars constants.

Source: Statistique de la sécurité sociale, Systèmes d'information, Santé et Bien-être social Canada.

**GRAPHIQUE 7.4**  
**Croissance annuelle des dépenses totales au titre de la sécurité sociale,**  
**du produit national brut, de la population et de la population active, 1961-77**

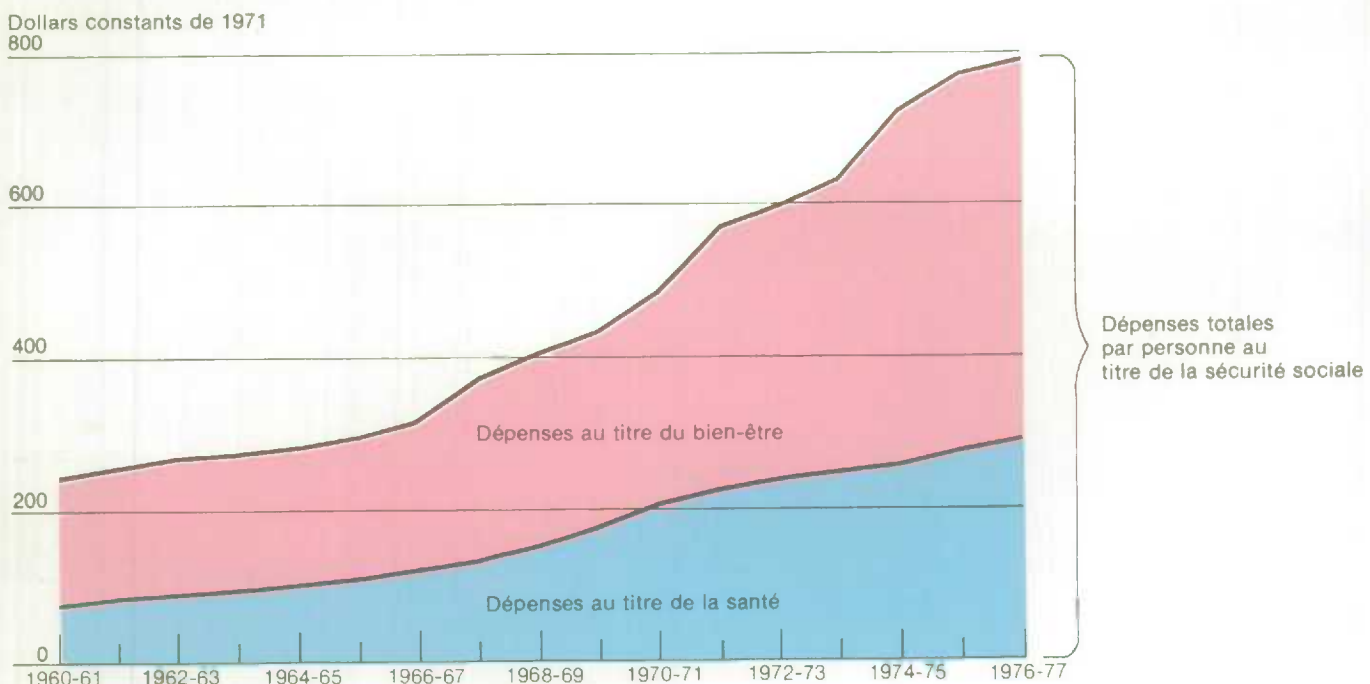


<sup>1</sup>Les données représentent le taux de croissance (en dollars courants) par rapport à l'année précédente.

<sup>2</sup>Les chiffres de la population active antérieure à 1966 ne peuvent être comparés avec ceux de 1966-77.

Source: Statistique de la sécurité sociale, Systèmes d'information, Santé et Bien-être social Canada.

**GRAPHIQUE 7.5**  
**Dépenses par personne au titre de tous les programmes de sécurité sociale, 1960-61 à 1976-77<sup>1</sup>**



<sup>1</sup>Les données se rapportent à l'année financière (du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars).

Source: Statistique de la sécurité sociale, Systèmes d'information, Santé et Bien-être social Canada.



**TABLEAU 7.6**  
Dépenses provinciales par personne au titre de la sécurité sociale en pourcentage de la moyenne nationale, 1976-77<sup>1</sup>

	Pro-grammes de santé	Pro-grammes de bien-être	Ensemble des programmes de sécurité sociale
		%	
Terre-Neuve	116.5	86.8	105.6
Île-du-Prince-Édouard	131.7	77.0	111.5
Nouvelle-Écosse	108.1	88.2	100.8
Nouveau-Brunswick	122.5	82.2	107.7
Québec	106.2	99.5	103.8
Ontario	93.8	101.8	96.8
Manitoba	102.5	103.9	103.1
Saskatchewan	97.6	91.3	95.3
Alberta	76.0	107.1	85.4
Colombie-Britannique	105.3	103.0	104.4
Yukon	117.7	88.8	107.1
Territoires du Nord-Ouest	77.9	135.8	99.2
<i>dollars courants</i>			
Dépenses par personne au titre de la sécurité sociale pour le Canada entier	754	439	1,193

<sup>1</sup> Les données se rapportent à l'année financière (du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars).

Source: Statistique de la sécurité sociale, Systèmes d'information, Santé et Bien-être social Canada.

**TABLEAU 7.7**  
Bénéficiaires de certains programmes de sécurité sociale, 1961-62 à 1976-77<sup>1</sup>

	1961-62	1966-67	1971-72	1976-77
	<i>milliers</i>			
Allocations familiales et aux jeunes <sup>2</sup>	6,491	7,451	7,527	7,277
Sécurité de la vieillesse	1,018	1,202	1,746	1,989
Programme de formation de la main-d'œuvre au Canada	...	...	384	358
Allocations aux anciens combattants	76	88	79	93
Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec				
Bénéficiaires de pensions de retraite	...	5	280	731
Bénéficiaires de pensions d'invalidité et aux survivants	...	...	168	344
Programmes provinciaux d'assistance sociale	684	...	1,379	1,323

<sup>1</sup> Les données se rapportent à l'année financière (du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars).

<sup>2</sup> Représente le nombre d'enfants bénéficiaires et comprend les allocations scolaires du Québec, 1964-74.

Source: Statistique de la sécurité sociale, Systèmes d'information, Santé et Bien-être social Canada.

**TABLEAU 7.8**  
Total des dépenses publiques au titre des programmes de santé<sup>1</sup>, par province, 1961-62 à 1976-77<sup>2</sup>

	1961-62	1966-67	1971-72	1976-77
	<i>millions de dollars</i>			
		%		
Terre-Neuve	2.4	2.5	1.8	2.1
Île-du-Prince-Édouard	0.4	0.4	0.4	0.4
Nouvelle-Écosse	3.4	3.5	3.2	3.2
Nouveau-Brunswick	2.9	2.7	2.4	2.4
Québec	25.0	28.8	27.7	27.0
Ontario	37.6	34.1	39.0	36.6
Manitoba	4.9	4.3	4.4	4.6
Saskatchewan	6.7	6.1	3.8	3.7
Alberta	7.7	8.5	8.1	8.6
Colombie-Britannique	8.8	8.8	9.0	11.0
Yukon	0.1	0.1	0.1	0.1
Territoires du Nord-Ouest	0.1	0.2	0.1	0.3
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Dépenses totales pour le Canada entier	1,151.2	2,060.6	4,883.8	10,137.0

<sup>1</sup> Comprend les dépenses municipales au titre des services de santé.

<sup>2</sup> Les données se rapportent à l'année financière (du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars).

Source: Statistique de la sécurité sociale, Systèmes d'information, Santé et Bien-être social Canada.

**TABLEAU 7.9**  
Total des paiements d'assurance-chômage, par province, 1961-62 à 1976-77<sup>1</sup>

	1961-62	1966-67	1971-72	1976-77
	<i>millions de dollars</i>			
		%		
Terre-Neuve	4.7	5.6	3.7	5.7
Île-du-Prince-Édouard	0.8	0.9	0.5	1.0
Nouvelle-Écosse	5.3	5.2	3.7	4.7
Nouveau-Brunswick	4.8	4.9	3.8	5.8
Québec	29.7	31.8	30.6	39.1
Ontario	30.0	30.6	32.2	26.0
Manitoba	5.0	3.3	3.5	2.0
Saskatchewan	3.4	2.5	2.7	1.5
Alberta	5.5	3.7	6.0	2.0
Colombie-Britannique	10.8	11.5	13.4	11.9
Yukon	—	—	—	0.2
Territoires du Nord-Ouest	—	—	—	0.1
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Dépenses totales pour le Canada entier	409.2	352.6	1,764.2	3,108.3

<sup>1</sup> Les données se rapportent à l'année financière (du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars), et ne comprennent pas les paiements de prestations spéciales.

Source: Statistique de la sécurité sociale, Systèmes d'information, Santé et Bien-être social Canada.

TABLE 7.10  
Proportion de bénéficiaires de la sécurité de la vieillesse et de l'assistance-vieillesse, par province, 1961-62 à 1976-77<sup>1</sup>

	1961-62	1966-67	1971-72	1976-77
	%			
Terre-Neuve	2.2	2.1	1.9	1.9
Île-du-Prince-Édouard	0.8	0.8	0.7	0.7
Nouvelle-Écosse	4.7	4.5	4.2	4.0
Nouveau-Brunswick	3.6	3.4	3.1	3.1
Québec	22.5	23.0	23.9	24.4
Ontario	34.9	35.8	36.8	36.6
Manitoba	6.0	5.8	5.5	5.4
Saskatchewan	6.3	5.8	5.4	5.2
Alberta	6.7	6.7	6.8	6.8
Colombie-Britannique	12.2	11.9	11.7	11.9
Yukon	0.1	—	0.1	0.1
Territoires du Nord-Ouest	—	0.1	0.1	0.1
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
	<i>milliers</i>			
Ensemble des bénéficiaires pour le Canada entier	1,017	1,202	1,746	1,989

<sup>1</sup> Les données se rapportent à l'année financière (du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars).

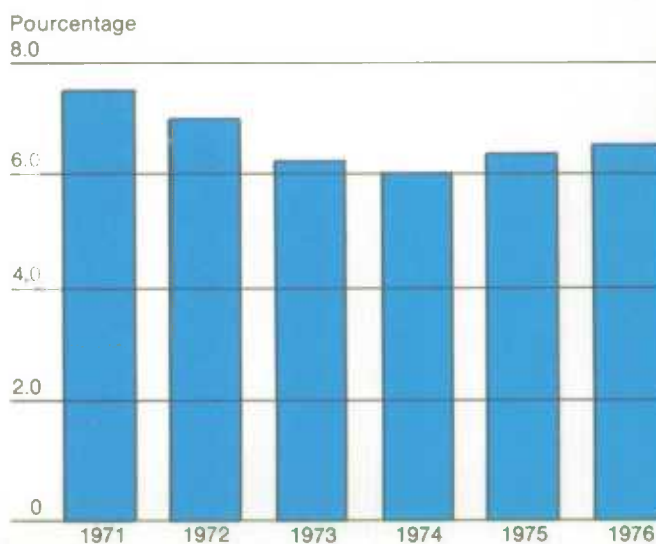
Source: Statistique de la sécurité sociale, Systèmes d'information, Santé et Bien-être social Canada.

TABLE 7.11  
Pensionnés de la sécurité de la vieillesse recevant le supplément de revenu garanti, et comparaison avec les bénéficiaires des Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec, 1971-77

	Pensionnés de la sécurité de la vieillesse recevant le supplément de revenu garanti			Pensionnés des Régimes de pensions du Canada et de rentes du Québec par rapport aux pensionnés de la sécurité de la vieillesse
	Supplément intégral	Supplément partiel	Total	
	%			<i>ratio pour 100</i>
1971	27.5	22.5	50.0	12.8
1972	27.3	28.0	55.3	15.9
1973	26.6	31.2	57.8	18.7
1974	25.7	32.2	57.9	22.0
1975	24.0	32.5	56.5	25.6
1976	23.0	32.6	55.5	31.1
1977	21.5	33.8	55.3	34.9

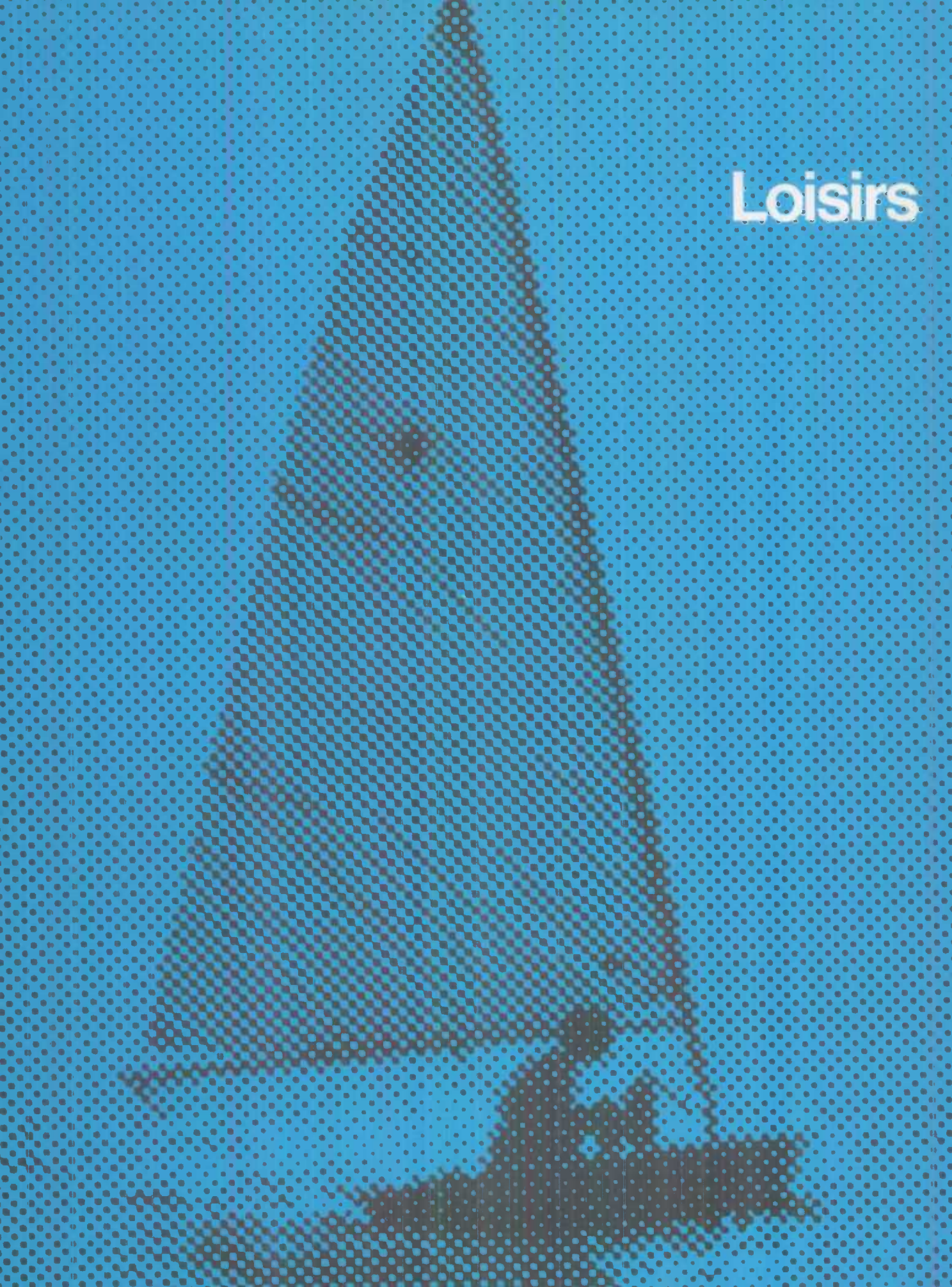
Source: Sécurité sociale, programmes nationaux, B6-201 au catalogue, 1978.

GRAPHIQUE 7.12  
Proportion de la population canadienne qui bénéficie du Régime d'assistance publique du Canada, 1971-76



Source: Sécurité sociale, programmes nationaux, 86-201 au catalogue, 1978.

# Loisirs



## Tableaux, graphiques et cartes

Tableau	8.1	Pourcentage de Canadiens qui ont lu au moins un livre en 1977, par province	136	Graphique	8.16	Pourcentage de Canadiens qui ont assisté à une représentation ou à un récital de musique ou de danse classique en 1977, par niveau d'instruction	143
Tableau	8.2	Pourcentage de Canadiens qui sont allés dans une bibliothèque ou dans une librairie, et nombre moyen de minutes par jour consacrées par les Canadiens à la lecture de livres, par province	136	Tableau	8.17	Nombre d'organisations, de représentations et de spectateurs pour les troupes de musique, de danse et d'opéra au Canada en 1977	143
Tableau	8.3	Certaines statistiques sur les bibliothèques publiques, par province, 1977	136	Graphique	8.18	Pourcentage de Canadiens qui ont assisté à une représentation ou à un récital de musique ou de danse classique en 1977, par âge	143
Graphique	8.4	Nombre moyen de minutes par jour consacrées par les Canadiens à la lecture de livres, par niveau d'instruction	137	Graphique	8.19	Nombre moyen d'heures par semaine consacrées par les Canadiens à l'écoute de la télévision, par âge, 1977	144
Graphique	8.5	Provenance des livres lus par les Canadiens, 1977	137	Tableau	8.20	Nombre moyen d'heures par semaine consacrées par les Canadiens à l'écoute de la télévision, par langue, sexe et provenance des émissions, 1978	144
Graphique	8.6	Estimations de la situation concernant l'édition du livre au Canada, 1977	138	Tableau	8.21	Pourcentage de Canadiens qui ont pratiqué un hobby ou un métier d'art, ou qui ont participé à une foire ou à un festival d'art ou d'artisanat, par province, 1977	144
Graphique	8.7	Pourcentage de Canadiens qui lisent régulièrement certaines sections des journaux, par sexe, février 1978	139	Graphique	8.22	Pourcentage de Canadiens qui ont visité une foire ou un festival d'art ou d'artisanat en 1977, par niveau d'instruction	145
Graphique	8.8	Nombre de quotidiens distribués pour 100 personnes, par province, 1977	139	Tableau	8.23	Pourcentage de Canadiens qui s'intéressent aux sports, à titre de participants ou de spectateurs, par province, 1977	145
Tableau	8.9	Pourcentage de Canadiens ayant exercé des arts visuels ou visité une galerie d'art ou un musée d'art en 1977, par province	140	Graphique	8.24	Pourcentage de Canadiens qui ont assisté à un événement sportif à titre de spectateurs en 1977, par âge	145
Graphique	8.10	Pourcentage de Canadiens qui sont allés au cinéma au moins une fois en 1977, par province	140	Tableau	8.25	Ménages possédant certains articles de loisir, 1971 et 1978	146
Graphique	8.11	Pourcentage de Canadiens qui sont allés au cinéma au moins une fois par groupe d'âge, 1977	141	Graphique	8.26	Dépenses publiques fédérales et provinciales au titre de la culture et du loisir, 1970-71 à 1976-77	146
Graphique	8.12	Pourcentage de Canadiens qui ont assisté à une pièce de théâtre, par province, 1977	141	Graphique	8.27	Répartition des dépenses fédérales au titre de la culture, 1976-77	147
Tableau	8.13	Nombre de représentations et nombre total de spectateurs pour 78 grandes compagnies théâtrales au Canada, 1977	142	Graphique	8.28	Dépenses fédérales au titre de certaines activités culturelles, 1971-72 à 1976-77	147
Tableau	8.14	Pourcentage de Canadiens qui ont joué un instrument de musique ou exercé leur voix, ou qui ont écouté des disques, bandes sonores ou cassettes, par province, 1977	142				
Graphique	8.15	Pourcentage de Canadiens qui ont assisté à une représentation ou à un récital de musique folklorique, rock, jazz ou musique pop en 1977, par âge	142				

# Loisirs

Chapitre rédigé par **Jeffrey Holmes**,  
Directeur de la Division de l'éducation, des sciences et de la culture,  
Statistique Canada, Ottawa,

et **Yvon Ferland**,  
Directeur adjoint de la Division de l'éducation, des sciences et de la culture,  
Statistique Canada, Ottawa.

## Le loisir est difficile à mesurer

... ce qui serait sans importance si ce n'était que l'usage et l'abus du loisir pourraient devenir la grande préoccupation de la société en l'an 2000. Une civilisation qui a passé ce siècle à chercher des moyens de ne pas travailler ne sait pas encore comment employer le temps dont elle dispose.

Mais qu'est-ce que le loisir? Le terme a des significations différentes suivant les personnes. Il y a le héros de la vieille chanson populaire "Lazybones", dont l'ami passe la réflexion:

-Et quand tu vas pêcher  
J'gagne que tu vas souhaiter  
Qu'il poisson n'morde pas à ta ligne.-

Et il y a les danseurs et le bon vieux temps à Terre-Neuve, comme le décrit Ray Guy:

Les fenêtres sont levées, la neige rentre à plein, la porte est ouverte, le poêle s'éteint tranquillement mais, dès que le violoneux s'arrête, les hommes se précipitent vers la porte et vont s'étaler sur le parapet du pont, exténués. Les femmes, hors d'haleine, se dirigent en titubant vers la cuisine pour s'humecter le gosier. Elles se poudrent les joues et disent aux autres femmes en hochant la tête «Oh mon Dieu, j'ai si quasiment morte».<sup>1</sup>

Même lorsque deux activités se ressemblent, il peut s'agir tantôt de travail, tantôt de loisir ou d'un mélange des deux. Prenons le cas de la femme qui lit «Les belles-sœurs» pour son agrément et de celle qui le lit parce qu'elle fait un travail de recherche sur l'œuvre de Michel Tremblay. Ou prenons par exemple l'homme qui cultive des fleurs parce qu'il aime cultiver des fleurs et celui qui les cultive pour les vendre au fleuriste. Où finit le travail et où commence le loisir?

Personne ne s'en préoccupe ... en théorie. Le dictionnaire définit le loisir comme étant le temps libre, le temps dont on dispose. Alors, si je veux profiter de mon temps libre pour exercer une deuxième profession et si vous voulez profiter de votre pour exercer vos talents de séducteur, qui est-ce que ça concerne?

Naturellement, bien des gens vont s'en mêler. Mon employeur ou mon syndicat pourra trouver à redire du fait que j'aie un autre emploi. Et il existe encore des contraintes sociales et légales concernant ce qu'on peut faire, où, et avec qui, même si l'administration publique laisse maintenant les couples à leur intimité. Le comportement sexuel, il est vrai, s'est quelque peu libéralisé ces derniers temps, mais un certain nombre de passe-temps sont devenus plus difficiles à cause de la hausse des coûts ou du manque d'espace. Une famille peut faire du camping si elle a les moyens de s'équiper – mais non sur ma pelouse, ou en bordure de la route, ou dans de grandes sections des parcs nationaux. Et les skieurs de randonnée et les motoneigistes peuvent avoir des idées différentes sur l'usage des pistes en plein bois. Il n'est pas toujours facile de faire ce qu'on veut.

James A. Garfield a dit, durant la campagne à la présidence de 1880:

La lutte de la race humaine peut se diviser en deux volets: premièrement, la lutte pour obtenir le loisir, et deuxièmement, la lutte pour décider de l'emploi du loisir.

Il existe une solution simple au deuxième volet de Garfield: En jouer. Un intellectuel français, J. Dumazedier,<sup>2</sup> affirme en fait que le loisir n'est pas le loisir s'il n'est pas hédonistique, c'est-à-dire consacré au plaisir. Il ajoute trois autres caractéristiques qui doivent être présentes pour qu'une activité puisse être qualifiée de loisir:

Le loisir est le résultat d'un libre choix;  
Le loisir n'a pas de but financier, utilitaire ou idéologique;  
Le loisir répond aux besoins de l'individu et non à ceux de la société.

Ce genre de définition rend presque impossible la mesure du loisir, mais elle nous aide à faire certaines distinctions qui pourront être utiles par la suite. Une jeune fille qui collectionne des timbres parce qu'elle les trouve magnifiques et intéressants pratique un loisir; à partir du moment où elle pense au profit qu'elle pourrait faire en les vendant, son activité cesse d'être un loisir. Le fait de se soûler dans une taverne semble conforme à tous les critères de Dumazedier, même si la société désapprouve.

L'intérêt de la société concernant la mesure du loisir est aléatoire et incertain. Une promenade le long d'une route rurale ne sera pas mesurée; la même promenade dans un parc national le sera peut-être, et sera classée comme excursion à pied. Si nous considérons les grandes routes, nous constatons qu'elles servent à une multitude d'usages, voyages d'affaires, acheminement de marchandises, et à transporter des gens qui font une promenade, ou qui se rendent à un endroit en vue de s'adonner à un loisir. On peut rendre visite aux amis ou parents, ce qui peut constituer un devoir ou un plaisir – s'agit-il d'un travail ou d'un loisir? Chaque passager peut envisager le voyage d'un point de vue différent – et le conducteur aurait peut-être préféré que tout le monde reste à la maison!

Certaines personnes font du jogging pour le plaisir, d'autres parce qu'elles veulent à tout prix perdre 20 livres. Certaines personnes se rendent au travail à pied; peut-on subdiviser cette activité en loisir et non-loisir en soustrayant le temps qu'il aurait fallu pour se rendre au travail en voiture ou en autobus? Combien d'anges peuvent danser sur la tête d'une aiguille – et est-ce qu'ils le font parce qu'ils aiment danser? Il semble qu'on est en train de couper un cheveu en quatre, mais le raisonnement n'est pas si farfelu si l'on considère que l'administration fédérale dépense près de \$1 milliard par an pour soutenir des activités culturelles estimées des loisirs souhaitables.

Le loisir a toujours été l'affaire de la société autant que de l'individu. Du moins la société en a-t-elle fait son affaire. En France, au XVII<sup>e</sup> siècle, il y avait plus de 150 jours par an où les paysans ne travaillaient pas, mais il s'agissait essentiellement de jours consacrés à des obligations religieuses, ou de jours d'oisiveté forcée parce que le sol était gelé et ne pouvait pas être labouré, ou parce que le paysan était malade. Le libre choix de Dumazedier est absent, de même que les autres éléments qu'il associe au loisir. Dans la société occidentale moderne, les exigences de la religion organisée sont nettement atténuées, et souvent passées sous silence. Mais les exigences de la société demeurent fortes; on regarde d'un air suspect toute personne qui

«gaspille» constamment son temps libre, même s'il s'agit d'une activité aussi innocente que la philatélie. Lorsque Garfield parlait de la lutte pour déterminer l'emploi de nos loisirs, il est évident qu'il ne songeait pas à faire de la population américaine une population de rêveurs. Et pourtant la rêverie serait conforme au critère de Dumazedier.

La société, qui autrefois dénonçait le loisir, en est venue maintenant à l'encourager. Cependant, la croyance millénaire suivant laquelle l'oisiveté est la mère de tous les vices persiste toujours. Jusqu'à récemment, c'est pour cette raison qu'on a cherché des moyens d'empêcher les jeunes de traîner dans les rues, dans les salles de billard ou dans les lieux de débauche. Actuellement, la société recherche des antidotes contre l'écoute abusive de la télévision, l'usage des drogues et la conduite en état d'ébriété. Lorsqu'il s'agit des adultes, on a recours aux impôts et à la loi, qui agissent de façon positive et négative, pour encourager la pratique de loisirs socialement acceptables. La boisson et les cigarettes sont taxées; les frais de cours du soir à l'université sont portés en déduction des impôts; les loteries publiques font l'objet d'une publicité, ou sont présentées à la télévision; les jeux de hasard flottants sont pourchassés par la police.

Les gouvernements d'aujourd'hui incitent les gens à ne pas gaspiller leur temps de loisir mais à l'utiliser judicieusement; ils ont recours à la séduction des subventions et des aménagements pour promouvoir la pratique de loisirs acceptables. Le jeu est devenu sérieux, puisque des milliards de dollars sont déversés par les secteurs public et privé (tant pis pour la définition de Dumazedier) en vue d'influencer les choix des Canadiens. De telles dépenses pourront grandement déterminer les caractéristiques de la société canadienne, qui dispose de plus en plus de temps libre à consacrer au loisir. C'est pourquoi nous cherchons à mesurer les effets de ce phénomène par la collecte de statistiques sur ce qui se fait, comment, quand, où et pourquoi, et avec quel argent.

### Les loisirs et l'État

«Un dieu nous a donné ces loisirs.» (Virgil)

Les dieux sont passés de mode depuis l'époque des Romains, mais l'État demeure. Comme on l'a indiqué dans l'introduction, les loisirs sont devenus une préoccupation politique, bien que la plupart des administrations publiques mettent l'accent sur une politique de la culture et de la récréation, non sur une politique du loisir. Après avoir légiféré depuis 100 ans de façon à réduire de plus en plus les heures de travail, les administrations publiques, de leur propre initiative ou sous l'effet des pressions exercées, en sont venues à s'intéresser au loisir pour des motifs qui bien souvent diffèrent de la philosophie du loisir implicite à la définition de Dumazedier.

Les activités culturelles sont normalement considérées comme étant de «bonnes» formes de loisir, mais les motifs pour lesquels on offre des activités culturelles à la population sont multiples, comme en témoignent les déclarations des trois leaders de partis durant la campagne électorale de 1979. Dans ce que la Conférence canadienne des arts a qualifié comme étant «... sa première déclaration importante concernant les arts et la culture...» (cinq jours seulement avant l'annonce des élections fédérales), le premier ministre Trudeau s'est exprimé ainsi: «... il est aussi inconcevable pour un pays d'être dépourvu d'une politique culturelle que d'être dépourvu d'une politique industrielle... J'espère que l'administration publique à tous les paliers - fédéral, provincial et municipal - tiendra compte de cette réalité qu'est la culture». Le leader conservateur Joe Clark a affirmé que son

parti mettrait en œuvre «... des mesures visant à encourager la culture canadienne au même titre qu'une industrie capable de procurer à ce pays une source de revenu et une forme d'identité». Le NPD s'est exprimé en faveur d'un contrôle accru de l'édition et de la diffusion du livre.

De toute évidence, on attribue à la culture un rôle qui ne consiste pas strictement à aider l'individu à passer le temps de façon agréable.

### La culture, forme d'identité nationale

La culture a beaucoup plus d'extension que le loisir lorsqu'elle est considérée comme exprimant la vie, la personnalité d'une nation. Dans un sens restreint, cependant, elle constitue une forme de loisir «de haut calibre», une manifestation souhaitable des valeurs nationales. On entend généralement par culture la lecture de livres, le cinéma, le théâtre, la danse (ethnique ou classique par opposition à disco) et la musique (là encore dans ses formes ethniques ou classiques). Dans un pays comme le Canada, qui est à la recherche de son identité nationale, ces activités de loisir méritent apparemment de se voir accorder des subventions à titre de symboles d'appartenance à une nation. Lorsque cette recherche se complique, comme c'est le cas au Canada, du fait des pressions exercées par des influences externes (américaines, britanniques et françaises en particulier) et des différences internes quant aux origines culturelles, l'importance de la culture sur le plan politique transcende la valeur de la culture assimilée à un passe-temps.

Dans un article de *Quill and Quire*, on lisait ce qui suit:

L'élément canadien dans les médias est surtout de nature culturelle ou éducative, ce qui n'est pas particulièrement attrayant pour des activités de loisir.<sup>3</sup>

Le sport n'est pas normalement considéré comme une activité culturelle, et pourtant il est parfois si intimement lié au système de valeurs de la société qu'il semble difficile de le reléguer au second plan. L'équipe de hockey Les Canadiens, pour citer un exemple intéressant, est le sujet d'une pièce écrite par Rick Salutin, laquelle se situe de toute évidence dans la catégorie culturelle. Le loisir en lui-même n'est pas considéré comme un facteur d'unification et reçoit beaucoup moins d'attention que la culture. La première édition de «Colombo's Canadian Quotations», par exemple, n'a aucune citation aux rubriques du «loisir» ou de la «récréation», mais elle en compte 32 sous «activités culturelles» ou «culture».<sup>4</sup>

### La culture, une industrie

Regarder la télévision, écouter la radio, lire des livres et des magazines sont des activités de loisir qui sont populaires chez les Canadiens. Le problème, du point de vue de l'industrie canadienne, est que le contenu de ces activités est pour une bonne part d'origine étrangère. Le gouvernement partage cette inquiétude, que les livres et les émissions soient de haut calibre ou de piètre qualité. On prélève largement sur la balance canadienne des paiements, qu'il s'agisse de payer pour *Playboy*, les romans de John Updike, ou une émission de télévision spéciale de *National Geographic*. Une grande variété de travailleurs sont en cause dans le domaine culturel, depuis les bûcherons et exploitants d'usines de papier jusqu'aux artistes, techniciens du son et réalisateurs d'émissions de télévision. Si le Canada peut concurrencer les industries culturelles des États-Unis et de l'Europe, la création d'emplois devrait compenser pour les dollars investis sous forme de subventions.

C'est ici cependant que surgit un conflit entre la culture et le loisir. Bon nombre de Canadiens préfèrent la culture

d'autres pays à celle qui provient de leur propre pays. Et la production de divertissements en quantité industrielle donne un grand avantage aux États-Unis, qui possèdent un immense marché sur place et des marchés secondaires dans de nombreux pays à travers le monde. Le dilemme des administrations fédérale et provinciales est de trouver des moyens d'inciter les Canadiens à acheter la culture de confection canadienne, et ils ont choisi de le faire jusqu'à présent sans gêner le libre choix des Canadiens.

### Le trépied du loisir

Le graphique 8.26 donne un aperçu du soutien accordé au loisir par les divers paliers d'administration publique, mais il existe de nombreux secteurs de chevauchement.

Les piscines du Centenaire, par exemple, ont été construites à l'aide de fonds fédéraux, mais l'entretien relève des municipalités ou des provinces. Un théâtre peut être construit par une province ou une municipalité, mais la troupe itinérante qui y donne des représentations peut être subventionnée par des fonds fédéraux ou provinciaux, ou les deux. En matière d'édition du livre, il se peut que l'auteur et l'éditeur aient reçu des subventions du Conseil des Arts du Canada; et un éditeur de l'Ontario, par exemple, peut avoir reçu une subvention directe du Conseil des arts de l'Ontario et bénéficié d'une promotion de ses ventes grâce au programme de remboursement partiel des billets perdus offert par Wintario; ou un auteur peut avoir gagné un prix en argent qui lui aura été décerné par la ville de Toronto.

En général, l'administration fédérale semble soutenir de préférence des activités très coûteuses, et la part du lion revient à la radio-télévision. Radio-Canada figurait à elle seule pour les deux tiers des \$800 millions dépensés par l'administration fédérale au titre des activités culturelles en 1976-77. Le graphique 8.28 présente une description de l'activité culturelle (arts visuels, arts de la scène et arts de création, et institutions qui ont pour objet la préservation et la diffusion du patrimoine culturel.<sup>5)</sup>

Le fait que les deux tiers des subventions fédérales aient été affectés à la Société Radio-Canada est une indication évidente de la part du gouvernement qu'il n'est pas possible de compter sur l'industrie pour répondre à tous les besoins du Canada en matière de loisir. L'industrie du loisir est souvent constituée de sociétés multinationales, c'est-à-dire dont le siège se trouve normalement à l'étranger, et c'est là une situation que le gouvernement aimerait changer tant pour des considérations nationalistes qu'industrielles, comme on l'a déjà mentionné. A la veille de la victoire électorale de son parti en 1979, le coordonnateur progressiste conservateur des Affaires culturelles, David MacDonald, a présenté des propositions en vue de «... porter la part canadienne du marché intérieur du livre, du disque et du film, qui représente une valeur de \$1.2 milliard, de 8% à 20%...» Pour ce qui concerne la radio-télévision, il y a le Conseil de la radio-télévision canadienne qui incite les exploitants de stations privées à penser non seulement en termes de profit, c'est-à-dire à inclure un pourcentage plus élevé de contenu canadien qui pourrait être souhaitable commercialement. Au lieu de mettre sur pied des stations d'interférence et d'interdire la diffusion d'émissions américaines le gouvernement se contente d'assurer aux talents canadiens un moyen d'expression.

Au chapitre de la radio-télévision, le gouvernement fédéral ne s'est pas précipité là où les anges commerciaux n'osaient poser le pied. Sa première intervention résultait tout autant des pressions exercées par la Ligue de radiodiffusion

canadienne que du désir de contrôler les ondes ou de s'infiltrer dans le domaine de la culture. Même une vingtaine d'années plus tard, d'après ce que nous rapporte Bernard Ostry dans *The Cultural Connection*,<sup>6</sup> le rapport de la Commission Massey a été apporté à la Chambre par le premier ministre avec une symbolique paire de pincettes. De même, la création du Conseil des Arts du Canada, en 1957, a été essentiellement fortuite, survenant à la suite du décès de deux multimillionnaires des provinces Maritimes et de l'héritage fiscal inattendu qui en a résulté.

Les gouvernements provinciaux ont été encore plus lents à s'ingérer de façon directe dans les questions de goût du public et d'activités de loisir, mais à l'heure actuelle ils ont tous un genre quelconque de ministère de la Culture et de la Récréation, dont bon nombre créés dans les années 70.

Le rapprochement de la culture et de la récréation marque une évolution dans l'attitude du gouvernement qui pourrait se traduire par une distribution plus équilibrée des subventions au loisir. A l'heure actuelle, le soutien est rarement fondé sur une politique établie, mais il semble exister une hiérarchie d'approbation qui détermine ce qui sera subventionné. Prenons par exemple le burlesque, le baseball et le ballet. Dans le premier cas, le spectateur paie à l'entrée. Dans le deuxième cas, le baseball amateur peut recevoir une forme quelconque de subvention pour aider à payer les déplacements et les aménagements à l'intention des équipes, mais le spectateur paie à l'entrée pour un match professionnel, ou en achetant les produits du commanditaire à la diffusion du match. Dans le cas de la «culture supérieure», bien que les personnes qui vont au ballet, à l'opéra et au théâtre soient aussi nombreuses que celles qui crient et hurlent lorsqu'elles assistent à une forme de divertissement plus physique, le gouvernement doit subventionner les places.

Certains rejettent la distinction entre la culture et le sport et, de plus, estiment que «... le motif du profit ne devrait pas exister dans les sports qui se pratiquent devant des spectateurs». Le grand athlète amateur Bruce Kidd est d'avis que «... un sport comme le hockey fait partie de la culture nationale». Il ajoute que «... puisque la collectivité contribue à un si haut point au développement de ses athlètes, la présentation des matchs de hockey devrait à juste titre être une entreprise collective.»<sup>7</sup>

On peut se demander ce qui arriverait des subventions si l'opinion de Kidd était acceptée. Le sport professionnel et ses promoteurs jouent un rôle considérable en ce sens qu'ils offrent aux hommes canadiens (et peut-être à un nombre croissant de femmes canadiennes) une activité à laquelle ils peuvent assister directement ou par le moyen des médias. Néanmoins, il est possible que les valeurs de la société s'alignent sur l'opinion de Kidd d'ici à l'an 2000, particulièrement si l'on continue d'accentuer le sport de participation. A l'opposé de ce mouvement est le fait que la population du Canada vieillit.

La discussion à savoir si le fait de regarder le hockey professionnel est un loisir ou une activité culturelle est peut-être purement rhétorique. C'est possible, mais dans la bataille des subventions une telle rhétorique peut être un important prélude à l'élaboration d'une politique, pour la culture seulement ou pour l'ensemble du loisir. Certaines de ces politiques pourraient être imposées à la société plus tôt qu'elle ne le prévoit. La crise de l'essence en Californie pose la question du choix entre les services récréatifs, commerciaux et essentiels lorsque les pompes à essence sont à moitié vides. Au Canada, où l'agrément est probablement le motif des promenades en voiture plus que dans n'importe quel autre pays, l'argument ultime est l'essence.

Le point qui ressort est que le loisir est une question politique, financière et sociale complexe, et que toute tentative d'élaboration d'une politique du loisir se heurte à des difficultés de définition. Mais, encore une fois, avons-nous vraiment besoin de définitions? Sûrement, dans ce domaine au moins, on peut laisser chaque personne décider pour elle-même, sans orientation particulière provenant d'un quelconque ministère du Temps libre. En fait, nous avons toujours bénéficié, bon gré, mal gré, de l'intervention condescendante de l'État dans l'organisation de nos loisirs. Depuis les jeux grecs (où les femmes n'étaient pas admises), le cirque romain, les règles médiévales de l'Angleterre suivant lesquelles les hommes devaient consacrer un certain temps chaque semaine au tir à l'arc, jusqu'aux foires publiques, nos dirigeants ont toujours cherché à nous divertir. Et les artistes individuels se sont souvent tournés vers des mécènes locaux: le ménestrel du Moyen Âge, le troubadour de la Renaissance, l'écrivain du XVIII<sup>e</sup> siècle. Pour le peuple, les plaisirs (sauf la bière et le sexe) ont été de tout temps payés par quelqu'un d'autre. C'était notamment une question de fonds de roulement: le maître du cirque romain qui faisait venir des bêtes sauvages d'Afrique, et le réseau de télévision qui réunissait des vedettes pour des comédies de situation, avaient besoin de ressources qui dépassaient largement leurs possibilités.

Les gouvernements d'aujourd'hui ne font que marcher dans les traces de leurs prédécesseurs: le Conseil des Arts du Canada est le mécène des temps modernes. Il existe une plus grande variété de divertissements à subventionner et une plus grande variété de promoteurs (fédéral, provincial, municipal, multinational), mais on ne s'est jamais vraiment écarté de l'ancienne formule. Considérons les rôles suivants assumés par un gouvernement soucieux de nous faire passer des moments agréables.

**Le gouvernement fournisseur d'aménagements:** piscines du Centenaire et Expo 67; parcs; centres communautaires et sportifs; une piste de tarmac qui ne mène nulle part pour les habitants du Nord qui ont désespérément besoin d'évasion; pentes de ski, dont l'une entre autres aménagée en Saskatchewan; bibliothèques, musées et galeries—sans mentionner les routes qui mènent aux lieux de récréation et les routes qui servent de récréation.

**Le gouvernement acheteur:** livres distribués gratuitement; statues (ou reproductions); banque d'oeuvres d'art.

**Le gouvernement commanditaire:** compagnies de ballet, d'opéra et de théâtre; chorale de mineurs qui se rend en Chine; artistes et écrivains; étudiants qui visitent d'autres provinces; équipes nationales de ski.

**Le gouvernement subventionneur:** cours de formation, à l'école ou ailleurs; exemptions d'impôts; subventions paritaires.

**Le gouvernement hôte:** fêtes d'anniversaire national; carrousel de la Gendarmerie royale; grand appareil; visites du parlement.

**Le gouvernement divertisseur:** loteries; Office national du film; Radio-Canada et Radio-Québec.

**Le gouvernement législateur:** fréquentes interdictions... de faire de la motoneige dans certains parcs, de publier des revues pornographiques, de s'adonner à certains jeux de hasard.

**Le gouvernement intermédiaire:** transfert de recettes fiscales d'un groupe à un autre, ou au même groupe (s'il occupe son temps de loisir d'une manière acceptable).

**Celui qui paie les violons...** (auteur inconnu)

L'administration publique, naturellement, paie pour tout

l'orchestre de violons, mais les violons ne jouent pas nécessairement le même air. Les pressions exercées sur le gouvernement en matière de loisirs proviennent de différents groupes, et chacun estime que son propre passe-temps a droit au soutien du contribuable. Il en est résulté dans l'ensemble des «variations sur un thème particulier». Il existe toutefois une province au moins où l'administration publique fait bien la distinction entre culture et loisir. En effet, le Québec a produit, sur une période de quelques mois en 1978-79, non seulement un Livre vert sur la politique culturelle, mais également un Livre vert sur les loisirs.

Il ne s'agit pas ici de discuter le pour et le contre de l'attitude québécoise vis-à-vis d'une politique du loisir, bien que l'évolution de cette politique dans les années 80 sera sans contredit d'un grand intérêt pour les observateurs. Il vaut cependant la peine de reproduire certains extraits de la publication *Actualité*.<sup>8</sup> Dans son éditorial, Jean Paré exprime les craintes de l'individu face à l'intervention possible (bénigne ou non) de l'État, et les points qu'il soulève pourraient être soulevés dans n'importe quel pays. Son argumentation fait écho aux définitions de Dumazedier. Il mentionne que dès 1964, le rapport Belisle appelait au garde-à-vous:

L'État ne peut plus tolérer le laisser-aller en matière de loisirs... instrument trop précieux pour les individus et la nation pour qu'on s'en désintéresse.

«Ce n'est pas pour rien», d'écrire Paré, «qu'on n'a pas créé ce foutu ministère du Loisir depuis qu'on en parle. C'est qu'il y a antinomie dans l'expression 'loisirs organisés': par définition, le loisir ne se régit pas». Et il formule sa propre définition: «N'appartient au loisir que ce qui est autonome, spontané et gratuit, ou que ce que l'on organise soi-même».

«Le monde des loisirs, écrivent les auteurs du Livre vert, est complexe au point d'en être confus. Ah! confusion, péché capital, qui ne le cède en gravité qu'à cet autre crime qui l'engendre, la liberté.»

«Si les Québécois sont pâles et chétifs, ivrognes et incultes, c'est que leur participation au loisir est 'dramatiquement' faible. Le fonctionnaire québécois du loisir a ses priorités: santé, culture et libération (de l'ingérence du gouvernement fédéral).»

«Et le pain quotidien du loisir? Le bricolage et la lecture, le jardinage et le canasta, la danse et la philatélie, la peinture à l'eau, la mycologie, le scrabble, les puzzles, l'astronomie, font-ils partie de l'âme québécoise? Les discothèques et le Forum, les voyages et le patin à roulettes sont-ils bons pour la santé? Faut-il un ministère du Loisir pour assurer le droit aux échecs, aux dards, à la sieste, à l'amour, au BBQ, au trou-madame, à la pétanque, à la broderie, au modélisme, à la musique et au tricot? Aux journaux, au cinéma, au tango, au repos dominical et... à la télévision? Ah! la télévision, scintillant objet du mépris.»

«Les élites attendent trop de la récréation: des remèdes à la pollution, au massacre de la nature et au déficit touristique, une explosion de créativité, un échec à l'aliénation. Mais ce loisir consacré par l'État ne combat pas l'aliénation, il la domestique.»

«On accepte que les gens se procurent sur le marché de l'offre et de la demande, avec le fruit de leur travail, le pain, le vêtement et le logement, mais pas le loisir.»

Il ne fait pas de doute que le débat fera surface à maintes reprises dans les années 80 entre ceux qui, comme Paré, dénoncent la séduction exercée par les pouvoirs publics presque autant que la contrainte exercée par eux, et ceux qui acceptent de se laisser séduire dans la mesure où ils peuvent plus facilement faire ce qu'ils veulent.



Il y a place pour le compromis dans l'article de Paré, malgré la vigueur de son attaque contre «... la main morte du gouvernement sur nos menus plaisirs». La plupart des passe-temps qu'il énumère sont ce qu'on pourrait appeler de «petits loisirs»: une partie d'échecs au lieu d'une journée à l'Expo. Le compromis pourrait être que le gouvernement s'occupe des grands loisirs, tandis que les petits loisirs se débrouillent tout seuls. Là encore, cependant, la question est complexe. Certains des passe-temps que mentionne Paré sont déjà sous l'influence du gouvernement, par exemple la philatélie (qui constitue à l'heure actuelle une source de revenu pour les administrations publiques, grandes et petites, qui déversent sur le marché leurs jolies pièces commémoratives) ou les règlements destinés à protéger les plages de pétoncles, ou les pétoncles eux-mêmes.

### Qui bénéficie? Qui paie?

Un autre aspect du débat sur l'opportunité de l'intervention par les pouvoirs publics est de déterminer qui bénéficie et qui paie. Le gouvernement, comme nous l'avons indiqué, puise dans les recettes fiscales générales des montants qui servent à subventionner des loisirs approuvés par lui. Il y a lieu de répéter une fois encore que le gouvernement n'est pas nécessairement animé en cela du désir essentiel de procurer une activité de loisir valable. Le motif d'intervention peut être d'ordre économique ou politique. Le message à la population, pour prendre un exemple, n'est pas tellement de lire un bon livre, mais bien de lire un bon livre, imprimé de préférence au Canada, sur du papier canadien. Cette façon de penser est tout à fait à l'opposé de l'opinion exprimée dans le Livre vert du Québec, mais il est possible que les deux se rencontrent au centre. L'objectif, dans un cas comme dans l'autre, est d'inciter l'individu à occuper son temps libre de manière à servir les intérêts de l'État et du reste de la population (c'est du moins l'opinion des technocrates).

Un moyen de savoir comment les gens occupent leur temps de loisir et s'ils l'occuperaient différemment s'ils en avaient la possibilité, c'est de leur demander. Dans le cadre d'un programme élargi de collecte de statistiques sur la culture, Statistique Canada a effectué en 1976 une enquête sur les activités récréatives dans laquelle on demandait aux Canadiens quels étaient leurs sports ou activités physiques préférés, quels étaient les sports qu'ils aimeraient pratiquer et quelles étaient leurs attitudes vis-à-vis du sport, de l'activité physique et de l'exercice. L'enquête a été menée pour le compte de la Direction générale de la santé et du sport amateur de Santé et Bien-être social Canada. On peut supposer que ce qui intéresse avant tout ce ministère, ce n'est pas tellement la façon dont les Canadiens occupent leur temps libre, mais bien le fait qu'ils l'utilisent ou non pour se garder en bonne santé. Là encore, on peut supposer que de l'avis de ce ministère le soutien du loisir devrait comprendre des subventions aux installations et au personnel chargé des activités récréatives qui aideraient les Canadiens à se garder en bonne santé. On peut supposer également que ce même ministère désapprouverait des subventions à ceux qui aiment occuper leur temps libre à fumer tranquillement des cigarettes.

L'enquête a donné un aperçu intéressant de la participation des Canadiens au sport et à l'exercice. La proportion de Canadiens âgés de 14 ans et plus et physiquement capables de participation était de 93%, mais 59% seulement ont fait de l'exercice dans le mois précédant l'enquête, et 50% seulement ont pratiqué un sport ou une activité récréative physique dans l'année précédant l'enquête.

Les taux d'activité physique sont généralement plus

élevés dans les régions métropolitaines, «... en raison peut-être d'une plus grande facilité d'accès aux installations». La participation diminue avec l'âge (10% seulement des personnes âgées de plus de 65 ans avaient pratiqué un sport ou une activité récréative, et 37% seulement avaient fait de l'exercice), et le golf a supplanté la natation à titre de sport favori de ce groupe d'âge. Il y a donc lieu de se demander s'il faudrait subventionner aujourd'hui l'aménagement de terrains de golf pour répondre à la demande anticipée d'un pourcentage croissant de Canadiens de plus de 65 ans.

L'enquête a également révélé une participation plus importante dans les tranches de revenu et les niveaux d'instruction supérieurs. Là encore, une question sociale se pose, celle de savoir si les subventions au sport amateur et à la récréation sont, en réalité, des subventions accordées à ceux qui sont le mieux en mesure de payer (et, il ne faut pas l'oublier, qui le font souvent par l'entremise de clubs privés—ce qui augmente leur taux de participation). De pareils arguments au sujet de l'emploi des recettes fiscales peuvent être formulés au sujet des subventions aux activités culturelles «de haut calibre» telles que le ballet et le théâtre.

### L'âge du loisir: le loisir de l'âge

Une activité qui n'est pas comprise dans l'enquête de Statistique Canada, et qui est pourtant mentionnée dans la liste de Paré, c'est l'amour—peut-être la plus grande activité de loisir qui soit. C'est là un aspect du loisir qu'il est très difficile de mesurer, non seulement pour des raisons d'intimité, mais également parce qu'une grande partie de ce qui constitue essentiellement le jeu des rapports sexuels figure sous d'autres rubriques. Le taux élevé de fréquentation des cinémas par les adolescents et les adolescentes est probablement attribuable autant à l'intérêt vis-à-vis de la personne qui est assise à leur côté qu'à l'égard de ce qui se passe sur l'écran. La natation et la danse sont deux autres passe-temps qui peuvent comporter un facteur élevé de relation amoureuse.

L'amour naissant mène souvent au mariage, et à une nouvelle famille, et à la reprise des relations avec les amis et leurs familles. Rendre visite à des amis, dans bien des cas uniquement pour faire la conversation figure comme activité de loisir importante en Russie (bien que l'influence de la télévision ait commencé à se faire sentir). S'asseoir et bavarder est un passe-temps pratiqué davantage par les Européens que par les Nord-Américains, bien que l'histoire des Québécois et des autres peuples de pionniers révèle un besoin pressant de contact humain même (ou particulièrement) au plus profond de l'hiver. Il est possible que le vieillissement de la société canadienne entraîne une recrudescence de cette activité, même si l'étroite famille d'antan n'existe plus. Avec l'âge, le loisir et la vie arrivent peut-être à se confondre. Le temps même devient la préoccupation suprême, si l'on en juge par les dernières paroles de la reine Élisabeth I: «Tout ce que je possède pour un peu de temps».

Les planificateurs du loisir, en supposant que les administrations publiques et l'industrie continueront à instituer des formes de loisir, auront de la difficulté à prévoir l'effet du vieillissement de la population sur la demande d'aménagements et de matériels de loisir. Comme l'indiquent les tableaux et les graphiques de ce chapitre, les activités de loisir varient en fonction de l'âge et de l'éducation. Nous savons que, à moins d'une augmentation spectaculaire de la natalité et d'une diminution considérable du taux de fréquentation scolaire, l'âge moyen et le niveaux d'instruction

**TABLEAU 8.1**  
**Pourcentage de Canadiens qui ont lu au moins un livre**  
**en 1977,<sup>1</sup> par province**

	Hommes	Femmes	Total
Terre-Neuve	63.8	71.8	67.9
Île-du-Prince-Édouard	59.0	78.6	69.2
Nouvelle-Écosse	66.4	77.5	72.3
Nouveau-Brunswick	59.2	73.0	66.5
Québec	57.6	73.7	65.9
Ontario	68.9	78.2	73.7
Manitoba	64.8	76.0	70.5
Saskatchewan	61.2	75.6	68.6
Alberta	71.1	82.1	76.7
Colombie-Britannique	74.6	85.6	80.1
Canada	65.8	77.6	71.9

<sup>1</sup> Les données de ce tableau et des autres tableaux se rapportent à la période de février 1977 à février 1978.

Source: Données non publiées, Division de l'éducation, des sciences et de la culture, Statistique Canada.

**TABLEAU 8.2**  
**Pourcentage de Canadiens qui sont allés dans une**  
**bibliothèque ou dans une librairie, et nombre moyen de**  
**minutes par jour consacrées par les Canadiens à la**  
**lecture de livres, par province**

	Pourcentage ayant fréquenté <sup>1</sup>		Nombre moyen de minutes par jour consacrées à la lecture de livres <sup>2</sup>
	Biblio- thèque	Librairie	
Terre-Neuve	29	49	18
Île-du-Prince-Édouard	36	59	27
Nouvelle-Écosse	36	61	25
Nouveau-Brunswick	34	57	22
Québec	26	46	17
Ontario	54	72	24
Manitoba	41	60	22
Saskatchewan	43	63	21
Alberta	48	71	27
Colombie-Britannique	58	75	32
Canada	44	63	23

<sup>1</sup> Les données se rapportent à 1977.

<sup>2</sup> Les données se rapportent à la troisième semaine de février 1978.

Source: Données non publiées, Division de l'éducation, des sciences et de la culture, Statistique Canada.

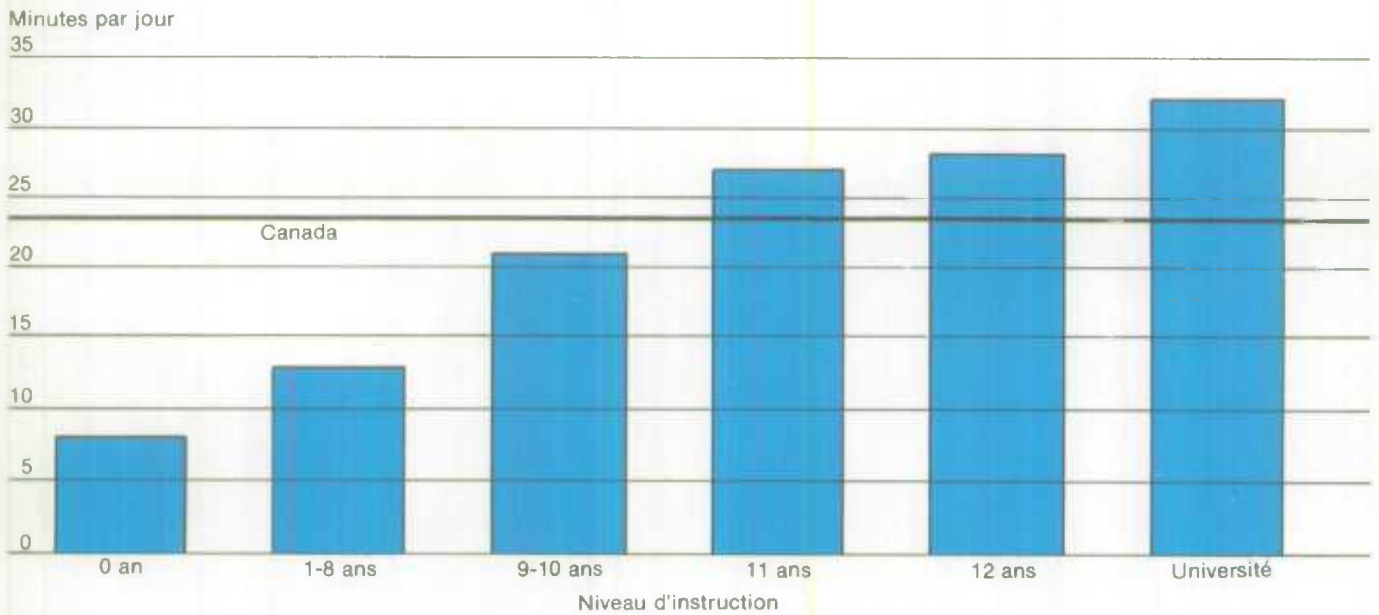
**TABLEAU 8.3**  
**Certaines statistiques sur les bibliothèques publiques, par province, 1977**

	Prêts par personne	Dépenses courantes par personne		Nombre d'imprimés par personne		Nombre de points de distribution pour 100.000 personnes	Nombre de bibliothécaires diplômés pour 100.000 personnes	Nombre d'autres employés pour 100.000 personnes
		Pour les imprimés	Total	Acquis en 1977	Total			
<i>dollars</i>								
Colombie- Britannique <sup>1</sup>	7.5	1.4	10.0	0.16	1.7	10.4	9.0	25.4
Ontario	6.4	1.6	13.0	0.24	2.4	11.2	11.5	34.9
Saskatchewan	6.2	1.6	9.9	0.19	2.0	31.8	8.8	32.8
Alberta	5.2	1.1	7.6	0.14	1.7	13.6	4.2	22.7
Nouveau-Brunswick	3.3	0.6	4.3	0.11	1.2	7.1	5.4	22.6
Manitoba	4.3	0.8	4.8	0.11	1.4	6.4	3.9	15.8
Nouvelle-Écosse	4.0	0.6	4.7	0.08	1.1	9.0	6.1	16.3
Île-du-Prince-Édouard	4.4	0.8	6.1	0.13	1.4	18.3	7.5	20.8
Terre-Neuve	3.6	1.0	4.3	0.12	1.3	19.3	2.0	15.4
Québec	2.2	0.4	2.7	..	1.0	7.1	3.0	9.2
Canada	4.9	1.1	8.2	0.14	1.7	11.2	7.3	23.4

<sup>1</sup> Ordre des provinces déterminé d'après le volume total de prêts.

Source: *Bibliothèques publiques au Canada*, 87-001 au catalogue, 1977.

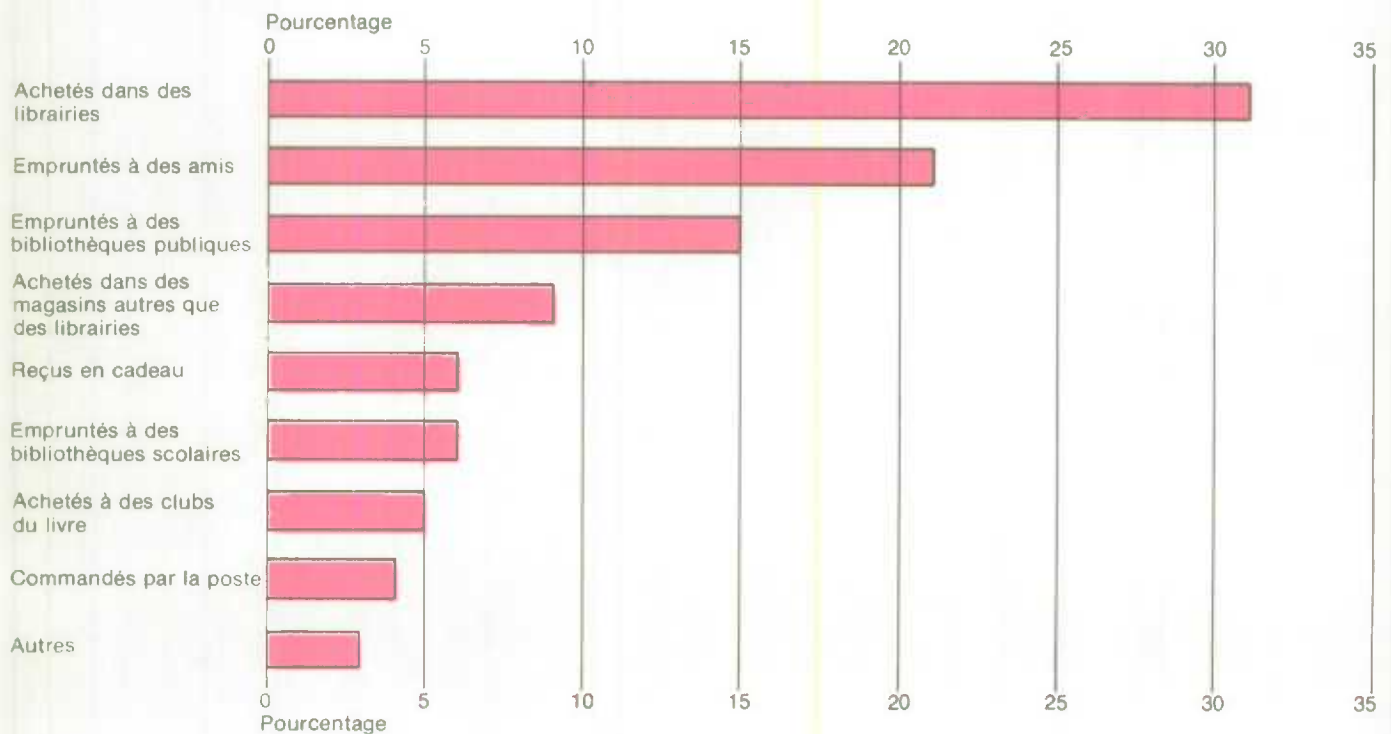
**GRAPHIQUE 8.4**  
**Nombre moyen de minutes par jour consacrées par les Canadiens à la lecture de livres, par niveau d'instruction<sup>1</sup>**



<sup>1</sup>Les données se rapportent à la troisième semaine de février 1978.

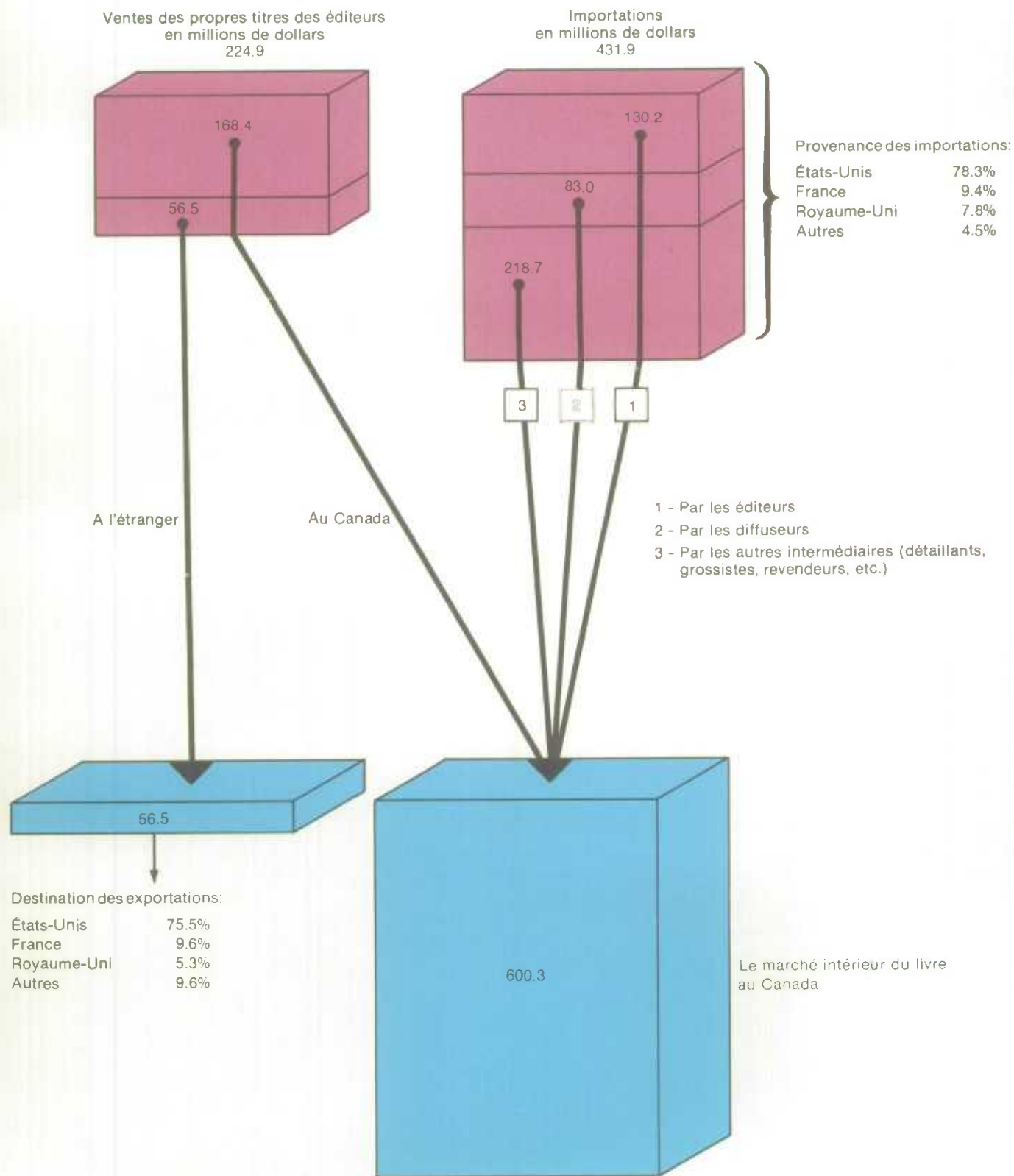
Source: Données non publiées, Division de l'éducation des sciences et de la culture, Statistique Canada.

**GRAPHIQUE 8.5**  
**Provenance des livres lus par les Canadiens, 1977**



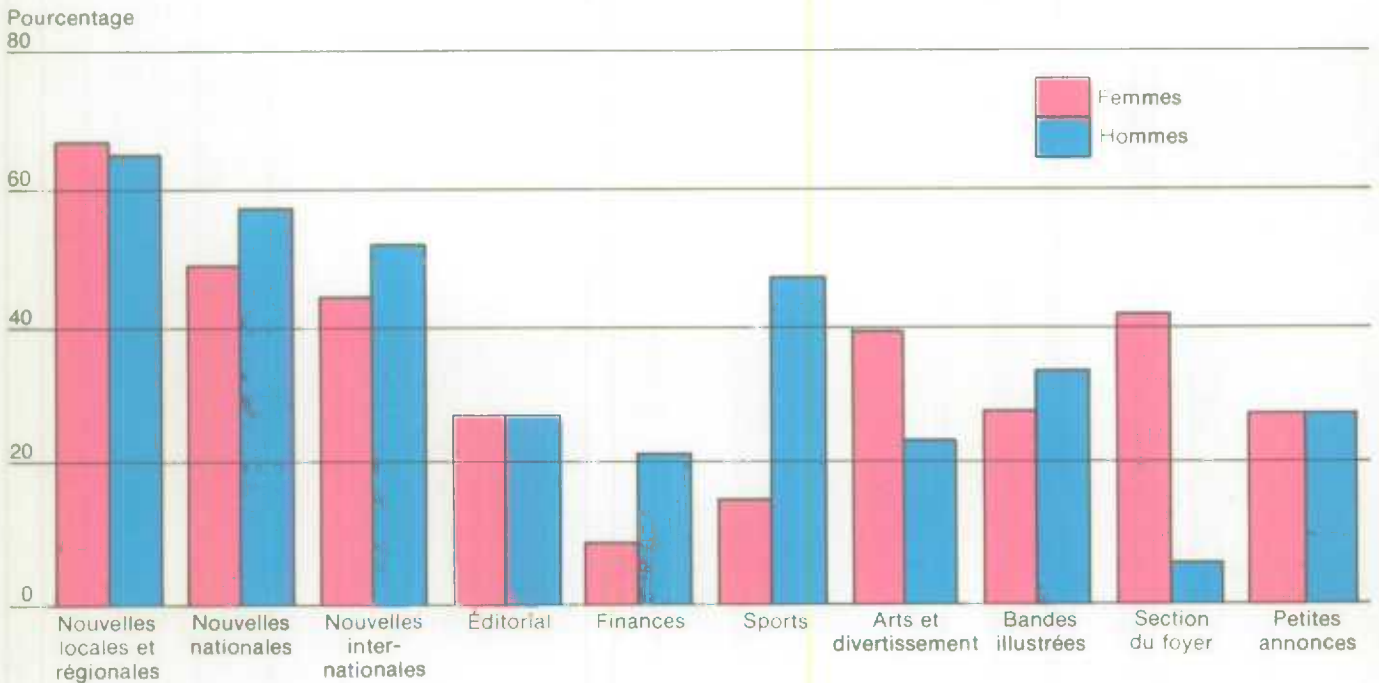
Source: Données non publiées, Division de l'éducation, des sciences et de la culture, Statistique Canada.

**GRAPHIQUE 8.6**  
**Estimations de la situation concernant l'édition du livre au Canada, 1977**



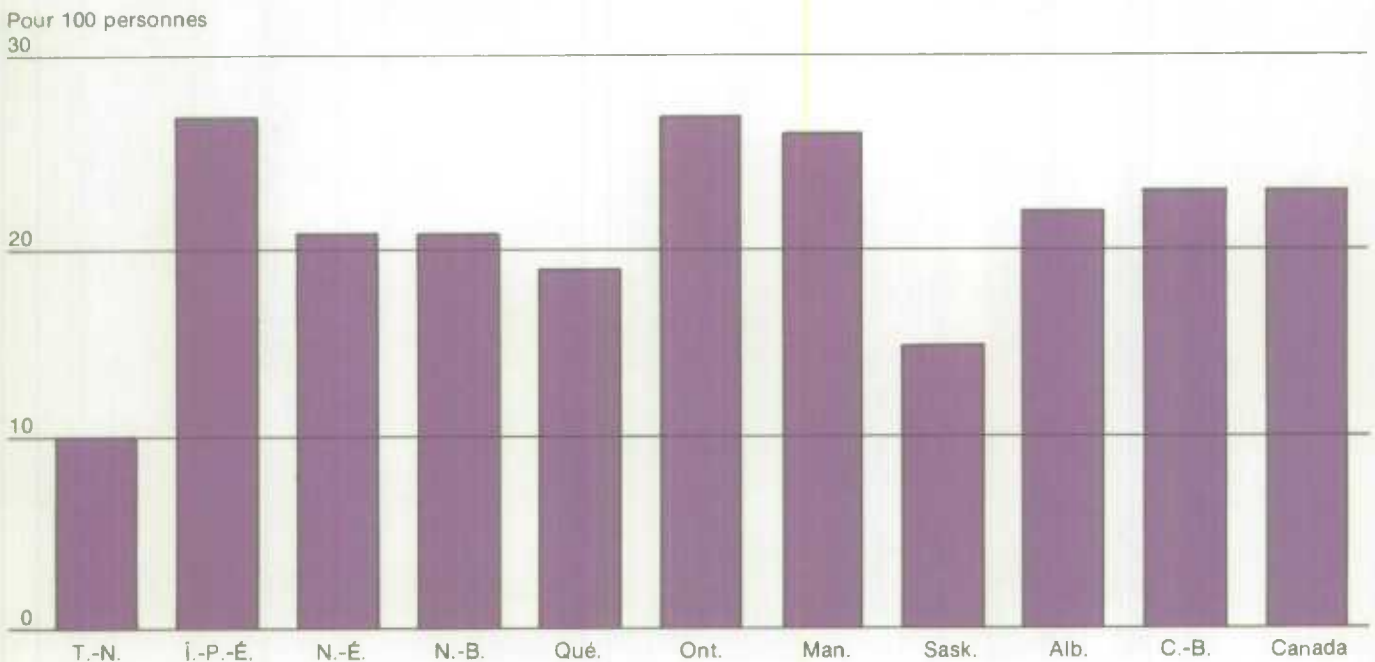
Source: *Statistiques de la culture - Édition du livre: Une analyse de l'industrie*, 87-601 au catalogue, 1977.

**GRAPHIQUE 8.7**  
**Pourcentage de Canadiens qui lisent régulièrement certaines sections des journaux, par sexe, février 1978**



Source: *Revue statistique du Canada*, 11-003 au catalogue, juillet 1979.

**GRAPHIQUE 8.8**  
**Nombre de quotidiens distribués pour 100 personnes, par province, 1977**



Source: *Statistiques culturelles - Journaux et périodiques*, 87-625 au catalogue, 1977.

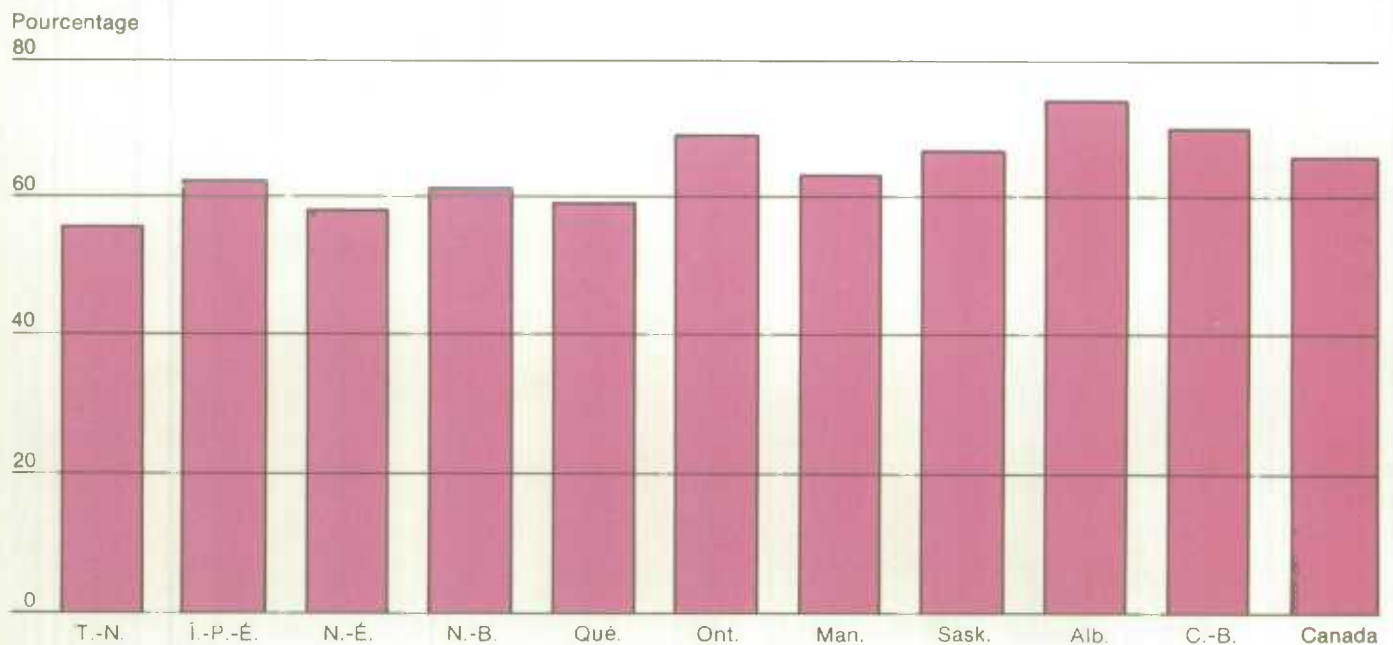
**TABLEAU 8.9**  
**Pourcentage de Canadiens ayant exercé des arts visuels**  
**ou visité une galerie d'art ou un musée d'art en 1977, par**  
**province**

	Pratique d'arts visuels <sup>1</sup>	Visite d'une galerie d'art ou d'un musée d'art
Terre-Neuve	21	13
Île-du-Prince-Édouard	27	20
Nouvelle-Écosse	29	19
Nouveau-Brunswick	32	17
Québec	32	19
Ontario	40	29
Manitoba	35	29
Saskatchewan	34	29
Alberta	41	33
Colombie-Britannique	45	32
Canada	37	26

<sup>1</sup> Comprend la peinture et le dessin, la sculpture, la photographie de films, et des activités artistiques connexes. Les données se rapportent à février 1978.

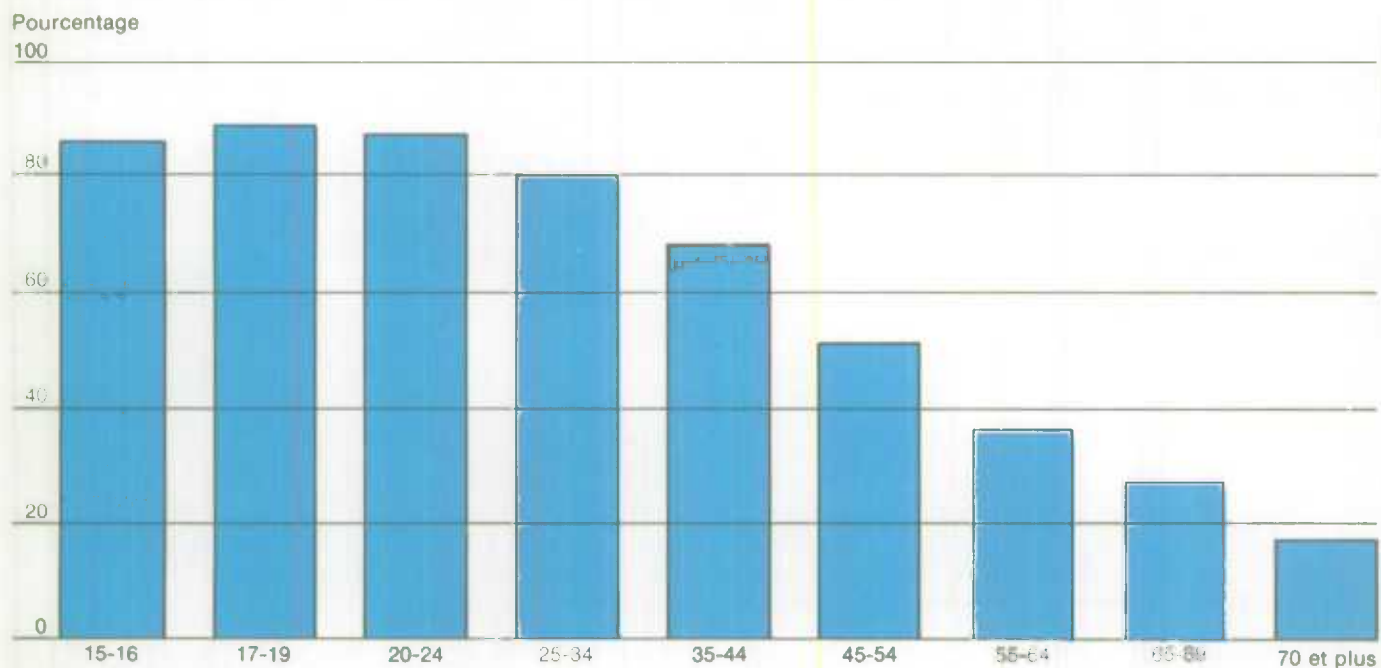
Source: Données non publiées, Division de l'éducation, des sciences et de la culture, Statistique Canada.

**GRAPHIQUE 8.10**  
**Pourcentage de Canadiens qui sont allés au cinéma au moins une fois en 1977, par province**



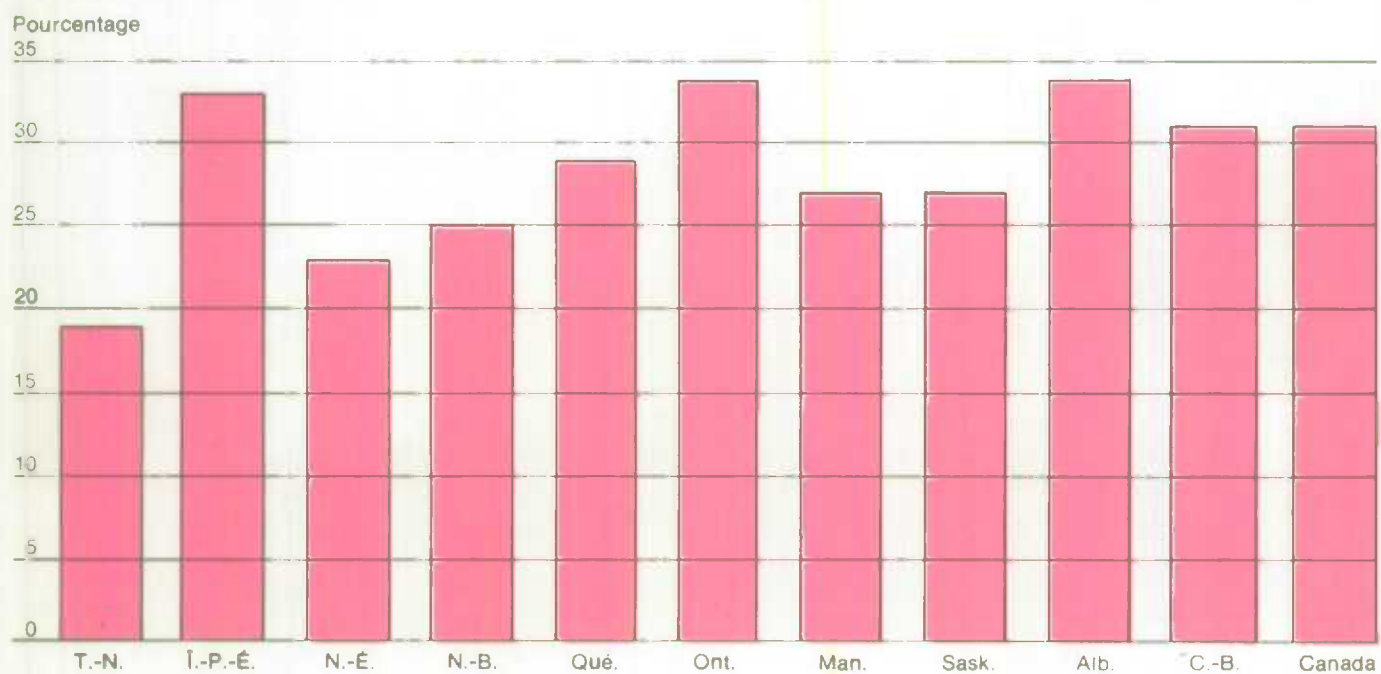
Source: Données non publiées, Division de l'éducation, des sciences et de la culture, Statistique Canada.

**GRAPHIQUE 8.11**  
**Pourcentage de Canadiens qui sont allés au cinéma au moins une fois par groupe d'âge, 1977**



Source: Données non publiées, Division de l'éducation, des sciences et de la culture, Statistique Canada.

**GRAPHIQUE 8.12**  
**Pourcentage de Canadiens qui ont assisté à une pièce de théâtre, par province, 1977**



Source: Données non publiées, Division de l'éducation, des sciences et de la culture, Statistique Canada.

**TABLEAU 8.13**  
**Nombre de représentations et nombre total de spectateurs pour 78 grandes compagnies théâtrales au Canada, 1977**

	Nombre de compagnies	Nombre de représentations	Spectateurs <sup>1</sup> <i>milliers</i>
Provinces Maritimes	5	1,052	272
Québec	19	3,272	1,295
Ontario	32	3,548	1,408
Manitoba et Saskatchewan	4	731	253
Alberta	9	2,301	422
Colombie-Britannique	9	1,814	362
<b>Canada</b>	<b>78</b>	<b>12,718</b>	<b>4,012</b>

<sup>1</sup> Il s'agit ici de doubles comptes, c'est-à-dire qu'une personne a été comptée chaque fois qu'elle a assisté à une représentation.

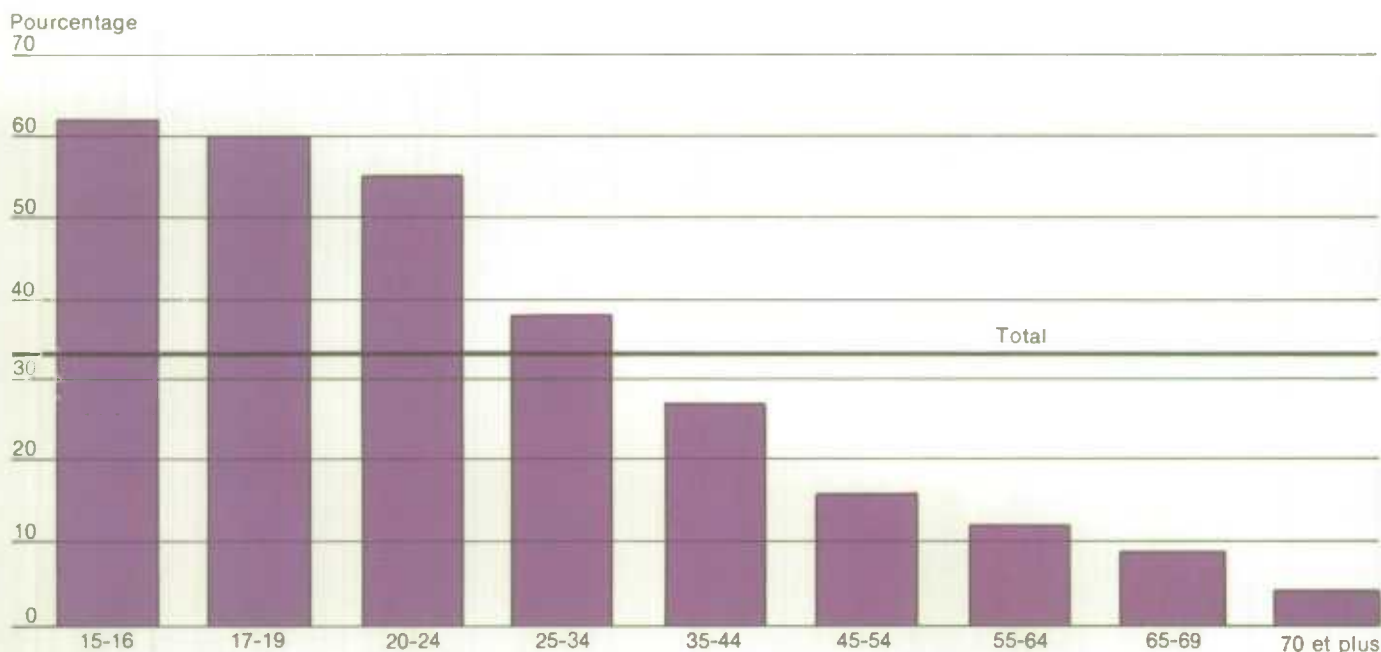
Source: *Statistiques de la culture — Les arts d'interprétation*, 87-610 au catalogue, 1977.

**TABLEAU 8.14**  
**Pourcentage de Canadiens qui ont joué un instrument de musique ou exercé leur voix, ou qui ont écouté des disques, bandes sonores ou cassettes, par province, 1977**

	Pourcentage ayant joué un instrument de musique ou exercé leur voix	Pourcentage ayant écouté des disques, bandes sonores ou cassettes
Terre-Neuve	22	77
Île-du-Prince-Édouard	22	77
Nouvelle-Écosse	21	76
Nouveau-Brunswick	20	82
Québec	18	76
Ontario	25	86
Manitoba	25	83
Saskatchewan	28	83
Alberta	28	87
Colombie-Britannique	30	88
<b>Canada</b>	<b>24</b>	<b>83</b>

Source: Données non publiées. Division de l'éducation, des sciences et de la culture. Statistique Canada.

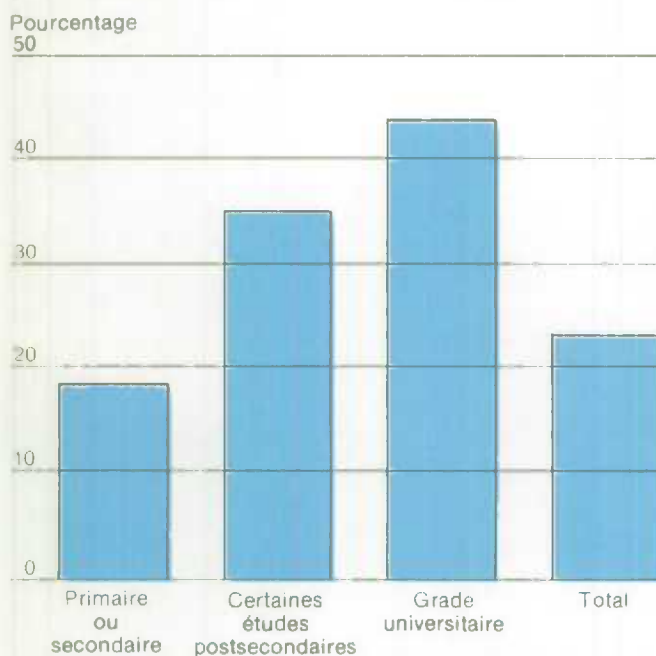
**GRAPHIQUE 8.15**  
**Pourcentage de Canadiens qui ont assisté à une représentation ou à un récital de musique folklorique, rock, jazz ou musique pop en 1977, par âge**



Source: Données non publiées, Division de l'éducation, des sciences et de la culture, Statistique Canada.



**GRAPHIQUE 8.16**  
**Pourcentage de Canadiens qui ont assisté à une représentation ou à un récital de musique ou de danse classique en 1977, par niveau d'instruction**



Source: Données non publiées, Division de l'éducation, des sciences et de la culture, Statistique Canada.

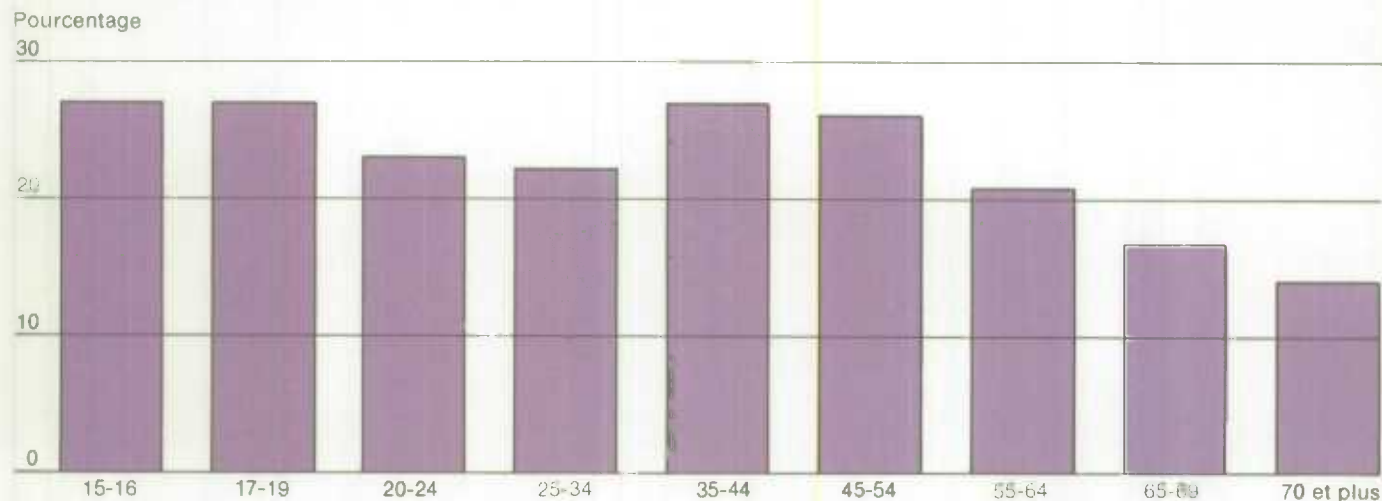
**TABLEAU 8.17**  
**Nombre d'organisations, de représentations et de spectateurs pour les troupes de musique, de danse et d'opéra au Canada en 1977**

	Nombre d'organisations	Nombre de représentations	Spectateurs <sup>1</sup>
			<i>milliers</i>
<b>Musique:</b>			
Provinces de l'Atlantique	3	125	63
Québec	4	374	382
Ontario	17	1,165	802
Manitoba et Saskatchewan	4	225	266
Alberta	3	112	189
Colombie-Britannique	6	265	380
Canada	37	2,266	2,082
<b>Danse:</b>			
Québec	4	269	179
Ontario	9	603	410
Manitoba et Saskatchewan	3	430	262
Alberta	3	459	36
Colombie-Britannique	3	98	23
Canada	22	1,859	910
<b>Opéra:</b>			
Canada	6	305	385

<sup>1</sup> Il s'agit ici de doubles comptes, c'est-à-dire que chaque personne est comptée chaque fois qu'elle a assisté à une représentation.

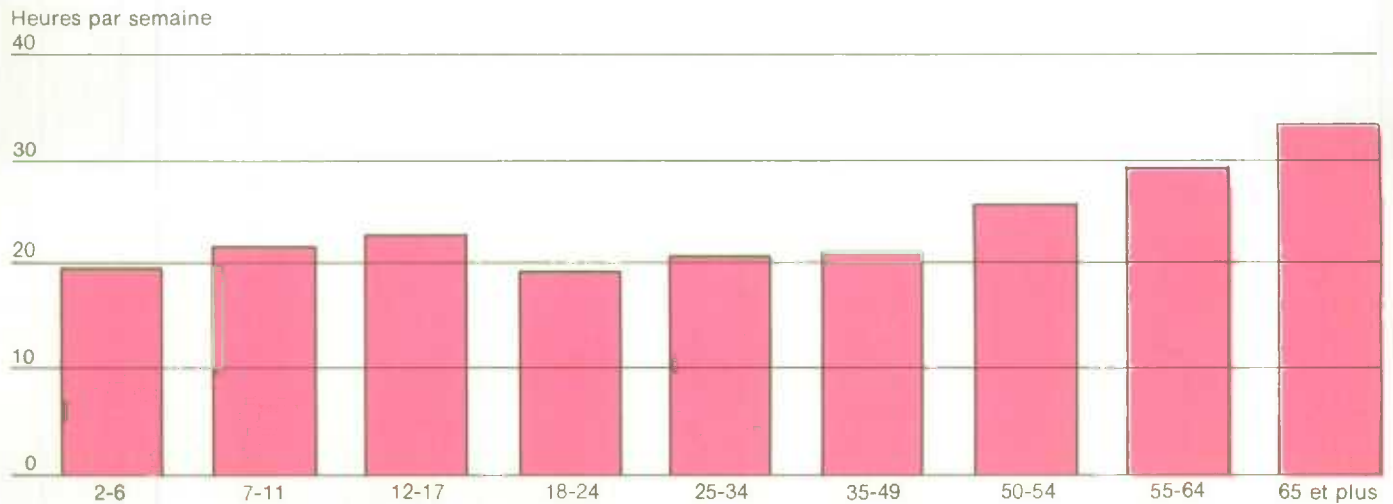
Source: *Statistiques de la culture — Les arts d'interprétation*, 87-610 au catalogue, 1977.

**GRAPHIQUE 8.18**  
**Pourcentage de Canadiens qui ont assisté à une représentation ou à un récital de musique ou de danse classique en 1977, par âge**



Source: Données non publiées, Division de l'éducation, des sciences et de la culture, Statistique Canada.

**GRAPHIQUE 8.19**  
**Nombre moyen d'heures par semaine consacrées par les Canadiens à l'écoute de la télévision, par âge, 1977**



Source: *Statistiques de la culture - Radio et télévision*, 87-630 au catalogue, 1977.

**TABLEAU 8.20**  
**Nombre moyen d'heures par semaine consacrées par les Canadiens à l'écoute de la télévision, par langue, sexe et provenance des émissions, 1978**

	Heures d'écoute des stations anglaises canadiennes	Heures d'écoute des stations françaises canadiennes	Heures d'écoute des stations américaines	Total des heures
<b>Anglais:</b>				
Hommes	14.8	0.1	6.1	21.0
Femmes	16.1	0.1	6.8	23.0
Total	15.5	0.1	6.4	22.0
<b>Français:</b>				
Hommes	2.9	19.3	1.1	23.3
Femmes	3.2	23.4	1.2	27.8
Total	3.0	21.4	1.2	25.6
<b>Autres:</b>				
Hommes	13.3	1.2	6.0	20.5
Femmes	14.9	1.0	7.0	22.9
Total	14.0	1.1	6.5	21.6
<b>Total pour toutes les langues</b>	12.4	5.4	5.1	22.9

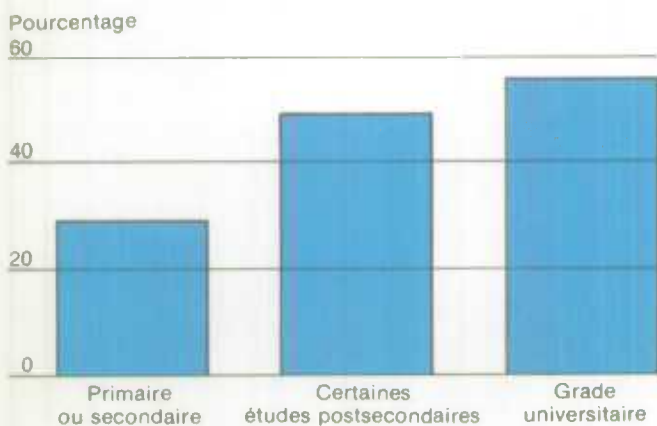
Source: *Statistiques de la culture - Radio et télévision*, 87-630 au catalogue, 1978.

**TABLEAU 8.21**  
**Pourcentage de Canadiens qui ont pratiqué un hobby ou un métier d'art, ou qui ont participé à une foire ou à un festival d'art ou d'artisanat, par province, 1977**

	Pratique d'un hobby ou d'un métier d'art	Participation à une foire ou à un festival d'art ou d'artisanat
Terre-Neuve	47	18
Île-du-Prince-Édouard	54	30
Nouvelle-Écosse	52	28
Nouveau-Brunswick	56	28
Québec	51	36
Ontario	62	38
Manitoba	58	36
Saskatchewan	63	30
Alberta	67	38
Colombie-Britannique	71	41
Canada	60	36

Source: Données non publiées. Division de l'éducation, des sciences et de la culture. Statistique Canada.

**GRAPHIQUE 8.22**  
**Pourcentage de Canadiens qui ont visité une foire ou un festival d'art ou d'artisanat en 1977, par niveau d'instruction**



Source: Données non publiées, Division de l'éducation, des sciences et de la culture, Statistique Canada.

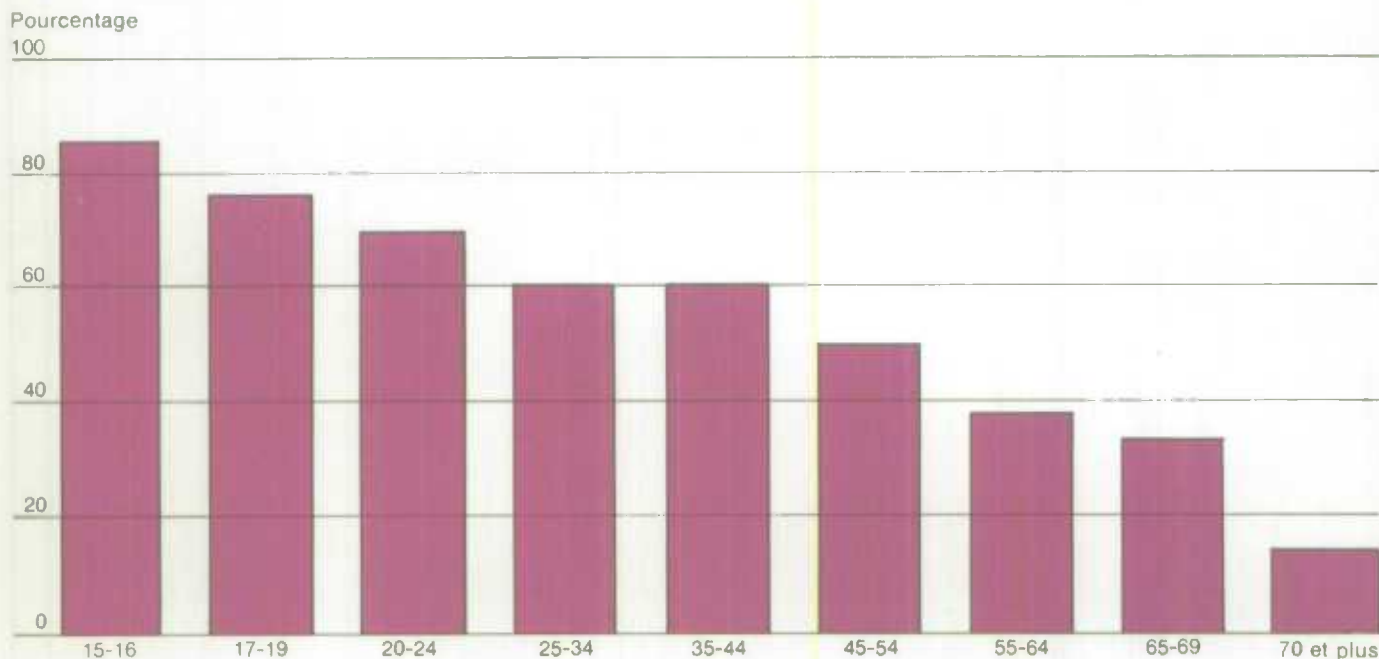
**TABLEAU 8.23**  
**Pourcentage de Canadiens qui s'intéressent aux sports, à titre de participants ou de spectateurs, par province, 1977**

Province	Participation à des sports individuels ou d'équipe ou exercices physiques	Participation à un événement sportif à titre de spectateur <sup>1</sup>
Terre-Neuve	57	49
Île-du-Prince-Édouard	65	66
Nouvelle-Écosse	58	48
Nouveau-Brunswick	54	54
Québec	67	51
Ontario	70	58
Manitoba	70	61
Saskatchewan	71	67
Alberta	75	63
Colombie-Britannique	75	61
Canada	69	56

<sup>1</sup> Comprend le sport amateur et le sport professionnel.

Source: Données non publiées, Division de l'éducation, des sciences et de la culture, Statistique Canada.

**GRAPHIQUE 8.24**  
**Pourcentage de Canadiens qui ont assisté à un événement sportif<sup>1</sup> à titre de spectateurs en 1977, par âge**



<sup>1</sup> Comprend le sport amateur et le sport professionnel.

Source: Données non publiées, Division de l'éducation, des sciences et de la culture, Statistique Canada.

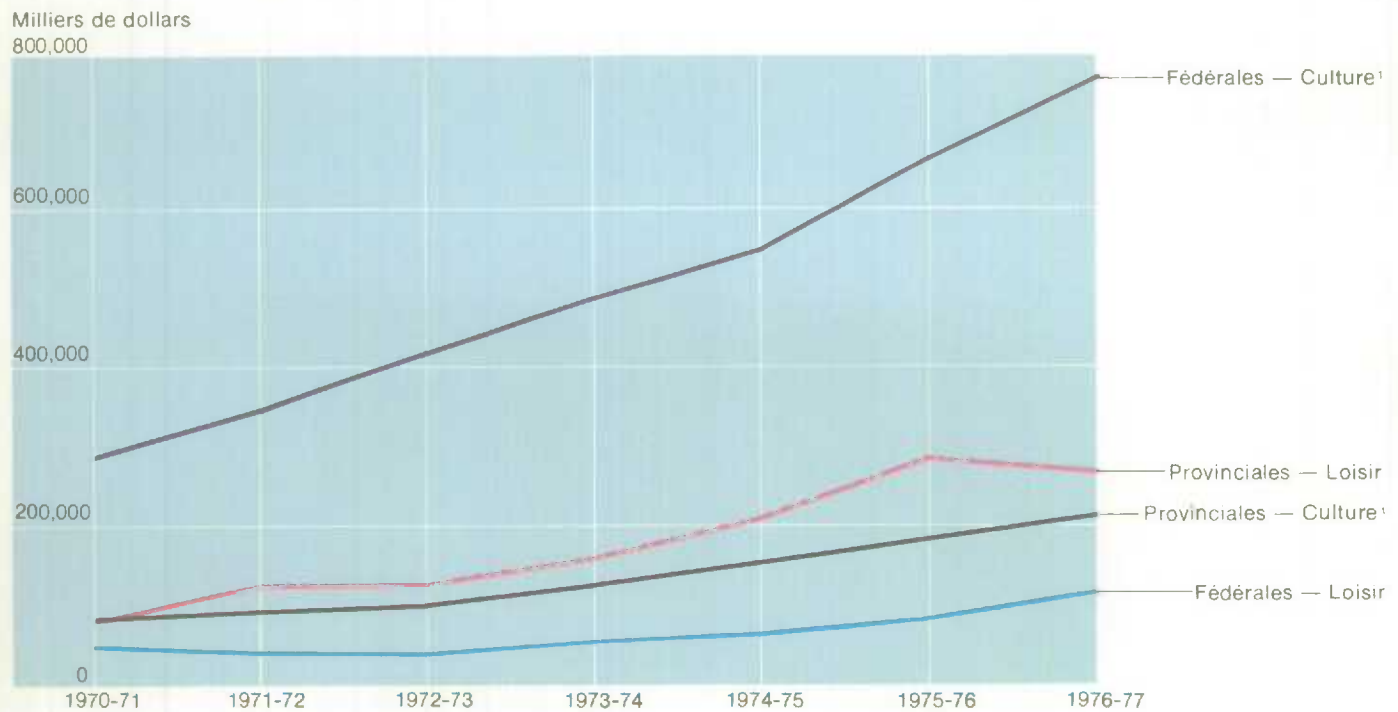
TABLEAU 8.25  
Ménages possédant certains articles de loisir, 1971 et 1978

	1971	1978	Taux de variation 1971-78
<i>pourcentage</i>			
Skis alpins	--	14.2	--
Skis de randonnée	--	16.9	--
Motoneiges	7.3	9.7	33
Bicyclettes pour adultes	27.9 <sup>1</sup>	42.0	51
Résidences secondaires	6.7	6.5	-3
Tentes	11.5	17.0	48
Tentes-caravanes	3.8	4.2	11
Caravanes de voyage	2.1	4.5	114
Camions de camping	1.2	2.8	133
Canots	2.1	5.0	138
Chaloupes	3.1	3.4	10
Voiliers	0.9	1.3	44
Bateaux à hors-bord	8.0	7.9	-1

<sup>1</sup> Le chiffre se rapporte à 1972.

Source: Données non publiées, Division de l'éducation, des sciences et de la culture, Statistique Canada.

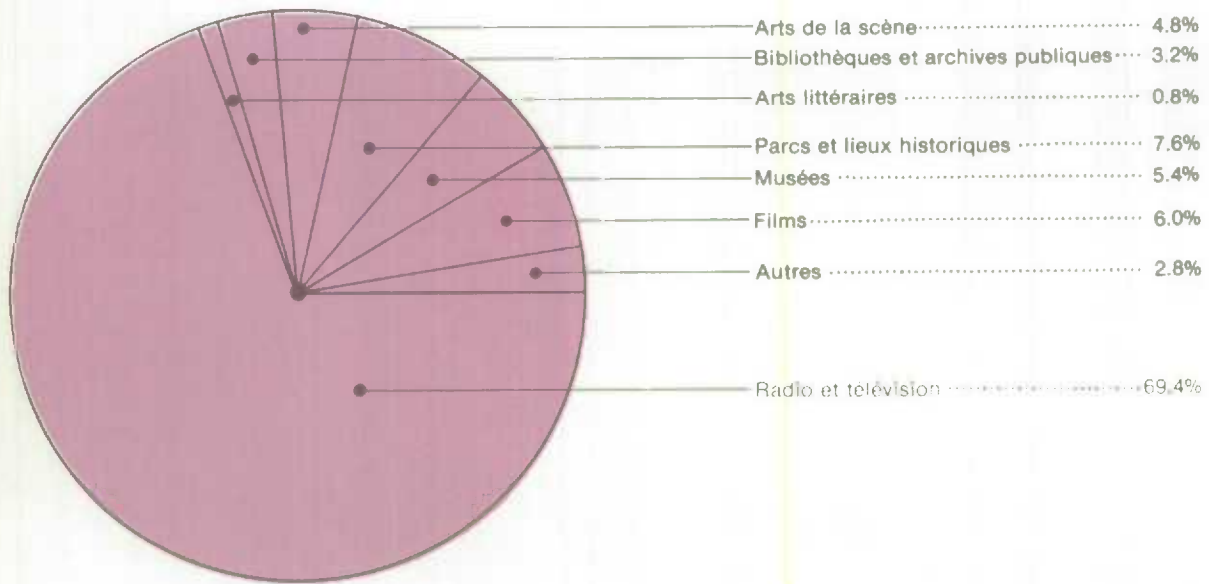
GRAPHIQUE 8.26  
Dépenses publiques fédérales et provinciales au titre de la culture et du loisir, 1970-71 à 1976-77



<sup>1</sup> Les chiffres des dépenses fédérales et provinciales au titre de la culture sont provisoires.

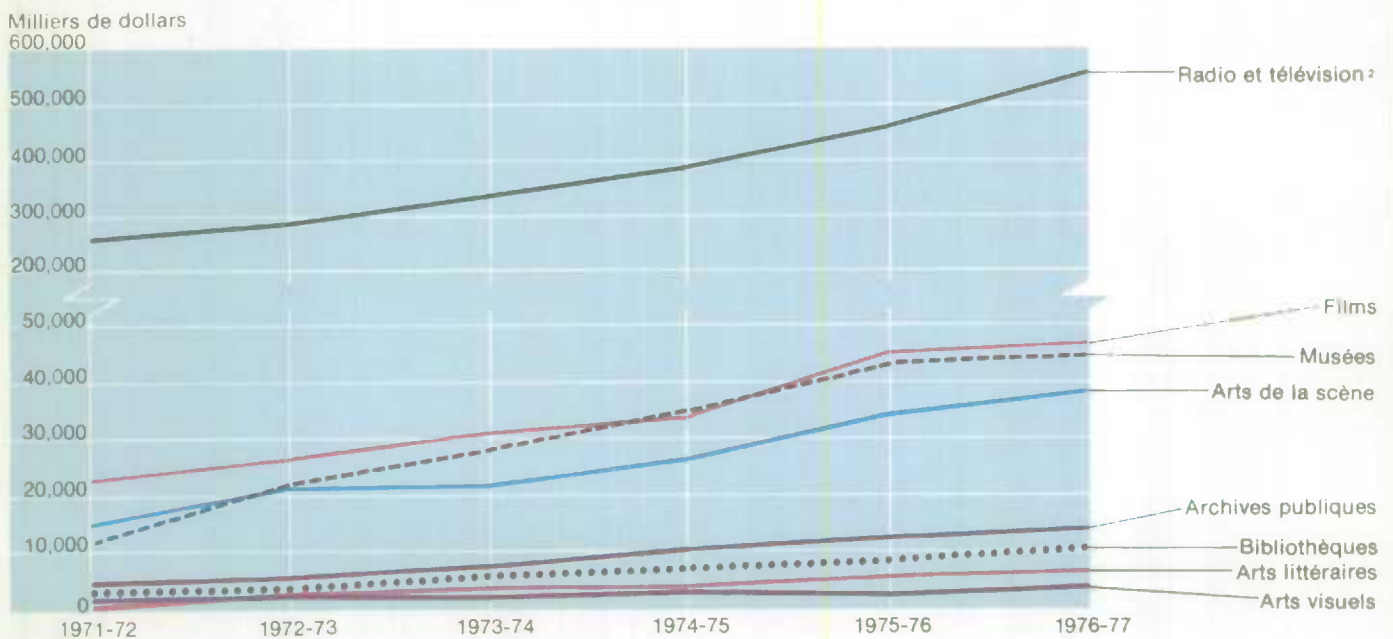
Source: Données non publiées, Division de l'éducation, des sciences et de la culture, Statistique Canada; *Finances de l'administration publique fédérale*, 68-211 au catalogue, 1977; *Finances des administrations publiques provinciales*, 68-207 au catalogue, 1977.

**GRAPHIQUE 8.27**  
Répartition des dépenses fédérales au titre de la culture, 1976-77



Source: *Dépenses publiques au titre de la culture au Canada, 1976-77*, 87-680 au catalogue.

**GRAPHIQUE 8.28**  
Dépenses fédérales au titre de certaines activités culturelles, 1971-72 à 1976-77 <sup>1</sup>



<sup>1</sup>Les données utilisées sont des données provisoires.

<sup>2</sup>Comprend les dépenses à l'égard de Radio-Canada.

Source: Données non publiées, Division de l'éducation, des sciences et de la culture, Statistique Canada.

de la population canadienne vont tous deux augmenter dans les années 80 et 90. Cet élément d'information devrait permettre aux planificateurs d'anticiper la demande de certains types de loisir. Mais ce que nous ignorons, c'est si la génération de l'après-guerre présentera en vieillissant les mêmes caractéristiques en matière de loisir que la génération précédente, ou si nous avons franchi la ligne de partage. La télévision est considérée par les partisans de McLuhan comme ayant un effet marqué sur les styles de vie de la génération de l'après-guerre. S'agit-il d'un phénomène temporaire—la coïncidence d'une technologie nouvelle et d'une forte fluctuation démographique—ou d'un changement permanent? Et les futurs progrès technologiques, particulièrement en matière de divertissement à domicile et de récréation à domicile, donneront-ils lieu à des transformations plus considérables dans le choix des loisirs?

Même si nous arrivons à mélanger dans les bonnes proportions les facteurs âge et niveau d'instruction pour chaque activité, il n'en reste pas moins qu'il faut envisager les effets possibles de fortes pressions externes anticipées, par exemple la probabilité d'une pénurie d'essence durant le reste du siècle. On peut supposer qu'une telle situation forcera les gens à rechercher des activités de loisir près de leur domicile, ce qui soulève une question intéressante du point de vue de la définition: est-ce que quelqu'un qui ne peut pas se promener en voiture parce qu'il n'a pas d'essence, mais qui va au cinéma à la place, exprime un libre choix en matière de loisir?

Ce que les futuristes du loisir doivent essayer de prévoir c'est le changement «imprévu», celui dont les effets seront aussi considérables que la pilule dans les années 60 ou la crise de l'énergie dans les années 70.

### Conclusion

Cet article est parti de la prémisse suivant laquelle le loisir pourrait devenir la plus grande préoccupation de la société d'ici à l'an 2000. Faut-il en déduire que les gouvernements doivent établir une politique du loisir dans un avenir immédiat, pour éviter d'entraîner dans le siècle prochain les politiques discordantes qui semblent envôûter notre vie de

travail—par exemple, le conflit entre la croissance économique et la protection de l'environnement? Ou s'agit-il d'un secteur d'où il faut à tout prix écarter l'administration publique, laissant à l'individu le choix de disposer de ses moments libres comme il l'entend, et laissant à l'industrie la tâche de fournir les aménagements et les matériels de loisir? Existe-t-il un compromis logique, calqué sur l'industrie de la construction, où le gouvernement s'occupe des travaux publics, tandis que l'industrie construit à des fins industrielles, commerciales et résidentielles, et où le gouvernement subventionne l'habitation sociale? Y a-t-il une distinction utile à faire entre les «grands loisirs» et les «petits loisirs»? Et une dernière question: Quelles que soient les politiques qui seront élaborées, serons-nous en mesure de payer pour les diverses activités de loisir que nous en sommes venus à tenir pour acquises au cours des 20 dernières années? Allons-nous exiger une diversité d'activités plus grande encore pour éviter l'ennui, ou est-ce que les plaisirs simples de la vie (les cartes, la promenade le long d'un cours d'eau) ne vont pas redevenir à la mode?

Pour ceux qui doutent de notre aptitude à satisfaire notre besoin de loisirs sur cette terre, il y a une consolation:

«Au ciel,» songe le curé.

Pendant qu'il scrute St-Paul à la recherche de nouveaux textes,

«Il y aura des jeux de balle et des ballets

Et des rallies automobiles

Et de la cuisine cantonaise et des plaisirs sexuels.»

### Notes des renvois

<sup>1</sup>Guy, Ray, dans *Battles of Wind and Tide, deuxième édition, C. Rose, réd. en chef, Breakwater Books, Portugal Cove, Terre-Neuve, 1974.*

<sup>2</sup>Dumazedier, J., *Toward a Society of Leisure, New York, Free Press, 1967.*

<sup>3</sup>Quill and Quire, *Toronto, mai 1979.*

<sup>4</sup>Colombo, J.R., *réd. en chef, Canadian Quotations, Edmonton, Hurtig Publications, 1974.*

<sup>5</sup>Statistiques de la culture, *bulletin de service, 87-001 au catalogue, 1978.*

<sup>6</sup>Ostry, B., *The Cultural Connection, Toronto, McClelland and Stewart, 1978.*

<sup>7</sup>Kidd, Bruce, dans *Canadian Quotations, Colombo, J.R., réd. en chef, Edmonton, Hurtig Publications, 1974.*

<sup>8</sup>Actualité, *vol.3, n° 7, juillet 1978.*

# Criminalité et Justice



## Tableaux, graphiques et cartes

Tableau	9.1	Taux de criminalité, par province, 1978	157	Tableau	9.18	Dépenses publiques consolidées au titre des services de police exprimées en proportion du produit national brut, 1971-77	165
Graphique	9.2	Variations annuelles des taux de criminalité, 1962-78	157	Tableau	9.19	Dépenses par habitant au titre des services de police, en unités constantes de monnaie nationale (1971 = 100)	165
Tableau	9.3	Taux de criminalité relativement à certaines infractions, 1962-78	158	Tableau	9.20	Dépenses par habitant, proportion des dépenses publiques consolidées provinciales-locales et proportion du revenu personnel par habitant affectées aux services de police, par province, 1975-76	165
Tableau	9.4	Taux de criminalité par taille de la municipalité, 1977	158	Tableau	9.21	Effectif assermenté ordinaire à temps plein des forces policières pour 1,000 habitants, 1962-77	165
Tableau	9.5	Taux de classement des infractions, 1966-78	159	Tableau	9.22	Pourcentage du personnel à temps plein des forces policières représenté par les agents assermentés ordinaires, 1962-77	166
Tableau	9.6	Taux de classement de certaines infractions, 1978	159	Tableau	9.23	Pourcentage de femmes parmi les agents de police assermentés ordinaires, 1962-77	166
Tableau	9.7	Suite donnée aux jugements de condamnation pour actes criminels, 1973	159	Tableau	9.24	Pourcentage de femmes parmi le personnel à temps plein non assermenté des services de police, 1962-77	166
Graphique	9.8	Adultes et jeunes accusés, par sexe, 1970 et 1978	160	Tableau	9.25	Pourcentage de femmes parmi les agents de police assermentés ordinaires à temps plein, 1962-77	166
Tableau	9.9	Suite donnée aux condamnations pour actes criminels, 1962-73	161	Graphique	9.26	Répartition des causes civiles par motif de l'action	167
Tableau	9.10	Statistique de l'homicide: relation entre la victime et le suspect, mode de perpétration et âge et sexe des victimes, 1961-77	161	Tableau	9.27	Durée des causes civiles selon certains facteurs	167
Tableau	9.11	Libérations des pénitenciers, 1970-76	161	Graphique	9.28	Causes civiles par genre d'action	168
Graphique	9.12	Population des pénitenciers fédéraux, des maisons de correction provinciales et territoriales et des écoles de formation, 1966-76	162	Graphique	9.29	Issue des causes civiles dans lesquelles le défendeur est ou n'est pas représenté par un avocat	169
Graphique	9.13	Caractéristiques des hommes admis dans les pénitenciers fédéraux, 1976	163	Tableau	9.30	Présence d'un avocat par rapport à certains facteurs	169
Tableau	9.14	Effectif à temps plein des forces policières pour 1,000 habitants, Canada, États-Unis et Royaume-Uni, 1962-77	164				
Tableau	9.15	Composition des forces policières, 1965-77	164				
Tableau	9.16	Dépenses de police exprimées en proportion des dépenses publiques consolidées, 1971-77	164				
Tableau	9.17	Effectif à temps plein des forces policières pour 1,000 habitants, par province, 1962-77	164				



# Criminalité et justice

Chapitre préparé par Colin Lindsay,  
Bureau du conseiller supérieur en intégration,  
Statistique Canada, Ottawa.

Section intitulée «Tendances et perspectives concernant  
les forces policières»  
rédigée par Daniel J. Koenig,  
Département de sociologie, Université de Victoria,  
Victoria, C-B

Nombre de Canadiens s'intéressent au plus haut point à la criminalité et à la prévention de la criminalité. Cependant, des comptes rendus anecdotiques d'actes criminels spectaculaires ou horribles présentent une image déformée de la nature et de l'ampleur de la criminalité, et de l'efficacité avec laquelle les divers éléments de l'appareil judiciaire peuvent traiter, et traitent effectivement l'activité illégale.

Il n'existe pas de réponses simples ni faciles à des questions aussi élémentaires que celles portant sur le volume d'actes criminels, l'équité des tribunaux canadiens, et l'efficacité de différentes formes de châtement. Un grand nombre de crimes sont commis dont on ignore l'existence, et qui par le fait même ne sont pas comptés. La qualité de la justice est un concept abstrait difficile à définir ou à mesurer, et il n'est pas facile d'évaluer avec beaucoup de précision les effets à long terme de l'emprisonnement et d'autres formes de pénalité. Il existe néanmoins suffisamment d'informations pour obtenir des réponses partielles à ces questions, et pour comprendre le fonctionnement de l'appareil judiciaire canadien dans ses rudiments.

Aux fins de la statistique, on entend par crime et infraction<sup>1</sup> la violation d'une loi à un moment quelconque, et son interprétation par la police et par les tribunaux.

## Taux de criminalité: réalité ou fiction

Les statistiques sur les divers aspects de la criminalité et de la lutte contre la criminalité sont généralement considérées comme des statistiques sociales parmi les moins fiables et les moins adéquates. Black faisait remarquer par exemple en 1970 que depuis longtemps on accepte l'idée que la statistique officielle n'est pas une mesure exacte de l'ensemble des actes criminels définis par la loi.<sup>2</sup> En 1976, la Commission de réforme du droit du Canada reprenait l'argument avec plus de force encore:

On ne saurait trop insister sur le fait que le mode d'information concernant le processus judiciaire en matières pénales est de toute évidence insatisfaisant et ne saurait être toléré dans n'importe quel autre domaine.<sup>3</sup>

Les données sur le crime au Canada proviennent en presque totalité des déclarations uniformes de la criminalité soumises à Statistique Canada par la majorité des forces policières du pays. Malheureusement, une grande proportion de l'activité criminelle n'est jamais signalée aux autorités policières et, pour les raisons mentionnées ci-après, une partie importante de ce qui est signalé n'est pas officiellement consigné par la police.

Dans les sociétés comme la société canadienne, la responsabilité en matière de détection du crime repose essentiellement sur la population; les forces policières ont surtout pour fonction de répondre aux plaintes ou aux signalements d'activité criminelle par des victimes ou des témoins. Des crimes tels que la possession ou la vente de drogues interdites, les jeux de hasard et la prostitution n'ont

pas de victimes dans le sens traditionnel, et la police ne reçoit pas d'informations au sujet de ce type d'activité à moins que les participants ne soient pris sur le fait.

Par ailleurs, bon nombre de victimes et de témoins d'autres actes criminels ne font pas de déclarations à la police. Ce phénomène s'explique par diverses raisons:

- l'activité peut n'être pas jugée criminelle par les participants ou les témoins, ou être acceptée comme faisant partie d'une infraculture quelconque, par exemple les voies de fait qui surviennent dans les matchs de hockey ou les batailles de rue;
- la victime peut n'être pas d'accord avec la loi, estimer les sanctions éventuelles trop rigoureuses (particulièrement si l'auteur de l'acte est un parent ou une connaissance), ou considérer qu'il s'agit d'un acte essentiellement privé, sans intérêt ou sans conséquence pour le public;
- bon nombre d'actes criminels (en particulier les actes de violence physique) sont commis par des amis ou des parents de la victime, et les différends se règlent d'une façon ou d'une autre sans recours à des agents externes;
- le signalement d'actes criminels peut être éventuellement gênant ou douloureux pour la victime;
- le signalement d'actes criminels peut sembler trop coûteux à la victime du point de vue du temps ou de l'effort nécessaire pour donner suite à l'accusation;
- la victime peut être intimidée ou craindre des représailles si un acte criminel est signalé;
- la victime peut estimer qu'il y a peu de chances que l'auteur de l'acte criminel soit appréhendé.

Même lorsqu'un acte criminel est signalé à la police, il n'est pas certain qu'il sera consigné. La police use d'une grande mesure de discernement lorsqu'il s'agit de décider des crimes qui seront consignés officiellement. Suivant la gravité de l'acte, la relation entre le délinquant et la victime, l'intensité de la réponse de la victime, ainsi que l'âge, l'attitude et la situation socio-économique de la victime comme du délinquant, les agents de police vont souvent tenter de régler un bon nombre de situations officieusement, parce qu'ils estiment que chacune va tout simplement s'estomper, ou qu'il y aurait peu d'avantages à pousser l'affaire plus loin. Dans d'autres circonstances, la police ne va pas consigner un incident parce qu'elle doute qu'il y ait suffisamment de preuves pour mener à une condamnation (ou pour justifier de plus amples démarches administratives ou des comparutions devant les tribunaux).

On ignore quelle proportion exacte de l'activité criminelle signalée à la police n'est pas consignée, mais il a été estimé qu'elle serait de 35%.<sup>4</sup> La proportion d'actes criminels non signalés à la police pourrait être encore plus élevée. En 1970, M.C. Courtis a effectué à Toronto une enquête sur les victimes d'actes criminels,<sup>5</sup> et il a constaté qu'en moyenne seulement 20% environ des actes criminels étaient signalés, les proportions s'échelonnant entre plus de 40% pour les vols et moins de 2% pour l'escroquerie ou l'extorsion.<sup>6</sup> L'enquête a révélé en outre que seulement 10% environ des voies de fait étaient signalées. Suivant une source américaine analogue, il a été estimé que moins de 28% des actes criminels graves étaient signalés aux autorités policières.<sup>7</sup>

Il est intéressant de constater le niveau apparemment faible de signalement des voies de fait par rapport aux vols.

On s'attendrait logiquement à ce que les taux les plus élevés de signalement portent sur les actes criminels les plus graves, et pourtant ce n'est pas le cas. Une des raisons pour lesquelles les vols sont signalés plus fréquemment est qu'il y va souvent de l'intérêt de la victime de signaler l'acte; par exemple, des articles perdus peuvent être assurés, ou il est possible de recouvrer des biens volés.

Pour toutes les raisons mentionnées ci-haut, les taux officiels de criminalité ne représentent pas la totalité de l'activité criminelle au Canada. Ces

«erreurs dans notre connaissance du volume et de la distribution des affaires criminelles peuvent considérablement masquer la misère humaine et nous limiter dans notre aptitude à comprendre même les faits les plus fondamentaux au sujet de la société».<sup>9</sup>

De plus, les taux officiels de criminalité peuvent influencer l'affectation des ressources policières, l'incidence des primes d'assurance, et le dédommagement des victimes d'actes criminels. Il faut considérer les taux officiels de criminalité comme étant des taux approximatifs de comportement criminel socialement reconnu. Ils constituent «des données» sur le volume d'affaires officiellement portées à l'attention de la police et sur la façon d'y donner suite».<sup>9</sup>

Un des paradoxes de la statistique sociale est que la plupart des exposés sur les statistiques de la criminalité (y compris celui-ci) commencent par décrire les lacunes des données officielles, et les utilisent ensuite pour tracer un tableau de la réalité. Malheureusement, ce sont les seules données qui décrivent l'activité criminelle de façon systématique, et nous n'avons d'autre choix que de nous en servir si nous voulons être renseignés un tant soit peu sur la criminalité au Canada. Le lecteur et l'analyste doivent constamment se rappeler que l'objet à l'étude n'est pas l'incidence effective de la criminalité, mais bien le nombre d'actes criminels signalés et consignés officiellement.

### Tendances des taux officiels de criminalité

De 1970 à 1978, le nombre des actes effectifs signalés<sup>10</sup> pour l'ensemble des crimes et pour les crimes contre la propriété s'est accru de 33% (*tableau 9.1*), tandis que le nombre des crimes avec violence a augmenté d'un peu plus de 23%. Ces augmentations peuvent s'expliquer par un certain nombre de facteurs, entre autres:

- les mouvements démographiques: les personnes âgées de 15 à 30 ans commettent généralement plus de crimes que celles d'autres groupes d'âge, et l'accroissement de la criminalité dans les années 70 est peut-être simplement attribuable à l'augmentation du pourcentage de la population dans cette tranche d'âge;
- l'accroissement des effectifs policiers (voir également la section ci-après sur les «tendances et perspectives concernant les forces policières»);
- le professionnalisme accru des agents de police: des agents de police mieux formés ont tendance à traiter de façon plus officielle les crimes signalés—il y a plus de chances qu'ils consignent les actes criminels et qu'ils arrêtent les suspects là où leurs prédécesseurs auraient pris l'initiative de régler la situation officieusement;
- l'accroissement de la richesse: en termes simples, les biens à voler sont plus nombreux;
- les changements d'attitude vis-à-vis de certains types de comportement: par exemple, le viol et les voies de fait à caractère sexuel: des segments de la population peuvent être moins tolérants à l'égard des actes criminels et plus enclins à les signaler ou à les consigner;
- les changements d'attitude vis-à-vis de la police.

Il se peut également que des augmentations apparentes

de l'incidence de la criminalité traduisent en fait des fluctuations à long terme. Dans la description qu'ils donnent de l'augmentation du meurtre et de l'homicide involontaire coupable depuis 1962, les auteurs J. Blanchard et G. Cassidy mentionnent que l'augmentation «...pourrait vraiment être attribuée au caractère exceptionnellement variable de ces types de crime dans le temps et non à une recrudescence de la criminalité».<sup>11</sup>

La comparaison des taux de criminalité dans différentes divisions administratives pose un grand nombre de problèmes qu'on retrouve dans la comparaison des taux pour une même région dans le temps. La politique d'application de la loi et les méthodes de signalement et de consignation peuvent varier, et les régions peuvent présenter des caractéristiques différentes en matière de population, pour ce qui concerne la distribution, la densité, la mobilité, la situation économique et sociale, les attitudes vis-à-vis de la police, et des types de comportement particuliers. C'est pourquoi il faut être prudent dans la comparaison des taux de criminalité d'une province à l'autre. C'est un fait toutefois que les données du tableau 9.1 indiquent une augmentation des taux d'infractions signalées lorsqu'on traverse le Canada en direction de l'ouest.

Les taux de criminalité suivant la taille de la municipalité (*tableau 9.4*) révèlent certaines tendances assez étonnantes. Les augmentations en pourcentage des taux d'actes criminels signalés entre 1970 et 1977 sont les plus faibles dans les plus grandes localités (contrairement à ce que pourrait affirmer la sagesse populaire). En outre, le taux d'actes de violence et d'infractions contre la propriété signalés varie généralement en proportion de la taille de la localité, alors que le taux pour l'ensemble des autres actes criminels augmente généralement en proportion inverse de la taille de la localité. Ce dernier phénomène est attribuable au fait que les petites localités recourent plus facilement à la procédure officielle dans le cas des personnes qui commettent des infractions de moindre gravité, par exemple des infractions aux lois sur les alcools.

### Taux de classement

Les taux de classement, c'est-à-dire le pourcentage d'infractions signalées pour lesquelles la police peut inculper au moins une personne ou arriver à une autre forme de règlement,<sup>12</sup> sont souvent considérés comme étant des mesures de l'efficacité policière; autrement dit, ce sont des indicateurs approximatifs du nombre de crimes signalés qui ont été résolus.

Certains prétendent que les taux de classement, comme les taux de criminalité, ne sont pas particulièrement fiables.<sup>13</sup> Premièrement, la personne accusée est assujettie pour une bonne part au jugement des représentants de la loi. Deuxièmement, les probabilités de classement varient considérablement suivant les infractions. Les infractions sans victimes et les vols à l'étalage sont des exemples d'infractions qui sont généralement portées à la connaissance des autorités seulement au moment où un délinquant est appréhendé, et, pour cette raison, le taux de classement peut atteindre près de 100%. Par contre, lorsqu'il s'agit par exemple de petits vols, la probabilité d'inculpation d'une personne est beaucoup moins élevée (*tableau 9.6*).

En outre, les taux de classement se prêtent facilement à des manipulations par les services de police et peuvent, par exemple, rehausser leur réputation ou étayer des demandes de ressources humaines supplémentaires si l'on consacre plus de ressources aux infractions ayant de fortes probabilités de classement, ou si l'on omet de façon systématique

que de consigner les infractions ayant de faibles probabilités de classement. A cet égard, J. Hagan affirmait que «... l'une des fonctions latentes de la méthode qui consiste à expédier les cas d'alcoolisme invétéré est qu'elle donne à l'appareil judiciaire une allure de fébrilité et d'efficacité». <sup>14</sup>

Les données du tableau 9.5 indiquent cependant que dans les années 70 les taux de classement au Canada ont été remarquablement stables. <sup>15</sup> En moyenne, un peu plus de 50% de l'ensemble des infractions ont été classées, dont 35% par mise en accusation. Les infractions qui ne relèvent pas du Code criminel affichent les taux de classement de loin les plus élevés—plus de 90%, dont 70% par mise en accusation—tandis que les infractions contre la propriété présentent les taux les plus faibles.

Le nombre élevé des infractions avec violence classées sans mise en accusation (36% au lieu de 34% dans le cas des infractions classées par mise en accusation en 1978) est attribuable surtout au fait qu'un grand nombre de victimes, souvent des amis ou des parents du délinquant, refusent d'intenter des poursuites.

Les chiffres représentant les personnes accusées d'actes criminels font ressortir une tendance intéressante (*graphique 9.8*). Entre 1970 et 1978, la proportion de jeunes gens accusés d'infractions avec violence, d'infractions contre la propriété et de toutes formes d'infractions a en fait diminué, tandis que la proportion de jeunes filles et de femmes, par rapport à l'ensemble des personnes mises en accusation, a augmenté dans toutes les catégories. Il faut signaler qu'il est

impossible de savoir s'il s'agit d'un accroissement de la criminalité de la part de la population féminine ou simplement d'une tendance plus marquée de la part des services de police à accuser les suspects du sexe féminin. Il est à noter également que dans certaines provinces, au Québec et en Colombie-Britannique par exemple, la police ne porte plus d'accusations directes s'il s'agit de jeunes, mais s'en remet de préférence aux organismes de services sociaux, qui eux décident s'il y a lieu de formuler une accusation.

#### Statistiques sur les tribunaux et les prisons

Entre 1962 et 1973, <sup>16</sup> on observe un changement important dans les modes de condamnation des tribunaux canadiens. La proportion de personnes accusées d'actes criminels qui ont bénéficié d'un sursis sans surveillance ou qui ont été envoyées dans une institution a diminué (de 48% à 36% dans le dernier cas), tandis qu'un pourcentage plus élevé s'est vu imposer une amende ou accorder un sursis avec surveillance (*tableau 9.9*).

On trouvera dans *Statistique des tribunaux de juridiction criminelle 1978* des données provisoires sur les condamnations prononcées au Québec, en Colombie-Britannique, et au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest pour 1978. Les données ne peuvent cependant pas être comparées à celles du tableau 9.9 parce que les catégories de condamnations sont différentes, et parce que le rapport de 1978 englobe toutes les infractions (par opposition aux actes criminels seulement). Les données du Québec et de la Colombie-Britannique sont résumées ci-après.

	Libération absolue ou conditionnelle	Amendes	Surveillance	Détenion				Total
				Moins de 2 ans	2-5 ans	Plus de 5 ans	Autre <sup>1</sup>	
				<i>pourcentage</i>				
Québec	1.8	59.9	13.1	17.4	2.1	0.3	5.6	100.0
Colombie-Britannique	6.4	55.7	19.2	15.2	0.7	0.3	1.4	100.0

<sup>1</sup>Comprend les ordonnances des tribunaux concernant la confiscation, la réparation civile, la restitution ou les interdictions relativement à la conduite automobile ou à la navigation, etc., les jugements nuls ou l'absence de jugement.

Source: *Statistique des tribunaux de juridiction criminelle 1978*, Division de la justice, Statistique Canada, août 1979.

La réduction apparente de la rigueur des condamnations, et en particulier la diminution du pourcentage de personnes envoyées en prison ou dans un pénitencier, reflète notamment l'acceptation par un certain nombre de criminologistes du fait que la détention ne constitue peut-être par un moyen de dissuasion de l'activité criminelle aussi puissant que le voudrait la sagesse populaire, à cause surtout des facteurs suivants.

Premièrement, bon nombre d'infractions, et en particulier bon nombre d'infractions de violence graves, sont commises à un moment où l'auteur n'a pas pleinement l'usage de sa raison, soit parce qu'il est sous l'influence de la drogue ou de l'alcool, soit parce qu'il agit sous le coup de la colère, de la passion ou d'autres formes de stress affectif. Deuxièmement, le temps écoulé entre le moment où la personne commet l'infraction et le moment où elle subit le châtement peut contribuer à réduire sensiblement l'effet ou la crainte des sanctions. A cet égard: «... les témoignages non formels suggèrent que la certitude du châtement est un agent de dissuasion plus important que la sévérité et que le fait d'être appréhendé, sans recevoir d'autre châtement, peut suffire à la dissuasion». <sup>17</sup> Troisièmement, les sanctions encourues peuvent avoir des effets différents sur divers segments de la

société. Teevan, par exemple, formule l'hypothèse suivante: «... peut-être que les hommes des classes inférieures, qui ont généralement des taux de criminalité plus élevés, ne perçoivent pas le monde étroit et bondé de la prison, où l'individu est presque entièrement dépersonnalisé, comme étant très différent de leur milieu de tous les jours». <sup>18</sup>

Et enfin, l'emprisonnement peut avoir certains effets négatifs sur un grand nombre de détenus. Les personnes condamnées à la détention demeurent soustraites pour une bonne part aux influences anticriminelles et exposées à des influences procriminelles, et le résultat est qu'elles assimilent souvent les techniques, le langage, les attitudes et les formes de raisonnement des criminels.

Il existe malheureusement peu de données à l'échelle nationale qui permettent d'étayer ou de réfuter ces arguments. D'après les chiffres du graphique 9.13, près de 50% des hommes admis dans les pénitenciers fédéraux en 1976 avaient déjà été condamnés au moins une fois auparavant à une détention pénitentiaire, et plus de 30% avaient été détenus pendant plus de deux ans. Ces données ne montrent cependant pas combien de personnes relâchées ne retournent pas en détention.

## TENDANCES ET PERSPECTIVES CONCERNANT LES FORCES POLICIÈRES<sup>19</sup>

En 1976, l'effectif des forces policières au Canada se chiffrait aux environs de 64,000. Le maintien des services de police absorbait près de 1% du produit national brut, soit environ \$1.3 milliard. En dollars constants de 1971, les dépenses par habitant à ce titre ont augmenté de plus de 40% entre 1971 et 1976.

On observe entre 1962 et 1977 une augmentation soutenue du nombre d'agents de police pour 1,000 personnes au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni (*tableau 9.14*), ce qui signifie que ceux-ci augmentent plus rapidement que la population; le taux de croissance semble toutefois se stabiliser. Pour ce qui concerne le Canada, c'est en Saskatchewan que le taux pour 1,000 personnes a augmenté de la façon la plus spectaculaire, car il a presque triplé durant ces 15 ans (*tableau 9.17*). À part les territoires, qui ont des taux élevés d'agents pour 1,000 personnes (à cause sans doute de leur population relativement faible et très clairsemée), le Québec et l'Ontario affichent les taux les plus élevés, tandis que les provinces Maritimes ont généralement les taux les plus bas. Sauf pour la Saskatchewan, les tendances se ressemblent d'une province à l'autre.

L'augmentation rapide du nombre d'agents pour 1,000 personnes est notamment attribuable à l'expansion générale de l'administration publique au début des années 70. Malgré l'accroissement du taux d'agents par personne (et de l'augmentation proportionnelle encore plus marquée de leur nombre), les dépenses publiques allouées aux services de police sont demeurées assez constantes par rapport à l'ensemble des dépenses publiques au cours des années 70 (*tableau 9.16*). Cependant, les données des États-Unis et du Royaume-Uni couvrent une plus longue période que les données du Canada, et elles révèlent une augmentation à long terme de la proportion des dépenses publiques allouée aux forces policières, du moins depuis 1946. Aux États-Unis, la proportion des dépenses publiques allouée aux services de police semble avoir diminué durant la première moitié du siècle, mais on ne peut en déterminer clairement la cause.

Si l'expansion des services de police dans les trois pays reflète l'accroissement de la participation et des dépenses du secteur public, la proportion du PNB allouée aux services de police a aussi augmenté de façon soutenue dans les trois pays (*tableau 9.18*). Il s'est produit une semblable augmentation régulière des dépenses par personne au titre des services de police, même après les contrôles anti-inflationnistes (*tableau 9.19*).

Au Canada, le Québec et l'Ontario affichent les dépenses par personne les plus élevées relativement aux services de police; les provinces Maritimes affichent les dépenses les plus faibles, bien que dans cette comparaison la Nouvelle-Écosse se rapproche davantage des provinces de l'Ouest que des autres provinces Maritimes. Il y a lieu de signaler, cependant, que l'Alberta se situe au troisième rang, après le Québec et l'Ontario, pour la proportion des dépenses publiques consolidées provinciales-locales et la proportion du revenu personnel par habitant consacrées aux services de police (*tableau 9.20*).

Pour ce qui est du recours aux civils pour la protection de l'ordre public, le Royaume-Uni semble avoir la plus forte tendance à employer les services de personnes non assermentées, c'est-à-dire de civils. Cependant, c'est au Canada que le taux d'augmentation du personnel assermenté s'accroît le plus rapidement (*tableau 9.22*).

Dans les trois pays, les services de police sont assurés essentiellement par des hommes. La tendance à embaucher

des femmes comme agents de police assermentés ordinaires est la moins élevée au Canada, et la plus élevée au Royaume-Uni. Bien qu'il demeure nettement inférieur à 10% du personnel assermenté ordinaire dans les trois pays, le pourcentage de personnel assermenté représenté par les femmes augmente dans chaque pays. On ne semble pas hésiter à embaucher des femmes à titre de civils. Dans les années 70, la majorité des employés civils ont été des femmes, au Canada comme aux États-Unis. Près d'une femme sur cinq employées par les services de police aux États-Unis est un agent de police assermenté ordinaire; au Canada, la proportion est d'environ une sur 10. Dans chaque pays, la proportion d'employés féminins qui sont des agents de police assermentés ordinaires est à la hausse (*tableaux 9.23-9.25*).

### Évolution probable

Plusieurs facteurs vont sans doute influencer sur l'orientation des services de police pour le restant du XX<sup>e</sup> siècle. On peut mentionner entre autres l'austérité financière, l'état de malaise de l'économie nationale, les progrès technologiques et les changements dans les définitions de la criminalité.

Naturellement, il y a une limite relative à la proportion du PNB qui peut être consommée par le secteur public. Lorsque cette limite aura été atteinte, les dépenses publiques seront réduites, et les contraintes qui en résulteront pourront affecter les services de police au même titre que les autres services publics. Il est probable que la limite relative ne sera jamais atteinte à cause de l'intolérance du public vis-à-vis d'un fardeau fiscal sans cesse croissant. Le niveau de tolérance de la population, en deçà de la limite absolue, peut varier, il est vrai, d'un pays à l'autre, mais dans le cas du Canada il semble avoir déjà atteint presque la limite. La question qui se pose n'est donc pas de savoir si la limite sera atteinte, mais quand elle le sera.

Le fait d'atteindre cette limite aura entre autres pour conséquence de réduire la croissance des effectifs et des dépenses du secteur public, y compris de la police. La situation ne sera pas nécessairement tragique. Sous réserve d'hypothèses faciles, il n'a jamais été établi que le simple fait d'accroître les dépenses de police ou le nombre d'agents de police entraînerait une réduction de la criminalité.

Il y a lieu également de signaler que Kelling et al en sont arrivés à la conclusion que les attitudes de la population vis-à-vis des services de police, la satisfaction relativement au délai d'intervention de la police, et la crainte du crime, de même que les délais effectifs d'intervention de la police n'étaient pas affectés de façon considérable sur une année par le retrait de patrouilles préventives ou par le fait de doubler et de tripler le nombre des patrouilles préventives habituelles.<sup>20</sup> On peut simplement déduire d'une telle conclusion que les patrouilles motorisées habituelles constituent un déploiement inefficace de personnel, mais on peut aussi en déduire que les augmentations d'effectifs atteignent un point de rendements décroissants.

Brenner, dans une étude traitant des effets de l'économie sur la criminalité aux États-Unis, au Canada, en Angleterre et au pays de Galles, de même qu'en Écosse de 1900 à 1970,<sup>21</sup> a constaté que la plupart des catégories d'actes criminels signalées accusaient un mouvement à la hausse en période de croissance économique, et que ce mouvement était encore plus prononcé en période de ralentissement économique. Il attribue essentiellement la variabilité des statistiques criminelles à l'instabilité économique (périodes de prospérité et périodes de crise) et à l'inégalité économique. Il affirme également que les tendances de la criminalité

peuvent être prévues avec un degré de précision supérieur à 90% en utilisant seulement trois indicateurs économiques nationaux (le chômage, l'inflation et le revenu personnel par habitant), la taille de la population âgée de moins de 30 ans, et le degré d'urbanisation. Si l'analyse qu'il présente est juste, il s'ensuit que le niveau de criminalité ne sera guère influencé par les variations du volume des dépenses de police ou des effectifs policiers.

Outre les restrictions financières et l'état de malaise de l'économie en général, un autre facteur qui influencera les forces policières est l'innovation technologique. La police dispose en effet de mécanismes de sécurité et de surveillance de plus en plus perfectionnés; qu'il suffise de mentionner entre autres la détection de la voix, la détection des odeurs (pour l'identification des personnes ou des produits de contrebande), l'emploi de satellites spatiaux pour la surveillance des personnes, des espaces, des biens et des conversations, de même que l'accroissement des patrouilles, des enquêtes criminelles, et le recours à de nouvelles générations de technologie des communications et de l'informatique pour l'information de gestion.

Parmi les autres avantages à la disposition de la police, on peut citer l'existence d'appareils spéciaux pour la détection du vol à l'étalage ou d'autres formes d'acquisition illégale de produits, les nouveaux signalisateurs anti-vol et les systèmes de surveillance qui rendent plus difficile l'entrée non autorisée dans certains lieux, et, comme le mentionne le Conseil des Sciences du Canada,<sup>22</sup> une tendance constante vers le courrier électronique, l'informatisation des opérations bancaires et du paiement des comptes, les achats à distance par téléphone ou par câble, et le contrôle informatique des opérations manufacturières. Par effet cumulatif, on peut prévoir que ces divers moyens permettront de réduire le vol simple et l'introduction par effraction dans leurs formes traditionnelles, et même des actes comme le vol de sacs à main dans la mesure où le voleur éventuel aura des raisons de croire qu'il ne trouvera rien qu'il puisse facilement convertir à son propre usage.

Cependant, ces innovations technologiques sont une épée à deux tranchants. D'une part, elles pourront permettre de réduire la criminalité dans ses formes simples les plus courantes, mais d'autre part elles pourront également engendrer une grande diversité d'actes criminels qui à l'heure actuelle sont rares ou inconnus, et pour lesquels la police est mal préparée. La société informatisée devient de plus en plus une réalité de tous les jours, ce qui signifie que la proportion de la population qui connaît les techniques de programmation informatique est également plus élevée et, toutes choses étant égales par ailleurs, le nombre des personnes qui seront tentées d'employer leurs aptitudes à des fins illégales ira en augmentant.

#### Justice civile

Malheureusement, à venir jusqu'à récemment on ne disposait guère d'informations statistiques nationales sur l'appareil judiciaire en matière civile. Statistique Canada a toutefois publié dernièrement une étude des procès civils, qui couvre les causes amorcées en 1971.<sup>23</sup> Cette enquête présente un certain nombre de problèmes: l'Ontario n'a pas été inclus, le droit civil varie d'une province à l'autre, et une grande quantité de données n'est toujours pas disponible parce que certaines méthodes de consignation employées par les tribunaux ne conviennent pas aux fins de la statistique; elle offre néanmoins un aperçu de cet aspect de la justice au Canada.

La majorité des causes civiles (plus de 70%) sont liées à des actions contractuelles (*graphique 9.26*) et sont associées dans une forte proportion au non-remboursement d'une dette. L'étude montre également que dans la plupart des cas (40%), les causes civiles mettent en présence une organisation qui poursuit un particulier (*graphique 9.28*). L'inverse, soit un particulier qui poursuit une organisation, ne représente que 5% des cas, et pourtant c'est cette deuxième forme de poursuite qui fait normalement les manchettes.

Selon les données, les cas se règlent pour la plupart relativement peu de temps (*tableau 9.27*). Pour ce qui concerne tous les principaux types de cas, la plupart ont été résolus en moins de trois mois, bien qu'il apparaisse clairement que les cas se résolvent plus rapidement lorsqu'une organisation est le demandeur que lorsqu'elle est le défendeur. On constate également que la durée des causes est directement associée à la présence d'un avocat. Lorsque aucune des parties n'était représentée par un avocat, 90% des causes ont été résolues dans les trois mois, mais la proportion n'était que de 16% lorsque les deux parties étaient représentées.<sup>24</sup> A ce sujet, les auteurs signalent que: «...lorsqu'un particulier poursuit une organisation, la cause dure ordinairement beaucoup plus longtemps que lorsque l'inverse se produit. Il est donc étonnant de constater que certains genres de causes pourraient être intentionnellement prolongés.» C'est particulièrement le cas lorsque les organisations, qui disposent normalement des ressources nécessaires pour s'assurer les services d'avocats, sont les défendeurs. Quelles que soient les causes, le succès des défendeurs semble généralement s'accroître avec la durée du procès, et lorsqu'ils sont représentés par des avocats (*tableau 9.27*).

#### Notes

**Infractions avec violence**—Comprend le meurtre, la tentative de meurtre, l'homicide involontaire coupable, le viol, les autres délits d'ordre sexuel, les lésions corporelles, les voies de fait et le vol qualifié.

**Infractions contre la propriété**—Comprend l'introduction par effraction, le vol d'un automobile, et les autres vols.

#### Taux de classement:

**(A) Par mise en accusation**—Une infraction est classée par mise en accusation lorsqu'une arrestation est effectuée, une citation à comparaître est signifiée, ou un mandat d'amener est déposé contre au moins une personne. Si une infraction est commise par plusieurs personnes et qu'une seule est appréhendée et inculpée, l'infraction demeure classée par mise en accusation.

**(B) Sans mise en accusation**—Une infraction est classée sans mise en accusation lorsque le délinquant a été identifié et que la matière connue est suffisante pour justifier la signification d'un mandat, mais qu'une raison indépendante de la volonté de la police empêche de faire une dénonciation et d'intenter des poursuites; par exemple, le délinquant est décédé, il se trouve dans un pays étranger, le plaignant refuse d'intenter des poursuites, le délinquant jouit de l'immunité diplomatique, etc.

**Jeunes délinquants**—Un jeune délinquant, d'après la définition de la Loi sur les jeunes délinquants, est un enfant qui commet une infraction à quelque une des dispositions du Code criminel, ou d'un statut fédéral ou provincial, ou d'un règlement ou ordonnance d'une municipalité, ou qui est coupable d'immoralité sexuelle ou de toute forme semblable de vice, ou qui, en raison de toute autre infraction, est passible de détention dans une école industrielle ou maison

de correction pour les jeunes délinquants, en vertu d'un statut fédéral ou provincial.

C'est l'âge qui détermine s'il s'agit d'un jeune. L'âge minimum est de sept ans, et la limite supérieure varie d'une province à l'autre. Les limites sont: moins de 16 ans dans l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, en Ontario et en Saskatchewan; moins de 17 ans à Terre-Neuve; moins de 18 ans au Québec, au Manitoba et en Colombie-Britannique; et en Alberta, moins de 16 ans pour les garçons et moins de 18 ans pour les filles.

#### **Actes criminels et infractions punissables sur déclaration sommaire de culpabilité:**

Un acte criminel est un acte qui est considéré comme une infraction non seulement contre une personne mais également contre l'État. Ils sont désignés dans des lois, qui définissent la peine maximale dans chaque cas; ils exigent une audition plus formelle que les infractions ordinaires (punissables sur déclaration sommaire de culpabilité).

Bon nombre d'infractions peuvent aboutir soit à une accusation d'infraction punissable sur déclaration sommaire de culpabilité, soit à une accusation d'acte criminel.

Les infractions ordinaires (punissables sur déclaration sommaire de culpabilité) sont celles qui ne sont pas expressément désignées comme actes criminels; elles sont généralement de moindre gravité. Toutes les infractions aux lois provinciales et aux règlements municipaux se situent dans cette catégorie (par exemple les infractions au code de la route et aux lois sur les alcools, et les atteintes à l'ordre public). La peine maximale pour une infraction punissable sur déclaration sommaire de culpabilité est une amende de \$500 ou six mois d'emprisonnement, ou les deux.

Aux fins de la statistique, les actes criminels sont normalement classés comme suit:

- (1) Infractions au Code criminel, notamment
    - (i) contre la personne (enlèvement, rapt, voies de fait, négligence criminelle, inceste, viol, libelle, meurtre)
    - (ii) contre la propriété, avec violence (introduction par effraction, vol qualifié, extorsion)
    - (iii) contre la propriété, sans violence (fraude, détournement de fonds, vol, recevoir des biens volés)
    - (iv) actes volontaires et prohibés concernant certains biens (incendie volontaire, autres dommages causés volontairement à des biens)
    - (v) faux et actes relatifs à la monnaie.
  - (2) Infractions aux lois fédérales: par exemple à la Loi sur les douanes, la Loi sur l'accise, la Loi des aliments et drogues, la Loi sur les stupéfiants, la Loi sur les postes.
- Les infractions punissables sur déclaration sommaire de culpabilité sont classées sous les rubriques suivantes:
- (a) Code criminel (par exemple, voies de fait simples, ivresse et inconduite, conduite d'un véhicule avec facultés affaiblies, vagabondage)
  - (b) Lois fédérales (Loi sur les douanes, Loi sur les jeunes délinquants, Loi sur l'assurance-chômage, Loi sur le dimanche)
  - (c) Lois provinciales (délits de chasse et pêche, infractions au code de la route, infractions aux lois sur les alcools)
  - (d) Règlements municipaux (ivresse, code de la route).

#### **Notes des renvois**

<sup>1</sup>Au Canada, le droit pénal relève des autorités fédérales et, techniquement, seuls les actes qui contreviennent à une loi fédérale sont appelés «crimes». Les contraventions aux lois provinciales sont désignées comme «infractions». Dans ce

chapitre, cependant, les termes crimes et infractions sont employés indifféremment, sauf indication contraire.

<sup>2</sup>Black, D.J., "Production of Crime Rates", *American Sociological Review*, vol. 35, 1970.

<sup>3</sup>Études sur l'emprisonnement, *Commission de réforme du droit du Canada*, Ottawa, 1976.

<sup>4</sup>Black, D.J., et Russ, A.J., "Police Control of Juveniles", *American Sociological Review*, vol. 35, 1970.

<sup>5</sup>Les enquêtes sur les victimes d'actes criminels demandent à des personnes faisant partie d'un échantillon si elles ont été victimes d'un acte criminel (signalé ou non) au cours d'une période donnée. Voir également Origine des données pour l'élaboration d'indicateurs sociaux de la violence subie par les individus, *Programme d'élaboration des indicateurs sociaux de l'OCDE, Études spéciales*, no 3, OCDE, Paris, 1976; et Ennis, P.H., *Criminal Victimization in the United States; A Report of a National Survey, Commission présidentielle d'application de la loi et d'administration de la justice*, Washington, D.C., 1967.

<sup>6</sup>Courtis, M.C., *Attitudes to Crime and the Police in Toronto*, Centre de criminologie, Université de Toronto, Toronto, 1970.

<sup>7</sup>Skogan, W.G., "Dimensions of the Dark Figure of Unreported Crime", *Crime and Delinquency*, vol. 23, no 1, 1977.

<sup>8</sup>Ibid.

<sup>9</sup>Giffen, P.J., "Official Rates of Crime and Delinquency", dans McGrath, W.T., *éd. en chef*, *Crime and Its Treatment in Canada*, deuxième édition, Macmillan of Canada, Toronto, 1976.

<sup>10</sup>Les infractions effectives représentent le nombre d'infractions signalées et consignées qui se sont avérées fondées. Les infractions non fondées sont des infractions signalées dont la police estime qu'elles n'ont pas été effectivement commises.

<sup>11</sup>Blanchard, J., et Cassidy, R.G., *Crime and the Criminal Process in Canada: 1880-1970, Rapport de projet CANJUS no 21, ministère du solliciteur général*, Ottawa, 1975.

<sup>12</sup>Pour de plus amples précisions sur les taux de classement, voir les notes à la fin du texte.

<sup>13</sup>Walker, N., *Crimes, Courts and Figures: An Introduction to Criminal Statistics*, Penguin Books, Middlesex, Angleterre, 1971.

<sup>14</sup>Hagan, J., *The Disreputable Pleasures*, McGraw-Hill-Ryerson, Toronto, 1977.

<sup>15</sup>La variation des taux de classement entre 1966 et 1970 est surtout attribuable à l'amélioration des méthodes de déclaration de la police.

<sup>16</sup>1973 est la dernière année de publication de ces données par *Statistique Canada*. Statistique de la criminalité, 85-201 au catalogue, 1962-73.

<sup>17</sup>Teevan, J.J., "Les effets de dissuasion du châtement dans les cas d'introduction par effraction et de vol", dans *La crainte du châtement: la dissuasion, Commission de réforme du droit du Canada*, Ottawa, 1976.

<sup>18</sup>Teevan, J.J., "Deterrent Effects of Punishment: The Canadian Case" dans Boydell, C.L., Grindstaff, C.F., et Whitehead, P.C., *éd. en chef*, *Deviant Behaviour and Societal Reaction*, Holt, Rinehart and Winston of Canada Ltd., Toronto, 1972.

<sup>19</sup>Cette section a été rédigée par Daniel J. Koenig, Département de sociologie, Université de Victoria. L'auteur insiste sur le fait que les analyses, les opinions et les implications présentées sont exclusivement les siennes. Le professeur Koenig exprime également des remerciements au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, entre autres, pour son appui dans la préparation de cet exposé.

<sup>20</sup>Kelling, G.L., Pate, T., Dieckman, D., et Brown, C.E., *Kansas City Preventive Patrol Experiment: A Summary Report, Police Foundation*, Washington, D.C., 1974.

<sup>21</sup>Brenner, M.H., "Effects of the Economy on Criminal Behaviour", dans *Economic Crises and Crime, Institut de recherche des Nations Unies sur la défense sociale*, Rome, 1976.

<sup>22</sup>Les Canadiens sont-ils prêts pour vivre dans la ville télématique? *Conseil des Sciences du Canada*, Ottawa, novembre 1978.

<sup>23</sup>La justice civile au Canada, partie 1: Étude statistique, *Document de recherche no 8*, par McKie, C., et Reed, P., *Division de la statistique judiciaire, Statistique Canada*, Ottawa.

<sup>24</sup>Il est important de noter que plus la cause est difficile plus il y a de chances qu'on ait recours à des avocats.

**TABEAU 9.1**  
**Taux de criminalité, par province, 1978**

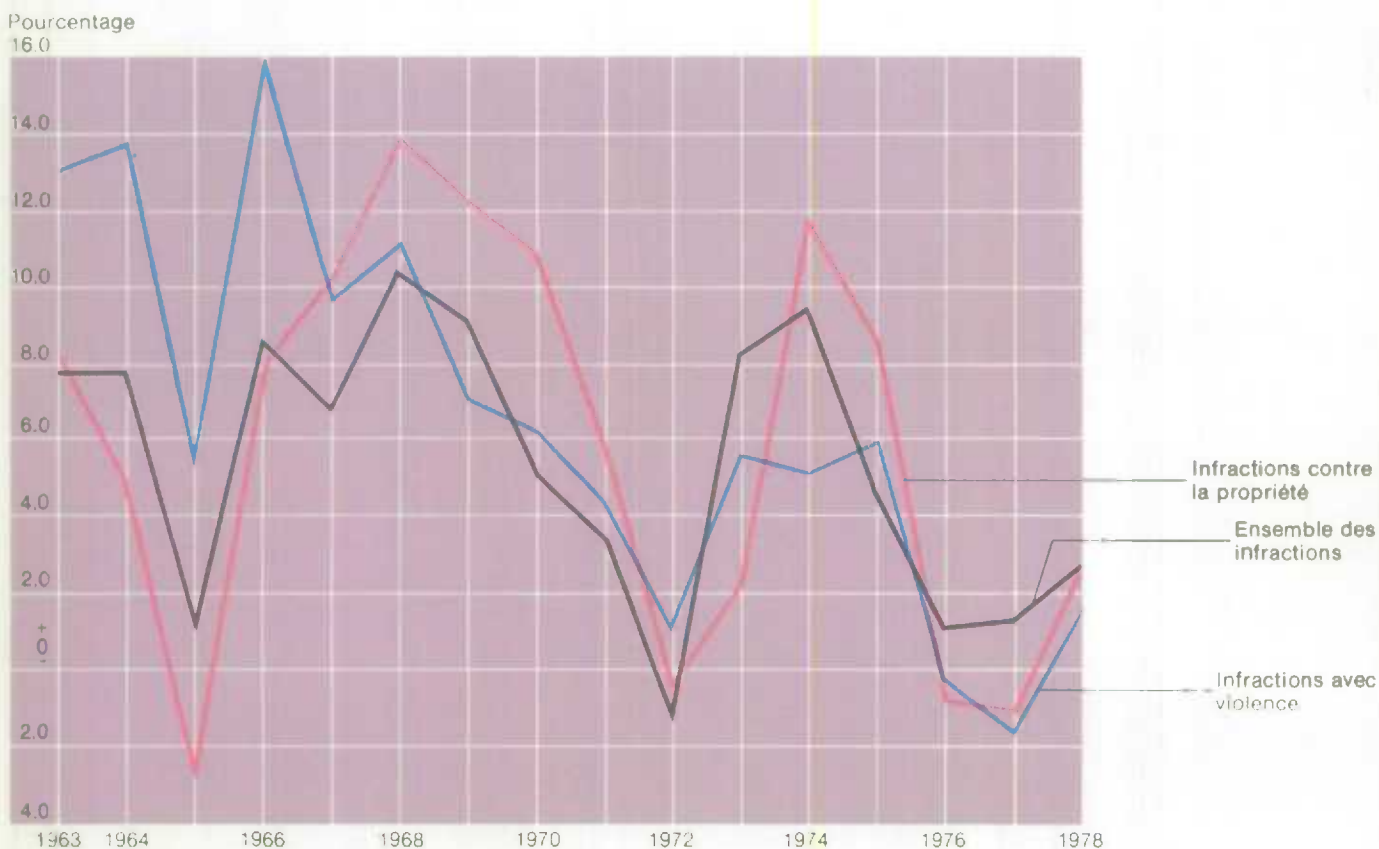
	Ensemble des infractions		Infractions avec violence		Infractions contre la propriété		Toutes autres infractions	
	Taux <sup>1</sup>	% de variation 1970-78	Taux <sup>1</sup>	% de variation 1970-78	Taux <sup>1</sup>	% de variation 1970-78	Taux <sup>1</sup>	% de variation 1970-78
Terre-Neuve	6,402.1	22.8	458.6	27.5	2,676.7	10.3	3,266.8	34.8
Île-du-Prince-Édouard	9,309.8	39.3	344.2	32.8	2,513.1	43.2	6,452.5	32.2
Nouvelle-Écosse	10,207.4	60.0	523.1	20.7	3,285.9	58.6	6,398.4	65.2
Nouveau-Brunswick	7,217.1	39.3	433.6	35.6	2,712.3	39.9	4,071.2	39.2
Québec	6,087.2	30.5	400.9	31.9	3,648.0	41.7	2,038.3	14.0
Ontario	10,262.0	31.0	621.1	16.6	4,912.7	31.6	4,728.2	32.5
Manitoba	10,339.2	26.9	567.4	33.3	5,155.3	33.6	4,616.5	19.5
Saskatchewan	13,962.2	60.2	593.1	23.7	4,735.5	33.0	8,633.6	84.6
Alberta	13,784.2	28.2	778.4	14.7	5,486.4	17.7	7,519.4	39.0
Colombie-Britannique	13,324.2	18.7	871.0	22.0	7,000.1	24.5	5,453.1	11.3
Canada <sup>2</sup>	9,820.5	33.1	591.8	23.6	4,672.8	33.4	4,555.9	34.6

<sup>1</sup>Taux pour 100,000 personnes.

<sup>2</sup>Yukon et Territoires du Nord-Ouest compris.

Source: *Statistique de la criminalité et de l'application des règlements de la circulation*, 85-205 au catalogue, 1970 et 1978.

**GRAPHIQUE 9.2**  
**Variations annuelles des taux de criminalité, 1963-78<sup>1</sup>**



<sup>1</sup>Les chiffres représentent le pourcentage d'augmentation ou de diminution du taux de criminalité par rapport à l'année précédente.

Source: *Statistique de la criminalité et de l'application des règlements de la circulation*, 85-205 au catalogue, 1962-78.

TABLEAU 9.3  
Taux de criminalité relativement à certaines infractions, 1962-78

	1962	1966	1970	1974	1976	1977	1978
	<i>taux pour 100,000 personnes<sup>1</sup></i>						
Meurtre	1.2	1.1	2.0	2.4	2.7	2.7	2.6
Tentative de meurtre	0.4	0.7	1.2	2.3	3.0	2.9	3.1
Homicide involontaire coupable	0.3	0.1	0.2	0.2	0.2	0.3	0.2
Viol	3.1	3.3	5.1	8.1	7.9	8.0	8.5
Autres infractions d'ordre sexuel	32.7	40.7	46.7	41.4	38.0	38.9	40.8
Blessures	6.8	4.9	7.7	9.4	8.6	8.8	9.2
Voies de fait (sauf attentat à la pudeur)	149.7	267.5	363.1	422.1	445.4	437.4	443.5
Vol qualifié	26.6	28.5	54.6	75.5	86.8	83.6	83.7
Introduction par effraction	441.8	510.3	834.4	1,039.7	1,161.1	1,162.0	1,185.9
Vol de véhicule à moteur	180.2	198.1	294.9	371.2	379.2	361.7	354.0
Vol	1,082.9	1,330.6	2,013.3	2,401.0	2,609.4	2,579.5	2,671.7
Possession d'objets volés	24.9	30.3	56.1	68.2	76.5	79.7	83.9
Fraude	161.6	188.9	315.9	338.0	373.3	367.7	377.1
Prostitution	8.2	10.8	8.9	14.5	12.3	12.2	7.6
Jeux et paris	13.0	11.4	8.6	14.5	16.2	14.9	11.8
Armes offensives	14.0	18.2	30.2	48.2	58.5	57.6	68.6
Autres infractions au Code criminel	623.9	866.1	1,157.0	1,633.8	1,807.5	1,884.0	1,947.8
Infractions relatives aux drogues	5.4	7.1	88.2	261.0	272.2	282.7	258.4
Autres lois fédérales <sup>2</sup>	162.2	172.7	171.4	197.8	218.5	282.4	312.0
Lois provinciales <sup>2</sup>	1,053.9	1,449.4	1,576.6	1,642.7	1,590.1	1,629.7	1,696.3
Règlements municipaux	294.3	329.7	343.2	362.2	277.7	263.0	252.5
Ensemble des infractions	4,287.1	5,470.4	7,379.2	8,954.2	9,445.2	9,559.8	9,820.5

<sup>1</sup>La population pour les années intercensitaires est fondée sur les estimations de Statistique Canada au 1<sup>er</sup> juin.

<sup>2</sup>Infractions aux règlements de la circulation non compris.

Source: *Statistique de la criminalité et de l'application des règlements de la circulation*, 85-205 au catalogue, 1962-78.

TABLEAU 9.4  
Taux de criminalité par taille de la municipalité, 1977

Population	Infractions avec violence		Infractions contre la propriété		Autres infractions		Ensemble des infractions	
	Taux <sup>1</sup>	% de variation 1970-77	Taux <sup>1</sup>	% de variation 1970-77	Taux <sup>1</sup>	% de variation 1970-77	Taux <sup>1</sup>	% de variation 1970-77
250,000 et plus	677.5	+3.4	5,428.8	+3.7	3,189.5	-0.4	9,295.8	+2.2
100,000-250,000	655.9	+5.4	5,409.6	+21.1	5,388.1	+89.0	10,141.8	+26.9
50,000-100,000	477.6	+18.4	5,366.5	+43.0	3,699.7	+28.0	9,543.8	+35.4
25,000-50,000	560.9	+55.5	5,042.1	+46.8	4,235.7	+82.5	9,838.7	+60.8
10,000-25,000	508.0	+42.9	4,600.8	+54.3	4,254.3	+47.3	9,363.1	+50.4
5,000-10,000	440.5	+38.7	3,727.0	+46.4	4,119.2	+29.4	8,286.7	+37.0
2,500-5,000	514.4	+39.0	3,364.2	+41.7	7,140.3	+60.2	11,018.9	+53.0
750-2,500	537.2	-9.9	3,405.0	+57.3	7,655.5	+67.2	11,597.5	+58.0

<sup>1</sup>Taux pour 100,000 personnes.

Source: *Statistique de la criminalité et de l'application des règlements de la circulation*, 85-205 au catalogue, 1977.



TABLEAU 9.5  
Taux de classement des infractions, 1966-78

	1966	1970	1974	1976	1977	1978
	<i>pourcentage</i>					
Infractions avec violence:						
Classées par mise en accusation <sup>1</sup>	38.8	34.5	33.1	32.6	34.2	34.4
Classées sans mise en accusation <sup>2</sup>	33.3	38.0	38.3	36.8	36.7	36.2
Infractions contre la propriété:						
Classées par mise en accusation	20.6	19.1	18.2	18.9	18.9	19.6
Classées sans mise en accusation	7.7	8.9	8.9	9.2	8.9	8.7
Toutes infractions au Code criminel:						
Classées par mise en accusation	27.7	22.0	21.1	21.7	22.1	22.4
Classées sans mise en accusation	14.1	13.9	13.6	13.5	13.2	13.1
Infractions ne relevant pas du Code criminel:						
Classées par mise en accusation	86.5	69.9	67.5	66.7	69.9	70.9
Classées sans mise en accusation	6.5	23.3	24.3	25.6	23.3	23.0
Ensemble des infractions:						
Classées par mise en accusation	47.0	36.1	33.9	32.9	34.3	34.8
Classées sans mise en accusation	10.5	16.7	16.6	16.5	15.8	15.6

<sup>1</sup>Une infraction est classée par mise en accusation lorsque des poursuites sont intentées contre au moins une personne.

<sup>2</sup>Une infraction est classée sans mise en accusation lorsque la police est en mesure d'identifier un délinquant mais non de le dénoncer ou de le poursuivre pour des raisons indépendantes de sa volonté; par exemple, le délinquant est décédé ou il jouit de l'immunité diplomatique, le plaignant refuse d'intenter des poursuites, ou un témoin essentiel n'est pas disponible.

Source: *Statistique de la criminalité et de l'application des règlements de la circulation*, 85-205 au catalogue, 1966-78.

TABLEAU 9.6  
Taux de classement de certaines infractions, 1978

	Infractions classées par mise en accusation	Infractions classées sans mise en accusation	Total
	<i>pourcentage</i>		
Meurtre <sup>1</sup>	76.7	9.8	86.5
Tentative de meurtre	79.9	3.5	83.4
Voies de fait (sauf attentat à la pudeur)	34.2	44.4	78.6
Viol	44.7	17.0	61.7
Vol qualifié	29.2	3.5	32.7
Introduction par effraction	17.3	7.1	24.4
Vol — plus de \$200	8.1	4.7	12.8
Vol — moins de \$200	15.5	9.3	24.8
Vol de véhicule à moteur	18.5	8.4	26.9
Fraude	51.9	16.9	68.8
Prostitution	93.4	0.8	94.2
Jeux et paris	91.3	2.5	93.8
Infractions relatives aux drogues	78.7	11.2	89.9
Infractions relatives aux alcools	75.5	23.0	98.5
Règlements municipaux	45.0	33.2	78.2

<sup>1</sup>Comprend l'homicide involontaire coupable et l'infanticide.

Source: *Statistique de la criminalité et de l'application des règlements de la circulation*, 85-205 au catalogue, 1977.

TABLEAU 9.7  
Suite donnée aux jugements de condamnation pour actes criminels, 1973<sup>1</sup>

	Ensemble des infractions	Infractions avec violence	Infractions contre la propriété
Personnes accusées	53,964	5,691	38,458
Personnes condamnées	40,761	4,089	29,378
Personnes condamnées en % des personnes accusées	75.5	71.9	76.4
	<i>pourcentage</i>		
Sursis sans surveillance	5.8	4.1	6.5
Sursis avec surveillance	23.5	17.5	26.2
Amende	34.3	26.1	34.5
Prison <sup>2</sup>	32.1	37.9	30.5
Pénitencier:			
Moins de 5 ans	3.1	7.7	2.2
5 ans et plus	1.0	5.6	0.1
A perpétuité	0.1	0.9	—
Total, pénitencier	4.2	14.1	2.3
Total, institution	36.4	49.7	32.8
Total	100.0	100.0	100.0

<sup>1</sup>Ne comprend pas le Québec et l'Alberta.

<sup>2</sup>Comprend les personnes envoyées dans des maisons de correction, des écoles de formation et des fermes industrielles.

Source: *Statistique de la criminalité*, 85-201 au catalogue, 1973.

**GRAPHIQUE 9.8**  
**Adultes et jeunes accusés, par sexe, 1970 et 1978**



Source: *Statistique de la criminalité et de l'application des règlements de la circulation*, 85-205 au catalogue, 1970 et 1978.

TABLEAU 9.9  
Suite donnée aux condamnations pour actes criminels, 1962-73

	Sursis sans surveillance	Sursis avec surveillance	Amende	Prison <sup>1</sup>	Pénitencier		Total
					2-5 ans	Plus de 5 ans	
1962	12.1	17.6	22.0	39.7	7.3	1.3	100.0
1964	11.6	18.6	24.0	37.8	6.5	1.3	100.0
1966	12.5	18.7	28.0	34.4	5.3	1.0	100.0
1968	12.6	17.7	27.3	36.1	5.2	1.0	100.0
1970	7.8	24.6	31.6	31.4	3.8	0.8	100.0
1971	7.0	24.6	32.7	31.5	3.3	0.9	100.0
1972	7.6	24.5	33.2	30.8	2.9	1.1	100.0
1973	5.8	23.5	34.3	32.1	3.1	1.1	100.0

<sup>1</sup>Comprend les maisons de correction et les écoles de formation.

Source: *Statistique de la criminalité*, 85-201 au catalogue, 1962-73.

TABLEAU 9.10  
Statistique de l'homicide: relation entre la victime et le suspect, mode de perpétration et âge et sexe des victimes, 1961-77

	1961-67	1968-74	1975-77
	<i>pourcentage</i>		
Relation entre le suspect et la victime:			
Relation familiale	43.3	37.3	32.9
Relation sociale ou d'affaires	31.0	29.6	30.3
Aucune relation connue	6.8	7.3	8.2
A l'occasion de la perpétration d'un autre acte criminel	10.9	10.6	9.3
Affaires non résolues	8.0	15.1	19.4
Total	100.0	100.0	100.0
Mode de perpétration:			
Arme à feu	43.2	44.0	38.9
Coups	23.7	21.7	22.3
Arme pointue	17.5	18.8	19.7
Strangulation	7.0	6.7	6.9
Autre et inconnu	8.6	8.9	12.2
Total	100.0	100.0	100.0
Âge et sexe des victimes (en pourcentage de l'ensemble des victimes):			
15 ans et moins – Masculin	6.8	5.3	5.3
– Féminin	6.7	5.2	4.5
16-19 ans – Masculin	2.5	4.5	4.8
– Féminin	3.2	4.1	3.6
20-29 ans – Masculin	11.3	14.9	18.7
– Féminin	9.5	9.6	8.6
30-39 ans – Masculin	12.2	11.9	12.3
– Féminin	7.5	6.6	6.4
40-49 ans – Masculin	9.0	10.9	10.3
– Féminin	7.5	5.0	4.2
50 ans et plus – Masculin	15.7	14.5	14.7
– Féminin	8.0	7.5	6.3
Tous âges – Masculin	57.5	62.0	66.2
– Féminin	42.4	38.0	33.7
Total	100.0	100.0	100.0

Source: *Statistique de l'homicide*, 85-205 au catalogue, 1977; *L'homicide au Canada: un tableau synoptique*, 85-505 au catalogue, 1976.

TABLEAU 9.11  
Libérations des pénitenciers, 1970-76

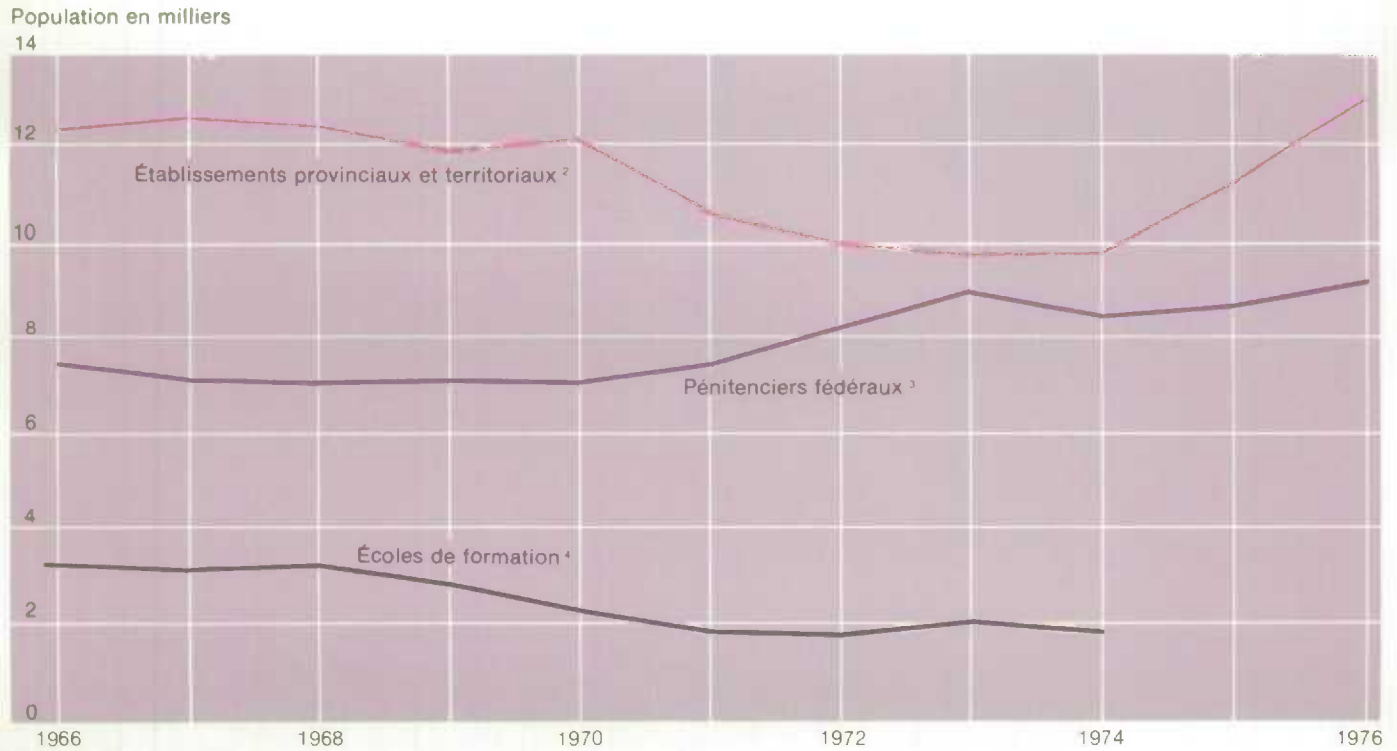
	1970	1972	1974	1976
	<i>pourcentage</i>			
Expiration de la peine	36.6	19.8	5.7	2.7
Libération conditionnelle	60.2	51.1	31.8	26.7
Surveillance obligatoire <sup>1</sup>	...	23.7	56.7	66.1
Autre <sup>2</sup>	3.1	5.5	5.8	4.6
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Nombre total de libérations	4,440	3,412	4,098	3,792

<sup>1</sup>La surveillance obligatoire a été instituée en 1970. Un détenu libéré avant la date d'expiration parce qu'il bénéficie de la remise de peine méritée et statutaire est assujéti à la surveillance obligatoire jusqu'à la fin de la peine lorsque la période de la remise dépasse 60 jours.

<sup>2</sup>Comprend les libérations sur ordonnance du tribunal, les décès, les transferts dans d'autres établissements provinciaux et les déportations.

Source: *Statistique des établissements de correction*, 85-207 au catalogue, 1970.

**GRAPHIQUE 9.12**  
**Population des pénitenciers fédéraux, des maisons de correction provinciales et territoriales et des écoles de formation<sup>1</sup>, 1966-76**



<sup>1</sup>Les données se rapportent au 31 décembre, sauf indication contraire.

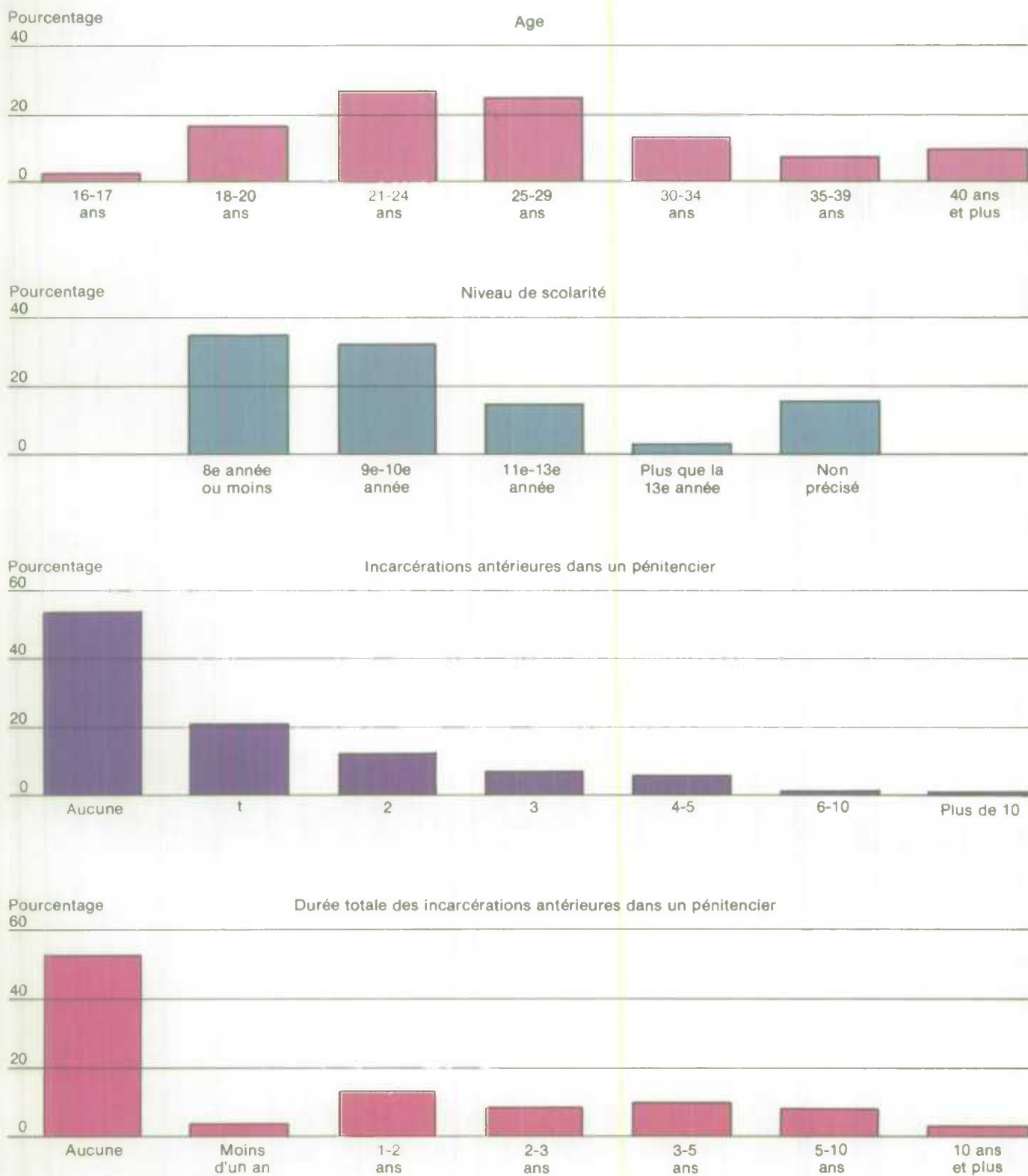
<sup>2</sup>Pour 1966-71, les données se rapportent au 31 mars dans toutes les provinces sauf au Québec. Les données du Québec se rapportent au 31 décembre.

<sup>3</sup>Pour 1966-68, les données se rapportent au 31 mars.

<sup>4</sup>La Colombie-Britannique a abandonné les écoles de formation en 1969, suivie par l'Alberta en 1970 et la Saskatchewan en 1973.

Source: *Statistique des établissements de correction*, 85-207 au catalogue, 1966-76.

**GRAPHIQUE 9.13**  
**Caractéristiques des hommes admis dans les pénitenciers fédéraux, 1976**



Source: *Statistique des établissements de correction*, 85-207 au catalogue, 1976.

TABLEAU 9.14  
Effectif à temps plein des forces policières pour 1,000  
habitants, Canada, États-Unis et Royaume-Uni, 1962-77

	Canada	États-Unis <sup>1</sup>	Royaume-Uni <sup>2</sup>
1962	1.7	1.9 (1.8)	2.0 <sup>3</sup>
1966	2.0	2.0 (2.2)	2.3
1970	2.3	2.3 (2.7)	2.6
1971	2.3	2.4 (2.8)	2.8
1972	2.4	2.4 (2.9)	2.8
1973	2.5	2.4 (3.0)	2.9
1974	2.6	2.5 (3.1)	3.0
1975	2.7	2.5 (3.2)	3.2
1976	2.8	2.5	3.2
1977	2.8	2.5	3.2

<sup>1</sup>Les taux relatifs aux États-Unis ne concernent que les villes déclarantes et sous-estiment par le fait même l'effectif réel. Les taux indiqués entre parenthèses constituent une estimation plus générale, englobant les forces policières des régions rurales, des États et de l'administration fédérale.

<sup>2</sup>A partir de 1971, l'effectif à temps partiel est compté à raison de deux personnes pour une. Les citoyens assermentés faisant fonction d'agents de police ont été exclus des calculs. Les agents ordinaires, les civils, les élèves policiers, les agents de la circulation et le groupe de recherche constitué de civils, ont été pris en compte dans le calcul des taux pour la population totale du Royaume-Uni au milieu de l'année. Les données pour 1970, 1972, 1973 et 1977 ont été fournies par Kevin Heal du Home Office.

<sup>3</sup>Le chiffre se rapporte à 1961.

Source: *Statistique de l'administration policière*, 85-204 au catalogue, 1962-77; *Social Trends*, Central Statistical Office, Londres; *Annual Abstract of Statistics*, Central Statistical Office, Londres; *Uniform Crime Reports*, Département de la Justice des États-Unis, Washington; *Statistical Abstract of the United States*, Département du Commerce des États-Unis, Washington, D.C.

TABLEAU 9.15  
Composition des forces policières, 1965-77

	1965	1970	1975	1976	1977
	<i>pourcentage</i>				
Effectif à temps plein					
Agents de police	84.4	83.0	81.6	81.1	80.4
Élèves policiers		1.1	0.9	0.9	0.8
Autres employés à temps plein	15.6	15.9	17.5	18.1	18.7
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Total, personnel des forces policières	37,935	48,548	62,125	63,675	65,037

Source: *Statistique de l'administration policière*, 85-204 au catalogue, 1965-77.

TABLEAU 9.16  
Dépenses de police exprimées en proportion des  
dépenses publiques consolidées, 1971-77<sup>1</sup>

	Canada	États-Unis	Royaume-Uni
1971	.0181	.0164	.0181
1972	.0178	.0172	.0189
1973	.0180	.0176	.0182
1974	.0200	.0174	.0183
1975	.0177	.0171	.0177
1976	.0185	..	.0177
1977	..	..	.0194

<sup>1</sup>Les données du Royaume-Uni sont indiquées comme se rapportant à l'année civile qui suit l'année de réalisation effective. On a procédé ainsi pour permettre une meilleure comparaison avec les données du Canada et des États-Unis. Les données du Canada se rapportent à l'année financière se terminant normalement le 31 mars des années indiquées, tandis que celles des États-Unis se rapportent aux années financières terminées au cours des 12 mois prenant fin le 30 juin de l'année pour laquelle elles sont indiquées.

Source: *Les finances publiques consolidées*, 68-202 au catalogue, 1971-76; *Annual Abstract of Statistics*, U.K. Central Statistical Office, Londres; *Statistical Abstract of the United States*, Département du Commerce des États-Unis, Washington, D.C., 1971-75.

TABLEAU 9.17  
Effectif à temps plein des forces policières pour 1,000 habitants, par province, 1962-77

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoires du Nord-Ouest	Yukon	Canada <sup>1</sup>
1962	1.1	1.0	1.2	1.0	1.6	1.7	1.4	1.2	1.5	1.7	5.5	3.9	1.7
1966	1.2	1.1	1.3	1.1	2.0	1.9	1.5	1.5	1.7	1.7	4.6	4.2	2.0
1970	1.3	1.4	1.6	1.5	2.4	2.1	1.8	1.9	1.9	1.9	4.0	3.9	2.3
1971	1.3	1.4	1.5	1.5	2.5	2.2	2.1	1.8	2.0	2.0	3.6	4.2	2.3
1972	1.4	1.5	1.6	1.6	2.6	2.3	1.9	2.8	2.0	2.1	3.6	4.2	2.4
1973	1.4	1.6	1.6	1.7	2.8	2.8	2.0	3.1	2.2	2.2	4.2	3.8	2.5
1974	1.5	1.7	1.7	1.8	2.8	2.8	2.2	3.2	2.2	2.2	5.1	4.5	2.6
1975	1.5	1.9	1.7	1.9	2.9	3.0	2.4	3.3	2.3	2.4	5.9	4.6	2.7
1976	1.7	1.8	1.8	1.9	3.0	3.1	2.5	3.5	2.7	2.1	5.9	5.0	2.8
1977	1.7	1.9	1.9	2.0	3.0	2.9	2.5	3.4	2.7	2.5	5.3	5.5	2.8

<sup>1</sup>Les chiffres pour le Canada prennent en compte les forces policières du CN et du CP, ainsi que certaines divisions d'administration et de formation de la GRC. Ces entités sont exclus du calcul des taux provinciaux; les taux pour le Canada sont d'environ quinze centièmes (15) plus élevés que le taux pondéré global des provinces.

Source: *Statistique de l'administration policière*, 85-204 au catalogue, 1962-77.

**TABLEAU 9.18**  
Dépenses publiques consolidées au titre des services de police exprimées en proportion du produit national brut, 1971-77<sup>1</sup>

	Canada	États-Unis	Royaume-Uni
1971	.0066	.0062	.0085
1972	.0068	.0065	.0088
1973	.0075	.0066	.0086
1974	.0076	.0064	.0086
1975	.0072	.0067	.0093
1976	.0080	..	.0097
1977	..	..	.0103

<sup>1</sup>Pour le Canada, la proportion a été calculée en divisant les dépenses de l'année financière se terminant durant l'année civile par le PNB de l'année civile précédente (qui comprenait les neuf premiers mois de l'année financière). On a procédé de la même façon dans le cas des États-Unis, bien que l'année financière diffère quelque peu de celle du Canada (voir la note au bas du tableau 9.16). Pour ce qui concerne le Royaume-Uni, les données relatives aux dépenses et au PNB ont été établies d'après les données de l'année civile. Pour permettre la comparaison avec les données du Canada et des États-Unis, elles sont indiquées comme se rapportant à l'année civile qui suit l'année de réalisation effective.

Source: *Revue économique*, F1-21 au catalogue, ministère des Finances, Ottawa, avril 1978; *Les finances publiques consolidées*, 68-202 au catalogue, 1971-76; *Annual Abstract of Statistics*, U.K. Central Statistical Office, Londres; *Statistical Abstract of the United States*, Département du Commerce des États-Unis, Washington, D.C.

**TABLEAU 9.19**  
Dépenses par habitant au titre des services de police, en unités constantes de monnaie nationale (1971 = 100)<sup>1</sup>

	Canada	États-Unis	Royaume-Uni
	<i>dollars</i>		<i>livres</i>
1971	28	31	7.4
1972	30	33	7.9
1973	34	36	8.0
1974	37	36	8.5
1975	35	37	9.1
1976	40	..	9.6
1977	..	..	10.3

<sup>1</sup>Indices implicites de prix — dépenses nationales brutes pour le Canada et les États-Unis; indice des prix de détail pour le Royaume-Uni. Les données relatives aux dépenses dans le cas du Canada et des États-Unis se rapportent à l'année civile durant laquelle s'est terminée l'année financière, mais ces dépenses ont été dégonflées et divisées par la population totale de l'année civile précédente (qui comprenait au moins la moitié de l'année financière). Les dépenses du Royaume-Uni se rapportent à l'année civile, et on a utilisé pour les calculs les déflateurs et les chiffres de population totale pour la même année. Toutefois, pour permettre une meilleure comparaison avec les données du Canada et des États-Unis, les données du Royaume-Uni sont indiquées pour l'année civile qui suit l'année de réalisation effective. Pour plus de détails, voir la note 1 au bas du tableau 9.16.

<sup>2</sup>Les calculs relatifs aux États-Unis ont été effectués sur la base 1958 = 100, et les chiffres ont été par la suite gonflés de 1.414 pour tenir compte du fait que le dollar de 1971 équivalait à un peu moins de 71 cents en 1958.

Source: *Revue économique*, F1-21 au catalogue, ministère des Finances, Ottawa, avril 1978; *Les finances publiques consolidées*, 68-202 au catalogue, 1971-76; *Annual Abstract of Statistics*, U.K. Central Statistical Office, Londres; *Social Trends*, U.K. Central Statistical Office, Londres; *Statistical Abstract of the United States*, Département du Commerce des États-Unis, Washington, D.C.

**TABLEAU 9.20**  
Dépenses par habitant<sup>1</sup>, proportion des dépenses publiques consolidées provinciales-locales et proportion du revenu personnel par habitant affectées aux services de police, par province, 1975-76

	Dépenses par habitant	Proportion des dépenses publiques consolidées	Proportion du revenu personnel par habitant
	<i>dollars</i>		
Terre-Neuve	17	.0089	.0036
Île-du-Prince-Édouard	20	.0110	.0044
Nouvelle-Écosse	31	.0189	.0058
Nouveau-Brunswick	23	.0140	.0046
Québec	56	.0297	.0089
Ontario	47	.0260	.0064
Manitoba	32	.0178	.0051
Saskatchewan	33	.0182	.0049
Alberta	38	.0176	.0054
Colombie-Britannique	35	.0177	.0048

<sup>1</sup>Les chiffres de population ont été extraits du *Recensement du Canada 1976*.

Source: *Revue économique*, F1-21 au catalogue, ministère des Finances, Ottawa, avril 1978; *Les finances publiques consolidées*, 68-202 au catalogue, 1975.

**TABLEAU 9.21**  
Effectif assermenté ordinaire à temps plein des forces policières pour 1,000 habitants, 1962-77

	Canada	États-Unis <sup>1</sup>	Royaume-Uni <sup>2</sup>
1962	1.5	1.7	1.7
1966	1.7	1.7	1.8
1970	1.9	2.0	1.9
1971	1.9	2.1	2.0
1972	2.0	2.0	2.0
1973	2.1	2.1	2.1
1974	2.2	2.1	2.1
1975	2.2	2.1	2.2
1976	2.2	2.0	2.2
1977	2.3	2.1	2.3

<sup>1</sup>Les taux des États-Unis ne concernent que les villes déclarantes, et l'effectif réel semble par le fait même sous-estimé. Voir la note 1 au bas du tableau 9.14 pour une évaluation de la sous-estimation.

<sup>2</sup>Effectif policier ordinaire à temps plein seulement (préposé aux fonctions ordinaires). Les citoyens assermentés faisant fonction d'agents de police, les élèves policiers, les agents de la circulation et les civils sont exclus. Le chiffre de 1977 a été fourni par Kevin Heal du Home Office.

Source: *Statistique de l'administration policière*, 85-204 au catalogue, 1962-77; *Social Trends*, U.K. Central Statistical Office, Londres; *Annual Abstract of Statistics*, U.K. Central Statistical Office, Londres; *Uniform Crime Reports*, Département de la Justice des États-Unis, Washington, D.C.

**TABLEAU 9.22**  
**Pourcentage du personnel à temps plein des forces policières représenté par les agents assermentés ordinaires, 1962-77**

	Canada	États-Unis <sup>1</sup>	Royaume-Uni <sup>2</sup>
1962	85.4	90.1	84.1 <sup>3</sup>
1966	84.4	89.0	78.8
1970	83.0	86.8	74.2
1971	82.9	86.6	71.9
1972	81.7	86.7	71.9
1973	81.8	85.4	71.0
1974	82.7	84.7	68.0
1975	81.6	83.4	68.6
1976	81.1	83.5	69.6
1977	80.4	82.5	70.9

<sup>1</sup>Les taux des États-Unis ne concernent que les villes déclarantes, et l'effectif réel semble par le fait même sous-estimé. Voir la note 1 au bas du tableau 9.14 pour une évaluation de la sous-estimation.

<sup>2</sup>Agents ordinaires à temps plein seulement (préposés aux fonctions ordinaires). Les citoyens assermentés faisant fonction d'agents de police, les élèves policiers, les agents de la circulation et les civils sont exclus. Les chiffres pour 1970, 1972, 1973 et 1977 ont été fournis par Kevin Heal du Home Office.

<sup>3</sup>Le chiffre du Royaume-Uni provient des données de 1961.

Source: *Statistique de l'administration policière*, 85-204 au catalogue, 1962-77; *Social Trends*, U.K. Central Statistical Office, Londres; *Uniform Crime Reports*, Département de la Justice des États-Unis, Washington, D.C.

**TABLEAU 9.23**  
**Pourcentage de femmes parmi les agents de police assermentés ordinaires, 1962-77**

	Canada	États-Unis <sup>1</sup>	Royaume-Uni <sup>2</sup>
1962	0.6	..	3.0
1966	0.6	..	3.7
1970	0.5	..	3.8
1971	0.5	1.4	4.0
1972	0.4	1.5	4.2
1973	0.5	1.7	4.2
1974	0.7	2.0	4.7
1975	1.2	2.1	5.5
1976	1.4	2.4	6.5
1977	1.7	2.7	7.3

<sup>1</sup>Les taux des États-Unis ne concernent que les villes déclarantes, et l'effectif réel semble par le fait même sous-estimé. Voir la note 1 au bas du tableau 9.14 pour une évaluation de la sous-estimation.

<sup>2</sup>Agents de police ordinaires à temps plein seulement (préposés aux fonctions ordinaires). Les citoyens assermentés faisant fonction d'agents de police, les élèves policiers, les agents de la circulation et les civils sont exclus. Les chiffres de 1977 ont été fournis par Kevin Heal du Home Office.

Source: *Statistique de l'administration policière*, 85-204 au catalogue, 1962-77; *Annual Abstract of Statistics*, U.K. Central Statistical Office, Londres; *Uniform Crime Reports*, Département de la Justice des États-Unis, Washington, D.C.

**TABLEAU 9.24**  
**Pourcentage de femmes parmi le personnel à temps plein non assermenté des services de police, 1962-77**

	Canada	États-Unis <sup>1</sup>
	<i>pourcentage</i>	
1962	44.6	..
1966	46.7	..
1970	50.4	..
1971	50.3	53.6
1972	51.4	54.8
1973	58.9	54.0
1974	60.8	61.3
1975	62.2	55.2
1976	62.4	60.5
1977	59.3	58.3

<sup>1</sup>Les taux des États-Unis ne concernent que les villes déclarantes, et l'effectif réel semble par le fait même sous-estimé. Voir la note 1 au bas du tableau 9.14 pour une évaluation de la sous-estimation.

Source: *Statistique de l'administration policière*, 85-204 au catalogue, 1962-77; *Uniform Crime Reports*, Département de la Justice des États-Unis, Washington, D.C.

**TABLEAU 9.25**  
**Pourcentage de femmes parmi les agents de police assermentés ordinaires à temps plein, 1962-77**

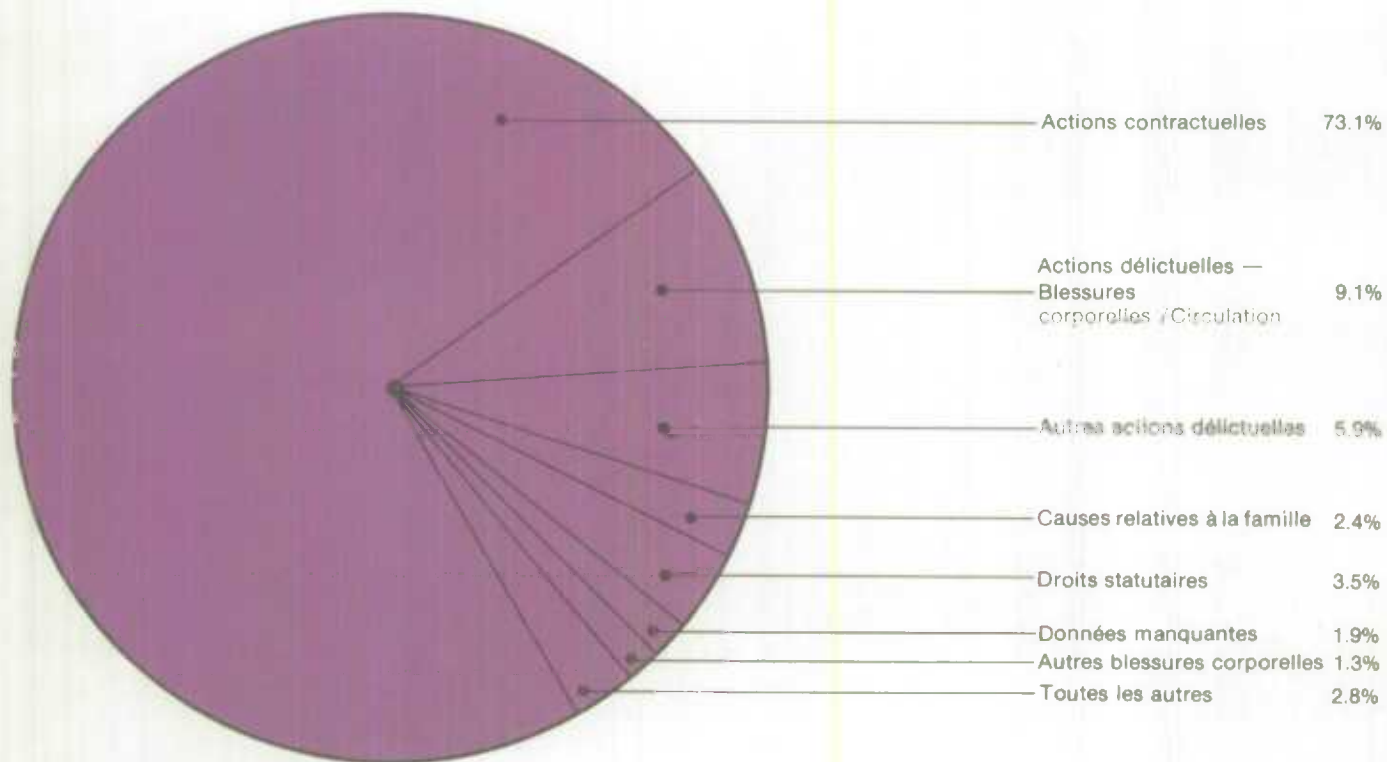
	Canada	États-Unis <sup>1</sup>
	<i>pourcentage</i>	
1962	7.8	..
1966	6.3	..
1970	4.5	..
1971	4.4	14.4
1972	4.2	15.2
1973	3.4	15.6
1974	5.5	15.3
1975	7.7	16.1
1976	8.6	16.8
1977	10.6	17.9

<sup>1</sup>Les taux des États-Unis ne concernent que les villes déclarantes, et l'effectif réel semble par le fait même sous-estimé. Voir la note 1 au bas du tableau 9.14 pour une évaluation de la sous-estimation.

Source: *Statistique de l'administration policière*, 85-204 au catalogue, 1962-77; *Uniform Crime Reports*, Département de la Justice des États-Unis, Washington, D.C.



**GRAPHIQUE 9.26**  
**Répartition des causes civiles par motif de l'action<sup>1</sup>**



<sup>1</sup>Ne comprend pas les adoptions, les divorces, les faillites (faisant l'objet d'un dépôt distinct), les voies d'exécution réciproques, la garde d'enfant et la validation des testaments.

Source: *La justice civile au Canada*, document de recherche no 8, par C. McKie et P. Reed, Division de la statistique judiciaire, Statistique Canada, Ottawa, 1979.

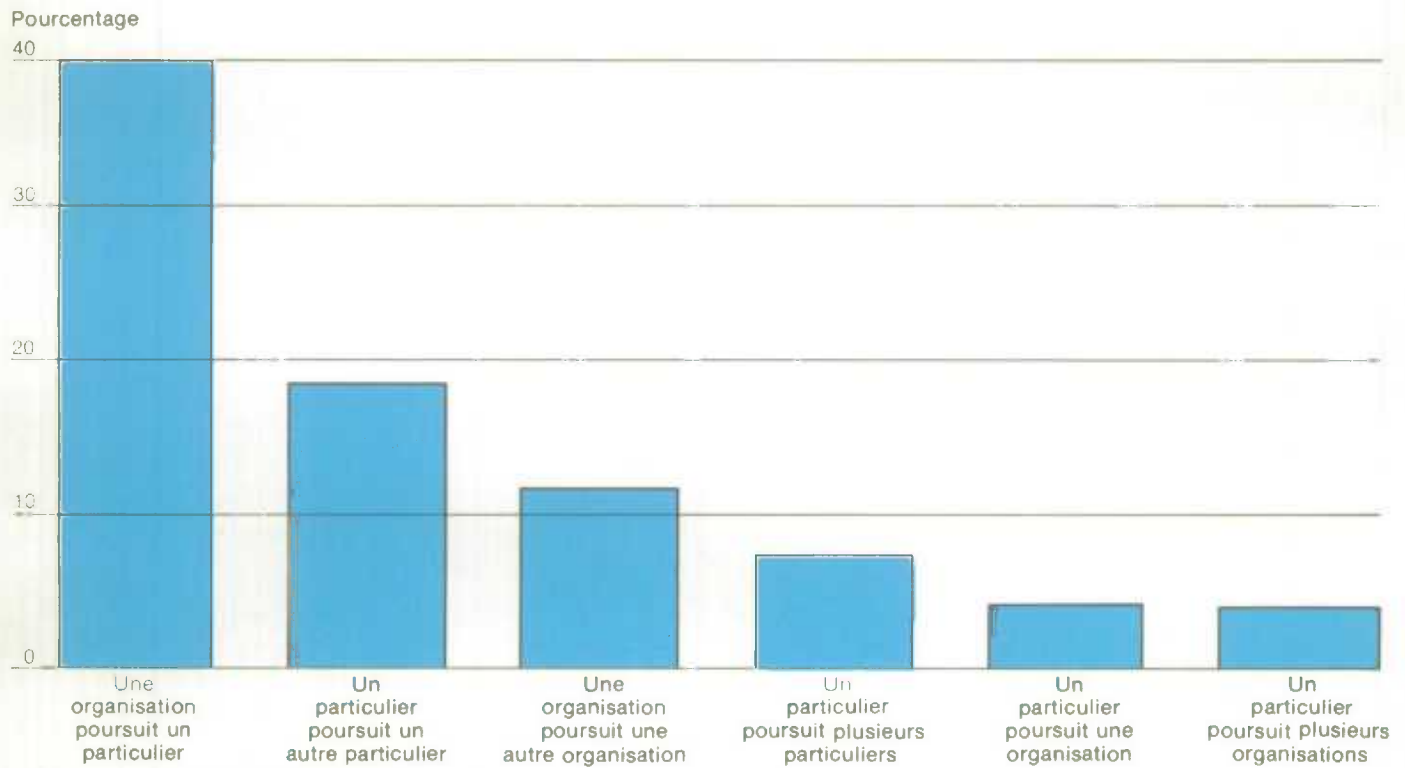
**TABLEAU 9.27**  
**Durée des causes civiles selon certains facteurs**

	Moins de 3 mois	3 mois à moins de 6 mois	6 mois à moins d'un an	1 an à moins de 2 ans	2 ans ou plus	Total
	<i>pourcentage</i>					
<b>Genre de cause:<sup>1</sup></b>						
Organisation poursuit particulier	73.2	13.7	8.4	3.2	1.5	100.0
Organisation poursuit organisation	64.1	14.6	9.4	7.0	4.8	100.0
Particulier poursuit particulier	46.2	15.4	16.5	15.3	6.6	100.0
Particulier poursuit organisation	32.3	11.2	18.9	20.0	17.6	100.0
<b>Procureur:</b>						
Aucun	90.6	7.5	1.3	0.4	0.3	100.0
Demandeur seulement	72.5	15.0	8.4	3.3	0.9	100.0
Défendeur seulement	54.5	31.8	4.5	—	9.1	100.0
Les deux parties	16.1	14.9	24.6	27.3	17.1	100.0
<b>Jugement rendu:</b>						
En faveur du demandeur	66.6	13.7	9.8	6.9	3.0	100.0
En faveur du défendeur	27.4	9.4	18.0	20.6	24.6	100.0
Décision partagée	—	13.3	40.0	40.0	6.7	100.0
Règlement hors cour	25.7	13.1	19.6	25.6	16.2	100.0
Désistement ou retrait	38.4	19.3	20.8	15.2	6.3	100.0
Non rendu — disponible	9.5	7.7	16.6	29.6	36.7	100.0

<sup>1</sup>Ces quatre genres représentent un peu plus de 85% de l'ensemble des causes.

Source: *La justice civile au Canada*, document de recherche no 8, par C. McKie et P. Reed, Division de la statistique judiciaire, Statistique Canada, Ottawa, 1979.

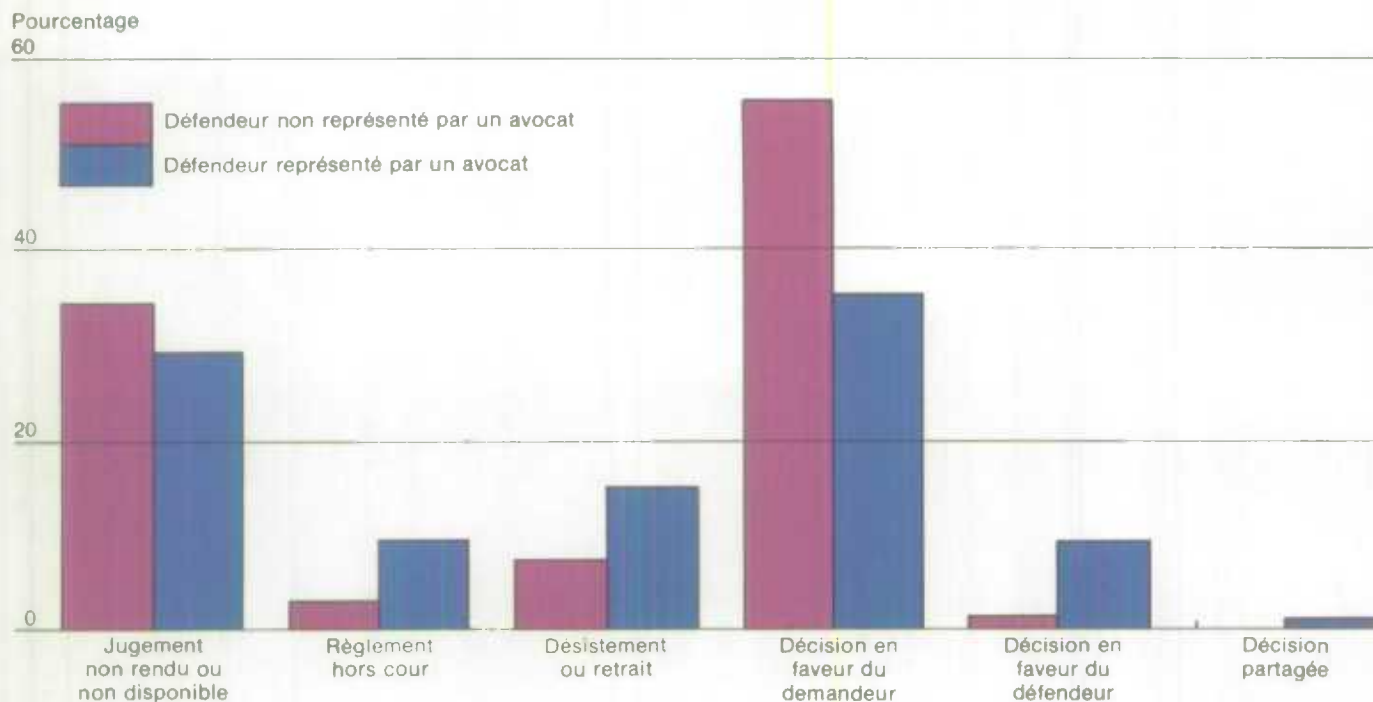
GRAPHIQUE 9.28  
Causes civiles par genre d'action <sup>1</sup>



<sup>1</sup>Les actions indiquées représentent 85% du total. Aucune autre combinaison de parties ne figurait pour plus de 3% de l'ensemble des actions.

Source: *La justice civile au Canada*, par C. McKie et P. Reed, document de recherche no 8, Division de la statistique judiciaire, Statistique Canada, Ottawa, 1979.

**GRAPHIQUE 9.29**  
**Issue des causes civiles dans lesquelles le défendeur est ou n'est pas représenté par un avocat**



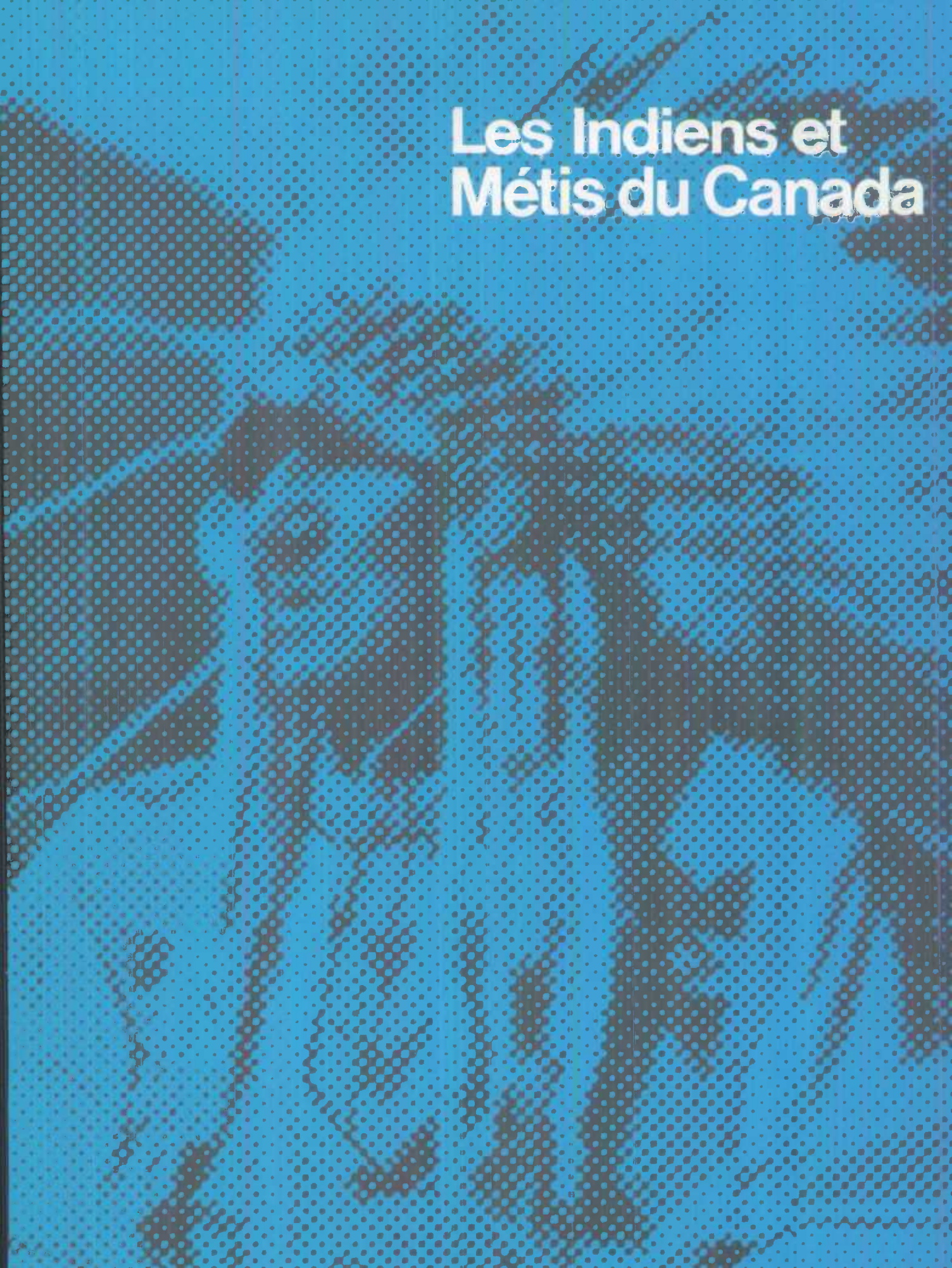
Source: *La justice civile au Canada*, par C. McKie et P. Reed, document de recherche no 8, Division de la statistique judiciaire, Statistique Canada, Ottawa, 1979.

TABLEAU 9.30  
Présence d'un avocat par rapport à certains facteurs

	Avocat pour l'une ou l'autre des parties	Aucun avocat
	<i>pourcentage</i>	
Genre de cause:		
Actions contractuelles	72.5	79.7
Actions délictuelles —		
Blessures corporelles/ Circulation	10.3	0.7
Autres blessures corporelles	1.4	—
Autres actions délictuelles	5.9	6.5
Causes relatives à la famille	2.8	0.2
Droits statutaires	2.6	10.1
Toutes les autres	4.6	2.9
Total	100.0	100.0
Niveau de juridiction:		
Cour des petites créances ou des petites réclamations	9.0	93.8
Cour de comté ou de district	46.4	4.2
Cour supérieure, cour suprême ou cour du Banc de la reine	38.4	1.7
Cour d'appel	6.2	0.2
Total	100.0	100.0
Dommmages-intérêts versés au demandeur (le cas échéant):		
\$ 1 - \$ 49.99	5.1	26.6
\$ 50 - \$ 199.99	21.0	51.0
\$ 200 - \$ 499.99	20.7	16.1
\$ 500 - \$ 999.99	17.1	2.3
\$ 1,000 - \$2,999.99	19.1	1.5
\$ 3,000 - \$9,999.99	11.3	1.7
\$10,000 et plus	5.8	0.8
Total	100.0	100.0

Source: *La justice civile au Canada*, par C. McKie et P. Reed, document de recherche no 8, Division de la statistique judiciaire, Statistique Canada, Ottawa, 1979.

# Les Indiens et Métis du Canada



## Tableaux, graphiques et cartes

Graphique	10.1	Population d'Indiens inscrits, 1924-1976, et projections pour 1980 et 1985	177
Graphique	10.2	Taux annuels moyens de croissance de la population pour les Indiens inscrits et pour le Canada, 1930-76	177
Graphique	10.3	Comparaison des taux bruts de natalité et de mortalité et de la mortalité infantile pour l'ensemble de la population canadienne et pour les Indiens inscrits, 1960-75	177
Tableau	10.4	Répartition par âge des Indiens inscrits et de la population canadienne, 1976	178
Tableau	10.5	Indiens inscrits demeurant dans les réserves, sur les terres de la Couronne et hors des réserves, 1959-76	178
Tableau	10.6	Indiens inscrits fréquentant la maternelle, l'école secondaire et l'université, 1949-77	178
Tableau	10.7	Niveau d'instruction de certaines populations en âge de travailler, 1971 et 1976	178
Graphique	10.8	Proportion d'Indiens inscrits et d'Indiens et Métis non inscrits, par région, 1976	179
Tableau	10.9	Indiens inscrits de 14 à 18 ans aux études et taux de défection scolaire, 1969-70 à 1976-77	180
Tableau	10.10	Conditions de logement dans les réserves indiennes, 1958-75	180
Graphique	10.11	Principales infractions des détenus autochtones et non autochtones des pénitenciers fédéraux au 31 décembre 1976	180
Tableau	10.12	Condamnations et incarcérations antérieures des détenus autochtones et non autochtones des pénitenciers fédéraux au 31 décembre 1976	180
Graphique	10.13	Indicateurs d'emploi pour les Indiens et Métis non inscrits et pour les non-autochtones, 1976	181
Graphique	10.14	Admissions dans les hôpitaux pour 100,000 personnes, par type ou cause de maladie, 1976	182
		Proportion estimée d'assistés sociaux parmi les Indiens inscrits, par province, 1973-74	174

# Les Indiens et Métis du Canada

Article rédigé par Colin Lindsay,  
Bureau du conseiller supérieur en intégration,  
Statistique Canada, Ottawa.

Dans les éditions antérieures de *Perspectives Canada*, le chapitre sur les autochtones comprenait les Inuit. Cependant, comme il n'existe pas de données nouvelles à leur sujet, il a été décidé de les exclure de ce volume.

Les années 70 ont été une période fébrile pour les Indiens et les Métis du Canada qui, après des dizaines d'années d'isolation, sont devenus l'un des groupes minoritaires les plus visibles et les plus articulés du pays.

Cependant, l'écart profond entre les conditions économiques et sociales de ces groupes et celles du reste de la population s'est à peine rétréci durant les années 70, et les prévisions pour l'avenir immédiat ne sont pas particulièrement reluisantes, à cause surtout des tendances démographiques qui exerceront des pressions accrues sur les capacités déjà restreintes de nombreuses collectivités autochtones en matière de logement et d'emploi. En outre, ni la société autochtone ni la société non autochtone n'a encore réussi à définir clairement le rôle des autochtones dans la mosaïque canadienne. La façon dont sera résolue cette question influencera considérablement les mesures à prendre pour réduire les tensions et les déséquilibres entre les deux sociétés.

## La population autochtone

Selon les estimations, il y avait au Canada 200,000 Indiens à l'arrivée des premiers Européens, mais en 1901 la guerre et la maladie avaient réduit leur nombre à moins de 100,000, et on craignait leur extinction progressive. Au XX<sup>e</sup> siècle, cependant, la population indienne du Canada s'est remarquablement régénérée. Grâce surtout à la réduction de la mortalité infantile et à la persistance d'une natalité élevée, le nombre d'Indiens inscrits a atteint 287,000 en 1976. De plus, le pays comptait environ 300,000 Métis et Indiens non inscrits.<sup>1</sup>

La période 1960 à 1976 a été caractérisée par une croissance particulièrement rapide de la population autochtone, les taux de croissance de la population indienne représentant près du double de ceux du reste du Canada. Du fait de cette «explosion démographique» autochtone, 54% des Indiens inscrits en 1976 avaient moins de 20 ans, tandis que la proportion pour le reste du Canada n'était que de 36%. Ce sont ces jeunes personnes qui vont grossir les rangs des jeunes adultes dans les années 80 et exercer de fortes pressions en matière d'emploi et de logement dans de nombreuses collectivités indiennes.

En raison de ce phénomène, il est possible qu'un plus grand nombre d'autochtones se voient forcer de quitter les réserves et les localités autochtones à la recherche de débouchés dans les localités non autochtones. Les données du tableau 10.5 font état d'une émigration interne nette considérable en provenance des réserves. Entre 1966 et 1976, par exemple, le nombre d'Indiens inscrits demeurant hors des réserves s'est accru de 81%, tandis que la population des réserves n'a augmenté que de 15%. De plus, entre 1961 et 1976, la proportion de personnes demeurant dans les régions urbaines et ayant déclaré comme langue maternelle une langue autochtone (l'inuit compris) est passé de 0.7 à 1.5%.<sup>2</sup>

## Conditions économiques et sociales

Les tableaux et graphiques 10.6 à 10.13 font ressortir certaines caractéristiques économiques et sociales importantes des Indiens et Métis du Canada.

Il n'existe malheureusement pas de statistiques nationales complètes décrivant de façon précise les conditions économiques et sociales des autochtones canadiens, et une bonne partie des renseignements dont on dispose est d'une valeur mitigée du fait qu'elle ne concerne souvent que des segments de la population autochtone ou qu'elle ne peut être comparée à des mesures analogues pour l'ensemble du Canada.<sup>3</sup>

Il demeure qu'à l'analyse des données disponibles, une image du caractère socio-économique de la population indienne du Canada se dégage peu à peu, et certaines tendances apparaissent. La principale constatation est que les conditions sociales de la population autochtone s'améliorent graduellement, mais qu'elles demeurent inférieures à celles de la société non autochtone.

Il importe de signaler cependant que si la comparaison des conditions socio-économiques de la société autochtone avec celles de l'ensemble du Canada permet de décrire les conditions sociales des Indiens canadiens, il faut être prudent dans la formulation de jugements normatifs au sujet de la qualité de la vie des populations autochtones. Leurs niveaux de bien-être peuvent sembler inférieurs à ceux du reste du Canada, mais les buts et les exigences des autochtones canadiens dans de nombreux domaines sociaux peuvent différer sensiblement de ceux des non-autochtones, et bon nombre d'Indiens ne souhaitent tout simplement pas vivre comme des non-autochtones.

## Éducation

Les données sur l'éducation des autochtones présentées dans les tableaux 10.6 à 10.9 montrent que le niveau d'instruction des autochtones canadiens est considérablement inférieur à celui des autres Canadiens. Il existe cependant des signes d'amélioration; par exemple, le pourcentage d'Indiens inscrits qui font des études secondaires et le nombre d'Indiens inscrits qui fréquentent l'université ont augmenté sensiblement. Par ailleurs, la proportion d'Indiens inscrits de 14 à 18 ans aux études a diminué de 12% entre 1972 et 1975, et le nombre de défections au milieu de l'année scolaire a triplé entre 1974 et 1977, ce qui signifie que les besoins d'un grand nombre d'élèves autochtones ne sont pas satisfaits.

Les problèmes de l'éducation des autochtones peuvent être associés étroitement aux différences entre les valeurs qui sont au cœur de l'enseignement libéral contemporain orienté vers la vie urbaine, et les expériences culturelles, les traditions, les intérêts et les aspirations des enfants autochtones. Ce facteur, joint à la discontinuité de la socialisation et à la discrimination dont les élèves autochtones sont souvent l'objet, s'est traduit, par une motivation réduite, un négativisme accru, une piètre opinion de soi-même, de faibles niveaux d'aspiration, de même qu'un degré de réalisation limité pour ce groupe. Le résultat est que bon nombre d'enfants autochtones ont été déracinés, sans avoir été le moins préparés pour l'adaptation à une société différente.<sup>4</sup>

### Les autochtones et la loi

Les différences culturelles entre les sociétés autochtone et non autochtone ont des ramifications dans d'autres sphères du domaine social. Mark Nagler affirmait en 1970 que:

«Comme bien d'autres groupes d'immigrants, les Indiens récemment arrivés en milieu urbain sont tellement bouleversés par le conflit entre les enseignements de leurs aînés et ceux de l'homme blanc qu'ils finissent le plus souvent par mettre de côté le problème de moralité dans son ensemble, qu'ils considèrent comme insignifiant ou insolvable. Cette absence de valeurs généralement acceptées parmi les Indiens conduit au désordre.» (Traduction)<sup>5</sup>

Dans bien des cas, ce désordre se manifeste par une activité criminelle, souvent accompagnée de violence, de la part des Indiens et des Métis. D'autres groupes minoritaires ont été caractérisés par des degrés élevés de contact avec l'appareil judiciaire, mais jamais aussi élevés que dans le cas des autochtones canadiens. En 1976, ces derniers, qui ne constituaient que 2,5% de la population canadienne, représentaient plus de 8,5% des personnes incarcérées dans les pénitenciers fédéraux.<sup>6</sup> La situation est même plus grave dans les provinces de l'Ouest, où ils représentaient près de 20% des détenus des établissements fédéraux en Alberta, et le quart au Manitoba et en Saskatchewan. En outre, plus du tiers des personnes purgeant des peines dans les centres d'éducation surveillée de l'Alberta étaient d'ascendance autochtone.<sup>7</sup>

Le *Rapport de la Commission de la justice et de la criminalité chez les Métis et les Indiens non inscrits* fournit une plus ample description de l'activité criminelle chez les autochtones, et du délinquant autochtone.<sup>8</sup>

Une proportion élevée de infractions commises par les autochtones sont des crimes avec violence contre la personne; cette constatation, doublée du fait que la plupart des infractions par des autochtones sont associées à la consommation d'alcool (90% des détenus de pénitenciers interrogés ont déclaré avoir commis leurs infractions sous l'influence de l'alcool ou de la drogue), signifie que l'activité criminelle chez les autochtones est surtout le résultat d'un comportement impulsif furieux.

La plupart des délinquants autochtones des pénitenciers fédéraux ont commis leurs infractions dans des régions urbaines (moins de 16% des infractions ont eu lieu dans les réserves), et pourtant la plupart de ces délinquants urbains autochtones (68%) étaient sortis de réserves ou de localités autochtones rurales; dans la plupart des cas (70%), ils avaient quitté le foyer avant l'âge de 16 ans.

Le chômage était également élevé chez les délinquants autochtones; 57% des détenus observés par la Commission de la justice et de la criminalité chez les Métis et les Indiens non inscrits ont déclaré qu'ils étaient en chômage lorsqu'ils ont commis leurs infractions. En outre, les délinquants autochtones étaient un peu plus âgés et beaucoup moins éduqués que les délinquants non autochtones.

On constate également un certain nombre de différences importantes pour ce qui concerne le traitement des autochtones et des non-autochtones par l'appareil judiciaire. Les autochtones, par exemple, reçoivent un plus grand nombre de condamnations à l'emprisonnement que les non-autochtones, peut-être du fait qu'ils sont souvent moins bien informés de leurs droits juridiques et que, par conséquent, ils plaident coupables plus facilement que les non-autochtones, et du fait qu'ils sont souvent moins en mesure de payer des amendes. Toutefois, les peines des autochtones sont généralement de plus courte durée.

Les autochtones bénéficient également moins souvent de

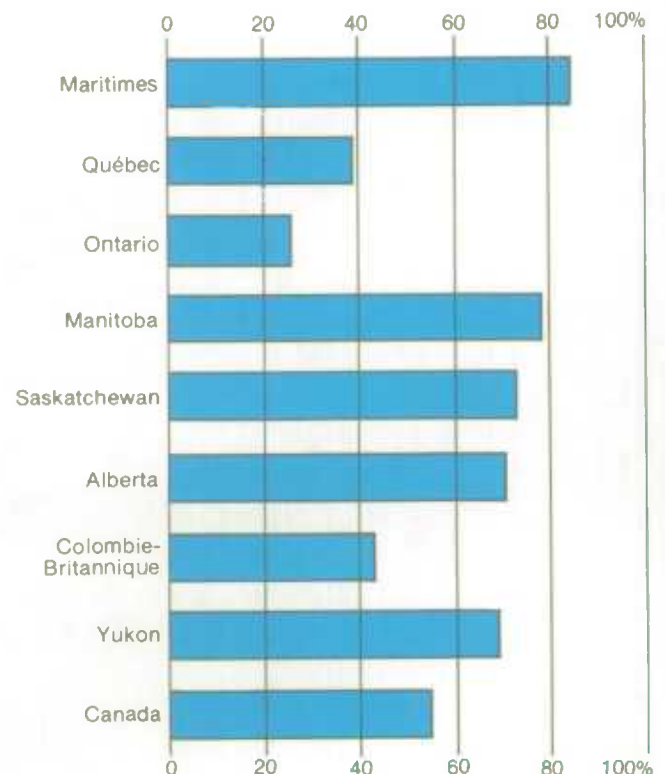
libérations conditionnelles et de congés temporaires, du fait surtout que la sortie est normalement fonction de perspectives d'emploi sûres ou d'un environnement familial stable, avantages dont peu de délinquants autochtones peuvent se prévaloir.

### Revenu et emploi

Le revenu et l'emploi sont deux domaines où le problème du manque de données est particulièrement aigu, à cause surtout de deux facteurs. Premièrement, comme la plupart des collectivités autochtones sont isolées et largement dispersées, il est extrêmement coûteux et extrêmement long de faire des enquêtes exhaustives; et, deuxièmement, le concept et les définitions de nombreux indicateurs qui sont utiles à l'analyse de la vie industrielle urbaine, par exemple le taux d'activité, le taux de chômage et le revenu des familles, ne sont pas des mesures entièrement adaptées au mode de vie d'une grande partie de la population autochtone. Il existe toutefois suffisamment d'informations pour avoir une idée de la situation économique des autochtones canadiens.

L'*enquête sur les personnes d'origine autochtone*, effectuée en 1976 par le Conseil national des autochtones du Canada et la Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada,<sup>9</sup> fournit des renseignements sur l'emploi des Métis et des Indiens non inscrits. Le taux d'activité pour ces groupes (particulièrement chez les hommes) est presque aussi élevé que pour les non-autochtones, mais le taux de

### Proportion estimée d'assistés sociaux parmi les Indiens inscrits, par province, 1973-74



Source: *Sécurité sociale: programmes nationaux*, 86-201 au catalogue, 1978.



chômage représente plus de quatre fois celui des non-autochtones. En outre, le nombre effectif de non-autochtones ayant un emploi en proportion de la population totale du Canada en âge de travailler est de 40% supérieur au chiffre pour les Métis et les Indiens non inscrits.

L'enquête révèle également que 48,5% seulement de la population autochtone en âge de travailler a effectivement travaillé à un moment quelconque durant l'année, et que 15,5% seulement a eu un emploi toute l'année.

L'ampleur du chômage chez les autochtones s'explique par un certain nombre de facteurs. La plupart des collectivités autochtones sont caractérisées par de faibles économies attribuables à l'inadéquation des ressources et de la technologie, l'isolation par rapport aux marchés, le manque de capitaux et de crédit, et l'insuffisance de l'activité commerciale ainsi que de la formation et de l'expérience qui s'y rattachent. Il faut mentionner également que la plupart des autochtones, à cause surtout de leur manque d'éducation, ont accès seulement aux secteurs non spécialisés et semi-spécialisés de l'économie canadienne.

L'enquête indique par exemple que les catégories professionnelles qui occupent le plus grand nombre de Métis et d'Indiens non inscrits sont: les services, 16%; la construction, 13%; le travail administratif, 10%; l'exploitation forestière, 6%; la fabrication de produits, 6%; et les transports et la mécanique des transports, 5%. Ces occupations se retrouvent non seulement au bas de l'échelle en matière de salaire et de prestige, mais elles sont également caractérisées par une demande de main-d'œuvre décroissante.

Malheureusement, il existe encore moins de données concernant les revenus des autochtones. A. A. Borovy écrivait en 1966 que «la pauvreté de l'Indien choque l'imagination de l'homme blanc»,<sup>10</sup> conclusion étayée par W.T. Stanbury, qui a observé que 63% (ou deux fois et demie la moyenne nationale) des familles indiennes demeurant hors des réserves en Colombie-Britannique en 1970 avaient des revenus inférieurs au seuil de pauvreté établi par le rapport du Comité sénatorial en 1969.<sup>11</sup> L'enquête sur les personnes d'origine autochtone a révélé en 1977 que le revenu hebdomadaire moyen des autochtones provenant d'un emploi salarié représentait 84% du revenu moyen de tous les travailleurs salariés du Canada, et il est fort probable, si l'on considère le degré élevé de dépendance et le faible ratio personnes occupées/population chez la population autochtone, que les revenus des individus et des familles autochtones sont encore de beaucoup inférieurs à ceux du reste du pays.

La piètre situation économique de nombreux autochtones canadiens est également mise en lumière par la forte dépendance vis-à-vis de l'assistance sociale. Selon les estimations, 55% des Indiens inscrits recevaient une forme quelconque d'assistance sociale en 1973-74.<sup>12</sup> Le chiffre était même plus élevé dans les provinces Maritimes, dans les provinces des Prairies et au Yukon.

Un certain nombre d'autres rapports<sup>13</sup> ont cependant mis en garde contre la surestimation du degré de pauvreté chez les autochtones, particulièrement dans le Nord où les activités traditionnelles contribuent encore largement au niveau de vie. John Palmer a calculé par exemple que le revenu provenant du secteur traditionnel (pêche, chasse et piégeage) constituait près de 20% du revenu total des autochtones en 1970 (les salaires et traitements figuraient pour 53% et les transferts du gouvernement pour les 27% restants), tandis que des estimations résultant de l'enquête sur le pipeline de la vallée du Mackenzie indiquent que les

revenus des familles dans certaines parties des Territoires du Nord-Ouest se situaient entre \$4,000 et \$8,000.

### Logement

Un autre ensemble de statistiques qui fait ressortir la disparité toujours existante entre les autochtones et les non-autochtones au Canada est celui qui décrit le logement dans les réserves (*tableau 10.10*). Ces données montrent que le logement des autochtones s'est amélioré du point de vue de la disponibilité, de la taille et des éléments de confort des ménages. Toutefois, elles se comparent défavorablement à celles pour l'ensemble du Canada, qui indiquent que la presque totalité des logements ont l'eau courante et une toilette intérieure.

### Santé

Suivant les données disponibles, les autochtones affichent une amélioration sur le plan sanitaire, tout comme l'ensemble de la population canadienne. Par exemple, entre 1960 et 1975, la mortalité infantile chez les Indiens inscrits a diminué de 50% comparativement à 48% pour le Canada entier. Cependant, le taux de mortalité infantile des Indiens inscrits était encore deux fois et demie plus élevé que le taux canadien en 1975; le nombre d'admissions d'autochtones dans les hôpitaux (pour 100,000 personnes) en 1976 était également deux fois et demie plus élevé que pour l'ensemble du Canada, et le nombre de journées d'hospitalisation (pour 100,000 personnes) d'autochtones était le double du taux canadien (*graphique 10.14*).

Les données du graphique 10.14 montrent également que les autochtones ont des taux particulièrement élevés d'hospitalisation pour les maladies infectieuses et parasitaires (qui comprennent entre autres les infections intestinales et la tuberculose) et pour les maladies de l'appareil respiratoire (pneumonie, grippe, bronchite, emphysème, asthme, etc.), mais des taux inférieurs aux taux canadiens pour ce qui concerne le cancer et les maladies de l'appareil circulatoire. On constate également que le taux d'admission des autochtones à l'hôpital pour des blessures résultant d'accidents ou de traumatismes est presque quatre fois plus élevé que celui pour l'ensemble du Canada.

### L'avenir des Indiens au Canada

Selon toute probabilité, une solution à long terme aux problèmes des Indiens du Canada ne pourra être envisagée que lorsque les collectivités autochtones et non autochtones se seront entendues sur le rôle de l'autochtone dans la société canadienne.

Il est clair que la question des autochtones au Canada est beaucoup plus qu'un problème économique qui pourrait être atténué simplement par l'application de stimulants appropriés tels que l'amélioration de l'enseignement, l'accroissement de la mobilité professionnelle, le mouvement accru des facteurs de production, etc. Les autochtones du Canada constituent un groupe social distinct dont les valeurs et les modes d'organisation sociale diffèrent nettement de ceux du reste du Canada, et il est fort possible, comme l'indiquait la Commission d'enquête sur le pipeline de la vallée du Mackenzie, que des solutions fondées exclusivement sur un modèle de développement économique puissent aisément se transformer en problèmes si on les applique à une société comme celle que constituent les autochtones du Canada.

Toute restructuration sociale qui ne prend pas en considération les deux aspects de la question indienne au Canada, c'est-à-dire la survivance de la culture et le développement socio-économique, peut seulement signifier

pour les autochtones canadiens soit l'extinction culturelle, soit le maintien de la dépendance. La disparition des réserves, par exemple, que le gouvernement fédéral a proposée en 1969<sup>14</sup>, aurait peut-être pour seul effet de transformer la dépendance des réserves en une existence urbaine tributaire de l'assistance sociale, et d'enlever aux autochtones les éléments d'indépendance, d'identité et de dignité que leur procure la collectivité autochtone.

#### Notes et définitions

**Indiens inscrits:** Les Indiens inscrits sont les seules personnes reconnues comme Indiens par le ministère des Affaires indiennes et du Nord, et ils sont les seuls admissibles aux avantages accordés aux Indiens aux termes de la Loi sur les Indiens. Les personnes qui ont le droit d'être inscrites sont celles qui étaient considérées comme Indiens ou qui étaient membres d'une bande indienne le 26 mai 1874; qui sont des descendants du côté paternel des personnes ci-dessus; ou qui sont l'époux ou la veuve d'un Indien inscrit. Une personne n'est plus considérée comme inscrite lorsqu'elle s'émancipe, c'est-à-dire lorsqu'elle renonce volontairement à ses droits aux termes de la Loi sur les Indiens.

**Indiens non inscrits:** Les Indiens non inscrits sont des personnes d'ascendance indienne qui n'ont pas le statut juridique d'Indien, soit parce qu'elles n'ont jamais été inscrites ou parce qu'elles sont émancipées. Les Indiens non inscrits n'ont pas droit aux avantages prévus par la Loi sur les Indiens.

**Les données:** Les données de ce chapitre proviennent pour une bonne part d'enquêtes qui visaient des sous-groupes particuliers de la population autochtone. Par exemple, les données du ministère des Affaires indiennes et du Nord ne concernent que les Indiens inscrits, tandis que seuls les Indiens non inscrits et les Métis sont couverts par l'*enquête sur les personnes d'origine autochtone* et par le *Rapport de la Commission de la justice et de la criminalité* chez les Métis et les Indiens non inscrits. Le lecteur ne doit donc pas attribuer les conclusions relatives aux conditions sociales de l'ensemble de la population autochtone à ces données.

#### Notes des renvois

<sup>1</sup>Le développement d'une politique d'emploi pour les Amérindiens, les Inuit et les Métis. *Emploi et Immigration Canada, Ottawa, 1977.*

<sup>2</sup>Recensement du Canada 1971. **99-556 au catalogue**; Recensement du Canada 1976. **92-821 au catalogue.**

<sup>3</sup>*Voir en particulier l'analyse des données sur le revenu et l'emploi ci-après.*

<sup>4</sup>A survey of the Contemporary Indians of Canada. Volume II. **H.B. Hawthorne, réd. en chef, Ottawa, 1967**; Le Nord: terre lointaine, terre ancestrale. Rapport de l'enquête sur le pipeline de la vallée du Mackenzie: Volume I. **Ottawa, 1977.**

<sup>5</sup>**Nagler, Mark**; Indians in the City: A Study of the Urbanization of Indians in Toronto. *Centre canadien de recherches en anthropologie, Université Saint-Paul, Ottawa, 1970.*

<sup>6</sup>*Régime pénitentiaire canadien: Dossiers des détenus.*

<sup>7</sup>**Shanes, Mary**; Sentenced Native Population in Alberta Correctional Institutions on March 31, 1977. *ministère du Solliciteur général de l'Alberta, Edmonton, 1977.*

<sup>8</sup>Rapport de la Commission de la justice et de la criminalité chez les Métis et les Indiens non inscrits. **Ottawa, 1977.**

<sup>9</sup>Enquête sur les personnes d'origine autochtone: Rapport national sur la démographie générale et la population active. *Conseil national des autochtones du Canada et Division de l'emploi des autochtones, Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada, Ottawa, 1977.*

<sup>10</sup>**Borovy, A.A.**, Indian Poverty in Canada *dans* Poverty in Canada. **Harp, J. et Holley, J.R., réd. en chef, Prentice-Hall of Canada Ltd., Scarborough (Ont.), 1971.**

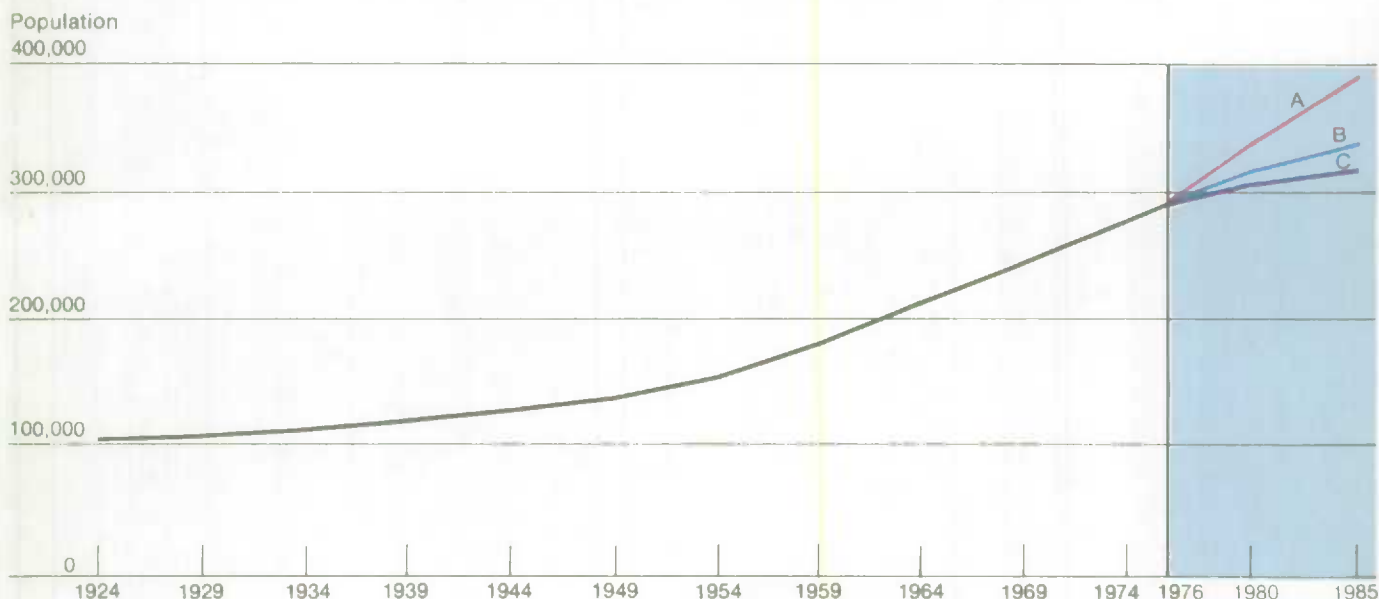
<sup>11</sup>**Stanbury, W.T.**, Success and Failure. Indians in Urban Society. *Presses de l'Université de la Colombie-Britannique, Vancouver, 1975.*

<sup>12</sup>Sécurité sociale: programmes nationaux. **86-201 au catalogue, 1978.**

<sup>13</sup>**Palmer, John**; Social Accounts for the North: The Measurement of Incomes in the Yukon and Northwest Territories. *document provisoire n° 3, ministère des Affaires indiennes et du Nord, Ottawa, 1973*; Le Nord: terre lointaine, terre ancestrale. Rapport de l'enquête sur le pipeline de la vallée du Mackenzie: Volume I. **Ottawa, 1977.**

<sup>14</sup>*A cause surtout de l'opposition des groupes autochtones, les propositions n'ont jamais pris forme de loi.*

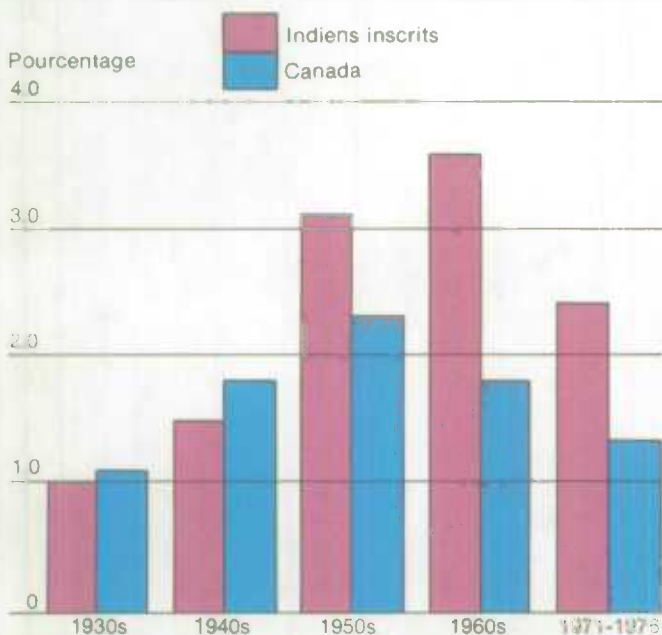
**GRAPHIQUE 10.1**  
**Population d'Indiens inscrits, 1924-1976, et projections<sup>1</sup> pour 1980 et 1985**



<sup>1</sup>Les projections sont fondées sur trois hypothèses différentes de fécondité pour les Indiens inscrits: (A) fécondité élevée, (B) fécondité moyenne et (C) fécondité faible.

Source: Division des statistiques du programme, Affaires indiennes et du Nord.

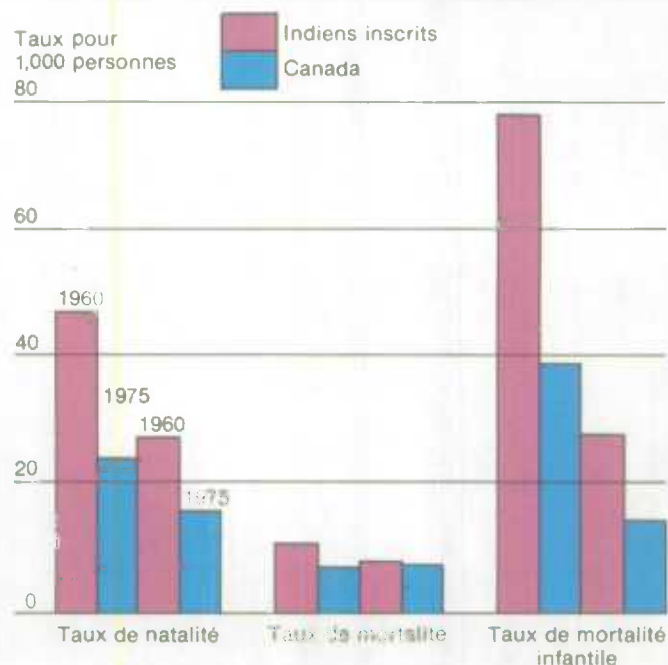
**GRAPHIQUE 10.2**  
**Taux annuels moyens de croissance de la population pour les Indiens inscrits et pour le Canada, 1930-76<sup>1</sup>**



<sup>1</sup>Les chiffres relatifs aux Indiens inscrits représentent les périodes d'observation 1929-39, 1939-49 et ainsi de suite, tandis que les chiffres pour le Canada sont des données intercensitaires (par ex. 1931-41).

Source: Division des statistiques du programme, Affaires indiennes et du Nord; Recensement du Canada 1971, 92-702 au catalogue; Recensement du Canada 1976, 92-801 au catalogue.

**GRAPHIQUE 10.3**  
**Comparaison des taux bruts de natalité et de mortalité et de la mortalité infantile pour l'ensemble de la population canadienne et pour les Indiens inscrits, 1960-75**



Source: Division des statistiques du programme, Affaires indiennes et du Nord; La statistique de l'état civil: Naissances, 84-204 au catalogue, 1975; La statistique de l'état civil: Décès, 84-206 au catalogue, 1975.

TABLEAU 10.4  
Répartition par âge des Indiens inscrits et de la population canadienne, 1976

	Indiens inscrits			Canada
	Dans les réserves	Hors des réserves	Ensemble des Indiens inscrits <sup>1</sup>	
	<i>pourcentage</i>			
0-4	12.7	10.4	12.2	7.5
5-9	14.5	14.6	14.6	8.2
10-14	14.6	14.4	14.5	9.9
15-19	13.3	11.4	12.6	10.2
20-24	9.9	9.5	9.6	9.3
25-34	12.3	16.5	13.5	15.7
35-64	18.0	19.7	18.6	30.4
65 and over	4.7	3.5	4.4	8.7
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
Total population	181,869	79,301	288,938	22,992,605

<sup>1</sup> Comprend les personnes résidant sur les terres de la Couronne.

Source: Division des statistiques du programme, Affaires indiennes et du Nord; *Recensement du Canada 1976*, 92-823 au catalogue.

TABLEAU 10.5  
Indiens inscrits demeurant dans les réserves, sur les terres de la Couronne et hors des réserves, 1959-76

	Dans les terres des réserves		Total	Sur les terres de la Couronne		Total		
	ré-serves	Cou-ronne		ré-serves	des ré-serves			
	<i>nombre</i>		<i>pourcentage</i>					
1959	131,120	17,733	30,272	179,135	73.2	9.9	16.9	100.0
1966	157,587	22,864	43,711	224,162	70.3	10.2	19.5	100.0
1968	161,731	21,612	54,148	237,491	68.1	9.1	22.8	100.0
1970	163,509	23,322	63,949	250,780	65.2	9.3	25.5	100.0
1972	168,601	22,762	73,316	264,679	63.7	8.6	27.7	100.0
1974	176,457	25,442	74,537	276,436	63.8	9.2	27.0	100.0
1976	181,869	27,768	79,301	288,938	62.9	9.6	27.4	100.0

Source: Division des statistiques du programme, Affaires indiennes et du Nord.

TABLEAU 10.6  
Indiens inscrits fréquentant la maternelle, l'école secondaire et l'université, 1949-77

	Effectif à la maternelle	Effectif à l'université	Effectif à l'école secondaire en pourcentage de l'ensemble des effectifs scolaires <sup>1</sup>
1949-50	—	9 <sup>2</sup>	3.0
1953-54	—	..	4.6
1957-58	2,562	27	5.9
1961-62	3,560	50	8.1
1965-66	3,583	131	10.2
1969-70	6,807	321	13.3
1973-74	8,666	1,055	16.5
1974-75	9,273	2,047	16.2
1975-76	8,582	2,071	17.1
1976-77	8,668	..	17.3

<sup>1</sup> Élèves de la 9<sup>e</sup> à la 13<sup>e</sup> année en pourcentage de l'ensemble des élèves de la 1<sup>re</sup> à la 13<sup>e</sup> année.

<sup>2</sup> Le chiffre se rapporte à 1948-49.

Source: Division des statistiques du programme, Affaires indiennes et du Nord.

TABLEAU 10.7  
Niveau d'instruction de certaines populations en âge de travailler, 1971 et 1976<sup>1</sup>

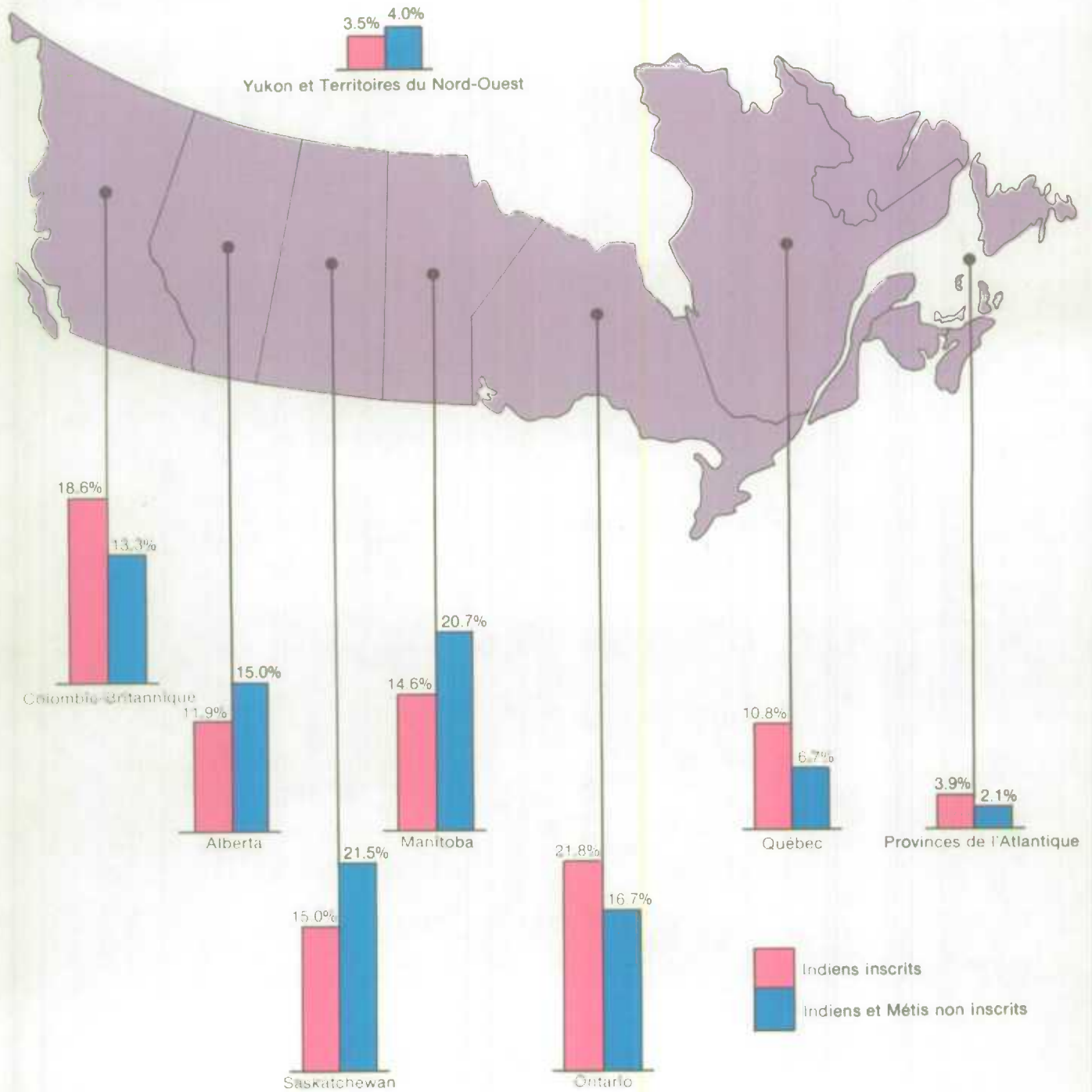
	1971		1976	
	Indiens et Inuit <sup>2</sup>	Canada	Indiens non inscrits et Métis	Canada
	<i>pourcentage</i>			
8 <sup>e</sup> année ou moins	79.6	36.8	49.8	24.6
Études secondaires partielles	15.0	36.0	47.7	49.5
Études post-secondaires partielles	5.4	27.2	2.5	25.9
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

<sup>1</sup> Il faut être prudent dans la comparaison des données pour 1971 et 1976. Les chiffres représentent des groupes différents de population autochtone et ont été recueillis par des organismes statistiques différents.

<sup>2</sup> Comprend les Indiens et les Inuit qui ont déclaré une langue autochtone comme étant leur langue maternelle dans *Recensement du Canada 1971*.

Source: *Recensement du Canada 1971*, données non publiées; *Enquête sur les personnes d'origine autochtone*, Conseil national des autochtones du Canada et Division de l'emploi des autochtones, Emploi et Immigration Canada, Ottawa, 1977.

GRAPHIQUE 10.8  
 Proportion d'Indiens inscrits et d'Indiens et Métis non inscrits<sup>1</sup>, par région, 1976



<sup>1</sup>Les Inuit sont concentrés dans les régions suivantes: Territoires du Nord-Ouest (63.6%), Québec (22.6%), Terre-Neuve (6.2%) et Ontario (4.5%).

Source: Division des statistiques du programme, Affaires indiennes et du Nord; *Le développement d'une politique d'emploi pour les Amérindiens, les Inuit et les Métis*, Emploi et Immigration Canada, Ottawa, 1977.

**TABLEAU 10.9**  
Indiens inscrits de 14 à 18 ans aux études et taux de défection scolaire, 1969-70 à 1976-77

	Indiens inscrits de 14 à 18 ans aux études en pourcentage de la population d'Indiens inscrits de 14 à 18 ans	Déflections scolaires au milieu de l'année en pourcentage de l'effectif total
1969-70	57.7	..
1970-71	68.5	..
1971-72	69.3	..
1972-73	73.4	..
1973-74	67.5	..
1974-75	64.7	3.1
1975-76	..	8.1
1976-77	..	9.6

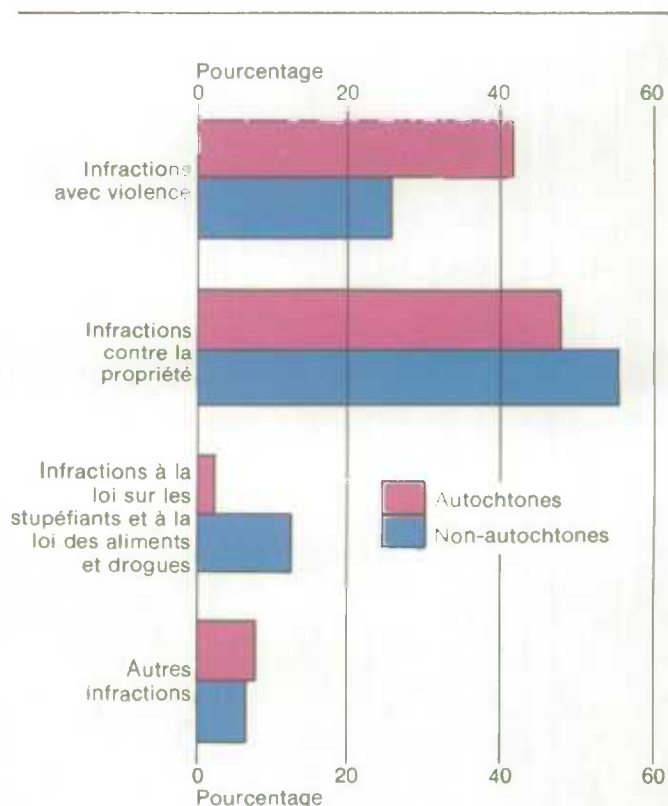
Source: Division des statistiques du programme, Affaires indiennes et du Nord.

**TABLEAU 10.10**  
Conditions de logement dans les réserves indiennes, 1958-75

	1958	1963	1967	1971	1975
	<i>pourcentage</i>				
Maisons par famille	87.8	86.3	87.7	89.2	91.5
Maisons remises en état	40.4	50.7	49.7	47.4	51.4
Maisons occupées nécessitant des réparations importantes	8.0	7.3	11.1	15.9	28.2
Maisons ayant:					
1-2 pièces	..	34.1	27.0	18.4	11.9
5 pièces ou plus	..	24.7	31.9	43.4	57.2
Électricité	..	44.8	57.3	79.0	81.2
Eau courante	..	13.8	19.2	30.2	34.1
Toilette intérieure	..	8.5	12.1	23.1	32.7
Baignoire intérieure	..	7.2	10.0	19.3	26.8
Téléphone	..	10.2	16.4	25.2	33.1

Source: Enquête sur le logement des Indiens, Division des statistiques du programme, Affaires indiennes et du Nord, 1958-75.

**GRAPHIQUE 10.11**  
Principales infractions des détenus autochtones et non autochtones des pénitenciers fédéraux au 31 décembre 1976



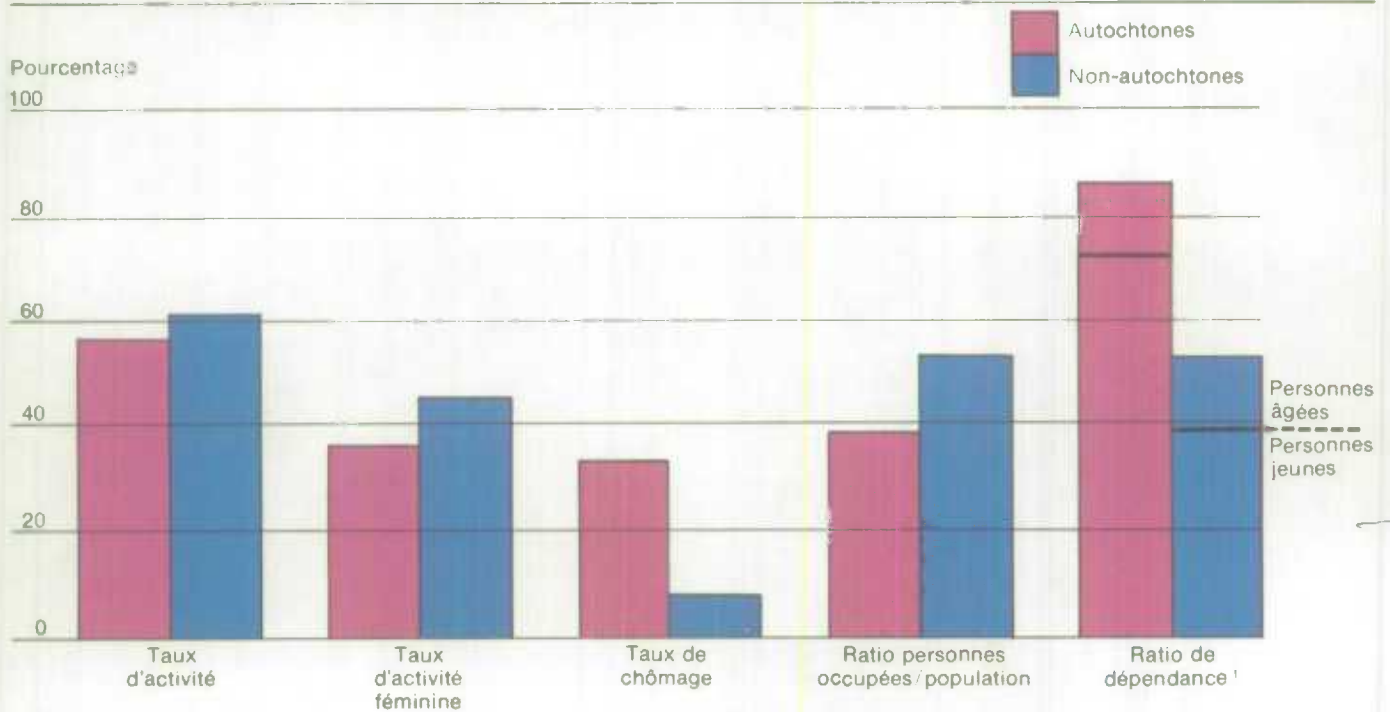
Source: Services d'information opérationnelle, Service canadien des pénitenciers.

**TABLEAU 10.12**  
Condamnations et incarcérations antérieures des détenus autochtones et non autochtones des pénitenciers fédéraux au 31 décembre 1976

	Autochtones	Non-autochtones
	<i>pourcentage</i>	
Durée de la peine:		
Moins de 2 ans	11.5	5.3
2-5 ans	55.1	44.3
5-10 ans	18.8	25.5
10 à 20 ans ou plus	6.7	14.6
A perpétuité	7.2	8.8
Autre	0.7	1.6
Total	100.0	100.0
Nombre d'incarcérations antérieures dans des pénitenciers fédéraux:		
Aucune	56.1	58.0
1-2	33.3	29.1
3-5	9.4	11.1
Plus de 5	1.2	1.8
Total	100.0	100.0

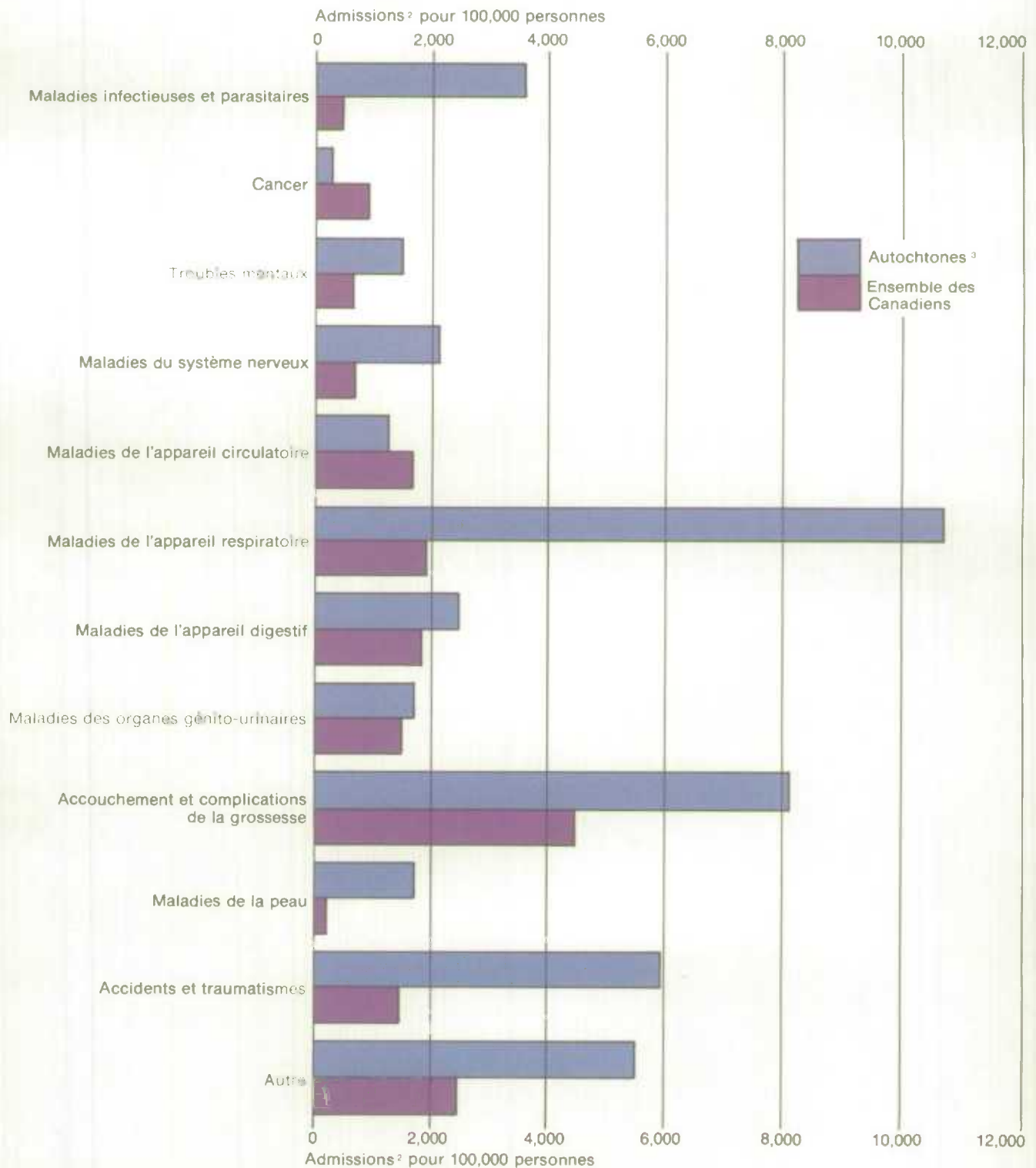
Source: Services d'information opérationnelle, Service canadien des pénitenciers.

**GRAPHIQUE 10.13**  
**Indicateurs d'emploi pour les Indiens et Métis non inscrits et pour les non-autochtones, 1976**



Source: *Enquête sur les personnes d'origine autochtone*, Conseil national des autochtones du Canada et Commission de l'emploi des autochtones, Emploi et Immigration Canada, Ottawa, 1977.

GRAPHIQUE 10.14  
Admissions dans les hôpitaux pour 100,000 personnes, par type ou cause de maladie, 1976<sup>1</sup>



<sup>1</sup> Les chiffres pour l'ensemble des Canadiens se rapportent à 1975.

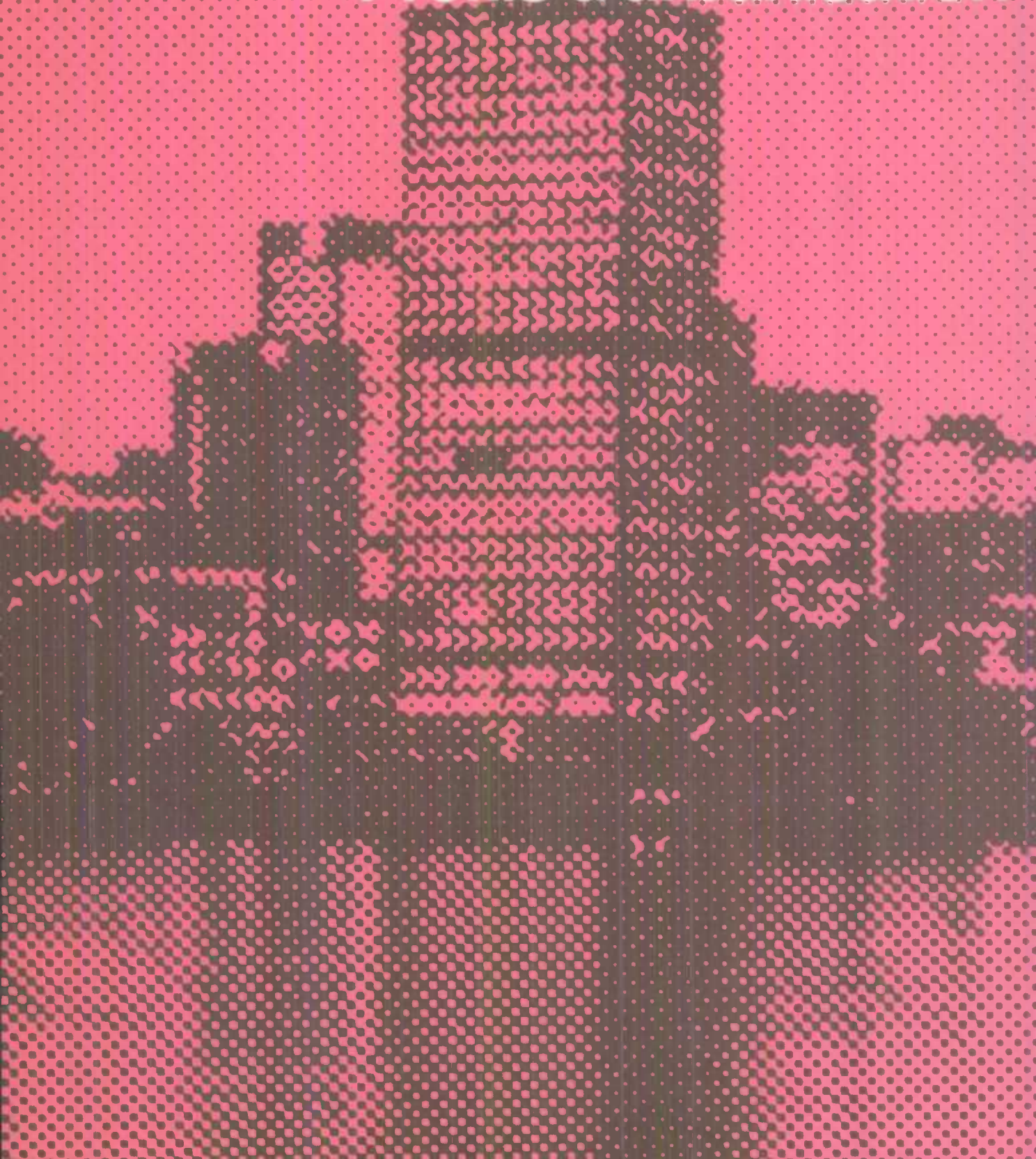
<sup>2</sup> Ce chiffre représente le nombre total d'admissions, c'est-à-dire qu'une personne est comptée chaque fois qu'elle est admise à l'hôpital.

<sup>3</sup> L'échantillon d'autochtones comprend les Indiens inscrits de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique et les personnes demeurant dans les réserves de l'Alberta.

Source: *La morbidité hospitalière*, 82-206 au catalogue, 1975; données non publiées, Division de la santé, Statistique Canada.



# Profils d'urbanisation



## Tableaux, graphiques et cartes

Tableau	11.1	Caractéristiques démographiques	192	Tableau	11.23	Utilisation générale des terres urbaines par type et zone	213
Carte	11.2	Population totale, 1976 et taux de variation, 1961-76, par région métropolitaine de recensement	193	Tableau	11.24	Conversion des terres rurales à des usages urbains	216
Tableau	11.3	Population par zone	194	Tableau	11.25	Type de logement par zone	216
Graphique	11.4	Population par zone et variation de population, 1961-76	196	Carte	11.26	Nombre de logements, 1976 et pourcentage d'appartements, 1976, par région métropolitaine de recensement	219
Tableau	11.5	Personnes par ménage et ménages d'une seule personne et ménages nombreux par zone	197	Tableau	11.27	Mode d'occupation des logements par zone	220
Carte	11.6	Enfants âgés de 0 à 14 ans, 1976 et taux de variation, 1961-76, par région métropolitaine de recensement	200	Tableau	11.28	Mode d'occupation des logements, 1976, par zone	222
Tableau	11.7	Répartition par âge de la population selon la zone	201	Tableau	11.29	Certaines variations concernant les logements, 1961-76	223
Tableau	11.8	Enfants par famille et familles de 3 enfants ou plus selon la zone	203	Tableau	11.30	Qualité du logement: état structurel et peuplement, 1974	225
Tableau	11.9	Revenu des familles	205	Tableau	11.31	Statistiques sur les crimes contre la propriété, les accidents de la route et les forces policières, 1975-77	225
Tableau	11.10	Dépenses de logement, 1974	205	Tableau	11.32	Transports urbains, 1976	226
Graphique	11.11	Niveau d'instruction, 1976	206	Tableau	11.33	Accessibilité et utilisation des transports publics, par zone	226
Tableau	11.12	Activité professionnelle	207	Tableau	11.34	Durée moyenne du déplacement entre le domicile et le lieu de travail	227
Tableau	11.13	Taux d'activité, par zone	207	Tableau	11.35	Effectifs scolaires élémentaires et secondaires, personnel scolaire et ratios élèves/enseignant, 1976-77	227
Carte	11.14	Population active totale, 1976 et taux d'activité, 1976, par région métropolitaine de recensement	208	Carte	11.36	Nombre de médecins généralistes, 1976 et personnes par généralistes, 1976, par région métropolitaine de recensement	228
Tableau	11.15	Taux de chômage par zone	209	Tableau	11.37	Magasins de détail à succursales et cinémas	229
Tableau	11.16	Taux de chômage par sexe et zone, 1976	209	Cartes		Cartes d'indice de zone des RMR	230-9
Tableau	11.17	Taux de chômage et taux d'activité par zone pour certaines RMR	210				
Tableau	11.18	Activité économique	210				
Tableau	11.19	Climat	211				
Tableau	11.20	Indices de la pollution atmosphérique	212				
Tableau	11.21	Traitement de l'eau et des eaux usées	212				
Tableau	11.22	Activité industrielle hautement stressante	213				

# Profils d'urbanisation

Chapitre rédigé par **Bruce Mitchell**,  
Bureau du conseiller supérieur en intégration,  
Statistique Canada

et **Wayne Bond**,  
Direction générale des terres, Environnement Canada,

avec l'aide de **Frank Jones**,  
Bureau du conseiller supérieur en intégration, Statistique Canada  
et de **Norm Shulman**, Société canadienne d'hypothèques et de logement

Chacune des villes du Canada est unique, et les éléments de cette originalité apparaissent même au simple observateur. Nos grandes villes se sont développées dans une isolation relative les unes par rapport aux autres, sur des bases culturelles et historiques différentes, et, par conséquent, il s'est créé de fortes identités locales. Les différences concernant la physiologie, le climat, les moyens de transport, l'infrastructure économique et la taille des régions urbaines ont également contribué à cette diversité.

A l'intérieur des villes, il existe des différences structurelles et sociales attribuables à l'âge des divers quartiers, à leurs situations et accessibilité, à la valeur des terres et des bâtiments, et à la composition culturelle du secteur.

Ce chapitre vise à explorer certains aspects de la multiformité de 23 grandes régions urbaines. Cette diversité peut être envisagée sous trois angles: différences et similarités entre deux villes, Hamilton et Edmonton par exemple,<sup>1</sup> entre des zones différentes d'une même ville, par exemple les banlieues et le centre d'Edmonton, ou entre des quartiers analogues de villes différentes, par exemple les banlieues d'Edmonton et celles de Hamilton.

Pour dégager les différences qui existent à l'intérieur des villes, chaque région urbaine a été divisée en trois parties ou zones: *centre*, *banlieues adultes* et *nouvelles banlieues et périphérie*. Chacune de ces zones se distingue suffisamment des autres du point de vue des caractéristiques urbaines du milieu (l'utilisation des terres, le type et l'âge des logements, et les périodes de développement initial). Le centre, comme son nom l'indique, est le cœur de la région métropolitaine, là où se trouve la plus grande concentration d'activités commerciales. Souvent, il comporte aussi une zone résidentielle de forte densité. Les banlieues adultes sont essentiellement résidentielles, et présentent des activités commerciales, industrielles et de transport sporadiques. En général, cette zone s'est développée durant la première moitié du siècle, et ses caractéristiques reflètent les méthodes d'aménagement et de construction de la période. La troisième division, les nouvelles banlieues et la périphérie, englobe tous les autres secteurs de recensement de la région urbaine compris dans la zone bâtie, et tous les secteurs hors de la zone bâtie. Elle comprend à la fois la zone urbaine de faible densité qui a surgi ces 30 dernières années (grâce notamment à l'accessibilité attribuable à l'automobile) et la zone mixte à caractère rural et urbain située au-delà (pour une description plus complète des zones, voir les Notes techniques à la fin du chapitre.)

La matière de ce chapitre est répartie en fonction des deux grands éléments du système urbain: les résidents et le milieu. Le premier comprend les caractéristiques de la population et les conditions socio-économiques, tandis que le deuxième comprend les caractéristiques qui influencent l'activité quotidienne des gens et qui sont influencées par

cette dernière, à savoir: le milieu naturel (la situation physique, air, eau, climat et ressources naturelles); le milieu façonné par l'homme (rues, maisons, autres bâtiments et parcs); et le milieu social représenté par les services d'enseignement, de santé, de police et de vente au détail.

## A. LES RÉSIDENTS URBAINS

### Caractéristiques de la population

**Variation de la population d'une ville à l'autre.** La variation de la population est peut-être le phénomène urbain le plus étudié vu que des augmentations ou des diminutions considérables de population entravent l'aptitude de la collectivité à répondre aux besoins de ses résidents. Une croissance rapide de la population peut entraîner un surpeuplement des écoles, un encombrement des voies publiques, une hausse des prix des maisons et des déficits budgétaires municipaux, tandis que des diminutions imprévues peuvent provoquer une sursaturation de services et les problèmes économiques qui en découlent. De façon générale, la croissance rapide de la population affichée par la plupart des grandes régions urbaines du Canada dans les années 60 a ralenti depuis 1970. Il n'en demeure pas moins que les taux de croissance de 1971 à 1976 varient énormément d'une ville à l'autre. Calgary et Edmonton ont connu une expansion rapide, à cause probablement de l'attrait pour les jeunes migrants adultes d'un climat économique favorable créé par l'industrie du pétrole et du gaz. La population s'est accrue considérablement à Ottawa-Hull, Victoria, Kitchener et Oshawa entre 1971 et 1976.

Plusieurs villes qui ont connu une expansion rapide dans les années 50 et 60, par exemple Sudbury, Windsor et Trois-Rivières, ont progressé très lentement entre 1971 et 1976, et dans certains cas on observe une diminution de la population. Si l'on considère les trois plus grandes régions métropolitaines, Toronto et Vancouver ont connu une expansion modérée entre 1971 et 1976, tandis qu'à Montréal la population est demeurée relativement stable. C'est là un contraste marqué avec la progression rapide de ces villes dans les années 60.

**Les ménages dans différentes villes.** La proportion de ménages d'une seule personne était généralement en hausse dans les régions urbaines durant les années 60 et 70. De nombreux facteurs expliquent cette tendance: par exemple, l'augmentation des revenus des jeunes et des personnes âgées, l'augmentation des séparations et des divorces, et l'augmentation du nombre de veufs et de veuves.<sup>2</sup> La proportion de ces ménages d'une seule personne est particulièrement élevée à Victoria, Vancouver, Winnipeg, Saskatoon et London, tandis que les pourcentages les plus faibles figurent pour Sudbury, Saint-Jean (T.-N.), Trois-Rivières, Saint-Jean (N.-B.), Québec, Oshawa et Halifax. Par contre, la proportion de ménages de cinq personnes ou plus par rapport à l'ensemble a fléchi dans toutes les villes entre 1961 et 1976, à cause probablement de la baisse de la natalité, de la diminution du taux de formation des familles, et de la diminution du nombre des familles élargies demeurant dans le même logement.<sup>3</sup> Saint-Jean (T.-N.), Saint-Jean (N.-B.), Sudbury et Québec affichent les plus forts pourcentages de ménages de cinq personnes ou plus, et Victoria, Vancouver, London et Winnipeg, les plus faibles.

**La structure par âge de différentes villes.** La structure par âge d'une ville influe sur le genre de services requis, les habitudes de dépense, et peut également affecter le niveau de chômage et le refus d'activité.

Le ratio de dépendance des jeunes<sup>4</sup> mesure le nombre d'enfants à la charge d'adultes dans la population et peut refléter le taux de natalité d'une ville, le taux de formation des familles et les mouvements migratoires entre villes.<sup>5</sup> Ces ratios sont les plus élevés à Saint-Jean (T.-N.), Saint-Jean (N.-B.), Sudbury, Oshawa et Windsor, villes où les pourcentages de ménages de cinq personnes ou plus sont également parmi les plus élevés. Vancouver, Victoria, Trois-Rivières, Kingston et Montréal affichent les ratios les plus faibles.

Le ratio de dépendance des personnes âgées<sup>6</sup> mesure la taille de la population essentiellement retraitée en proportion de la population essentiellement travaillante. Entre 1971 et 1976, Ottawa, Calgary et Edmonton, dont les économies étaient fermes et en pleine expansion, ont attiré de grands nombres de personnes en âge de travailler.<sup>7</sup> Ces villes affichent de faibles taux de dépendance des personnes âgées. Vancouver, Victoria et Windsor, à cause de la douceur de leur climat, constituent des endroits privilégiés pour les retraités et, par conséquent, les ratios de dépendance des personnes âgées y sont élevés.

**Mouvements d'immigration dans différentes villes.** Les immigrants ont grandement contribué aux économies de nombreuses villes canadiennes, dont ils ont influencé le caractère. L'indice de diversité ethnique présenté dans le tableau 11.1 est une mesure récapitulative du degré d'hétérogénéité ethnique d'une ville. Les agglomérations qui ont le plus haut degré de diversité ethnique sont Winnipeg, Edmonton, Regina, Saskatoon, Sudbury et Windsor. Toutes les villes du Québec et des provinces de l'Atlantique, sauf Montréal, ont des populations nettement moins hétérogènes.

**Variation de la population à l'intérieur des villes.** Un facteur important de diversité a été le mouvement continu du centre-ville vers les nouvelles banlieues, et de ce fait la majorité des résidents dans chaque région urbaine demeure dans les nouvelles banlieues et la périphérie. Le pourcentage de la population périphérique en 1976 se situait entre 50% (Victoria) et 87% (Kitchener), et la proportion moyenne était de 72% contre 51% en 1961 (tableau 11.3). Dans les deux autres zones de la plupart des villes, le centre et les banlieues adultes, la population a diminué, non seulement en proportion, mais également en valeur absolue, entre 1961 et 1976, en dépit d'une croissance urbaine généralisée. Cette redistribution de la population a eu pour effet de modifier les habitudes de travail, de magasinage et de loisir.

Dans les années 40, les villes étaient extrêmement concentrées, et les activités de la plupart des résidents se déroulaient dans le centre. Aujourd'hui, les villes sont axées sur la banlieue. Bon nombre de citadins font leurs emplettes dans les mails de banlieue, où ils trouvent de grands espaces de stationnement. Ils peuvent aller au cinéma dans ce même secteur à stationnement gratuit, et parce qu'ils épargnent ainsi un long déplacement au centre-ville. Dans les très grandes agglomérations, un voyage au centre-ville est devenu une expédition entreprise pour un motif bien déterminé (assister à un match de hockey, aller voir une pièce de théâtre, ou se rendre à un magasin spécialisé).

Les lieux de travail se sont décentralisés, bien que dans une proportion moindre que les lieux de magasinage: en 1974, 51% des emplois dans Toronto métropolitaine étaient situés en dehors de la ville. Seulement 21% se trouvaient dans le quartier des affaires du centre-ville.<sup>8</sup>

**Les ménages à l'intérieur des villes.** Dans toutes les villes, la taille moyenne des ménages est plus élevée dans les nouvelles banlieues et la périphérie que dans les deux autres zones, et l'écart s'est accentué considérablement depuis 1961 (tableau 11.5). Dans le centre, une grande proportion des ménages sont des ménages d'une seule personne (dans huit villes ces ménages représentent 50% ou plus de l'ensemble), et en dépit d'une croissance de la population lente ou négative dans le centre entre 1961 et 1976, le nombre effectif des ménages d'une seule personne s'y est grandement accru. Il y a proportionnellement moins de ménages d'une seule personne dans les autres zones, mais le tableau 11.5 montre que, là comme dans le centre, leur nombre a augmenté sensiblement depuis 1961.

Quelle que soit la ville, les ménages d'une seule personne ne constituent pas plus de 15% de l'ensemble des ménages dans les nouvelles banlieues et la périphérie, ce qui signifie que dans cette zone les familles demeurent prédominantes. Le tableau 11.8 montre que les familles dans les nouvelles banlieues et la périphérie ont généralement plus d'enfants que leurs homologues des secteurs plus proches du centre-ville, mais il n'en demeure pas moins que la différence entre les chiffres de 1961 et 1976 reflète la tendance générale à la baisse du nombre d'enfants par famille.<sup>9</sup>

**Différences de la structure par âge selon la zone.** La structure par âge de la population selon la zone (tableau 11.7) traduit bon nombre des caractéristiques de la structure des ménages et des familles. Le nombre et la proportion d'enfants a diminué dans le centre-ville et dans les banlieues adultes entre 1961 et 1976. Bien que le nombre effectif d'enfants ait augmenté dans les nouvelles banlieues et la périphérie, leur proportion a diminué, en raison de l'accroissement du nombre et de la proportion de jeunes adultes. Les personnes âgées constituent des pourcentages plus élevés dans les deux zones internes que dans les nouvelles banlieues et la périphérie, et dans les banlieues adultes leur proportion s'est fort accrue dans toutes les villes.

#### Conditions socio-économiques

**Revenus et dépenses.** Le revenu total moyen des familles varie énormément entre les régions métropolitaines de recensement (RMR) (tableau 11.9). Les villes des provinces de l'Atlantique et du Québec affichent des revenus légèrement inférieurs à la moyenne, mais dans les villes du sud de l'Ontario les revenus sont généralement plus élevés que la moyenne. Dans la majorité des grandes régions métropolitaines de recensement (400,000 habitants ou plus), le revenu total moyen des familles est supérieur à la moyenne nationale, tandis qu'on observe généralement le contraire dans les villes de 100,000 à 400,000 habitants.

Les revenus ne sont qu'un côté de la médaille; de l'autre se trouvent les dépenses. Le tableau 11.10 présente les dépenses de logement dans différentes villes au Canada. Dans toutes les RMR, le pourcentage de locataires qui consacrent au logement plus de 30% de leur revenu brut est plus élevé que le nombre de propriétaires. Victoria, Vancouver et Winnipeg, villes où il existe une forte proportion de ménages d'une seule personne et une population nombreuse de personnes âgées, affichent en 1974 les proportions les plus élevées de locataires qui dépensent pour le logement un montant supérieur à 30% de leur revenu brut.

**Éducation.** Le caractère hautement compétitif et spécialisé du marché du travail urbain exige normalement un niveau de scolarité raisonnable. Le graphique 11.11 présente des chiffres sur la proportion de jeunes adultes dans chaque ville qui n'ont pas dépassé la 10<sup>e</sup> année. Ils varient considérable-

ment d'une ville à l'autre, s'échelonnant entre 14.5% à Calgary et 32.4% à Saint-Jean (T.-N.), et, en général, le nombre des jeunes ayant une 10<sup>e</sup> année ou moins n'est pas aussi élevé dans les RMR des quatre provinces de l'Ouest que dans les régions urbaines de l'Est.

Il y a lieu de signaler que cette mesure du niveau d'instruction ne concerne que l'enseignement régulier et ne tient pas compte des connaissances et aptitudes acquises par des cours à temps partiel, apprentissage ou formation en cours d'emploi. Un cas particulièrement notable est Sudbury. Bien que le chiffre de 31.9% représentant les personnes ayant une 10<sup>e</sup> ou moins soit le deuxième en importance parmi toutes les régions urbaines, bon nombre des personnes observées ont probablement reçu une formation spécialisée dans le domaine de l'extraction minière.

**Comparaisons du niveau d'activité professionnelle entre les villes.** Les données sur la population active fournies par les recensements du Canada de 1971 et 1976 sont présentées du tableau 11.12 au tableau 11.17. Dans les quatre villes du Québec, les taux d'activité<sup>10</sup> ont augmenté plus qu'ailleurs entre 1971 et 1976. Malgré cela, les taux de ces villes en 1976 demeurent inférieurs à la moyenne globale pour les 23 régions urbaines. Les taux les plus élevés figurent pour Toronto, Edmonton, Calgary, Kitchener et Regina, villes où la croissance est supérieure à la moyenne.<sup>11</sup>

Les taux de chômage en 1976 étaient généralement plus élevés dans les petites régions urbaines que dans les grandes. Faisaient exception Regina et Saskatoon, où les taux étaient faibles (3.4% et 5.3%) et Vancouver, où le taux était élevé (8.2%).

**Activité professionnelle à l'intérieur des villes.** Dans la plupart des grandes régions métropolitaines de recensement, par exemple Toronto, Montréal, Vancouver, Ottawa et Edmonton, les taux d'activité sont plus élevés dans le centre que dans les banlieues adultes. Toutefois, ces taux sont normalement inférieurs à ceux des nouvelles banlieues et de la périphérie. Les personnes âgées représentent une plus grande proportion de la population dans les deux zones internes que dans les nouvelles banlieues et la périphérie, et leur présence peut influencer le taux d'activité si elles constituent une proportion sensible de la population. Dans la plupart des centres-villes les personnes âgées représentent entre 15 et 20% de la population totale de la zone, et le taux d'activité varie entre 55 et 65% (**tableau 11.13**). A Saskatoon et Victoria, le pourcentage de personnes âgées dans le centre est de 31 et 35% respectivement, et le taux d'activité est faible (48% à Saskatoon et 45% à Victoria).

Dans presque toutes les régions urbaines, le taux de chômage en 1976 était le plus élevé dans le centre-ville et le plus faible dans les nouvelles banlieues et la périphérie. Dans les régions urbaines où le chômage était élevé, les taux étaient élevés dans les trois zones.

## B. LE MILIEU URBAIN

Bon nombre d'actions sont influencées par le milieu. Le choix de l'emplacement de maintes villes canadiennes a été dicté par des avantages particuliers de l'endroit. Un terrain plat et la proximité de ports protégés, ont été des facteurs importants dans le développement d'Halifax, Saint-Jean (T.-N.) et Victoria. Inversement, nous modifions notre milieu en fonction de nos besoins. Par exemple, les quartiers internes des villes repeuplés et adaptés par des groupes d'immigrants sont normalement distinctifs parce qu'ils reflètent des préférences linguistiques et culturelles différentes.

### Activité économique<sup>12</sup>

La plupart des régions urbaines ont une infrastructure

économique étendue, du fait de la diversité des activités qui existe presque toujours dans les grandes villes. Des avantages particuliers (emplacement, accès aux marchés, et taille et aptitudes de la population active) entraînent la prédominance de certaines activités par rapport à d'autres. Le tableau 11.8 présente un aperçu des structures d'activités économiques des villes.

L'indice de spécialisation économique mesure la répartition de la force de travail de la ville entre ses diverses activités économiques. Sudbury et Ottawa ont les deux économies les plus spécialisées, et celles de Winnipeg, Saint-Jean (N.-B.) et London, les plus diversifiées.

L'effectif total des branches d'activités économiques et la valeur ajoutée donnent une idée de la structure et de la productivité économiques. Hamilton, Kitchener, Windsor, Oshawa et Trois-Rivières comptent des effectifs proportionnellement élevés dans l'activité manufacturière, tandis qu'à Ottawa, Halifax, Victoria et Saint-Jean (T.-N.) ils sont proportionnellement faibles.<sup>13</sup>

### Milieu naturel

Les caractéristiques du milieu naturel sont souvent mentionnées dans la description d'une ville parce qu'ils sont tangibles, et, particulièrement dans le cas du climat, parce qu'ils exercent une grande influence sur la vie quotidienne.

**Climat.** Le tableau 11.19 présente certaines données sur le climat. Des précipitations verglaçantes rendent la conduite automobile dangereuse, entraînent l'annulation de vols d'avion, et font tomber des fils électriques et téléphoniques. Saint-Jean (T.-N.) a le plus grand nombre de jours avec précipitations verglaçantes (36). Des froids extrêmes influencent l'activité de plein air, font que les voitures démarrent difficilement et peuvent entraîner des perturbations de service, par exemple la rupture de conduites d'eau principales. Pour cette raison, ils peuvent être considérés comme un inconvénient. Winnipeg, Saskatoon et Regina ont chacune des centaines d'heures chaque année où les températures sont inférieures à -20°C. Toutefois, il y a relativement peu de jours sans soleil dans ces villes.

Les villes de l'Est du Canada ne connaissent généralement pas les températures extrêmes, particulièrement les longues périodes de froid rigoureux qui sont courantes dans les provinces des Prairies. Par contre, elles ont moins d'heures de soleil, et plus de jours de précipitations.

**Pollution.** Si l'homme n'a guère de contrôle sur le climat, il en a dans une certaine mesure sur la qualité de l'eau, de l'air et du sol dans les régions urbaines. Des niveaux élevés de particules en suspension dans l'air peuvent résulter de procédés industriels ou de l'emploi de combustibles dont le résidu en cendres est élevé, bien que dans nombre de cas il s'agisse de causes naturelles telles que la combinaison du climat et de la poussière transportée par le vent. Les niveaux élevés à Edmonton et Calgary (**tableau 11.20**) peuvent être attribués à ce facteur. Un niveau élevé de particules en suspension, de source humaine ou naturelle, irrite les yeux, peut produire des allergies et des crises d'asthme, et encrasse la lessive, les voitures et les maisons.

De façon générale, le niveau de particules a diminué sensiblement dans les villes industrielles de l'Est entre 1974 et 1976, alors qu'il s'est accru dans certaines villes des Prairies, entre autres Edmonton, Saskatoon et Winnipeg. Les plus faibles moyens ont été enregistrés dans les villes des provinces de l'Atlantique et de la Colombie-Britannique. Sudbury était cependant au même point que Victoria en 1976.

Le niveau d'anhydride sulfureux dans une ville est un bon indicateur de la pollution par l'homme parce que ce

composé provient surtout de l'emploi de combustibles fossiles à haute teneur en soufre. Des niveaux acceptables ont été déterminés par la Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique afin de garantir une protection adéquate contre les effets nocifs de la pollution de l'air sur les végétaux, les animaux et les hommes.<sup>14</sup> Ils ont été dépassés dans trois grandes villes industrielles pour les trois années. Les valeurs les plus élevées ont été observées à Windsor (qui se trouve directement dans le couloir des vents dominants en provenance de Détroit), et à Montréal; les normes ont été dépassées également à Hamilton. L'anhydride sulfureux est un irritant, et lorsqu'il se combine avec l'eau de pluie il forme un acide sulfurique dilué et devient un agent destructeur. Dans certaines villes parmi les plus grandes l'excès d'anhydride sulfureux par rapport au maximum acceptable a diminué entre 1974 et 1976.

Les tableaux 11.21 et 11.22 examinent les aspects de l'activité humaine qui peuvent contribuer à la pollution de l'eau et de l'air. Des ressources hydriques fortement polluées privent les citoyens d'une source précieuse de loisirs et augmentent le coût d'approvisionnement en eau de la ville. Il existe des problèmes de pollution des eaux dans certaines villes parce qu'au moins certaines des municipalités constituantes dans certaines régions urbaines en 1977 (date de l'enquête) ont déversé des eaux usées directement dans des cours d'eau et des océans avoisinants, n'ayant enlevé au préalable que les matières solides. Le problème était très grave dans toutes les régions urbaines des provinces de l'Atlantique et du Québec, où peu de municipalités possédaient des installations pour le traitement des eaux d'égout.

Le tableau 11.22 indique le potentiel de pollution, et non la pollution effective créée dans diverses villes, en donnant la liste des industries hautement stressantes<sup>15</sup> (sidérurgie, fonderies, usines de pâtes et papiers et usines de produits chimiques). La prédominance d'industries hautement stressantes à Sudbury et Hamilton, et leurs niveaux élevés de pollution dans le passé, ont donné à ces villes la réputation de villes fortement polluées. Grâce aux moyens de protection de l'environnement appliqués aux systèmes de production, les niveaux de pollution atmosphériques y ont été réduits aux environs ou au-dessous des limites acceptables (*tableau 11.20*).

### Milieu façonné par l'homme

**Utilisation des terres.** La meilleure façon de connaître la physionomie des zones bâties d'une ville est d'examiner les proportions de différents types d'utilisation des terres.

Les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement sont constituées dans la plupart des cas d'une ou deux villes centrales et de certaines municipalités adjacentes plus petites. Le tableau 11.23 présente des caractéristiques généralisées d'utilisation des terres pour les villes principales des 23 régions urbaines. Comme l'utilisation des terres varie énormément entre secteurs, les données ont été recueillies par zone.

Dans la plupart des villes, le centre est surtout occupé par commerces et bureaux, industries et moyens de transport. Les chiffres sur l'utilisation des terres par les industries et les moyens de transport dans les deux zones internes varient d'une ville à l'autre, suivant la présence ou l'absence de cours de triage et d'installations portuaires, qui utilisent de grandes surfaces. A Ottawa, l'utilisation des terres par les industries et les moyens de transport est faible dans le centre parce que la gare et les cours de triage ont été déménagées vers les banlieues. L'ancienne cour de triage est maintenant occupée par des bureaux et des parcs en

bordure du canal Rideau. Le déplacement a ouvert cette partie du centre-ville au public. Une relocalisation semblable a également été entreprise dans d'autres villes.

Plusieurs centres, ceux de moindre envergure, comportent un développement résidentiel important (entre autres Oshawa, Kingston, Kitchener, London et Windsor). Bien que les chiffres de population (*tableau 11.3*) n'indequent pas qu'un nombre de personnes supérieur à la moyenne demeurent dans les centres de ces villes, les données sur le type de logement (*tableau 11.25*) révèlent que ces derniers renferment une plus grande proportion de maisons individuelles autonomes qui occupent plus de terrain par unité que les appartements. Dans la plupart des autres villes, un grand nombre de personnes demeurent toujours dans le centre, mais la superficie consacrée à l'usage résidentiel est moins importante parce que la majorité demeure dans des appartements. A Vancouver, par exemple, seulement 16.5% du centre est occupé par des terres à fonction résidentielle, mais la population est relativement nombreuse et la proportion d'appartements est très élevée.

Il existe de grands parcs dans les centres de Montréal, Toronto, Vancouver et Halifax. Les parcs atténuent la lourdeur du béton qui caractérise en général les zones internes des grandes villes, et fournissent un lieu de récréation à la population nombreuse du centre et des banlieues adultes. Winnipeg, Sudbury, Saint-Jean (T.-N.), Windsor et Calgary ont des pourcentages relativement faibles d'espaces consacrés aux parcs dans leur centre, mais cette situation est souvent contrebalancée par la présence de plus grands parcs de banlieue.

L'usage résidentiel est l'usage le plus courant dans les banlieues adultes de la plupart des villes. Font exception Hamilton et Trois-Rivières, où le pourcentage de terres consacrées à l'industrie, à l'entreposage et au transport dépasse la proportion consacrée à l'usage résidentiel.

A Ottawa, les chiffres sur l'utilisation des terres par des institutions sont relativement élevés dans les trois zones à cause de la présence du gouvernement fédéral (par exemple, la ferme expérimentale) et de deux grandes universités. Le chiffre est également élevé dans les nouvelles banlieues et la périphérie de Saskatoon, où est située une grande partie de l'Université de la Saskatchewan, et dans les banlieues adultes de Kingston, à cause de la présence de l'Université Queen's et de plusieurs maisons de correction. A part leur fonction principale, certains types de terrains utilisés par des institutions telles que les universités constituent souvent des genres de parcs qui peuvent servir de lieux de loisir pour la population urbaine.

Dans plusieurs villes, l'expansion a été stimulée par l'absence de terres propres à la construction près du centre. A Sudbury et à Saint-Jean (T.-N.), il existe dans toutes les zones de vastes secteurs où les affleurements rocheux rendent le développement impossible. Il a donc fallu suivre les voies de transport construites dans les vallées et, souvent, s'éloigner de la ville pour trouver des terrains plats.

**Urbanisation des terres rurales.** Le tableau 11.24 présente des données sur le processus de développement envisagé sous un angle différent. Les taux d'urbanisation des terres rurales entre 1966 et 1971 étaient les plus élevés à Toronto, Montréal, Edmonton et Calgary, le chiffre dans chaque cas étant supérieur à 3,000 acres par an. A Toronto, en tête avec 5,809 acres par an, cette croissance a porté en majeure partie (97%) sur des terres agricoles à grandes possibilités. Dans la plupart des villes des Prairies et du sud de l'Ontario également, on a presque toujours construit sur de bonnes terres arables. Comme la plupart de ces villes sont entourées

d'une proportion élevée de bonnes terres agricoles, de telles conversions font ressortir le besoin de lignes de conduite en matière d'urbanisation des terres rurales. Une fois qu'on a construit sur de bonnes terres agricoles à proximité des villes, celles-ci sont probablement perdues pour toujours sur le plan de la production. Si l'on accorde la priorité à la conservation de cette ressource, il sera possible alors d'exercer d'autres options en matière de développement, par exemple remplir les vides dans les quartiers existants, réaménager les vieux quartiers, utiliser les terres industrielles sous-employées, promouvoir la qualité, créer des logements compacts, et, en dehors du territoire urbain, concentrer le développement dans des villes satellites où les terres sont de moins bonne qualité.<sup>16</sup>

**Logement.** Le tableau 11.25 montre dans quelle mesure le parc de logements diffère d'une zone à l'autre et d'une ville à l'autre. Dans la plupart des villes, le centre présente surtout des types de logement à forte densité, en particulier des appartements. En 1976, sur les sept plus grandes régions métropolitaines de recensement, seule Winnipeg avait un pourcentage de maisons individuelles autonomes supérieur à 10% de l'ensemble des logements dans le centre. Dans bon nombre des villes de moindre envergure, la majorité des logements du centre sont des appartements, même si le pourcentage de maisons individuelles autonomes dans cette zone est relativement élevé (London 21.5%, Kitchener 38.8% et Regina 21.5%). Les nouvelles banlieues et la périphérie, par contre, présentent surtout des maisons individuelles autonomes — caractéristique particulièrement marquée dans les sept RMR de l'Ouest, où les maisons individuelles autonomes constituent au moins 65% de l'ensemble des logements de cette zone. Par contre, dans les 17 villes à l'est de la limite Manitoba-Ontario, cette proportion n'est atteinte que dans trois cas.

La zone des banlieues adultes présente une combinaison de maisons individuelles autonomes et de types de logement à plus forte densité dans la plupart des villes. Au Québec, dans chacune des trois zones les appartements constituent une proportion plus grande de l'ensemble des logements que dans la même zone des villes de taille comparable ailleurs au Canada. Cette caractéristique est particulièrement marquée dans le cas des banlieues adultes. A Montréal, 93% des logements des banlieues adultes sont des appartements, tandis qu'à Toronto la proportion est de 52%. A Trois-Rivières, 81% des logements des banlieues adultes sont des appartements, contre 35% seulement à Saskatoon.

Dans la plupart des villes, on observe une croissance modérée du nombre de logements dans le centre entre 1961 et 1976. Cette croissance est attribuable notamment à la conversion de logements de faible et moyenne densité en appartements et à la construction de tours d'habitation dans les centres-villes. Le taux d'augmentation des appartements dépasse largement celui de l'ensemble des logements dans tous les centres-villes, et la proportion d'appartements par rapport à l'ensemble des logements de cette zone a augmenté dans toutes les villes entre 1961 et 1976.

Le secteur du logement dans les banlieues adultes de la plupart des villes affiche une stabilité relative entre 1961 et 1976. Les taux d'augmentation de l'ensemble des logements ont été généralement faibles, et normalement inférieurs à ceux des centres-villes. Il s'est produit également une augmentation des appartements dans les banlieues adultes. Cette croissance provient surtout du remplissage des espaces libres et non de réaménagements d'envergure, bien que de légères diminutions du nombre des maisons individuelles autonomes dans les banlieues adultes de

nombreuses villes indiquent une certaine activité de réaménagement et de transformation des maisons en appartements. Il s'est produit une expansion considérable du logement dans les nouvelles banlieues et la périphérie entre 1961 et 1976, de sorte que cette zone renferme la majorité des logements dans toutes les régions urbaines observées à l'exception de Victoria. Comme dans les autres zones, l'augmentation du nombre des appartements dans les nouvelles banlieues et la périphérie a largement dépassé celle du nombre des autres types de logement. Ainsi, en 1976 les appartements représentaient une proportion plus grande de l'ensemble des logements qu'en 1961.

La multiplication des appartements dans certains secteurs des nouvelles banlieues et de la périphérie se traduit par un accroissement des densités de population à ces endroits,<sup>17</sup> lequel signifie une augmentation de la circulation routière et peut entraîner une demande de services communautaires améliorés, par exemple de nouveaux parcours d'autobus. Parallèlement, une densité accrue peut signifier que des services tels que les services de transport en commun peuvent être fournis à un prix moins élevé par personne, et que des services dont le coût était auparavant prohibitif sont désormais abordables.

Les tendances concernant le mode d'occupation ont suivi l'augmentation générale des appartements, qui constituent la principale forme de logements loués (*tableau 11.27*). Le pourcentage de logements loués s'est accru dans toutes les zones de presque toutes les régions urbaines entre 1961 et 1976. Toutefois, il a diminué dans les nouvelles banlieues et la périphérie des régions urbaines où le pourcentage de maisons individuelles autonomes a augmenté ou est demeuré relativement stable entre 1961 et 1976 (Montréal, Trois-Rivières, Kingston et Sherbrooke).

Dans toutes les agglomérations urbaines en 1976, le pourcentage de logements loués était plus élevé dans les zones internes que dans les zones périphériques, et il était le plus élevé dans le centre. Depuis nombre d'années, dans chacune des quatre régions urbaines du Québec, il était notablement plus élevé dans chaque zone que dans les autres régions urbaines de taille comparable; l'écart s'est cependant rétréci depuis 1961.

## Milieu social

### Services communautaires dans les différentes villes

**Police et ordre public.** Le tableau 11.31 présente des données sur les forces de police et l'ordre public. Les taux de criminalité varient suivant la région<sup>18</sup> pour diverses raisons, dont la plus importante est peut-être que les municipalités emploient des méthodes différentes de consignation et de déclaration des incidents. Ainsi, la comparaison des taux de criminalité d'une ville à l'autre n'est pas un reflet fidèle des différences en matière d'activité criminelle.

Les effectifs policiers varient énormément, depuis un minimum de 1.4 agent pour 1,000 habitants à London jusqu'à un maximum de 2.5 pour 1,000 habitants à Saint-Jean (N.-B.). Les chiffres ne rendent pas compte cependant de l'efficacité administrative ou des moyens techniques à la disposition des divers corps policiers. Les taux les plus élevés d'accidents de la route pour 1,000 personnes ont été enregistrés à Winnipeg, Québec, Saskatoon, Sherbrooke et Trois-Rivières. Malgré des chiffres d'accidents dans les trois villes du Québec, le taux de personnes blessées ou tuées pour 1,000 habitants est peu élevé, ce qui signifie qu'un bon nombre des accidents étaient de faible gravité. Toronto, la plus grande région urbaine du pays, affiche la plus faible proportion d'accidents de la route.

**Transports urbains.** Les tableaux 11.32 à 11.34 présentent des données sur les transports urbains et les déplacements entre le domicile et le lieu de travail. La taille et la densité de la population d'une ville déterminent largement la fiabilité et l'efficacité des systèmes de transport en commun. Dans une grande ville, les itinéraires exigent normalement un nombre moins élevé d'employés et de véhicules par personne que dans une petite ville. Dans les villes les plus grandes et les plus densément peuplées (Toronto et Montréal), cette caractéristique apparaît clairement, puisque le nombre de passagers et les milles parcourus par les véhicules en fonction de la population dépassent largement le chiffre pour les autres villes. Dans les villes de moindre envergure où la densité est plus faible, par exemple Sudbury et Saint-Jean (T.-N.), le nombre de voyageurs n'est pas aussi élevé.

À l'intérieur des villes, la faible densité de population dans les nouvelles banlieues et la périphérie rend difficile la prestation de services de transport public adéquats, et c'est pourquoi on utilise le plus souvent l'automobile (**tableau 11.33**), qui est une nécessité pour la majorité des résidents. Le tableau 11.34 montre que dans cette zone les déplacements par transports publics prennent généralement plus temps que les déplacements par automobile. Dans les banlieues adultes et dans le centre, du fait des fortes densités de population, il est possible d'offrir un meilleur service de transport en commun, et ainsi, la différence de temps est moins prononcée entre les déplacements par transport public et les déplacements par automobile.

**Services médicaux.** La carte 11.36 indique le nombre de médecins généralistes et le rapport du nombre de personnes par généraliste dans les régions urbaines. Dans bon nombre des villes de moindre envergure le nombre de personnes par généraliste est moins élevé que dans les grandes villes. Kingston, la plus petite des régions urbaines, affiche le nombre le plus faible de personnes par médecin, tandis que Montréal se situe au deuxième rang à partir du sommet. Cependant, plusieurs petites villes de l'Est dont Saint-Jean (N.-B.), Sudbury et Trois-Rivières font exception à la tendance générale et affichent des nombres relativement élevés de personnes par généraliste.

**Services communautaires dans les villes.** En général, la prestation de services communautaires tels que les transports, les soins de santé et l'enseignement est assujéti aux effets des variations de population à l'intérieur des villes, particulièrement l'expansion des banlieues et la diminution des populations du centre. L'équipement scolaire est utilisé ici à titre d'exemple. Les tableaux 11.7 et 11.8 montrent qu'entre 1961 et 1976 il s'est produit une diminution du nombre moyen d'enfants par famille et du nombre effectif d'enfants âgés de moins de 15 ans dans la plupart des centres-villes. Par conséquent, il arrive souvent que de nombreuses écoles dans ce secteur perdent des élèves. Dans ces mêmes villes, l'augmentation rapide du nombre d'enfants d'âge scolaire dans les nouvelles zones résidentielles peut entraîner un surpeuplement des salles de classe. Malgré la baisse de la taille moyenne des ménages et du nombre d'enfants par famille dans les nouvelles banlieues et la périphérie de toutes les villes observées (**tableaux 11.5 et 11.8**), l'augmentation considérable du nombre des enfants âgés de moins de 15 ans (**tableau 11.7**) dans cette zone signifie probablement que la demande d'espace pour des salles de classe va se maintenir.

#### Notes techniques

La collecte de données par zones urbaines permet de faire ressortir les différences qui existent à l'intérieur des villes.

Dans *Perspectives Canada II*, les régions métropolitaines de recensement de Montréal, Toronto et Vancouver étaient divisées en cinq zones suivant la période de développement et les caractéristiques physiques. La présente étude porte sur 23 régions urbaines, de tailles très différentes; or, il n'a pas été possible de réaliser ce niveau de détail. Le modèle des trois zones utilisé ici fusionne le centre des affaires et le noyau urbain qui deviennent le centre, et réunit dans un même groupe les nouvelles banlieues et la périphérie. La définition des banlieues adultes demeure inchangée.

#### Le centre

La délimitation du centre a été établie d'après des critères relatifs à l'utilisation des terres et à l'âge du développement choisis en consultation avec les services d'urbanisme des villes respectives.

Cette zone comprend à la fois le quartier des affaires du centre-ville et la vaste superficie contiguë où les terres servent à des usages mixtes. Lieu où généralement la ville a pris naissance, le quartier des affaires est le point de mire économique de la région urbaine. Dans les agglomérations urbaines les plus importantes, le quartier des affaires peut être clairement identifié par l'absence de résidents permanents, le nombre considérable de commerces de détail et de bureaux, les loyers élevés et l'absence d'activités exigeant de grands espaces.

Dans les villes d'une certaine envergure, le reste du centre se distingue assez bien du quartier des affaires et se caractérise par la présence de terres à usages mixtes constituant une transition complexe. De grandes surfaces occupées par des industries, des installations de transport et des entrepôts peuvent exister à proximité de certains quartiers résidentiels parmi les plus anciens de la ville. À certains endroits, l'avantage de demeurer près du centre-ville favorise le réaménagement et se traduit par la remise en état de nombreuses maisons anciennes, ou leur remplacement par des gratte-ciel à usage mixte.

Dans les régions urbaines de moindre envergure, il n'existe pas de ligne de démarcation distincte entre le quartier des affaires et le noyau urbain. Le secteur représenté par le quartier des affaires est souvent très limité, et dans bien des cas il est beaucoup moins étendu qu'un secteur de recensement, l'îlot de base de la zone. Bon nombre de personnes demeurent dans le quartier des affaires, et souvent il existe des cours de triage, des entrepôts et des stations-service dans le voisinage immédiat du centre-ville.

#### Les banlieues adultes

Entre 1900 et 1945 environ, la demande accrue de terres à usage résidentiel associé aux progrès technologiques des transports a donné lieu à une expansion des villes au-delà des limites auparavant déterminées par la possibilité de se rendre à pied aux magasins et aux lieux de travail. Contrairement aux centres-villes où les terres servent à des usages mixtes, les banlieues adultes sont essentiellement résidentielles. Leur période de construction varie considérablement, de même que les matériaux utilisés et la dimension des terrains. Ces aspects se reflètent dans la grande diversité des types de logement, de la qualité, du style et des plans d'aménagement. Il existe souvent de grandes superficies de terre à vocation commerciale ou industrielle; elles se trouvent généralement en dehors des quartiers résidentiels mêmes et non entremêlées avec eux, comme c'est le cas dans le centre. Les secteurs de recensement étaient considérés comme faisant partie des banlieues adultes si le pourcentage de logements dans le secteur de recensement construits avant 1946 était plus élevé que le pourcentage de logements dans l'ensemble de la ville construits avant 1946.



### **Nouvelles banlieues et périphérie**

Grâce à la motorisation générale de la population et aux prêts hypothécaires, la construction de logements à faible densité s'est avérée pratique et souhaitable pour les acheteurs de maisons des années 50 et 60. Les maisons des nouvelles banlieues ont été le plus souvent construites dans le cadre d'un vaste projet de développement où un entrepreneur s'occupait de tous les aspects de la construction depuis l'achat des terrains jusqu'à l'aménagement paysager, et vendait les logements sous forme de produits finis. La décentralisation a été stimulée également par l'expansion rapide des possibilités d'emploi dans les banlieues et le développement du commerce de détail, particulièrement dans les mails commerciaux. Les entreprises se sont dirigées vers les banlieues à cause de la facilité d'accès par la route et du coût moins élevé des terrains et des impôts comparativement au centre-ville.

La portion de cette zone au-delà de la superficie bâtie de la ville est rurale en apparence, mais assujettie aux fortes influences et pressions urbaines. Elle se compose d'un ensemble de fermes actives et abandonnées, et d'établissements occupant de grands terrains, par exemple des terrains de golf, des carrières, des cimetières d'autos et des centres d'équitation. Le développement résidentiel y est clairsemé, soit situé le long des routes et des chemins de campagne ou cantonné autour de villes plus anciennes.

### **Données sur l'utilisation des terres**

Les données sur l'utilisation des terres urbaines ne sont généralement pas présentées sous une forme qui permette des comparaisons d'une ville à l'autre. Bon nombre de villes ne possèdent pas de telles statistiques, et pour celles qui les collectent il existe souvent de grandes variations dans les définitions.

Les estimations du tableau 11.23 ont été établies d'après la dernière série de cartes militaires des villes canadiennes publiée par le Service de cartographie du ministère de la Défense nationale. Il s'agit de cartes à grande échelle (1:25,000) indiquant secteurs résidentiels, parcs, écoles, églises et autres institutions. Elles montrent toutes les lignes de transport, fils électriques et bâtiments importants dont les usines et centres commerciaux.

La superficie consacrée à chaque utilisation a été calculée au moyen des types les plus simples de planimètre, grille aéroilaire à pointillés. Cette grille est une feuille de plastique transparente contenant des carrés d'un pouce par un pouce qu'on superpose sur la carte d'une ville. Chaque carré d'un pouce renferme 100 points, et en comptant le nombre de points qui se trouve à l'intérieur de chaque utilisation des terres sur la carte, il est possible de déterminer avec précision le nombre total de pouces carrés consacrés à chaque utilisation des terres. Ces chiffres ont été multipliés par l'échelle de la carte pour obtenir les totaux effectifs pour la ville. Les annuaires des villes et d'autres cartes disponibles sur l'utilisation des terres ont été employés à titre de sources complémentaires pour déterminer la dimension exacte des terrains et le type d'utilisation de chaque parcelle dans les secteurs d'utilisation mixte. Ils ont servi également à la mise à jour des données de certaines villes et comme instrument de vérification générale.

Dans la plupart des cas, les régions métropolitaines de recensement et les agglomérations de recensement sont constituées d'une ou deux villes centrales et d'un certain nombre de municipalités adjacentes de moindre envergure. Les cartes militaires des villes couvrent bien les municipalités centrales dans la plupart des régions urbaines, mais en

général elles ne présentent pas d'informations concernant les municipalités externes. Les données du tableau 11.23 ne concernent donc qu'une ou deux villes importantes parmi les nombreuses municipalités de la région urbaine. Ces villes sont énumérées dans le tableau. Les données portant sur le centre et les banlieues adultes sont complètes pour toutes les villes; cependant, tel n'est pas le cas lorsqu'il s'agit de la troisième zone parce que les cartes ne couvrent pas la périphérie entière de la région métropolitaine de recensement. Les données relatives aux nouvelles banlieues et à la périphérie entière de la RMR. Les données relatives aux nouvelles banlieues et à la périphérie ne concernent donc que les secteurs de la zone situés à l'intérieur des limites d'une ou de deux grandes municipalités. Les chiffres n'ont pas été imputés pour l'ensemble de la zone. Parfois, comme dans le cas de Calgary, il n'existe pas de données pour cette zone parce que les cartes utilisées ne couvraient pas la municipalité entière.

### **Définitions**

**Secteur de recensement (SR):** Petite division géostatique permanente de recensement établie dans les grandes localités urbaines avec l'aide de spécialistes locaux intéressés à la recherche en sciences urbaines et sociales. Les secteurs de recensement sont examinés et approuvés par Statistique Canada en fonction des critères suivants: (i) les limites doivent suivre des lignes permanentes et facilement identifiables sur le sol; (ii) la population doit compter entre 2,500 et 8,000 habitants, sauf pour les secteurs de recensement dans le quartier des affaires, les secteurs industriels ou les zones périphériques rurales ou urbaines, où la population peut être plus ou moins nombreuse; (iii) le secteur doit être aussi homogène que possible du point de vue de la situation économique et des conditions sociales; et (iv) la forme doit être aussi compacte que possible. Toutes les régions métropolitaines de recensement, toutes les agglomérations de recensement où il existe une ville centrale ayant une population de 50,000 habitants ou plus, et toutes les autres villes comptant au moins 50,000 habitants sont admissibles au programme.

**Région métropolitaine de recensement (RMR):** Région où se trouve le principal marché du travail d'un noyau urbanisé (ou superficie bâtie en continu) ayant une population de 100,000 habitants ou plus. Les RMR sont créées par Statistique Canada et sont normalement désignées par le nom de leur ville principale. Elles renferment des municipalités entières (sous-divisions de recensement). Les RMR sont constituées de municipalités situées complètement ou partiellement à l'intérieur du noyau urbanisé, et d'autres municipalités si au moins 40% des salariés demeurant dans la municipalité travaillent dans le noyau urbanisé, ou si au moins 25% des salariées travaillant dans la municipalité demeurent dans le noyau urbanisé.

**Agglomération de recensement (AR):** Division géostatique créée par Statistique Canada et composée de deux entités municipales adjacentes. Ces entités doivent être au moins partiellement urbaines et appartenir à un noyau urbanisé ayant une population de 2,000 habitants ou plus. Le noyau urbanisé englobe la ville principale et ce qui reste, avec une population dans chaque cas de 1,000 habitants ou plus, et il a une densité de population d'au moins 1,000 habitants par mille carré (386 par kilomètre carré). Les AR ayant un noyau urbanisé de 100,000 habitants ou plus (d'après le recensement précédent) sont appelées régions métropolitaines de recensement.

## Notes des renvois

<sup>1</sup>Lorsque nous parlons d'une ville ou d'une région urbaine, il s'agit en fait d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement, dont les limites sont indiquées dans les cartes de référence à la fin du chapitre.

<sup>2</sup>Voir le chapitre sur la famille dans ce volume.

<sup>3</sup>Voir le chapitre sur la famille dans ce volume.

<sup>4</sup>Le nombre des personnes âgées de 0 à 14 ans divisé par le nombre des personnes âgées de 15 à 64 ans.

<sup>5</sup>W. Bond et N. Shulman, Évaluation de la qualité de la vie dans les villes canadiennes de moyenne importance, Ottawa, Société canadienne d'hypothèques et de logement, à venir.

<sup>6</sup>Le nombre des personnes âgées de 65 ans et plus divisé par le nombre des personnes âgées de 15 à 64 ans.

<sup>7</sup>W. Bond et N. Shulman, op. cit.

<sup>8</sup>Département d'urbanisme, Toronto métropolitain.

<sup>9</sup>Voir le chapitre sur la famille dans ce volume.

<sup>10</sup>Le taux d'activité représente la population active exprimée en pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus.

<sup>11</sup>Un taux de croissance de 7.3% entre 1971 et 1976 est la moyenne du groupe.

<sup>12</sup>L'activité économique est un élément important du système urbain. Cependant, ce chapitre s'intéresse surtout aux statistiques sociales et environnementales, et comme le sujet est largement traité dans d'autres publications de Statistique Canada, on se contente ici de l'effleurer.

<sup>13</sup>Par rapport à leurs populations.

<sup>14</sup>Le rapport annuel de la Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, ministère des Pêches et de l'Environnement, Ottawa, 1976-77.

<sup>15</sup>Une répartition des activités économiques en fonction de leurs effets potentiels sur le système naturel et de la quantité de matières premières utilisées, notamment la quantité d'énergie consommée, et présentée dans *Activité humaine et l'environnement*, 11-509 au catalogue. Comme on ne retient ici que le groupe hautement stressant, le lecteur pourra consulter cette publication pour la totalité des données et une description complète de la méthode de collecte.

<sup>16</sup>D'après une étude récente, il existe dans un rayon de 25 milles des grandes agglomérations urbaines des superficies considérables de terres propices au peuplement, mais offrant peu de possibilités pour l'agriculture. Voir V. Heimanis, Les villes canadiennes et les terres environnantes, *Inventaire des terres du Canada, Rapport n° 15, Environnement Canada, Ottawa, 1979*.

<sup>17</sup>Par exemple, la densité de population du secteur de recensement 31 à Ottawa est passée de 3,745 personnes par kilomètre carré en 1971 à 5,497 personnes par kilomètre carré en 1976. Cette progression résulte de l'augmentation du nombre d'appartements de 570 à 1,675. Le nombre des logements individuels autonomes était de 500 pour les deux années.

<sup>18</sup>Certaines variations des statistiques de la criminalité peuvent en fait être attribuées aux méthodes employées par les municipalités pour la consignation et la déclaration des incidents. Toronto, par exemple, déclare tous les crimes commis à l'occasion d'un incident, tandis que dans d'autres municipalités seul le chef d'accusation le plus grave est retenu. D'autres variations peuvent également s'expliquer par différentes politiques de déclaration appliquées par les organismes responsables. Dans les cas de crimes multiples survenus à l'occasion d'un incident, un corps policier peut choisir d'indiquer le crime de violence le plus grave, tandis qu'un autre peut retenir un crime grave contre la propriété.

TABLEAU 11.1  
Caractéristiques démographiques

	Population 1976	Variation de la population 1961-76	Ménages d'une seule personne en % de l'ensemble des ménages 1976	Ménages de 5 personnes ou plus en % de l'ensemble des ménages 1976	Ratio de dépen- dances des jeunes 1976 <sup>1</sup>	Ratio de dépen- dances des personnes 1976 <sup>2</sup>	Indice de diversité ethnique 1971 <sup>3</sup> âgées
		milliers	pourcentage				
Toronto	2,803.1	7.7	18.1	17.9	34.7	12.0	.646
Montréal	2,802.5	2.6	19.1	16.6	33.6	11.5	.554
Vancouver	1,166.3	7.7	23.3	14.3	31.9	15.6	.635
Ottawa	693.3	11.8	18.9	17.7	36.1	10.0	.638
Winnipeg	578.2	5.1	21.3	15.5	35.5	15.3	.770
Edmonton	554.2	11.7	18.6	17.7	38.0	9.5	.754
Québec	542.2	8.1	15.6	20.0	36.9	10.6	.127
Hamilton	529.4	5.2	16.9	17.4	37.0	13.4	.599
Calgary	469.9	16.5	18.6	16.5	37.5	9.5	.657
Kitchener	272.2	14.0	16.1	17.3	39.7	12.0	.655
London	270.4	6.8	20.0	15.1	35.7	13.4	.461
Halifax	268.0	6.9	15.1	19.8	39.1	10.4	.384
Windsor	247.6	-0.4	18.9	18.9	40.3	15.8	.708
Victoria	218.3	11.4	25.1	11.8	30.5	23.9	.431
Sudbury	157.0	-0.4	13.4	23.9	44.7	8.1	.713
Regina	151.2	7.4	19.9	16.9	39.2	13.3	.719
Saint-Jean (T.-N.)	143.4	8.7	8.4	30.4	46.5	11.0	.082
Oshawa	135.2	12.4	12.7	18.9	41.3	11.1	.519
Saskatoon	133.8	5.7	20.9	16.7	37.4	14.4	.735
Saint-Jean (N.-B.)	113.0	5.8	15.7	21.2	42.8	15.1	.339
Sherbrooke	104.5	7.1	17.7	17.4	36.8	12.6	.235
Trois-Rivières	98.6	0.6	15.9	18.8	32.8	11.7	.099
Kingston	90.7	5.6	19.6	15.7	33.4	12.3	.410

<sup>1</sup>Représente la population âgée de 0 à 14 ans en proportion de la population âgée de 15 à 64 ans.

<sup>2</sup>Représente la population âgée de 65 ans et plus en proportion de la population âgée de 15 à 64 ans.

<sup>3</sup>Il s'agit d'une mesure synthétique qui évalue le degré de diversité ethnique d'une région urbaine d'après la proportion de la population dans chacun des 12 groupes ethniques. Plus le nombre est élevé, plus la diversité est élevée. Pour une explication complète, voir *Croissance du Canada urbain*, vol. I, ministère d'État aux Affaires urbaines, Ottawa, 1976.

Source: *Recensement du Canada 1976*, 92-806, 92-823 et 93-804 au catalogue.

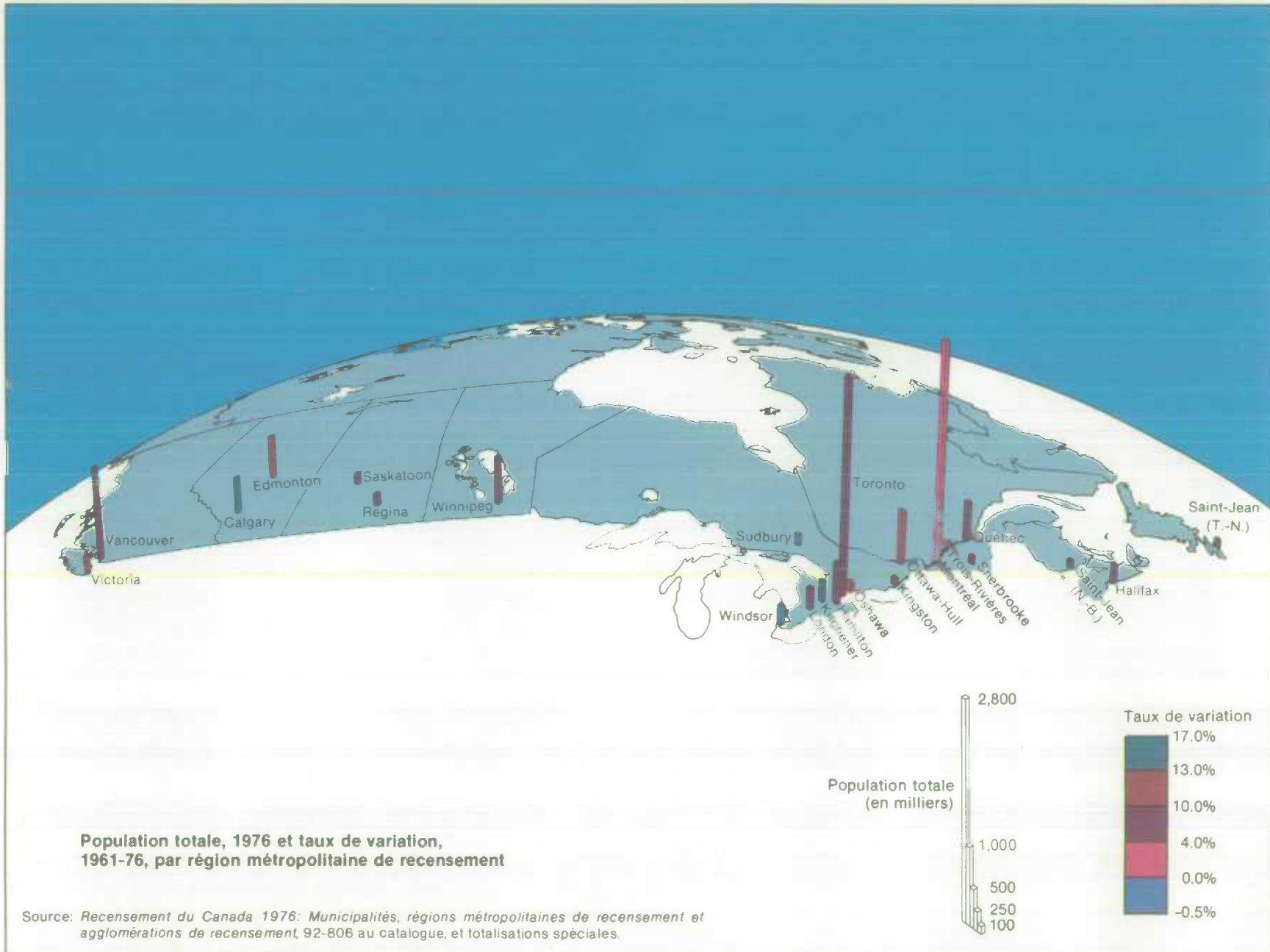


TABLEAU 11.3  
Population par zone

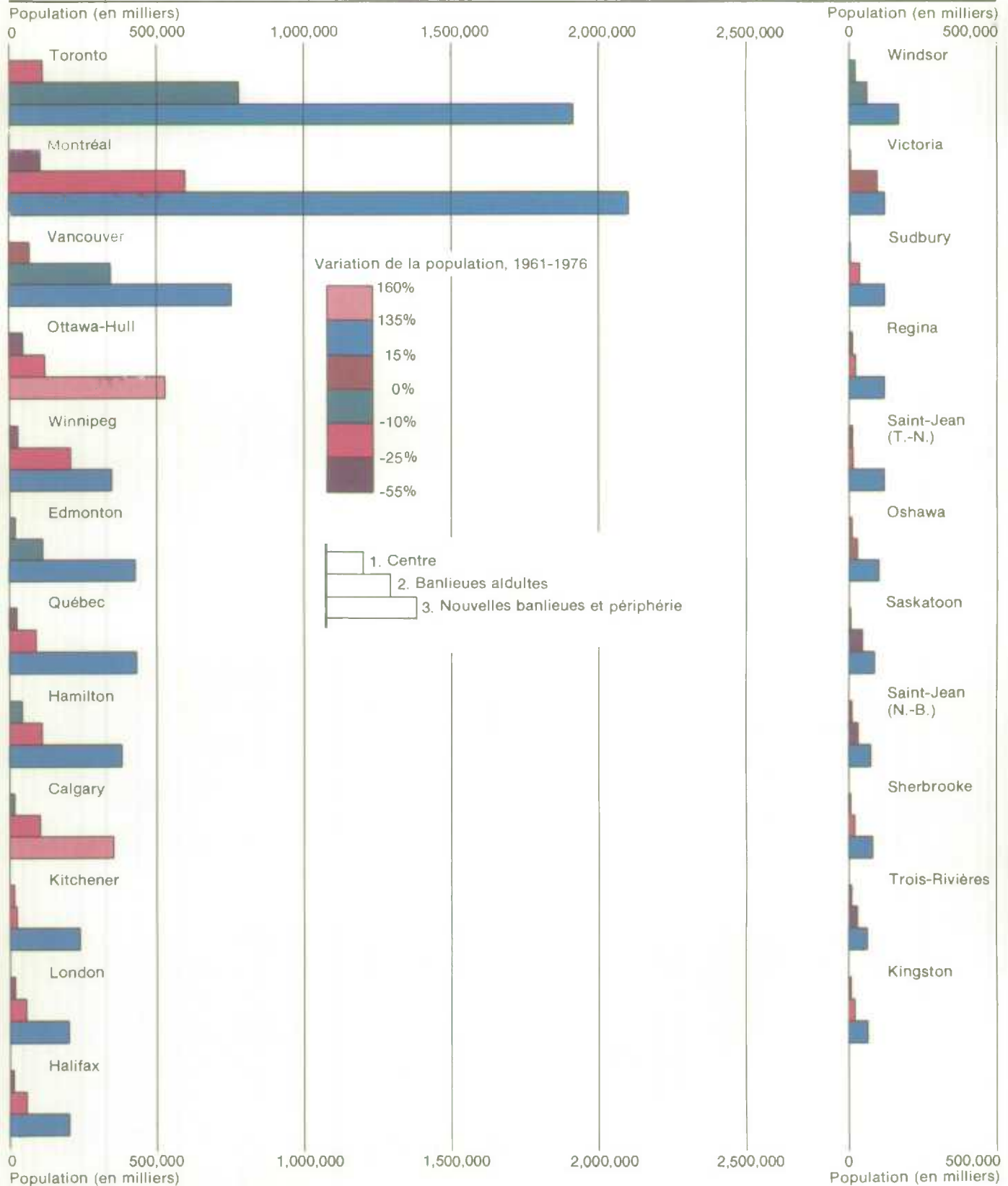
	Population totale	Variation de la population	Répartition de la population totale des régions métropolitaines	
	1976	1961-76	1961	1976
	<i>milliers</i>	<i>pourcentage</i>	<i>pourcentage</i>	
<b>Toronto</b>				
Centre	111.2	-12.5	7.0	4.0
Banlieues adultes	778.2	-7.5	46.1	27.7
Nouvelles banlieues et périphérie	1,913.6	123.5	46.9	68.3
Total RMR	2,803.0	53.6	100.0	100.0
<b>Montréal</b>				
Centre	104.8	-38.3	8.1	3.7
Banlieues adultes	596.7	-22.8	36.6	21.3
Nouvelles banlieues et périphérie	2,101.2	80.0	55.3	75.0
Total RMR	2,802.7	32.9	100.0	100.0
<b>Vancouver</b>				
Centre	69.0	9.6	8.0	5.9
Banlieues adultes	344.2	-1.5	44.2	29.5
Nouvelles banlieues et périphérie	753.1	99.3	47.8	64.6
Total RMR	1,166.4	47.6	100.0	100.0
<b>Ottawa</b>				
Centre	45.7	-36.6	16.8	6.6
Banlieues adultes	120.3	-21.5	35.6	17.3
Nouvelles banlieues et périphérie	527.4	158.0	47.6	76.1
Total RMR	693.4	61.3	100.0	100.0
<b>Winnipeg</b>				
Centre	27.4	-28.1	8.0	4.7
Banlieues adultes	205.7	-18.5	53.0	35.6
Nouvelles banlieues et périphérie	345.2	86.3	39.0	59.7
Total RMR	578.3	21.6	100.0	100.0
<b>Edmonton</b>				
Centre	17.5	-1.4	5.3	3.2
Banlieues adultes	111.1	-6.8	35.3	20.0
Nouvelles banlieues et périphérie	425.7	112.1	59.4	76.8
Total RMR	554.2	45.7	100.0	100.0
<b>Québec</b>				
Centre	24.0	-46.0	12.4	4.4
Banlieues adultes	87.9	-23.7	32.2	16.2
Nouvelles banlieues et périphérie	430.3	117.3	55.4	79.4
Total RMR	542.2	51.6	100.0	100.0
<b>Hamilton</b>				
Centre	41.4	-6.9	11.3	7.8
Banlieues adultes	108.2	-16.4	32.7	20.5
Nouvelles banlieues et périphérie	379.7	71.6	56.0	71.7
Total RMR	529.3	33.9	100.0	100.0
<b>Calgary</b>				
Centre	16.2	-4.5	6.1	3.4
Banlieues adultes	102.4	-17.6	44.5	21.8
Nouvelles banlieues et périphérie	351.4	154.9	49.4	78.4
Total RMR	469.9	68.4	100.0	100.0
<b>Kitchener</b>				
Centre	13.2	-17.8	10.4	4.9
Banlieues adultes	21.7	-14.1	16.3	7.9
Nouvelles banlieues et périphérie	237.2	109.0	73.3	87.2
Total RMR	272.1	75.7	100.0	100.0
<b>London</b>				
Centre	16.1	-30.5	12.8	6.0
Banlieues adultes	54.4	-17.7	36.5	20.1
Nouvelles banlieues et périphérie	199.8	117.2	50.8	73.9
Total RMR	270.3	49.1	100.0	100.0
<b>Halifax</b>				
Centre	11.5	-50.2	12.5	4.3
Banlieues adultes	55.0	-16.5	35.8	20.5
Nouvelles banlieues et périphérie	201.6	112.1	51.7	75.2
Total RMR	268.0	45.7	100.0	100.0

TABLEAU 11.3  
Population par zone (fin)

	Population totale 1976	Variation de la population 1961-76	Répartition de la population totale des régions métropolitaines	
			1961	1976
	<i>milliers</i>	<i>pourcentage</i>	<i>pourcentage</i>	
Windsor				
Centre	19.7	-8.0	11.1	8.0
Banlieues adultes	60.6	-9.0	34.4	24.4
Nouvelles banlieues et périphérie	167.3	58.8	54.5	67.6
Total RMR	747.6	28.0	100.0	100.0
Victoria				
Centre	3.5	-20.1	2.8	1.6
Banlieues adultes	94.6	12.7	54.5	43.4
Nouvelles banlieues et périphérie	120.1	82.8	42.7	55.0
Total RMR	213.2	41.7	100.0	100.0
Sudbury				
Centre	3.5	-32.7	4.7	2.2
Banlieues adultes	34.0	-21.6	39.1	21.7
Nouvelles banlieues et périphérie	119.5	92.2	56.2	76.1
Total RMR	157.0	41.8	100.0	100.0
Regina				
Centre	10.2	-28.8	12.7	6.7
Banlieues adultes	21.5	-23.3	25.0	14.3
Nouvelles banlieues et périphérie	119.5	71.1	62.3	79.1
Total RMR	151.2	34.8	100.0	100.0
Saint-Jean (T.-N.)				
Centre	11.1	-37.7	19.7	7.8
Banlieues adultes	12.7	-14.9	16.4	8.8
Nouvelles banlieues et périphérie	119.6	105.9	63.9	83.4
Total RMR	143.4	57.8	100.0	100.0
Oshawa				
Centre	8.3	-16.4	12.3	6.1
Banlieues adultes	27.4	10.0	30.8	20.3
Nouvelles banlieues et périphérie	99.5	115.9	57.0	73.6
Total RMR	135.2	67.1	100.0	100.0
Saskatoon				
Centre	4.1	-23.2	5.6	3.1
Banlieues adultes	44.0	-18.1	56.2	32.8
Nouvelles banlieues et périphérie	85.7	134.7	38.2	64.1
Total RMR	133.8	40.0	100.0	100.0
Saint-Jean (N.-B.)				
Centre	8.9	-34.7	14.3	7.9
Banlieues adultes	29.7	-32.7	40.6	26.3
Nouvelles banlieues et périphérie	74.3	95.4	39.7	65.8
Total RMR	112.9	17.8	100.0	100.0
Sherbrooke				
Centre	5.4	-37.3	12.2	5.1
Banlieues adultes	18.6	-20.2	37.8	17.8
Nouvelles banlieues et périphérie	80.6	129.4	50.0	77.1
Total RMR	104.5	48.7	100.0	100.0
Trois-Rivières				
Centre	8.2	-39.6	16.2	5.1
Banlieues adultes	27.7	-28.7	45.6	31.4
Nouvelles banlieues et périphérie	62.6	101.0	37.2	63.5
Total RMR	98.6	17.8	100.0	100.0
Kingston				
Centre	6.5	-29.1	14.5	7.2
Banlieues adultes	19.9	-17.5	38.0	21.7
Nouvelles banlieues et périphérie	64.3	113.5	47.5	70.9
Total RMR	90.7	43.0	100.0	100.0

Source: Recensement du Canada 1976, totalisations spéciales.

**GRAPHIQUE 11.4**  
**Population par zone et variation de population, 1961-76**



Source: Recensements du Canada 1961 et 1976, totalisations spéciales.

TABLEAU 11.5  
Personnes par ménage et ménages d'une seule personne et ménages nombreux par zone

	Nombre moyen de personnes par ménage		Ménages d'une seule personne			Ménages nombreux <sup>1</sup>				
	1961	1976	Total	En pourcentage de l'ensemble des ménages de la zone	Taux de variation du nombre des ménages d'une seule personne 1961-76	Total	En pourcentage de l'ensemble des ménages de la zone	En pourcentage de l'ensemble des ménages de la zone	Taux de variation du nombre des ménages nombreux	
			1976	1976	1961-76	1976	1976	1961	1961-76	
Toronto										
Centre	3.5	2.2	21.0	44.3	176.2	4.6	9.6	27.2	-48.2	
Banlieues adultes	3.6	2.8	72.3	26.1	193.3	42.8	15.4	26.5	-29.3	
Nouvelles banlieues et périphérie	3.8	3.2	71.0	12.1	761.5	116.1	19.9	30.3	73.0	
Total RMR	3.7	3.0	164.4	18.1	305.7	163.4	18.0	28.3	19.8	
Montréal										
Centre	3.0	1.2	25.4	51.9	83.1	3.2	6.6	20.5	-69.0	
Banlieues adultes	3.6	2.7	58.5	26.5	201.3	28.6	12.9	27.0	-49.6	
Nouvelles banlieues et périphérie	3.9	3.2	92.2	14.1	485.3	121.8	18.6	32.4	30.3	
Total RMR	3.7	3.0	176.1	19.0	259.0	153.7	16.6	29.2	-4.4	
Vancouver										
Centre	2.5	1.7	21.1	58.6	205.5	1.1	3.2	11.9	-52.1	
Banlieues adultes	3.2	2.5	38.2	29.2	153.1	15.9	12.1	20.2	-26.2	
Nouvelles banlieues et périphérie	3.6	3.1	35.5	14.8	341.2	41.4	17.2	27.8	46.2	
Total RMR	3.3	2.8	94.9	23.3	215.5	58.4	14.4	22.9	11.9	
Ottawa										
Centre	3.3	2.0	10.2	47.3	137.1	1.5	6.8	23.5	-70.0	
Banlieues adultes	3.8	2.6	11.2	25.5	266.1	5.5	12.6	29.9	-53.2	
Nouvelles banlieues et périphérie	4.2	3.2	21.2	13.3	1,406.0	32.7	20.5	38.7	77.5	
Total RMR	3.9	3.0	42.6	18.9	386.5	39.7	17.6	32.6	13.2	
Winnipeg										
Centre	2.8	1.9	7.5	55.9	86.2	0.8	6.1	16.8	-59.4	
Banlieues adultes	3.5	2.6	20.2	26.5	18.4	9.7	12.7	25.2	-44.9	
Nouvelles banlieues et périphérie	3.9	3.1	14.2	13.2	667.8	20.0	18.6	32.6	31.2	
Total RMR	3.6	2.9	41.9	21.3	242.8	30.5	15.4	27.1	-12.5	
Edmonton										
Centre	2.4	1.7	5.3	54.5	108.0	0.3	3.0	11.5	-62.2	
Banlieues adultes	3.3	2.3	15.2	32.8	231.9	3.9	8.5	23.6	-51.7	
Nouvelles banlieues et périphérie	4.1	3.4	12.8	10.4	548.4	27.5	22.3	37.1	54.5	
Total RMR	3.7	3.0	33.3	18.6	266.4	31.7	17.7	30.0	18.8	
Québec										
Centre	3.4	2.1	4.6	44.7	103.4	0.7	7.5	24.5	-72.8	
Banlieues adultes	4.0	2.8	7.0	23.1	281.9	4.4	14.5	34.5	-53.4	
Nouvelles banlieues et périphérie	4.6	3.4	14.1	11.4	1,035.4	27.7	22.3	44.1	55.3	
Total RMR	4.2	3.2	25.7	15.6	382.6	32.8	20.0	37.9	9.3	
Hamilton										
Centre	3.3	2.1	8.2	43.5	230.7	1.5	7.9	23.4	-51.1	
Banlieues adultes	3.6	2.9	7.6	20.3	130.4	5.8	15.4	27.0	-40.2	
Nouvelles banlieues et périphérie	3.8	3.2	13.3	11.4	425.2	22.8	19.6	31.6	27.7	
Total RMR	3.7	3.0	29.0	16.8	250.2	30.1	17.4	29.0	-1.6	
Calgary										
Centre	2.3	1.6	5.4	58.7	91.8	0.2	2.4	10.3	-68.0	
Banlieues adultes	3.2	2.3	13.8	31.8	166.5	3.5	8.1	21.5	-56.6	

TABLEAU 11.5  
Personnes par ménage et ménages d'une seule personne et ménages nombreux par zone (suite)

	Nombre moyen de personnes par ménage		Ménages d'une seule personne			Ménages nombreux <sup>1</sup>			
	1961	1976	Total	En pourcentage de l'ensemble des ménages de la zone	Taux de variation du nombre des ménages d'une seule personne 1961-76	Total	En pourcentage de l'ensemble des ménages de la zone	En pourcentage de l'ensemble des ménages de la zone	Taux de variation du nombre des ménages nombreux
			1976	1976		1976	1976	1961	1961-76
<b>Calgary</b>									
Nouvelles banlieues et périphérie	3.9	3.4	9.7	9.5	528.1	22.0	21.3	33.0	93.3
Total RMR	3.5	3.0	28.9	18.6	203.4	25.7	16.5	25.6	27.8
<b>Kitchener</b>									
Centre	3.2	2.4	1.8	34.0	138.0	0.5	9.8	20.8	-49.0
Banlieues adultes	3.5	2.6	2.1	26.0	236.5	1.0	12.1	25.2	-44.2
Nouvelles banlieues et périphérie	3.7	3.1	10.2	13.7	676.7	13.6	18.3	28.9	56.2
Total RMR	3.6	3.0	14.1	16.1	201.6	15.1	17.2	27.3	31.3
<b>London</b>									
Centre	2.9	2.0	3.7	47.4	123.3	0.4	5.1	17.4	-69.6
Banlieues adultes	3.2	2.5	6.1	29.3	121.2	2.3	11.0	20.0	-41.7
Nouvelles banlieues et périphérie	3.8	3.1	8.6	13.6	676.7	11.2	17.7	30.0	58.6
Total RMR	3.4	2.9	18.3	20.0	233.3	13.9	15.1	24.3	13.1
<b>Halifax</b>									
Centre	4.1	2.4	1.6	37.7	222.5	0.5	11.1	35.4	-67.9
Banlieues adultes	3.8	2.7	5.0	25.3	230.9	2.6	13.2	30.0	-49.0
Nouvelles banlieues et périphérie	4.3	3.4	5.9	10.1	711.3	13.1	22.5	39.3	55.0
Total RMR	4.0	3.2	12.4	15.1	358.6	16.1	19.7	35.2	8.2
<b>Windsor</b>									
Centre	3.0	2.3	3.6	42.4	111.7	0.8	9.9	19.9	-38.6
Banlieues adultes	3.3	2.7	5.7	25.5	138.7	3.0	13.3	22.4	-33.1
Nouvelles banlieues et périphérie	3.9	3.3	6.0	12.0	748.0	11.4	22.9	33.6	26.1
Total RMR	3.6	3.0	15.2	18.9	175.5	15.1	18.9	27.7	2.5
<b>Victoria</b>									
Centre	2.5	1.7	1.2	764.4	128.6	0.1	3.9	13.9	-62.6
Banlieues adultes	2.9	2.2	13.9	34.2	156.8	3.1	7.7	17.1	-34.3
Nouvelles banlieues et périphérie	3.4	3.0	5.4	13.9	182.5	6.4	16.7	23.6	48.7
Total RMR	3.1	2.6	20.4	25.2	161.2	9.6	11.9	19.5	3.9
<b>Sudbury</b>									
Centre	3.5	2.5	0.4	33.6	223.5	0.1	10.3	23.4	-57.1
Banlieues adultes	3.8	2.8	2.6	22.4	244.2	1.8	15.5	28.7	-43.4
Nouvelles banlieues et périphérie	4.5	3.6	3.0	9.2	570.4	9.0	27.5	44.2	48.3
Total RMR	4.1	3.4	6.1	13.3	350.7	11.0	23.9	36.5	14.1
<b>Regina</b>									
Centre	2.7	1.7	3.3	58.9	109.4	0.3	4.9	15.4	-61.6
Banlieues adultes	3.6	2.7	2.1	26.7	205.2	1.1	13.5	27.7	-47.7
Nouvelles banlieues et périphérie	3.8	3.2	4.5	12.4	387.5	7.1	19.5	30.7	27.8
Total RMR	3.6	3.0	9.9	19.9	210.3	8.4	16.9	27.6	1.4
<b>Saint-Jean (T.-N.)</b>									
Centre	4.7	3.7	0.5	16.0	118.6	0.9	29.9	46.3	-46.7
Banlieues adultes	4.8	3.8	0.4	12.7	212.0	1.0	32.0	46.7	-21.6
Nouvelles banlieues et périphérie	4.8	3.8	2.2	7.2	557.7	9.3	30.3	47.4	69.7



TABLEAU 11.5  
Personnes par ménage et ménages d'une seule personne et ménages nombreux par zone (fin)

	Nombre moyen de personnes par ménage		Ménages d'une seule personne			Ménages nombreux <sup>1</sup>			
	1961	1976	Total	En pourcentage de l'ensemble des ménages de la zone	Taux de variation du nombre des ménages d'une seule personne 1961-76	Total	En pourcentage de l'ensemble des ménages de la zone	En pourcentage de l'ensemble des ménages de la zone	Taux de variation du nombre des ménages nombreux
			1976	1976	1961-76	1976	1976	1961	1961-76
Total RMR	4.8	3.9	3.1	8.4	352.5	11.2	30.4	47.1	32.6
Oshawa									
Centre	3.3	2.7	0.8	27.0	96.8	0.5	15.2	22.8	-33.1
Banlieues adultes	3.6	2.9	1.7	18.2	251.6	1.4	15.2	26.8	-23.6
Nouvelles banlieues et périphérie	3.8	3.3	2.8	9.6	372.2	6.0	20.3	29.0	76.3
Total RMR	3.6	3.2	5.3	12.7	257.8	7.8	18.8	27.5	32.8
Saskatoon									
Centre	2.5	1.8	1.3	56.8	67.8	9.5	4.4	15.1	-64.8
Banlieues adultes	3.4	2.5	4.9	28.5	181.1	1.9	10.9	24.9	-50.4
Nouvelles banlieues et périphérie	3.9	3.3	3.3	12.7	652.3	5.5	21.7	33.8	80.5
Total RMR	3.5	2.9	9.3	20.9	222.7	7.5	16.7	27.3	5.9
Saint-Jean (N.-B.)									
Centre	3.1	2.4	1.2	35.0	58.8	0.4	10.8	19.8	-53.1
Banlieues adultes	3.8	3.0	1.7	18.4	84.7	1.7	18.0	30.3	-49.2
Nouvelles banlieues et périphérie	4.1	3.5	2.4	11.4	343.3	5.1	24.1	36.2	54.8
Total RMR	3.8	3.2	5.4	15.8	138.9	7.2	21.1	30.7	-3.5
Sherbrooke									
Centre	3.2	2.2	0.9	41.7	81.9	0.2	7.6	21.5	-68.0
Banlieues adultes	4.0	2.8	1.6	23.9	271.7	1.0	14.0	34.7	-58.3
Nouvelles banlieues et périphérie	4.2	3.2	3.4	13.9	676.8	4.7	19.2	37.6	55.7
Total RMR	4.0	3.0	5.9	17.7	330.3	5.8	17.4	34.2	1.0
Trois-Rivières									
Centre	3.6	2.2	1.4	41.4	224.3	0.3	8.4	28.0	-69.4
Banlieues adultes	4.2	2.9	1.1	10.8	332.1	1.4	15.1	37.9	-58.6
Nouvelles banlieues et périphérie	4.6	3.4	1.8	10.1	845.3	4.1	22.8	46.1	37.7
Total RMR	4.3	3.1	4.9	16.0	381.8	5.8	18.8	38.9	-21.1
Kingston									
Centre	3.2	2.1	1.2	41.5	150.0	0.2	6.7	21.8	-65.6
Banlieues adultes	3.5	2.6	1.8	24.2	145.8	0.9	11.9	26.0	-48.9
Nouvelles banlieues et périphérie	3.8	3.1	2.8	14.5	748.0	3.6	18.6	30.9	74.6
Total RMR	3.6	2.9	5.8	19.6	275.2	4.7	15.8	27.4	7.4

<sup>1</sup>Comprend les ménages de 5 personnes ou plus.

Source: Recensement du Canada 1976, totalisations spéciales.

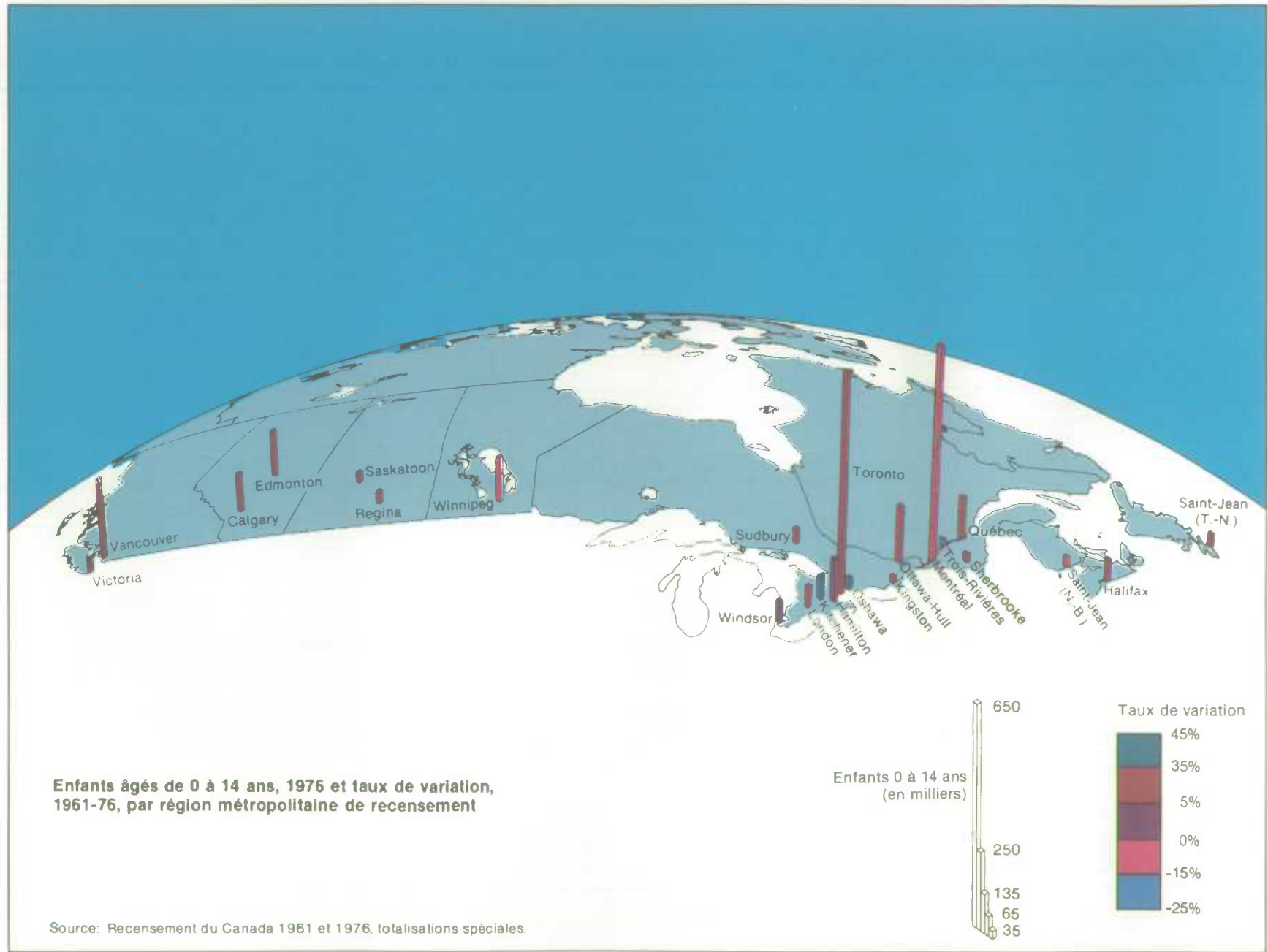


TABLEAU 11.7  
Répartition par âge de la population selon la zone

	Population âgée de 0 à 14 ans			Population âgée de 15 à 34 ans			Population âgée de 65 ans et plus		
	En pourcentage de la population totale de la zone		Taux de variation de la population totale âgée de 0 à 14 ans	En pourcentage de la population totale de la zone		Taux de variation de la population totale âgée de 15 à 34 ans	En pourcentage de la population totale de la zone		Taux de variation de la population totale âgée de 65 ans et plus
	1961	1976	1961-76	1961	1976	1961-76	1961	1976	1961-76
<b>Toronto</b>									
Centre	22.0	13.9	-44.8	31.0	43.8	23.7	11.1	11.4	-10.0
Banlieues adultes	23.6	20.2	-21.1	29.0	34.8	11.1	10.6	12.2	6.2
Nouvelles banlieues et périphérie	35.1	25.6	63.0	28.1	35.1	179.5	4.6	6.3	210.4
Total RMR	28.9	23.7	25.6	28.7	35.4	89.3	7.8	8.2	60.6
<b>Montréal</b>									
Centre	21.0	12.3	-63.8	30.7	38.4	-22.7	10.3	14.4	-13.9
Banlieues adultes	27.1	18.7	-46.7	30.4	34.3	-12.6	7.6	11.8	20.1
Nouvelles banlieues et périphérie	34.7	25.0	29.7	30.5	36.5	115.1	4.5	6.5	158.5
Total RMR	30.8	23.2	-0.1	30.5	36.1	57.3	6.1	7.9	72.2
<b>Vancouver</b>									
Centre	13.1	8.3	-30.9	25.8	37.6	59.7	21.5	20.1	2.7
Banlieues adultes	25.0	17.2	-32.1	25.9	35.4	34.6	12.6	14.1	10.0
Nouvelles banlieues et périphérie	34.7	24.9	42.8	25.5	34.6	170.3	8.0	8.1	100.9
Total RMR	28.7	21.6	11.3	25.7	35.0	101.0	11.1	10.6	40.3
<b>Ottawa</b>									
Centre	23.3	11.6	-68.5	30.1	43.6	-8.2	11.2	14.3	-19.2
Banlieues adultes	29.6	18.3	-51.5	29.3	37.7	1.2	8.5	12.2	12.6
Nouvelles banlieues et périphérie	40.2	27.3	75.6	28.3	38.0	245.8	3.3	5.0	289.5
Total RMR	33.6	24.7	18.8	29.0	38.3	113.4	6.5	6.8	70.3
<b>Winnipeg</b>									
Centre	16.4	11.5	-49.5	31.4	38.5	-11.8	16.0	19.8	-10.9
Banlieues adultes	27.0	20.2	-39.1	28.3	35.1	0.9	10.8	14.2	6.8
Nouvelles banlieues et périphérie	37.2	26.5	32.7	27.0	35.7	145.8	5.1	6.9	151.1
Total RMR	30.1	23.5	-5.0	28.1	35.7	54.1	14.2	10.1	36.3
<b>Edmonton</b>									
Centre	17.5	7.6	-57.4	34.3	47.4	36.3	14.0	13.6	-4.1
Banlieues adultes	27.7	16.0	-46.1	31.3	44.9	33.7	8.8	12.0	28.3
Nouvelles banlieues et périphérie	40.6	29.0	51.6	30.5	37.6	161.7	3.3	4.7	203.5
Total RMR	34.8	25.8	21.3	31.0	39.4	108.7	5.8	6.5	83.6
<b>Québec</b>									
Centre	20.4	10.5	-72.3	32.3	38.0	-36.4	9.5	15.9	-9.6
Banlieues adultes	27.9	15.7	-57.3	31.3	34.0	-17.1	7.7	14.5	44.0
Nouvelles banlieues et périphérie	36.6	26.5	57.2	31.3	39.5	174.5	4.1	5.3	179.7
Total RMR	31.8	24.0	14.5	31.4	38.6	86.1	5.9	7.3	85.3
<b>Hamilton</b>									
Centre	24.6	15.2	-42.6	29.1	37.0	18.1	11.9	18.5	44.5
Banlieues adultes	27.2	22.3	-31.6	27.4	32.8	-0.1	10.1	12.4	4.0
Nouvelles banlieues et périphérie	35.9	26.3	25.7	26.5	33.9	119.3	5.7	6.9	106.7
Total RMR	31.8	24.6	3.7	27.1	33.9	67.5	7.8	8.9	52.8
<b>Calgary</b>									
Centre	14.7	7.2	-53.2	30.2	45.5	43.8	19.4	19.4	-4.8
Banlieues adultes	29.1	16.3	-53.8	29.4	43.7	22.5	9.3	11.7	3.6
Nouvelles banlieues et périphérie	40.2	29.1	84.2	31.4	37.8	206.9	3.3	4.4	242.8
Total RMR	33.7	25.5	27.5	30.4	39.4	117.8	6.9	6.5	57.7
<b>Kitchener</b>									
Centre	24.9	15.9	-47.6	28.8	33.7	-3.8	10.5	17.9	39.9
Banlieues adultes	26.8	19.4	-37.9	29.2	35.9	5.6	8.9	13.8	33.4
Nouvelles banlieues et périphérie	34.1	27.4	68.0	27.7	37.1	179.9	7.0	6.8	104.3
Total RMR	32.0	26.2	44.2	28.1	36.8	130.7	7.7	7.9	81.6
<b>London</b>									
Centre	22.7	12.2	-62.6	33.0	41.8	-12.0	11.6	17.0	2.1
Banlieues adultes	25.7	18.6	-40.6	27.9	35.1	3.5	12.3	15.9	7.0

TABLEAU 11.7  
Répartition par âge de la population selon la zone (suite)

	Population âgée de 0 à 14 ans			Population âgée de 15 à 34 ans			Population âgée de 65 ans et plus		
	En pourcentage de la population totale de la zone		Taux de variation de la population totale âgée de 0 à 14 ans 1961-76	En pourcentage de la population totale de la zone		Taux de variation de la population totale âgée de 15 à 34 ans 1961-76	En pourcentage de la population totale de la zone		Taux de variation de la population totale âgée de 65 ans et plus 1961-76
	1961	1976		1961	1976		1961	1976	
Nouvelles banlieues et périphérie	36.0	26.4	59.1	26.9	36.3	192.7	5.5	6.5	154.0
Total RMR	30.6	24.0	17.0	28.1	36.4	93.3	8.8	9.0	53.3
Halifax									
Centre	24.6	15.0	-69.8	41.5	41.7	-50.0	7.1	15.6	8.8
Banlieues adultes	26.4	16.7	-47.1	32.0	38.6	0.8	8.2	12.9	32.5
Nouvelles banlieues et périphérie	40.2	29.1	57.3	31.4	37.8	169.4	3.3	4.4	170.7
Total RMR	32.9	26.1	15.4	32.4	38.8	74.5	5.7	6.9	75.3
Windsor									
Centre	24.3	19.1	-27.8	25.4	32.0	16.3	14.4	19.4	24.1
Banlieues adultes	27.6	21.6	-28.8	25.2	34.1	23.5	11.5	14.5	13.9
Nouvelles banlieues et périphérie	38.1	28.2	17.5	25.8	33.5	106.1	5.1	7.5	133.0
Total RMR	32.9	25.8	0.5	25.5	33.5	68.2	8.3	10.1	55.4
Victoria									
Centre	14.7	8.0	-56.6	20.1	26.1	3.9	34.1	35.1	-17.7
Banlieues adultes	25.3	14.8	-33.8	22.4	32.3	62.8	18.6	22.0	33.2
Nouvelles banlieues et périphérie	32.0	24.0	37.3	26.0	33.1	132.1	11.3	9.8	59.1
Total RMR	27.8	19.8	0.7	23.9	32.6	93.7	15.9	15.5	37.9
Sudbury									
Centre	22.6	18.3	-45.5	32.3	35.4	-26.3	8.5	12.1	-3.7
Banlieues adultes	31.4	22.3	-44.3	33.2	36.2	-14.5	4.1	9.5	83.8
Nouvelles banlieues et périphérie	42.8	31.5	41.7	28.6	36.2	143.4	2.5	3.8	199.7
Total RMR	37.4	29.2	10.9	30.6	36.2	67.8	3.4	5.3	121.2
Regina									
Centre	14.5	9.8	-51.8	36.1	38.7	-23.5	15.5	21.1	-3.2
Banlieues adultes	28.1	21.6	-40.8	30.9	36.2	-10.0	9.4	12.6	2.8
Nouvelles banlieues et périphérie	36.4	27.8	30.7	31.2	36.8	101.5	5.0	6.9	137.0
Total RMR	31.5	25.7	10.0	31.8	36.8	56.4	7.5	8.7	57.5
Saint-Jean (T.-N.)									
Centre	32.0	26.3	-48.9	30.8	36.2	-26.7	8.0	10.0	-22.7
Banlieues adultes	32.8	25.6	-33.6	32.0	34.8	-8.9	6.9	10.2	25.5
Nouvelles banlieues et périphérie	38.5	30.2	61.6	29.6	37.6	160.8	5.2	6.4	151.1
Total RMR	36.3	29.5	28.3	30.3	37.2	93.9	6.1	7.0	82.3
Oshawa									
Centre	26.1	22.6	-27.6	28.8	35.2	2.4	9.8	11.9	1.2
Banlieues adultes	31.4	23.3	-18.6	27.6	34.1	35.6	7.4	11.9	76.6
Nouvelles banlieues et périphérie	34.6	28.6	78.4	29.0	35.9	167.2	6.1	5.6	97.5
Total RMR	32.6	27.2	39.2	28.5	35.5	107.6	7.0	7.2	73.9
Saskatoon									
Centre	14.8	8.7	-54.7	27.9	27.2	-25.2	22.9	30.9	3.8
Banlieues adultes	28.1	17.9	-47.9	30.8	39.1	3.9	10.7	14.2	8.2
Nouvelles banlieues et périphérie	40.0	28.9	69.4	31.4	38.1	183.3	4.7	6.1	204.1
Total RMR	31.9	24.7	8.2	30.9	38.1	72.6	9.1	9.5	46.1
Saint-Jean (N.-B.)									
Centre	22.3	35.3	-48.8	29.1	35.3	-20.7	13.9	16.6	-21.9
Banlieues adultes	31.5	22.5	-52.0	26.8	32.8	-17.7	9.2	13.2	-3.3
Nouvelles banlieues et périphérie	38.3	30.1	53.5	25.3	35.3	172.7	6.4	7.3	120.5
Total RMR	32.9	27.1	-2.9	26.5	34.7	54.0	8.8	9.6	28.5
Sherbrooke									
Centre	22.3	11.9	-66.4	30.1	34.5	-28.2	10.9	18.6	6.3
Banlieues adultes	33.3	19.4	-59.3	30.8	37.7	-14.5	7.0	12.1	21.5
Nouvelles banlieues et périphérie	37.2	26.6	64.3	29.7	38.7	198.6	5.9	7.0	172.1
Total RMR	33.9	24.6	7.9	30.2	38.3	88.7	6.9	8.5	82.8

**TABLEAU 11.7**  
**Répartition par âge de la population selon la zone (fin)**

	Population âgée de 0 à 14 ans			Population âgée de 15 à 34 ans			Population âgée de 65 ans et plus		
	En pourcentage de la population totale de la zone		Taux de variation de la population totale âgée de 0 à 14 ans	En pourcentage de la population totale de la zone		Taux de variation de la population totale âgée de 15 à 34 ans	En pourcentage de la population totale de la zone		Taux de variation de la population totale âgée de 65 ans et plus
	1961	1976	1961-76	1961	1976	1961-76	1961	1976	1961-76
<b>Trois-Rivières</b>									
Centre	23.5	13.0	-66.5	32.2	32.1	-39.8	9.9	18.7	14.0
Banlieues adultes	32.5	18.5	-59.3	33.3	35.7	-23.6	5.3	11.1	50.7
Nouvelles banlieues et périphérie	41.1	25.7	25.8	29.9	38.3	157.4	3.6	5.4	201.3
Total RMR	34.2	22.6	22.6	31.9	37.1	37.1	5.4	8.1	8.1
<b>Kingston</b>									
Centre	24.3	11.1	-67.8	31.9	43.7	-3.0	12.4	17.2	-1.7
Banlieues adultes	28.4	18.7	-45.6	29.2	36.9	9.8	9.7	13.1	11.6
Nouvelles banlieues et périphérie	32.9	25.5	65.4	31.4	37.4	154.5	5.0	6.3	169.8
Total RMR	30.0	23.0	9.7	30.6	38.2	78.3	7.8	8.5	56.1

Source: Recensement du Canada 1976, totalisations spéciales.

**TABLEAU 11.8**  
**Enfants par famille et familles de 3 enfants ou plus selon la zone**

	Enfants par famille		Familles de 3 enfants ou plus		
	1961	1976	Total	En pourcentage de l'ensemble des familles	Taux de variation du nombre des familles nombreuses
			1976		
<b>Toronto</b>					
Centre	1.3	1.2	3,200	15.6	-33.8
Banlieues adultes	1.2	1.3	30,680	16.0	-5.5
Nouvelles banlieues et périphérie	1.6	1.5	98,970	19.6	+88.1
Total RMR	1.4	1.4	132,850	18.5	47.7
<b>Montréal</b>					
Centre	1.4	1.1	2,810	14.7	-57.5
Banlieues adultes	1.6	1.3	26,320	17.7	-39.0
Nouvelles banlieues et périphérie	1.8	1.5	110,520	20.2	40.5
Total RMR	1.7	1.5	139,650	19.5	8.8
<b>Vancouver</b>					
Centre	0.8	0.7	905	7.5	-27.3
Banlieues adultes	1.3	1.2	12,835	15.1	-19.0
Nouvelles banlieues et périphérie	1.7	1.4	37,275	18.8	48.5
Total RMR	1.4	1.3	51,015	17.3	20.9
<b>Ottawa</b>					
Centre	1.5	1.0	1,125	13.1	-66.1
Banlieues adultes	1.7	1.3	4,825	16.7	-47.3
Nouvelles banlieues et périphérie	2.1	1.6	30,920	23.3	88.9
Total RMR	1.8	1.5	36,870	21.6	27.9
<b>Winnipeg</b>					
Centre	1.0	1.0	520	11.2	-47.8
Banlieues adultes	1.4	1.3	8,555	16.7	-32.4
Nouvelles banlieues et périphérie	1.8	1.5	19,030	21.1	42.2
Total RMR	1.5	1.4	28,105	19.3	4.0
<b>Edmonton</b>					
Centre	1.1	0.6	190	5.9	-61.0
Banlieues adultes	1.4	1.1	3,440	13.2	-44.9
Nouvelles banlieues et périphérie	2.0	1.7	25,810	24.3	66.7
Total RMR	1.8	1.5	29,440	21.7	32.5
<b>Québec</b>					
Centre	1.6	1.2	690	15.2	-67.8
Banlieues adultes	1.9	1.4	4,100	19.5	-46.7
Nouvelles banlieues et périphérie	2.4	1.7	26,375	24.9	67.0
Total RMR	2.1	1.6	31,165	23.7	21.6
<b>Hamilton</b>					
Centre	1.3	1.0	1,245	13.3	-37.4
Banlieues adultes	1.4	1.3	5,085	18.0	-21.6
Nouvelles banlieues et périphérie	1.8	1.5	21,250	21.0	38.0

TABLEAU 11.8  
Enfants par famille et familles de 3 enfants ou plus selon la zone (suite)

	Enfants par famille		Familles de 3 enfants ou plus		
	1961	1976	Total 1976	En pourcentage de l'ensemble des familles 1976	Taux de variation du nombre des familles nombreuses 1961-76
Total RMR	1.6	1.4	27,580	20.0	15.5
Calgary					
Centre	0.9	0.6	165	6.1	-54.6
Banlieues adultes	1.4	1.0	3,055	12.3	-54.4
Nouvelles banlieues et périphérie	1.9	1.6	20,635	23.1	107.9
Total RMR	1.6	1.5	23,855	20.4	40.4
Kitchener					
Centre	1.3	1.1	430	13.6	-40.8
Banlieues adultes	1.4	1.2	830	14.9	-34.6
Nouvelles banlieues et périphérie	1.7	1.5	12,915	20.9	75.3
Total RMR	1.6	1.5	14,175	20.1	51.4
London					
Centre	1.2	1.0	370	11.6	-58.7
Banlieues adultes	1.4	1.2	2,070	15.5	-32.9
Nouvelles banlieues et périphérie	1.8	1.5	10,670	20.5	71.8
Total RMR	1.6	1.4	13,110	19.1	28.6
Halifax					
Centre	1.8	1.3	380	18.1	-64.3
Banlieues adultes	1.5	1.3	2,100	16.6	-38.6
Nouvelles banlieues et périphérie	2.1	1.7	12,160	24.0	66.3
Total RMR	1.8	1.6	14,640	22.4	24.1
Windsor					
Centre	1.4	1.3	705	16.0	-28.9
Banlieues adultes	1.4	1.3	2,760	17.9	-24.6
Nouvelles banlieues et périphérie	1.9	1.7	10,890	25.3	32.5
Total RMR	1.7	1.5	14,355	22.8	11.5
Victoria					
Centre	1.1	0.9	55	10.3	-53.4
Banlieues adultes	1.3	1.0	2,765	11.4	-30.8
Nouvelles banlieues et périphérie	1.6	1.3	5,815	18.0	46.8
Total RMR	1.4	1.2	8,635	15.1	6.9
Sudbury					
Centre	1.3	1.2	100	12.4	-52.4
Banlieues adultes	1.7	1.4	1,680	19.5	-35.7
Nouvelles banlieues et périphérie	2.3	1.9	8,605	29.3	58.4
Total RMR	2.0	1.7	10,385	26.8	25.8
Regina					
Centre	0.9	0.9	175	10.2	-43.2
Banlieues adultes	1.5	1.3	980	18.6	-34.1
Nouvelles banlieues et périphérie	1.7	1.5	6,575	21.6	39.9
Total RMR	1.6	1.5	7,730	20.7	19.0
Saint-Jean (T.-N.)					
Centre	2.2	2.1	735	32.2	-42.5
Banlieues adultes	2.2	2.0	915	33.1	-11.6
Nouvelles banlieues et périphérie	2.4	1.9	7,970	28.5	74.5
Total RMR	2.3	1.9	9,620	29.2	39.8
Oshawa					
Centre	1.3	1.4	360	18.1	-24.2
Banlieues adultes	1.5	1.3	1,245	17.3	-14.3
Nouvelles banlieues et périphérie	1.7	1.6	5,515	21.2	90.4
Total RMR	1.6	1.5	7,120	20.3	47.6
Saskatoon					
Centre	1.0	0.7	60	8.0	-55.6
Banlieues adultes	1.5	1.2	1,700	15.9	42.4
Nouvelles banlieues et périphérie	1.9	1.6	5,200	24.5	93.3
Total RMR	1.6	1.5	6,960	21.3	20.5
Saint-Jean (N.-B.)					
Centre	1.3	1.3	335	17.5	-42.1
Banlieues adultes	1.8	1.5	1,545	21.8	-44.6
Nouvelles banlieues et périphérie	2.0	1.7	4,820	26.4	-63.9
Total RMR	1.8	1.7	6,700	24.6	6.2
Sherbrooke					
Centre	1.6	1.1	165	15.6	-61.7
Banlieues adultes	2.0	1.4	915	20.1	-52.3
Nouvelles banlieues et périphérie	2.2	1.6	4,565	22.5	65.3
Total RMR	2.1	1.5	5,645	21.8	10.5

TABLEAU 11.8  
Enfants par famille et familles de 3 enfants ou plus selon la zone (fin)

	Enfants par famille		Familles de 3 enfants ou plus		
	1961	1976	Total 1976	En pourcentage de l'ensemble des familles 1976	Taux de variation du nombre des familles nombreuses 1961-76
Trois-Rivières					
Centre	1.8	1.2	290	16.1	-62.8
Banlieues adultes	2.1	1.4	1,335	18.1	-54.2
Nouvelles banlieues et périphérie	2.5	1.7	3,885	24.7	43.7
Total RMR	2.2	1.6	5,510	22.1	-14.5
Kingston					
Centre	1.4	0.9	145	10.6	-63.8
Banlieues adultes	1.6	1.2	765	15.6	-42.9
Nouvelles banlieues et périphérie	1.9	1.5	3,415	21.4	82.5
Total RMR	1.7	1.4	4,325	19.5	19.8

Source: Recensement du Canada 1976, totalisations spéciales

TABLEAU 11.9  
Revenu des familles

	Revenu total familles, moyen des 1971 <sup>1</sup>	Revenu moyen des familles en % de la moyenne <sup>2</sup> dollars	Pourcentage des familles ayant un revenu inférieur à \$5,000, 1971 <sup>3</sup>
Toronto	11,841	112.7	13.4
Montréal	10,292	98.0	18.4
Vancouver	10,664	101.5	18.4
Ottawa	12,010	114.4	13.1
Winnipeg	9,989	95.1	17.4
Edmonton	10,660	101.5	16.3
Québec	10,159	96.7	16.9
Hamilton	10,757	102.4	14.2
Calgary	10,943	104.2	15.2
Kitchener	10,661	101.5	15.0
London	10,763	102.5	15.0
Halifax	10,176	96.9	15.8
Windsor	11,281	107.4	14.9
Victoria	9,921	94.5	19.1
Sudbury	11,739	111.8	9.7
Regina	9,637	91.8	19.8
Saint-Jean (T.-N.)	8,488	80.8	28.0
Saskatoon	9,479	90.3	20.7
Saint-Jean (N.-B.)	8,821	84.0	22.4
Sherbrooke	9,368	89.2	22.0
Trois-Rivières	8,992	85.6	22.1
Kingston	10,717	102.0	15.2

<sup>1</sup>Le revenu total moyen des familles comprend les revenus reçus par tous les membres de la famille âgés de 15 ans et plus, de toutes sources, durant l'année civile 1970. Sont compris les traitements et salaires, le revenu net provenant d'une entreprise commerciale ou de l'exercice d'une profession, le revenu net provenant de l'exploitation agricole, les paiements de transfert, les pensions de retraite, le revenu de placements et autres revenus divers. Une famille se compose de l'époux et de l'épouse (avec ou sans enfants célibataires, quel que soit leur âge) ou d'un parent avec un ou plusieurs enfants célibataires, demeurant dans le même logement. Les données ont été recueillies auprès d'un échantillon du tiers des familles au Canada.

<sup>2</sup>Le revenu total moyen des familles exprimé en pourcentage du revenu total moyen des familles pour le Canada urbain (\$10,502).

<sup>3</sup>Les chiffres concernent les familles de recensement. Une famille de recensement se compose de l'époux et de l'épouse (avec ou sans enfants célibataires, quel que soit leur âge) ou d'un parent avec un ou plusieurs enfants célibataires, demeurant dans le même logement. Une famille peut se composer également d'un homme ou d'une femme demeurant avec un enfant en tutelle ou pupille de moins de 21 ans pour lequel ils ne reçoivent pas de rétribution. Le revenu représente le revenu total reçu au cours de 1970 et provenant des salaires et traitements, d'une entreprise commerciale ou de l'exercice d'une profession de l'exploitation agricole, des allocations familiales et aux jeunes, des pensions de vieillesse du gouvernement, d'autres paiements du gouvernement, des pensions de retraite rattachées à un emploi antérieur, des intérêts et dividendes sur des obligations et des dépôts, d'autres sources de placement et d'autres sources. Le revenu des familles représente la somme des revenus reçus par tous les membres de la famille âgés de 15 ans et plus.

Source: Recensement du Canada 1971, 93-724 au catalogue.

TABLEAU 11.10  
Dépenses de logement, 1974

Région urbaine <sup>1</sup>	Locataires dont les dépenses de logement <sup>2</sup> sont supérieures à 30% de leur revenu brut <sup>3</sup>	Occupants-propriétaires dont les dépenses de logement <sup>2</sup> sont supérieures à 30% de leur revenu brut <sup>3</sup>
<i>pourcentage</i>		
Toronto	23.1	13.2
Montréal	19.1	10.2
Vancouver	33.6	13.7
Ottawa	24.2	6.6
Winnipeg	31.0	10.8
Edmonton	24.4	7.5
Québec	25.2	9.2
Hamilton	26.1	13.1
Calgary	27.8	11.5
Kitchener	21.3	9.7
London	27.9	9.5
Halifax	25.6	13.0
Windsor	27.2	10.1
Victoria	36.4	14.7
Sudbury	20.3	9.0
Regina	28.4	7.5
Saint-Jean (T.-N.)	28.2	14.0
Saskatoon	29.1	9.1
Saint-Jean (N.-B.)	24.7	16.0

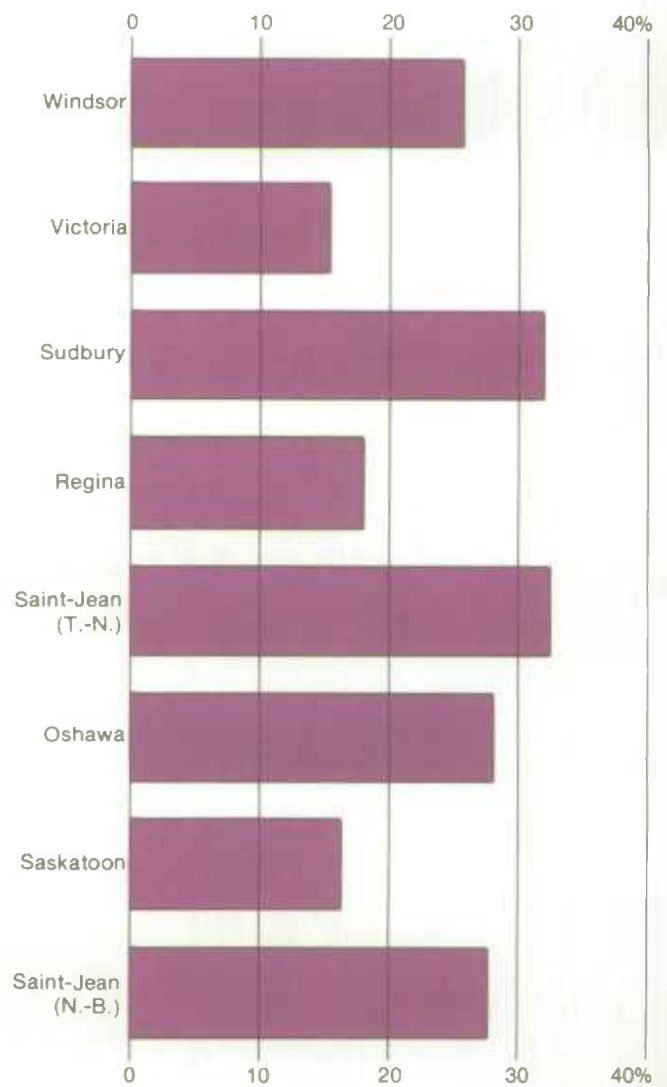
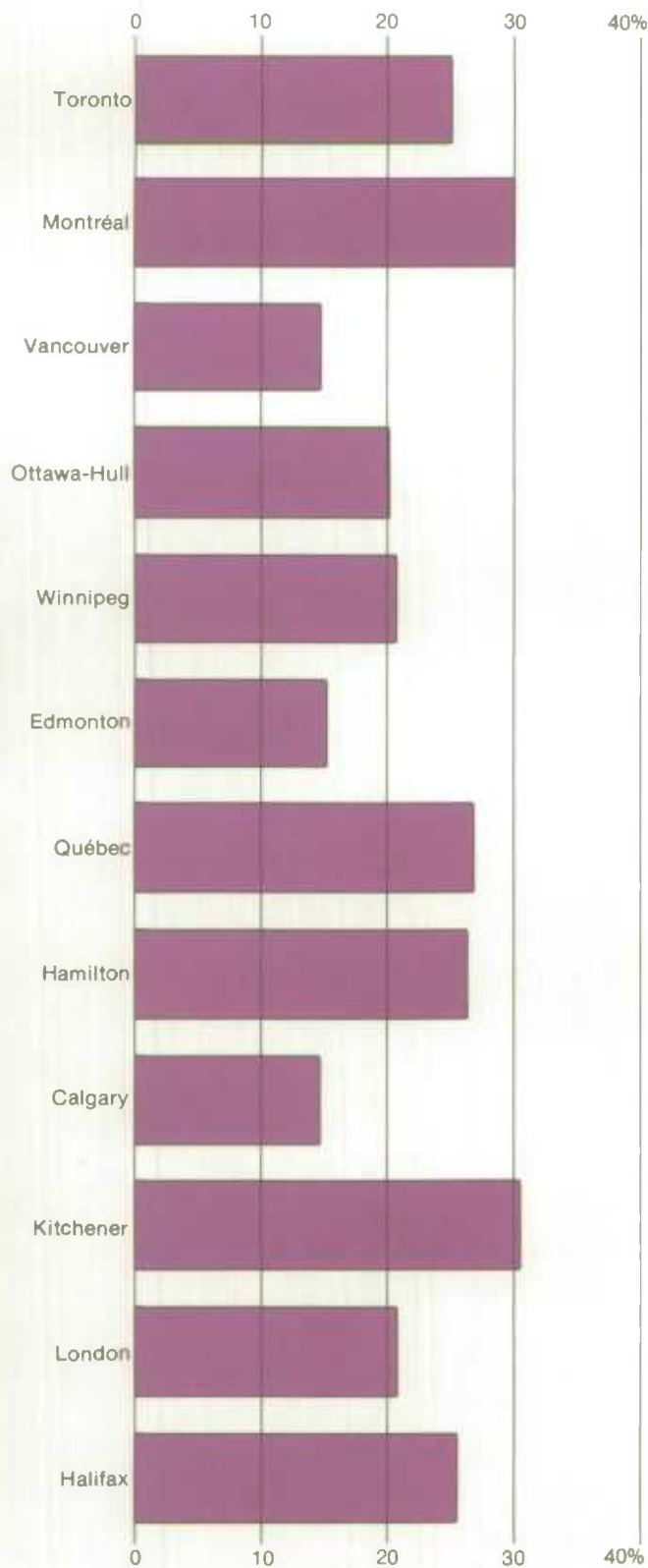
<sup>1</sup>Les données n'étaient pas disponibles pour Kingston, Sherbrooke, Oshawa et Trois-Rivières.

<sup>2</sup>Les dépenses de logement comprennent: dans le cas des propriétaires, le montant payé pour le principal, les intérêts et les impôts ainsi que pour les services; dans le cas des locataires, le loyer, et tout montant payé pour les services tels que l'eau, l'électricité, le combustible ou le stationnement.

<sup>3</sup>L'utilisation du revenu courant à titre d'indication de l'aptitude à payer pourrait induire en erreur. Sont exclues les épargnes accumulées et le revenu potentiel pouvant provenir d'un emploi actuel.

Source: Enquête de 1974 sur les logements. SCHL, totalisations non publiées.

GRAPHIQUE 11.11  
Niveau d'instruction, 1976



Notes: Pourcentage de la population entre 20 et 34 ans ayant une 10e année ou moins et qui n'est pas actuellement aux études.  
Données non disponibles pour Trois-Rivières, Sherbrooke et Kingston.



**TABLEAU 11.12**  
**Activité professionnelle**

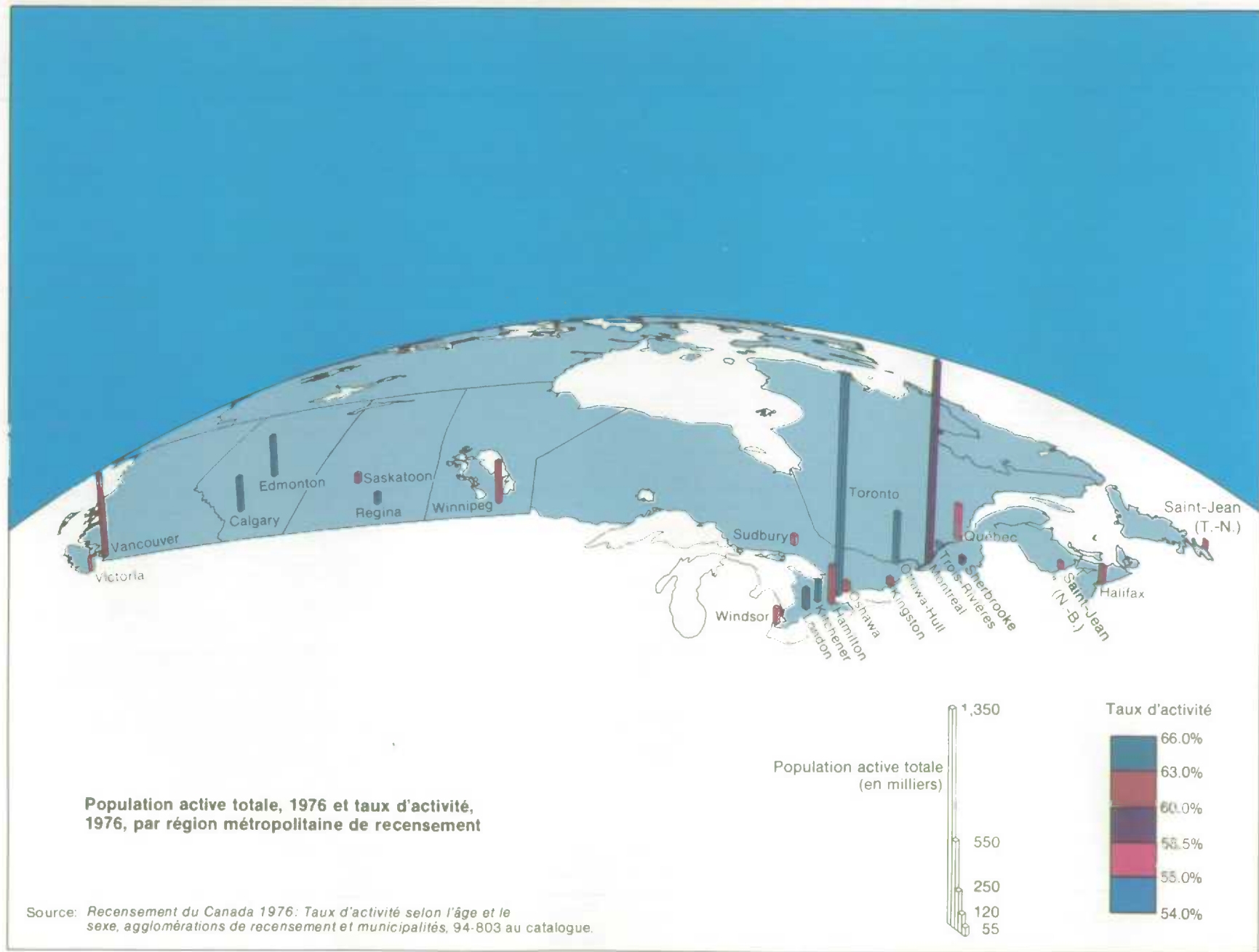
	Population active totale		Taux de chômage		Taux d'activité	
	1971	1976	1971	1976	1971	1976
	000s					
Toronto	1,205.0	1,392.9	6.9	5.9	65.9	65.1
Montréal	1,110.9	1,281.2	9.3	6.2	55.8	59.5
Vancouver	485.9	554.4	9.4	8.2	60.4	60.6
Ottawa	265.4	333.4	6.4	6.0	63.3	62.9
Winnipeg	248.1	269.7	7.4	4.9	62.4	61.0
Edmonton	222.5	269.6	7.4	4.4	64.8	65.5
Québec	183.6	239.2	8.1	7.4	53.0	58.0
Hamilton	217.0	241.8	7.6	6.2	60.8	60.6
Calgary	181.0	227.7	7.5	4.7	64.6	65.1
Kitchener	107.2	132.0	6.0	5.9	66.5	65.7
London	131.5	131.8	6.5	6.4	63.5	64.1
Halifax	97.1	121.5	6.9	7.3	61.7	61.4
Windsor	107.4	104.2	8.8	8.0	58.7	56.7
Victoria	82.8	98.4	8.4	7.4	55.7	56.2
Sudbury	63.4	63.5	6.2	7.3	60.9	57.2
Regina	63.0	72.1	4.8	3.4	63.5	64.2
Saint-Jean (T.-N.)	49.3	56.3	8.3	10.0	55.4	55.7
Oshawa	38.9	61.1	8.4	7.7	61.5	62.0
Saskatoon	54.5	62.8	8.7	5.3	60.8	62.3
Saint-Jean (N.-B.)	43.3	46.4	7.4	6.6	57.7	56.3
Sherbrooke	31.5	46.6	9.2	8.1	54.2	59.1
Trois-Rivières	21.0	41.4	12.8	8.7	50.6	54.3
Kingston	27.1	42.5	8.0	8.7	60.8	60.7
Canada	8,813.3	10,261.7	7.9	6.8	58.0	60.0

Source: Recensement du Canada 1971, 94-772 au catalogue; Recensement du Canada 1976, 94-803 au catalogue et totalisations spéciales.

**TABLEAU 11.13**  
**Taux d'activité, par zone**

	Centre		Zone adulte		Zone périphérique	
	1971	1976	1971	1976	1971	1976
Toronto	66.8	65.2	64.9	62.2	66.3	66.3
Montréal	56.2	59.6	53.5	56.1	56.6	60.6
Vancouver	62.4	60.1	60.2	59.1	59.8	61.5
Ottawa-Hull	61.3	62.8	59.8	59.4	63.4	65.1
Winnipeg	61.1	56.9	60.6	57.7	64.2	63.4
Edmonton	68.0	67.3	64.9	63.6	64.5	66.1
Québec	51.4	55.6	49.9	51.2	54.1	59.8
Hamilton	57.9	56.0	58.4	56.1	62.2	62.5
Calgary	64.8	61.1	64.5	63.8	64.6	65.8
Kitchener	63.5	60.1	65.5	63.3	66.9	66.3
London	64.6	60.9	59.9	57.5	64.5	66.4
Halifax	59.7	57.5	61.9	59.8	61.9	62.2
Windsor	54.9	48.6	56.6	53.5	60.2	59.1
Victoria	45.1	44.5	53.1	52.6	59.0	59.7
Sudbury	69.1	58.5	60.6	55.1	60.6	57.9
Regina	63.4	57.7	60.8	61.3	64.2	65.5
Saint-Jean (T.-N.)	53.5	51.0	55.9	53.4	55.6	56.4
Saskatoon	50.7	48.4	59.2	59.6	62.8	64.8
Saint-Jean (N.-B.)	60.8	55.0	56.3	51.8	57.8	58.6
Sherbrooke	50.5	50.9	51.0	53.3	56.5	61.3
Trois-Rivières	50.5	46.8	49.5	50.1	52.3	57.4
Oshawa	56.7	55.7	59.0	57.5	62.1	63.9
Kingston	58.1	56.8	60.7	58.2	61.4	62.2

Source: Recensement du Canada 1971 et Recensement du Canada 1976, totalisations spéciales.



Source: Recensement du Canada 1976: Taux d'activité selon l'âge et le sexe, agglomérations de recensement et municipalités, 94-803 au catalogue.

TABLEAU 11.15  
Taux de chômage par zone

	Centre		Zone adulte		Zone périphérique	
	1971	1976	1971	1976	1971	1976
Toronto	10.7	8.7	7.9	6.6	6.0	5.4
Montréal	11.9	6.9	10.4	7.3	8.7	5.8
Vancouver	15.3	12.5	9.6	8.9	8.4	7.4
Ottawa-Hull	8.1	8.3	7.1	7.0	5.8	5.6
Winnipeg	11.0	7.2	8.4	5.9	6.1	4.1
Edmonton	12.0	5.4	8.6	5.5	6.5	4.0
Québec	10.4	8.4	8.8	7.8	7.6	7.2
Hamilton	11.1	9.0	9.7	7.9	6.3	5.4
Calgary	12.6	8.3	8.3	5.5	6.7	4.2
Kitchener	8.6	6.9	7.1	6.9	5.6	5.8
London	9.0	9.3	7.9	8.2	5.8	5.6
Halifax	9.5	9.4	7.4	7.7	6.3	7.1
Windsor	13.4	12.4	10.3	9.4	7.5	7.0
Victoria	19.1	11.6	9.2	8.3	7.2	6.5
Sudbury	7.3	9.7	5.9	7.6	6.2	7.1
Regina	11.3	4.1	8.9	4.5	6.8	3.1
Saint-Jean (T.-N.)	14.2	13.7	8.0	10.6	7.5	9.6
Saskatoon	12.3	6.4	9.8	6.0	7.7	4.8
Saint-Jean (N.-B.)	8.1	8.9	8.8	7.1	6.1	6.1
Sherbrooke	13.3	11.5	11.4	9.5	8.0	7.5
Trois-Rivières	15.8	9.6	13.8	10.5	10.6	7.7
Oshawa	10.6	10.8	9.1	8.1	6.9	7.4
Kingston	10.5	12.9	8.3	11.8	6.1	7.3

Source: Recensement du Canada 1971 et Recensement du Canada 1976, totalisations spéciales.

TABLEAU 11.16  
Taux de chômage par sexe et zone, 1976

	Centre		Zone adulte		Zone périphérique	
	Mas- culin	Fémi- nin	Mas- culin	Fémi- nin	Mas- culin	Fémi- nin
Toronto	9.1	8.0	6.3	6.9	4.5	6.8
Montréal	6.9	6.7	7.1	7.5	4.8	7.6
Vancouver	15.2	9.1	8.8	8.9	6.4	9.0
Ottawa-Hull	9.3	7.1	7.3	6.7	4.9	6.6
Winnipeg	8.7	5.4	6.0	5.7	3.6	5.0
Edmonton	5.8	4.9	5.9	5.0	3.6	4.7
Québec	9.4	6.9	8.6	6.9	6.4	8.6
Hamilton	8.3	10.1	6.8	9.8	4.0	7.7
Calgary	9.1	7.1	5.2	6.1	3.6	5.3
Kitchener	6.6	7.5	6.2	7.4	4.2	8.2
London	10.2	8.0	7.4	9.3	4.7	7.0
Halifax	9.7	8.7	7.9	7.2	6.4	8.2
Windsor	11.0	14.5	7.9	11.9	4.8	10.8
Victoria	12.4	11.3	7.9	9.0	5.5	8.1
Sudbury	8.0	12.7	6.3	9.8	5.6	10.3
Regina	4.3	3.8	3.8	5.3	2.5	4.0
Saint-Jean (T.-N.)	14.7	12.0	12.8	7.5	9.1	10.6
Saskatoon	6.2	6.0	5.3	7.0	3.7	6.5
Saint-Jean (N.-B.)	11.8	6.0	7.4	6.7	5.7	6.8
Sherbrooke	11.7	11.8	9.1	10.3	6.5	9.1
Trois-Rivières	9.6	9.5	9.7	12.3	6.5	9.8
Oshawa	8.4	14.4	6.1	11.3	5.0	11.4
Kingston	12.8	13.2	11.7	11.7	5.7	9.9

Source: Recensement du Canada 1976, totalisation spéciale.

TABLEAU 11.17  
Taux de chômage et taux d'activité par zone pour certaines RMR<sup>1</sup>

	Taux de chômage <sup>2</sup>			Taux d'activité <sup>2</sup>		
	1976	1977	1978	1976	1977	1978
Montréal RMR	6.6	9.4	10.3	60.9	60.8	64.0
Banlieues adultes	6.7	11.3	11.4	56.5	58.0	57.1
Nouvelles banlieues et périphérie	6.6	8.6	10.0	62.6	61.8	66.0
Toronto RMR	4.4	7.1	6.9	66.5	68.1	69.9
Banlieues adultes	5.2	9.9	6.8	64.4	66.7	68.1
Nouvelles banlieues et périphérie	3.9	5.9	6.6	67.1	68.4	70.9
Winnipeg RMR	3.5	5.2	6.4	63.6	64.3	65.7
Banlieues adultes	.. <sup>3</sup>	6.2	7.3	60.8	61.1	62.3
Nouvelles banlieues et périphérie	3.0	4.7	5.9	65.9	67.4	68.5
Vancouver RMR	8.6	7.2	6.8	64.4	65.2	67.0
Banlieues adultes	10.1	8.3	7.7	63.9	61.9	63.8
Nouvelles banlieues et périphérie	8.0	6.3	6.6	64.9	66.9	68.8
Total, quatre RMR	5.9	7.9	8.1	63.6	64.3	66.9
Centre <sup>4</sup>	6.9	8.4	9.3	62.5	64.2	66.2
Banlieues adultes	6.3	9.6	8.0	61.5	62.7	64.2
Nouvelles banlieues et périphérie	5.7	7.1	8.0	64.6	65.0	68.2

<sup>1</sup>Les estimations de l'enquête sur la population active présentées dans ce tableau sont fondées sur de petits échantillons infraprovinciaux et peuvent comporter des niveaux élevés d'erreur d'échantillonnage et d'observation. Il faut donc user de prudence.

<sup>2</sup>Les données se rapportent au mois de juin.

<sup>3</sup>Chiffre non disponible en raison de la faible taille de l'échantillon.

<sup>4</sup>A cause de la faible taille de l'échantillon il n'existe pas de chiffres pour les centres individuels.

Source: *Enquête sur la population active*, Secteur du recensement et des enquêtes ménages, Statistique Canada, renseignements non publiés.

TABLEAU 11.18  
Activité économique

	Fonction économique dominante <sup>1</sup>	Indice de spécialisation économique <sup>2</sup>	Activité manufacturière <sup>3</sup>			Activité économique totale		
			Effectif total	Valeur ajoutée	Valeur ajoutée par personne occupée	Effectif total	Valeur ajoutée	Valeur ajoutée par personne occupée
			1974	1974	1974	1974	1974	1974
	1971	1971	milliers	millions de dollars	dollars	milliers	millions de dollars	dollars
Toronto	Activité manufacturière II	8.05	242.2	6,906.7	28,520	340.0	7,398.7	21,760
Montréal	Activité manufacturière II	7.37	213.0	5,325.2	25,000	284.3	5,575.6	19,610
Vancouver	Transports, entreposage et activité commerciale	2.34	54.3	1,524.5	28,100	71.8	1,592.9	22,190
Ottawa	Administration publique et défense	18.66	14.3	421.8	29,410	21.2	442.7	20,910
Winnipeg	Activité manufacturière II	1.58	32.9	714.2	21,740	43.0	753.3	17,510
Edmonton	Administration publique et défense	2.21	17.5	534.3	30,540	24.5	560.4	22,870
Québec	Administration publique et défense	4.26	16.2	448.0	27,640	20.9	462.4	22,120
Hamilton	Activité manufacturière II	5.08	54.1	1,612.1	29,820	69.1	1,663.4	24,050
Calgary	Extraction	9.49	13.1	408.5	31,260	18.1	425.9	23,510
Kitchener	Activité manufacturière I	5.08	39.5	848.0	21,460	50.2	882.4	17,580
London	Activité manufacturière II	1.65	24.0	639.8	26,630	32.3	699.6	21,680
Halifax	Administration publique et défense	5.04	4.8	150.2	30,990	7.0	152.1	21,870
Windsor	Activité manufacturière II	3.58	28.1	1,044.8	37,200	35.4	1,216.0	34,320
Victoria	Administration publique et défense	3.48	3.7	92.6	24,740	4.8	95.3	19,790
Sudbury	Extraction	51.74	7.1	144.2	20,180	8.5	149.1	17,600
Regina	Administration publique et défense	1.99	4.3	123.0	28,650	5.9	132.0	22,310
Saint-Jean (T.-N.)	Services communautaires	2.11	2.1	47.9	23,240	2.8	52.6	18,540
Oshawa	Activité manufacturière I	4.00	16.7	661.6	39,640	22.7	855.1	37,604
Saskatoon	Services communautaires	1.71	3.6	85.5	23,980	4.9	88.7	18,200
Saint-Jean (N.-B.)	Transports, entreposage et activité commerciale	1.50	5.6	184.6	32,900	7.1	190.6	26,920

TABLEAU 11.18  
Activité économique (fin)

	Fonction économique dominante <sup>1</sup>	Indice de spécialisation économique <sup>2</sup>	Activité manufacturière <sup>3</sup>			Activité économique totale		
			Effectif total	Valeur ajoutée	Valeur ajoutée par personne occupée	Effectif total	Valeur ajoutée	Valeur ajoutée par personne occupée
1971	1971	1974	1974	1974	1974	1974	1974	1974
Sherbrooke	Services communautaires	1.95	6.4 <sup>4</sup>	138.9 <sup>4</sup>	21,850 <sup>4</sup>	8.1 <sup>4</sup>	151.6 <sup>4</sup>	18,670 <sup>4</sup>
Trois-Rivières	Activité manufacturière II	2.03	9.4	221.8	23,500	11.8	226.6	19,200
Kingston	Services communautaires	2.33	4.7	156.4	33,140	6.4	162.9	25,310

<sup>1</sup>La fonction économique dominante est l'activité qui occupe la plus grande proportion de la population active totale de la ville. Les données sont classées par branche d'activité d'après la *Classification des activités économiques de 1971*. Deux catégories sont employées pour l'activité manufacturière: Activité manufacturière I dans le cas des villes où l'activité manufacturière est considérable et hautement spécialisée, et Activité manufacturière II dans le cas des villes où l'activité manufacturière est de moindre envergure, moins spécialisée et généralement orientée vers les marchés locaux.

<sup>2</sup>L'indice de spécialisation économique indique dans quelle mesure la structure fonctionnelle d'une ville se compare au profil fonctionnel «normal», c'est-à-dire à une structure diversifiée. En général, un indice faible indique une diversification, tandis qu'un indice élevé traduit une spécialisation fonctionnelle. Les valeurs représentent la somme des écarts quadratiques par rapport à la norme pour chaque branche d'activité, et il ne faut pas oublier ce fait dans la comparaison des valeurs; par exemple, comme il y a élévation au carré, une ville affichant une valeur de 50 n'est pas 10 fois plus spécialisée qu'une ville affichant une valeur de 5.

<sup>3</sup>L'activité manufacturière représente exclusivement la part des travailleurs de la production et assimilés, tandis que l'activité manufacturière totale englobe les cadres, les employés de bureau et autres effectifs non manufacturiers.

<sup>4</sup>Données pour la municipalité seulement.

Source: *Croissance du Canada urbain*, vol. I, ministère d'État aux Affaires urbaines, Ottawa, 1976; *Industries manufacturières du Canada: Régions infraprovinciales*, 1974, 31-209 au catalogue.

TABLEAU 11.19  
Climat<sup>1</sup>

	Heures de plein soleil	Jours sans soleil	Jours avec précipitations mesurables	Jours avec chutes de neige mesurables	Jours avec précipitations verglaçantes	Jours avec épaisseur de neige de 10 po ou plus	Température minimale quotidienne moyenne en janvier	Température maximale quotidienne moyenne en juillet	Jours de température minimale à 0 C	Heures de température supérieure à 30 C <sup>9</sup>	Heures de température inférieure à -20 C <sup>9</sup>
	moyenne annuelle				degrés celsius		moyenne annuelle <sup>9</sup>				
Toronto	2,046	65 <sup>3</sup>	134	45	10	62	-10.5	27.0	154	72.8	32.1
Montréal	1,959	67 <sup>3</sup>	163	60	14	116	-14.3	26.3	153	30.5	130.2
Vancouver	1,931	76 <sup>3</sup>	161	12	1	7	-0.4	22.2	57	1.3	0
Ottawa	1,995	69 <sup>3</sup>	152	60	16	116	-15.6	26.4	166	48.8	190.1
Winnipeg	2,232	48	121	58	11	126	-23.2	25.9	195	56.2 <sup>10</sup>	884.0 <sup>10</sup>
Edmonton (Aéroport municipal)	2,246	44 <sup>3,4</sup>	121	60	6	121	-19.4	23.4	192	15.1 <sup>7</sup>	517.3 <sup>7</sup>
Québec	1,827	81 <sup>5</sup>	164	67	16	139	-16.2	25.1	177	16.6	233.0
Hamilton (Royal Botanical Gardens)	2,035	62 <sup>6</sup>	125	38	12 <sup>6</sup>	..	-8.6	27.2	134	..	..
Calgary	2,207	41	113	61	3	99	-16.7	23.5	201	17.0	415.0
Kitchener	1,950 <sup>2</sup>	..	113	31	..	..	-9.9	26.9	154	..	..
London	1,929	69	165	66	12	..	-9.9	26.4	152	35.0	31.7
Halifax (Shearwater)	1,945	77	142	36	17 <sup>4</sup>	60	-7.8	21.9	142	2.0	7.8
Windsor	..	..	137	42	8	43	-7.8	27.8	135	80.5	7.7
Victoria (Gonzales Heights)	2,183	51	142	9	<1	5	+1.9	20.8	18	1.3	0
Sudbury	..	..	155	73	19	139	-18.4	24.8	183	15.9	396.0
Regina	2,278	45	114	58	12	130	-22.6	26.2	207	91.4	744.0
Saint-Jean (T.-N.)	1,458	108	210	85	36	120	-7.0	20.1	177	0	2.1
Oshawa (Pickering)	..	..	122 <sup>7</sup>	32	..	..	-10.9	25.7	..	..	..
Saskatoon	2,402	44	103	54	9	130	-23.9	25.9	206	64.8	845.9
Saint-Jean (N.-B.)	1,819	88	164	58	11	82	-12.6	22.3	175	1.9	92.0
Sherbrooke	1,901	72	170	63	9	..	-17.8	24.6	161	12.9	292.7
Trois-Rivières	..	..	152	53	7	..	-17.4	26.2	177	..	..
Kingston	2,113	51	130	39	..	..	-11.6	25.0	148	..	..

<sup>1</sup>Données établies d'après les observations sur 10 ou 30 ans, sauf indication contraire. <sup>2</sup>Chiffre établi pour Guelph (Ont.). <sup>3</sup>Chiffre établi d'après les observations sur les 7 dernières années. <sup>4</sup>Chiffre établi pour l'aéroport international. <sup>5</sup>Chiffre établi d'après les observations sur les 16 dernières années.

<sup>6</sup>Chiffre établi d'après les observations sur les 9 dernières années. <sup>7</sup>Chiffre établi d'après les observations sur les 15 dernières années. <sup>8</sup>Chiffre établi pour l'aéroport. <sup>9</sup>Données établies d'après les observations sur 10 ans, sauf indication contraire. <sup>10</sup>Chiffre établi d'après les observations sur les 20 dernières années.

Source: Service de l'environnement atmosphérique, Environnement Canada, Downsview, Ont.

TABLEAU 11.20  
Indices de la pollution atmosphérique

Région urbaine <sup>5,6</sup>	Niveau effectif de particules en suspension par rapport maximum acceptable pour le Canada <sup>1</sup>			Niveau d'anhydride sulfureux par rapport au maximum acceptable pour le Canada <sup>2</sup>		
	1974	1975	1976	1974	1975	1976
Toronto	1.16	1.01	0.90	0.60	0.75	0.75
Montréal	1.83	1.44	1.11	2.60	1.80	1.35
Vancouver	..	..	0.97	..	0.55	0.50
Ottawa	1.30	1.10	0.86	1.20	1.00	0.90
Winnipeg	..	1.07	1.14	..	<0.50	<1.00
Edmonton	1.01	1.67	1.96	<0.50	<0.50	<0.50
Québec	1.49	1.47	1.21	..	..	1.20
Hamilton	1.50	1.40	1.44	1.10	1.00	1.05
Calgary	1.74	1.78	1.59	<0.50	<0.50	<0.50
London	1.31	1.04	0.91	<0.50	<0.50	<0.65
Halifax	0.67	0.74	0.49	..	0.90	0.65
Windsor	1.74	1.14	1.09	1.65	1.45	1.35
Victoria	0.63	0.63	0.66	<0.50	<0.50	.. <sup>3</sup>
Sudbury	0.79	0.71	0.66	..	..	0.95
Regina	0.94	0.91	0.81	<0.50	<0.50	..
Saint-Jean (T.-N.)	0.73	0.70	0.71	..	..	..
Saskatoon	1.01	1.10	1.30	<0.50	<0.50	..
Saint-Jean (N.-B.)	0.86	0.79	0.79	1.25	0.70	..
Sherbrooke	..	..	0.77	..	..	.. <sup>4</sup>
Trois-Rivières	..	..	1.03	..	..	1.10

<sup>1</sup>Particules, moyenne géométrique annuelle en microgrammes par mètre cube divisé par 70 microgrammes par mètre cube. Les nombres supérieurs à 1 indiquent un niveau au-delà du maximum acceptable.

<sup>2</sup>Anhydride sulfureux, moyenne géométrique annuelle en parties pour cent millions divisé par 2.0 parties pour cent millions. Les nombres supérieurs à 1 indiquent un niveau au-delà du maximum acceptable.

<sup>3</sup>Dans bien des cas où le nombre n'est pas indiqué les données étaient insuffisantes pour permettre de calculer une moyenne valable.

<sup>4</sup>Aucun poste d'observation ne mesure le niveau d'anhydride sulfureux.

<sup>5</sup>Données non disponibles pour Oshawa, Kitchener et Kingston.

<sup>6</sup>Les données ont été enregistrées dans le centre des villes.

Source: *Rapport annuel de la Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique*. Service de la protection de l'environnement, Environnement Canada, 1976-77.

TABLEAU 11.21  
Traitement de l'eau et des eaux usées

Région urbaine <sup>1</sup>	Traitement de l'eau	Traitement des eaux usées
	% de la population desservie	
Toronto	98.5	95.1
Montréal	98.6	4.9
Vancouver	.. <sup>2</sup>	84.3
Ottawa	92.1	71.9
Winnipeg	100.0	100.0
Edmonton	100.0	100.0
Québec	95.2	1.2
Hamilton	96.8	93.0
Calgary	100.0	100.0
Kitchener	98.0	98.0
London	100.0	100.0
Halifax	96.1	—
Windsor	98.2	87.5
Victoria	92.0	88.3
Sudbury	77.3	77.8
Regina	100.0	100.0
Saint-Jean (T.-N.)	87.9	1.0
Saskatoon	99.9	99.9
Saint-Jean (N.-B.)	91.7	29.6
Sherbrooke	91.8	5.8
Trois-Rivières	88.9	—
Kingston	85.2	78.9

<sup>1</sup>Ne comprend pas la zone rurale périphérique des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement. Il est des cas où les données n'étaient pas disponibles pour certaines municipalités à l'intérieur du noyau urbain et de la zone urbaine périphérique, et il a donc fallu faire des ajustements pour tenir compte du total de la population.

<sup>2</sup>Pour ce qui concerne la RMR de Vancouver, il n'existait pas de données sur le traitement de l'eau pour une grande proportion de la région, et c'est pourquoi aucun chiffre n'est présenté.

Source: *National Inventory of Municipal Waterworks and Wastewater Systems in Canada, 1977*, ministère des Approvisionnement et Services, Ottawa, 1978.

**TABLEAU 11.22**  
**Activité industrielle hautement stressante<sup>1</sup>**

Région urbaine <sup>2</sup>	Nombre d'établissements dans le groupe hautement stressant	Pourcentage de l'ensemble des établissements dans le groupe hautement stressant	Nombre de travailleurs dans le groupe hautement stressant	Pourcentage de l'ensemble des travailleurs industriels dans le type d'activités hautement stressantes	Combustibles fossiles achetés par les industries hautement stressantes	Pourcentage de combustibles fossiles achetés par les industries hautement stressantes
			<i>milliers</i>			<i>10<sup>12</sup> Btu</i>
Toronto	47	0.8	3.6	1.6	12.2	10.4
Montréal	52	1.0	7.2	3.5	20.3	31.9
Vancouver	38	2.0	2.5	4.6	8.2	45.1
Ottawa	17	4.7	4.3	31.5	10.9	86.5
Winnipeg	11	1.2	0.6	2.0	3.3	30.8
Edmonton	23	3.7	2.3	14.1	24.9	68.8
Québec	9	1.8	1.7	9.5	7.2	76.6
Hamilton	15	2.3	21.3	40.2	29.2	67.8
Calgary	11	2.1	1.0	8.6	3.7	43.5
Kitchener	4	0.8	0.1	0.4	0.1	1.2
London	7	1.8	0.1	0.5	0.1	1.8
Halifax	7	4.9	0.3	1.1	0.1	5.7
Windsor	4	1.0	0.5	1.8	5.4	39.1
Victoria	6	2.9	0.1	2.5	0.1	20.0
Sudbury	8	11.3	5.0	88.4	25.6	98.4
Regina	7	5.1	0.3	8.8	1.5	48.4
Saint-Jean (T.-N.)	3	4.2	0.1	5.4	0.1	12.3
Saskatoon	5	3.7	0.2	4.9	0.3	20.0
Saint-Jean (N.-B.)	6	7.1	1.4	25.1	6.2	73.0

<sup>1</sup>Dans *Activité humaine et l'environnement*, les activités industrielles ont été groupées dans les catégories hautement, moyennement et faiblement stressantes suivant les effets qu'elles ont, ou qu'elles pourraient avoir, sur l'environnement. Le groupe des activités hautement stressantes comprend les industries qui s'occupent de la concentration et du raffinage en vrac et de grande envergure des matières premières. Ces industries consomment en général d'énormes quantités d'énergie et peuvent engendrer un volume important de pollution.

<sup>2</sup>Les données n'étaient pas disponibles pour Kingston, Sherbrooke, Oshawa et Trois-Rivières.

Source: *Activité humaine et l'environnement*, 11-509 au catalogue, 1974.

**TABLEAU 11.23**  
**Utilisation générale des terres urbaines par type et zone**

Ville, surface observée et zone	Usages résidentiels	Commerces et bureaux	Institutions <sup>1</sup>	Usages industriels, entreposage, transports et services publics	Parcs, terrains de golf, cimetières	Terrains vacants, non urbains, ou impropres à l'aménagement <sup>2</sup>	Total	Surface des zones en % de la surface totale observée
<i>pourcentage du total</i>								
Toronto (ville) - 1976								
Centre	28.9	14.6	9.1	28.4	15.3	3.7	100.0	19.9
Banlieues adultes	53.9	5.5	7.2	14.3	16.6	2.6	100.0	79.1
Nouvelles banlieues et périphérie	..	..	..	..	..	..	..	1.0
Montréal (île de Montréal) - 1978								
Centre	22.4	23.5	16.2	15.7	20.6	1.6	100.0	4.2
Banlieues adultes	48.2	8.7	6.8	25.3	9.6	1.4	100.0	12.8
Nouvelles banlieues et périphérie	35.2	8.1	5.6	23.9	8.3	18.9	100.0	83.0
Vancouver (ville) - 1976								
Centre	16.5	17.9	4.0	33.8	25.0	2.8	100.0	15.0
Banlieues adultes	69.3	7.0	6.7	4.9	10.8	1.3	100.0	68.8
Nouvelles banlieues et périphérie	53.5	3.0	5.7	20.6	12.5	4.7	100.0	16.2
Ottawa (ville, Vanier et Rockcliffe) - 1978								
Centre	32.0	30.6	22.6	3.9	10.2	0.7	100.0	5.4
Banlieues adultes	50.9	8.2	12.6	8.4	16.5	3.4	100.0	18.6
Nouvelles banlieues et périphérie	34.4	5.6	18.9	16.6	12.0	12.5	100.0	76.0

TABLEAU 11.23  
Utilisation générale des terres urbaines par type et zone (suite)

Ville, surface observée et zone	Usages résidentiels	Commerces et bureaux	Institutions <sup>1</sup>	Usages industriels, entreposage, transports et services publics	Parcs, terrains de golf, cimetières	Terrains vacants, non urbains, ou impropres à l'aménagement <sup>2</sup>	Total	Surface des zones en % de la surface totale observée
Winnipeg (ville) - 1976								
Centre	29.6	30.1	6.8	30.2	2.3	1.0	100.0	1.2
Banlieues adultes	58.9	7.3	6.8	17.1	4.6	5.3	100.0	9.0
Nouvelles banlieues et périphérie	17.4	1.5	3.7	10.8	4.5	62.1	100.0	89.8
Edmonton (ville) - 1973								
Centre	27.8	35.7	10.8	14.2	8.6	2.9	100.0	1.8
Banlieues adultes	47.1	7.5	13.2	15.8	14.5	1.9	100.0	12.8
Nouvelles banlieues et périphérie	..	..	..	..	..	..	..	85.4
Québec (ville) - 1973								
Centre	17.6	31.4	11.6	28.2	12.5	3.0	100.0	6.6
Banlieues adultes	31.4	14.5	18.4	23.3	5.0	7.4	100.0	12.9
Nouvelles banlieues et périphérie	..	..	..	..	..	..	100.0	80.5
Hamilton (ville) - 1978								
Centre	31.6	18.8	7.5	23.8	12.9	5.4	100.0	6.9
Banlieues adultes	32.1	7.8	6.6	39.8	8.9	4.8	100.0	31.8
Nouvelles banlieues et périphérie	39.6	5.3	6.6	6.1	11.5	30.9	100.0	61.3
Calgary (RMR) - 1978								
Centre	22.1	45.1	3.4	23.6	4.7	1.1	100.0	1.1
Banlieues adultes	38.2	8.3	8.9	30.7	9.4	4.5	100.0	13.6
Nouvelles banlieues et périphérie	..	..	..	..	..	..	..	85.3
Kitchener, Waterloo (villes) - 1977								
Centre	57.1	17.5	6.5	8.2	9.7	1.0	100.0	1.8
Banlieues adultes	49.6	9.6	8.3	24.1	7.6	0.8	100.0	3.4
Nouvelles banlieues et périphérie	18.7	1.4	3.6	7.0	8.8	60.5	100.0	94.8
London (ville) - 1977								
Centre	44.1	24.6	5.6	18.7	5.5	1.5	100.0	3.5
Banlieues adultes	55.9	5.4	10.3	16.1	7.4	4.9	100.0	12.4
Nouvelles banlieues et périphérie	36.6	3.8	5.8	14.5	8.0	31.3	100.0	84.1
Halifax (ville) - 1977								
Centre	21.4	24.4	19.1	9.9	22.9	2.3	100.0	5.1
Banlieues adultes	50.1	8.2	10.5	19.5	10.0	1.7	100.0	19.2
Nouvelles banlieues et périphérie	32.0	3.5	3.5	3.7	5.4	51.9	100.0	75.6
Windsor (ville) - 1976								
Centre	42.7	29.7	7.6	14.2	4.2	1.6	100.0	3.5
Banlieues adultes	38.8	10.2	5.5	31.6	6.6	7.3	100.0	19.0
Nouvelles banlieues et périphérie	36.4	5.5	4.7	8.3	5.9	39.2	100.0	77.5
Victoria (RMR) - 1973								
Centre	19.4	44.6	6.5	18.7	7.2	3.6	100.0	0.1
Banlieues adultes	65.8	5.0	6.7	5.7	11.1	5.7	100.0	1.9
Nouvelles banlieues et périphérie	..	..	..	..	..	..	..	98.0
Sudbury (ville) - 1971								
Centre	33.3	17.6	6.6	11.5	2.0	29.0	100.0	1.3
Banlieues adultes	37.9	4.2	7.6	9.7	4.4	36.2	100.0	11.8
Nouvelles banlieues et périphérie	12.4	1.3	4.1	8.7	2.5	71.0	100.0	86.9
Regina (ville) - 1976								
Centre	33.9	31.9	10.3	15.7	5.4	2.8	100.0	2.7
Banlieues adultes	35.9	13.3	8.2	31.2	5.4	6.0	100.0	12.1



TABLEAU 11.23  
Utilisation générale des terres urbaines par type et zone (fin)

Ville, surface observée et zone	Usages résidentiels	Commerces et bureaux	Institutions <sup>1</sup>	Usages industriels, entreposage, transports et services publics	Parcs, terrains de golf, cimetières	Terrains vacants, non urbains, ou impropres à l'aménagement <sup>2</sup>	Total	Surface des zones en % de la surface totale observée
Nouvelles banlieues et périphérie	35.6	2.8	14.0	17.1	11.0	19.5	100.0	85.2
Saint-Jean (T.-N.)(ville) - 1976								
Centre	31.1	28.6	10.1	23.9	4.0	2.3	100.0	4.8
Banlieues adultes	33.3	4.0	10.8	2.4	33.7	15.8	100.0	11.5
Nouvelles banlieues et périphérie	40.3	6.6	10.1	6.1	9.1	27.8	100.0	83.7
Oshawa (ville) - 1977								
Centre	40.8	17.4	10.3	18.5	10.8	2.2	100.0	1.7
Banlieues adultes	36.6	4.9	4.9	19.5	12.2	21.9	100.0	9.6
Nouvelles banlieues et périphérie	12.0	0.8	1.4	5.1	4.4	76.3	100.0	88.7
Saskatoon (ville) - 1976								
Centre	22.1	34.0	10.7	17.9	14.1	1.2	100.0	1.8
Banlieues adultes	42.3	4.0	11.1	18.8	12.2	11.6	100.0	25.3
Nouvelles banlieues et périphérie	29.3	2.6	17.7	18.7	8.9	22.8	100.0	72.9
Saint-Jean (N.-B.)(ville) - 1972								
Centre	27.1	22.9	30.0	13.5	5.6	0.9	100.0	0.5
Banlieues adultes	43.4	4.7	6.9	24.9	11.0	9.1	100.0	4.5
Nouvelles banlieues et périphérie	..	..	..	..	..	..	..	95.0
Sherbrooke (ville) - 1973								
Centre	27.0	22.3	18.4	21.9	7.2	3.2	100.0	2.8
Banlieues adultes	42.4	6.4	10.7	14.3	14.6	11.6	100.0	11.6
Nouvelles banlieues et périphérie	27.2	3.2	4.5	7.9	7.4	49.8	100.0	85.6
Trois-Rivières (ville et Cap-de-la-Madeleine) - 1973								
Centre	27.4	26.9	17.3	22.2	5.2	1.0	100.0	1.6
Banlieues adultes	30.4	4.0	6.8	39.5	11.6	7.7	100.0	11.8
Nouvelles banlieues et périphérie	21.6	1.5	3.1	13.4	2.7	57.7	100.0	86.6
Kingston (ville) - 1977								
Centre	40.2	16.2	13.9	6.9	17.2	5.6	100.0	5.1
Banlieues adultes	58.5	2.8	16.5	5.5	10.9	5.8	100.0	17.9
Nouvelles banlieues et périphérie	24.3	4.4	9.1	23.0	13.3	25.9	100.0	77.0

<sup>1</sup>Comprend écoles, églises, universités et collèges, usages publics autres que les parcs, usages commerciaux et usages résidentiels.

<sup>2</sup>Les usages non urbains représentent les usages à caractère rural tels que l'agriculture.

Source: Cartes de l'utilisation des terres urbaines, photos aériennes de la Photothèque nationale de l'air, annuaires des villes, renseignements non publiés fournis pour les villes (pour une description complète voir le texte).

TABLEAU 11.24  
Conversion des terres rurales à des usages urbains

	Terres rurales converties à des usages urbains 1966-71			Terres agricoles à grandes possibilités <sup>1</sup> converties à des usages urbains, 1966-77	
	Nombre total d'acres	Acres par an	Acres pour 1,000 habitants	Nombre total d'acres	En % des terres rurales converties à des usages urbains
	<i>milliers</i>			<i>milliers</i>	
Toronto	29.0	5.8	88	28.3	97.3
Montréal	19.1	3.8	115	14.1	73.9
Vancouver	9.1	1.8	70	0.6	7.4
Ottawa	11.4	2.3	175	6.4	56.0
Winnipeg	10.8	2.2	369	10.8	100.0
Edmonton	16.2	3.2	236	13.2	81.6
Québec	6.8	1.4	168	2.2	33.0
Hamilton	5.1	1.0	131	4.3	84.5
Calgary	15.9	3.2	218	7.1	45.0
Kitchener	6.2	1.3	185	4.1	65.5
London	3.8	0.8	120	3.8	99.8
Halifax	3.5	0.7	380	0.9	24.9
Windsor	3.0	0.6	208	2.8	91.1
Victoria	1.2	0.2	76	— <sup>2</sup>	— <sup>2</sup>
Sudbury	3.0	0.6	217	0.4	13.9
Regina	0.9	0.2	113	0.9	97.5
Saint-Jean (T.-N.)	1.7	0.3	147	— <sup>2</sup>	— <sup>2</sup>
Oshawa	1.5	0.3	110	1.4	93.8
Saskatoon	1.2	0.2	111	0.5	42.3
Saint-Jean (N.-B.)	2.7	0.5	1,770	0.0	1.2
Sherbrooke	0.9	0.2	184	0.2	16.9
Trois-Rivières	0.3	0.1	152	0.0	4.4
Kingston	2.4	0.5	1,152	1.4	60.4
Total pour le Canada urbain	212.7	42.5	172	134.6	63.3

<sup>1</sup>Terres agricoles à grandes possibilités signifie des sols qui se situent dans les classes 1, 2 et 3 de la Classification des terres agricoles. Elles comprennent depuis les sols qui n'ont pas de facteurs limitatifs quant à l'exploitation agricole (classe 1) jusqu'à ceux qui ont des facteurs limitatifs de moyenne importance (classe 3).

<sup>2</sup>Il n'existait pas de cartes du potentiel agricole au moment de la compilation des données.

Source: Gierman, D.M., *Urbanisation des terres rurales*, Publication hors série n° 16, Direction générale des terres, Environnement Canada, Ottawa.

TABLEAU 11.25  
Type de logement par zone

	1961					1976				
	Individuels autonomes	Appar-tements	Autres	Total	Ensemble des logements	Individuels autonomes	Appar-tements	Autres	Total	Ensemble des logements
	<i>pourcentage</i>					<i>pourcentage</i>				
Toronto										
Centre	12.1	58.4	33.1	100.0	32,395	4.7	82.1	13.1	100.0	47,595
Banlieues adultes	41.8	32.0	26.2	100.0	228,498	29.2	51.1	19.8	100.0	276,990
Nouvelles banlieues et périphérie	76.5	17.1	6.4	100.0	221,597	47.6	37.4	15.0	100.0	585,040
Total RMR	55.6	26.7	17.6	100.0	482,490	39.8	43.9	16.4	100.0	909,625
Montréal										
Centre	1.1	86.7	12.2	100.0	50,732	0.4	97.7	1.8	100.0	48,980
Banlieues adultes	4.1	84.2	11.7	100.0	210,108	2.3	92.7	4.9	100.0	220,940
Nouvelles banlieues et périphérie	33.9	56.4	9.8	100.0	288,673	33.3	59.2	7.4	100.0	654,760
Total RMR	19.5	69.8	10.7	100.0	549,513	24.2	69.3	6.3	100.0	924,680
Vancouver										
Centre	22.7	71.4	5.9	100.0	20,087	5.0	93.4	1.5	100.0	36,080
Banlieues adultes	71.3	24.5	4.2	100.0	106,573	50.4	47.0	2.7	100.0	131,020
Nouvelles banlieues et périphérie	89.4	7.0	3.6	100.0	101,936	68.2	23.8	8.0	100.0	240,555
Total RMR	75.1	20.8	4.1	100.0	228,596	56.9	37.4	5.8	100.0	407,655
Ottawa										
Centre	16.0	61.5	22.4	100.0	17,383	7.7	83.7	8.9	100.0	21,430
Banlieues adultes	41.4	42.9	15.6	100.0	39,400	33.1	55.6	11.1	100.0	43,850
Nouvelles banlieues et périphérie	64.6	24.8	10.6	100.0	50,787	48.7	32.3	18.9	100.0	159,855
Total RMR	48.3	37.4	14.4	100.0	107,570	41.8	41.7	16.5	100.0	225,135

TABLEAU 11.25  
Type de logement par zone (suite)

	1961					1976				
	Individuels autonomes	Appar- tements	Autres	Total	Ensemble des logements	Individuels autonomes	Appar- tements	Autres	Total	Ensemble des logements
	<i>pourcentage</i>					<i>pourcentage</i>				
<b>Winnipeg</b>										
Centre	18.0	74.1	7.9	100.0	12,117	10.9	87.1	2.2	100.0	13,480
Banlieues adultes	67.8	26.7	5.6	100.0	69,501	56.4	40.1	3.5	100.0	76,235
Nouvelles banlieues et périphérie	87.7	8.9	3.5	100.0	46,766	65.9	24.5	9.5	100.0	107,600
Total RMR	70.3	24.7	5.0	100.0	128,384	58.5	34.8	6.7	100.0	197,315
<b>Edmonton</b>										
Centre	25.7	68.2	6.1	100.0	6,519	9.5	89.2	1.0	100.0	9,640
Banlieues adultes	64.9	30.0	5.1	100.0	34,506	40.0	58.2	1.9	100.0	46,515
Nouvelles banlieues et périphérie	78.6	14.4	7.0	100.0	47,978	65.4	20.8	13.7	100.0	123,525
Total RMR	69.4	24.4	6.2	100.0	89,003	55.8	34.2	10.0	100.0	179,680
<b>Québec</b>										
Centre	4.7	81.6	13.6	100.0	11,561	1.3	91.0	7.9	100.0	10,225
Banlieues adultes	14.7	68.6	16.7	100.0	27,198	11.1	85.1	3.8	100.0	30,210
Nouvelles banlieues et périphérie	46.0	42.8	11.2	100.0	40,381	45.6	47.6	6.8	100.0	124,195
Total RMR	29.2	57.2	13.5	100.0	79,140	36.5	57.1	6.3	100.0	164,630
<b>Hamilton</b>										
Centre	28.6	54.5	16.9	100.0	13,065	14.2	77.0	8.8	100.0	18,850
Banlieues adultes	70.5	24.0	5.6	100.0	35,743	59.6	35.2	5.2	100.0	37,365
Nouvelles banlieues et périphérie	85.0	11.1	3.9	100.0	56,432	65.7	24.1	10.1	100.0	116,365
Total RMR	73.0	20.9	6.1	100.0	105,240	58.8	32.3	8.9	100.0	172,580
<b>Calgary</b>										
Centre	23.7	70.5	5.8	100.0	6,502	7.8	90.9	1.3	100.0	9,170
Banlieues adultes	60.8	32.5	6.7	100.0	37,441	45.8	49.9	4.1	100.0	43,190
Nouvelles banlieues et périphérie	76.9	15.6	7.5	100.0	34,453	68.4	15.6	16.0	100.0	102,805
Total RMR	64.8	28.2	7.0	100.0	78,396	58.5	29.6	11.8	100.0	155,165
<b>Kitchener</b>										
Centre	48.6	46.3	5.1	100.0	4,944	38.8	58.3	2.6	100.0	5,340
Banlieues adultes	66.0	29.1	4.9	100.0	7,081	49.4	47.1	3.2	100.0	8,200
Nouvelles banlieues et périphérie	75.0	18.9	6.1	100.0	30,149	55.2	31.5	13.2	100.0	74,400
Total RMR	70.4	23.8	5.8	100.0	42,174	53.7	34.5	11.6	100.0	87,940
<b>Regina</b>										
Centre	35.9	57.8	6.4	100.0	4,664	21.6	76.3	1.9	100.0	5,610
Banlieues adultes	80.8	15.0	4.2	100.0	7,434	72.1	26.4	1.6	100.0	7,950
Nouvelles banlieues et périphérie	76.9	16.4	6.6	100.0	18,025	72.7	20.2	7.0	100.0	36,285
Total RMR	71.5	22.5	6.0	100.0	30,123	66.9	27.5	5.6	100.0	49,845
<b>Saint-Jean (T.-N.)</b>										
Centre	11.3	22.2	66.6	100.0	3,546	7.0	38.9	53.9	100.0	2,930
Banlieues adultes	41.2	17.9	40.9	100.0	2,852	43.8	22.7	33.5	100.0	3,280
Nouvelles banlieues et périphérie	69.1	19.0	11.9	100.0	11,519	55.0	30.5	14.6	100.0	30,580
Total RMR	53.2	19.5	27.3	100.0	17,917	50.2	30.5	19.4	100.0	36,790
<b>Oshawa</b>										
Centre	59.0	28.3	12.7	100.0	2,955	46.1	45.1	8.8	100.0	2,970
Banlieues adultes	83.2	12.5	4.3	100.0	6,792	61.0	31.1	7.8	100.0	9,160
Nouvelles banlieues et périphérie	81.0	14.0	5.0	100.0	11,648	61.4	23.9	14.9	100.0	29,320
Total RMR	78.6	15.5	5.9	100.0	21,395	60.2	27.0	12.9	100.0	41,450
<b>Saskatoon</b>										
Centre	31.1	63.0	5.9	100.0	1,794	20.5	78.3	1.6	100.0	2,145
Banlieues adultes	74.8	20.7	4.5	100.0	15,029	61.7	35.3	3.0	100.0	17,070
Nouvelles banlieues et périphérie	81.4	9.8	8.8	100.0	9,087	68.0	23.0	9.1	100.0	25,575
Total RMR	74.1	19.8	6.1	100.0	25,910	63.3	30.3	6.4	100.0	44,790
<b>Saint-Jean (N.-B.)</b>										
Centre	5.9	86.6	7.5	100.0	4,041	3.0	92.7	4.8	100.0	3,475
Banlieues adultes	18.2	73.4	8.4	100.0	11,005	21.5	72.8	5.5	100.0	9,355
Nouvelles banlieues et périphérie	72.7	19.5	7.9	100.0	9,097	59.7	26.8	13.4	100.0	21,260
Total RMR	36.7	55.3	8.1	100.0	24,143	43.4	46.1	10.3	100.0	34,090
<b>London</b>										
Centre	29.6	60.1	10.2	100.0	7,460	21.5	72.9	5.2	100.0	7,785
Banlieues adultes	61.0	34.5	4.5	100.0	19,557	54.2	41.1	4.9	100.0	20,720
Nouvelles banlieues et périphérie	83.8	12.2	4.0	100.0	23,547	61.0	26.5	12.7	100.0	63,275
Total RMR	67.0	27.9	5.1	100.0	50,564	56.1	33.7	10.3	100.0	91,780
<b>Halifax</b>										
Centre	13.3	58.8	27.9	100.0	4,091	5.6	77.8	16.7	100.0	4,215
Banlieues adultes	46.1	44.5	9.4	100.0	16,710	34.1	60.1	5.9	100.0	19,395

TABLEAU 11.25  
Type de logement par zone (fin)

	1961					1976				
	Individuels autonomes	Appar- tements	Autres	Total	Ensemble des logements	Individuels autonomes	Appar- tements	Autres	Total	Ensemble des logements
	<i>pourcentage</i>					<i>pourcentage</i>				
Halifax										
Nouvelles banlieues et périphérie	70.5	23.4	6.1	100.0	21,565	55.8	29.0	15.1	100.0	58,295
Total RMR	55.4	35.1	9.5	100.0	42,366	48.1	38.9	13.0	100.0	81,905
Windsor										
Centre	42.4	47.4	10.2	100.0	6,779	27.2	65.9	7.1	100.0	8,375
Banlieues adultes	65.1	26.5	8.4	100.0	19,708	55.3	37.8	7.0	100.0	22,235
Nouvelles banlieues et périphérie	90.9	5.4	3.7	100.0	26,828	78.7	12.0	9.1	100.0	49,650
Total RMR	75.2	18.5	6.3	100.0	53,315	66.8	24.8	8.3	100.0	80,260
Victoria										
Centre	31.2	62.6	6.2	100.0	1,346	11.9	82.9	3.9	100.0	1,810
Banlieues adultes	68.2	27.1	4.8	100.0	27,786	44.7	50.4	5.0	100.0	40,580
Nouvelles banlieues et périphérie	89.3	5.0	5.7	100.0	18,353	74.2	15.6	10.2	100.0	38,595
Total RMR	75.3	19.6	5.2	100.0	47,485	58.0	34.5	7.5	100.0	80,985
Sudbury										
Centre	30.1	56.2	13.7	100.0	1,348	25.3	71.3	3.8	100.0	1,305
Banlieues adultes	39.3	49.3	11.4	100.0	11,197	36.0	56.2	8.2	100.0	11,730
Nouvelles banlieues et périphérie	75.7	15.2	9.2	100.0	13,710	65.9	23.6	10.4	100.0	32,660
Total RMR	57.8	31.9	10.3	100.0	26,255	57.1	33.3	9.7	100.0	45,695
Sherbrooke										
Centre	3.9	85.8	10.3	100.0	2,467	3.6	91.3	5.1	100.0	2,240
Banlieues adultes	14.5	72.5	13.0	100.0	6,284	14.7	78.7	6.1	100.0	6,515
Nouvelles banlieues et périphérie	41.7	46.8	11.6	100.0	8,043	44.1	51.2	4.8	100.0	24,615
Total RMR	26.0	62.1	11.9	100.0	16,794	35.7	59.2	5.1	100.0	33,370
Trois-Rivières										
Centre	7.4	74.5	18.2	100.0	3,376	5.0	88.3	6.9	100.0	3,470
Banlieues adultes	16.6	68.5	14.9	100.0	9,035	15.1	81.2	4.1	100.0	9,355
Nouvelles banlieues et périphérie	47.9	35.7	16.4	100.0	6,428	52.3	39.8	8.0	100.0	17,960
Total RMR	25.6	58.4	16.0	100.0	18,839	35.7	57.8	6.7	100.0	30,785
Kingston										
Centre	22.6	49.2	28.2	100.0	2,661	10.8	72.9	16.5	100.0	2,975
Banlieues adultes	53.5	28.9	17.6	100.0	6,542	40.6	49.2	10.4	100.0	7,335
Nouvelles banlieues et périphérie	62.0	24.9	13.2	100.0	6,661	59.7	29.1	11.4	100.0	19,260
Total RMR	51.9	30.6	17.5	100.0	15,864	50.1	38.5	11.7	100.0	29,570

Source: Recensement du Canada 1976, totalisations spéciales.



TABLEAU 11.27  
Mode d'occupation des logements par zone

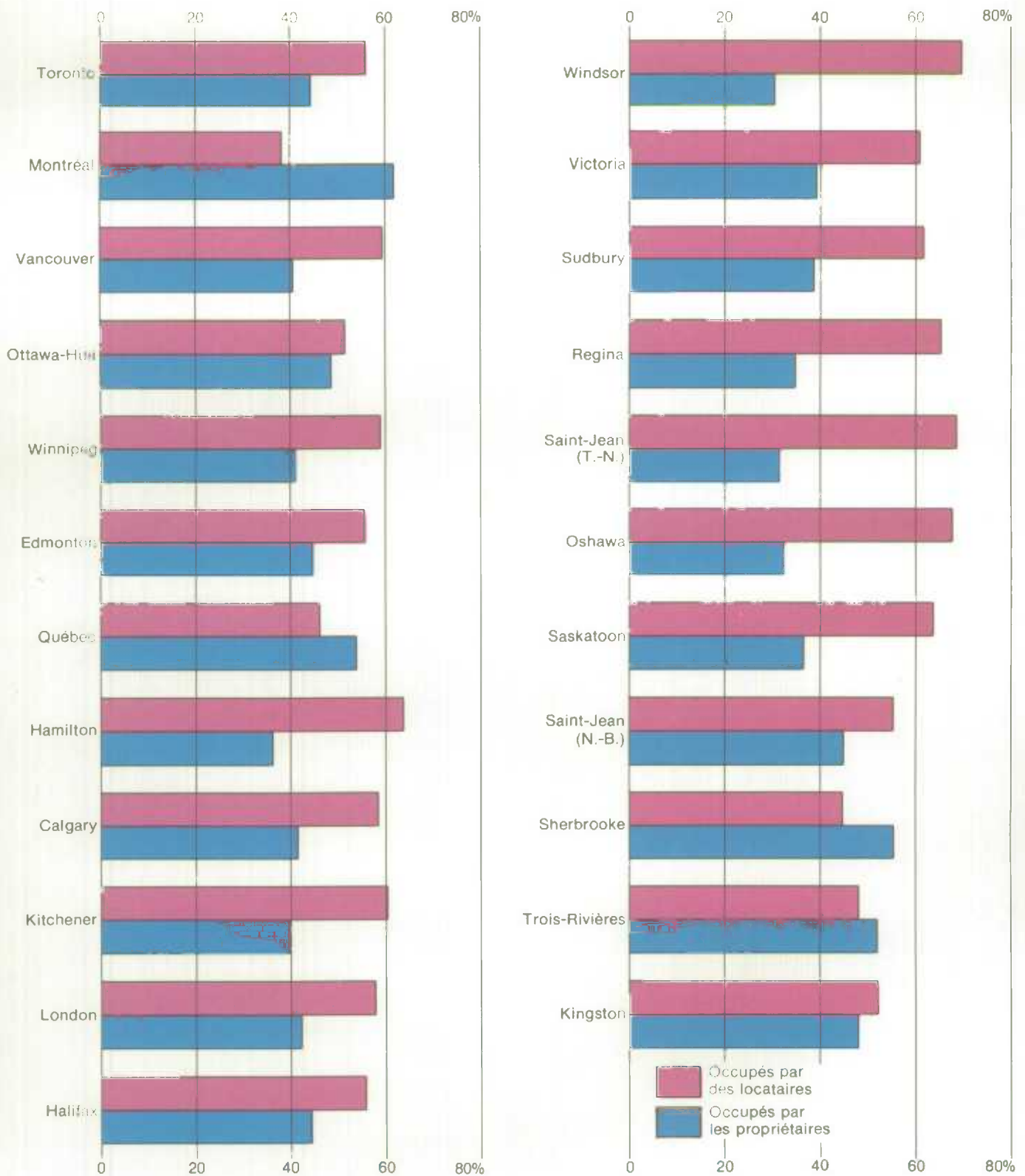
	1961			1976		
	Possédés	Loués	Total	Possédés	Loués	Total
	<i>pourcentage</i>					
Toronto						
Centre	31.4	68.6	100.0	17.6	82.4	100.0
Banlieues adultes	63.2	36.8	100.0	49.7	50.3	100.0
Nouvelles banlieues et périphérie	77.1	22.9	100.0	61.9	38.1	100.0
Total RMR	67.4	32.6	100.0	55.9	44.2	100.0
Montréal						
Centre	7.2	92.8	100.0	5.2	94.9	100.0
Banlieues adultes	19.1	80.9	100.0	17.6	82.3	100.0
Nouvelles banlieues et périphérie	46.9	53.1	100.0	47.6	52.4	100.0
Total RMR	32.6	67.4	100.0	38.2	61.8	100.0
Vancouver						
Centre	20.5	79.5	100.0	11.0	89.0	100.0
Banlieues adultes	68.5	31.5	100.0	51.9	48.1	100.0
Nouvelles banlieues et périphérie	80.7	19.3	100.0	70.7	29.2	100.0
Total RMR	69.7	30.3	100.0	59.4	40.6	100.0
Ottawa						
Centre	24.6	75.4	100.0	12.7	87.5	100.0
Banlieues adultes	49.2	50.8	100.0	41.8	58.2	100.0
Nouvelles banlieues et périphérie	62.8	37.2	100.0	59.4	40.6	100.0
Total RMR	51.7	48.3	100.0	51.5	48.5	100.0
Winnipeg						
Centre	17.9	82.1	100.0	10.9	89.1	100.0
Banlieues adultes	64.7	35.3	100.0	54.9	45.2	100.0
Nouvelles banlieues et périphérie	82.5	17.5	100.0	67.8	32.1	100.0
Total RMR	66.8	33.2	100.0	58.9	41.1	100.0
Edmonton						
Centre	22.7	77.3	100.0	10.0	90.4	100.0
Banlieues adultes	59.3	40.7	100.0	35.6	64.5	100.0
Nouvelles banlieues et périphérie	75.0	25.0	100.0	66.6	33.4	100.0
Total RMR	65.1	34.9	100.0	55.6	44.5	100.0
Québec						
Centre	15.4	84.6	100.0	10.8	89.2	100.0
Banlieues adultes	31.2	68.8	100.0	27.6	72.5	100.0
Nouvelles banlieues et périphérie	57.5	42.5	100.0	53.9	46.0	100.0
Total RMR	42.3	57.7	100.0	46.1	53.8	100.0
Hamilton						
Centre	42.3	57.7	100.0	23.3	76.8	100.0
Banlieues adultes	72.5	27.5	100.0	65.9	34.0	100.0
Nouvelles banlieues et périphérie	81.4	18.6	100.0	69.6	30.3	100.0
Total RMR	73.5	26.5	100.0	63.7	36.2	100.0
Calgary						
Centre	22.5	77.5	100.0	4.5	95.3	100.0
Banlieues adultes	59.2	40.8	100.0	41.4	58.6	100.0
Nouvelles banlieues et périphérie	75.5	24.5	100.0	70.4	29.6	100.0
Total RMR	63.3	36.7	100.0	58.4	41.5	100.0
Kitchener						
Centre	57.3	42.7	100.0	43.9	56.4	100.0
Banlieues adultes	68.8	31.2	100.0	54.7	45.4	100.0
Nouvelles banlieues et périphérie	75.6	24.4	100.0	62.1	37.8	100.0
Total RMR	72.3	27.7	100.0	60.3	39.6	100.0
London						
Centre	35.5	64.5	100.0	21.5	78.4	100.0
Banlieues adultes	63.1	36.9	100.0	55.5	44.5	100.0
Nouvelles banlieues et périphérie	79.6	20.4	100.0	62.9	37.0	100.0
Total RMR	66.7	33.3	100.0	57.7	42.2	100.0
Halifax						
Centre	19.8	80.2	100.0	10.1	90.0	100.0
Banlieues adultes	51.9	48.1	100.0	41.4	58.6	100.0
Nouvelles banlieues et périphérie	63.7	36.3	100.0	63.8	36.1	100.0
Total RMR	54.8	45.2	100.0	55.7	44.2	100.0

TABLEAU 11.27  
Mode d'occupation des logements par zone (fin)

	1961			1976		
	Possédés	Loués	Total	Possédés	Loués	Total
	<i>pourcentage</i>					
Windsor						
Centre	43.9	56.1	100.0	30.8	69.0	100.0
Banlieues adultes	66.4	33.6	100.0	59.1	40.8	100.0
Nouvelles banlieues et périphérie	84.1	15.9	100.0	80.9	19.2	100.0
Total RMR	72.4	27.6	100.0	69.6	30.4	100.0
Victoria						
Centre	29.9	70.1	100.0	13.5	85.1	100.0
Banlieues adultes	67.2	32.8	100.0	48.8	51.4	100.0
Nouvelles banlieues et périphérie	80.7	19.3	100.0	75.7	24.1	100.0
Total RMR	71.4	28.6	100.0	60.8	39.1	100.0
Sudbury						
Centre	42.0	58.0	100.0	31.4	68.2	100.0
Banlieues adultes	48.2	51.8	100.0	45.4	54.7	100.0
Nouvelles banlieues et périphérie	64.5	35.5	100.0	68.6	31.4	100.0
Total RMR	56.4	43.6	100.0	61.6	38.5	100.0
Regina						
Centre	32.6	67.4	100.0	19.6	79.9	100.0
Banlieues adultes	71.6	28.4	100.0	64.0	36.0	100.0
Nouvelles banlieues et périphérie	73.3	26.7	100.0	72.6	27.4	100.0
Total RMR	66.6	33.4	100.0	65.2	34.7	100.0
Saint-Jean (T.-N.)						
Centre	52.5	47.5	100.0	52.2	47.4	100.0
Banlieues adultes	71.0	29.0	100.0	71.5	28.0	100.0
Nouvelles banlieues et périphérie	74.4	25.6	100.0	69.8	30.3	100.0
Total RMR	69.5	30.5	100.0	68.5	31.4	100.0
Oshawa						
Centre	59.1	40.9	100.0	45.6	54.0	100.0
Banlieues adultes	78.8	21.2	100.0	64.6	35.2	100.0
Nouvelles banlieues et périphérie	80.6	19.4	100.0	70.8	29.1	100.0
Total RMR	77.1	22.9	100.0	67.6	32.3	100.0
Saskatoon						
Centre	30.2	69.8	100.0	19.6	80.7	100.0
Banlieues adultes	70.9	29.1	100.0	59.3	40.7	100.0
Nouvelles banlieues et périphérie	78.9	21.1	100.0	70.2	29.8	100.0
Total RMR	70.9	29.1	100.0	63.6	36.4	100.0
Saint-Jean (N.-B.)						
Centre	17.2	82.8	100.0	14.2	85.6	100.0
Banlieues adultes	32.6	67.4	100.0	36.5	63.4	100.0
Nouvelles banlieues et périphérie	70.3	29.7	100.0	70.1	30.0	100.0
Total RMR	44.2	55.8	100.0	55.2	44.8	100.0
Sherbrooke						
Centre	9.2	90.8	100.0	9.8	90.6	100.0
Banlieues adultes	29.1	70.9	100.0	28.6	71.6	100.0
Nouvelles banlieues et périphérie	49.9	50.1	100.0	51.8	48.1	100.0
Total RMR	36.2	63.8	100.0	44.6	55.3	100.0
Trois-Rivières						
Centre	20.3	79.7	100.0	15.7	84.1	100.0
Banlieues adultes	34.5	65.5	100.0	34.5	65.3	100.0
Nouvelles banlieues et périphérie	55.1	44.9	100.0	61.2	38.7	100.0
Total RMR	39.0	61.0	100.0	48.0	51.9	100.0
Kingston						
Centre	24.6	75.4	100.0	20.5	79.2	100.0
Banlieues adultes	53.6	46.4	100.0	45.2	54.7	100.0
Nouvelles banlieues et périphérie	55.5	44.5	100.0	59.6	40.5	100.0
Total RMR	49.5	50.5	100.0	52.1	47.9	100.0

Source: Recensement du Canada 1976, totalisations spéciales.

GRAPHIQUE 11.28  
Mode d'occupation des logements, 1976



Source: Recensement du Canada 1976, données non publiées.



TABLEAU 11.29  
Certaines variations concernant les logements, 1961-76

	Taux de variation de l'ensemble du parc de logements 1961-76	Taux de variation du nombre d'appartements 1961-76	Taux de variation du nombre de logements loués 1961-76
<b>Toronto</b>			
Centre	46.9	120.2	76.5
Banlieues adultes	21.2	93.7	65.7
Nouvelles banlieues et périphérie	164.0	476.7	339.5
Total RMR	88.5	210.1	155.8
<b>Montréal</b>			
Centre	-3.5	8.9	-1.3
Banlieues adultes	5.2	15.7	7.0
Nouvelles banlieues et périphérie	126.8	138.5	123.8
Total RMR	68.3	67.0	54.3
<b>Vancouver</b>			
Centre	79.6	135.0	101.1
Banlieues adultes	22.9	135.6	87.7
Nouvelles banlieues et périphérie	136.0	701.1	257.9
Total RMR	78.3	220.2	139.1
<b>Ottawa</b>			
Centre	23.3	67.7	43.1
Banlieues adultes	11.3	44.2	27.6
Nouvelles banlieues et périphérie	214.8	309.9	243.6
Total RMR	109.3	133.6	109.9
<b>Winnipeg</b>			
Centre	11.2	30.7	20.7
Banlieues adultes	9.7	65.1	40.3
Nouvelles banlieues et périphérie	130.1	535.6	322.8
Total RMR	53.7	117.1	89.9
<b>Edmonton</b>			
Centre	47.9	93.4	72.9
Banlieues adultes	34.8	161.7	113.3
Nouvelles banlieues et périphérie	157.5	272.7	244.2
Total RMR	101.9	183.0	157.3
<b>Québec</b>			
Centre	-11.6	-1.4	-6.8
Banlieues adultes	11.1	37.8	18.8
Nouvelles banlieues et périphérie	207.6	242.0	232.6
Total RMR	108.0	107.3	93.7
<b>Hamilton</b>			
Centre	44.3	103.8	92.1
Banlieues adultes	4.5	53.4	29.3
Nouvelles banlieues et périphérie	106.2	347.3	235.9
Total RMR	64.0	153.8	124.2
<b>Calgary</b>			
Centre	41.0	81.8	73.3
Banlieues adultes	15.4	76.8	65.4
Nouvelles banlieues et périphérie	198.4	198.5	260.7
Total RMR	97.9	107.3	124.0
<b>Kitchener</b>			
Centre	8.0	36.0	42.5
Banlieues adultes	15.8	87.1	68.4
Nouvelles banlieues et périphérie	146.8	311.6	281.6
Total RMR	108.5	202.6	198.1
<b>London</b>			
Centre	4.4	26.5	27.0
Banlieues adultes	5.9	26.3	27.9
Nouvelles banlieues et périphérie	168.7	481.9	388.1
Total RMR	81.5	119.4	130.4
<b>Halifax</b>			
Centre	3.0	36.3	15.7
Banlieues adultes	16.1	56.8	41.5
Nouvelles banlieues et périphérie	170.3	235.5	169.1
Total RMR	93.3	114.0	89.2

TABLEAU 11.29  
Certaines variations concernant les logements, 1961-76 (fin)

	Taux de variation de l'ensemble du parc de logements 1961-76	Taux de variation du nombre d'appartements 1961-76	Taux de variation du nombre de logements loués 1961-76
Windsor			
Centre	23.5	71.7	52.0
Banlieues adultes	12.8	60.7	36.9
Nouvelles banlieues et périphérie	85.1	313.5	123.0
Total RMR	50.5	101.1	65.8
Victoria			
Centre	34.5	77.9	63.1
Banlieues adultes	46.0	171.3	128.8
Nouvelles banlieues et périphérie	110.3	554.2	163.1
Total RMR	70.5	200.8	133.2
Sudbury			
Centre	-3.2	22.9	13.8
Banlieues adultes	4.8	19.3	10.7
Nouvelles banlieues et périphérie	138.2	269.5	110.9
Total RMR	74.0	82.0	53.5
Regina			
Centre	20.3	58.8	42.6
Banlieues adultes	6.9	87.9	35.5
Nouvelles banlieues et périphérie	101.3	147.6	106.6
Total RMR	65.5	102.5	71.7
Saint-Jean (T.-N.)			
Centre	-17.4	45.0	-17.4
Banlieues adultes	15.0	45.8	11.1
Nouvelles banlieues et périphérie	165.5	326.2	213.7
Total RMR	105.3	221.6	111.8
Oshawa			
Centre	0.5	60.1	32.8
Banlieues adultes	34.9	235.7	124.4
Nouvelles banlieues et périphérie	151.7	328.9	277.6
Total RMR	93.7	237.3	172.5
Saskatoon			
Centre	19.6	48.5	38.1
Banlieues adultes	13.6	93.6	58.4
Nouvelles banlieues et périphérie	181.4	558.3	298.1
Total RMR	72.9	164.6	115.8
Saint-Jean (N.-B.)			
Centre	-14.0	-8.0	-11.1
Banlieues adultes	-15.0	-15.6	-19.9
Nouvelles banlieues et périphérie	133.7	221.5	135.7
Total RMR	41.2	17.9	13.5
Sherbrooke			
Centre	-9.2	-3.4	-9.4
Banlieues adultes	3.7	12.6	3.1
Nouvelles banlieues et périphérie	206.0	235.0	193.8
Total RMR	98.7	89.5	72.1
Trois-Rivières			
Centre	2.8	21.9	8.5
Banlieues adultes	3.5	22.7	3.2
Nouvelles banlieues et périphérie	179.4	210.8	141.0
Total RMR	63.4	61.8	39.0
Kingston			
Centre	11.8	65.6	17.4
Banlieues adultes	12.1	90.4	32.2
Nouvelles banlieues et périphérie	189.1	237.5	162.8
Total RMR	86.4	133.9	76.9

Source: 1976 Census of Canada, special tabulation.

TABLEAU 11.30  
Qualité du logement: état structurel<sup>1</sup> et peuplement<sup>2</sup>,  
1974

	Pourcentage de logements classés «passables» ou «médiocres»	Pourcentage de ménages nombreux <sup>2</sup> ayant moins de 200 pieds carrés par personne
Toronto	6.8	55.8
Montréal	18.0	68.0
Vancouver	7.7	49.5
Ottawa	8.8	54.6
Winnipeg	15.9	67.1
Edmonton	7.8	53.4
Québec	9.4	68.8
Hamilton	7.9	56.8
Calgary	7.0	48.6
Kitchener	3.8	59.5
London	5.1	51.3
Halifax	11.2	68.1
Windsor	9.8	65.8
Victoria	5.1	40.8
Sudbury	12.8	66.7
Regina	14.2	59.4
Saint-Jean (T.-N.)	9.4	68.9
Saskatoon	14.1	60.7
Saint-Jean (N.-B.)	20.5	73.9

<sup>1</sup>Un évaluateur a examiné l'extérieur du logement et noté les défauts observés d'après une liste de douze, depuis les murs inclinés jusqu'aux vitres brisées. Suivant le nombre de défauts observés, l'état du logement a été classé comme «médiocre», «passable» ou «bon». Comme l'extérieur seulement a été examiné, un logement considéré en bon état peut avoir néanmoins de nombreux défauts à l'intérieur.

<sup>2</sup>Les ménages nombreux comprennent ceux de cinq personnes ou plus.  
Source: *Enquête de 1974 sur le logement*, SCHL, totalisations non publiées.

TABLEAU 11.31  
Statistiques sur les crimes contre la propriété, les accidents de la route et les forces policières<sup>1</sup>, 1975-77<sup>2</sup>

	Crimes graves contre la propriété pour 1,000 habitants	Accidents de la route				policier pour 1,000 habitants	police par mille de voie publique
		Effectif Personnes tuées pour 1,000 habitants	Véhicules de Personnes blessées pour 1,000 habitants	Accidents de voitures pour 1,000 habitants			
Toronto	12.9	0.05	7.4	20.9	1.94	0.17	
Montréal	27.2	0.09	6.5	30.3	2.35	0.21	
Vancouver	30.5	0.11	8.3	39.8	1.65	0.11	
Ottawa	22.4	0.07	7.4	31.1	1.64	0.16	
Winnipeg	23.3	0.87	11.6	53.4	1.80	0.07	
Edmonton	32.6	0.10	4.4	36.1	1.78	0.09	
Québec	23.6	0.13	2.8	48.0	1.81	0.17	
Hamilton	24.7	0.07	10.4	23.2	1.68	0.14	
Calgary	24.5	0.10	2.5	37.8	1.89	0.22	
Kitchener	15.3	0.10	8.9	27.2	1.49	0.07	
London	17.2	0.07	11.9	31.9	1.40	0.13	
Halifax	29.9	0.08	5.0	36.1	2.13	0.23	
Windsor	20.1	0.11	11.4	26.3	1.91	0.10	
Victoria	24.9	0.11	9.8	34.5	1.76	0.11	
Sudbury	16.2	0.14	7.3	20.9	1.23	0.06	
Regina	36.0	0.67	7.7	37.2	1.82	0.09	
Saint-Jean (T.-N.)	22.0	0.06	5.0	37.3	2.45	0.18	
Saskatoon	19.8	0.97	8.0	46.0	1.79	0.06	
Saint-Jean (N.-B.)	19.1	0.14	7.7	29.8	2.31	0.08	
Sherbrooke	24.1	0.10	2.0	44.2	1.78	0.10	
Trois-Rivières	17.8	0.17	4.1	40.0	2.21	0.12	
Kingston	23.1	0.07	7.8	24.3	1.80	0.18	

<sup>1</sup>Chiffres établis d'après les données recueillies auprès des sûretés municipales. Dans certains cas, le territoire de compétence peut ne pas correspondre exactement aux limites de la région métropolitaine de recensement. Dans ces cas, toutefois, la différence de population en cause est très faible.

<sup>2</sup>Calculs fondés sur les moyennes pour trois ans des données sur la criminalité, les accidents de la route et les forces policières.  
Source: *Statistique de la criminalité et de l'application des règlements de la circulation*, 85-205 au catalogue; *Statistique de l'administration policière*, la circulation, 85-205 au catalogue; *Statistique de l'administration policière*, 85-204 au catalogue; Division de la statistique judiciaire, Statistique Canada, données non publiées.

TABLEAU 11.32  
Transports urbains<sup>1</sup>, 1976<sup>2</sup>

	Demande/utilisation		Ressources	
	Total des passagers payants transportés <sup>3</sup>	Passagers payants transportés par habitant <sup>5</sup>	Milles-véhicules payants <sup>4</sup>	Milles-véhicules payants <sup>5</sup> par habitant
	<i>milliers</i>		<i>milliers</i>	
Toronto	364,052.0	139.5	102,728.9	39.4
Montréal	328,363.3	142.6	85,320.3	37.0
Vancouver	97,191.5	89.9	33,055.6	30.6
Ottawa	67,991.3	109.6	24,833.9	40.0
Winnipeg	55,477.3	98.9	13,965.2	24.9
Edmonton	50,476.0	104.0	14,143.0	29.1
Québec	26,739.3	47.8	9,197.6	16.4
Hamilton	31,535.3	65.7	10,121.7	21.1
Calgary	40,748.1	86.7	13,045.4	27.8
Kitchener	10,595.4	42.2	3,724.4	14.8
London	16,387.5	68.2	5,059.9	21.0
Halifax	11,082.5	61.6	5,326.3	29.1
Windsor	7,981.4	40.6	2,756.8	14.0
Victoria	12,571.9	74.5	3,737.0	22.2
Sudbury	4,373.1	39.5	1,587.1	14.3
Regina	8,441.8	56.4	2,519.3	16.8
Saint-Jean (T.-N.)	2,008.7	20.5	1,181.4	12.1
Saskatoon	10,736.4	80.3	2,325.5	17.4
Saint-Jean (N.-B.)	3,855.9	42.5	755.5	8.3
Kingston	3,746.2	46.4	919.3	11.4

<sup>1</sup>Les transports urbains comprennent l'autobus, le tramway et le métro, mais excluent le train de banlieue.

<sup>2</sup>Chiffres non disponibles pour Sherbrooke et Trois-Rivières.

<sup>3</sup>Le nombre annuel des passagers payants est établi en fonction d'un voyage aller seulement.

<sup>4</sup>Le nombre des milles-véhicules payants est calculé en multipliant le millage total sur tous les itinéraires de transport urbain par la fréquence du service de chaque itinéraire pour une année. Cette donnée indique, de façon générale, le degré d'accessibilité du service.

<sup>5</sup>Les chiffres sont normalisés en fonction de la population totale des municipalités constituantes bénéficiant du service de transports urbains.

Source: Rapports de l'Association canadienne du transport urbain et base de données des Affaires urbaines.

TABLEAU 11.33  
Accessibilité et utilisation des transports publics, par zone<sup>1</sup>

	Ensemble des navetteurs <sup>2</sup>		Pourcentage des navetteurs percevant les transports publics comme étant accessibles <sup>3</sup>	Pourcentage des navetteurs utilisant les transports publics <sup>4</sup>	
	1976	1977		1976	1977
	<i>milliers</i>				
Toronto	1,221	1,227	78	32	29
Banlieues adultes	343	340	93	51	49
Nouvelles banlieues et périphérie	840	847	72	24	21
Montréal	1,102	1,089	72	32	31
Banlieues adultes	236	217	90	47 <sup>1</sup>	46
Nouvelles banlieues et périphérie	827	823	65	27	26
Vancouver	481	466	70	19	17
Banlieues adultes	149	139	91	28 <sup>1</sup>	29
Nouvelles banlieues et périphérie	305	303	59	13 <sup>1</sup>	10 <sup>1</sup>
Winnipeg	245	243	83	24	25
Banlieues adultes	75	89	84	31 <sup>1</sup>	31
Nouvelles banlieues et périphérie	159	144	82	19	22
Ottawa-Hull	289	290	78	28	27
Banlieues adultes	50	48	85	..	33
Nouvelles banlieues et périphérie	210	215	74	27 <sup>1</sup>	25
Edmonton	243	214	71	16	17
Québec	196	170	65	15 <sup>1</sup>	15 <sup>1</sup>
Hamilton	206	217	60	16 <sup>1</sup>	16 <sup>1</sup>
Calgary	231	217	73	19	18
Halifax	95	90	61	14 <sup>1</sup>	16 <sup>1</sup>

<sup>1</sup>Certains chiffres doivent être utilisés avec prudence parce que les estimations présentent une variabilité d'échantillonnage se situant entre 16.6% et 33.5% à un écart type.

<sup>2</sup>Comprend les personnes qui ont un emploi et se rendent au même lieu de travail chaque jour.

<sup>3</sup>On a demandé aux navetteurs s'il existait des transports publics pour se rendre à leur travail. Les données de 1976 non disponibles.

<sup>4</sup>Les transports publics comprennent l'autobus, le tramway, le métro et le train de banlieue.

Source: *Statistiques de la culture, déplacements entre le domicile et le lieu de travail, 1973-1977*, 87-502 au catalogue; enquêtes spéciales sur les déplacements entre le domicile et le lieu de travail, Bureau du conseiller supérieur, Statistique Canada, 1976 et 1977.

TABLEAU 11.34  
Durée moyenne du déplacement entre le domicile et le lieu de travail<sup>1</sup>

	Ensemble des navetteurs <sup>2</sup>		Navetteurs utilisant l'automobile <sup>3</sup>		Navetteurs utilisant les transports publics <sup>4</sup>	
	1976	1977	1976	1977	1976	1977
	<i>durée en minutes</i>					
Toronto	26	27	22	23	37	40
Banlieues adultes	27	28	24	24	32	34
Nouvelles banlieues et périphérie	26	27	22	23	43	47
Montréal	26	27	23	24	38	39
Banlieues adultes	25	26	20	21	33	33
Nouvelles banlieues et périphérie	27	28	23	24	41	43
Vancouver	24	24	23	22	34	33
Banlieues adultes	21	22	19	19	30	32
Nouvelles banlieues et périphérie	26	25	24	24	41	39 <sup>1</sup>
Winnipeg	21	22	19	20	31	32
Banlieues adultes	19	20	16	18	27	26
Nouvelles banlieues et périphérie	22	24	20	21	33	36
Ottawa-Hull	21	22	18	19	30	31
Banlieues adultes	18	18	17 <sup>1</sup>	13 <sup>1</sup>	23	25 <sup>1</sup>
Nouvelles banlieues et périphérie	22	23	19	20	33	33
Edmonton	21	23	20	22	29	30
Québec	17	18	16	16	32 <sup>1</sup>	34 <sup>4</sup>
Hamilton	22	22	21	21	32 <sup>1</sup>	30 <sup>1</sup>
Calgary	22	23	19	22	27	33
Halifax	20	20	20	20	32 <sup>1</sup>	28 <sup>1</sup>

<sup>1</sup>Certains chiffres doivent être utilisés avec prudence parce que les estimations présentent une variabilité d'échantillonnage se situant entre 16.6% et 33.5% à un écart type

<sup>2</sup>Comprend les personnes qui ont un emploi et se rendent au même lieu de travail chaque jour.

<sup>3</sup>Par automobile on entend voiture, familiale, camionnette, campeur, camion, etc.

<sup>4</sup>Les transports publics comprennent l'autobus, le tramway, le métro et le train de banlieue.

Source: Enquêtes spéciales sur les déplacements entre le domicile et le lieu de travail, Bureau du conseiller supérieur, Statistique Canada, 1976 et 1977

TABLEAU 11.35  
Effectifs scolaires élémentaires et secondaires, personnel scolaire et ratios élèves/enseignant, 1976-77<sup>1</sup>

	Effectifs élémentaires et secondaires	Personnel scolaire	Ratio élèves/ enseignant
	<i>000s</i>		
Toronto	459.8	23.8	19.3
Vancouver	210.5	10.9	20.1
Ottawa	121.9	6.4	19.1
Winnipeg	117.5	5.6	20.7
Edmonton	101.9	5.1	19.8
Hamilton	70.1	3.6	19.4
Calgary	109.0	4.9	22.1
Kitchener	67.0	3.3	20.2
London	57.4	2.8	20.8
Halifax	38.4	2.1	17.9
Windsor	45.9	2.4	19.5
Victoria	27.0	1.3	20.5
Sudbury	51.6	2.6	19.7
Regina	35.0	1.5	22.9
Saint-Jean (T.-N.)	33.8	1.5	22.6
Saskatoon	30.2	1.4	22.3
Saint-Jean (N.-B.)	21.5	1.0	21.6

<sup>1</sup>Chiffres non disponibles pour Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Kingston, Oshawa et la partie québécoise de la RMR d'Ottawa.

Source: *L'éducation au Canada, 1978*, 89-229 au catalogue.

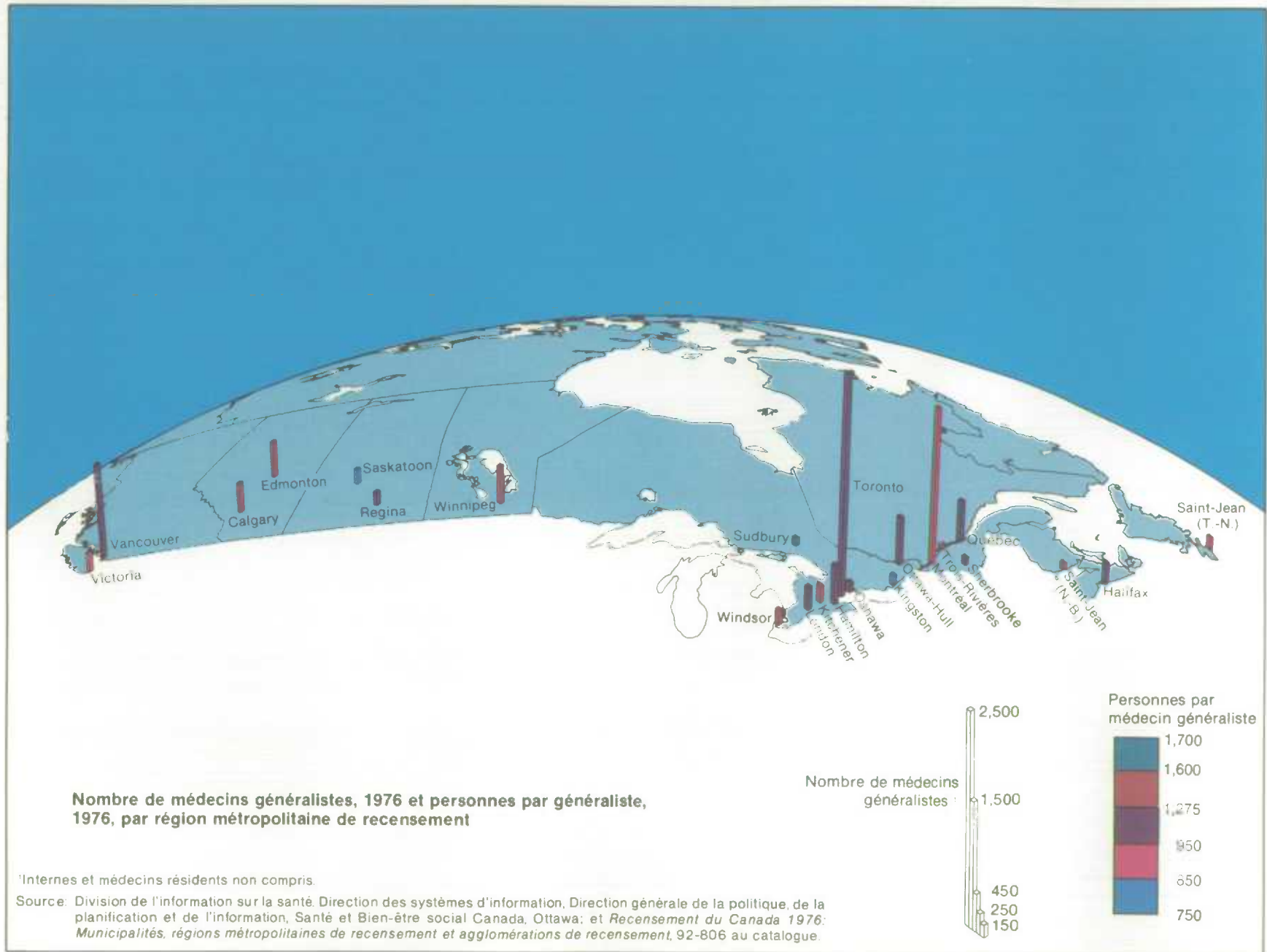


TABLEAU 11.37  
Magasins de détail à succursales et cinémas

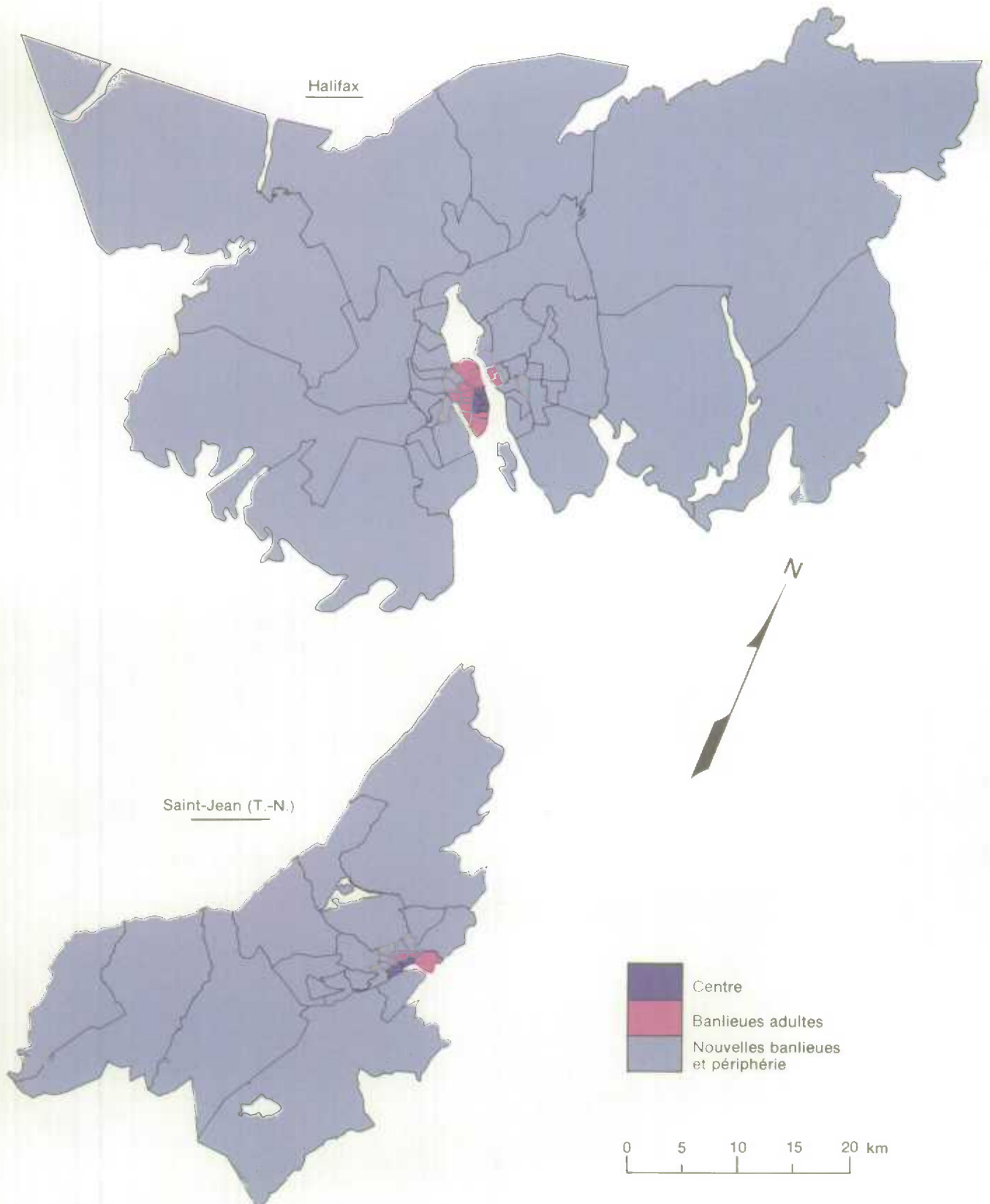
	Épiceries	Grands magasins	Pharmacies	Cinémas(1976)	
	1977	1977	1977	Nombre	Places
Toronto	566	72	111	55	49,497
Montréal	377	72	30	81	69,291
Vancouver	160	34	51	31	21,269
Ottawa	101	29	17	11 <sup>1</sup>	9,163 <sup>1</sup>
Winnipeg	144	23	19	16	12,115
Edmonton	92	21	29	20	17,286
Québec	45	19	—	13	11,578
Hamilton	130	20	25	14	10,826
Calgary	110	19	12	17	15,125
Kitchener	84	15	10	..	..
London	68	12	24	8	6,277
Halifax	67	10	20	..	..
Windsor	42	9	23	7	6,305
Victoria	19	7	13	9	6,803
Sudbury	24	6	6	..	..
Regina	28	5	15	5	—
Saint-Jean (T.-N.)	11	7	8	..	..
Oshawa	35	5	12	5 <sup>2</sup>	3,881 <sup>2</sup>
Saskatoon	25	6	10	..	..
Saint-Jean (N.-B.)	13	5	1	..	..
Sherbrooke	8	5	—	6	5,155
Trois-Rivières	8	4	1	6	4,387
Kingston	21	4	4	..	..

<sup>1</sup>Hull non comprise.

<sup>2</sup>Whitby non comprise.

Source: *Magasins de détail à succursales*, 63-210 au catalogue, 1977; *Cinémas et distributeurs de films*, 63-207, 1976.

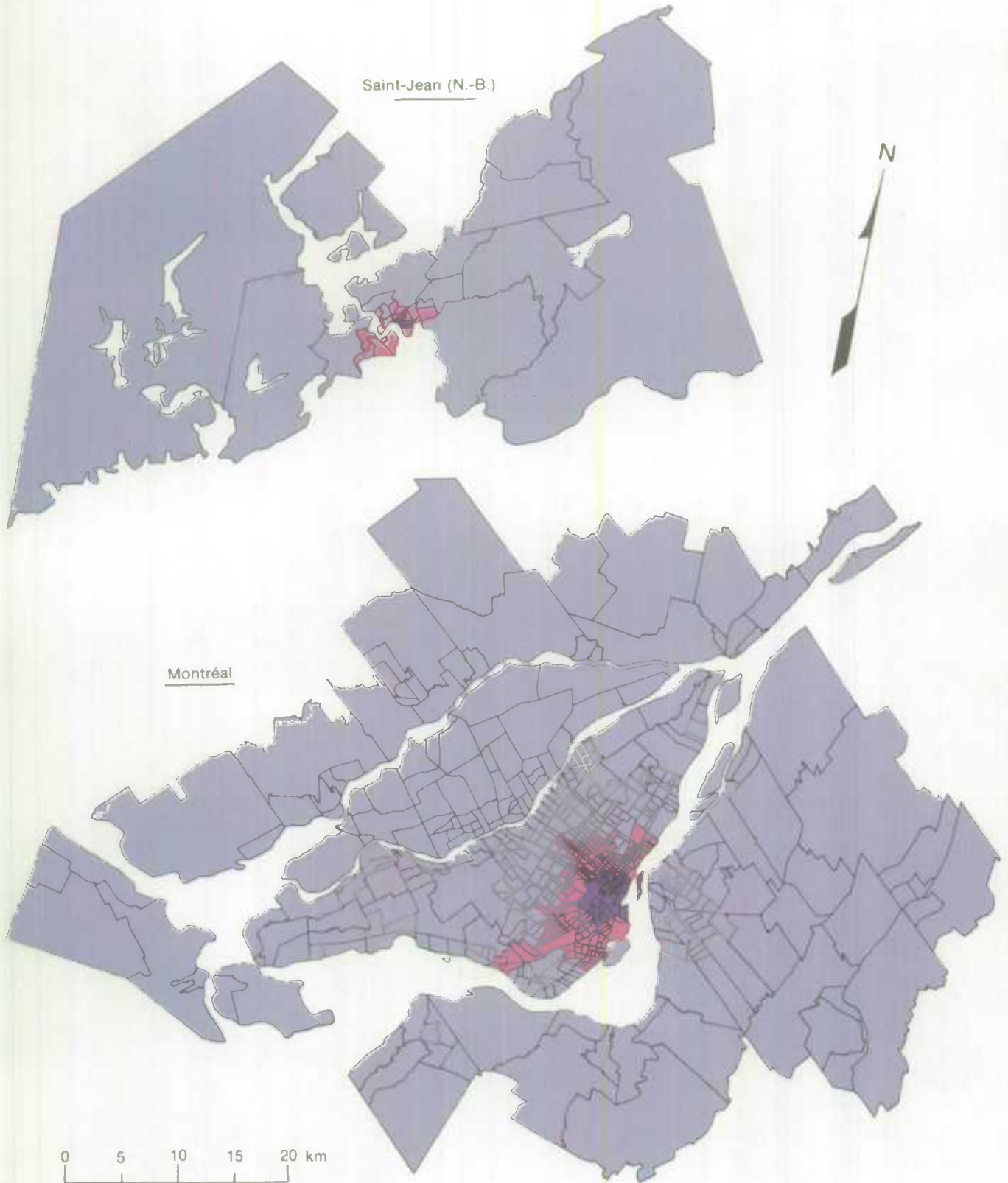
## Cartes d'indice de zone des RMR



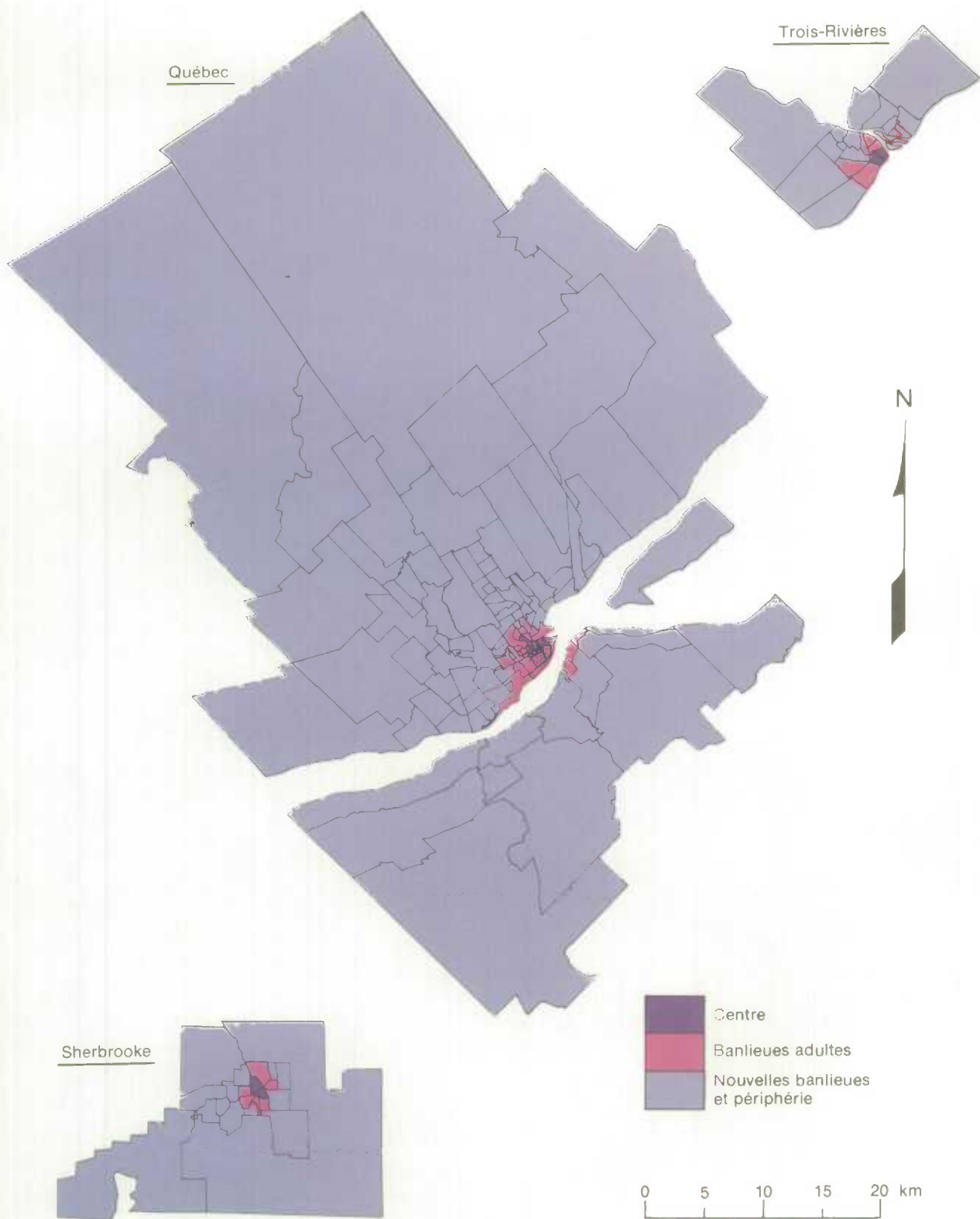
Source: Recensement du Canada 1976 et recherche originale.



Cartes d'indice de zone des RMR

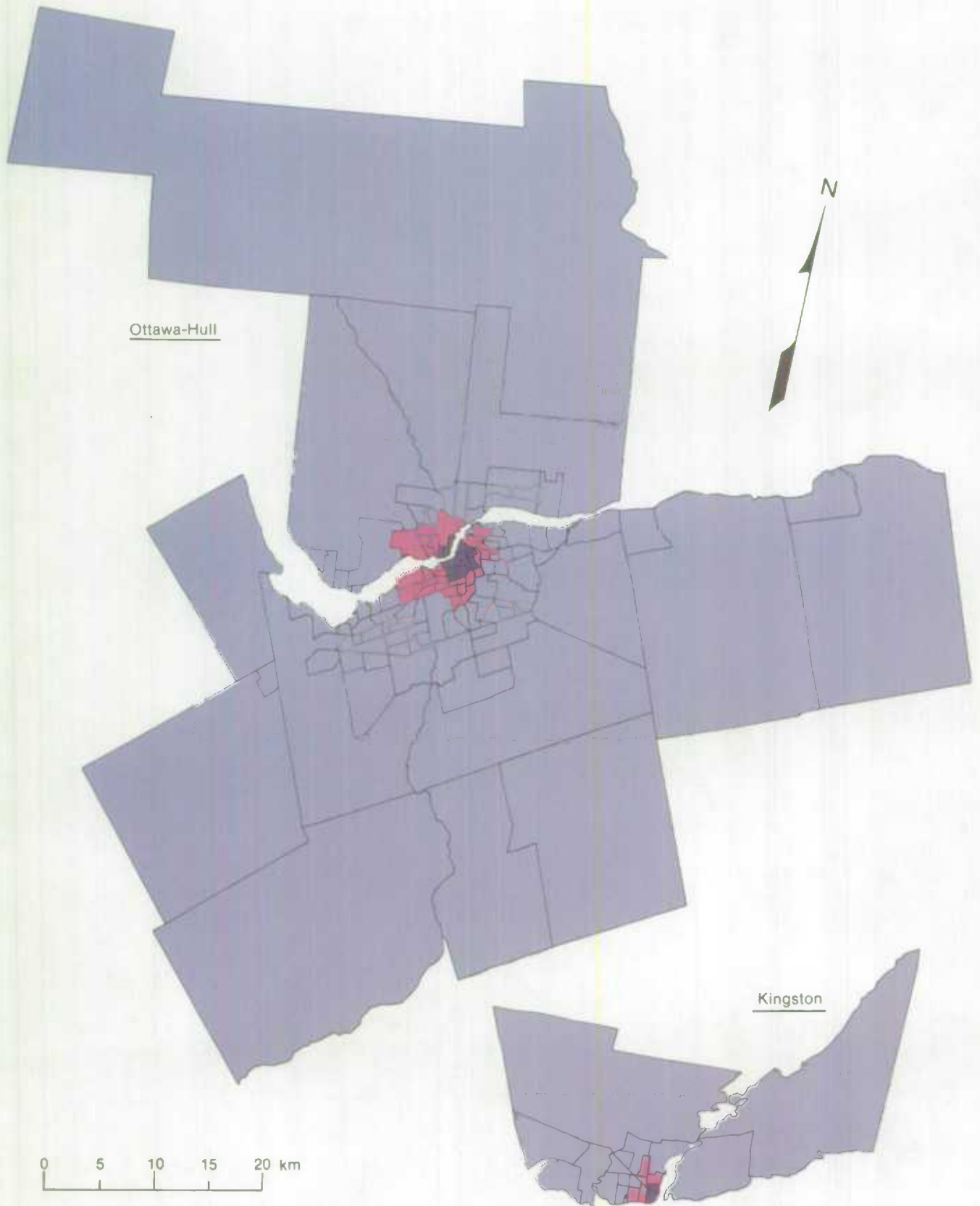


Cartes d'indice de zone des RMR

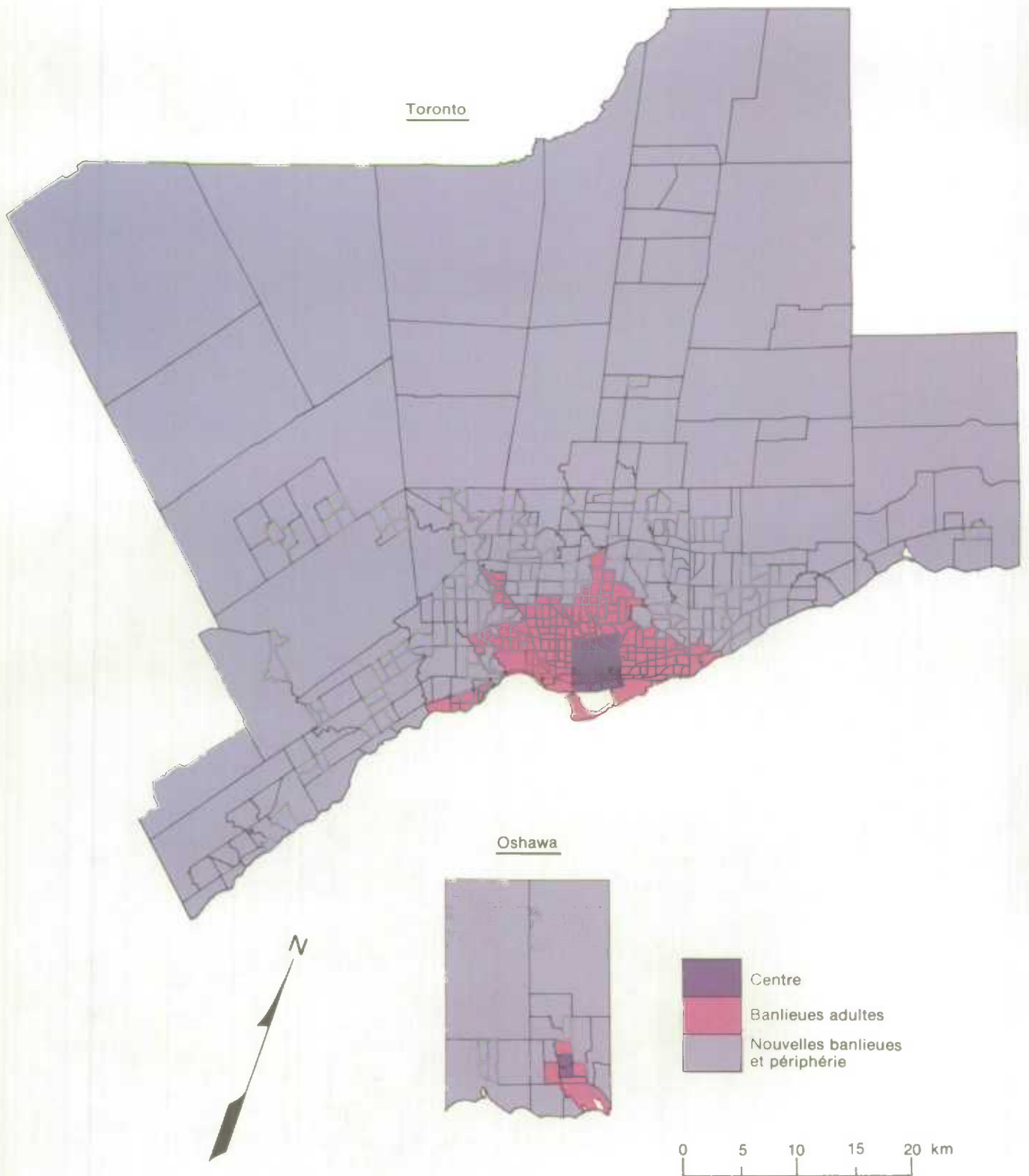


Source: Recensement du Canada 1976 et recherche originale.

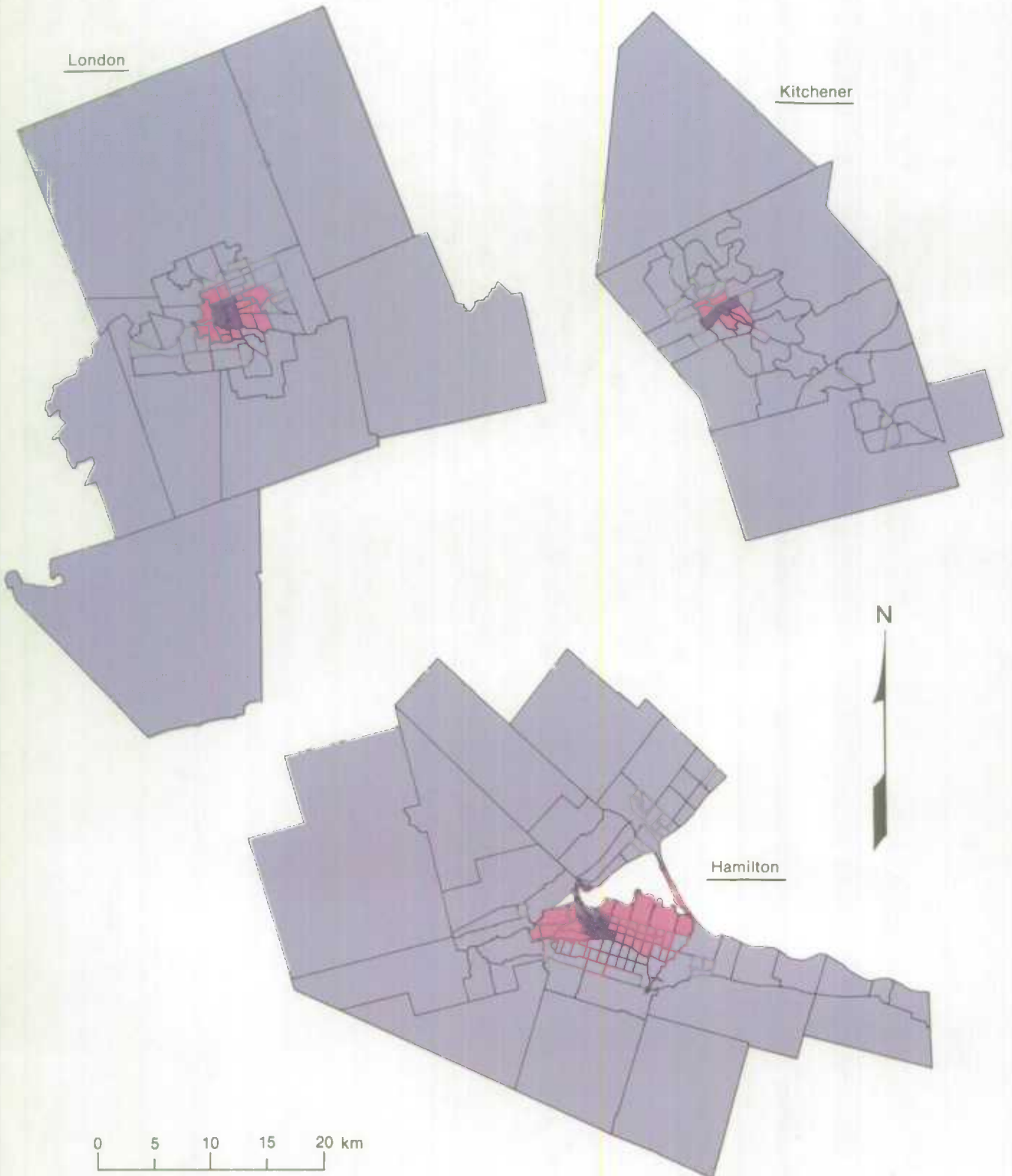
Cartes d'indice de zone des RMR



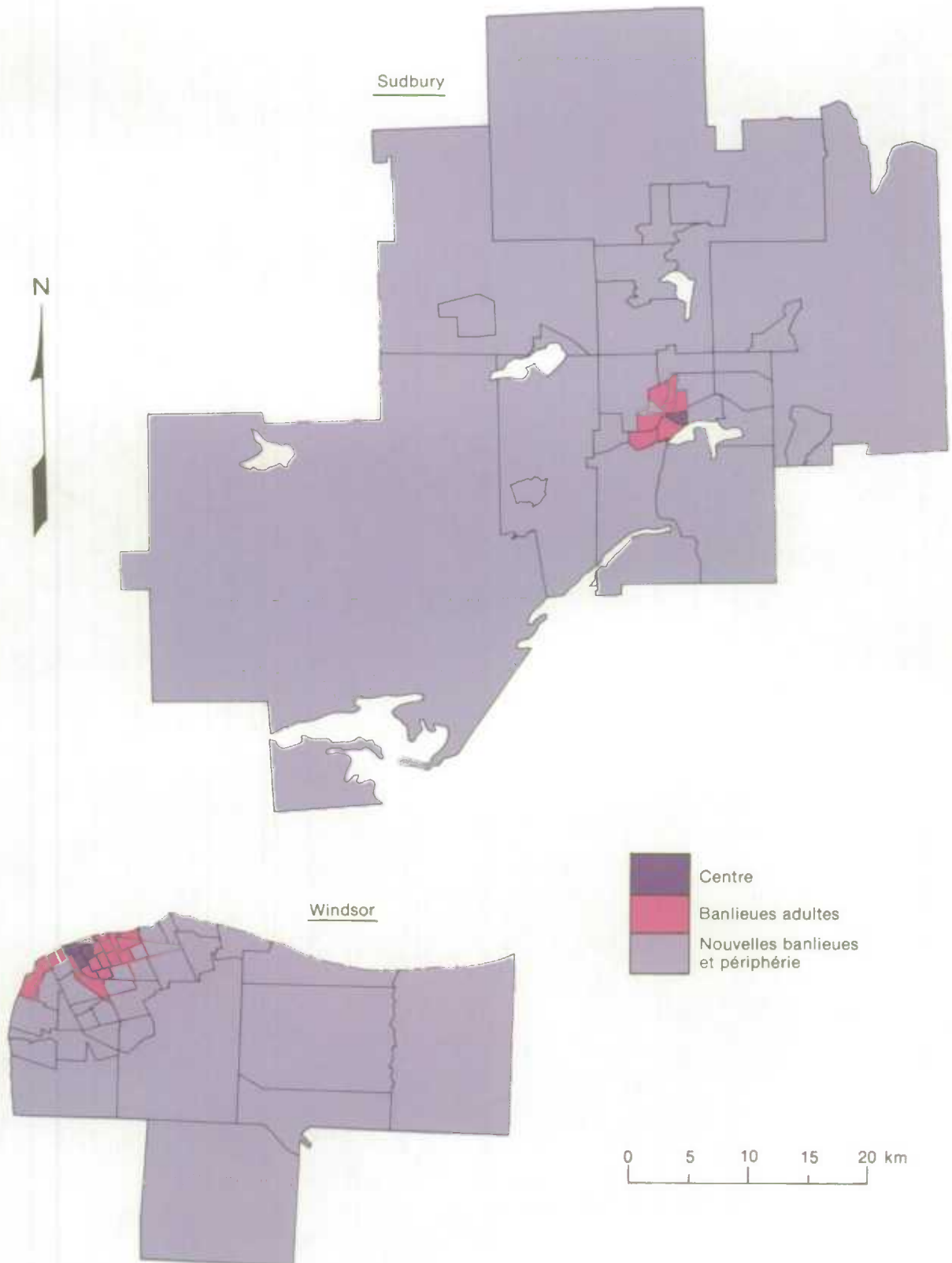
Cartes d'indice de zone des RMR



Cartes d'indice de zone des RMR



Cartes d'indice de zone des RMR

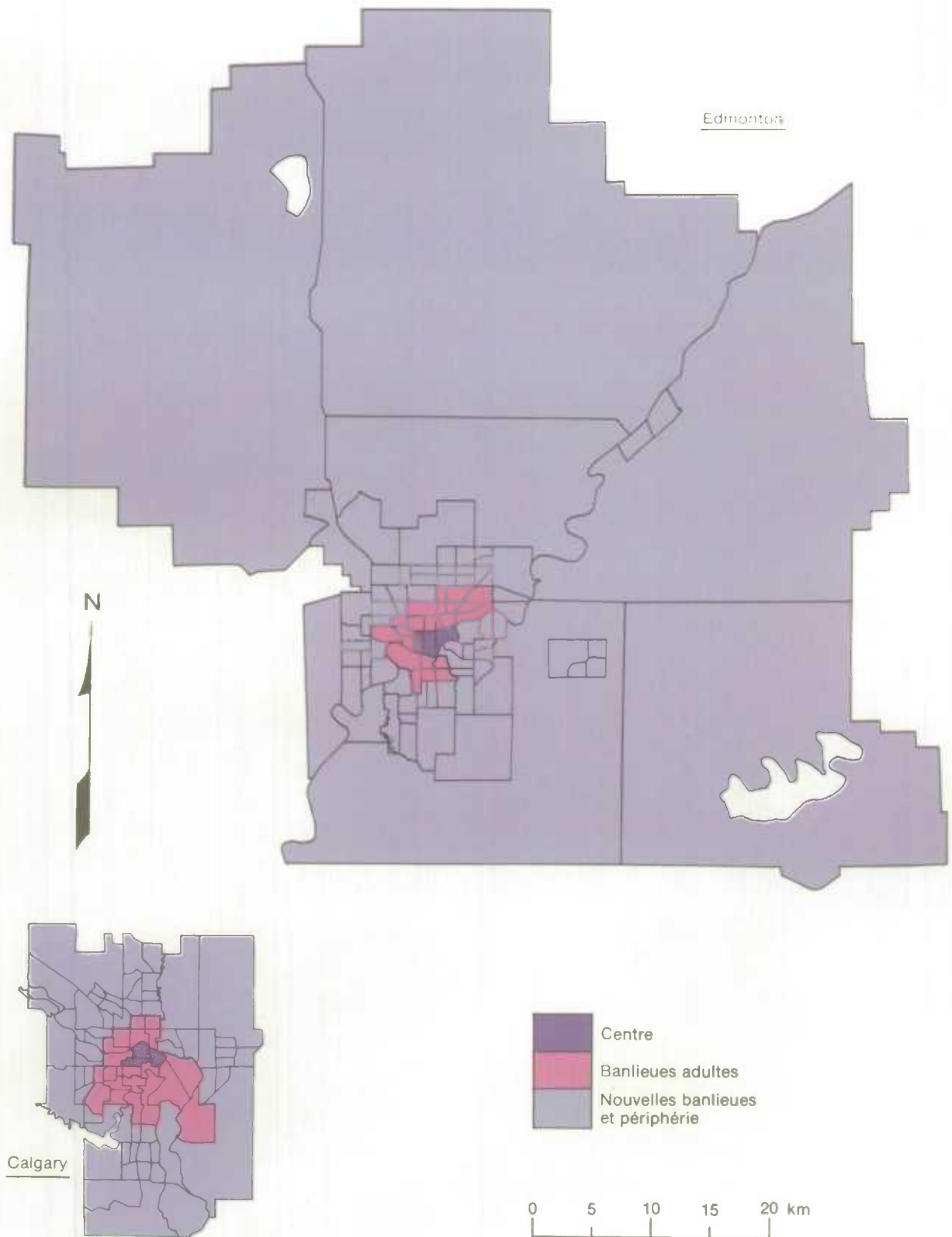


Source: Recensement du Canada 1976 et recherche originale.

Cartes d'indice de zone des RMR



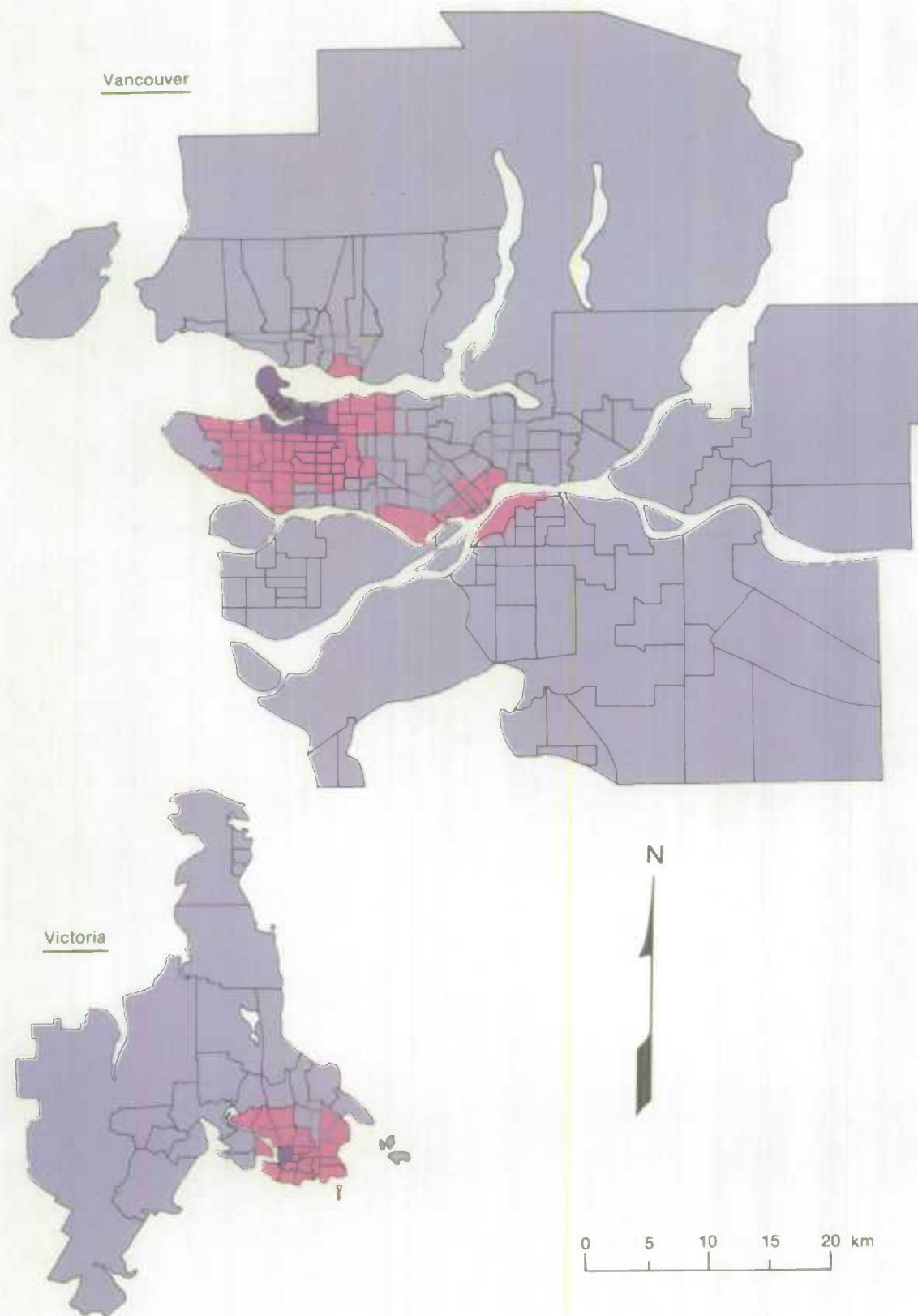
**Cartes d'indice de zone des RMR**



Source: Recensement du Canada 1976 et recherche originale.



Cartes d'indice de zone des RMR







# Environnement

15

## Tableaux, graphiques et cartes

Tableau	12.1	Superficie en terre et en eau douce, par région	246
Carte	12.2	Régions climatiques du Canada	247
Graphique	12.3	Tendances des précipitations dans le Sud du Canada, 1890-1978	248
Graphique	12.4	Tendances des températures dans le Sud du Canada, 1890-1978	248
Carte	12.5	Impacts climatiques importants au Canada, 1978	249
Carte	12.6	Ruissellement annuel moyen en pouces	250
Carte	12.7	Soils offrant un potentiel agricole au Canada	251
Tableau	12.8	Terres agricoles potentielles dans un rayon de 50 milles (80 km) de chaque région métropolitaine de recensement	252
Tableau	12.9	Inventaire des forêts du Canada, 1976	252
Carte	12.10	Végétation naturelle	253
Tableau	12.11	Faune menacé de disparition au Canada	254
Carte	12.12	Principaux bancs de pêche de l'Atlantique et du Pacifique	255
Tableau	12.13	Produits de la mer débarqués au Canada, 1977	256

# Environnement

Chapitre rédigé par **B.A. Brickman**,  
Bureau du conseiller supérieur en intégration,  
Statistique Canada, Ottawa  
et **A. Hughes**, Direction générale de l'évaluation et de la planification des  
politiques  
Environnement Canada, Ottawa  
Le texte sur la variabilité du climat est préparé par **D.W. Phillips**,  
Service de l'environnement atmosphérique, Environnement Canada.

Le Canada est le deuxième pays au monde en étendue, sa superficie totale s'élevant à près de 10 millions de kilomètres carrés. Mais une grande partie du territoire est dépourvue de ressources renouvelables. Plus de la moitié (55%) est constituée de terres sauvages (terres qui ne servent pas à l'agriculture et inaptes à la production forestière), comme l'indique le tableau 12.1.<sup>1</sup> Cette réalité se reflète dans la distribution de la population. Le développement urbain se concentre surtout dans le Sud, sur une étroite bande plus productive que toute autre partie du pays. Près de 97% de la population demeure dans des zones qui ne représentent que 24% de la superficie en terre totale du Canada.<sup>2</sup>

Le résumé des ressources en terre, présenté à titre d'introduction au tableau 12.1, sert notamment de cadre fonctionnel à l'intérieur duquel ce chapitre examine certains aspects de l'environnement naturel du Canada relatifs aux ressources renouvelables. Une fois établies la variabilité et l'importance des caractéristiques extrêmes du climat canadien, il sera question des ressources renouvelables (eaux douces, terres agricoles et forêts). Les espèces d'animaux sauvages menacées de disparition et les ressources marines renouvelables seront abordées brièvement.

L'objet de ce chapitre est de sensibiliser le lecteur au fait que, même si le Canada est un grand pays, ses ressources renouvelables ne sont pas infinies. Dans certaines régions et dans certaines circonstances, la base de ressources renouvelables risque de subir des pressions excessives. Les possibilités du Canada en matière de ressources renouvelables dépendent de la biosphère,<sup>3</sup> qui elle aussi doit assimiler, entreposer et digérer les déchets de la civilisation industrielle. Il existe des limites réelles à la capacité d'absorption ou de régénération de la biosphère, et les conséquences d'usages néfastes ou abusifs pourraient être désastreuses.<sup>4</sup>

## Variabilité du climat

Les paysages climatologiques sont variés: calottes glacières gelées en permanence, toundra balayée par les vents, forêts luxuriantes, terres semi-arides à végétation rabougrie et à chaleur intense, champs de céréales saturés de soleil, voilà des traits caractéristiques du territoire. Les régions climatologiques sont résumées dans la carte 12.2.

Le Canada est situé en majeure partie dans une zone dominée par des vents d'ouest qui se déplacent de façon irrégulière suivant des systèmes de hautes et de basses pressions, mais généralement en direction de l'est. Le climat canadien est surtout influencé par les mouvements atmosphériques, mais on ne peut sous-estimer l'influence considérable de la géographie physique de l'Amérique du Nord et de la proximité de grandes étendues d'eau. La provenance de l'air dans de nombreuses régions peut changer en l'espace de quelques jours. On observe fréquemment des écarts de température de 10 à 15 degrés Celsius d'une journée à l'autre dans n'importe quelle région sauf le long de la côte du Pacifique ou dans le Grand Nord. Les rythmes saisonniers du

climat sont bien connus - hivers plus humides que les étés sur la côte de la Colombie-Britannique, maximum de précipitations durant l'été dans les Prairies, dégel de janvier dans le sud de l'Ontario, et vents violents du nord-est de l'Atlantique.

Les valeurs climatologiques moyennes ne rendent pas entièrement compte de la réalité. Il faut considérer les anomalies de courte durée et les extrêmes de température et de précipitation enregistrés parfois au jour le jour, comme à Calgary, où la température quotidienne en janvier se situe en moyenne à  $-11^{\circ}\text{C}$  mais, depuis près de 90 ans la température s'est échelonnée entre un maximum de  $16^{\circ}\text{C}$  et un minimum de  $-44^{\circ}\text{C}$ . Les jours, les mois et même les saisons peuvent être particulièrement chauds ou froids, humides ou secs.

Les responsables de la planification économique et environnementale ont toujours considéré le climat comme étant relativement stable. Même pour des activités aussi sensibles aux conditions météorologiques que l'agriculture, les caprices du climat et les risques terrifiants présentés par des fluctuations persistantes ont été trop souvent passés sous silence. Une façon de se convaincre de la variabilité du climat est d'examiner les registres des stations individuelles. De simples graphiques, tels que 12.3 et 12.4, indiquent un climat qui varie énormément d'une année à l'autre, mais qui présente des tendances ou fluctuations moins prononcées sur des périodes décennales.

La plupart des longues séries chronologiques sur le climat font ressortir des anomalies de courte durée dont les effets infligent un stress considérable à l'homme et à son milieu. On s'inquiète des froids extrêmes, sécheresses et inondations, et tempêtes de neige excessives ou insuffisantes; la liste des conséquences économiques et sociales de climats inusités est pratiquement infinie.

Toutes les variations climatologiques ne sont pas néfastes. La courte sécheresse dans le sud de l'Ontario durant l'été de 1978 a réduit du tiers certains rendements agricoles, mais a aidé par contre à produire un montant record de dollars touristiques. La carte 12.5 montre les effets des anomalies observées au Canada en 1978. Un froid soutenu a persisté dans la majeure partie du centre et de l'est de l'Arctique pendant les deux premiers tiers de 1978; les régions habitées de l'est du Canada ont connu pendant l'été un temps doux et sec. La sécheresse s'est intensifiée dans certaines parties de la Colombie-Britannique, dans le sud-ouest de l'Ontario et dans les Maritimes, et a réduit la production agricole, abaissé les niveaux d'eau et favorisé les incendies de forêt. Il s'est produit un nombre moyen de tempêtes de grêle, de rafales de neige, de tornades et de pluies diluviennes. Dans l'ensemble le temps a été agréable. Les vacanciers ont eu des périodes de beau temps, et les agriculteurs de l'Ouest ont eu suffisamment de pluie et du soleil au-dessus de la normale.

## Eau douce

Le tableau 12.1 montre la superficie des plans d'eau douce au Canada. Le Canada est probablement pourvu d'un plus grand nombre de lacs que tout autre pays et, en fait, il possède ou partage avec les États-Unis sept des 14 plus grands lacs au monde (Supérieur, Huron, Grand Lac de l'Ours, Grand Lac des Esclaves, Érié, Winnipeg et Ontario).

L'eau emmagasinée constitue en elle-même une ressource précieuse, notamment pour la régulation du débit des cours d'eau, mais il faut des indices d'écoulement pour pouvoir mesurer le volume d'eau disponible sur une base renouvelable. Les cours d'eau du Canada produisent près de 9% des disponibilités mondiales en eau renouvelable.<sup>5,6</sup>

Bien que le Canada possède une proportion importante des réserves mondiales en eau, sa distribution aréolaire n'est pas uniforme. Les variations régionales peuvent être examinées au moyen de la carte 12.6, qui indique le ruissellement annuel,<sup>7</sup> lequel affiche de grands écarts. Il est nettement supérieur à 200 cm sur la côte de la Colombie-Britannique et tombe à moins de 2.5 cm dans une grande partie du sud des Prairies. Les disponibilités en eau varient aussi considérablement suivant la saison et d'une année à l'autre. Dans les Prairies, le manque d'eau pour les besoins de l'agriculture peut constituer un problème grave les années sèches. Les plus abondantes réserves d'eau se situent dans les régions côtières de l'Atlantique et du Pacifique, qui sont moins densément peuplées.

Au Canada, un ménage moyen utilise environ 50 gallons (227 L) d'eau par jour pour chaque personne, et 1,400 gallons (6 364 L) par personne par jour servent à l'industrie manufacturière, au refroidissement, à des usages municipaux et ruraux, agricoles et miniers. Ce dernier chiffre ne comprend pas l'usage abondant des chutes d'eau pour la production hydroélectrique. Les transports par eau et la pêche en eau douce sont importants pour le Canada, et les loisirs axés sur l'eau font partie intégrante du mode de vie.

Le Canada jouit d'abondantes réserves d'eau douce, mais il existe des difficultés d'approvisionnement au niveau régional, en particulier dans les Prairies et dans le Nord. Étant donné l'usage considérable de l'eau, entre autres pour l'élimination des déchets, des pénuries d'eau propre se produisent actuellement dans certaines parties du pays. La partie inférieure des Grands Lacs, reçoit des quantités d'effluents provenant des municipalités et des industries, et elle est exposée à la pollution attribuable, entre autres, à l'agriculture. Comme le disait Mme Jeanne Sauvé, ancien ministre d'Environnement Canada: «La pénurie d'eau constitue même à l'heure actuelle un facteur restrictif du développement économique et social de certaines régions du Canada».<sup>8</sup>

#### Terres agricoles

Le Canada possède moins de terres propices à l'agriculture qu'on ne le croit en général. Seulement 5% environ des terres du Canada peuvent être classées comme étant aptes à la culture. Si l'on ajoute à ces terres celles dont le potentiel agricole est plus restreint, un peu plus de 10% des terres du Canada peuvent être désignées arables et sont en mesure de soutenir une production agricole rentable. La majeure partie des terres qui restent sont impropres à l'agriculture parce que les conditions climatologiques ou pédologiques sont insatisfaisantes. L'étendue limitée des terres agricoles potentielles du Canada est indiquée dans la carte 12.7.

Les terres agricoles du Canada sont situées surtout dans le Sud, et on ne trouve que des îlots dispersés de terres agricoles productives dans les régions plus septentrionales. Les Prairies renferment environ 70% des terres agricoles potentielles du Canada et, avec l'Ontario, elles figurent pour à peu près 85% du total. Les meilleures terres du sud de l'Ontario peuvent produire une grande variété de produits cultivés, entre autres du soya, des fruits tendres, des céréales, du maïs, des légumes et du tabac. À cause de différences climatologiques et pédologiques, les meilleures terres des Prairies sont généralement limitées à la produc-

tion d'oléagineux, de plantes-racines et de céréales.

En général, la répartition spatiale des grandes concentrations de population correspond à la distribution des terres agricoles. En fait, la situation de bonnes terres agricoles à proximité de centres urbains en pleine expansion engendre un grave conflit en matière d'utilisation des sols. L'importance de cette concurrence entre les usages agricoles et les usages urbains spéculatifs est sous-estimée dans le tableau 12.8, qui indique les terres agricoles potentielles dans un rayon de 50 milles (80 km) de chaque région métropolitaine de recensement (RMR): 26% des terres agricoles potentielles du Canada sont situées à moins de 50 milles des RMR. La situation est plus grave encore dans le cas des meilleures terres agricoles (terres qui ne présentent aucune limitation importante à la production agricole en climat tempéré). Plus de la moitié (57%) de ces terres se situe dans moins de 50 milles des grands centres urbains.

Sur l'ensemble des terres agricoles converties à d'autres usages, une proportion n'est pas indispensable pour satisfaire aux besoins alimentaires du Canada ou pour cultiver des produits destinés à l'exportation. Toutefois, les projections montrent que d'ici 50 ans la majorité des bonnes terres agricoles du Canada sera nécessaire simplement pour satisfaire aux besoins internes.<sup>9</sup> Or, il faudra remplacer les meilleures terres agricoles qui auront été perdues par des terres de qualité inférieure, assorties de coûts plus élevés, ou s'accommoder d'une dépendance croissante vis-à-vis des importations. Les ressources en terres agricoles du Canada, qui ne sont certainement pas inépuisables, doivent être aménagées non seulement en vue d'une rentabilité à court terme, mais en prévision des besoins futures.

#### Forêts

L'immense couvert forestier du pays est l'une des principales ressources naturelles du monde. Le dixième environ de la superficie de forêts productives est situé au Canada.

Les terres forestières constituent un trait dominant de la végétation naturelle du Canada. La carte 12.10 montre la répartition spatiale des trois grandes zones de végétation naturelle du pays: les forêts, la prairie et la toundra. Cette distribution a été grandement modifiée par l'homme. Dans les basses terres du Saint-Laurent et la partie inférieure des Grands Lacs, l'agriculture a remplacé presque tout le couvert forestier naturel. Elle a transformé également la prairie, les cultures ayant supplanté l'ancienne végétation naturelle.

Les variations considérables de la physiographie, du sol et du climat se traduisent par l'existence de huit régions forestières naturelles très distinctes. La carte 12.10 montre l'étendue de ces régions et donne la liste des principales espèces d'arbres qu'on trouve dans chacune. La variété des espèces diminue généralement vers le centre du Canada, et elles sont moins nombreuses dans le Nord que dans le Sud. Les forêts naturelles du sud de la Colombie-Britannique et du sud de l'Ontario sont caractérisées par l'abondance des espèces. La région de la forêt boréale est de loin la plus grande, formant une ceinture continue qui s'étend de Terre-Neuve aux Rocheuses, et vers le nord-ouest jusqu'à l'Alaska. La forêt boréale est essentiellement une forêt de conifères, et occupe plus de 80% de la superficie forestière du Canada.<sup>10</sup>

Le tableau 12.9 donne les faits saillants de l'inventaire des forêts du Canada. Nettement plus du tiers (37%) de la peut être classé comme terres forestières (terres capables de produire des arbres d'une certaine grandeur minimum.)<sup>11</sup> La portion du pays qui peut être définie productive est beaucoup moindre, comme l'indique le tableau 12.9. Les terres forestières productives sont des terres capables de produire des arbres d'une valeur marchande en un temps

raisonnable. De plus, certaines sont constituées en parcs, réserves de gibier, zones de conservation des eaux et sanctuaires naturels, réduisant davantage la superficie productive.

Sur les 1 984 000 km<sup>2</sup>, de terres forestières productives inventoriées, 87% sont des terres de la Couronne provinciales, 6% des terres de la Couronne fédérales, et 8% d'appartenance privée. Environ 375 000 km<sup>2</sup> ou 19% de l'ensemble sont économiquement inaccessibles. Une autre portion, soit 12% ou 240 000 km<sup>2</sup>, est accessible mais dénudée (des superficies coupées et brûlées qui n'ont pas été reboisées et ne produisent pas suffisamment d'arbres). Comme l'indique le tableau 12.9, dans toutes les provinces le volume de résineux sur les terres économiquement accessibles est supérieur au volume de feuillus.

L'étendue considérable des terres forestières productives au Canada ne signifie pas qu'il existe un excédent confortable de bois debout. En fait, une étude récente de l'Institut d'aménagement forestier du Service canadien des forêts a révélé le contraire.<sup>12</sup> Des localités axées sur l'exploitation forestière sont en difficulté parce que leurs usines ne peuvent se procurer suffisamment de bois à des prix convenables. La forêt adulte restante n'est pas aussi attrayante que dans le passé. On a dépouillé les forêts de leurs meilleurs arbres seulement, et la composition des espèces, la taille des billes et la qualité se sont dégradées. La coupe s'effectue sans intention de reboiser par la suite. Aucune province ne présente un niveau acceptable de régénération dans toutes les régions soumises à la coupe. La surface de terres forestières mal reboisées, brûlées et dénudées augmente au lieu de diminuer. Le message est important: à moins qu'une décision catégorique ne soit prise en vue de promouvoir l'aménagement forestier, il n'y aura pas suffisamment de bois pour répondre aux besoins de l'industrie forestière et maintenir sa position concurrentielle.

Un aménagement forestier bien conçu ne se résume cependant pas à faire pousser des arbres à des fins industrielles. De plus en plus on reconnaît l'importance des attributs de la forêt sur le plan récréatif, éducatif et esthétique, ainsi que son rôle à titre d'habitat de la faune et de régulateur des cours d'eau. La reconnaissance des multiples valeurs de la forêt milite en faveur d'un concept plus global et plus réaliste de l'exploitation forestière.

#### Faune menacée de disparition

De plus en plus on prend conscience de la complexité des systèmes biologiques. Les équilibres écologiques de la biosphère représentent un état hautement organisé, mais la nature de cette organisation n'est pas toujours bien comprise. L'accroissement des connaissances écologiques suscite un plus grand respect pour les réactions, les interdépendances et les instabilités potentielles du système de vie dont la faune est une partie intégrante. Lorsqu'une espèce disparaît ou qu'un système écologique est détruit, quelque chose d'irremplaçable est perdu.<sup>13</sup>

L'effet de l'activité humaine sur les écosystèmes naturels est fortement mis en lumière par l'accroissement du taux d'extinction des espèces animales. Les fossiles découverts indiquent qu'à l'époque de la préhistoire des espèces de mammifères et d'oiseaux disparaissaient dans le monde entier au rythme de trois espèces par siècle. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, cependant, le taux d'extinction a atteint 150 espèces par siècle.<sup>14</sup> Cette augmentation reflète l'accroissement du potentiel destructeur dans le milieu où vit l'homme. Il y a lieu de se préoccuper de l'état à long terme de la biosphère et de ses composantes, dont la faune, qu'il y ait rentabilité ou non sur le plan commercial.

Le tableau 12.11 énumère les animaux menacés de disparition presque partout où ils se trouvent au Canada. Pour les besoins de cette liste, on entend par espèces ou sous-espèces menacées celles qui sont en danger d'extinction et dont les perspectives de survivance sont compromises dans un avenir immédiat. Le risque à la faune résulte de la destruction de son habitat par l'homme. On peut mentionner également le déversement de déchets, entre autres des eaux usées et des produits chimiques toxiques, dans l'environnement naturel, l'emploi de pesticides, l'exploitation commerciale, l'élimination d'espèces indésirables et l'implantation d'espèces étrangères rivales. Il y a lieu de signaler par ailleurs que l'existence d'un grand nombre d'espèces de gros gibier, de poissons migrateurs et d'animaux à fourrure pour la chasse, la récréation et la production de peaux n'est nullement réduite, et que dans certains cas ces espèces sont même plus prolifiques que jamais.

Les conséquences de nouveaux empiètements sur l'habitat de la faune dépendront de la manière dont le Canada peut actuellement planifier la préservation de l'habitat, la réduction de la pollution et la protection des espèces.

#### Océans

Les océans sont une source de richesse exploitable sur laquelle le monde entier comptera de plus en plus dans l'avenir. Outre les pêches, considérées d'une façon particulière dans cet aperçu sur les ressources renouvelables du Canada, le milieu maritime fournit une forte proportion des réserves mondiales de pétrole et de gaz naturel. Certaines zones des grands fonds marins, surtout dans les tropiques, regorgent de nodules minéraux renfermant quatre éléments importants: nickel, cuivre, cobalt et manganèse.

Le Canada est bordé par trois océans et possède le plus long littoral national au monde (188 000 km). La côte de l'Atlantique présente un plateau continental particulièrement large et dont les eaux, riches en matières nutritives, renferment des pêcheries qui sont parmi les plus productives au monde. Les grands bancs de pêche au large de la côte de l'Atlantique sont représentés dans la carte 12.12. Ils sont exploités par certains pays depuis plus de quatre siècles.

Historiquement, la vie marine a été considérée comme inépuisable. Or, les pressions exercées sur les ressources marines par les techniques modernes ont prouvé que tel n'est pas le cas. Certaines ressources halieutiques comme le hareng, se sont trouvées réduites par une pêche excessive. Certaines espèces de baleines ont été décimées du fait de la surexploitation, et leur rétablissement est une question d'une extrême gravité. L'industrie des poissons de fond de l'Atlantique, qui capture et transforme des espèces qui vivent dans les grandes profondeurs telles que la morue, l'églefin et le goberge, a vu ses stocks de poisson dangereusement réduits à cause des abus.

Le volume de la prise sur la côte atlantique du Canada a diminué de façon spectaculaire depuis 1970, pour atteindre en 1977 son plus bas niveau en 25 ans. Cette diminution est attribuable d'une part à la réduction des ressources, et d'autre part à la sévérité des mesures d'aménagement récentes découlant de l'extension à 200 milles marins de la limite extraterritoriale du Canada pour les pêches étrangères et canadiennes le 1<sup>er</sup> janvier 1977. Toutefois, même si le volume total des prises sur la côte atlantique du Canada (à l'intérieur et au-delà de la limite de 200 milles marins) a diminué, les prises de ce pays sont à la hausse. En 1977, le Canada figurait pour 60% du volume total de poissons capturés, alors que pour la plupart des années 70 la proportion n'avait été que légèrement supérieure à un tiers. Une amélioration de la position du Canada par rapport aux

autres pays pêcheurs se produit sur la côte du Pacifique. L'accroissement de la sphère de compétence du Canada en matière d'aménagement des pêches fournit un moyen de reconstituer des ressources qui se sont trouvées dangereusement réduites à cause du manque d'intervention efficace dans le cadre de conventions internationales.<sup>15</sup>

Le tableau 12.13 indique les prises de poissons de mer par espèce au Canada sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique pour 1977. Les pêcheurs canadiens s'intéressent à quelques espèces de grande valeur. Si l'on considère le poids, quatre types de poissons et de crustacés constituaient environ 70% des prises de poissons et d'invertébrés dans l'Atlantique. Sur la côte du Pacifique, deux espèces représentaient environ 80% du total des débarquements. Les flottes étrangères qui exploitent les côtes canadiennes pêchent certaines espèces qu'elles capturent en grande quantité mais dont la valeur est faible, et qui présentent peu d'intérêt commercial pour les pêcheurs canadiens. On s'inquiète cependant de la concentration de la pêche sur des espèces particulières, ce qui pourrait entraîner des déséquilibres chez d'autres formes de vie marine.

Les ressources marines sont menacées par les excès de la pêche et par une exploitation sélective qui pourrait bouleverser l'équilibre écologique, mais également par les polluants provenant des installations pétrolières et gazières en mer, des navires et des activités au sol.

#### Conclusion

Ce chapitre porte sur les possibilités en matière de ressources renouvelables que présente l'environnement naturel et la conclusion est que ces ressources sont limitées et qu'une exploitation abusive pourrait leur épuiser.

Si l'on se tourne vers les ressources non renouvelables, on constate que le rôle important des ressources énergétiques et minérales a favorisé une attitude suivant laquelle ces ressources seraient toujours disponibles en quantités presque illimitées. Les Canadiens se rendent bien compte que ce n'est pas le cas, vu la décision récente du Canada de s'orienter vers l'autonomie en matière d'approvisionnements énergétiques. On procède à une réduction des exportations de pétrole, qui avaient atteint un sommet en 1973. Le pays a besoin de ses réserves internes pour répondre à la demande future des Canadiens. Les minéraux sont plus sûrs, certains ayant des réserves connues très considérables. Toutefois, ce qui reste des réserves de certains minéraux se dégrade et devient moins accessible. L'énergie à bon marché est chose du passé, et on ne peut plus compter sur les autres ressources minérales.<sup>16</sup>

Le milieu naturel doit non seulement supporter l'exploitation des ressources renouvelables et non renouvelables, mais il doit également absorber les déchets produits par l'activité humaine. On se préoccupe au plus haut point des risques que présentent pour la biosphère l'accumulation de déchets et la restructuration permanente de l'environnement. Le taux de croissance de la technologie industrielle est tellement rapide, et la compréhension des rapports écologiques tellement rudimentaire, qu'on ne peut prévoir les conséquences et répercussions de l'activité humaine.

#### Notes des renvois

<sup>1</sup>Si l'on élargit cette définition de terres sauvages de façon à englober les terres qui ne sont pas utilisées pour l'agriculture mais qui sont capables de supporter des forêts productives, les deux tiers de la superficie en terre du Canada pourraient être classés dans cette catégorie.

<sup>2</sup>Données non publiées de la Division des cartes géographiques nationales du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Mises à jour effectuées au moyen du Recensement du Canada 1976, 92-831 au catalogue.

<sup>3</sup>La biosphère est la partie de la sphère terrestre où se manifeste la vie. Elle est constituée de la couche externe où se rencontre le monde vivant, soit la base de l'atmosphère, la totalité de l'hydrosphère jusqu'à sa profondeur maximale (10 863 m), les sols, et la lithosphère jusqu'à une profondeur d'environ 2 km où l'on trouve une activité bactériologique et des gisements pétroliers. (Traduction d'après McGraw-Hill Encyclopedia of Environmental Science, 1974.)

<sup>4</sup>Le Canada, société de conservation: Les aléas des ressources et la nécessité de technologies inédites, rapport n° 27 du Conseil des Sciences du Canada, septembre 1977.

<sup>5</sup>Outre l'eau provenant des lacs et des cours d'eau, environ 10% de l'eau fournie par les systèmes municipaux de distribution de l'eau au Canada provient de nappes souterraines.

<sup>6</sup>Annuaire de l'eau du Canada 1977-1978, Environnement Canada, Ottawa.

<sup>7</sup>Le ruissellement est le phénomène par lequel une portion des précipitations rejoint les rivières. Cette portion varie considérablement suivant le climat et la topographie. Par exemple, des précipitations sous forme de pluie peuvent tomber sur une surface imperméable comme un terrain de stationnement et rejoindre un cours d'eau très rapidement et avec très peu de perte par évaporation. Par contre, les précipitations sur une surface perméable peuvent atteindre un cours d'eau seulement après de longs séjours sous forme de neige, d'humidité des sols ou de nappes d'eau souterraines, et les pertes par évaporation peuvent être élevées.

<sup>8</sup>Annuaire de l'eau du Canada 1975, Environnement Canada, Ottawa.

<sup>9</sup>Les projections établies par plusieurs scénarios probables concernant l'avenir indiquent un problème d'offre et de demande de terres agricoles de haute qualité d'ici 50 ans. Terres agricoles et centres urbains, rapport n° 11 de l'Inventaire des terres du Canada, juillet 1977.

<sup>10</sup>La conservation au Canada: Aperçu général, publication n° 1340 du Service canadien des forêts, Ottawa, 1974.

<sup>11</sup>Les terres forestières comprennent les terres utilisées principalement pour l'exploitation forestière et capables de produire un volume total de bois égal à 30 m<sup>3</sup>/ha ou plus.

<sup>12</sup>Forest Management in Canada, F.L.C. Reed and Associates Ltd., rapports d'information FMR-102/103/104 de l'Institut d'aménagement forestier, Ottawa, janvier 1978.

<sup>13</sup>Conseil des Sciences du Canada, op. cit.

<sup>14</sup>Environmental Quality 1978, neuvième rapport annuel du Council of Environmental Quality, Washington, D. C.

<sup>15</sup>Canada's Fisheries: Profile, Prospects and Issues, Document de discussion, Conférence des premiers ministres sur l'économie, novembre 1978, Pêches et Océans Canada, Ottawa.

<sup>16</sup>Conseil des Sciences du Canada, op. cit.

TABLEAU 12.1  
Superficie en terre et en eau douce, par région

	Eau douce	Terres sauvages	Terres agricoles	Terres forestières	Autres <sup>1</sup>
	milliers de km <sup>2</sup>				
Provinces de l'Atlantique	38	37	12	448	3
Québec	184	702 <sup>2</sup>	41	614	2
Ontario	177	247	67	570	7
Provinces des Prairies	203	417	586	738	19
Colombie-Britannique	18	381	24	521	5
Yukon and N.W.T.	137	3 252	--	526	--
Canada	757	5 036	730	3 417	34

<sup>1</sup>Terres urbaines et défrichées, aménagées.

<sup>2</sup>Pour ce qui concerne le Québec, les autres terres sont comprises dans les terres sauvages.

Sources: Statistiques forestières du Canada, 1976, 25-202 au catalogue.



CARTE 12.2  
Régions climatiques du Canada<sup>1</sup>

RÉGION DE LA CORDILLÈRE

HIVER: froid et long (environ 8 mois) dans la partie nord. Court (environ 2 mois) dans la partie sud. Il y a des variations extrêmes à cause du terrain montagneux.

ÉTÉ: frais (de 4 à 6 mois), chaud dans les vallées du sud de l'intérieur.

PRÉCIPITATIONS: variables, fortes dans les pentes ouest, très légères dans certaines vallées du sud de l'intérieur.

RÉGION ARCTIQUE

HIVER: très froid et long (de 8 à 10 mois).

ÉTÉ: froid et court. les nuits d'hiver et les jours d'été sont très longs et peuvent atteindre 24 heures.

PRÉCIPITATIONS: très légères, surtout vers la fin de l'été.

RÉGION DU PACIFIQUE

HIVER: doux, rarement au-dessous de 0 °C

ÉTÉ: chaud (de 4 à 5 mois).

PRÉCIPITATIONS: très fortes, surtout en hiver.

RÉGION DES PRAIRIES

HIVER: froid (environ 5 mois).

ÉTÉ: frais (environ 5 mois).

PRÉCIPITATIONS: très légères, surtout dans la partie sud-ouest, très variables, surtout en été.

RÉGION SEPTENTRIONALE

HIVER: froid et long (plus de 6 mois).

ÉTÉ: frais et court (de 3 à 4 mois).

PRÉCIPITATIONS: modérées, surtout en été, très légères dans la partie nord-ouest.

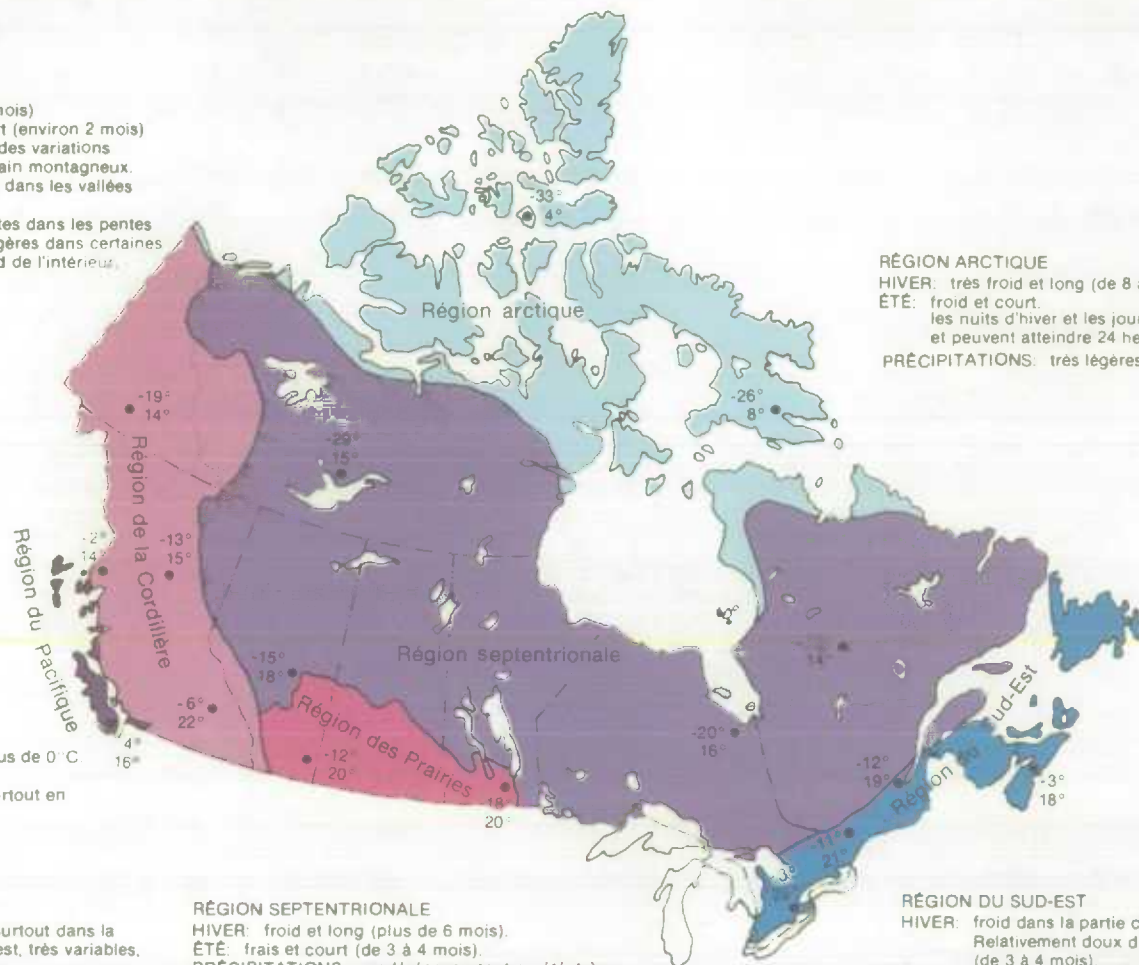
RÉGION DU SUD-EST

HIVER: froid dans la partie centrale (environ 5 mois).

Relativement doux dans le sud-ouest et dans l'est (de 3 à 4 mois).

ÉTÉ: chaud (de 4 à 5 mois), humidité élevée à certaines périodes.

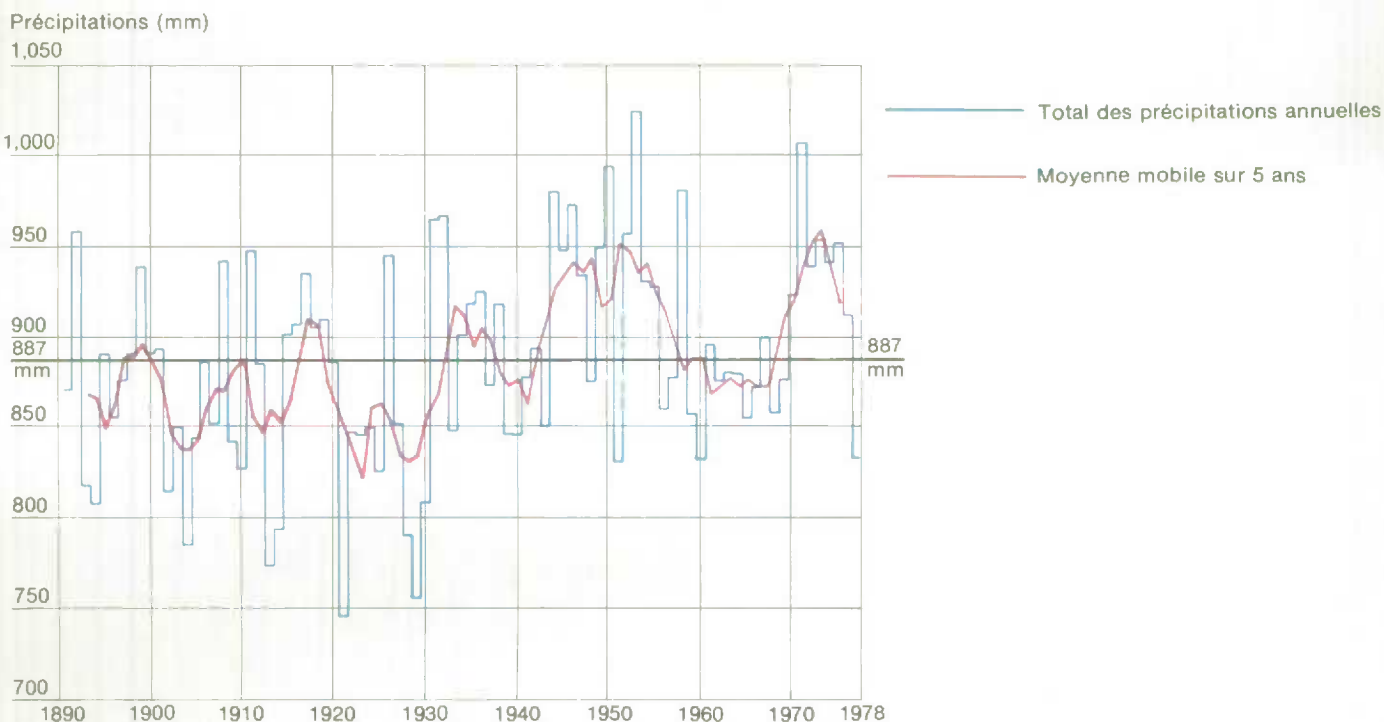
PRÉCIPITATIONS: relativement élevées dans l'est, modérées dans la partie ouest.



<sup>1</sup>Les moyennes des températures quotidiennes aux stations météorologiques données sont indiquées en degrés Celsius pour les mois de janvier et de juillet.

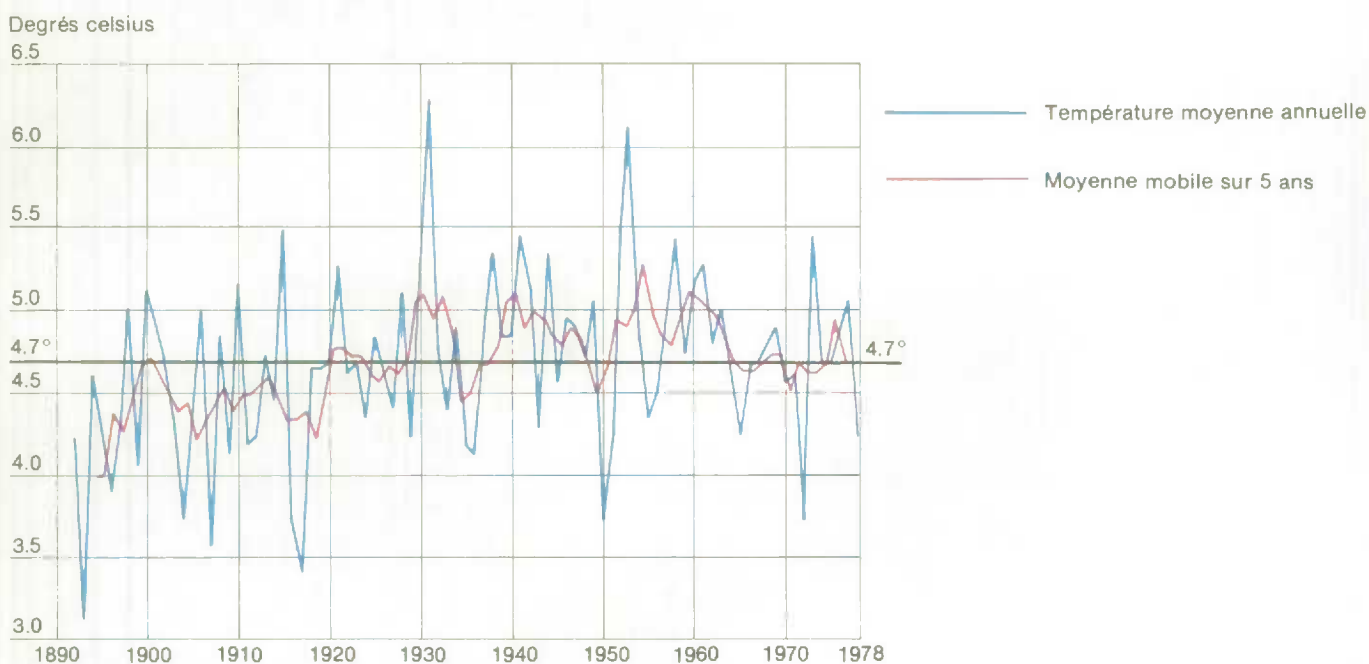
Source: Division des cartes géographiques nationales, EMR.

GRAPHIQUE 12.3  
Tendances des précipitations dans le Sud du Canada, 1890-1978



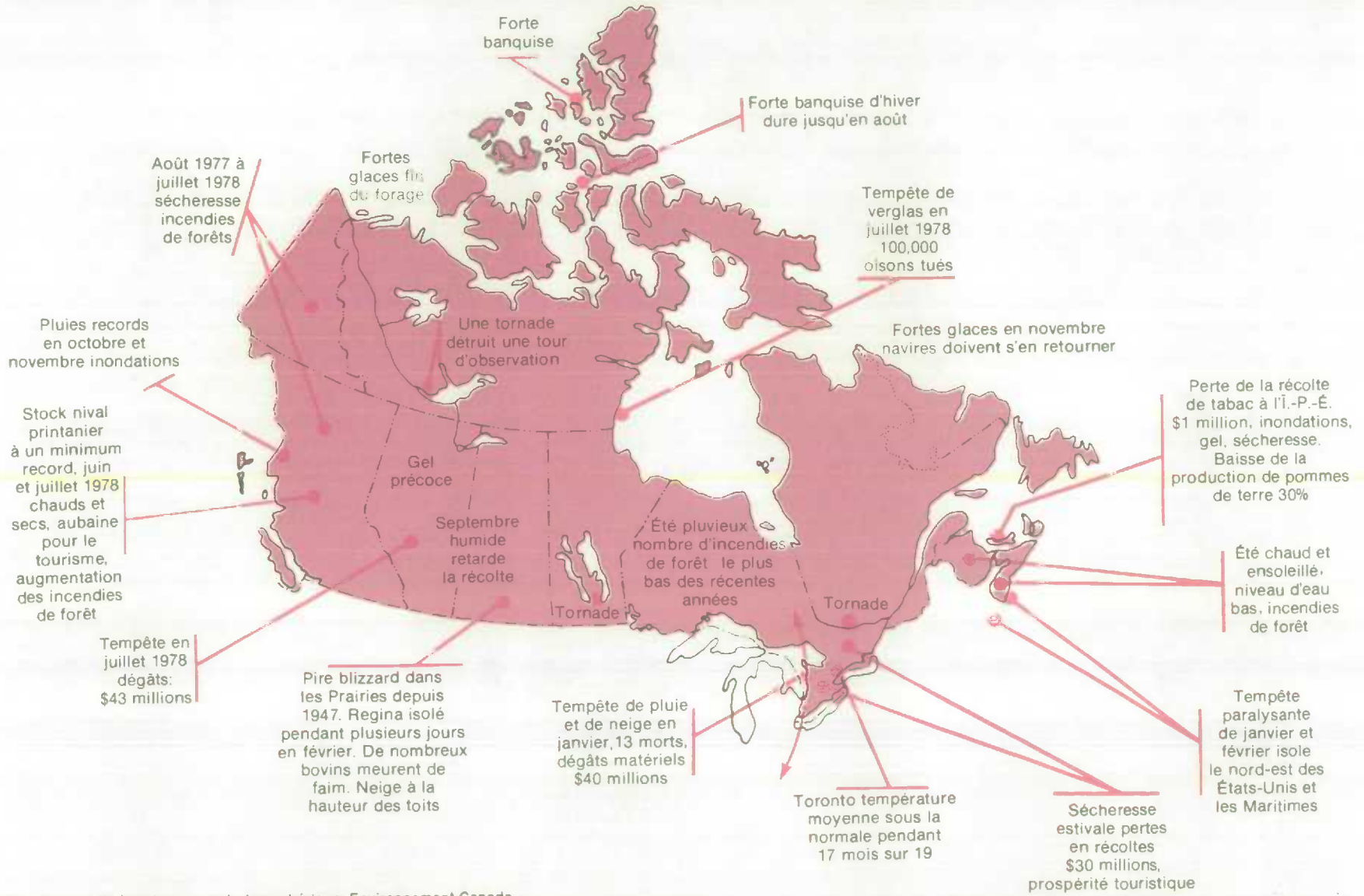
Source: Service de l'environnement atmosphérique, Environnement Canada.

GRAPHIQUE 12.4  
Tendances des températures dans le Sud du Canada, 1890-1978



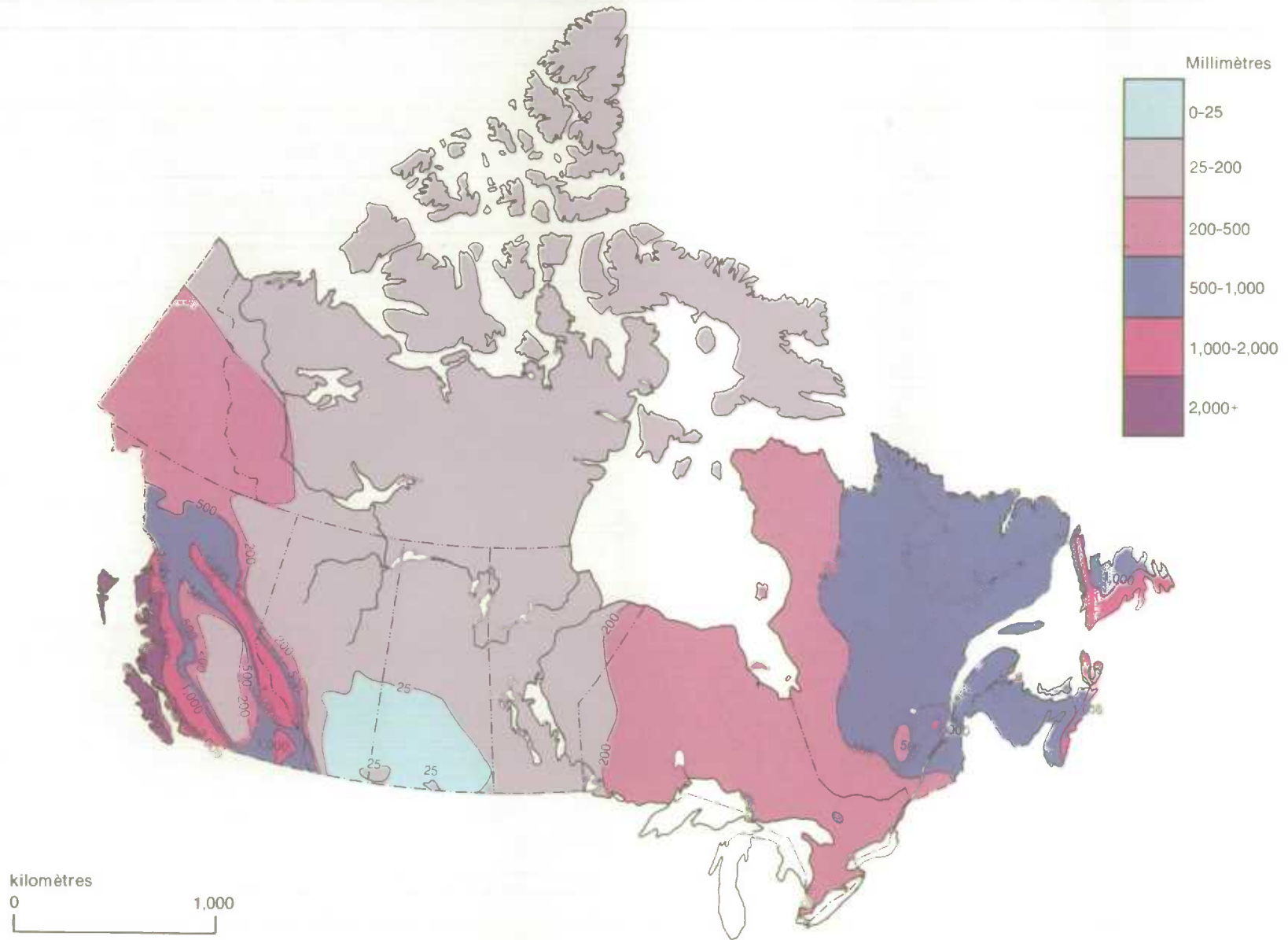
Source: Service de l'environnement atmosphérique, Environnement Canada.

CARTE 12.5  
Impacts climatiques importants au Canada, 1978



Source: Service de l'environnement atmosphérique, Environnement Canada.

CARTE 12.6  
Ruissellement annuel moyen



Source: Atlas Hydrologique du Canada

## CARTE 12.7

Sols offrant un potentiel agricole au Canada<sup>1</sup>

<sup>1</sup>Les sols à potentiel agricole des classes 1-3 selon l'Inventaire des terres du Canada pour toutes les provinces sauf pour la Colombie-Britannique et Terre-Neuve, où l'on a utilisé les classes 1-4. Il peut exister certaines zones en dehors des limites de l'ITC, mais elles sont trop petites pour être cartographiées.

Source: *Possibilité des terres pour l'agriculture*, Rapport préliminaire de l'Inventaire des terres du Canada, avril 1976.

TABLEAU 12.8  
Terres agricoles potentielles dans un rayon de 50 milles  
(80 km) de chaque région métropolitaine de  
recensement

	Meilleures terres <sup>1</sup>	Toutes terres agricoles potentielles <sup>2</sup>
	<i>milliers d'ha</i>	
Calgary	201	996
Chicoutimi	—	87
Edmonton	289	1 260
Halifax	—	296
Hamilton	427	1 070
Kitchener	935	1 625
London	644	1 377
Montréal	20	858
Oshawa	453	689
Ottawa-Hull	90	642
Québec	—	209
Regina	66	1 437
Saint-Jean (N.-B.)	—	118
St. Catharines-Niagara	139	478
Saint-Jean (T.-N.)	—	1
Saskatoon	16	1 094
Sudbury	—	55
Thunder Bay	—	87
Toronto	492	943
Vancouver	2	50
Victoria	1	36
Windsor	21	374
Winnipeg	48	1 213
Total <sup>3</sup>	2 357	11 981
Total pour le Canada	4 146	45 471
Pourcentage du total pour le Canada dans un rayon de 50 milles	57	26

<sup>1</sup> Inventaire des terres du Canada, terres agricoles de classe 1.

<sup>2</sup> Inventaire des terres du Canada, terres agricoles de classes 1, 2 et 3.

<sup>3</sup> Ce total exclut les doubles comptes attribuables au chevauchement des cercles de 50 milles.

Source: *Les villes canadiennes et les terres environnantes*, Inventaire des terres du Canada, rapport n<sup>o</sup> 15, 1979, Ottawa.

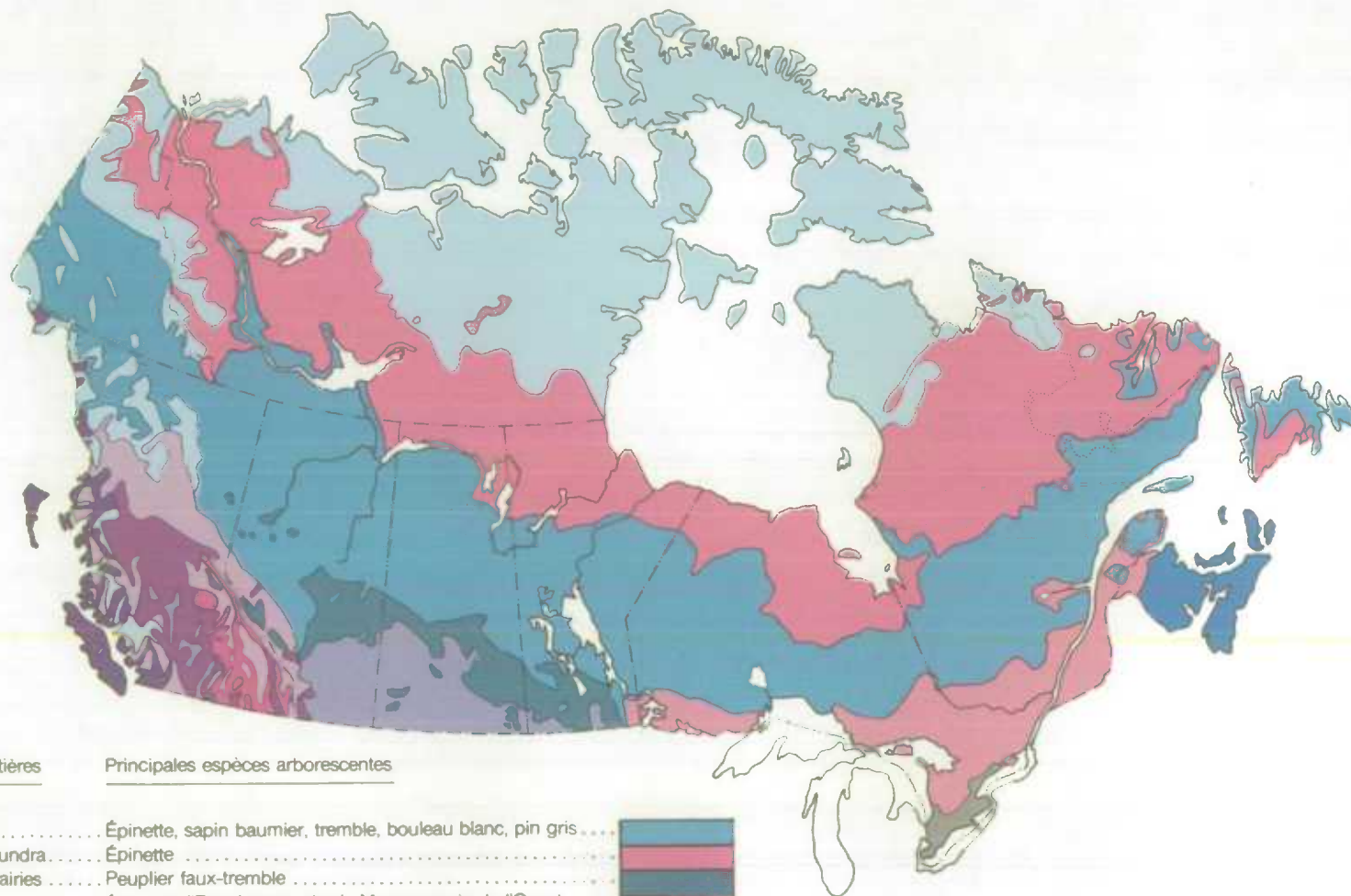
TABLEAU 12.9  
Inventaire des forêts du Canada, 1976

	Terres forestières		Terres fore- stières produc- tives	Volume de bois <sup>2</sup>	
	Total <sup>1</sup>	Ré- servées		Rési- neux	Feuillus
	<i>milliers de km<sup>2</sup></i>			<i>millions de m<sup>3</sup></i>	
Terre-Neuve	338	3	85	355	43
Île-du-Prince- Édouard	3	—	—	4	2
Nouvelle- Écosse	41	1	38	151	65
Nouveau- Brunswick	66	2	61	482	185
Québec	614	1	373	1 882	845
Ontario	570	—	430	2 078	1 561
Manitoba	257	6	132	222	115
Saskatchewan	140	9	80	208	166
Alberta	341	23	203	940	590
Colombie- Britannique	521	39	482	7 124	132
Territoires du Nord- Ouest	307	12	33	—	—
Yukon	219	—	67	73	13
Canada	3 417	96	1 984	13 518	3 717

<sup>1</sup> Seule la colonne du total des terres forestières comprend des terres forestières pour lesquelles il n'existe pas de données d'inventaire, à savoir: Québec, 179 000 km<sup>2</sup>; Saskatchewan, 8 000 km<sup>2</sup>; T.N.-O., 200 000 km<sup>2</sup>.

<sup>2</sup> Ne comprend que le volume de bois des terres forestières productives économiquement accessibles, inventoriées.

Source: Inventaire des forêts du Canada 1976, rapport d'information, FMR-X-116 de l'Institut d'aménagement forestier, novembre 1978. *Statistiques forestières du Canada 1976*, 25-202 au catalogue; *Annuaire du Canada 1976-77*, 11-202 au catalogue.

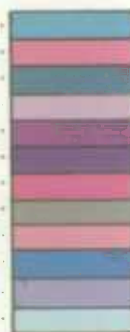


Régions forestières

Principales espèces arborescentes

Boréale

Forêt .....	Épinette, sapin baumier, tremble, bouleau blanc, pin gris .....
Forêt et toundra .....	Épinette .....
Forêt et prairies .....	Peuplier faux-tremble .....
Subalpine .....	Épinette d'Engelmann, pin de Murray, sapin de l'Ouest .....
Montagnarde .....	Pin de Murray, tremble, épinette, sapin de Douglas .....
Côtière .....	Sapin de Douglas, pruche, épinette de Sitka .....
du Columbia .....	Pin blanc, mélèze, sapin de Douglas, épinette .....
des feuillus .....	Érable, hêtre, tulipier, noyer, etc. ....
Grands Lacs—St-Laurent .....	Érable, hêtre, pin blanc, bouleau jaune, pruche .....
Acadienne .....	Épinette, sapin baumier, bouleau, érable, hêtre, pin .....
PRAIRIES .....	
TOUNDRAS .....	



kilomètres



Source: *La conservation au Canada*, Service canadien des forêts, 1974.

TABLEAU 12.11  
Faune menacée de disparition au Canada

Mammifères	Vertébrés			Invertébrés (liste incomplète)
	Oiseaux	Reptiles et amphibiens	Poissons	Mollusques
Marmotte de l'île Vancouver <i>Marmota vancouverensis</i>	Faucon pèlerin de l'Est <i>Falco peregrinus anatum</i>	Crotale des bois <sup>1</sup> <i>Crotalus horridus horridus</i>	Cisco à grande bouche <i>Coregonus alpenae</i>	Moule d'eau douce <sup>1</sup> <i>Lampsilis cariosa</i>
Chien des prairies <sup>1</sup> <i>Cynomys ludovicianus</i>	Faucon pèlerin de l'Arctique <i>Falco peregrinus tundrius</i>	Serpent coureur bleu <sup>1</sup> <i>Coluber constrictor foxi</i>	Cisco <i>Coregonus canadensis</i>	Physse de la Gatineau <i>Physa gyrina litchfordi</i>
Cougar de l'Est <i>Felis concolor cougar</i>		Serpent d'eau du lac Érié <i>Natrix sipedon insularum</i>	Méné à grandes écailles <sup>1</sup> <i>Hybopsis storeriana</i>	Moule du petit chien de la boue <sup>1</sup> <i>Simpsoniconcha ambigua</i>
Putois d'Amérique <i>Mustela nigripes</i>	Grue blanche d'Amérique <i>Grus americana</i>	Serpent taureau du Pacifique <sup>1</sup> <i>Pituophis melanoleucus catenifer</i>	Gravelier <sup>1</sup> <i>Hybopsis x-punctata</i>	Physse des sources de Banff <i>Physa johnsoni</i>
Loutre de mer <i>Enhydra lutris</i>	Courlis esquimau <i>Numenius borealis</i>	Lézard pygmée à cornes courtes <sup>1</sup> <i>Phrynosoma douglassi douglassi</i>	Petit bec <sup>1</sup> <i>Notropis emilae</i>	Moule nacrée <sup>1</sup> <i>Dysnomia torulosa rangiana</i>
Renard véloce <i>Vulpes velox hebes</i>	Poule des prairies <i>Tympanuchus cupido pinnatus</i>	Salamandre tigrée de l'Est <sup>1</sup> <i>Ambystoma tigrinum tigrinum</i>	Naseux des rapides de Banff <i>Rhinichthys cataractae smithi</i>	Escarbot des sources chaudes de Liard <i>Physa species (non spécifié)</i>
Loup du nord des montagnes Rocheuses <i>Canis lupus irremotus</i>		Salamandre à petite bouche <sup>1</sup> <i>Ambystoma texanum</i>	Suceur noir <sup>1</sup> <i>Maxostoma duquesnei</i>	Moule "fève villeuse" <sup>1</sup> <i>Villosa fabalis</i>
Bison des bois <i>Bison bison athabasca</i>		Grenouille grillon de Blanchard <sup>1</sup> <i>Acris crepitans blanchardi</i>	Chabot à tête courte <sup>1</sup> <i>Cottus confusus</i>	
Rorqual bleu <i>Balaenoptera musculus</i>			Truite aurore <i>Salvelinus fontinalis timagamiensis</i>	
Rorqual à bosse <i>Megaptera novaeangliae</i>				
Baleine noire <i>Balaena glacialis</i>				
Baleine grise de Californie <i>Eschrichtius robustus</i>				

<sup>1</sup> Périphérique. Ce terme désigne un taxon qui existe à la périphérie de son territoire naturel et qui est rare, menacé ou en voie de disparition dans une partie ou dans la totalité de son territoire canadien, mais non dans l'ensemble de son territoire.

Source: *La faune menacée de disparition au Canada*, Fédération canadienne de la faune, autour de 1977.



CARTE 12.12  
Principaux bancs de pêche de l'Atlantique  
et du Pacifique

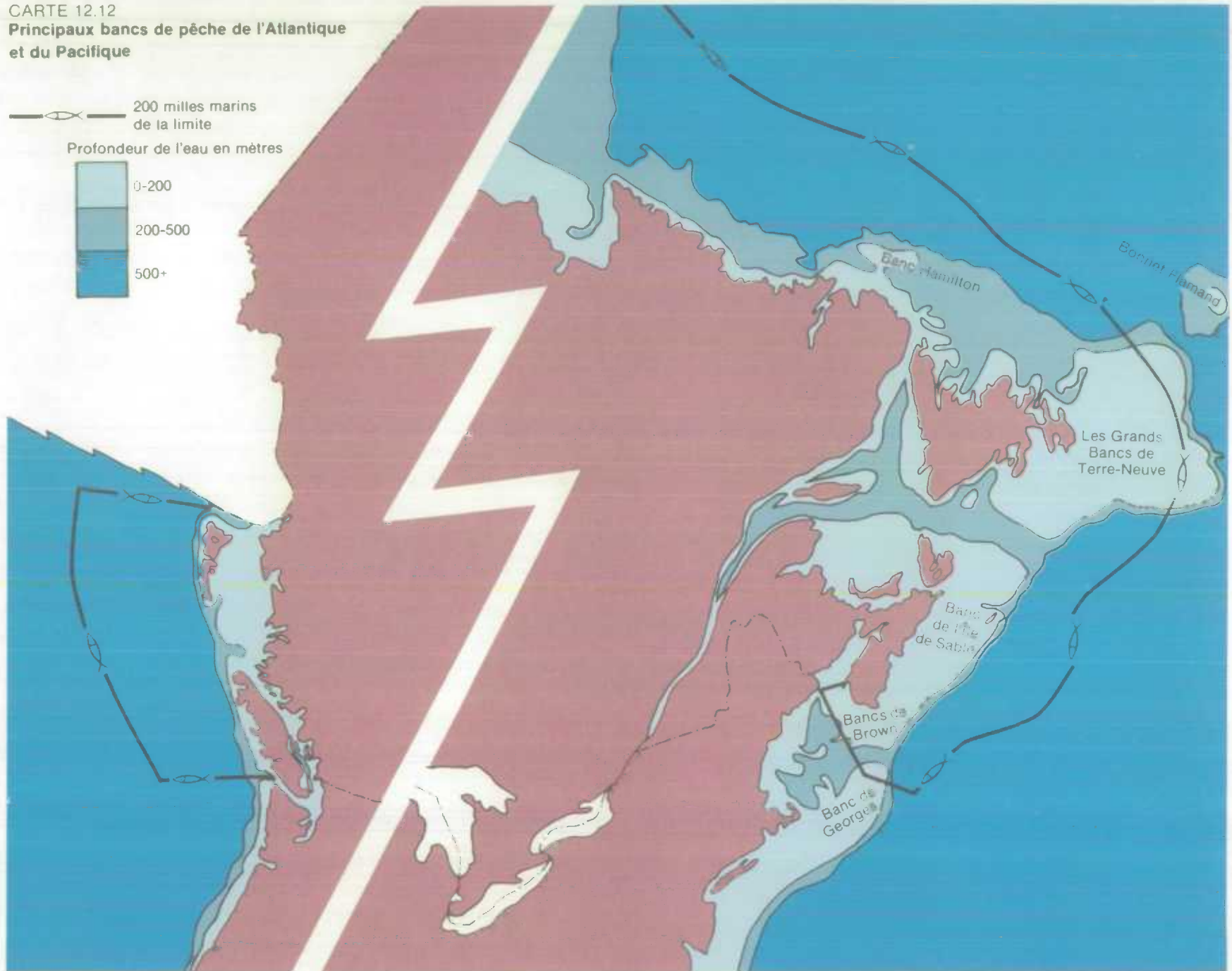
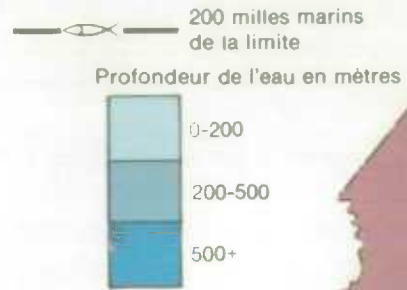


TABLEAU 12.13  
Produits de la mer débarqués au Canada, 1977

	Poids vivant
	tonnes
Provinces de l'Atlantique et Québec	
Poissons de fond	
Morue	237 622
Petits poissons plats	111 081
Sébaste	66 594
Églefin	26 832
Goberge	25 948
Turbot du Groenland	22 908
Merluche	11 635
Autres	12 735
Poissons pélagiques et d'estuaire	
Hareng	228 993
Maquereau	22 511
Capelan	13 860
Gaspereau	7 698
Thon	6 327
Autres	7 639
Mollusques et crustacés	
Pétoncles	116 849
Encornet	38 544
Homard	17 833
Crabe des neiges	14 219
Crevettes	8 092
Autres	5 154
Total des poissons et invertébrés	1 003 074
Autres produits	
Mousse d'Irlande	22 124
Autres plantes marines	12 527
Loup-marin	(nombre) 128,054
Colombie-Britannique	
Poissons de fond	
Morue	10 082
Sébaste	7 905
Flétan	5 334
Autres	6 545
Poissons pélagiques et d'estuaire	
Hareng	97 172
Saumon	65 582
Autres	3 479
Mollusques et crustacés	
Ensemble	8 722
Total des poissons et invertébrés	204 821

Source: *Revue statistique annuelle des pêches canadiennes*; Pêches et Environnement Canada, 1977.

# L'Utilisation de l'énergie



## Tableaux, graphiques et cartes

Tableau	13.1	Pouvoir calorifique par personne des combustibles et de l'électricité disponibles au Canada, 1870-1975	264
Tableau	13.2	Pourcentage d'énergie consommée sous diverses formes, 1870-1976	265
Graphique	13.3	Répartition de la consommation d'énergie dans divers secteurs de l'économie par type, 1958 et 1976	266
Tableau	13.4	Consommation totale d'énergie dans les divers secteurs de l'économie par type de combustible, 1976	266
Graphique	13.5	Ventes d'électricité pour les usages domestiques, agricoles et l'éclairage des rues, et pour les usages commerciaux et industriels, 1956-77	267
Graphique	13.6	Puissance de production hydraulique et thermique d'énergie électrique en proportion de la puissance installée totale de production d'énergie électrique, 1936-77	267
Graphique	13.7	Consommation d'électricité par utilisation finale, 1936, 1951, 1966 et 1976	268
Graphique	13.8	Indice des prix de l'électricité et de l'ensemble des éléments, 1961-78	269
Tableau	13.9	Production et consommation de pétrole brut, de gaz naturel et de charbon, 1936-77	269
Tableau	13.10	Consommation totale d'énergie, par région, 1958-76	270
Tableau	13.11	Mouvement de la proportion de la consommation provinciale d'énergie par personne, 1972 et 1976	270
Tableau	13.12	Ménages pourvus d'eau courante chaude et froide et de toilette avec chasse d'eau, baignoire ou douche dont ils ont l'usage exclusif, 1953-78	270
Graphique	13.13	Répartition des combustibles utilisés pour le chauffage des logements, 1950-78	271
Graphique	13.14	Combustibles utilisés pour la cuisson, 1953-78	272
Tableau	13.15	Ménages équipés de certaines commodités, 1953-78	273
Tableau	13.16	Ménages équipés de téléphones, téléviseurs et radios, 1953-78	274

# L'utilisation de l'énergie

Chapitre rédigé par **John Leyes**,  
Coordonnateur de la Section de l'exploitation des données administratives,  
Statistique Canada.

avec l'aide de **L. Fitzgerald**,  
Section de l'exploitation des données administratives,  
Statistique Canada.

et de **B.W. Mitchell**,  
Bureau du conseiller supérieur en intégration,  
Statistique Canada.

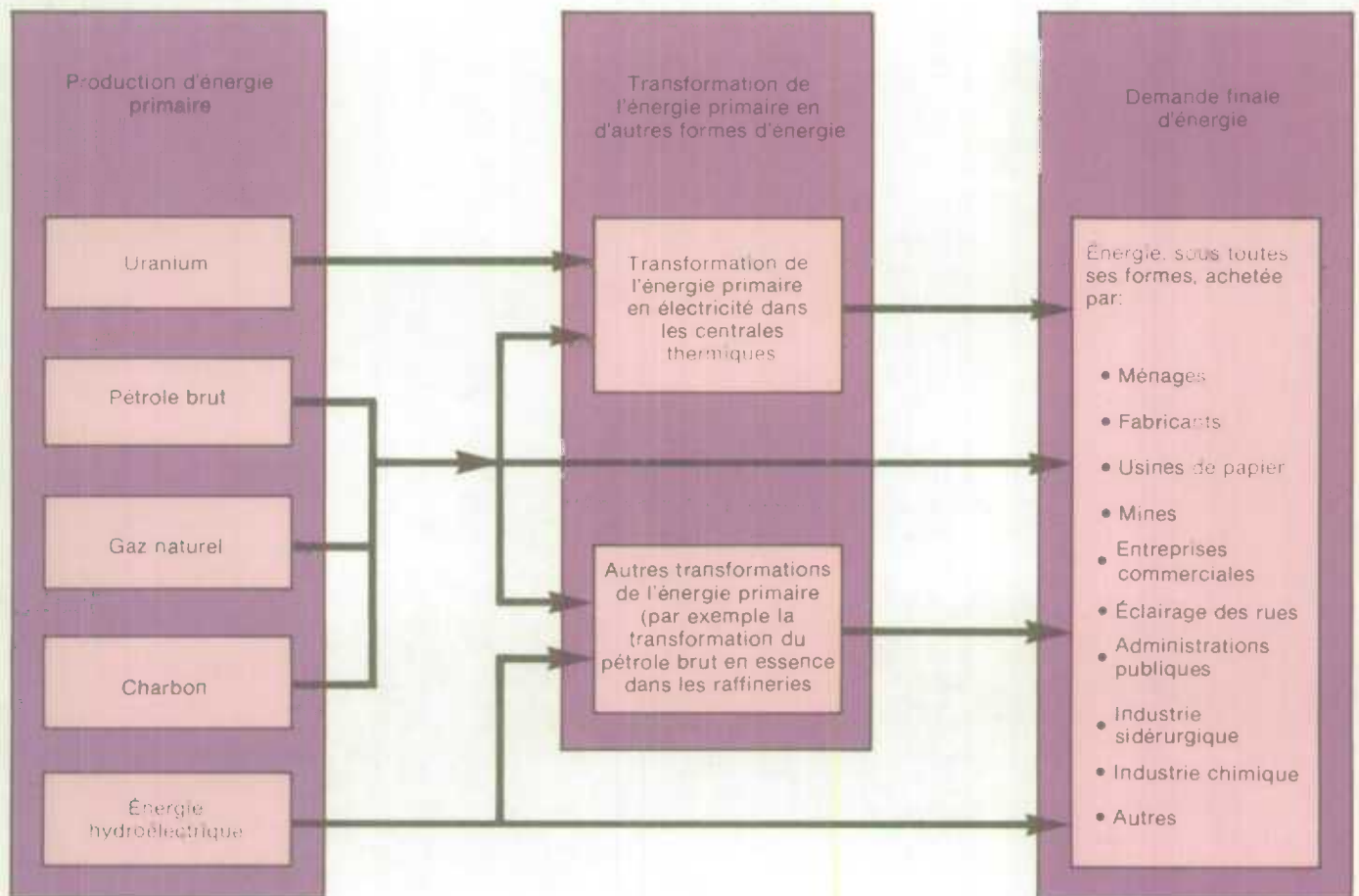
L'embargo pétrolier de 1973, la hausse des prix, les réductions du service et des récentes pénuries d'essence aux États-Unis signifient qu'il est désormais impossible de compter sur un approvisionnement énergétique abondant et peu coûteux.

Ce chapitre situe le problème de l'énergie au niveau domestique en traçant un tableau de la consommation par les ménages. Une brève description de l'utilisation globale de l'énergie à l'heure actuelle et dans le passé fournit la toile de fond nécessaire à l'étude de l'utilisation de l'énergie à des fins domestiques. On trouvera dans ce chapitre des éléments de réponse à des questions telles que: Dans quelle mesure notre mode de vie est-il fonction d'une consommation élevée d'énergie? Quelle quantité d'énergie utilisons-nous à domicile ou à l'occasion d'une promenade en voiture? Quelle est la quantité d'énergie dont nous avons vraiment besoin? Quelle quantité avons-nous les moyens d'acheter? Et comment en sommes-nous arrivés à une situation où le

désir d'être mieux équipé électriquement est devenu extravagant?

Ces dernières décennies, nos demeures sont devenues fortement dépendantes de l'énergie pour le chauffage de l'air et de l'eau, l'éclairage et la réfrigération. Les loisirs sont devenus de plus en plus orientés vers la consommation d'énergie: déplacements sur de longues distances, vacances en caravane, motoneige, jeux électroniques, écoute de la télévision. Parallèlement, les usines sont plus automatisées qu'elles ne l'étaient la génération précédente, et de nombreuses voies publiques sont devenues des files interminables de commerces qui vendent de tout depuis des hamburgers, du poulet rôti et des mets chinois jusqu'à des automobiles et des bateaux-maisons.

Cette transformation de notre mode de vie a exigé des quantités énormes d'énergie. Outre les habitudes de consommation évidentes, les Canadiens consomment de grandes quantités d'énergie sous des formes camouflées. L'achat d'une automobile personnelle exige également l'achat de l'énergie nécessaire pour produire l'acier, l'aluminium, le plastique et les autres éléments du produit fini. Lorsque nous achetons des pommes de terre, nous achetons le carburant nécessaire pour faire fonctionner les tracteurs, trains et camions utilisés dans leur production et transport jusqu'aux magasins avoisinants. Les demandes d'énergie ne sont pas



toujours directes. Bon nombre d'appareils ménagers fonctionnent à l'électricité, mais l'électricité est produite en grande partie au moyen de combustibles fossiles: charbon, gaz naturel et pétrole, et en utilisant de l'électricité nous pouvons consommer indirectement d'autres ressources non renouvelables.

Les disponibilités en charbon, pétrole brut, gaz naturel et uranium sont finies ou non renouvelables. Et pourtant, en dépit de la hausse des coûts et des efforts en vue d'économiser, la consommation canadienne d'énergie continue d'augmenter, mais à un rythme réduit depuis l'embargo de 1973. Les Canadiens continuent d'acheter de nouveaux appareils qui consomment de l'énergie: téléviseurs couleurs, mélangeurs d'aliments, fours à micro-ondes, compacteurs à déchets et humidificateurs.

L'industrie énergétique est également un gros consommateur d'énergie. L'extraction du charbon et de l'uranium, le pompage du pétrole brut et le transport de ces sources d'énergie vers les marchés nécessitent l'utilisation d'énergie. On dépense également de l'énergie pour découvrir de nouvelles ressources et effectuer des recherches sur les solutions de remplacement.

À bien des égards, la consommation d'énergie a suivi l'évolution technologique. Comme il se devait, l'application accrue de l'énergie aux machines, chaînes de montage et véhicules a entraîné un accroissement de la productivité et de l'efficacité humaines, et c'est ainsi que la nature du travail humain s'est transformée. Auparavant, l'effort et la force étaient les principaux ingrédients de la production. Actuellement, il n'est guère de tâche qui ne soit associée à la consommation d'énergie, ce qui a modifié les exigences physiques du travail: il est rare que des hommes robustes et bien bâtis aient un avantage dans les lieux de travail mécanisés. L'application de la technologie aux tâches ne se limite pas au domicile et au lieu de travail. Les consommateurs achètent des services et utilisent des installations exigeant de l'énergie, par exemple salons de coiffure, nettoyeurs à sec, salles de quilles, patinoires de curling, cinémas, taxis et escaliers mobiles.

### Électricité

Entre 1950 et 1976 la production d'électricité est passée de 55.5 milliards à 294.0 milliards de kilowattheures, soit une augmentation spectaculaire d'environ 430%. En 1976, l'électricité figurait pour environ 16% de l'énergie consommée (*tableau 13.2*). La plupart des sources hydroélectriques ont déjà été exploitées ou le sont actuellement. C'est pourquoi on se tourne davantage vers les sources thermiques pour la production d'électricité destinée aux fermes, maisons, usines et activités commerciales (*graphique 13.6*). Les sources thermiques sont celles qui brûlent des combustibles pour l'alimentation en vapeur des turbines qui produisent l'électricité. Les sources classiques d'énergie thermique sont le charbon, le gaz naturel et le pétrole, mais ces dernières années on a eu davantage recours à l'énergie nucléaire pour le fonctionnement des turbines à vapeur.

Du fait que l'énergie électrique peut provenir de différentes sources d'énergie et être utilisée en remplacement d'autres matériels énergétiques, elle constitue une source d'énergie souple et fiable face à un avenir incertain. L'électricité produite au moyen de la vapeur pourra devenir encore plus importante si la consommation continue à progresser.

L'indice des prix pour la consommation domestique d'électricité a augmenté depuis 1967 (*graphique 13.7*), mais les récentes hausses de prix ne semblent pas avoir

incité les consommateurs à réduire leurs achats.

### Pétrole brut

La production canadienne de pétrole brut est passée de moins de 50 millions de barils en 1950 à plus de 500 millions en 1975, mais elle est retombée à 460 millions en 1977 (*tableau 13.9*). Parallèlement, la consommation canadienne de pétrole brut a grimpé de 130 millions de barils en 1951 à près de 600 millions en 1977.

L'embargo de 1973 sur le pétrole à destination d'un certain nombre de pays industrialisés de l'Ouest a modifié les perceptions de la situation énergétique. On a commencé à parler d'une crise de l'énergie parce qu'il est devenu évident qu'il serait désormais impossible d'obtenir tout le combustible que nous pouvions utiliser, quand et où nous le voulions, et cette réalité menaçait un mode de vie fondé sur l'abondance de l'approvisionnement énergétique.

L'effet le plus immédiat de la prise de conscience face à la raréfaction de l'énergie a été une hausse considérable de sa valeur. En 1977, un baril de pétrole importé coûtait près de six fois plus qu'en 1970,<sup>1</sup> et aujourd'hui le prix est encore plus élevé. Ce phénomène a eu de graves conséquences pour les pays qui importent de grandes quantités de pétrole; il a en effet perturbé la balance des paiements et provoqué l'inflation du fait que les prix ont augmenté pour tenir compte de la hausse du coût de l'énergie. L'importance cruciale de ces augmentations apparaît clairement si l'on considère par ailleurs qu'en 1976, 53.6% de l'énergie consommée au Canada provenait du pétrole et des produits pétroliers<sup>2</sup> (*tableau 13.2* et *graphique 13.3*).

En 1977, les réserves prouvées du Canada s'établissaient à 6.0 milliards de barils;<sup>3</sup> toutefois, si l'on suppose un taux de consommation égal à celui de 1977, ces réserves seront épuisées au milieu des années 80. En 1975, cependant, la Commission géologique du Canada a estimé à 90% la possibilité qu'il existe 20 milliards de barils et à 50% la probabilité qu'on en trouve encore 28 milliards.

Les sables pétrolifères et les hydrocarbures lourds pourraient constituer dans l'avenir d'importantes sources de pétrole. Cependant, le pétrole contenu dans ces gisements est coûteux, difficile à extraire, et nécessite de grandes transformations avant de pouvoir être raffiné. Techniquement, seulement 10 à 20% des gisements estimés peuvent être utiles au cours des 50 prochaines années.

Il est difficile de déterminer la quantité exacte de pétrole brut utilisée au Canada pour des activités associées à la vie domestique. Les données disponibles sur des produits tels que l'essence englobent l'essence utilisée pour le travail et pour les usages commerciaux.

Quoiqu'il en soit, on peut prévoir que la consommation canadienne de pétrole brut ira en diminuant. Des services d'électricité et des établissements industriels abandonnent actuellement le pétrole brut pour le charbon. De plus, on se tourne de plus en plus vers l'uranium pour la production d'énergie électrique de préférence au pétrole brut. L'accroissement obligatoire de l'efficacité dans la mise en service des automobiles par l'application de normes plus élevées de milles au gallon devrait réduire l'augmentation de la demande d'essence.

### Gaz naturel

Ces dernières décennies, la consommation et la production de gaz naturel ont évolué de façon spectaculaire. En 1950, la production canadienne était de 67.8 milliards de pieds cubes. Aucune quantité n'était exportée, et 3.3 milliards de pieds cubes étaient importés. En 1975, la production avait

grimpé à 2,446.4 milliards de pieds cubes (augmentation de 3,500%), les exportations à 949.5 milliards, les importations à 10.4 milliards, et la consommation canadienne à 1,507.3 milliards de pieds cubes (augmentation de 2,000%). En 1976, le gaz naturel représentait environ 26% de l'énergie consommée (*tableau 13.2*).

D'après l'estimation de 1977, les réserves de gaz naturel prouvées se chiffraient à 71.1 billions de pieds cubes, et la production de gaz naturel pour l'année s'établissait à 2.6 billions de pieds cubes, dont 1.0 billion étaient exportés.<sup>4</sup> En 1975, la Commission géologique estimait à 90% la probabilité de l'existence de 183 billions de pieds cubes de gaz.<sup>5</sup>

Avec l'accroissement général de la production globale d'énergie, le gaz naturel est devenu une nouvelle source d'énergie importante pour le chauffage des fermes et maisons, la production d'électricité, et l'alimentation en combustible des secteurs industriel et commercial de l'économie canadienne (*graphiques 13.3 et 13.13*). Il est appelé à jouer un rôle de plus en plus important dans l'avenir énergétique du Canada parce qu'il existe en quantités considérables et qu'il présente bon nombre des caractéristiques qui font du pétrole une source d'énergie recherchée.

### Charbon

La production de charbon a diminué dans les années 50, elle a été stable dans les années 60 et a augmenté dans les années 70 (*tableau 13.9*). En 1976, le charbon et les sous-produits du charbon représentaient un peu moins de 5% de l'énergie totale consommée. Le charbon à lui seul figurait pour moins de 1% de la consommation totale d'énergie en 1976, comparativement à 16% en 1958 et à plus de 50% en 1948 (*tableau 13.2*). La production en 1977 se situait à 31.4 millions de tonnes, et 34.7 millions de tonnes ont été consommées au Canada. De plus, il existe d'énormes réserves de charbon que l'estimation la plus conservatrice évalue à 28.9 milliards de tonnes, auxquelles pourraient s'ajouter encore 177 milliards de tonnes.<sup>6</sup>

La diminution de la production dans les années 50 a accompagné le remplacement du charbon par le mazout et le gaz naturel pour le chauffage domestique. Depuis 1970, l'augmentation de la consommation peut être attribuée en grande partie à la demande de charbon par le Japon, et au fait que dans les années 70 les services publics sont retournés au charbon par suite de la hausse considérable du prix du pétrole et de la prise de conscience progressive du fait que les disponibilités canadiennes en pétrole brut et en gaz naturel allaient sans doute cesser de s'accroître. Après la pilule amère de la hausse des coûts de l'énergie, le charbon est maintenant plus attrayant que depuis plusieurs décennies à titre de ressource énergétique.

Toutefois le charbon présente certains problèmes. Il est plus difficile à transporter que le pétrole, le gaz ou l'électricité, il est malpropre, il produit en se consumant des cendres qui se dispersent dans l'air et laisse un résidu qu'il faut ensuite éliminer.

### Uranium

En 1950, les réacteurs nucléaires n'étaient pas utilisés dans la production d'électricité pour la vente. En 1977, il produisait environ 7% de l'énergie électrique au Canada. Si les réacteurs nucléaires actuels et prévus sont terminés suivant le calendrier établi, en 1990 environ 15% de l'énergie électrique du Canada sera produite au moyen de l'uranium.

### La situation énergétique globale

Dans les années 70 le Canada a exigé d'énormes quantités d'énergie qu'on produisait aisément à partir de quelques

sources seulement. Parce que l'énergie était apparue si abondante dans le passé, une technologie a été mise au point pour la consommer presque aussi vite qu'elle devenait disponible, et les administrations publiques, les fabricants et les services publics ont favorisé un tel mode de vie.

Il existe des différences importantes dans l'utilisation de l'énergie par différents secteurs de l'économie, et par régions, et les changements qui se produisent concernant les quantités et les types de combustible disponibles vont sans doute affecter certaines activités et certaines parties du pays plus que d'autres. Comme l'indique le *tableau 13.4*, en 1976 l'industrie était le plus gros consommateur d'électricité, de gaz naturel, de pétrole et d'énergie totale. Les transports venaient au deuxième rang et utilisaient une plus grande quantité d'essence automobile, de carburant diesel et de carburéacteur que les autres secteurs. Le secteur domestique et agricole se situait au troisième rang, mais venait en tête pour la consommation de mazouts légers, et utilisait également de grandes quantités de gaz naturel. Le *tableau* fait voir aussi la dépendance marquée des transports vis-à-vis des produits pétroliers et la prédominance de l'utilisation du pétrole et du gaz naturel dans le secteur domestique et agricole. Dans tous les secteurs, les produits pétroliers figurent pour le tiers au moins de l'énergie consommée.

Le *tableau 13.11* montre dans quelle mesure les provinces font plus ou moins usage de certains combustibles par personne que le Canada entier. Dans tous les cas la moyenne canadienne est de 1; ainsi, la valeur de 4.18 qui représente l'utilisation du gaz naturel en Alberta indique une consommation beaucoup plus importante de ce combustible que dans le pays en général.

Les indices de répartition indiquent également une dépendance vis-à-vis de l'électricité plus élevée que le chiffre national au Québec, en Colombie-Britannique, et au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Dans les provinces de l'Atlantique plus de 75% de la consommation totale en 1977 était représentée par les produits pétroliers, situation qui se reflète également dans les indices de répartition du *tableau 13.11*. Le fait que la majeure partie était importée pourrait être une cause d'inquiétude dans l'avenir. L'Ontario était le plus gros consommateur global d'énergie (*tableau 13.10*). L'Alberta utilisait la plus grande quantité d'énergie par personne.

Il semble qu'il faille réduire de quelque façon la tendance à la hausse de la consommation énergétique. Face à cette exigence, deux lignes de conduite parallèles s'imposent pour plusieurs décennies à venir: une insistance soutenue sur l'économie et la recherche de substituts énergétiques.

L'économie d'énergie peut être réalisée de plusieurs façons. La diminution des ressources énergétiques non renouvelables provoquera dans le temps des hausses de prix. Par ailleurs, on peut prévoir que les politiques à venir du gouvernement viseront à maintenir la tendance vers l'économie d'énergie. Les politiques gouvernementales portent sur des normes du code du bâtiment relatives à l'efficacité thermique, un programme de subventions à l'intention des propriétaires de maisons qui font l'isolation thermique de leurs résidences, des taxes d'accise accrues sur les automobiles lourdes, des normes obligatoires d'efficacité du carburant automobile, l'imposition d'une taxe d'accise sur l'essence de 10 cents par gallon en 1975, une taxe d'accise de \$100 sur les climatiseurs d'automobiles neuves, etc.

Le résultat sera une économie accrue d'énergie dont l'effet a été bien résumé:

... Si l'augmentation moyenne de la consommation énergétique entre maintenant et 1990 est de 2% au lieu de 4%, la différence équivaut à

la production de six usines de la Syncrude plus 80% de la production canadienne annuelle prévue du pipeline de la vallée du Mackenzie plus 15 usines nucléaires de la taille de celle de Pickering plus 10 millions de tonnes de charbon bitumineux. Une quantité qu'il vaut la peine d'économiser.<sup>9</sup>

#### Tendances relativement au travail domestique: économie de tâches et consommation d'énergie

Au cours des trois dernières décennies l'équipement de la plupart des foyers canadiens a considérablement évolué. En 1949, environ 15% des ménages canadiens n'avaient pas l'électricité et en 1952, environ 36% n'avaient pas l'eau courante chaude et froide, 31% n'avaient pas leur propre toilette avec chasse d'eau, et environ 38% n'avaient pas leur propre baignoire ou douche. Actuellement, seulement 2% peut-être des ménages canadiens ne possèdent pas ces éléments de confort, et la plupart d'entre nous les tiennent pour acquis (*tableau 13.12*).

#### Chauffage par convection

Il n'y a pas si longtemps, les cuisines étaient généralement plus grandes que celles d'aujourd'hui pour tenir une cuisinière au bois ou au charbon. La cuisine typique, qui était la pièce la plus chaude de la maison, devrait être assez grande pour permettre entre autres d'étudier et de faire ses devoirs, de lire le journal, de jouer, et de pratiquer un grand nombre d'activités quotidiennes qui de nos jours se déroulent à l'étendue de la maison, moderne, à chauffage central.

Au début des années 50, de nombreuses maisons n'avaient pas le chauffage central. Mais d'une façon ou d'une autre, le combustible utilisé était normalement le charbon, le coke<sup>9</sup> ou le bois, qui devait être livré et stocké. Aujourd'hui, des thermostats électriques règlent la température des pièces. Le mazout et le gaz naturel sont des combustibles propres mesurés au moyen de compteurs-jaugeurs automatiques. Comme le chauffage central des maisons est devenu chose courante, toutes les pièces d'un logement sont normalement chauffées, et, comme on pouvait s'y attendre, la consommation d'énergie s'est accrue considérablement par rapport aux temps anciens où quelques pièces seulement étaient chauffées. Étant donné que le charbon, le coke ou le bois sont rarement utilisés aujourd'hui pour le chauffage par convection, les tâches domestiques associées à leur emploi ont énormément diminué. Les fournaies et les cuisinières n'ont plus besoins de combustible, et il n'est plus nécessaire de ramasser les cendres. Il s'est produit une diminution des emplois par suite de la baisse de la production et de la distribution à domicile de ces combustibles, mais ces pertes ont été compensées en partie par les emplois associés à la production, transformation et livraison du gaz naturel et du mazout aux résidences.

#### Cuisson

La cuisinière moderne au gaz ou à l'électricité a pratiquement éliminé la cuisinière au bois ou au charbon. Presque instantanément, la chaleur peut réchauffer une casserole et être réglée automatiquement. Bon nombre de cuisinières modernes sont équipées de cadrans automatiques pour allumer et éteindre le four, et pour faciliter le travail d'autres sont pourvues de fours autonettoyants.

Il n'y a pas si longtemps il fallait nourrir et entretenir le feu pour pouvoir cuisiner. La chaleur se répandait dans toute la cuisine en même temps qu'elle réchauffait la nourriture et cuisait le pain. En été elle pouvait être insupportable. C'est pourquoi bon nombre de maisons avaient des "cuisines d'été" c'est-à-dire des cuisines plus ou moins séparées de la maison afin d'empêcher la chaleur de pénétrer dans les chambres à coucher et les autres pièces.

Il faut bien reconnaître également que même la cuisinière moderne est menacée. Bon nombre d'appareils de cuisson spécialisés lui font actuellement concurrence: fours à micro-ondes, mijoteuses, poêles électriques et bouilloires électriques, pour ne citer que quelques exemples. Il y a lieu de noter également que les Canadiens prennent environ le tiers de leurs repas hors du domicile, dans des restaurants. Suivant les prévisions, nous allons bientôt prendre environ la moitié de nos repas hors du domicile.

Peut-être devrions-nous nous poser les questions suivantes. Si nous mangeons de plus en plus hors du domicile, quelle importance aura la tâche de cuisson, et dans quelle mesure sera-t-il nécessaire d'avoir une cuisinière à quatre ronds dans chaque cuisine? Ou à l'inverse, avec la hausse des coûts de l'énergie aurons-nous les moyens de continuer à manger hors du domicile aussi souvent qu'à l'heure actuelle? Ce qui est clair toutefois, c'est que l'ensemble des travaux domestiques associés à la cuisson a considérablement diminué par rapport à la génération précédente, et si l'on en juge par certaines tendances actuelles, il est tout à fait concevable que les domiciles canadiens d'une prochaine génération aient des cuisines de conception fort différente.

#### Réfrigération

En 1947, seulement trois ménages sur 10 au Canada avaient un réfrigérateur électrique. En 1953 le rapport avait grimpé à près de sept sur 10, et aujourd'hui, presque chaque ménage possède au moins un réfrigérateur (*tableau 13.16*).

Avant la réfrigération, on conservait les aliments périssables dans une glacière, qui était normalement une boîte de bois rudimentaire. Elle ne permettait pas de conserver des aliments congelés, et même pour les aliments périssables elle était fort limitée. Du point de vue énergétique, la glacière elle-même n'utilisait pas d'énergie. On prélevait énormément sur le milieu naturel. Pendant l'hiver on taillait à la main sur les lacs et les cours d'eau des morceaux de glace qu'on plaçait ensuite dans des entrepôts frigorifiques pour utiliser à la saison chaude. L'avènement du réfrigérateur a donc accru la consommation d'énergie et déplacé une bonne partie de la main-d'œuvre, celle associée à la taille, à l'entreposage et à la livraison de la glace.

Le réfrigérateur a fait disparaître la nécessité se sortir quotidiennement pour acheter viande, lait et autres denrées périssables, et comme la plupart des réfrigérateurs possèdent un congélateur, et que bon nombre de domiciles ont un congélateur à part, il est maintenant possible de faire l'épicerie seulement une fois par semaine ou même moins souvent. Le réfrigérateur et le congélateur ont donc accru la consommation domestique d'énergie, mais ils ont réduit les travaux domestiques associés à leur prédécesseurs: vider l'attrape-gouttes sous la glacière, faire l'épicerie quotidienne, dépenser plus de temps à cause de l'impossibilité d'utiliser des aliments congelés.

#### Lessive

L'électrification a joué un rôle important en simplifiant la lessive par rapport à l'époque des planches à laver et des machines à laver manuelles. Ces dernières utilisaient l'énergie humaine pour faire fonctionner le brasseur et tourner la manivelle de l'essoreuse. Le premier progrès technique à cet égard a été le moteur électrique, qui a remplacé le procédé manuel. Mais même à ce moment-là, il restait un travail considérable à faire.

Avant l'avènement de la sècheuse électrique ou au gaz, il fallait étendre le linge dehors pour le faire sécher ou, s'il faisait mauvais temps, le suspendre partout dans la maison.



Aujourd'hui, la laveuse et la sècheuse automatiques permettent de faire la lessive plus rapidement. Ajoutez à cela l'avantage des tissus à pressage permanent, et une grande partie du travail de lessive a été éliminée. Il reste qu'aujourd'hui comme hier on lave certains vêtements à la main, on étend le linge à l'extérieur et on fait du repassage. Mais une grande partie de ce genre de travail n'est pas nécessaire du fait de l'existence de machines et de tissus sans repassage. Le travail de lessive traditionnel a été transformé au prix d'une consommation accrue d'énergie.

### Communications

Les communications à domicile ont énormément évolué depuis la dernière génération. A la fin des années 40, entre 90 et 95% des ménages canadiens possédaient au moins une radio. Cette situation n'a pas tellement changé, sauf que maintenant il est très courant pour les ménages de posséder plus d'une radio (*tableau 13.16*).

A la fin des années 40, l'industrie de la télévision en était à ses balbutiements. Quelques ménages possédaient un seul téléviseur. En 1953, seulement un ménage sur 10 environ avait la télévision, mais en 1960 la proportion avait grimpé aux environs de 81%. A l'heure actuelle, presque tous les ménages ont au moins un téléviseur (97%), 34% en ont deux ou plus, et environ 68% ont au moins un télécouleur.

Aujourd'hui on envisage d'autres possibilités pour l'avenir. La grande popularité du Service radio général et l'existence d'appareils offerts à des prix relativement modestes ont permis à bon nombre de Canadiens d'acquiescer un système mobile de communications à deux sens. Ce système va certainement ouvrir des possibilités nouvelles et imprévues dans le domaine des communications interménages et autres. L'avènement des ordinateurs ménagers et les progrès en matière d'optique des fibres peuvent également présager une révolution des communications d'une ampleur qui rivalise avec la naissance de la radio ou de la télévision.

Chacun des systèmes de communications mentionnés ci-haut comporte une dimension supplémentaire, la consommation d'énergie. Néanmoins, cette dernière ne sera peut-être pas toujours à la hausse dans le domaine des communications. L'avènement du transistor, du circuit transistorisé, du circuit intégré et de leurs successeurs a réduit la quantité d'énergie consommée par rapport aux lampes à vide d'hier, et par conséquent l'accroissement de la consommation d'énergie au titre des communications sera freiné par l'utilisation plus efficace de l'énergie et de la technologie moderne. Pareillement, même si les téléphones et les appareils du Service radio général nécessitent de l'énergie, ils sont peut-être moins coûteux en énergie et en dollars que l'utilisation de l'automobile, l'autobus et l'avion pour permettre aux gens de se rencontrer.

### La technologie à domicile

Les réflexions ci-dessus sur le travail domestique considéré dans le temps ont été choisies pour illustrer l'accroissement de la mécanisation et la transformation du travail ménager qui en a résulté. Il s'est produit une véritable révolution du travail ménager au cours des 30 à 40 dernières années. Dans une grande mesure, l'électricité et les combustibles jaugés pour le chauffage des pièces et de l'eau ont permis cette transformation. Par l'emploi d'une quantité accrue d'énergie et de nouveaux outils, les travailleurs domestiques ont pu accroître leur productivité, et il était inévitable qu'au départ un certain chômage s'ensuive. L'emploi de domestiques rémunérés (servantes, maîtres d'hôtel, cuisiniers, etc.) a sans

doute diminué à cause de l'économie de travail. Dans d'autres ménages, la révolution technologique du travail domestique a signifié plus de temps libre. Il y a lieu de noter également que l'évolution de la technologie domestique et des habitudes de travail s'est accompagnée d'une augmentation importante du taux d'activité des femmes. Cet aspect est examiné plus en détail dans les chapitres 1, 2 et 5.

Dans chacune des discussions de cette section sur le travail domestique, la caractéristique retenue est la consommation d'énergie. Un des plus gros consommateurs d'énergie à domicile est le chauffe-eau.<sup>10</sup> Parmi les autres consommateurs importants, on peut mentionner les sècheurs à cheveux, grille-pain et fours grille-pain, mijoteuses, plaques chauffantes, percolateurs de café, outils manuels électriques, mélangeurs, ouvre-porte de garage électriques, humidificateurs et déshumidificateurs, climatiseurs, fers à vapeur, magnétophones et cassettophones, compacteurs à déchet, ouvre-boîte, congélateurs, polisseuses de planchers électriques, aspirateurs électriques et calculatrices électroniques. Il y a 25 ans, bon nombre de ces appareils n'avaient pas encore été inventés, ou étaient beaucoup moins courants dans les foyers.

Les commentaires ci-haut concernant le travail domestique ont été présentés presque exclusivement du point de vue du travail à l'intérieur. Des transformations tout aussi importantes se sont produites dans le cas du travail à l'extérieur. Qu'il suffise de mentionner les tondeuses à gazon, (au gaz ou à l'électricité), chasse-neige, taille-haies électriques et barbecues électriques ou au gaz.

### La prochaine génération en technologie domestique

Que nous réserve les 25 prochaines années? Il suffit de jeter un coup d'œil rapide sur le marché des biens de consommation et d'observer les tendances récentes dans d'autres secteurs associés au logement pour constater que des transformations considérables sont déjà amorcées. Dans l'espace d'environ cinq ans au cours des années 70, le prix des simples calculatrices électroniques est tombé de \$100 et plus à \$10 et moins, et des ordinateurs domestiques sont vendus dans les grands magasins.

Bon nombre d'appareils et d'accessoires qu'on trouve aujourd'hui n'existaient pas ou n'étaient pas aussi répandus il y a 25 ans. Des exemples analogues pourraient être relevés aujourd'hui. Les signalisateurs anti-voil, détecteurs de fumée, systèmes d'intercom et piscines chauffées pourront devenir beaucoup plus courants au cours des 25 prochaines années.

En matière de communications, nous pouvons songer à ce qui suit: Le potentiel du Service radio général a-t-il été réalisé? Est-il concevable que les réseaux existants de télédistribution puissent acquiescer l'aptitude promise mais non réalisée à la communication face à face? Le téléphone sera-t-il transformé en pièce de musée, ou deviendra-t-il un instrument encore plus puissant grâce à son potentiel inhérent de liaison entre le domicile et de puissants ordinateurs pour des tâches encore insoupçonnées?

On a insisté énormément sur l'utilisation accrue d'énergie au foyer et dans les activités associées au foyer, mais il est également possible de poser des hypothèses quant à la production d'énergie à domicile. Des capteurs solaires et des moulins à vent sont actuellement mis en place par certains propriétaires de maisons. Ceux-ci seront-ils supplantés par d'autres mécanismes de production d'énergie dans les décennies à venir? Y aura-t-il d'autres changements dans la production et la consommation d'énergie? Et ces changements nous rendront-ils la vie plus facile ou plus difficile?

Les statisticiens vont seulement mesurer l'évolution de ces changements. Il est beaucoup plus facile de mesurer ce qui est et de décrire ce qui a été que de prévoir ce qui sera. Cette dernière tâche, dans toute son ampleur, est laissée au lecteur.

#### Notes des renvois

<sup>1</sup>L'énergie, rétrospective, 1977, rapport E178-2, *Énergie, Mines et Ressources Canada, Ottawa, 1978.*

<sup>2</sup>Cela ne comprend pas le pétrole utilisé pour produire de l'électricité.

<sup>3</sup>Le Canada et l'énergie, 1978, *Énergie, Mines et Ressources Canada, Ottawa.*

<sup>4</sup>L'énergie, rétrospective, 1977, rapport E178-2, *Énergie, Mines et Ressources Canada, Ottawa, 1978.*

<sup>5</sup>Le Canada et l'énergie, 1978, *Énergie, Mines et Ressources Canada, Ottawa.*

<sup>6</sup>*Ibid.*

<sup>7</sup>*Ibid.*

<sup>8</sup>Jan E. Efford, "The Role of Energy Conservation in Canada's Energy Strategy" *The Canadian Mining and Metallurgical Bulletin, décembre 1977.*

<sup>9</sup>Si on enlève du charbon presque tout le gaz qu'il contient, on obtient du coke. Deux caractéristiques du coke sont qu'il brûle avec une chaleur intense et qu'il ne produit presque pas de fumée.

<sup>10</sup>Dans son rapport de 1977, *Énergie, Mines et Ressources Canada* estimait que la consommation d'énergie à domicile pour le chauffage des pièces et le chauffage de l'eau représentait respectivement 70% et 18% du total. *Économies d'énergie au Canada, rapport EP77-7, 1977.*

TABLEAU 13.1  
Pouvoir calorifique par personne des combustibles et de l'électricité disponibles au Canada, 1870-1975<sup>1</sup>

	Production canadienne d'énergie primaire	Production canadienne d'énergie provenant de sources renouvelables	Imports- tions moins expor- tations	Pouvoir calo- rifique des combustibles et de l'électricité disponibles au Canada
	<i>millions de Btu par personne</i>			
1870	54	48	-2	52
1890	61	44	11	72
1900	63	35	14	77
1920	75	24	60	135
1929	71	27	72	143
1939	72	28	55	127
1948	67	23	108	175
1958	122	26	60	172
1961	151	26	35	186
1966	205	26	24	229
1971	304	28	-30	274
1973	374	32	-75	299
1974	363	..	-55	308
1975	331	..	-35	296

<sup>1</sup>Le pouvoir calorifique maximal de l'énergie disponible au Canada est défini par les simples équivalents thermiques de la production totale d'énergie primaire (qui comprend ceux du charbon, des gaz de pétrole liquéfiés, du gaz naturel, du bois, de l'électricité hydraulique et nucléaire et du pétrole brut, ce dernier figurant pour 5,803 millions de Btu par baril) plus l'équivalent thermique des importations totales d'énergie primaire et secondaire moins l'équivalent thermique des exportations totales d'énergie primaire et secondaire.

Source: Urquhart, M.C. et Buckley, K.A.H., réd. en chef, *Historical Statistics of Canada*, Toronto, Macmillan of Canada, 1965; *Canadian Mineral Statistics, 1886-1956*, 26-501 au catalogue; *Revue générale sur les industries minérales*, 26-201 au catalogue; *Exportations par marchandises*, 65-004 au catalogue; *Importations par marchandises*, 65-007 au catalogue; *Disponibilité et écoulement d'énergie au Canada*, 57-207 et 57-505 au catalogue; *Energy Sources in Canada, Commodity Accounts for 1948 and 1952*, 13-506 au catalogue; et *Energy Sources in Canada, Commodity Accounts for 1926, 1929, 1933 and 1939*, 13-507 au catalogue.

TABLEAU 13.2  
 Pourcentage d'énergie consommée sous diverses formes,<sup>1</sup> 1870-1976

	1870	1900	1926	1948	1958	1972	1976
				<i>Pourcentage</i>			
Essence aviation	...	...	...	...	0.7	0.1	0.1
Carburéacteur	...	...	...	...	0.8	1.8	2.1
Gaz de distillation	...	...	...	0.3	2.0	1.9	2.0
Gaz de pétrole liquéfiés	...	...	...	0.2	0.6	1.3	1.5
Gaz de fours à coke	...	...	1.4	1.8	0.9	0.7	0.8
Coke	...	...	4.1	2.5	3.2	2.6	2.5
Coke de pétrole	...	...	0.1	0.1	0.7	0.3	0.7
Essence automobile	...	...	4.0 <sup>2</sup>	10.9 <sup>2</sup>	17.7	17.8	19.1
Électricité	...	0.3	3.2	7.7	11.6	14.3	15.8
Gaz naturel	...	0.6	1.6 <sup>3</sup>	3.1	11.1	25.6	26.3
Mazouts légers	...	...	...	...	11.1	11.9	9.9
Mazouts lourds	...	...	...	...	11.1	12.3	10.0
Carburant diesel	...	...	5.4	14.0	4.6	5.8	6.8
Kérosène	0.8 <sup>4</sup>	1.1 <sup>4</sup>	...	...	3.6	1.9	1.4
Charbon et briquettes de charbon	6.0 <sup>5</sup>	52.5 <sup>5</sup>	63.4	52.4	15.8	1.1	0.6
Bois	93.2	45.5	16.8	7.0	4.5	0.6	0.4
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

<sup>1</sup>D'après le pouvoir calorifique des combustibles ou de l'électricité effectivement consommés. Par exemple, l'énergie électrique provenant des centrales alimentées au charbon et des centrales hydroélectriques figure comme électricité, la portion provenant des centrales alimentées au charbon étant évaluée en fonction du pouvoir calorifique de l'électricité produite, non en fonction du pouvoir calorifique du charbon consommé pour la production. Les chiffres pour 1870 et 1900 sont en fait les fractions du pouvoir calorifique total disponible au Canada provenant des sources primaires que sont le bois, le charbon, le pétrole brut, l'énergie hydroélectrique et le gaz naturel, et doivent être considérés comme étant les limites établies pour ce qui est du pouvoir calorifique des différents dérivés possibles.

<sup>2</sup>Naphte compris.

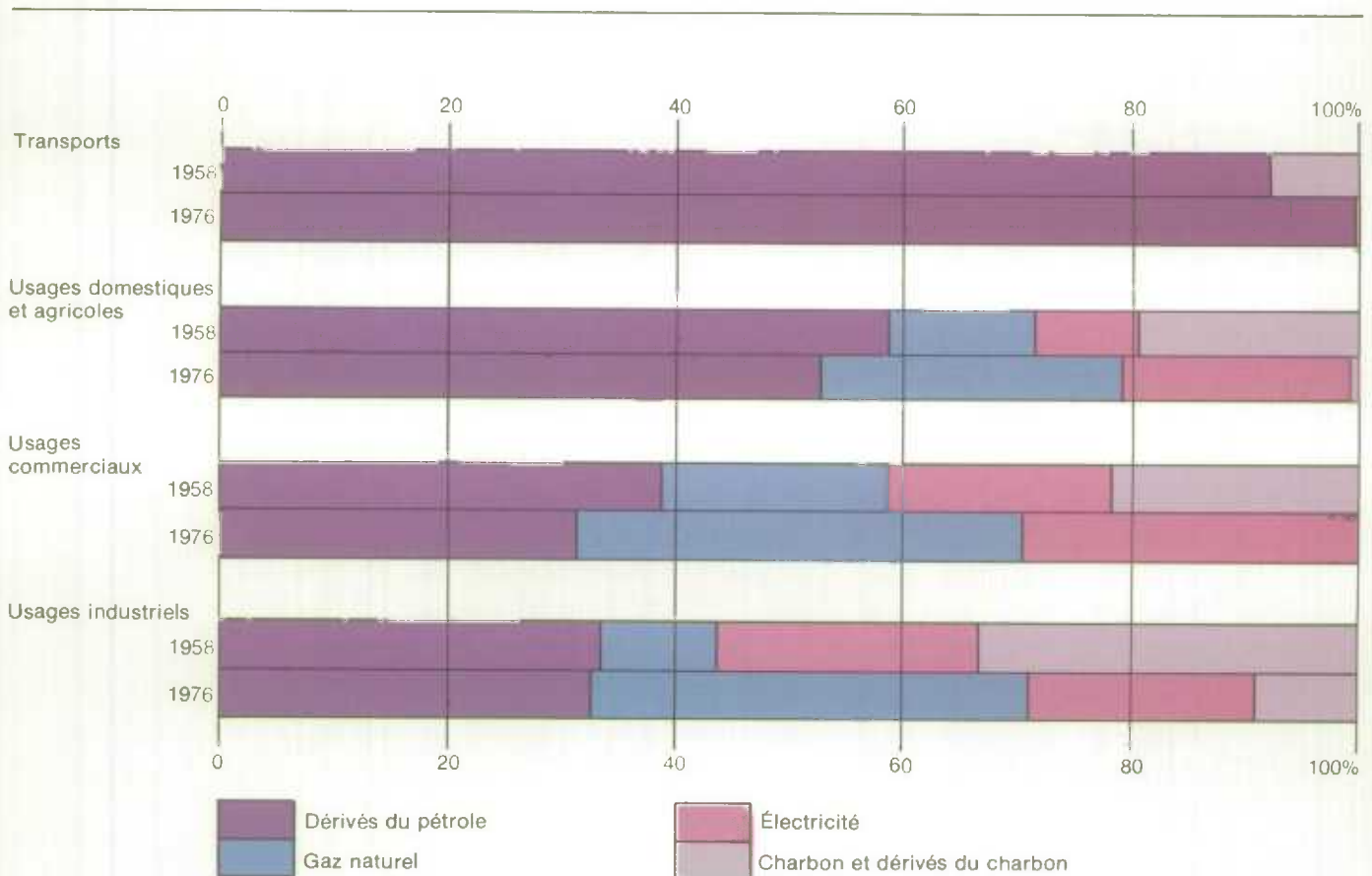
<sup>3</sup>Gaz manufacturé compris.

<sup>4</sup>D'après le pouvoir calorifique des disponibilités canadiennes en pétrole brut. On sait cependant que tout le pétrole brut jusqu'aux environs de 1910 était transformé en kérosène, et que les autres distillats étaient rejetés. (Voir le rapport de la Commission Davis sur les perspectives énergétiques au Canada, 1957.)

<sup>5</sup>Une portion importante de l'utilisation du charbon comprenait autrefois la production d'huile et de gaz pour l'éclairage des rues.

Source: Urquhart, M.C., et Buckley, K.A.H., réd. en chef, *Historical Statistics of Canada*, Toronto, Macmillan of Canada, 1965; *Energy Sources in Canada, Commodity Accounts of 1948 and 1952*, 13-506 au catalogue; *Energy Sources in Canada, Commodity Accounts for 1926, 1929, 1933 and 1939*, 13-507 au catalogue; et *Disponibilité et écoulement d'énergie au Canada, 1958-1969*, 57-207 au catalogue.

GRAPHIQUE 13.3  
Répartition de la consommation d'énergie dans divers secteurs de l'économie  
par type, 1958 et 1976



Source: *Disponibilité et écoulement d'énergie au Canada*, 57-207 au catalogue, 1976; et *Disponibilité et écoulement d'énergie au Canada, 1958-1969*, 57-505 au catalogue.

TABLEAU 13.4  
Consommation totale d'énergie dans les divers secteurs de l'économie par type de combustible, 1976

	Charbon et dérivés du charbon <sup>1</sup>	Essence automobile	Carburant diesel	Mazouts légers	Mazouts lourds	Essence aviation et carburateur	Autres dérivés du pétrole <sup>2</sup>	Gaz naturel	Électricité	Total
	<i>billions de Btu</i>									
Industries d'énergie	0.5	1.1	3.0	1.0	87.2	0.1	140.2	302.1	101.2	636.4
Transports:										
Routiers	—	1,157.3	133.9	—	—	—	—	—	—	1,291.2
Ferroviaires	0.9	—	82.4	—	—	—	—	—	—	83.3
Aériens	—	—	—	—	—	137.4	—	—	—	137.4
Maritimes <sup>3</sup>	—	—	31.3	—	60.6	—	—	—	—	91.9
Total, transports	0.9	1,157.3	247.6	—	60.6	137.4	—	—	—	1,603.8
Usages domestiques et agricoles	3.9	—	55.2	428.1	22.1	—	137.0 <sup>4</sup>	312.8	241.6	1,200.7
Usages commerciaux <sup>5</sup>	—	—	20.4	117.0	91.8	—	18.7	313.8	243.6	805.3
Usages industriels	225.5	—	88.5	54.3	349.2	—	19.5	631.2	385.4	1,753.6
Pertes et ajustements	8.9	12.9	3.2	7.1	0.1	0.4	-2.0	53.8	—	84.4
Total	239.2	1,171.3	417.9	607.5	611.0	137.9	313.4	1,613.7	971.8	6,084.2

<sup>1</sup>Charbon, coke et gaz de fours à coke compris.

<sup>2</sup>Gaz de pétrole liquéfiés, pétrole brut, gaz de distillation, kérosène et coke de pétrole compris.

<sup>3</sup>Matériel des Forces armées canadiennes non compris.

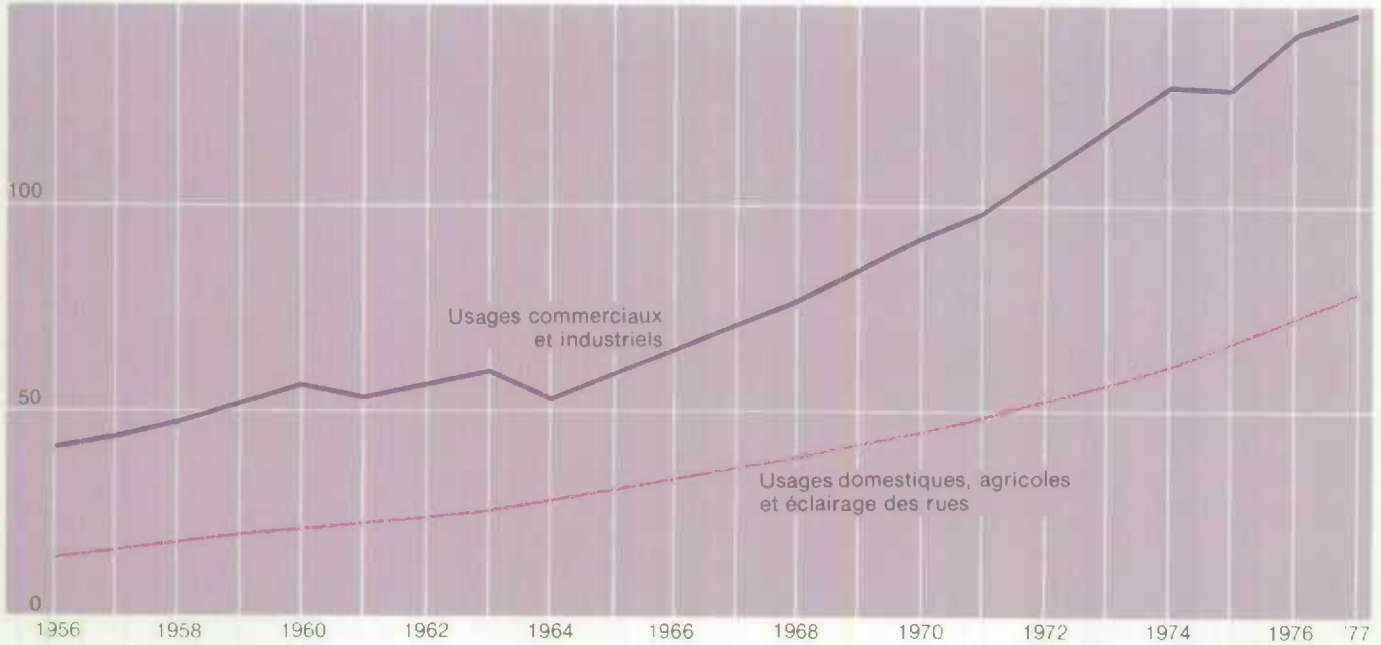
<sup>4</sup>Comprend une estimation de 24.7 Btu provenant du bois.

<sup>5</sup>Administration publique comprise.

Source: *Disponibilité et écoulement d'énergie au Canada*, 57-207 au catalogue, 1976.

**GRAPHIQUE 13.5**  
**Ventes d'électricité pour les usages domestiques, agricoles et**  
**l'éclairage des rues, et pour les usages commerciaux et industriels, 1956-77**

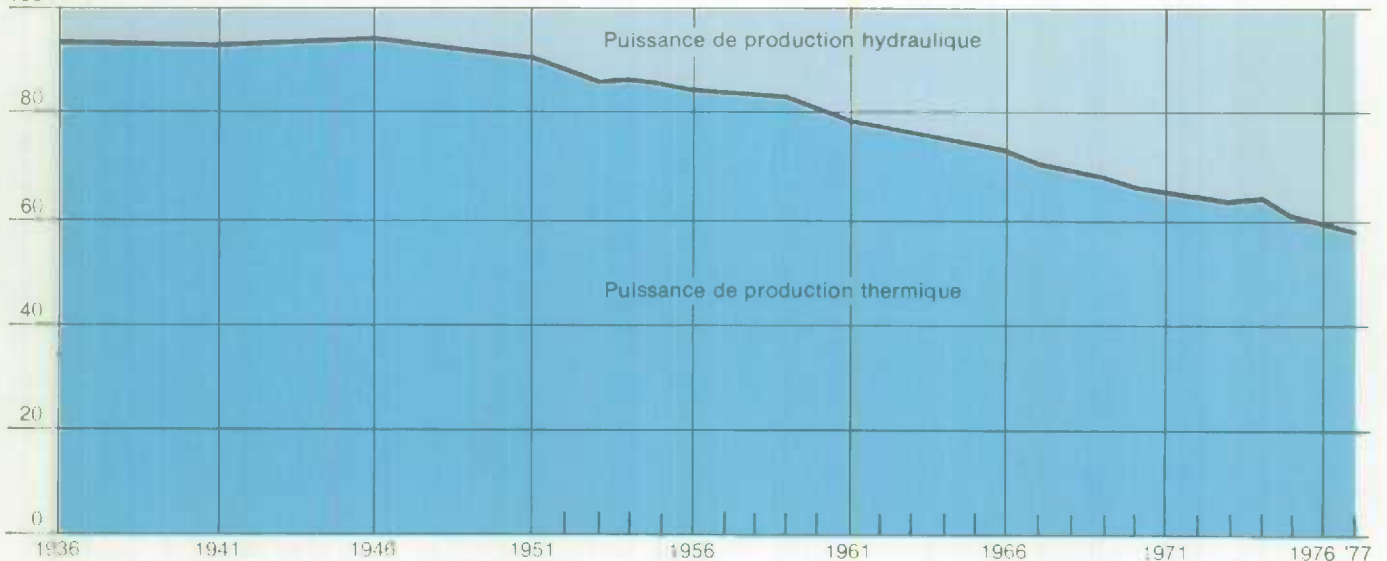
Milliards de kilowattheures  
 150



Source: Urquhart, M.C., et Buckley, K.A.H., réd. en chef, *Historical Statistics of Canada*, Toronto, Macmillan of Canada, 1965; *Statistique de l'énergie électrique*, 57-202 au catalogue, 1961-77.

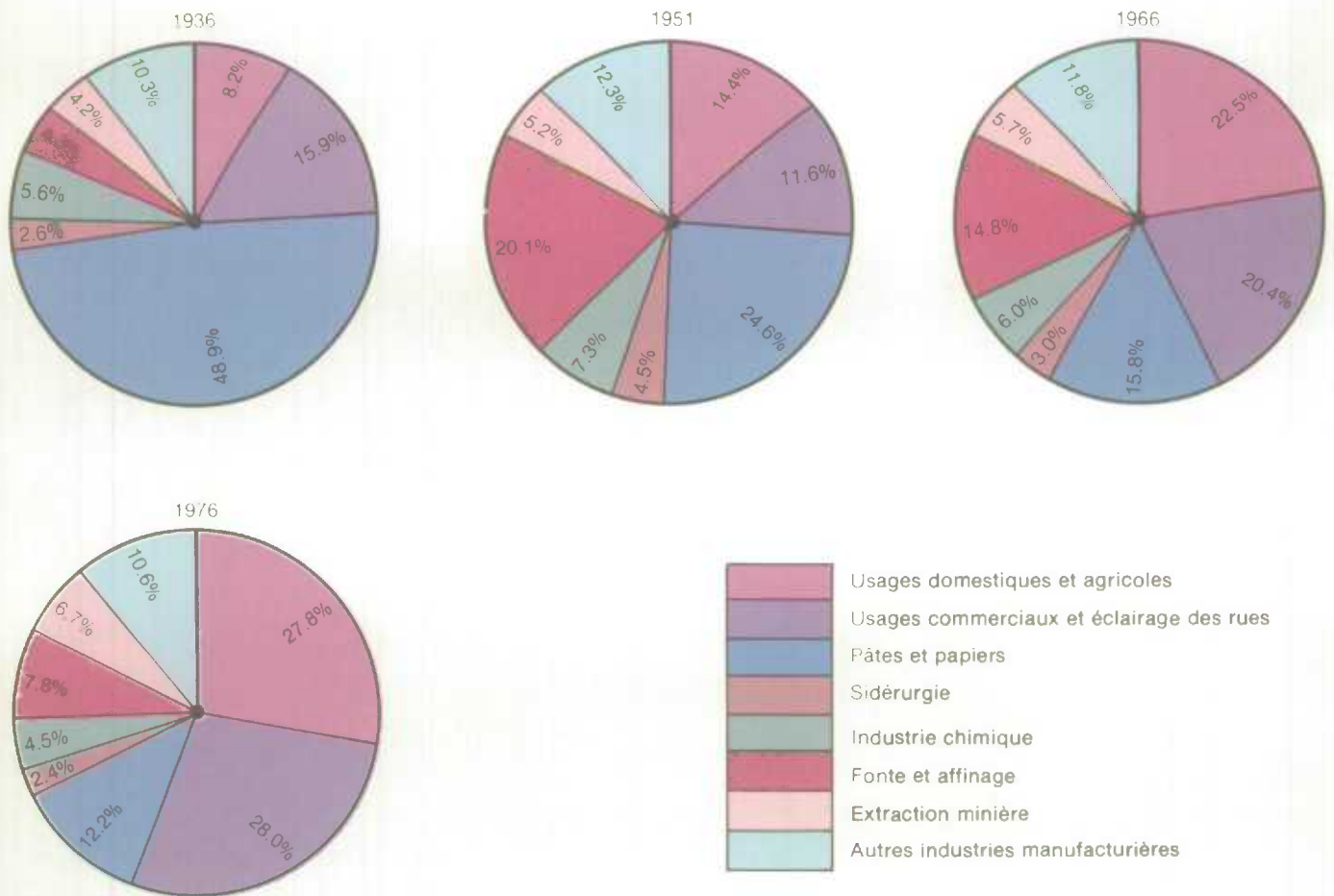
**GRAPHIQUE 13.6**  
**Puissance de production hydraulique et thermique d'énergie électrique en proportion**  
**de la puissance installée totale de production d'énergie électrique, 1936-77**

Pourcentage  
 100



Source: Urquhart, M.C., et Buckley, K.A.H., réd. en chef, *Historical Statistics of Canada*, Toronto, Macmillan of Canada, 1965; *Statistique de l'énergie électrique*, 57-202 au catalogue, 1961-77.

GRAPHIQUE 13.7  
 Consommation d'électricité par utilisation finale<sup>1</sup>, 1936, 1951, 1966 et 1976



<sup>1</sup>Ces chiffres ne comprennent pas les pertes, les services gratuits, les quantités non comptabilisées, l'énergie utilisée sur place par les services, l'énergie exportée ou l'erreur résiduelle d'estimation.

Source: Urquhart, M.C., et Buckley, K.A.H., réd. en chef, *Historical Statistics of Canada*, Toronto, Macmillan of Canada, 1965; *Statistique de l'énergie électrique*, 57-202 au catalogue, 1966 et 1976.

GRAPHIQUE 13.8  
Indice des prix de l'électricité et de l'ensemble des éléments, 1961-78



Source: *L'indice des prix à la consommation*, 62-001 au catalogue; *Prix à la consommation et indices des prix*, 62-010 au catalogue.

TABLEAU 13.9  
Production et consommation de pétrole brut, de gaz naturel et de charbon, 1936-77

	Pétrole brut		Gaz naturel		Charbon	
	Production	Consommation <sup>1</sup>	Production	Consommation <sup>1</sup>	Production	Consommation <sup>1</sup>
	<i>millions de barils</i>		<i>milliards de pieds cubes</i>		<i>millions de tonnes</i>	
1936	1.5	31.1	28.1	28.2	15.2	27.9
1941	10.1	56.9	43.5	43.7	18.2	38.1
1946	7.6	71.0	47.9	48.3	17.8	43.1
1951	47.6	130.6	79.5	83.2	18.6	45.0
1956	172.0	235.5	169.2	175.2	14.9	36.9
1961	220.8	290.0	560.8	398.2	10.3	21.7
1966	319.6	342.0	1,106.6	724.0	11.2	26.4
1971	475.6	449.7	2,028.3	1,141.3	18.4	28.8
1972	541.6	481.7	2,299.0	1,307.7	20.7	31.5
1973	635.9	543.2	2,433.7	1,427.5	22.6	26.9
1974	596.6	554.2	2,420.1	1,468.7	23.4	25.1
1975	505.1	541.2	2,446.4	1,507.3	27.8	31.8
1976	461.9	553.3	2,458.7	1,509.2	28.1	31.2
1977	462.2	587.1	2,591.0	1,591.3	31.4	34.7

<sup>1</sup>La consommation apparente égale la production plus les importations moins les exportations.

Source: Urquhart, M.C., et Buckley, K.A.H., réd. en chef, *Historical Statistics of Canada*, Toronto, Macmillan of Canada, 1965; *L'industrie du pétrole brut et du gaz naturel*, 26-213 au catalogue, 1961-77; *Mines de charbon*, 26-206 au catalogue, 1961-77.

TABLEAU 13.10  
Consommation totale d'énergie, par région, 1958-76

	Provinces de l'Atlantique	Québec	Ontario	Provinces des Prairies	Colombie-Britannique, Yukon et Territoires du Nord-Ouest	Canada
	<i>billions de Btu</i>					
1958	211	628	981	593	225	2,638
1961	242	737	1,125	639	257	3,000
1966	304	985	1,497	857	391	4,034
1971	450	1,239	1,835	1,104	570	5,197
1972	477	1,298	1,954	1,181	595	5,504
1973	492	1,394	2,020	1,243	630	5,779
1974	503	1,426	2,118	1,250	660	5,957
1975	474	1,396	2,054	1,324	638	5,886
1976	488	1,430	2,198	1,317	675	6,107

Source: *Disponibilité et écoulement d'énergie au Canada, 57-207 au catalogue, 1970-76; Disponibilité et écoulement d'énergie au Canada, 1958-1969, 57-505 au catalogue; Urquhart, M.C., et Buckley, K.A.H., éd. en chef, Historical Statistics of Canada, Toronto, Macmillan of Canada, 1965.*

TABLEAU 13.12  
Ménages pourvus d'eau courante chaude et froide et de toilette avec chasse d'eau, baignoire ou douche dont ils ont l'usage exclusif, 1953-78

	Eau courante chaude et froide	Toilettes avec chasse d'eau	Baignoire ou douche
	<i>pourcentage</i>		
1953	62.6	68.6	61.6
1956	68.0	73.1	66.8
1961	80.3	86.1	78.8
1966	88.4	91.5	87.1
1971	93.5	95.4	93.4
1972	93.6	96.0	94.2
1973	94.5	96.4	95.3
1974	95.7	97.2	96.2
1975	96.7	97.4	96.9
1976	97.2	98.1	97.6
1977	97.8	98.1	97.8
1978	98.1	98.0	97.3

Source: *L'équipement ménager, 64-202 au catalogue, 1953-78.*

TABLEAU 13.11  
Mouvement de la proportion<sup>1</sup> de la consommation provinciale d'énergie par personne, 1972 et 1976<sup>2</sup>

	Charbon et dérivés du charbon <sup>3</sup>		Essence automobile		Carburant diesel		Mazouts légers		Mazouts lourds	
	1972	1976	1972	1976	1972	1976	1972	1976	1972	1976
Provinces de l'Atlantique	0.83	0.65	0.89	0.88	1.37	1.63	1.01	1.60	1.76	1.72
Québec	0.32	0.34	0.86	0.87	0.65	0.72	1.32	1.44	1.62	1.72
Ontario	2.08	2.14	1.03	1.00	0.63	0.67	1.03	0.99	0.79	0.73
Manitoba	0.59	0.73	1.02	1.02	1.48	1.32	0.36	0.34	0.24	0.30
Saskatchewan	0.23	0.15	1.37	1.46	1.85	1.87	0.35	0.32	0.18	0.01
Alberta	0.24	0.20	1.30	1.39	1.71	1.96	0.11	0.16	0.15	0.03
Colombie-Britannique, Yukon et Territoires du Nord-Ouest	0.31	0.20	0.99	0.95	1.77	1.48	0.68	0.58	0.65	0.83
	Essence aviation et carburateur		Autres combustibles pétroliers <sup>4</sup>		Gaz naturel		Électricité		Total <sup>5</sup>	
	1972	1976	1972	1976	1972	1976	1972	1976	1972	1976
Provinces de l'Atlantique	1.17	1.08	1.91	1.59	—	0.01	0.70	0.79	0.92	0.84
Québec	1.05	0.89	1.00	0.99	0.15	0.19	1.19	1.22	0.85	0.86
Ontario	0.74	0.80	0.60	0.78	1.06	1.13	0.95	0.94	0.99	1.00
Manitoba	1.21	1.43	1.46	0.70	1.18	1.05	0.95	0.98	0.91	0.89
Saskatchewan	0.45	0.06	0.54	1.59	2.07	1.78	0.65	0.63	1.09	1.12
Alberta	1.41	1.59	1.92	1.01	4.18	3.81	0.70	0.71	1.67	1.64
Colombie-Britannique, Yukon et Territoires du Nord-Ouest	1.44	1.37	0.86	1.15	1.16	1.09	1.32	1.20	1.02	1.01

<sup>1</sup>Un chiffre de 1.00 signifie que la consommation par personne est égale à la moyenne nationale. Un chiffre inférieur à 1.00 signifie que la consommation provinciale est inférieure à la moyenne nationale; un chiffre supérieur à 1.00 signifie que la consommation est plus élevée que la moyenne nationale.

<sup>2</sup>Comprend la consommation dans tous les secteurs de l'économie. La ventilation par types d'énergie est la plus proche possible de l'étape finale de consommation; l'électricité provenant de toutes les sources est indiquée sous forme de simple équivalent calorifique de l'électricité produite. La proportion est fondée sur la moyenne pour le Canada; si donc 20% de l'ensemble des Canadiens demeuraient dans une certaine province où était consommé 30% de l'ensemble du carburant diesel, l'indice correspondant serait de 1.5%; un nombre supérieur à 1 indique donc une utilisation relativement importante d'énergie.

<sup>3</sup>Charbon, coke et gaz de fours à coke compris.

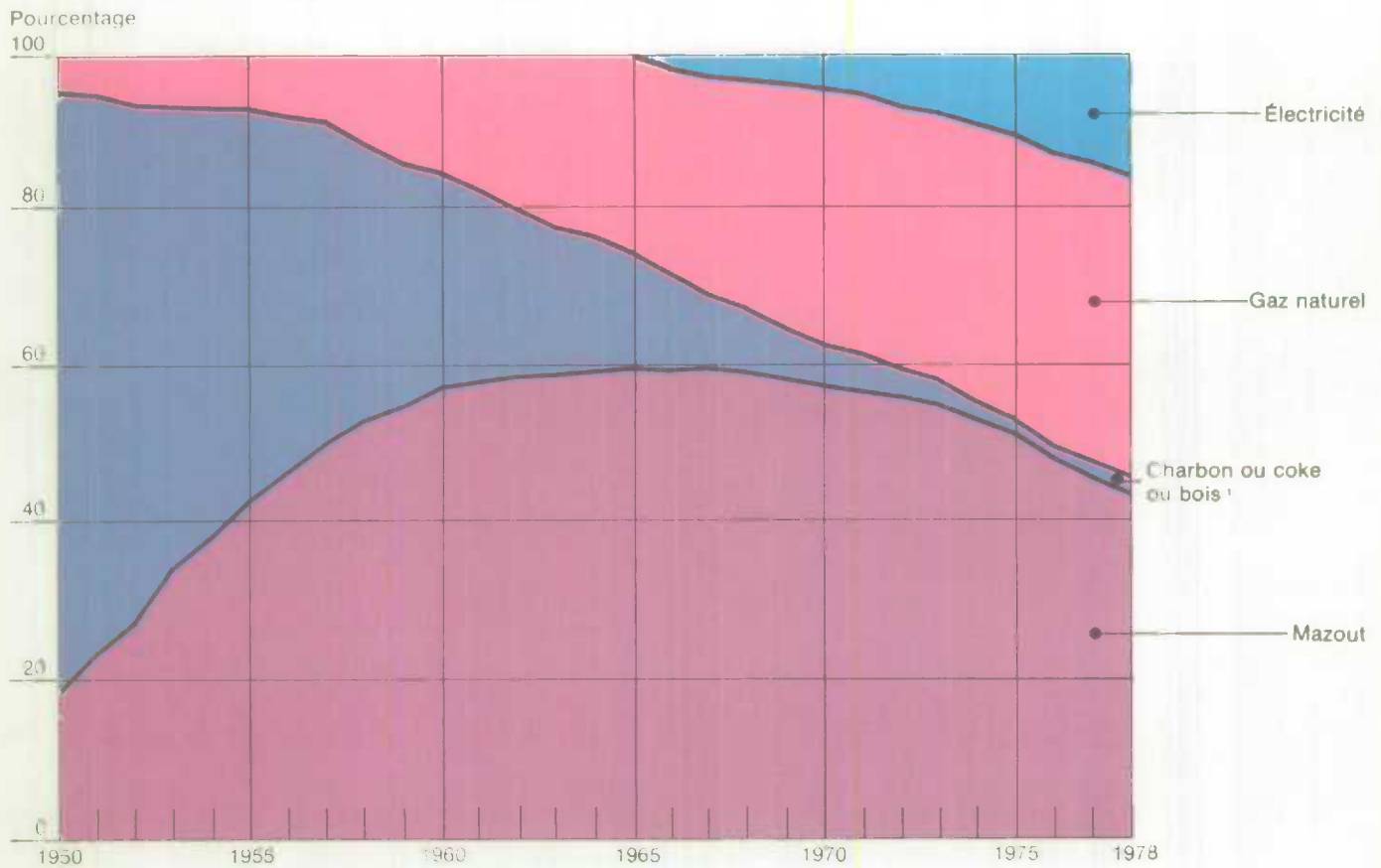
<sup>4</sup>Pétrole brut, gaz de distillation, kérosène, coke de pétrole et gaz de pétrole liquéfiés compris.

<sup>5</sup>Ne comprend pas le bois utilisé comme combustible de chauffage.

Source: *Disponibilité et écoulement d'énergie au Canada (1972), 57-207 au catalogue; L'équipement ménager (1972), 64-202 au catalogue.*



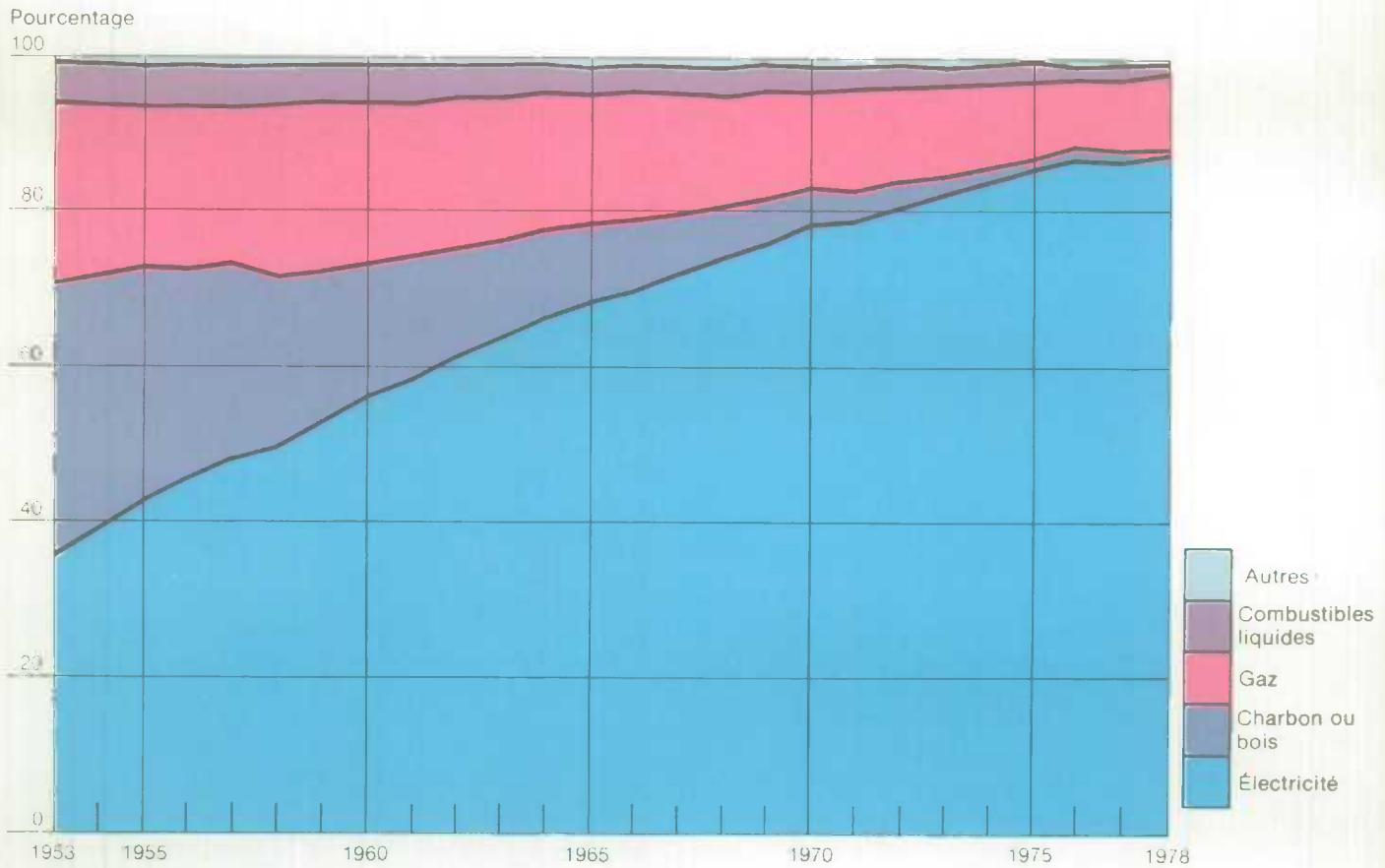
GRAPHIQUE 13.13  
Répartition des combustibles utilisés pour le chauffage des logements, 1950-78



<sup>1</sup>Comprend la sclure, les briquettes et, jusqu'à 1965, l'électricité.

Source: *L'équipement ménager*, 64-202 au catalogue, 1950-78.

GRAPHIQUE 13.14  
**Combustibles utilisés pour la cuisson, 1953-78**



\*Comprend les ménages n'ayant pas déclaré de combustibles pour la cuisson.

Source: *L'équipement ménager*, 64-202 au catalogue, 1953-78.

TABLEAU 13.15  
Ménages équipés de certaines commodités, 1953-78

	Réfrigé- rateurs	Congé- lateurs	Laveuses	Sécheuses	Lave- vaisselle
	<i>pourcentage</i>				
1953	66.3	2.2	--	—	—
1956	79.1	6.8	--	—	—
1961	92.0	13.1	14.2	14.7	1.5
1965	95.8	22.6	23.1	27.4	2.7
1967	97.2	27.7	30.0	34.4	4.4
1969	98.1	30.9	36.4	40.5	6.5
1970	98.4	33.2	40.4	44.3	7.5
1971	98.2	34.0	39.4	43.1	8.6
1972	98.7	35.6	42.7	45.5	9.2
1973	98.6	37.4	44.9	47.7	10.7
1974	98.9	39.8	48.9	48.3	12.9
1975	99.3	41.8	52.1	51.6	15.2
1976	99.2	43.5	55.9	54.7	18.6
1977	99.4	47.6	59.2	56.8	21.8
1978	99.4	47.2	59.1	56.0	23.8

	Machines à coudre	Aspi- rateurs	Tondeuses à gazon élec- triques <sup>1</sup>	Clima- tiseurs	Motoneiges
	<i>pourcentage</i>				
1953	23.4	48.0	—	—	—
1956	30.8	55.3	—	—	—
1961	44.8	69.0	23.3	1.7 <sup>2</sup>	—
1965	52.4	74.9	36.4	2.2	—
1967	55.8	78.3	38.9	3.2	—
1969	58.4	81.0	43.2	3.9	—
1970	—	—	47.0	4.3	—
1971	64.3	82.8	—	5.3	7.4
1972	—	—	48.5	5.8	8.3
1973	67.9	83.9	—	6.7	9.1
1974	—	—	49.2	10.2 <sup>3</sup>	9.3
1975	65.4	86.5	—	12.4	10.0
1976	—	—	51.2	13.4	9.8
1977	64.2	88.7	—	15.3	10.1
1978	—	—	53.2	15.3	10.0

<sup>1</sup>Les 4 premiers chiffres de cette colonne se rapportent à 1960, 1964, 1966 et 1968.

<sup>2</sup>Le chiffre se rapporte à 1960.

<sup>3</sup>Les chiffres de 1974 et des années ultérieures comprennent les climatiseurs de fenêtre et la climatisation centrale.

Source: *L'équipement ménager*, 64-202 au catalogue, 1953-78.

TABLEAU 13.16  
Ménages équipés de téléphones, téléviseurs et radios, 1953-78

	Téléphones			Téléviseurs			Radios		
	1	2 ou plus	Total	1	2 ou plus	Total	1	2 ou plus	Total
				<i>pourcentage</i>					
1953	...	...	65.7	10.2	...	...	72.3	24.1	96.4
1956	...	...	73.7	53.6	...	...	71.7	24.3	96.0
1961	76.2	8.4	84.6	80.2	4.0	84.2	59.1	37.3	96.4
1965	76.2	13.2	89.4	81.8	10.9	92.7	54.8	41.3	96.1
1967	76.1	15.6	91.7	78.9	15.7	94.6	42.8	53.9	96.7
1969	75.4	18.5	93.9	76.0	20.0	96.0	40.2	57.2	97.4
1970	74.2	19.8	94.0	74.0	22.0	96.0	38.2	59.0	97.2
1971	73.2	21.0	94.2	73.1	23.1	96.2	37.1	60.3	97.4
1972	73.7	20.9	94.6	72.1	23.7	95.8	34.9	62.7	97.6
1973	71.9	23.2	95.1	69.1	26.9	96.0	32.4	65.3	97.7
1974	70.4	25.5	95.9	65.9	30.4	96.3	30.7	67.5	98.2
1975	69.4	26.9	96.3	65.0	31.8	96.8	29.9	68.4	98.3
1976	68.7	27.9	96.6	63.8	32.8	96.6	28.9	69.7	98.6
1977	66.4	30.0	96.4	63.4	33.7	97.1	28.4	69.6	98.0
1978	65.9	30.6	96.5	63.3	34.0	97.3	25.4	73.0	98.4

Source: L'équipement ménager, 64-202 au catalogue, 1953-78

# Perceptions générales de la qualité de la vie



## Tableaux, graphiques et cartes

Tableau	14.1	Satisfaction de la vie en général et relativement à différents aspects de la vie	282
Graphique	14.2	Satisfaction de la vie en général et relativement à différents aspects de la vie	284
Graphique	14.3	Satisfaction de la vie en général par âge et revenu	285
Graphique	14.4	Satisfaction de la situation financière par âge et revenu	286
Graphique	14.5	Satisfaction du logement par type et mode d'occupation	287
Graphique	14.6	Satisfaction de certains types de logement par revenu et mode d'occupation	288
Graphique	14.7	Satisfaction du travail par occupation et niveau d'instruction	289
Graphique	14.8	Satisfaction du travail par niveau d'instruction et sexe	290
Graphique	14.9	Satisfaction de la situation sentimentale par sexe	291
Graphique	14.10	Satisfaction de la situation sentimentale par âge	292
		Satisfaction de la vie par groupe d'âge, 1968, 1974 et 1977	279
		Ordre par rang, Canada (1977) et huit pays européens (1975), selon les niveaux de satisfaction de la vie et les niveaux de produit intérieur brut par personne	281

# Perceptions générales au sujet de la qualité de la vie

*Chapitre rédigé par Tom Atkinson, associé de recherche, Institut de recherches sur les comportements, Université York, Toronto.*

*Les données présentées dans ce chapitre proviennent d'un échantillon représentatif d'environ 3,300 Canadiens interviewés en mai et juin 1977. L'enquête a été effectuée par le Centre de sondage de l'Université York, et certains travaux sur le terrain ont été effectués au Québec par le Centre de sondage de l'Université de Montréal.*

*La recherche est dirigée par un groupe de l'Institut de recherches sur les comportements de l'Université York, avec l'appui du Conseil de recherches en sciences humaines.*

*L'auteur tient à remercier de leur aide les professeurs Michael Ornstein, Bernard Blishen et Michael Stevenson, ainsi que Jeri Lee; l'analyse présentée dans le chapitre, et les erreurs qu'elle pourrait comporter, sont toutefois la responsabilité de l'auteur.*

L'expression «qualité de la vie» est employée aujourd'hui de façon tellement courante que toute signification précise qu'elle aurait pu avoir s'est perdue dans la multitude des emplois. Elle est devenue en fait un lieu commun culturel ou politique recouvrant une variété de conditions, circonstances et buts généraux, souvent assez vagues. Les politiciens promettent d'améliorer la qualité de la vie; les joggers parlent des effets de la course sur la qualité de leur vie; les femmes enceintes vantent les effets de la grossesse et de l'accouchement sur la qualité de leur vie.

Une idée se dégage clairement, c'est que la «qualité de la vie» correspond à des réalités différentes pour différentes personnes. Les Canadiens sont d'avis en général que la qualité de la vie serait améliorée par l'existence de bonnes relations sociales, une excellente santé, un travail intéressant et bien rémunéré, un logement confortable et un voisinage agréable, la sécurité financière, des heures de loisir suffisantes et les moyens d'en profiter, des possibilités d'enrichissement culturel et scolaire, un environnement sain et ainsi de suite. Il est rare qu'on puisse satisfaire à toutes ces aspirations, et chaque personne doit décider pour elle-même lesquelles sont les plus importantes. Certains choisissent la sécurité financière et un niveau de vie élevé; d'autres préfèrent une vie familiale épanouissante, d'autres encore recherchent ardemment l'accomplissement et la reconnaissance. La qualité de la vie de chaque personne dépend des buts qu'elle s'est fixés. Il n'existe pas de formule unique qui définisse la qualité de la vie pour tous les Canadiens, ou même pour la plupart d'entre eux.

Pour comprendre la notion de «qualité de la vie», il faut aussi reconnaître le fait que toutes les personnes qui visent un but donné n'aspirent pas au même niveau de réalisation. Parmi celles qui recherchent la sécurité financière, certaines estiment qu'un revenu annuel de \$20,000 serait suffisant, tandis que d'autres sont convaincues qu'elles ont besoin d'au moins \$50,000 pour vivre confortablement. Pour certains, être en bonne santé et en bonne condition physique signifie ne pas être malade et pouvoir courir 10 000 mètres en moins de 50 minutes, tandis que pour d'autres le fait de passer la journée sans douleurs rhumatismales est tout à fait satisfaisant. Tout jugement de valeur au sujet de la qualité de la vie suppose des comparaisons par rapport à certaines normes. Ces normes varient d'une personne à l'autre, et la même personne peut employer différents critères à différentes étapes de sa vie.

Pour reprendre l'expression de John Keats, la qualité est dans les yeux de celui qui regarde. Chaque personne a ses propres valeurs, ses propres besoins et ses propres aspirations qui dictent son comportement et lui fournissent des critères pour évaluer diverses situations. Les différences entre les personnes ne signifient pas que les évaluations de chacune sont uniques, mais elles indiquent de façon certaine que la qualité de la vie doit être définie par l'individu et non par les politiciens, les hommes d'affaires ou les journalistes.

Ce chapitre définit la façon dont les Canadiens évaluent la qualité de leur vie, c'est-à-dire la façon dont ils perçoivent certains aspects de l'existence, par exemple leur état de santé, leur travail ou leur logement, ainsi que leur appréciation de la vie en général. Il examine également les variations de la perception relativement à ces divers aspects afin de déterminer dans quelle mesure les besoins de différents segments de la population sont satisfaits.

La matière du chapitre est fondée exclusivement sur des indicateurs de satisfaction.<sup>1</sup> L'avantage d'employer des mesures de satisfaction de la qualité de la vie perçue est que chaque personne peut évaluer sa situation en fonction de critères personnels. Ces critères peuvent se traduire par des attentes, des aspirations, des perceptions par rapport à ce que d'autres possèdent, des sentiments de prétention à quelque chose, ou des souvenirs d'une situation passée. La correspondance entre ces mesures et les besoins et les désirs des personnes permet d'établir une distinction entre les indicateurs subjectifs et les mesures objectives de la qualité de la vie, qui ne font que comptabiliser des choses, par exemple des dollars, qui sont censées produire une qualité de vie élevée. Ces mesures objectives sont fondées sur des hypothèses qui ne peuvent être vérifiées qu'au moyen d'informations sur les réactions des individus à ces conditions objectives.<sup>2</sup>

Les mesures de satisfaction présentent cependant un inconvénient qui nuit à leur interprétation. Elles sont, dans un certain sens, non pas des mesures directes de la qualité de la vie perçue, mais bien des réactions provoquées à ces perceptions. Comme les personnes ont leurs propres critères pour déterminer leur degré de satisfaction, il est possible que des niveaux élevés de satisfaction résultent de faibles critères personnels et non de critères élevés. Comme la satisfaction correspond à la différence entre les perceptions d'une personne vis-à-vis de ce qu'elle possède et un critère quelconque de comparaison, par exemple ce à quoi elle aspire, on pourrait en même temps évaluer la qualité de la vie de quelqu'un comme étant élevée, et pourtant pas entièrement satisfaisante parce que pas assez élevée. Par exemple, il n'est pas rare que des gens qui disposent de revenus considérables ne soient pas satisfaits de ces revenus, tandis que d'autres dont les revenus sont nettement inférieurs sont satisfaits.

Il existe au moins deux types de satisfaction: la satisfaction de l'accomplissement et la satisfaction de la résignation. La première résulte du rétrécissement de l'écart entre la situation actuelle d'une personne et les buts qu'elle cherche à atteindre en améliorant cette situation. La deuxième provient de la réduction de l'écart par la révision à la baisse des buts, qui sont ramenés au niveau de la situation actuelle

de l'individu. D'après les premières constatations, on ne saurait dire que la satisfaction de la société canadienne résulte de la résignation, mais c'est une question qu'il reste à approfondir.

### Perceptions de la qualité de la vie au Canada

L'enquête comprenait des mesures de la satisfaction concernant la vie en général et 15 aspects particuliers de la vie.

La première impression qui se dégage est que les Canadiens, dans l'ensemble, sont satisfaits de leur vie et des différents aspects de leur vie (*graphique 14.2*). Dans aucun cas la majorité des répondants ne s'est déclarée neutre ou insatisfaite vis-à-vis d'un aspect particulier. Celui qui a produit le plus faible degré de satisfaction est le niveau d'instruction, dont 61% seulement des Canadiens sont satisfaits dans une certaine mesure. Cela signifie que notre société et ses institutions ont réussi jusqu'à un certain point à répondre aux besoins de la population et à ses attentes relativement aux 15 aspects observés.

Ce succès est cependant mitigé si l'on considère que dans deux aspects seulement, soit le mariage et les enfants, la majorité s'est dite «très satisfaite» (valeurs 10 et 11 de l'échelle). Dans 10 aspects, des degrés élevés de satisfaction ont été exprimés par moins du tiers des Canadiens. Pour ceux qui sont d'avis que la société devrait chercher à promouvoir des degrés élevés de satisfaction au lieu de se contenter d'éviter l'insatisfaction, ces chiffres laissent sûrement à désirer. En matière de santé, finances personnelles, instruction et loisirs, 25% de l'échantillon ou moins s'est déclaré «très satisfait», et dans trois de ces domaines, la proportion d'«insatisfaits» était à peu près égale ou supérieure à celle de «très satisfaits».

Le classement des divers aspects par ordre d'évaluation révèle que les relations sociales concernant le mariage, les enfants et les amis étaient de toute évidence plus satisfaisantes que les autres aspects. La seule exception est le degré relativement faible de satisfaction sur le plan sentimental des personnes non mariées. Ce phénomène est examiné en détail plus loin dans le chapitre.

Un deuxième groupe d'évaluations concerne le lieu de résidence — logement, voisinage, ville, province et pays. Dans ce groupe, les réponses au sujet de la satisfaction vis-à-vis du voisinage étaient les plus positives, suivies de près par la ville et la province. Les évaluations au sujet du logement et du Canada comme pays de résidence étaient sensiblement plus faibles. D'après une autre étude,<sup>3</sup> les Canadiens français étaient beaucoup moins satisfaits que les Canadiens anglais du Canada comme lieu de résidence, mais ils n'étaient cependant pas moins satisfaits qu'ils ne l'étaient de leur vie en général. La différence entre les deux groupes linguistiques explique le degré moins élevé de satisfaction relativement au Canada par rapport à ceux concernant le voisinage, la ville et la province.

Un phénomène qui est peut-être plus intéressant encore est l'évaluation relativement faible concernant le logement. Comme normalement les personnes et les familles déménagent si elles ne sont pas satisfaites de leurs lieux de résidence, on s'attendait à des évaluations du logement au moins aussi favorables que celles concernant le voisinage, la ville et la province. Le degré moins élevé de satisfaction du logement par rapport aux prévisions est également examiné dans une section ultérieure de ce chapitre.

La santé, les finances, le niveau d'instruction et les loisirs ont été le plus faiblement évalués. Au moins 20% de l'échantillon s'est dit moins que satisfait, c'est-à-dire «neutre» ou «insatisfait», relativement à chacun de ces aspects.

En outre, si l'on groupe les réponses concernant l'emploi et le travail ménager (occupation d'un grand nombre de femmes), 20% des répondants n'étaient pas satisfaits de leur travail.

### La répartition de la satisfaction dans la population canadienne

*Satisfaction de la vie en général:* La satisfaction de la vie dans son ensemble est probablement le meilleur indicateur de la qualité de la vie. Celui-ci englobe les réponses concernant divers aspects qui sont pondérés ou groupés de façon à refléter l'importance de chacun pour la personne. On obtient ainsi une mesure de la qualité de la vie définie en fonction de l'individu.

Les deux variables socio-démographiques le plus étroitement associées à la satisfaction de la vie en général sont l'âge et le revenu des familles. Le graphique 14.3 montre les liens entre les trois variables. Le revenu des familles est divisé en quintiles ou cinquièmes, mais sans tenir compte de la taille des familles parce que des analyses parallèles qui ont tenu compte de la taille des familles, du coût de la vie au niveau régional et de la taille de l'agglomération urbaine ont produit des résultats à peu près identiques.<sup>4</sup>

Il ressort clairement des totalisations du graphique 14.3, effectuées en fonction de l'âge et du revenu, que la satisfaction en matière de revenu augmente avec l'âge, particulièrement chez les groupes plus âgés, et que la proportion de personnes neutres ou insatisfaites diminue à mesure que le revenu s'accroît. Il est intéressant de constater cependant que la satisfaction augmente avec l'âge, en dépit de la baisse de revenu qui se produit. Bien que 61% des personnes de 65 ans et plus se situent dans le groupe de revenu le plus faible, elles affichent les niveaux les plus élevés de satisfaction. Dans les deux premières catégories de revenu, la satisfaction augmente avec l'âge; la proportion de personnes «très satisfaites» passe de 26% dans le groupe à faible revenu de 18-34 ans à 58% dans le groupe de 65 ans et plus ayant le même niveau de revenu. Les différences sont beaucoup moins prononcées dans les tranches de revenu plus élevé.

L'importance du rapport entre l'âge et la satisfaction, qui est souvent mentionnée dans ce chapitre, semble résulter de deux facteurs. Premièrement, les aspirations paraissent plus étroitement liées à la situation actuelle de l'individu et aux possibilités d'amélioration. Comme les personnes plus âgées ne s'attendent pas à des améliorations considérables du point de vue de la richesse, de la position sociale et d'autres aspects de la vie, elles sont généralement plus satisfaites de ce qu'elles ont. Un deuxième changement associé au vieillissement est l'augmentation considérable du temps de loisir dont dispose l'individu du fait qu'il est à la retraite, et d'après les résultats de recherches effectuées au Canada et aux États-Unis, la satisfaction relativement aux loisirs est l'un des plus importants facteurs qui déterminent la satisfaction de la vie en général. Il se peut que les personnes de 65 ans et plus soient beaucoup plus satisfaites de la vie parce qu'elles ont le temps de s'adonner à des activités qui leur plaisent.

L'influence du revenu sur la satisfaction de la vie apparaît surtout dans les quintiles moins élevés, et le principal effet est une réduction de la proportion de personnes non satisfaites, c'est-à-dire «neutres» ou «insatisfaites», particulièrement dans les groupes d'âge 35-49 ans et 50-64 ans. Le pourcentage de personnes de 35-49 ans et 50-64 ans qui ne sont pas satisfaites tombe d'environ 32% dans le groupe de revenu le plus faible aux environs de 17% dans le deuxième quintile, et à 10% et moins dans les trois groupes supérieurs.



On observe une tendance analogue, mais moins prononcée, dans le groupe d'âge 18-34 ans.

De faibles niveaux de revenu réduisent la probabilité de satisfaction de la vie dans tous les groupes de répondants à l'exception du plus âgé. Toutefois, l'accroissement du revenu n'augmente pas la probabilité d'une très grande satisfaction. L'argent semble un prérequis pour la réalisation de niveaux minimum de satisfaction, mais ne semble pas suffisant pour produire des niveaux de satisfaction élevés. Il ressort également qu'on peut être assez satisfait sans avoir un revenu élevé, puisqu'il n'y a jamais plus qu'une différence de huit points de pourcentage dans la proportion de très satisfaits chez les groupes ayant les revenus les plus faibles et chez ceux ayant les revenus les plus élevés.

D'après une analyse distincte dans laquelle on a réuni les données de l'enquête de 1977 et des statistiques correspondantes de 1968 et 1974, les rapports entre l'âge, le revenu et la satisfaction de la vie observés en 1977 n'étaient pas les mêmes qu'en 1968. Deux changements importants se sont produits entre 1968 et 1977: premièrement, les niveaux de satisfaction des moins de 35 ans ont baissé de façon spectaculaire; et, deuxièmement, les différences de satisfaction entre les groupes de revenu se sont réduites considérablement. Il faudra donc tenir compte de ces changements dans l'avenir, et se rappeler que la répartition de la satisfaction et d'autres mesures de la qualité de la vie perçue ne sont pas constantes dans le temps et doivent sans cesse être réévaluées si l'on veut bien saisir cet aspect de l'évolution sociale au Canada.

#### Satisfaction de la vie par groupe d'âge, 1968, 1974 et 1977

Groupe d'âge:	Proportion de la population adulte «très satisfaite»		
	1968	1974	1977
	<i>pourcentage</i>		
18-19 ans	33	34	26
20-29 "	43	33	29
30-39 "	33	28	33
40-49 "	32	30	35
50-59 "	34	36	36
60-69 "	42	41	46
70 ans et plus	60	47	57
Tous groupes d'âge	30	34	35

L'effet des différences de revenu a été éliminé.

Source: Atkinson, T.H., *Tendances dans la satisfaction de la vie au Canada, 1968-1977*, Institut de recherches politiques, Montréal, 1979.

**Satisfaction de la situation financière:** Toutes les personnes enquêtées ont dû répondre à une série de questions concernant leur revenu, les revenus des autres membres de la famille, les comptes mensuels de la famille, et leurs dettes et leurs épargnes. On leur a ensuite demandé dans quelle mesure elles étaient satisfaites de leur situation financière, en tenant compte du revenu total et des coûts, des dettes et des épargnes. Comme pour la satisfaction de la vie en général, l'âge et le revenu, et particulièrement ce dernier, sont les deux facteurs socio-démographiques le plus intimement associés à cette caractéristique.

L'effet du revenu est constant dans chacun des trois groupes d'âge jeune, c'est-à-dire que le pourcentage de «très satisfaits» augmente en fonction du revenu, et que le pourcentage d'«insatisfaits» diminue. L'insatisfaction, par

exemple, tombe de 55% à 13% dans le groupe d'âge 18-34 ans, tandis que la proportion de «très satisfaits» grimpe de 7% à 24%. Bien que l'accroissement du revenu se traduise en général par une augmentation des pourcentages exprimant des degrés élevés de satisfaction, l'effet le plus marqué consiste là encore à réduire l'insatisfaction.

Comme dans le cas de la satisfaction de la vie en général, c'est au bas de l'échelle que le revenu exerce la plus forte influence. Pour chacun des groupes d'âge où des données ont été obtenues sur tous les niveaux de revenu, la baisse la plus considérable de l'insatisfaction se situe entre les premier et deuxième quintiles.

**Satisfaction du logement:** D'après le graphique 14.5, il est évident que la satisfaction vis-à-vis du logement est déterminée surtout par le fait que celui-ci est possédé ou loué, et non en fonction d'un type particulier de structure. Il n'existe à peu près pas de différences de satisfaction parmi les locataires, qui sont en général moins satisfaits que les propriétaires d'un même type de logement.

Cette observation est difficile à interpréter, mais voici deux explications possibles. Premièrement, il se peut que les logements possédés soient de meilleure qualité que les logements loués parce qu'ils sont mieux entretenus. Deuxièmement, il se peut que la propriété, en soi, produise une plus grande satisfaction quelle que soit la qualité du logement, et ce pour plusieurs raisons. Du point de vue du propriétaire, son logement représente un investissement, ce qui le rend plus attrayant, même s'il ressemble matériellement au logement loué. De plus, l'accès à la propriété a toujours été un but prisé dans la société canadienne, et les réponses de ceux qui sont locataires peuvent fort bien traduire l'insatisfaction de ne pas être propriétaires plutôt que l'insatisfaction vis-à-vis de certains attributs du logement. Enfin, les propriétaires assument eux-mêmes la responsabilité de l'état de leur logement, et pour cette raison ils peuvent tolérer certaines inconvénients. Bon nombre de locataires, par contre, peuvent attendre des propriétaires qu'ils maintiennent les logements en bon état et, par le fait même, être plus enclins à se dire insatisfaits s'il y a manquement à cet égard.

Ces explications peuvent être partiellement vérifiées en comparant les réponses de différents groupes de revenu concernant le même type de logement. Si l'on suppose que les familles ayant des revenus plus élevés demeurent dans des logements de meilleure qualité, la première explication qui met en cause la piètre qualité des logements loués laisse entendre que la satisfaction augmente en fonction du revenu. La deuxième explication, qui est liée à la valeur intrinsèque du principe de la propriété, indique qu'il n'y a pas de rapport entre le revenu et la satisfaction.

Or, on constate que la satisfaction n'augmente pas en fonction du revenu, ni pour les propriétaires ni pour les locataires (**graphique 14.6**). Apparemment, la qualité du logement est un facteur moins important de satisfaction que le fait que celui-ci soit possédé ou loué. C'est donc dire que les locataires sont généralement moins satisfaits que les propriétaires, quelle que soit la qualité de leur logement.

**Satisfaction du travail:** La satisfaction du travail est un sujet de recherche qui a reçu énormément d'attention dans le passé, et auquel s'intéressent actuellement les secteurs public et privé. Cette enquête est l'une des rares au Canada qui ont évalué la satisfaction du travail pour un échantillon représentatif de tout le pays (**graphiques 14.7 et 14.8**). Les personnes qui travaillaient contre rémunération plus de 20 heures par semaine étaient considérées comme ayant un emploi, et on leur a demandé d'évaluer la satisfaction de leur

emploi. Les femmes qui se déclaraient ménagères étaient considérées dans une catégorie à part, et on leur a demandé d'indiquer leur satisfaction relativement au travail ménager.

Les niveaux de satisfaction sont les plus élevés dans les groupes cadres — travailleurs intellectuels et cols bleus spécialisés, et les plus faibles dans les groupes cols bleus semi-spécialisés et non spécialisés. L'aspect étonnant de ces différences sur le plan professionnel est le niveau élevé de satisfaction observé chez les cols bleus spécialisés, qui, avec les semi-spécialisés et les non-spécialisés, ont souvent été présentés comme étant déformés par le milieu de travail de la société industrielle moderne. La ressemblance entre les cadres — travailleurs intellectuels et les cols bleus spécialisés — est peut-être attribuable au fait que bon nombre d'ouvriers spécialisés, par exemple les contremaîtres, les plombiers et les électriciens, travaillent essentiellement sans surveillance, et souvent à leur propre rythme. Plus que tout autre groupe, ils partagent ces avantages professionnels avec des cadres et travailleurs intellectuels.

Les données révèlent qu'un niveau élevé de satisfaction est légèrement plus fréquent chez les femmes que chez les hommes, bien que les femmes aient en général des emplois inférieurs. Le lien entre le niveau d'instruction et la satisfaction est moins évident. La satisfaction diminue quelque peu en fonction inverse du niveau d'instruction, mais les différences indiquées ne sont pas très marquées.

Il apparaît aussi clairement qu'à l'intérieur de chaque catégorie professionnelle, à l'exception des cols bleus semi-spécialisés et non spécialisés, la satisfaction diminue en fonction inverse du niveau d'instruction, et les femmes sont plus satisfaites que les hommes. Ces deux rapports reflètent l'importance des attentes et des aspirations comme éléments de conditionnement des réactions vis-à-vis du travail. Ceux qui atteignent des niveaux plus élevés d'instruction visent normalement à relever la catégorie d'emploi pour laquelle ils sont qualifiés. Ils s'attendent à ce que leur formation leur permette d'accéder à de meilleures positions, et ils ne sont pas surpris ou satisfaits à outrance lorsque cela se produit. Par contre, ceux qui ont des niveaux d'instruction moins élevés ne peuvent pas s'attendre automatiquement à de meilleures positions, et ils doivent souvent travailler très fort pour y accéder. Leurs niveaux plus élevés de satisfaction pourraient provenir de l'effort considérable fourni et du fait d'avoir réussi sans aucune garantie préalable.

Les différences entre les hommes et les femmes dans chaque catégorie de niveau d'instruction et de profession pourraient s'expliquer de la même manière. Même dans les années 70, les femmes ont moins de chances que les hommes d'obtenir de meilleures positions si elles sont plus instruites. En outre, elles doivent souvent travailler plus fort que les hommes ayant un même niveau de qualification pour obtenir des positions équivalentes. Il est possible que le fait d'atteindre ces positions alors que les chances de succès sont moins élevées que pour les hommes donne lieu à un plus grand sentiment de satisfaction. Il est probable que ces différences iront en s'atténuant à mesure que la situation des femmes s'améliorera du point de vue de l'égalité et du succès sur le plan professionnel.

Les réponses des femmes à la question concernant la satisfaction du travail ménager reflètent l'effet du niveau d'instruction sur la satisfaction. Celles dont le niveau d'instruction s'arrête à l'école primaire sont aussi satisfaites de faire des travaux ménagers que n'importe quel groupe de femmes travaillant à l'extérieur, tandis que celles qui ont fait des études universitaires sont moins satisfaites du travail

ménager que les autres groupes professionnels. À mesure que le niveau d'instruction s'accroît, les femmes acquièrent des aptitudes à fonctionner avec succès dans une plus grande diversité d'occupations. Il est possible que le travail ménager ne permette pas à ces aptitudes de s'exprimer, ce qui entraîne des niveaux de satisfaction relativement faibles. Il faut signaler toutefois que 18% seulement des femmes ayant fait des études universitaires ont indiqué une insatisfaction générale vis-à-vis du travail ménager.

Une question se pose, à savoir si les différences dans les réponses relativement au travail ménager examinées du point de vue du niveau d'instruction proviennent des différences de scolarité ou des différences d'âge puisque, en général, les femmes plus instruites sont également plus jeunes. En outre, la satisfaction du travail ménager augmente légèrement en fonction de l'âge, mais la principale influence est le niveau d'instruction. La proportion de femmes «très satisfaites» du travail ménager est de 24% chez celles qui ont fait des études secondaires et qui ont entre 18 et 34 ans, 27% chez celles âgées de 35 à 48 ans, et 30% chez celles âgées de 50 ans et plus. Par comparaison, chez les femmes âgées de 18 à 34 ans, la proportion de «très satisfaites» tombe de 42% avec des études primaires à 24% avec des études secondaires, et à 5% avec des études universitaires. C'est le niveau d'instruction, et non l'âge, qui est le principal élément de conditionnement des réponses à ce sujet.

Le rapport entre le niveau d'instruction et la satisfaction du travail ménager est probablement le même qu'entre le niveau d'instruction et la satisfaction de l'emploi. Chez les hommes comme chez les femmes, les aspirations et les attentes en matière de travail augmentent en fonction du niveau d'instruction. Ces attentes ne sont pas mieux satisfaites par le travail ménager chez les femmes d'un niveau d'instruction supérieur qu'elles ne le sont par des emplois peu spécialisés.

*Satisfaction du mariage et de la vie sentimentale:* Les recherches effectuées antérieurement sur les perceptions de la qualité de la vie ont révélé en général que le mariage est l'élément où l'on observe les niveaux de satisfaction les plus élevés, et que la satisfaction vis-à-vis du mariage est plus étroitement associée à la satisfaction de la vie en général que tout autre élément. La difficulté, cependant, est qu'on a évalué seulement les réponses des personnes mariées, et, comme l'indique le graphique 14.2, la satisfaction des personnes non mariées est moins favorable que celle des personnes mariées. Pour contourner cette difficulté, on a posé des questions semblables aux personnes mariées et aux personnes non mariées au sujet de leur vie sentimentale. De plus, on a fait une distinction entre les personnes non mariées qui ne fréquentaient qu'une seule personne (ou une personne plus que d'autres) et celles qui ne sortaient pas beaucoup ou qui ne fréquentaient pas une personne en particulier plus que d'autres. Le premier groupe représente les personnes qui ont une «relation régulière» et le deuxième, celles qui «n'ont pas de relation régulière».

Les personnes mariées se sont dites plus satisfaites de leur vie sentimentale que celles qui n'étaient pas mariées, et celles qui avaient une relation régulière étaient, à leur tour, plus satisfaites que celles qui n'en avaient pas. Les Canadiens des deux sexes tirent encore une grande satisfaction du mariage, contrairement à ce que pourraient laisser croire d'autres statistiques, dont celles sur le divorce.

Les données indiquent également que les femmes régissent de façon plus positive ou plus négative que les hommes aux relations hors mariage, et pourtant il n'y a pas

de différence dans les niveaux moyens de satisfaction. Pour ce qui est des personnes qui ont ou qui n'ont pas de relation régulière, les proportions de «très satisfaits» et d'«insatisfaits» sont plus élevées chez les hommes que chez les femmes. Ces différences pourraient provenir du fait que les femmes, plus que les hommes, doivent prendre position face à l'institution du mariage. Celles qui choisissent de préférence une autre forme de relation peuvent en être plus satisfaites que leurs homologues masculins, tandis que celles qui continuent à désirer le mariage sont plus insatisfaites de situations qui ne renferment pas la promesse de cette réalisation. Le mariage et la vie sentimentale n'ont probablement pas une importance aussi cruciale pour les hommes; par conséquent, leurs réponses sont plus modérées.

Les chiffres du graphique 14.9, qui indiquent des niveaux beaucoup plus élevés de satisfaction associée au mariage par rapport à l'absence de mariage, peuvent être trompeurs dans ce sens qu'ils comparent des personnes jeunes qui ne sont pas mariées avec des personnes mariées qui, en moyenne, sont beaucoup plus âgées. Dans les analyses antérieures, il ressortait clairement que la satisfaction augmentait en fonction de l'âge, et il est possible que les différences associées à la relation matrimoniale reflètent simplement des différences d'âge.

D'après les données du graphique 14.10, la satisfaction augmente effectivement en fonction de l'âge chez les personnes qui sont mariées ou qui n'ont pas de relation régulière, mais l'âge n'est pas le principal facteur responsable des différences marquées de satisfaction entre les divers types de relation. Dans tous les groupes d'âge à l'exception du groupe le plus âgé, la différence dans la proportion de personnes «très satisfaites» est de 40 à 45% plus élevée chez les personnes mariées que chez les personnes n'ayant pas de relation régulière.

On observe enfin que les jeunes désirent apparemment le mariage ou une forme de relation semblable au mariage dans une mesure plus grande même que les Canadiens plus âgés qui ne sont pas mariés. Le manque de satisfaction en l'absence de relation régulière dans le groupe de 18 à 34 ans est plus prononcé que dans tout autre groupe.

### Le Canada comparé à huit pays d'Europe de l'Ouest

Au cas où les Canadiens se gonfleraient d'admiration devant le grand succès de leur système socio-économique du point de vue de la satisfaction des besoins de la personne

### Ordre par rang. Canada (1977) et huit pays européens (1975), selon les niveaux de satisfaction de la vie et les niveaux de produit intérieur brut par personne

Rang selon les niveaux de satisfaction de la vie		Rang selon le produit intérieur brut par personne	
	% très satisfaits		
1	Danemark	54	<b>Canada</b>
2	République d'Irlande	50	Allemagne
3	Belgique	36	Danemark
4	<b>Canada</b>	35	Belgique
5	Grande-Bretagne	29	Pays-Bas
6	Pays-Bas	27	France
7	Allemagne	25	Grande-Bretagne
8	France	17	Italie
9	Italie	11	Irlande

humaine, il est intéressant de comparer les résultats de l'enquête canadienne de 1977 avec des données analogues recueillies en 1975 dans huit pays européens; comme on a utilisé pour cette étude exactement les mêmes catégories de questions et de réponses que dans l'enquête canadienne de 1977, les résultats peuvent être comparés directement. La comparaison de la proportion de chaque échantillon national indiquant des niveaux très élevés de satisfaction de la vie en général, c'est-à-dire des réponses cotées 10 et 11, produit l'ordre indiqué dans la colonne de gauche du tableau.

Il existe plusieurs façons d'utiliser ces données pour faire des comparaisons entre les pays; la méthode employée de classement par rang indique que le Canada se situe au-dessus du point milieu pour les neuf pays considérés, mais très loin derrière le Danemark et l'Irlande du point de vue de la satisfaction de la vie.

L'analyse des différences internationales déborde le cadre de cet exposé, mais un bref commentaire s'impose toutefois. Le classement par rang des neuf pays considérés en fonction d'une mesure grossière de leur niveau de vie, c'est-à-dire le produit intérieur brut par habitant, donne les résultats indiqués dans la colonne de droite. Il est évident qu'il existe une ressemblance générale entre les deux listes. Par exemple, parmi les quatre pays qui se situent en tête du point de vue de la satisfaction de la vie, trois sont également au nombre des quatre premiers dans la liste concernant le niveau de vie, ce qui pourrait égayer la théorie suivant laquelle la prospérité économique nationale favorise la satisfaction de la population. Cependant, les exceptions à la règle sont remarquables. Les Irlandais sont beaucoup trop satisfaits, si l'on considère leur situation économique, tandis que les Allemands le sont beaucoup moins que ce à quoi on s'attendrait. Le Canada affiche un produit intérieur brut légèrement plus élevé que le Danemark, mais se situe très loin derrière sur le plan de la satisfaction. Les effets des conditions économiques sur la qualité de la vie perçue sont loin d'être clairs, et appellent une étude en profondeur.

### Conclusion

Chacune des analyses présentées ci-haut jette un peu de lumière sur certains facteurs qui peuvent influencer les perceptions de la qualité de la vie sous divers aspects. Si l'on passe rapidement en revue les cinq aspects, on a l'impression qu'aucune variable socio-démographique particulière n'exerce une influence marquée sur la satisfaction dans la majorité de ces catégories. L'âge et le revenu permettent de mieux comprendre la satisfaction de la vie en général et par rapport à une situation financière donnée. Le sexe semble influencer les réponses concernant la vie sentimentale et le travail. Le niveau d'instruction et l'occupation sont associés à la satisfaction du travail, tandis que le type de logement, et particulièrement l'accès ou le non-accès à la propriété, semble influencer sur la satisfaction vis-à-vis du logement.

On note également l'absence de rapports étroits entre d'autres variables socio-démographiques et les perceptions de la qualité de la vie. La province ou la région ont très peu influencé cette analyse, et pourtant les différences à cet égard semblent capter énormément l'attention des décideurs et des politologues. Les effets de l'ethnicité sont très peu prononcés et secondaires par rapport à d'autres, tandis que la taille des agglomérations urbaines n'intervient que dans une mesure négligeable.

En général, si ces constatations doivent être corroborées dans l'avenir par d'autres enquêtes, il semble que pour améliorer la qualité de la vie des Canadiens, du moins sous les aspects étudiés ici, il faudrait accorder peu d'attention à

l'endroit où vivent les gens, et insister plutôt sur la situation personnelle, c'est-à-dire le revenu, l'âge, le sexe, le niveau d'instruction et l'occupation.

### Note concernant la mesure de la qualité de la vie perçue

Pour élaborer des mesures valables de la qualité de la vie perçue, il a fallu d'abord répondre à deux questions. Premièrement, les personnes sont-elles capables d'évaluer leur vie d'une manière fiable et valide, c'est-à-dire une même personne peut-elle donner des réponses analogues à une question identique posée à une autre occasion? Deuxièmement, des mesures différentes de la qualité de la vie perçue peuvent-elles être mises en corrélation de façon satisfaisante? Si la réponse à l'une de ces questions était négative, nous serions forcés de conclure que les Canadiens ne font pas d'évaluations cohérentes de leur vie ou, s'ils en font, qu'on n'a pas encore trouvé de moyens adéquats de les mesurer.

Un certain nombre d'études récentes<sup>5</sup> ont examiné la fiabilité et la validité de plusieurs mesures de la qualité de la vie. Elles montrent que ces évaluations sont faites par des personnes de façon cohérente et intelligible, et que certaines mesures de la qualité de la vie perçue, sinon toutes, sont certainement fiables et valides. Il ressort également de ces analyses que les évaluations portant sur des aspects particuliers de la vie tels que le travail, le logement et la santé présentent un niveau plus élevé de fiabilité et de validité que les mesures de la vie en général. Toutefois, même dans ce dernier cas, les indicateurs sont supérieurs à presque toutes les autres mesures d'attitudes, d'opinions et de valeurs présentées dans les ouvrages psychologiques et sociologiques.

La recherche mentionnée ci-haut montre que plusieurs mesures valables ont été mises au point, mais sans indiquer lesquelles sont les plus révélatrices. Au cours des 15 dernières années, plusieurs types différents de questions ont été utilisés pour évaluer les perceptions de la qualité de la vie. H.S. Cantril<sup>6</sup> a mis au point une échelle de réalisation par autoréférence qui indiquait dans quelle mesure la situation d'une personne différait de ses aspirations. N.M. Bradburn<sup>7</sup> a employé surtout des indicateurs affectifs ou émotifs tels que le bonheur alors que Angus Campbell, R. E. Converse et W. L. Rodgers<sup>8</sup> ont insisté sur les mesures de la satisfaction, de même que les travaux de recherche sur la qualité de la vie effectués en Grande-Bretagne.<sup>9</sup> F.M. Andrews et S.B. Withey<sup>10</sup> ont mis au point une échelle d'enchantement-désenchantement où se trouvaient réunis certains aspects des mesures affectives et des mesures de satisfaction.

La recherche canadienne décrite ici utilise l'échelle de réalisation par autoréférence et une version modifiée des mesures de la satisfaction mises au point par Campbell et ses collègues américains. Les deux mesures conviennent à un milieu bilingue parce qu'elles se traduisent facilement, et elles ont produit de bons résultats dans des tests de fiabilité et de validité.

### Notes des renvois

<sup>1</sup>L'indicateur social utilisé dans cette analyse est la satisfaction perçue, c'est-à-dire la mesure dans laquelle les Canadiens se déclarent satisfaits ou insatisfaits de leur vie en général et relativement à certains aspects particuliers tels que le mariage, le travail, etc. La formulation exacte de la question utilisée dans l'enquête était la suivante:

Voici une carte que vous devrez utiliser pour me dire jusqu'à quel point vous êtes satisfait ou insatisfait de votre vie en général. Si vous en êtes complètement satisfait, vous direz «onze», et si vous en êtes complètement insatisfait, vous direz «un». Si vous n'êtes ni complètement satisfait ni complètement insatisfait, vous devrez donc vous placer entre «deux» et «dix». Plus le numéro est élevé, plus grande est la satisfaction.

En général, jusqu'à quel point êtes-vous satisfait ou insatisfait de votre vie? Quel chiffre sur la carte se rapproche le plus de ce que vous ressentez?

01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11
Complètement					Neutre				Complètement	
insatisfait									satisfait	

<sup>2</sup>A titre d'exemple de ce qu'on entend par subjectif par opposition à objectif, considérez ce qui suit: «Sur quelle rue se trouve votre bureau de poste?» ou «Quand êtes-vous allé à un bureau de poste pour la dernière fois?» Ces questions appellent des réponses objectives; elles décrivent des conditions de la réalité qui, une fois établies comme étant véridiques, ne peuvent pas être controversées. Par contre, «Êtes-vous satisfait du service offert par le bureau de poste?» ou «Le ministre des postes actuel fait-il du bon travail?» sont des questions qui appellent des réponses subjectives, c'est-à-dire des opinions, des évaluations ou des sentiments au sujet de certaines conditions dans le monde. Ces réponses traduisent certes les opinions ou les sentiments d'un individu, mais elles peuvent être contredites ou réfutées par d'autres.

<sup>3</sup>Blishen, B. R. et Atkinson, T., "Anglophone and Francophone Differences in Perceptions of the Quality of Life in Canada". Document présenté au Congrès mondial de la sociologie, Uppsala, Suède, 1978.

<sup>4</sup>L'exposé ne présente que les variables qui sont le plus fortement associées à la satisfaction. Il existe par exemple un rapport entre l'ethnicité et la satisfaction de la vie en général (les Canadiens français sont un peu plus satisfaits que ceux d'autres origines), mais les différences ne sont pas aussi marquées que celles rattachées à l'âge et au revenu qui sont présentées. Dans d'autres cas, les rapports entre divers facteurs socio-démographiques et la satisfaction sont en partie redondants, et seul le plus important est retenu. Par exemple, la satisfaction du travail est influencée par l'occupation, et comme certaines catégories d'occupations sont mieux rémunérées que d'autres, il semble que le revenu ait également un effet marqué sur la satisfaction du travail. Le rapport occupation-satisfaction est cependant le plus fort et le plus intéressant des deux, et c'est par conséquent celui qui est retenu.

<sup>5</sup>Voir par exemple, Campbell, A., Converse, P.E. et Rodgers, W.L., *The Quality of American Life*. New York, Russell Sage Foundation, 1976, et Andrews, F.M. et Withey, S.B., *Social Indicators of Well-Being*. New York, Plenum Press, 1976.

<sup>6</sup>Cantril, Hadley, *The Pattern of Human Concerns*. Nouveau-Brunswick, New Jersey, Rutgers University Press, 1965.

<sup>7</sup>Bradburn, N., *The Structure of Psychological Well-Being*. Chicago, Aldine Publishing, 1969.

<sup>8</sup>Campbell, A., Converse, P.E. et Rodgers, W.L., op. cit.

<sup>9</sup>Abrams, Mark, "Subjective Social Indicators" dans *Social Trends*, Central Statistical Office, Londres, 1973.

<sup>10</sup>Andrews, F.M. et Withey, S.B., op. cit.

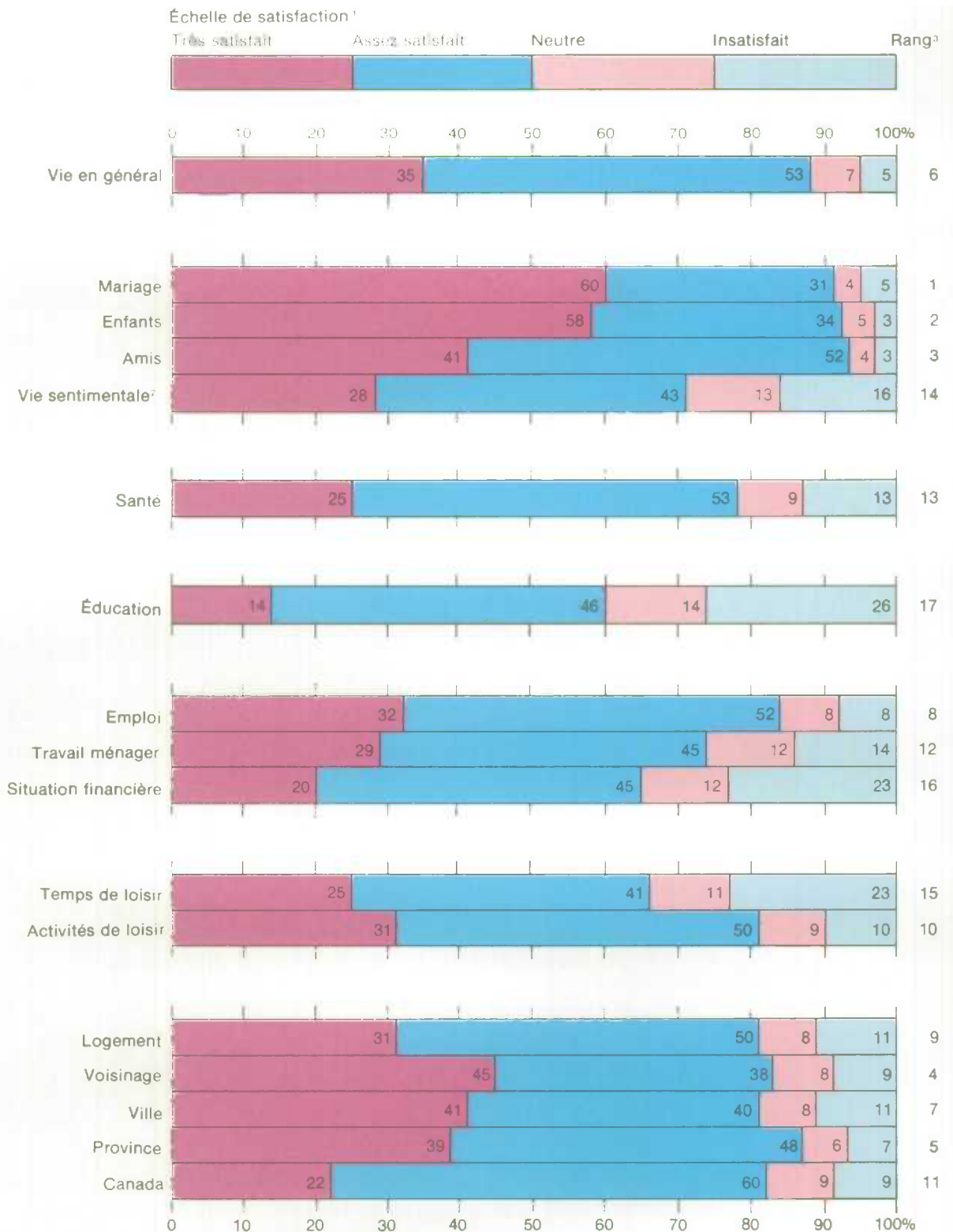
TABLEAU 14.1  
Satisfaction de la vie en général et relativement à différents aspects de la vie

	Échelle de satisfaction <sup>1</sup>											Total
	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	
	<i>pourcentage</i>											
Vie en général	16	19	26	19	8	7	2	1	1	—	1	100
Mariage	36	24	18	10	3	4	1	2	1	—	1	100
Enfants	33	26	17	13	5	5	1	1	—	—	1	100
Amis	17	24	25	20	7	4	1	1	—	1	—	100
Vie sentimentale <sup>2</sup>	10	18	17	17	9	13	5	3	3	2	3	100
Santé	9	16	20	21	13	9	5	3	2	1	2	100
Éducation	4	10	15	18	14	14	9	6	5	3	3	100
Emploi	13	19	25	18	9	8	2	2	2	1	1	100
Travail ménager	13	16	18	16	12	12	3	4	3	2	2	100
Situation financière	8	12	17	17	12	12	7	5	5	2	4	100
Temps de loisir	12	13	16	15	10	11	8	6	5	2	3	100
Activités de loisir	13	18	22	19	10	9	3	3	2	1	1	100
Logement	12	19	20	19	12	8	4	3	2	1	1	100
Voisinage	29	15	18	13	7	8	4	2	1	1	1	100
Ville	24	17	20	14	6	8	4	3	2	1	1	100
Province	19	20	24	17	8	6	2	2	1	1	1	100
Canada	9	13	23	24	13	9	4	2	2	—	1	100

<sup>1</sup> Voir le graphique 14.2 et le texte pour une explication de l'échelle de satisfaction.

<sup>2</sup> Ne concerne que les personnes célibataires.

GRAPHIQUE 14.2  
Satisfaction de la vie en général et relativement à différents aspects de la vie

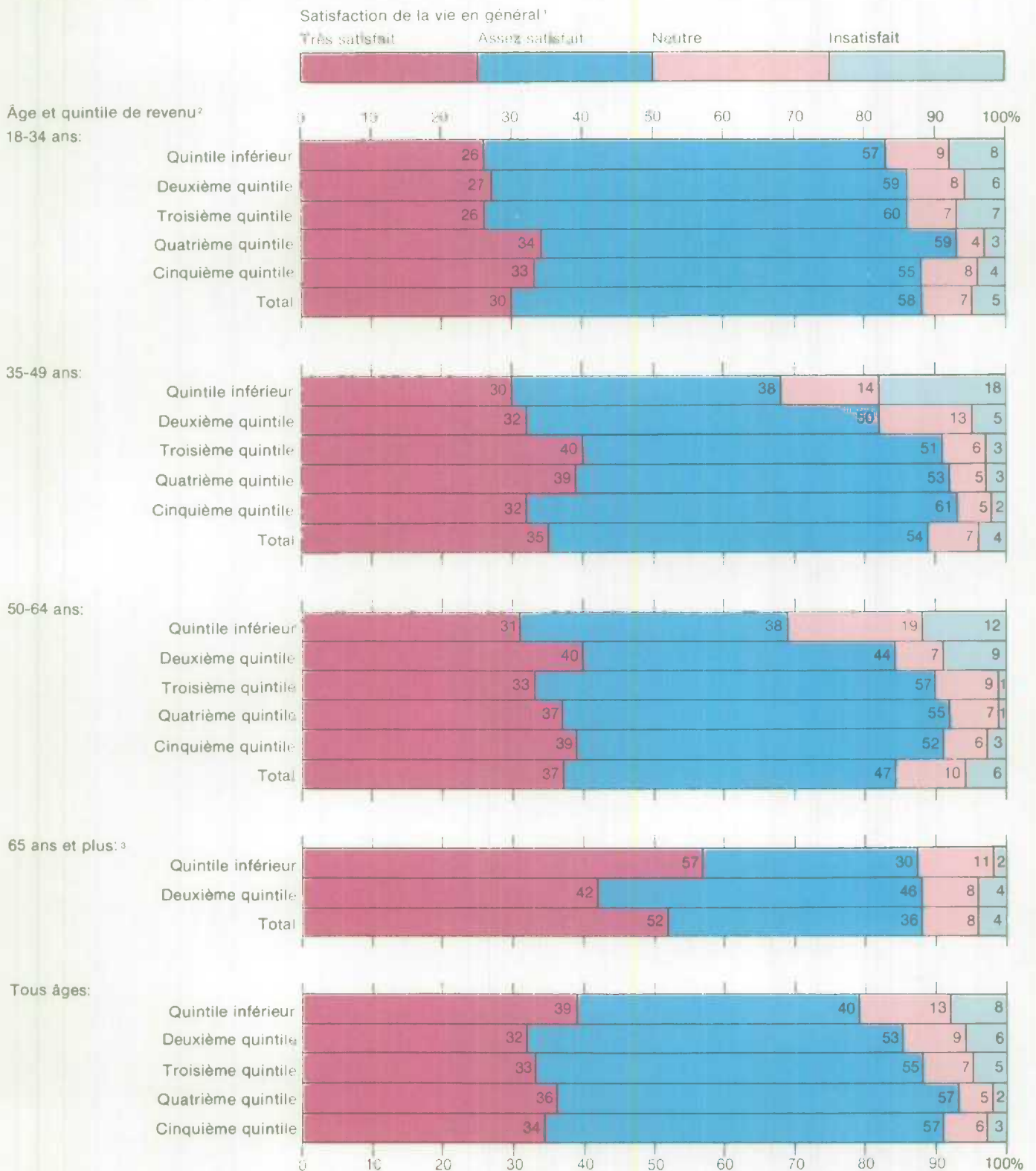


<sup>1</sup>On a demandé aux enquêtés d'évaluer leur degré de satisfaction sur une échelle de 1 à 11. «Très satisfait» comprend ceux qui ont répondu 10 et 11; «Assez satisfait» — 7, 8 et 9; «Neutre» — 6; et «Insatisfait» — 1 à 5. Les points accordés pour chaque valeur sont indiqués au tableau 14.1.

<sup>2</sup>Ne concerne que les personnes célibataires.

<sup>3</sup>Représente l'ordre de l'évaluation moyenne pour les différents aspects.

**GRAPHIQUE 14.3**  
**Satisfaction de la vie en général par âge et revenu**

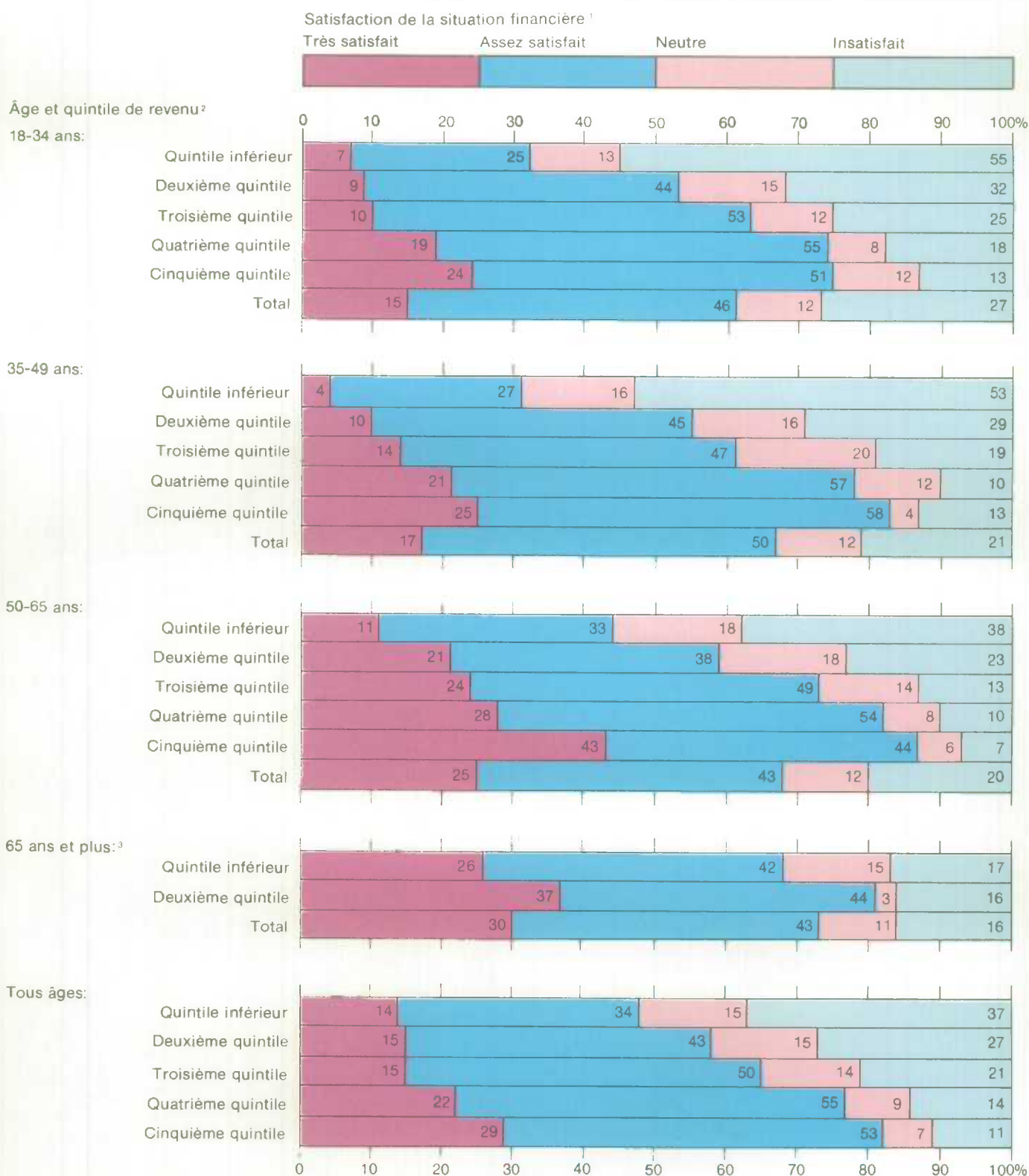


<sup>1</sup> Voir le graphique 14.2 et le texte pour une explication de l'échelle de satisfaction.

<sup>2</sup> Un quintile de revenu renferme le cinquième des répondants; par exemple, le quintile inférieur dans chaque groupe d'âge renferme les personnes de ce groupe d'âge qui constituent le cinquième des répondants ayant les revenus les plus faibles.

<sup>3</sup> Les troisième, quatrième et cinquième quintiles sont exclus à cause du nombre insuffisant de répondants.

GRAPHIQUE 14.4  
Satisfaction de la situation financière par âge et revenu



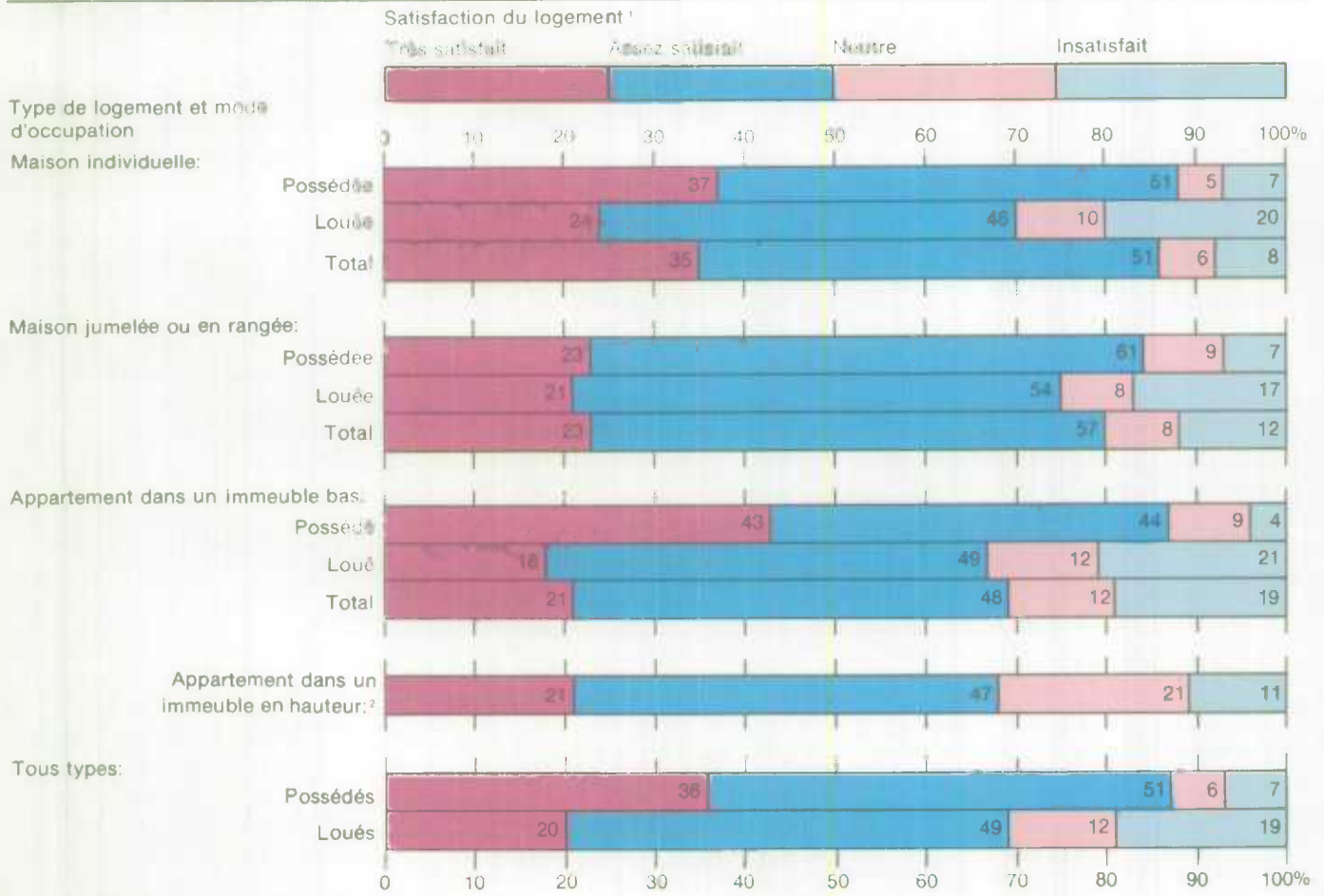
<sup>1</sup>Voir le graphique 14.2 et le texte pour une explication de l'échelle de satisfaction.

<sup>2</sup>Un quintile de revenu renferme le cinquième des répondants; par exemple, le quintile inférieur dans chaque groupe d'âge renferme les personnes de ce groupe d'âge qui constituent le cinquième des répondants ayant les revenus les plus faibles.

<sup>3</sup>Les troisième, quatrième et cinquième quintiles sont exclus à cause du nombre insuffisant de répondants.



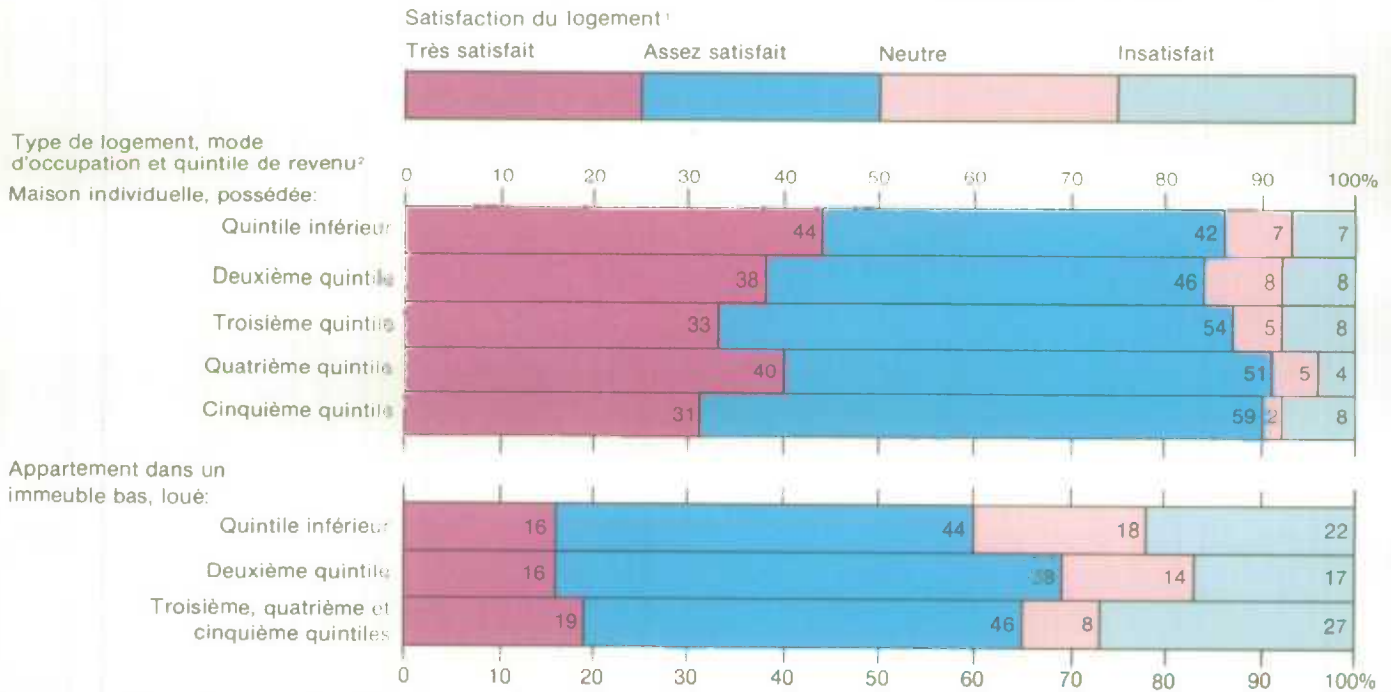
**GRAPHIQUE 14.5**  
**Satisfaction du logement par type et mode d'occupation**



<sup>1</sup>Voir le graphique 14.2 et le texte pour une explication de l'échelle de satisfaction.

<sup>2</sup>Ne comprend que les logements loués.

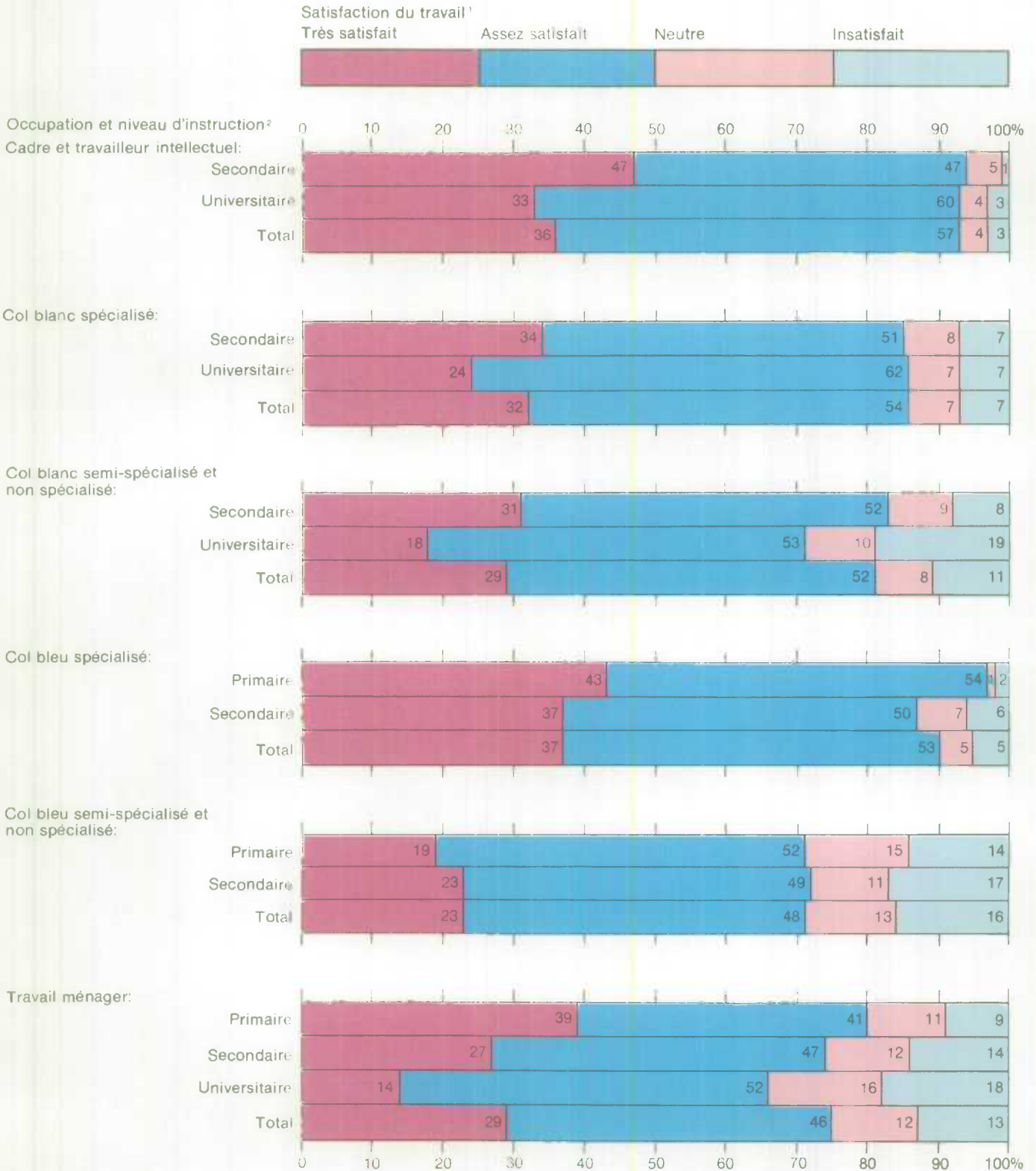
**GRAPHIQUE 14.6**  
**Satisfaction de certains types de logement par revenu et mode d'occupation**



<sup>1</sup>Voir le graphique 14.2 et le texte pour une explication de l'échelle de satisfaction.

<sup>2</sup>Un quintile de revenu renferme le cinquième des répondants; par exemple, le quintile inférieur dans chaque groupe d'âge renferme les personnes de ce groupe d'âge qui constituent le cinquième des répondants ayant les revenus les plus faibles.

**GRAPHIQUE 14.7**  
**Satisfaction du travail par occupation et niveau d'instruction**



<sup>1</sup>Voir le graphique 14.2 et le texte pour une explication de l'échelle de satisfaction.

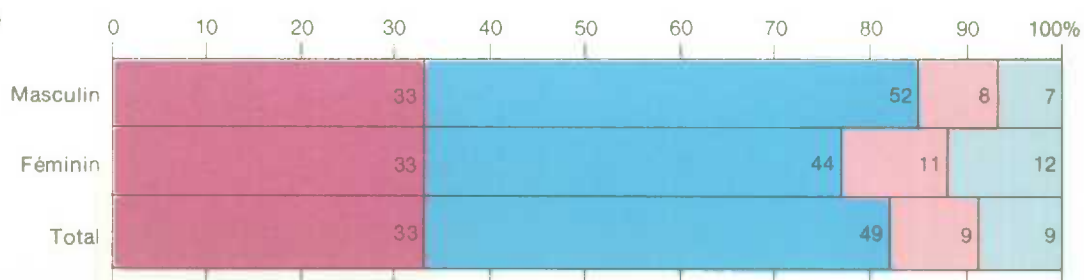
<sup>2</sup>Niveau d'instruction: représente le plus haut niveau atteint. Universitaire comprend collégial.

**GRAPHIQUE 14.8**  
**Satisfaction du travail par niveau d'instruction et sexe**

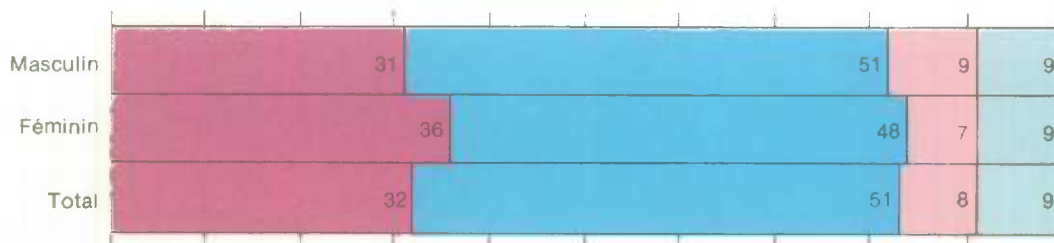


Niveau d'instruction<sup>2</sup> et sexe

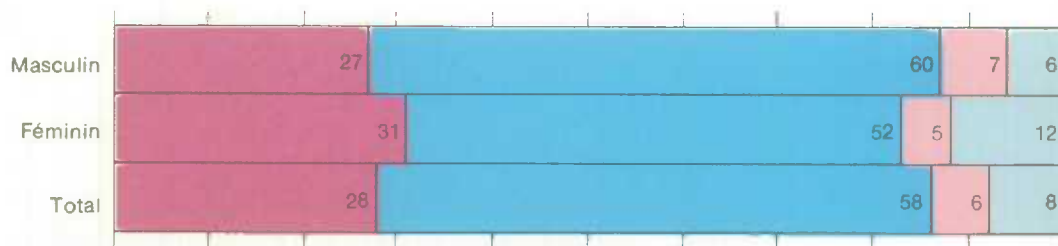
Primaire:



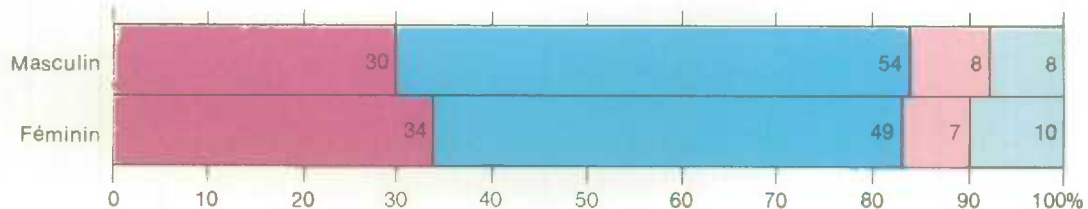
Secondaire:



Universitaire ou collégial:



Tous niveaux d'instruction:



<sup>1</sup>Voir le graphique 14.2 et le texte pour une explication de l'échelle de satisfaction.

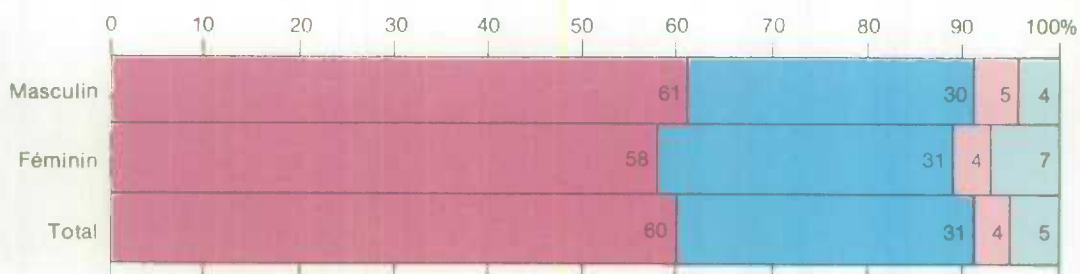
<sup>2</sup>Niveau d'instruction: représente le plus haut niveau atteint.

**GRAPHIQUE 14.9**  
**Satisfaction de la situation sentimentale par sexe**

Satisfaction de la situation sentimentale <sup>1</sup>



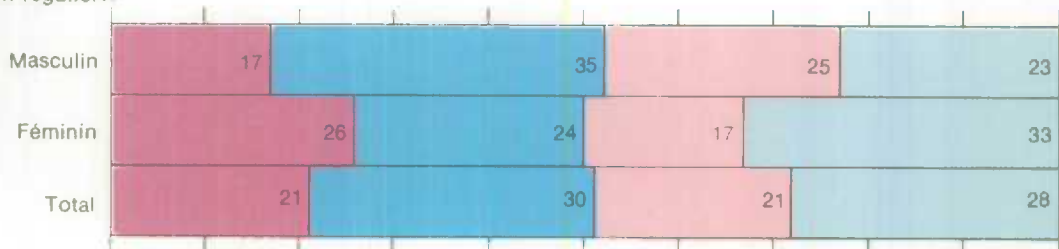
Situation et sexe  
Marié(e):



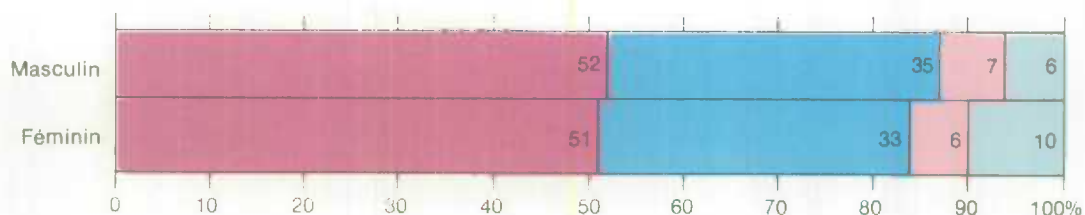
Non marié(e) - relation régulière:



Non marié(e) - pas de relation régulière:

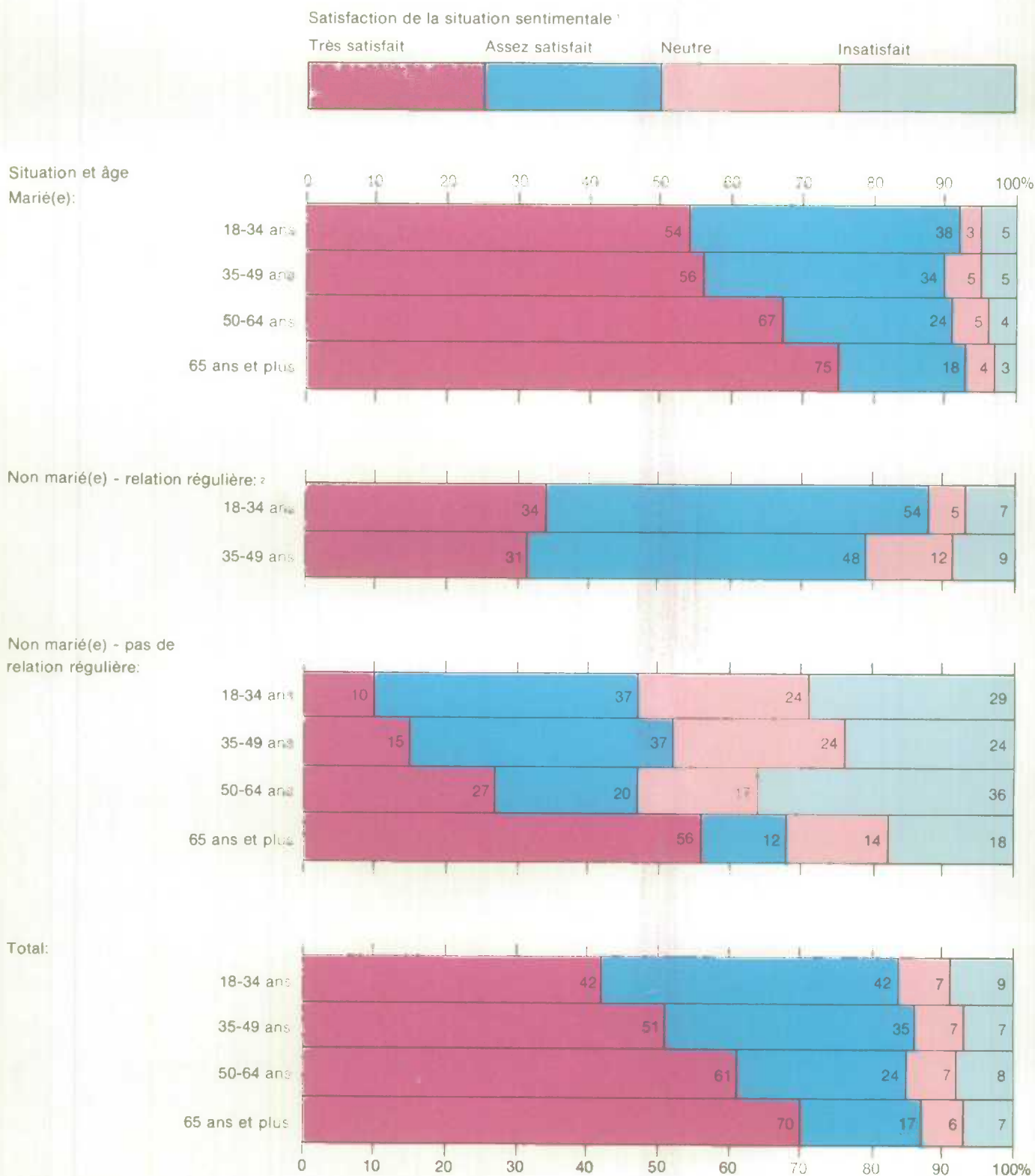


Total:



<sup>1</sup> Voir le graphique 14.2 et le texte pour une explication de l'échelle de satisfaction.

**GRAPHIQUE 14.10**  
**Satisfaction de la situation sentimentale par âge**



<sup>1</sup> Voir le graphique 14.2 et le texte pour une explication de l'échelle de satisfaction.  
<sup>2</sup> Les groupes plus âgés sont exclus à cause du nombre insuffisant de répondants.

# Vignettes du Canada et des États-Unis



## Tableaux, graphiques et cartes

Graphique	15.1	Population du Canada et des États-Unis, 1967 et 1978	298	Tableau	15.17	Proportion de grades universitaires décernée à des femmes au Canada et aux États-Unis, 1962, 1970 et 1976	303
Graphique	15.2	Proportion des populations qui est canadienne et américaine de naissance, 1960-61 et 1970-71	298	Graphique	15.18	Attitudes vis-à-vis de l'éducation: réponses à la question «êtes-vous satisfait ou insatisfait de l'éducation de vos enfants?»	303
Tableau	15.3	Immigration au Canada et aux États-Unis, 1951-75	298	Graphique	15.19	Taux de chômage, Canada et États-Unis, 1966-78	304
Graphique	15.4	Migration entre le Canada et les États-Unis, 1964-1975	299	Tableau	15.20	Taux d'activité au Canada et aux États-Unis, par âge et sexe, 1970-78	304
Graphique	15.5	Ratios de dépendance au Canada et aux États-Unis, 1971 et 1976	299	Graphique	15.21	Revenu médian des familles au Canada et aux États-Unis, 1965 et 1976	304
Graphique	15.6	Age médian des Canadiens et des Américains, 1970-71 et 1976	300	Tableau	15.22	Les impôts au Canada et aux États-Unis	305
Graphique	15.7	Taux bruts de nuptialité et de divorcialité au Canada et aux États-Unis, 1971-77	300	Tableau	15.23	Certains indicateurs du niveau de vie, Canada et États-Unis, 1974-76	305
Tableau	15.8	État matrimonial de la population canadienne et américaine âgée de 14 ans et plus, par sexe, 1971 et 1976	300	Tableau	15.24	Taux de criminalité relativement à certaines infractions, Canada et États-Unis, 1975	305
Graphique	15.9	Familles époux-épouse et familles monoparentales au Canada et aux États-Unis, 1941-76	301	Graphique	15.25	Attitudes vis-à-vis de la sécurité personnelle: réponses à la question «y-a-t-il un secteur à moins d'un mille de votre domicile où vous auriez peur de marcher seul la nuit?»	306
Graphique	15.10	Attitudes vis-à-vis de la licence sexuelle: réponses à la question «pensez-vous que c'est mal d'avoir des relations sexuelles avant le mariage?»	301	Graphique	15.26	Attitudes vis-à-vis de la justice: personnes en faveur des condamnations à l'emprisonnement de longue durée (plus de 10 ans) pour certains crimes, 1969	306
Graphique	15.11	Taux brut de mortalité et taux de mortalité infantile au Canada et aux États-Unis, 1971-77	301	Graphique	15.27	Effectifs militaires pour 1,000 personnes, 1966 et 1975	306
Tableau	15.12	Cas signalés de certaines maladies à déclaration obligatoire au Canada et aux États-Unis, 1976	302			Taux bruts de natalité au Canada et aux États-Unis, 1951-77	295
Graphique	15.13	Médecins pour 10,000 personnes au Canada et aux États-Unis, 1970 et 1976	302			Taux de suicide au Canada et aux États-Unis, 1970 et 1974	296
Graphique	15.14	Dépenses de santé par personne au Canada et aux États-Unis, 1975	302				
Tableau	15.15	Taux d'inscription au niveau des études postsecondaires au Canada et aux États-Unis, par sexe, 1968-76	302				
Tableau	15.16	Femmes en pourcentage de l'ensemble des effectifs postsecondaires à temps plein, Canada et États-Unis, 1968, 1971 et 1976	303				



# Vignettes du Canada et des États-Unis

Chapitre rédigé par **Alex Michalos**,  
Directeur du programme de recherche sur les indicateurs sociaux,  
Université de Guelph

avec l'aide de **Suzanne Fortey**,  
Bureau du conseiller supérieur en intégration,  
Statistique Canada, Ottawa.

Trop souvent, lorsque les Canadiens considèrent l'évolution économique et sociale de leur propre pays, ils oublient que le Canada fait partie d'une collectivité internationale beaucoup plus vaste, et que ce qui se produit chez eux est influencé en grande partie par des forces sociales externes.

Étant donné que l'évolution au Canada est engendrée à maints égards par les progrès sociaux réalisés dans d'autres sociétés, l'emploi de statistiques internationales comparatives peut permettre d'étudier la progression de la société canadienne d'un autre point de vue. Les données internationales peuvent servir de repère pour mesurer le degré d'évolution sociale au Canada et, du fait qu'elles procurent des exemples de tendances analogues (ou différentes), elles peuvent faciliter l'analyse, l'interprétation et la prévision des événements au Canada.

Ce chapitre compare le Canada et les États-Unis à cause de l'étroite proximité physique et culturelle qui existe entre les Canadiens et les Américains, et parce que l'influence des États-Unis sur le Canada est prépondérante. Ces comparaisons ne constituent cependant pas des analyses en profondeur des caractéristiques des États-Unis et du Canada. Au contraire, elles sont une sélection d'instantanés statistiques intéressant les deux pays, dans la ligne des préoccupations sociales traitées dans *Perspectives Canada*.

Le choix des comparaisons est dicté par la disponibilité de données comparables, et demeure assujéti à un grand nombre de contraintes, entre autres les différences dans les techniques de collecte des données, la diversité des classifications et des définitions relatives aux principaux phénomènes sociaux, et les différences inhérentes au niveau des institutions.

## Population

Le Canada est le plus grand pays de l'hémisphère occidental, mais une grande partie de son territoire est occupée par des régions montagneuses, des lacs, des zones sauvages septentrionales et la toundra arctique. Environ 89% de la superficie du Canada ne porte aucun établissement permanent, et plus de la moitié de la population canadienne habite dans une étroite bande qui traverse tout le pays, le long de la frontière canado-américaine. Pour cette raison, bon nombre de Canadiens peuvent plus facilement entrer en contact avec les Américains qu'avec les Canadiens d'autres régions du Canada.

Les Canadiens sont beaucoup moins nombreux que leurs voisins du Sud. En effet, les États-Unis sont environ 10 fois plus peuplés que le Canada: 23,5 millions d'habitants au Canada contre 218,5 millions aux États-Unis en 1978 (*graphique 15.1*).

Les États-Unis sont considérés comme un pays d'immigrants, et pourtant d'après les statistiques des deux derniers recensements décennaux pour les deux pays, le Canada compte une plus grande proportion de personnes nées à l'étranger, soit 15% contre 5% aux États-Unis (*graphique*

*15.2*). Pour obtenir une autre indication de la différence entre les deux pays sur le plan de l'immigration, on peut considérer l'immigration totale vers les États-Unis entre 1951 et 1975 par rapport à celle du Canada durant la même période. Aux États-Unis, les immigrants ne représentaient que 1% de la population totale en 1975, tandis qu'au Canada la proportion atteignait presque 17% (*tableau 15.3*). Toutefois, étant donné que 15% seulement de la population canadienne est née à l'étranger, il semble qu'un grand nombre d'immigrants quitte le Canada.

Historiquement, il y a toujours eu plus de Canadiens qui sont partis vers les États-Unis que d'Américains qui sont venus au Canada. Toutefois, entre 1964 et 1975 la tendance s'est renversée. Les migrations vers les États-Unis en provenance du Canada ont diminué de façon spectaculaire (près de 80%), tandis que le mouvement en sens inverse a doublé en 1974. De 1971 à 1976, un plus grand nombre de personnes s'est déplacé des États-Unis vers le Canada que du Canada vers les États-Unis. En 1976, le mouvement migratoire à destination du Canada en provenance des États-Unis est retombé au niveau de 1966 (*graphique 15.4*).

En général, la population du Canada est plus jeune que celle des États-Unis. Le Canada affiche normalement des ratios de dépendance plus élevés chez les enfants et plus faibles chez les personnes âgées,<sup>1</sup> et l'âge médian des Canadiens est de 27,8 ans au lieu de 29 ans pour les Américains (*graphiques 15.5 et 15.6*). Cette situation semble attribuable à deux facteurs: premièrement, depuis le début des années 50 le taux de natalité est plus élevé au Canada qu'aux États-Unis.

## Taux bruts de natalité au Canada et aux États-Unis, 1951-77

	1951	1961	1966	1971	1977
	<i>taux pour 1,000 personnes</i>				
Canada	27.1	26.0	19.3	17.6	15.5
États-Unis	24.5	23.3	18.4	17.3	15.3

Source: *Annuaire démographique des Nations Unies, 1951, 1961, 1966, 1971 et 1977*, New York.

Deuxièmement, la proportion plus élevée d'immigrants au Canada, lesquels sont généralement plus jeunes que la population totale, a également pour effet de réduire l'âge médian. Par exemple, en 1976, sur les 72,000 immigrants du Canada, 65% étaient âgés de 29 ans ou moins, mais 54% seulement de la population était âgée de 29 ans ou moins.

## Familles

Les taux de nuptialité sont légèrement plus élevés aux États-Unis qu'au Canada: 8 pour 1,000 au Canada contre 10 pour 1,000 aux États-Unis (*graphique 15.7*). Ce fait peut être attribué en partie à des taux plus élevés de remariage aux États-Unis, résultat notamment de taux plus élevés de divortialité. Bien que les taux de divortialité au Canada aient grimpé considérablement après 1969, par suite de la libéralisation des lois sur le divorce, le taux américain en 1976 (4,8 pour 1,000 personnes) était encore deux fois plus

élevé que le taux canadien (2.4). D'après les statistiques sur l'état matrimonial pour 1971 et 1976, le pourcentage de personnes divorcées aux États-Unis était nettement plus du double de celui du Canada. Les taux plus élevés de divortialité se reflètent également dans le pourcentage plus grand de familles monoparentales au sud de la frontière (*graphique 15.9*). Étant donné que l'espérance de vie est maintenant plus élevée pour les femmes que pour les hommes dans les deux pays, et comme la population américaine est plus âgée, les veuves sont plus nombreuses aux États-Unis qu'au Canada.

### Santé

Comme la population américaine est un peu plus âgée, il n'est pas étonnant que le taux brut de mortalité soit plus élevé aux États-Unis qu'au Canada. Le taux américain se situait à 8.8 pour 1,000 personnes en 1977, et le taux canadien à 7.3. Le taux de mortalité infantile est généralement considéré comme étant la mesure globale la plus significative de la situation sanitaire d'un pays, et le taux du Canada est légèrement supérieur à celui des États-Unis. En 1975, le taux canadien était de 15 pour 1,000 comparativement à 16 aux États-Unis (*graphique 15.11*).

Le taux de mortalité infantile et le taux brut de mortalité sont cependant limités à titre d'indicateurs de la santé nationale. Il est tout à fait possible qu'une population adulte qui n'est pas tellement portée à se reproduire compte un grand nombre de personnes malades. Jusqu'à ce que soit instituée l'enquête Santé Canada en 1976, il n'existait pas de statistiques globales sur les personnes malades au Canada. Les données les plus complètes sur les maladies ne causant pas la mort étaient représentées par la série chronologique sur les maladies infectieuses à déclaration obligatoire. Ces maladies comprennent entre autres l'hépatite, la salmonel-

lose, la tuberculose, la coqueluche, la rubéole, la rougeole et les maladies vénériennes. Si l'on réunit toutes ces maladies, le nouveau taux pour 100,000 habitants est naturellement plus élevé aux États-Unis qu'au Canada (*tableau 15.12*); toutefois, ce fait est presque entièrement attribuable à l'ampleur relative du taux de maladies vénériennes. Au Canada, par exemple, en 1976, 68% des cas de maladies infectieuses à déclaration obligatoire retenus étaient des cas de maladies vénériennes. Aux États-Unis, la proportion était de 87%. Le taux collectif pour les six autres types de maladie était plus élevé au Canada qu'aux États-Unis.

Le taux de mortalité et le taux de maladie donnent une idée générale de la production du système de soins sanitaires, et fournissent certaines indications de l'aptitude de la population à résoudre ses problèmes. Du côté de l'équipement, l'aptitude potentielle d'un pays à résoudre ses problèmes sanitaires peut être représentée par le nombre de médecins disponibles. Les États-Unis sont mieux pourvus à cet égard. En 1976, ils comptaient environ 18 médecins pour 10,000 habitants, contre 15 au Canada (*graphique 15.13*).

Un autre fait intéressant au sujet des soins sanitaires est le facteur coût. En 1975, les dépenses totales de soins sanitaires au Canada se chiffraient à \$520 par personne comparativement à \$620 aux États-Unis (*graphique 15.14*). Au Canada, l'administration publique assume environ 75% des dépenses totales de santé, et le reste est payé par les particuliers. Aux États-Unis, l'administration publique intervient pour 43% du total, et le secteur privé pour la différence de 57%. Il ne fait pas de doute que les régimes d'assurance-maladie au Canada allègent l'énorme fardeau psychologique des personnes malades et de leurs familles. Étant donné que ces dépenses de santé sont mesurées en dollars différents, et que les prix varient d'un pays à l'autre, il est impossible de comparer la qualité ou la quantité des soins médicaux. Douleur pour douleur, ou guérison pour guérison, on ne sait pas vraiment qui des Canadiens ou des Américains reçoivent davantage pour leur argent.

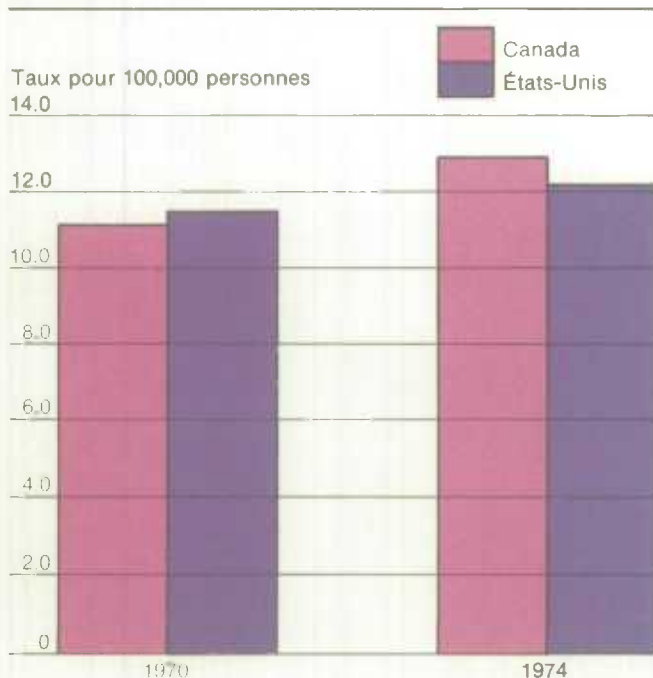
En Amérique du Nord, bien que les suicides ne représentent qu'une petite fraction des décès annuels, le taux de suicide pour 100,000 habitants a toujours été une statistique très saillante. En 1964 et 1973, le taux canadien et le taux américain se sont croisés, c'est-à-dire qu'avant 1971 le taux était plus élevé aux États-Unis, mais depuis cette date il est plus élevé au Canada. Quoi qu'il en soit, les taux en Amérique du Nord sont environ la moitié de ce qu'ils sont dans cet autre pays tranquille qu'est la Suède.

### Éducation

L'accès aux études supérieures a parfois été mesuré par le pourcentage du groupe d'âge pertinent inscrit dans des établissements postsecondaires. Si l'on compare ces données pour le Canada et les États-Unis, le Canada semble défavorisé. Il est toutefois difficile de déterminer dans quelle mesure ces chiffres sont affectés par les différences dans les systèmes d'enseignement, non seulement entre les deux pays mais également entre les provinces du Canada. En 1976, par exemple, 19.4% des jeunes de 18 à 24 ans au Canada fréquentaient des établissements postsecondaires comparativement à 23.8% aux États-Unis (*tableau 15.15*).

L'accroissement de la participation féminine au niveau des études supérieures a été spectaculaire dans les années 60 et 70. La participation des femmes aux études postsecondaires est à peu près comparable dans les deux pays, mais le Canada continue à décerner aux femmes un nombre inférieur de maîtrises et de doctorats. Toutefois, la proportion

### Taux de suicide au Canada et aux États-Unis, 1970 et 1974



Source: La statistique de l'état civil, Décès, 84-206 au catalogue, 1974; Annuaire démographique des Nations Unies, 1974 et 1975, New York.

de femmes canadiennes qui reçoit des baccalauréats et des premiers grades professionnels a rattrapé la proportion de femmes américaines entre 1962 et 1976 (**tableaux 15.16 et 15.17**).

Toujours en matière d'éducation, il est intéressant d'observer les réponses à la question suivante du sondage Gallup: «Dans l'ensemble, êtes-vous satisfait ou insatisfait de l'éducation de vos enfants (si vous n'avez pas d'enfants, de l'éducation que les enfants reçoivent aujourd'hui)?». Depuis 1966, les Nord-Américains sont de moins en moins satisfaits de l'éducation de leurs enfants (**graphique 15.18**). En 1976, seulement 61% des Américains et 51% des Canadiens ont répondu «satisfait» à cette question. Il se peut toutefois que les attitudes à cet égard se comparent au mouvement des marées qui montent et qui descendent, puisqu'il existe des écrits par des enseignants du Moyen Âge dans lesquels on déplore la stupidité des enfants et la nullité des écoles.

### Travail

Dans un monde où l'on s'attend des personnes saines de corps et d'esprit qu'elles travaillent, le chômage est une situation indésirable. Le taux de chômage total du Canada s'est accru dans les années 70, et en 1978 il était plus élevé que celui des États-Unis. Pour ce qui concerne les femmes cependant, les taux de chômage sont à peu près les mêmes dans les deux pays (**graphique 15.19**).

Les taux d'activité étaient à peu près comparables pour ce qui concerne les hommes entre 1970 et 1978, se situant un peu au-dessus de 77%. Dans le cas des femmes, le taux était généralement plus élevé aux États-Unis, mais en 1978 le taux canadien avait presque rejoint le taux américain (**tableau 15.20**).

### Revenu et dépenses

Le revenu médian des familles dans les deux pays affiche une très forte variation entre 1965 et 1976. Au Canada, il a augmenté de 55% durant cette période, tandis qu'aux États-Unis la progression n'a été que de 19% (**graphique 15.21**).

D'après une étude comparative des régimes fiscaux dans les deux pays, le fardeau de l'impôt total (exprimé en pourcentage du produit national brut) est un peu plus élevée au Canada qu'aux États-Unis. La même constatation s'applique au fardeau de l'impôt indirect. Par contre, le total des impôts personnels exprimé en pourcentage du revenu personnel est presque égal dans les deux pays. Il est toutefois extrêmement difficile de faire des comparaisons étant donné que les deux régimes fiscaux masquent de nombreuses différences au niveau des institutions et que, de plus, ces statistiques ne permettent pas de porter des jugements quant aux avantages dont bénéficie la population des deux pays (**tableau 15.22**).

Selon d'autres indicateurs du niveau de vie, les Américains sont de plus grands consommateurs que les Canadiens; on compte aux États-Unis un plus grand nombre de voitures, de téléviseurs et de téléphones pour 1,000 personnes, et la consommation d'énergie par personne est plus élevée qu'au Canada (**tableau 15.23**).

### Criminalité et sécurité

Les médias d'information populaires en Amérique du Nord donnent l'impression que la société américaine est une société particulièrement violente, alors qu'au Canada les gens sont plus en sécurité. Ces images sont particulièrement fonction de l'influence prédominante de la grande ville, c'est-à-dire que ce qui se produit à New York fera plus facilement

la manchette que ce qui se produit dans une petite ville, mais de façon générale les faits tendent à corroborer les impressions transmises par les médias.

Les taux de criminalité révèlent qu'il y a environ trois fois plus de meurtres et de viols signalés aux États-Unis qu'au Canada, et deux fois et demie plus de vols qualifiés, ainsi qu'un plus grand nombre de vols d'automobiles pour 100,000 habitants (**tableau 15.24**).

Des sondages d'opinion publique effectués à l'échelle du Canada et des États-Unis permettent de comparer les opinions des deux populations sur la mesure dans laquelle elles s'estiment en sécurité. La question suivante a été posée à maintes reprises dans les deux pays: «Y a-t-il un secteur dans les environs, c'est-à-dire dans un rayon d'un mille, où vous auriez peur de marcher seul la nuit?». Ce qui étonne des réponses dans les deux pays, c'est leur similarité (**graphique 15.25**). Aux États-Unis, en 1973, 41% des personnes interrogées dans le cadre d'un sondage national ont répondu «oui», comparativement à 37% au Canada l'année suivante. Le résultat est un cas intéressant de deux pays qui affichent un écart considérable pour ce qui est des taux de criminalité, mais une ressemblance très étroite pour ce qui est du sentiment d'insécurité lorsqu'il est question de marcher seul la nuit dans une rue du voisinage.

En 1969, la question suivante a été posée dans le cadre de sondages nationaux effectués dans les deux pays: «A votre avis, quelle devrait être la pénalité ou la peine d'emprisonnement pour les crimes suivants: vente de stupéfiants, vol à main armée, crime d'incendie et passer de mauvais chèques?». Dans tous les cas, environ deux fois plus de Canadiens que d'Américains étaient en faveur d'une peine d'emprisonnement de longue durée.

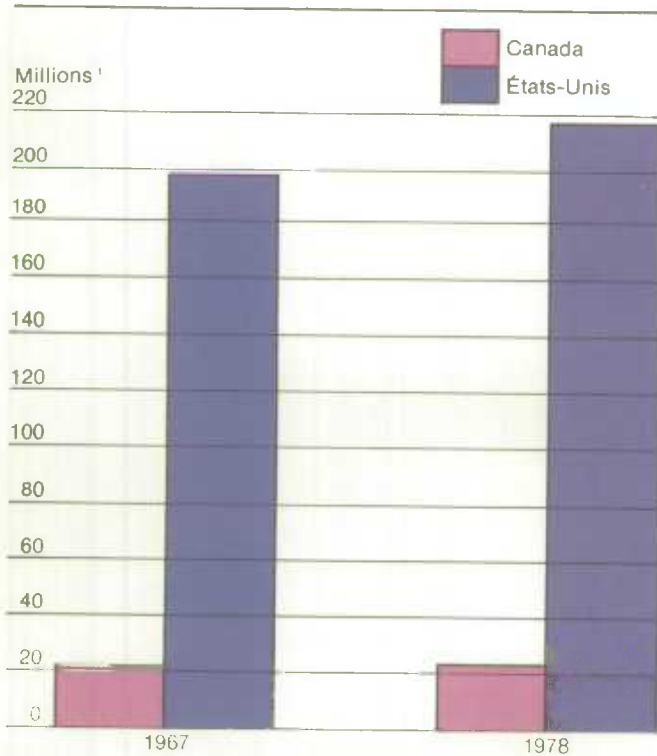
Les statistiques sur les effectifs militaires, comme on pouvait s'y attendre, affichent un plus grand engagement à l'égard de la défense de la part des États-Unis que du Canada. Aux États-Unis, 10 personnes sur 1,000 étaient dans les Forces armées, comparativement à trois sur 1,000 environ au Canada en 1975 (**graphique 15.27**). Les dépenses d'ordre militaire au Canada représentaient 2% du PNB et coûtaient \$127 par personne, tandis qu'aux États-Unis elles constituaient 6% du PNB et coûtaient \$390 par personne en 1975.<sup>2</sup>

### Notes des renvois

<sup>1</sup> Les ratios de dépendance représentent le ratio de personnes de moins de 15 ans (jeunes) et de 65 ans et plus (âgées) par rapport à la population de 15 à 64 ans.

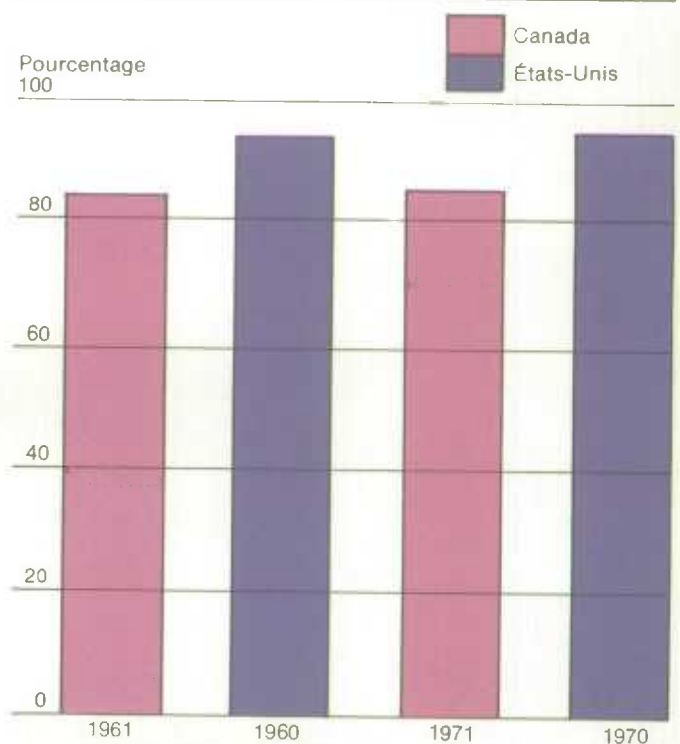
<sup>2</sup> Les chiffres sont extraits du chapitre sur les comparaisons internationales de Statistical Abstract of the United States, 1977, et sont exprimés en dollars ÉU de 1974.

GRAPHIQUE 15.1  
Population du Canada et des États-Unis,  
1967 et 1978



<sup>1</sup>Les chiffres sont des estimations établies au milieu de l'année.  
Source: *Principaux indicateurs économiques*, OCDE, Paris, 1979.

GRAPHIQUE 15.2  
Proportion des populations qui est canadienne et  
américaine de naissance, 1960-61 et 1970-71



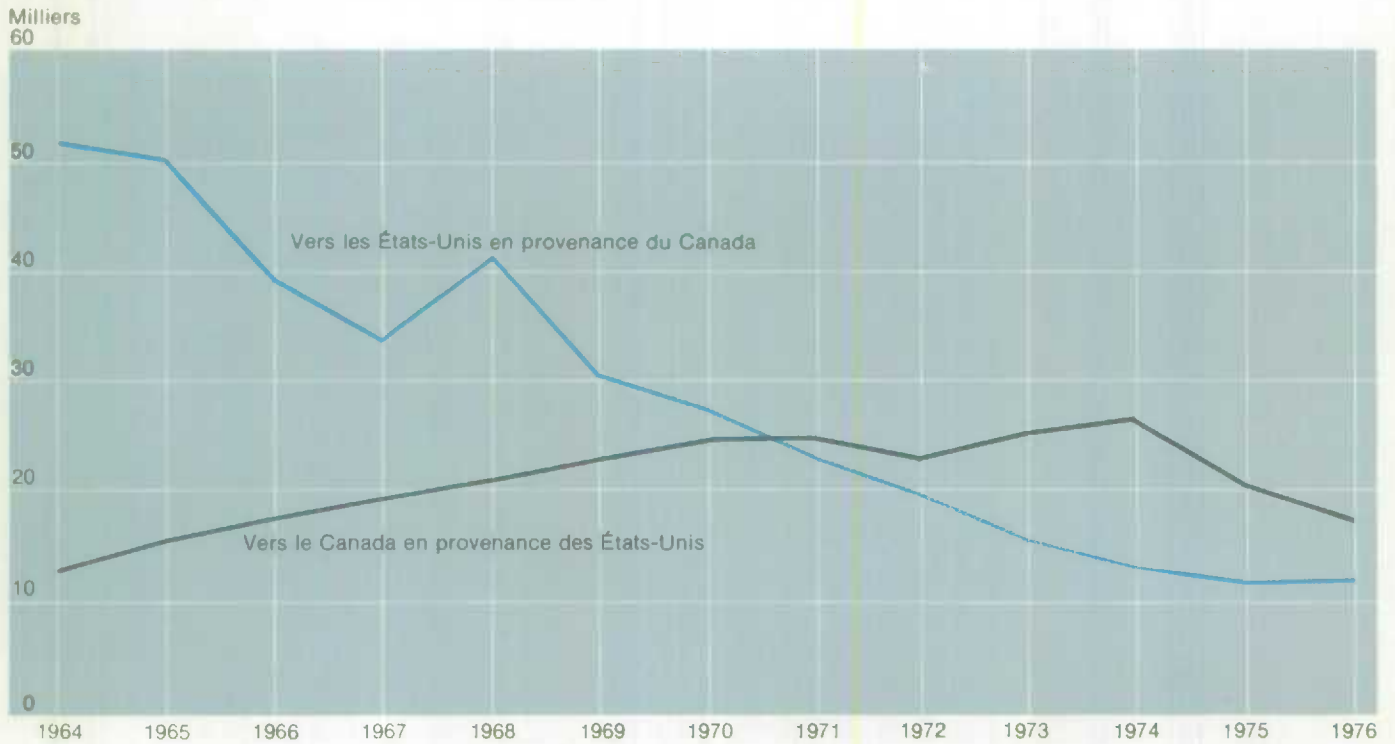
Source: *Lieu de naissance et citoyenneté de la population du Canada, Recensement du Canada 1971, Études schématiques*, 99-711 au catalogue, par M.V. George; *Statistical Abstract of the United States, 1974*, Département du Commerce des États-Unis, Washington, D.C.

TABLEAU 15.3  
Immigration au Canada et aux États-Unis, 1951-75

	1951-60	1961-70	1971-75	1951-75
Immigration (en milliers de personnes):				
Canada	1,575	1,410	835	3,820
États-Unis	2,515	3,322	1,936	7,773
Immigrants (en pourcentage de la population en fin de période):				
Canada	8.8	6.6	3.7	16.7
États-Unis	1.4	1.6	0.9	1.3

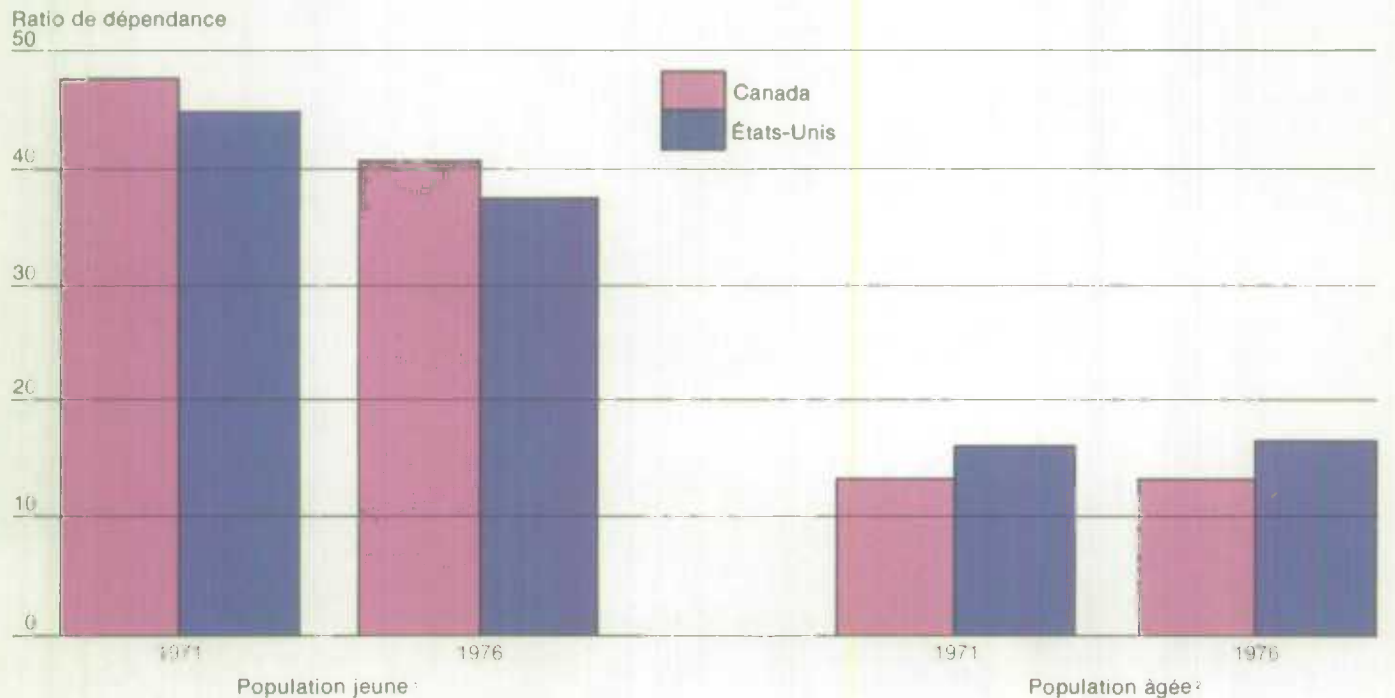
Source: *Statistiques d'immigration*, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, 1976; *Les migrations internationales et interprovinciales au Canada*, 91-208 au catalogue, 1977; *Estimations de la population du Canada et des provinces*, 91-201 au catalogue; *Social Indicators*, 1976, Département du Commerce des États-Unis, Washington, D.C.

GRAPHIQUE 15.4  
Migration entre le Canada et les États-Unis, 1964-1975



Source: *Les migrations internationales et interprovinciales au Canada*, 91-208 au catalogue; *Statistiques d'immigration*, ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, Ottawa, 1964-1976.

GRAPHIQUE 15.5  
Ratios de dépendance au Canada et aux États-Unis, 1971 et 1976

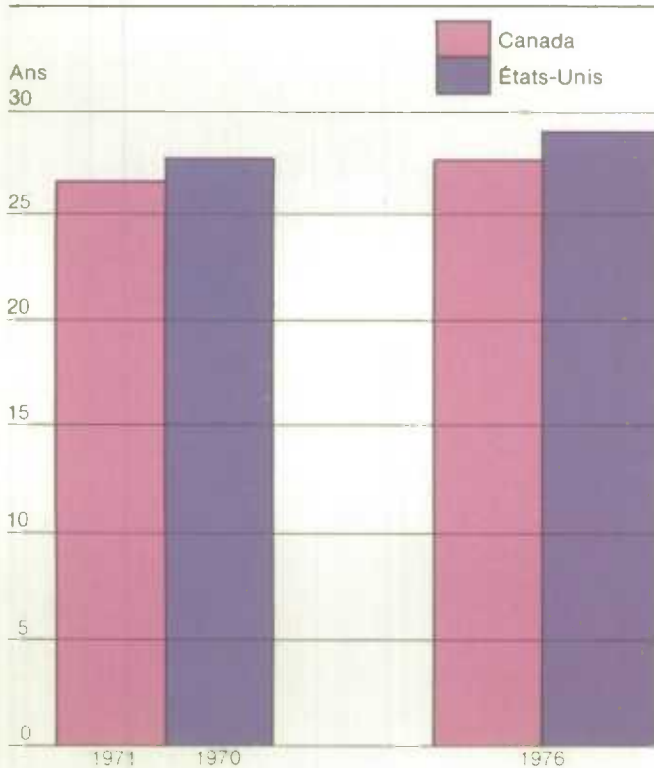


<sup>1</sup>Représente la population âgée de moins de 15 ans en pourcentage de la population âgée de 15 à 64 ans.

<sup>2</sup>Représente la population âgée de 65 ans et plus en pourcentage de la population âgée de 15 à 64 ans.

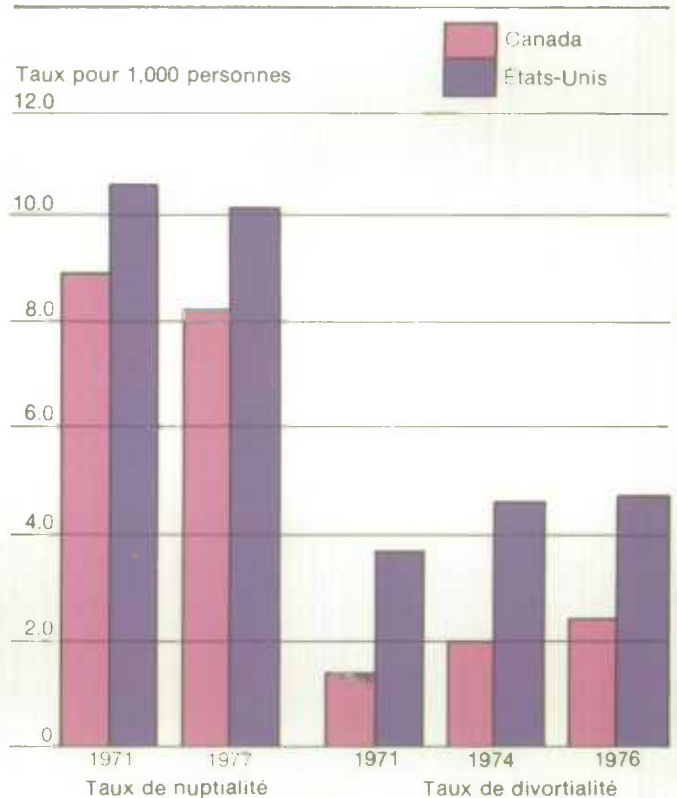
Source: *Recensement du Canada 1971*, 92-772 au catalogue; *Recensement du Canada 1976*, 92-832 au catalogue; *Health, United States, 1978*, Département de la Santé, de l'Éducation et du Bien-être des États-Unis, publication no 78-1232, Washington, D.C.

GRAPHIQUE 15.6  
Âge médian des Canadiens et des Américains,  
1970-71 et 1976



Source: Recensement du Canada 1971, 92-716 au catalogue; Recensement du Canada 1976, 92-832 au catalogue; U.S. Current Population Reports, série P-20, no 307, Département du Commerce des États-Unis, Washington, D.C., 1977.

GRAPHIQUE 15.7  
Taux bruts de nuptialité et de divortialité  
au Canada et aux États-Unis, 1971-77



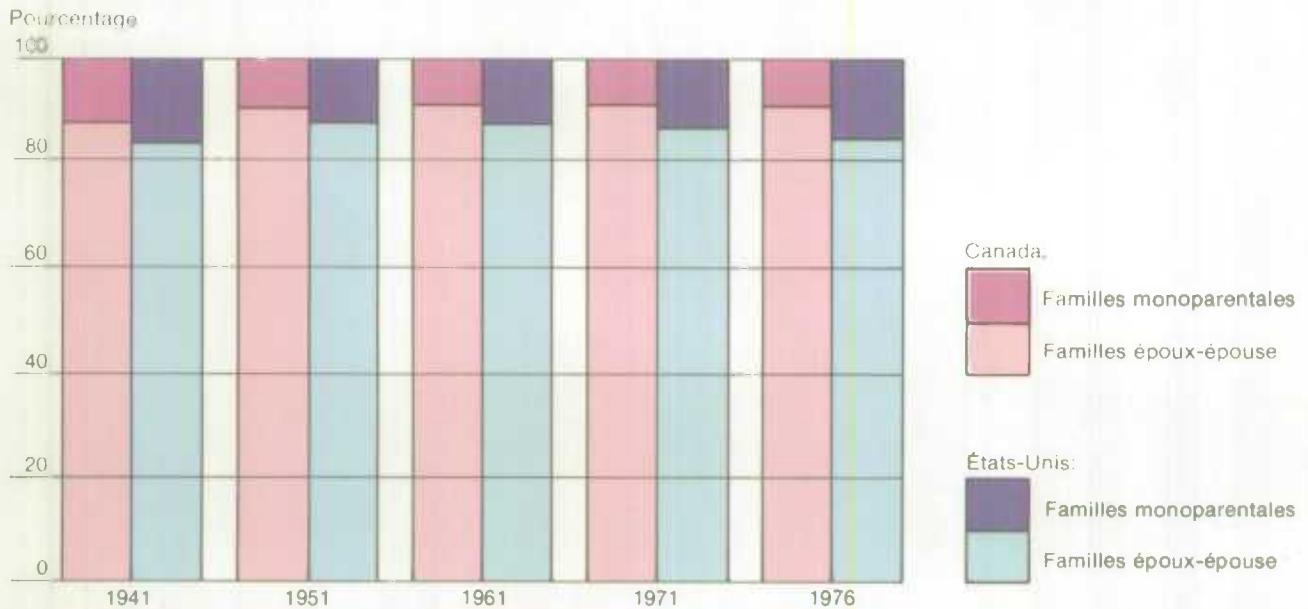
Source: La statistique de l'état civil, Mariages et Divorces, 84-205 au catalogue, 1976 et 1977; Statistical Abstract of the United States, 1977, Département du Commerce des États-Unis, Washington, D.C.

TABLEAU 15.8  
État matrimonial de la population canadienne et  
américaine âgée de 14 ans et plus, par sexe, 1971 et  
1976

	Canada		États-Unis	
	1971	1976	1971	1976
<i>pourcentage</i>				
<b>Hommes:</b>				
Célibataires	31.6	31.4	28.8	29.8
Mariés	64.9	64.9	65.8	64.3
Veufs	2.5	2.3	2.8	2.3
Divorcés	1.0	1.4	2.5	3.6
Total	100.0	100.0	100.0	100.0
<b>Femmes:</b>				
Célibataires	25.0	24.6	22.5	23.0
Mariées	63.9	63.5	61.5	60.0
Veuves	9.8	9.9	12.5	11.8
Divorcées	1.3	2.1	3.6	5.2
Total	100.0	100.0	100.0	100.0

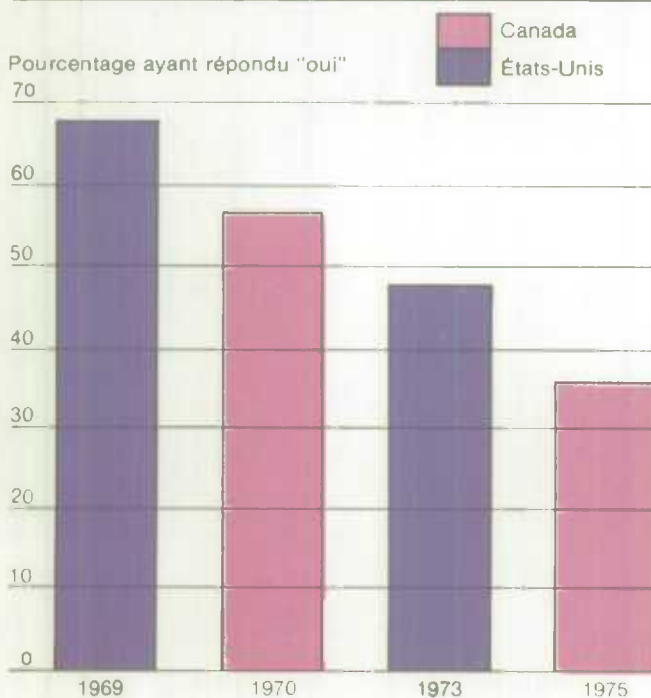
Source: Données non publiées du Groupe du logement et des familles, Division des caractéristiques du recensement, Statistique Canada; U.S. Current Population Report, série P-20, n° 225, et P-20, n°306, Département du Commerce des États-Unis, Washington, D.C., 1971 et 1977.

**GRAPHIQUE 15.9**  
**Familles époux-épouse et familles monoparentales au Canada et aux États-Unis, 1941-76**



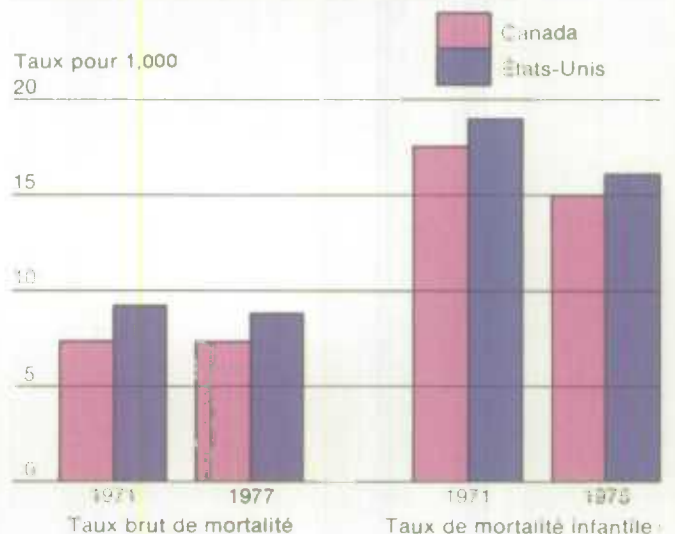
Source: *Recensement du Canada 1941*, vol. I; *Recensement du Canada 1951*, vol. III; *Recensement du Canada 1961*, 93-516 au catalogue; *Recensement du Canada 1976*, 93-822 au catalogue; *United States Current Population Reports*, série P-20, no 313, Département du Commerce des États-Unis, Washington, D.C., 1977.

**GRAPHIQUE 15.10**  
**Attitudes vis-à-vis de la licence sexuelle: réponses à la question "pensez-vous que c'est mal d'avoir des relations sexuelles avant le mariage?"**



Source: *The Gallup Opinion Index*, août 1973; *Toronto Star*, 29 mars 1975.

**GRAPHIQUE 15.11**  
**Taux brut de mortalité et taux de mortalité infantile au Canada et aux États-Unis, 1971-77**



\*Taux pour 1,000 naissances.

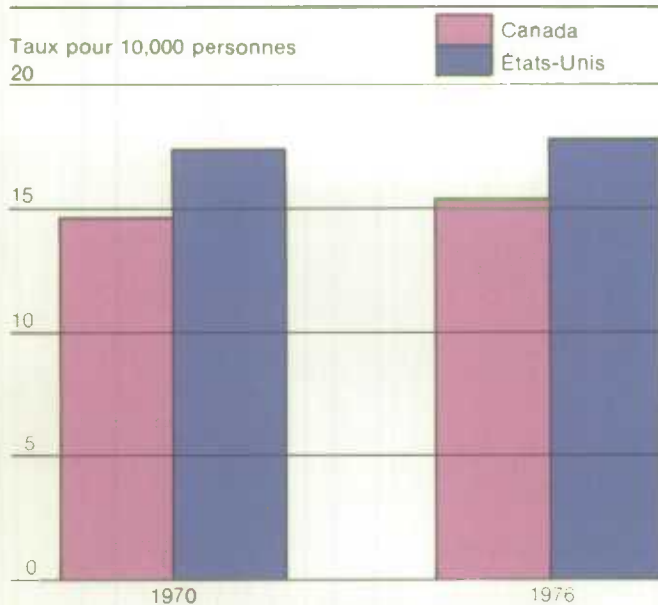
Source: *La statistique de l'état civil, Décès*, 84-206 au catalogue, 1977; *Annuaire statistique 1976*, Nations Unies, New York; *Nations Unies, Bulletin mensuel de statistiques*, vol. XXXIII, no 2, New York, février 1979.

**TABLEAU 15.12**  
Cas signalés de certaines maladies à déclaration obligatoire au Canada et aux États-Unis, 1976

	Canada	États-Unis
	<i>taux pour 100,000 personnes</i>	
Hépatite infectieuse	18.3	22.6
Infections à salmonella	12.9	10.7
Tuberculose	11.4	15.0
Coqueluche	13.2	0.5
Rubéole	18.4	5.8
Rougeole	40.4	19.2
Maladies vénériennes	246.9	504.2

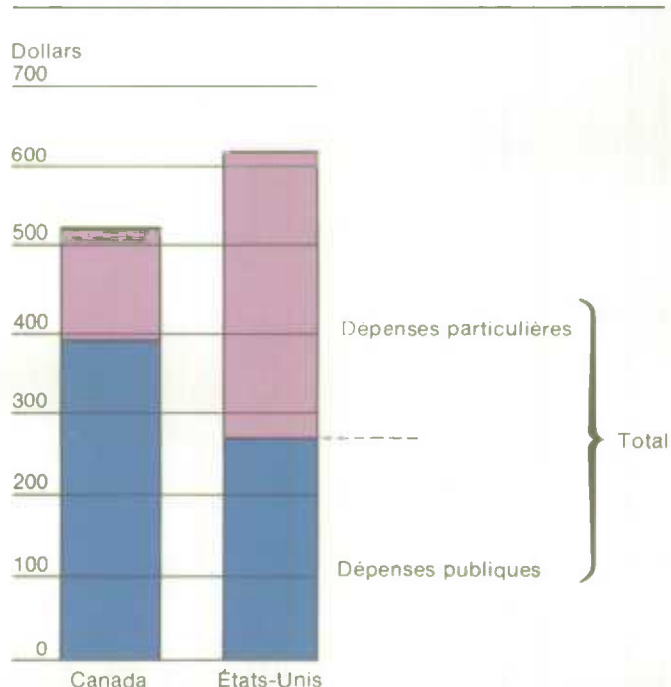
Source: *Rapport annuel sur les maladies à déclaration obligatoire*, 82-201 au catalogue, 1976; *Health, United States, 1978*, Département de la Santé, de l'Éducation et du Bien-être des États-Unis, Washington, D.C.

**GRAPHIQUE 15.13**  
Médecins pour 10,000 personnes au Canada et aux États-Unis, 1970 et 1976



Source: *Inventaire de la main-d'œuvre sanitaire du Canada, 1976 et 1977*; Santé et Bien-être social Canada; *Health, United States, 1978*, Département de la Santé, de l'Éducation et du Bien-être des États-Unis, Washington, D.C.

**GRAPHIQUE 15.14**  
Dépenses de santé par personne au Canada et aux États-Unis, 1975



Source: Données non publiées, Division de l'économie et de la statistique sanitaire, Santé et Bien-être social Canada; *Health, United States, 1978*, Département de la Santé, de l'Éducation et du Bien-être des États-Unis, Washington, D.C.

**TABLEAU 15.15**  
Taux d'inscription au niveau des études postsecondaires au Canada et aux États-Unis, par sexe, 1968-76

	Canada			États-Unis		
	Mas-culin	Féminin	Total	Mas-culin	Féminin	Total
	<i>pourcentage de la population âgée de 18 à 24 ans</i>					
1968	19.9	12.8	16.4	27.5	18.0	22.8
1969	22.0	13.5	17.3	27.9	18.4	23.2
1970	21.9	14.3	18.1	28.2	18.9	23.6
1971	22.3	14.6	18.5	28.0	19.1	23.6
1972	21.8	14.9	18.4	27.3	19.5	23.4
1973	22.0	15.8	18.9	27.0	19.9	23.5
1974	21.5	16.7	19.1	26.9	20.4	23.7
1975	21.6	17.6	19.6	28.2	21.3	24.8
1976	21.2	17.7	19.4	26.1	21.6	23.8

Source: *Du monde des études au monde du travail*, 81-570 au catalogue, 1978; *Social Indicators, 1976*, Département du Commerce des États-Unis, Washington, D.C.



TABLEAU 15.16  
Femmes en pourcentage de l'ensemble des effectifs postsecondaires à temps plein, Canada et États-Unis, 1968, 1971 et 1976

	Canada	États-Unis
1968	38.9	39.2
1971	39.5	40.3
1976	45.1	44.9

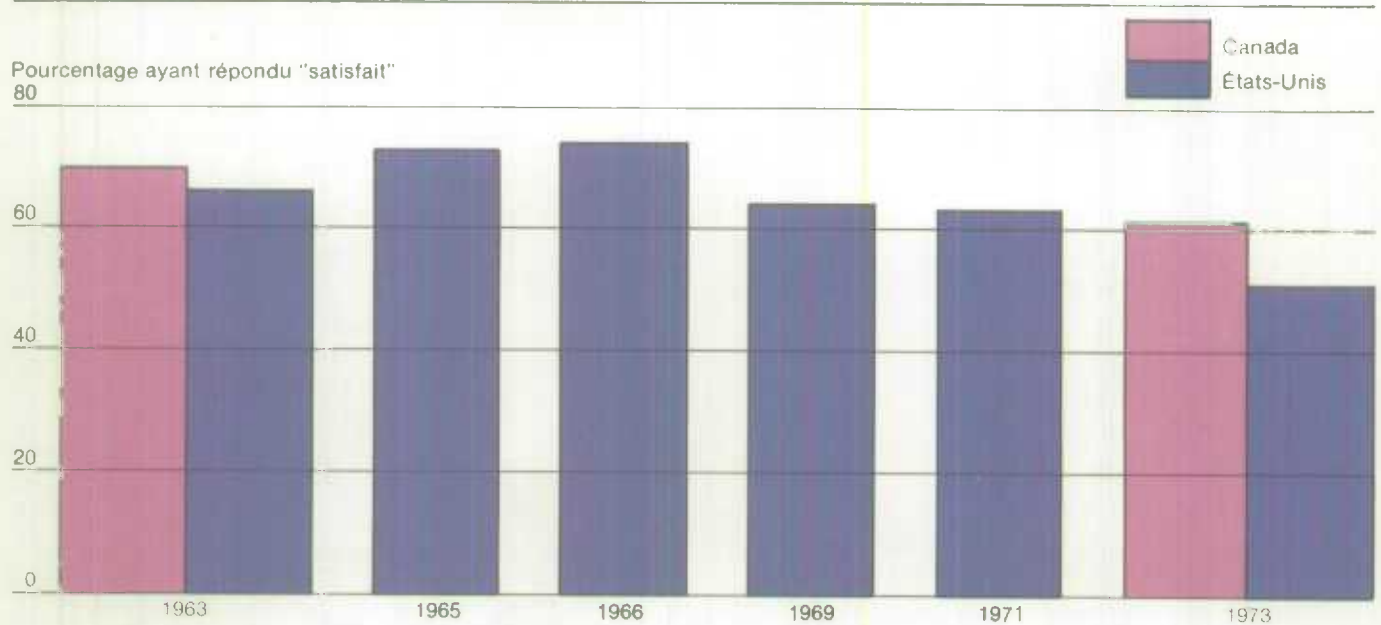
Source: *Du monde des études au monde du travail*, 81-570 au catalogue; *Social Indicators, 1976*, Département du Commerce des États-Unis, Washington, D.C.

TABLEAU 15.17  
Proportion de grades universitaires décernée à des femmes au Canada et aux États-Unis, 1962, 1970 et 1976

	1962	1970	1976
	<i>pourcentage</i>		
Baccalauréats et premiers grades professionnels			
Canada	27.8	38.0	44.6
États-Unis	38.7	41.8	44.9
Maîtrises			
Canada	18.1	22.0	29.9
États-Unis	32.8	40.1	45.3
Doctorats			
Canada	8.1	9.3	15.5
États-Unis	10.7	14.3	22.9

Source: *L'éducation au Canada, 1978*, 81-229 au catalogue; *Social Indicators, 1976*, Département du Commerce des États-Unis, Washington, D.C.

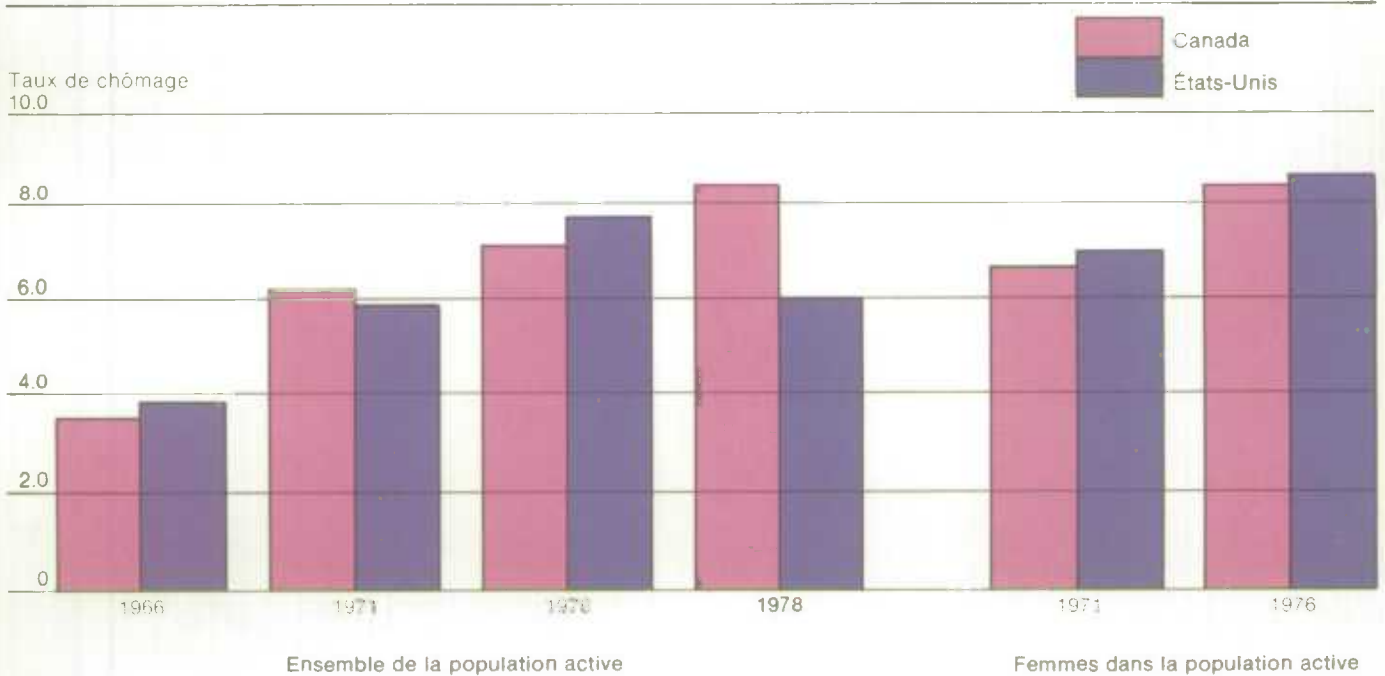
GRAPHIQUE 15.18  
Attitudes vis-à-vis de l'éducation: réponses à la question "êtes-vous satisfait ou insatisfait de l'éducation de vos enfants" <sup>1</sup>



<sup>1</sup>Dans le cas des personnes sans enfants, on leur a demandé d'évaluer l'éducation que reçoivent les enfants en général.

Source: *CIPO* nos 305, novembre 1963; 328, mai 1968; 343, septembre 1970; 360, juillet 1973; *AIPO* nos 675, juillet 1963; 715, août 1965; 734, septembre 1966; 777, mars 1969; 836, août 1971; 878, septembre 1973.

**GRAPHIQUE 15.19**  
**Taux de chômage, Canada et États-Unis<sup>1</sup>, 1966-78**



<sup>1</sup>Au Canada, le taux de chômage vise les personnes âgées de 15 ans et plus, et aux États-Unis, les personnes âgées de 16 ans et plus.

Source: *Statistiques chronologiques sur la population active, chiffres réels, facteurs saisonniers et données désaisonnalisées*, 71-201 au catalogue, 1978.

**TABLEAU 15.20**  
**Taux d'activité au Canada et aux États-Unis,<sup>1</sup> par âge et sexe, 1970-78**

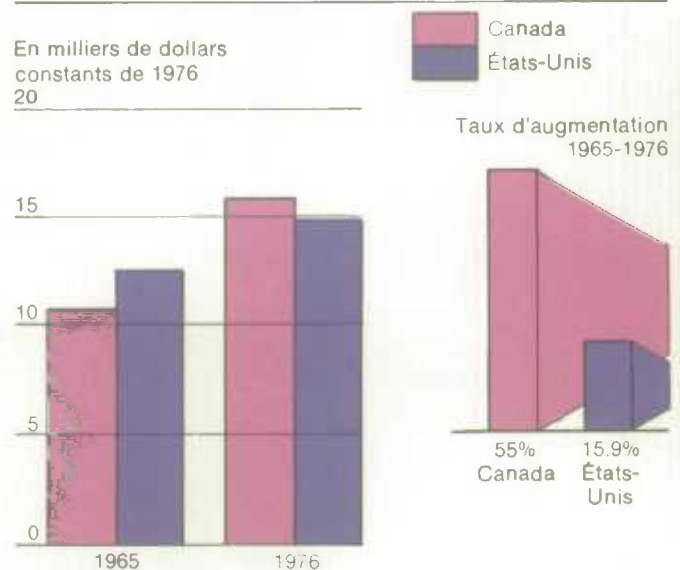
	Canada			États-Unis		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
1970	77.8	38.3	57.8	79.7	43.3	60.4
1976	77.6	45.2	61.1	77.5	47.3	61.6
1978 <sup>2</sup>	77.9	47.8	62.6	77.7	48.4	62.3

<sup>1</sup>Taux d'activité pour les personnes âgées de 16 ans et plus aux États-Unis et de 15 ans et plus au Canada. Les taux des deux pays ne tiennent pas compte des personnes dans des institutions ni des membres des Forces armées.

<sup>2</sup> Les chiffres des États-Unis se rapportent à 1977.

Source: *Statistiques chronologiques sur la population active, chiffres réels, facteurs saisonniers et données désaisonnalisées*, 71-201 au catalogue, 1978; *Employment and Training Report of the President*, Washington, D.C., 1978.

**GRAPHIQUE 15.21**  
**Revenu médian des familles au Canada et aux États-Unis, 1965 et 1976**



Source: *Revenus des familles*, 13-208 au catalogue, 1976; *Statistical Abstract of the United States*, Département du Commerce des États-Unis, Washington, D.C., 1977.

TABLEAU 15.22  
Les impôts au Canada et aux États-Unis

	Total des impôts			Total des impôts indirects		
	Canada	États-Unis		Canada	États-Unis	
		<i>pourcentage du PNB</i>				
1972	32.1	29.7		13.8	9.3	
1973	31.9	29.7		13.3	9.1	
1974	33.0	30.4		13.9	9.0	
1975	32.2	28.7		12.8	8.9	
1976	32.1	29.7		12.7	8.7	
1977	31.9	30.1		12.6	8.6	
		<i>Impôts personnels en pourcentage du revenu personnel</i>				
	1972	1973	1974	1975	1976	1977
Canada:						
Impôt sur le revenu des particuliers	13.59	13.58	13.82	13.22	13.54	13.55
Impôts de sécurité sociale	1.27	1.25	1.44	1.50	1.57	1.53
Impôts sur les successions et les donations	0.27	0.21	0.15	0.11	0.09	0.09
Total	15.13	15.04	15.41	14.83	15.20	15.17
États-Unis:						
Impôt sur le revenu des particuliers	12.29	11.74	12.21	10.97	11.69	12.14
Impôts de sécurité sociale	2.94	3.26	3.39	3.28	3.28	3.27
Impôts sur les successions et les donations	0.70	0.60	0.52	0.49	0.50	0.58
Total	15.93	15.60	16.12	14.74	15.47	15.99

Source: *Comptes nationaux des revenus et des dépenses*, 13-001 au catalogue, 1977; *Survey of Current Business, Les régimes fiscaux du Canada et des États-Unis*, ministère des Finances, Ottawa, 1978.

TABLEAU 15.23  
Certains indicateurs du niveau de vie, Canada et États-Unis, 1974-76

	Canada	États-Unis
Consommation particulière par personne (en dollars ÉU — 1976)	4,780	5,110
Voitures particulières pour 1,000 personnes (1974) <sup>1</sup>	374	598
Téléphones pour 1,000 personnes (1975)	572	695
Téléviseurs pour 1,000 personnes (1974)	366	571
Énergie consommée par personne (en kilogrammes — 1975)	9 880	10 999

<sup>1</sup> Le chiffre pour les États-Unis se rapporte à 1975.

Source: *Enquêtes économiques de l'OCDE, Canada*, Paris, 1978; *Statistical Abstract of the United States*, 1977, Département du Commerce des États-Unis, Washington, D.C.

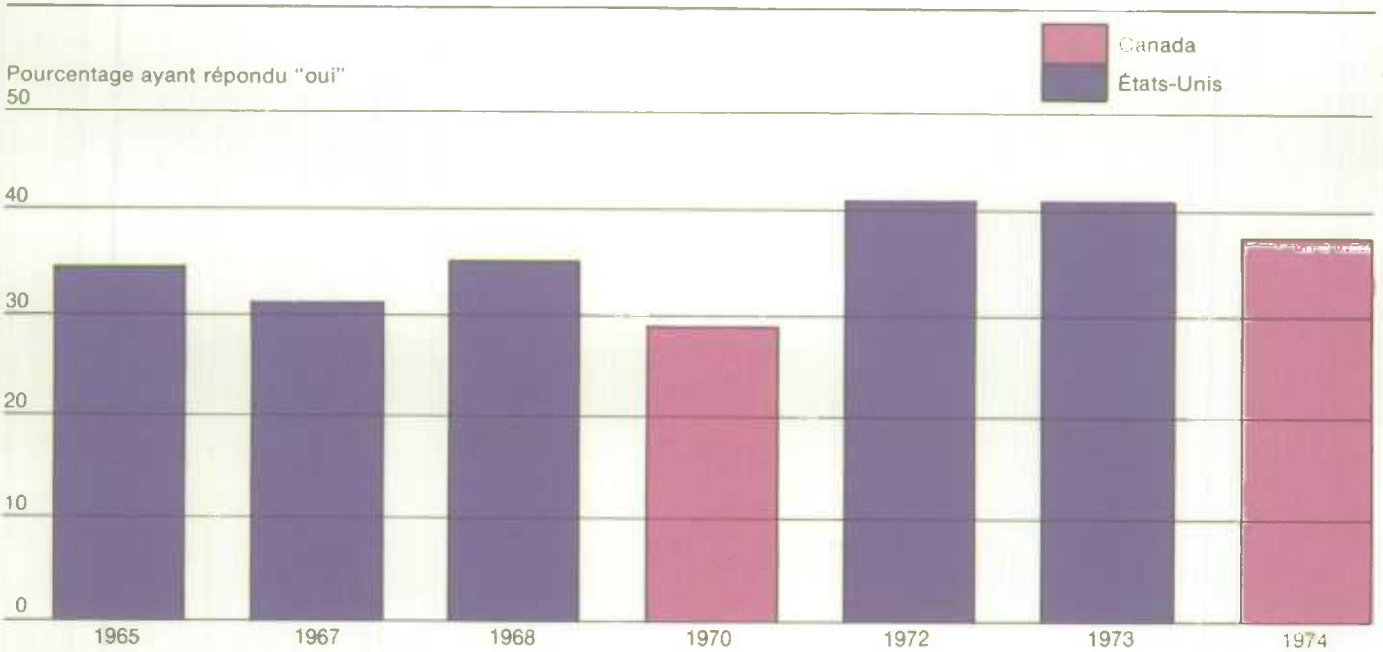
TABLEAU 15.24  
Taux de criminalité relativement à certaines infractions, Canada et États-Unis, 1975

	Canada	États-Unis
	<i>taux pour 100,000 personnes</i>	
Meurtre et homicide involontaire	3.1	9.6
Viol	8.1	26.3
Vol qualifié	93.4	218.2
Vol de véhicule automobile	398.2	469.4

Source: *Statistique de la criminalité et de l'application des règlements de la circulation*, 85-205 au catalogue, 1975; *Social Indicators*, 1976, Département du Commerce des États-Unis, Washington, D.C.

GRAPHIQUE 15.25

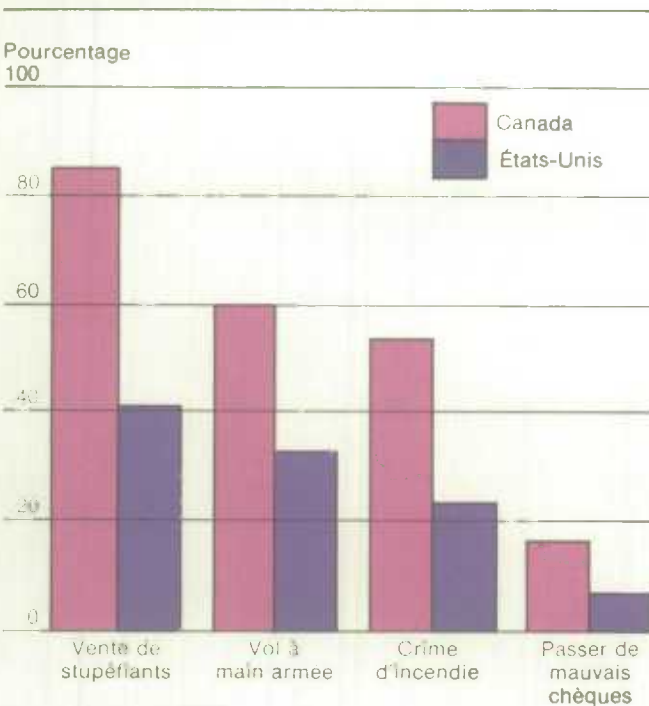
Attitudes vis-à-vis de la sécurité personnelle: réponses à la question "y-a-t-il un secteur à moins d'un mille de votre domicile où vous auriez peur de marcher seul la nuit?"



Source: AIPO nos 709, avril 1965; 749, août 1967; 768, septembre 1968; 861, mars 1972; NORC no 9002, mars 1973; CIPO no 343, septembre 1970; Toronto Star, 28 décembre 1974, p. B3; H. Erskine, "The Pools: Fear of Violence and Crime," Public Opinion Quarterly, printemps 1974, p. 137.

GRAPHIQUE 15.26

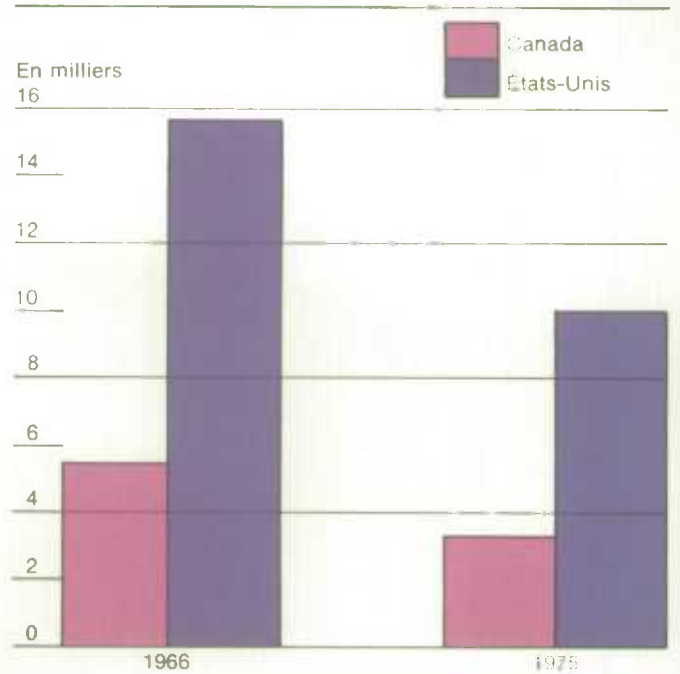
Attitudes vis-à-vis de la justice: personnes en faveur des condamnations à l'emprisonnement de longue durée (plus de 10 ans) pour certains crimes, 1969



Source: CIPO, juin 1969.

GRAPHIQUE 15.27

Effectifs militaires pour 1,000 personnes, 1966 et 1975



Source: Statistical Abstract of the United States, 1977, Département du Commerce des États-Unis, Washington, D.C.

# Lectures complémentaires



# Lectures complémentaires

## Chapitre 1

### POPULATION

Breton, R., Armstrong, J., et Kennedy, L., *Les répercussions sociales des changements survenus dans la taille et la structure de la population: réactions devant l'immigration*, Emploi et Immigration Canada, Ottawa, 1974.

George, M.V., *La croissance démographique au Canada: Recensement du Canada 1971, Études schématiques*, 99-701 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, 1976.

Grant, E.K., et Vanderkamp, J., *Les causes et les effets économiques des migrations au Canada, 1965-71*, Conseil économique du Canada, Ottawa, 1976.

Henripin, J., *L'immigration et le déséquilibre linguistique*, Emploi et Immigration Canada, Ottawa, 1974.

Kalbach, W.E., *L'incidence de l'immigration sur la population*, Emploi et Immigration Canada, Ottawa, 1974.

Kalbach, W.E., and McVey, W.W., *The Demographic Bases of Canadian Society*, McGraw-Hill Co. of Canada Ltd., Toronto, 1971.

Kralt, J., *Langues au Canada: Recensement du Canada 1971, Études schématiques*, 99-707 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, 1976.

Kubat, D., and Thornton, D., *A Statistical Profile of Canadian Society*, McGraw-Hill Ryerson Ltd., Toronto, 1974.

Marsden, Lorna, *Population Probe: Canada*, Copp Clark, Toronto, 1972.

Stone, L.O., *Fréquence de la mobilité géographique de la population canadienne: Recensement du Canada 1971, Étude analytique*, 99-751 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, 1978.

Stone, L.O., et Fletcher, S., *La migration au Canada: Recensement du Canada 1971, Études schématiques*, 99-705 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, 1977.

Stone, L.O., and Marceau, C., *Canadian Population Trends and Public Policy Through the 1980s*, Institute for Research on Public Policy, McGill-Queen's University Press, Montreal and London, 1977.

## Chapitre 2

### FAMILLE

Balakrishnan, T.R., Kantner, J.F., and Allingham, J.D., *Fertility and Family Planning in a Canadian Metropolis*, McGill University Press, Montreal, 1975.

Boyd, Monica, "The Forgotten Minority: The Socio-economic Status of Divorced and Separated Women", in Marchak, P., ed., *The Working Sexes*, University of British Columbia Institute of Industrial Relations, Vancouver, 1977.

Davis, Kingsley, "The American Family in Relation to Demographic Change", *Population Reprint Series*, Reprint No. 425, International Population and Urban Research Institute of International Studies, University of California, Berkeley, California, 1974.

Glick, P.C., and Norton, A.J., "Marrying, Divorcing and Living Together in the U.S. Today", *Population Bulletin*, Vol. 32, No.

5, Population Reference Bureau, Washington, D.C., 1977.

Holmes, J., *Le revenu des familles au Canada: Recensement du Canada 1971, Étude schématique*, 99-726 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, 1977.

Ishwaran, K., ed., *The Canadian Family* (revised), Holt, Rinehart and Winston, Toronto, 1976.

Larson, Lyle E., ed., *The Canadian Family in Comparative Perspective*, Prentice-Hall, Scarborough, Ont., 1976.

Peters, J., "Divorce in Canada: A Demographic Profile", *Journal of Comparative Family Studies*, Vol. 7, No. 1, Summer, 1976.

Pryor, Edward T., "Family Income and Stratification in Canada: A Demographic Profile", in Wakil, P., ed., *Marriage, Family and Society, Canadian Perspectives*, Butterworth, Toronto, 1975.

Veevers, Jean, *La famille au Canada: Recensement du Canada 1971, Étude schématique*, 99-725 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, 1977.

Wakil, Parvez, ed., *Marriage, Family and Society: Canadian Perspectives*, Butterworth, Toronto, 1975.

Wargon, Sylvia T., "Using Census Data for Research on the Family in Canada", *Journal of Comparative Family Studies*, Vol. 3, Spring, 1972.

"Census Data and Social Analysis: A Canadian Example", *Journal of Comparative Family Studies*, Vol. 5, Spring, 1974.

"The Study of Household and Family Units in Demography", *Journal of Marriage and the Family*, August 1974.

## Chapitre 3

### SANTÉ

*L'enfance maltraitée et négligée*, rapport à la Chambre des communes, Comité permanent de la santé, du bien-être et des affaires sociales, Ottawa, 1976.

Friedman, K.M., *Public Policy and the Smoking-Health Controversy: A Comparative Study*, Lexington Books, New York, 1975.

Santé et bien-être Canada, *Nutrition, une priorité à l'échelle nationale*, Ottawa, 1973.

Josie, G.H., ed., *World Health Organization International Collaborative Study of Medical Care Utilization - Report on Basic Canadian Data*, University of Saskatchewan, Regina, 1973.

Lalonde, Marc, *Nouvelle perspective de la santé des Canadiens*, Santé et bien-être Canada, Ottawa, 1974.

Mansfield, N.J.H., "Mother's Little Helper? Amphetamine and Barbiturate Abuse", *Canada's Mental Health*, 17(5), 1969.

Simpson, H.M., Warren, R.A., Page-Valin, L., and Collard, D., *Analysis of Fatal Crashes in Canada, 1976, Focus: The Impaired Driver*, Traffic Injury Research Foundation of Canada, Ottawa, 1978.

Smith, E.S.O., "Preventable Mortality: The Price of Neglect", *Proceedings of the 65th Annual Meeting of the Canadian Public Health Association*, June 1974.

U.S. Department of Health, Education and Welfare, *Healthy People*, Washington, D.C., 1979.

#### Chapitre 4

##### ÉDUCATION

Carlton, R.A.N., "The Dilemma of Bilingual Education: Parallelism or Integration", in Mann, W.E., ed., *Canada: A Sociological Profile*, Copp Clark Publishing Company, Toronto, 1971.

*Education, Change and Society: A Sociology of Canadian Education*, Gage, Toronto, 1977.

Chaiton, A., and McDonald, N., eds., *Canadian Schools and Canadian Identity*, Gage, Toronto, 1977.

Harvey, E.B., *Occupations, Graduates and the Labour Force*, Ontario Institute for Studies in Education, Toronto, 1975.

Harvey, E.B., and Lennards, J.I., *Key Issues in Higher Education*, Ontario Institute for Studies in Education, Toronto, 1973.

Hutcheon, P. Duffy, *The Sociology of Canadian Education*, Reinhold, Toronto, 1975.

Lawr, E., and Gidney, R., eds., *Educating Canadians: A Documentary History of Public Education*, Van Nostrand and Reinhold, Toronto, 1973.

Lockhart, A., "Educational Policy Development in Canada: A Critique of the Past and a Case for the Future", in Carlton, R.A., Colley, L., and MacKinnon, W.J., eds., *Education, Change and Society*, Gage, Toronto, 1977.

Martin, W.B.W., *Canadian Education: A Sociological Analysis*, Prentice-Hall, Scarborough, Ont., 1978.

Morrison, T., and Burton, A., eds., *Options: Reforms and Alternatives for Canadian Education*, Holt, Rinehart and Winston, Toronto, 1973.

Ostry, Sylvia, ed., *Canadian Higher Education in the Seventies*, Information Canada, Ottawa, 1972.

Peitchinis, S.C., *Financing Post Secondary Education in Canada*, University of Alberta, Calgary, 1971.

#### Chapitre 5

##### TRAVAIL

David, Jean-François, et Lux, André, *Le revenu de l'emploi au Canada*, 99-720 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, mai 1978.

Gover, David E., *Caractéristiques de la recherche d'un emploi au Canada* Études spéciales de la main-d'œuvre séries A, N° 10, 71-525 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, novembre 1975.

Kuman-Misir L., *Les tendances industrielles au Canada, 1951-1971*, 99-716 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, avril 1978.

Maki, Dennis R., *Search Behavior in Canadian Job Markets*, Special Study No. 15, Economic Council of Canada, October 1971.

Monk, H., *Taux d'activité au Canada*, 99-712 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, mars 1978.

Montigny, G., *La composition professionnelle de la population active du Canada*, 99-718 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, mars 1978.

Rafiq Kah, C.A., *Le chômage au Canada*, 99-713 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, mars 1978.

Simpson, S.K., et Cromie, M., *Les lieux de travail des Canadiens*, 99-719 au catalogue, Statistics Canada, Ottawa, avril 1978.

Zatko, J.A., *La structure industrielle de la population active*, 99-715 au catalogue, Statistique Canada, Ottawa, février 1978.

#### Chapitre 6

##### REVENU ET CONSOMMATION

Adams, I., Cameron, W., Hill, B., and Penz, P., *The Real Poverty Report*, M.G. Hurtig, Edmonton, 1971.

Armstrong, D.E., Friesen, P.H., et Miller, D., "The Measurement of Income Distribution in Canada: Some Problems and Some Tentative Data", *Analyse des politiques*, 111:4, automne, 1977.

Cloutier, J.E., *The Distribution of Benefits and Costs of Social Security in Canada, 1971-1975*, Economic Council of Canada, Discussion Paper No. 108, Ottawa, 1978.

Hamilton, R., et Pinard, M., "Poverty in Canada: Illusion and Reality", *Revue canadienne de sociologie et d'anthropologie*, 14:2, mai 1977.

Henderson, D.W., and Rowley, J.C.R., *The Distribution and Evolution of Canadian Family Incomes, 1965-1973*, Economic Council of Canada, Discussion Paper No. 91, Ottawa, 1977.

Johnson, Leo A., *Poverty in Wealth: The Capitalist Labour Market and Income Distribution in Canada*, New Hogtown Press, Toronto, 1974.

"Illusions or Realities: Hamilton and Pinard's Approach to Poverty", *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 14:3, August 1977.

Love, R., et Wolfson, M.C., *Inégalité des revenus: méthodologie statistique et exemples*, Statistique Canada, Ottawa, 1976.

Love, R., and Oja, G., "Low Income in Canada", *The Review of Income and Wealth*, XXIII(1), March 1977.

Maslove, A.M., *The Pattern of Taxation in Canada*, Economic Council of Canada, Ottawa, 1973.

McWhinney, I., and Champion, H.E., "The Canadian Experience with Recall-Diary Methods in Consumer Expenditure Surveys", *Annals of Economic and Social Measurement*, 111(2), 1974.

#### Chapitre 7

##### LA SÉCURITÉ SOCIALE AU CANADA

Bird, R.M., *The Growth of Government Spending in Canada*, Canadian Tax Papers No. 51, Canadian Tax Foundation, Toronto, 1970.

Santé et bien-être Canada, *Statistiques de la sécurité sociale, Canada et provinces, 1950-51 à 1977-78*, Direction générale des systèmes d'information, Direction de la planification des politiques et de l'information, Ottawa, 1979.

Information Canada, *La sécurité sociale au Canada*, H13-1/20 au catalogue, Ottawa, 1974.

Johnson, A.W., "Canadian Social Security Review, 1973-75, The Central Issues", *Analyse de politiques* 1:4, automne 1975.

Perry, David B., "The Federal-Provincial Fiscal Arrangements Introduced in 1977", *Canadian Tax Journals*, July-August 1977.



Statistique Canada, *Sécurité sociale, programmes nationaux 1978*, 86-201 au catalogue, Ottawa, 1978.

Willard, Dr. J.W., "The War on Poverty", *The Journal of the American Public Welfare Association*, 1966.

## Chapitre 8

### LOISIRS

Dumazedier, J., *The Sociology of Leisure*, Elsevier, Amsterdam, 1974.

Kaplan, Max, *Leisure Theory and Policy*, Wiley, New York, 1975.

*Leisure, Lifestyle and Lifespan*, Saunders, Philadelphia, 1979.

Krauss, R.G., *Recreation and Leisure in Modern Society*, Goodyear, Santa Monica, 1978.

Milton, B.G., *Social Status and Leisure Time Activities: National Survey Findings for Adult Canadians*, Canadian Sociology and Anthropology Association Monograph Series, No. 3, Montreal, 1975.

Meyer, P.A., *Recreation: A Study of Satisfaction and Substitutability in Recreation Available to Residents of Urban British Columbia*, Ministry of Recreation and Conservation, Vancouver, B.C., 1978.

Ng, D., Smith, S., Stewart, T., and Wardle, L., *Canadian Catalogue of Leisure Research Completed in 1976 and 1977*, Ontario Research Council on Leisure, Toronto, 1978.

Ontario Research Council on Leisure, *Methods and Techniques for Recreation Research and Leisure Studies*, Toronto, 1977.

Roberts, K., *Contemporary Society and the Growth of Leisure*, Longman, London, 1978.

Robinson, J.P., *How Americans Use Time: A Social-Psychological Analysis of Everyday Behaviour*, Praeger Publishers, New York, 1977.

Szalai, A., Converse, P., Feldheim, P., Scheuch, E., and Stone, P., *The Use of Time*, Mouton, The Hague, Netherlands, 1972.

## Chapitre 9

### CRIMINALITÉ ET JUSTICE

Blanchard, J. and Cassidy, R.G., *Crime and the Criminal Process in Canada: 1880-1970 and Beyond*, CANJUS Project No. 21, Ministry of the Solicitor General, Ottawa, 1975.

Boydell, C.L., Gridstaff, C.F., and Whitehead, P.C., eds., *Deviant Behavior and Societal Reaction*, Holt, Rinehart and Winston, Toronto, 1972.

Cassidy, R.G., and Hopkinson, R.G., *Information and Statistics on the Canadian Criminal Justice System: Problems and Recommendations*, CANJUS Project No. 12, Ministry of the Solicitor General, Ottawa, 1974.

Greenaway, W.K., and Brickey, S.L., *Law and Social Control in Canada*, Prentice-Hall of Canada Ltd., Scarborough, Ont., 1978.

Hagan, J., *The Disreputable Pleasures: Crime and Deviance in Canada*, McGraw-Hill Ryerson Ltd., Toronto, 1977.

Law Reform Commission of Canada, *Études sur l'emprisonnement*, Ottawa, 1976.

MacDonald, L., *The Sociology of Law and Order*, Book Center, Montreal, 1976.

McGrath, W.T., ed., *Crime and Its Treatment in Canada* (2nd Edition), Macmillan of Canada, Toronto, 1976.

Silverman, R.A., and Teevan, J.T., eds., *Crime in Canadian Society*, Butterworth and Co. (Canada) Ltd., Toronto, 1975.

Vaz, E.W., and Lodhi, A.Q., *Crime and Delinquency in Canada*, Prentice-Hall of Canada Ltd., Scarborough, Ont., 1979.

Walker, Nigel, *Crimes, Courts and Figures: An Introduction to Criminal Statistics*, Penguin Books, Middlesex, 1971.

## Chapitre 10

### LES INDIENS ET MÉTIS DU CANADA

Adams, H., *Prison of Grass: Canada from the Native Point of View*, New Press, Toronto, 1975.

Dosman, J.E., *Indians: The Urban Dilemma*, McClelland and Stewart Ltd., Toronto, 1972.

Commission d'étude des revendications des Indiens, *Revendications des Indiens au Canada*, Imprimeur de la Reine, Ottawa, 1975.

Jeness, D., *The Indians of Canada* (Seventh Edition), Queen's Printer, Ottawa, 1967.

Nagler, Mark, *Natives Without a Home*, Longman Canada Ltd., Don Mills, Ont., 1975.

Nagler, M., ed., *Perspectives on the North American Indians*, The Carleton Library, No. 60, McClelland and Stewart Ltd., Toronto, 1972.

*Le Nord, terre lointaine, terre ancestrale; Rapport de l'enquête sur le pipeline de la vallée du Mackenzie: vol. I*, Ottawa, 1977.

Patterson, P.E., *The Canadian Indian: A History Since 1500*, Collier-Macmillan Canada Ltd., Toronto, 1972.

Pitsoelak, D., and Eber, D., *People from Our Side: An Inuit Record of Seekooseekaak - The Land of the People of Cape Dorset, Baffin Island*, M.G. Hurtig Ltd., Edmonton, 1975.

Stanbury, W.T., *Success and Failure: Indians in Urban Society*, University of British Columbia Press, Vancouver, 1975.

*Survey of Métis and Non-Status Indians: National Demographic and Labour Force Report*, The Native Council of Canada and the Native Employment Division, Canada Employment and Immigration Commission, Ottawa, 1977.

Wood, K.S., *An Approach to Social Reporting in the Canadian North*, Institute of Public Affairs, Dalhousie University, Halifax, 1974.

## Chapitre 11

### PROFILS D'URBANISATION

Bourne, L.S., and D.A. Griffith, *The Spatial Organization of Urban Land Use*, Paper 69, University of Toronto, Toronto, 1975.

Chapin, F. Stuart, *Human Activity Patterns in the City: Things People Do In Time and In Space*, Wiley-Interscience, New York, 1974.

Gertler, Len et Crawley, Ron, *L'évolution des villes du Canada d'ici l'an 2000*, McClelland and Stewart, Toronto, 1976.

Herbert, D.T. and Johnston, R.J., *Social Areas in Cities*, John Wiley, New York, 1976.

Jackson, John N., *The Canadian City: Space, Form and Quality*, McGraw-Hill Ryerson Ltd., Toronto, 1973.

Laconte, Pierre, ed., *The Environment of Human Settlements: Human Well Being in Cities*, Pergamon Press, Oxford, 1976.

Mercer, John, "On Continentalism Distinctiveness and Comparative Urban Geography: Canadian and American Cities", *Le géographe canadien*, vol. XXIII, 2, été 1979.

Ministry of State for Urban Affairs, *Urban Indicators: Statistical Profiles of Quality of Life for Canadian Cities*, Ottawa, 1978.

Organisation de coopération et de développement économiques, *Indicateurs d'environnement urbain*, Paris, 1978.

Organization for Economic Co-operation and Development, *For Better Urban Living*, Paris, 1978.

*Proceedings of a Symposium: Suburbia, Costs, Consequences and Alternatives*, Urban Studies Programme, York University, Downsview, Ont., 1977.

Ray, D. Michael et al., *Croissance du Canada urbain*, Copp Clark Publishing, Toronto, 1977.

Yeates, Maurice, *La grand'rue de Québec à Windsor*, Macmillan Company of Canada Ltd., Toronto, 1975.

## Chapitre 12

### ENVIRONNEMENT

Allen, Thomas B., *Vanishing Wildlife of North America*, The National Geographic Society, 1974.

Conseil consultatif canadien de l'environnement, *État de l'Environnement canadien, revue annuelle, 1976*, Ottawa, 1978.

Énergie, Mines et Ressources Canada, *The National Atlas of Canada*, (Fourth edition revised), The Macmillan Company of Canada Ltd., Ottawa, 1974.

Environnement Canada, *Le Canada et l'environnement*, Ottawa, 1972.

Environnement Canada, *Canada's Special Resource Lands*, Map Folio No. 4, Lands Directorate, Ottawa, 1979.

Hare, F.K., and Thomas, M.K., *Climate Canada*, Wiley Publishers of Canada Limited, Toronto, 1974.

Maim, J.S. et Carlisle, A., éd., *Conservation au Canada: aperçu général*, Service canadien des forêts, numéro de publication 1340, Ottawa, 1974.

McBoyle, G.R. and Sommerville, E., eds., *Canada's Natural Environment: Essays in Applied Geography*, Methuen, Toronto, 1976.

Organisation de coopération et de développement économiques, *L'état de l'environnement dans les pays de l'OCDE*, Paris, 1979.

Statistique Canada, *Activité humaine et l'environnement*, 11-509 au catalogue, Ottawa, 1978.

Warkentin, John, ed., *Canada: A Geographical Interpretation*, Canadian Association of Geographers, Methuen, Toronto, 1968.

## Chapitre 13

### L'UTILISATION DE L'ÉNERGIE

Argue, Robert, *Ressources énergétiques renouvelables: guide à la documentation*, Énergie, Mines et Ressources Canada, M23-13/77-5 au catalogue, Ottawa, 1978.

Biswas, Asit K., *Énergie et environnement*, Environnement Canada, En.36-509/1 au catalogue, Ottawa, 1974.

Currie Warwick & Partners Ltd., *Energy Consumption Statistics: A Report to the Office of Energy Conservation, Energy, Mines and Resources Canada, Ottawa, 1974.*

*Énergie, Mines et Ressources Canada, Le Canada et l'énergie: aperçu*, Document préparé pour la réunion de 1978 du conseil exécutif international de la conférence mondiale de l'énergie, M23-13/78-8 au catalogue, Ottawa, 1978.

Énergie, Mines et Ressources Canada, *L'énergie électrique au Canada*, M24-5/1978 au catalogue, Ottawa, 1978.

Énergie, Mines et Ressources Canada, *Énergie revue des principaux événements, 1978*, M23-13/78-2 au catalogue, Ottawa, 1978.

Gander, James, et Belaire, Fred, *Les lendemains énergétiques des Canadiens*, Compte rendu d'une étude préparée pour Énergie, Mines et Ressources Canada, M23-12/78-1 au catalogue, Ottawa, 1978.

*Les lendemains énergétiques des Canadiens: résumé*, M27-21/1978 au catalogue, Ottawa, 1978.

## Chapitre 14

### PERCEPTIONS GÉNÉRALES AU SUJET DE LA QUALITÉ DE LA VIE

The American Assembly, Columbia University, *The United States and Canada*, Prentice-Hall, Englewood Cliffs, N.J., 1964.

Ministère des Finances, *Les régimes fiscaux au Canada et des États-Unis; une étude comparative des niveaux d'imposition du revenu des particuliers et des entreprises*, Ottawa, novembre 1978.

Moffet, Samuel E., *The Americanization of Canada*, University of Toronto Press, Toronto, 1972.

Sell, Kenneth D., and Sell, Betty H., *Divorce in the United States, Canada and Great Britain; A Guide to Information Sources*, Gale Research Co., Detroit, 1978.

*6th Seminar on Canadian-American Relations*, University of Windsor, December 1964.

## Chapitre 15

### VIGNETTES DU CANADA ET DES ÉTATS-UNIS

Andrews, Frank, and Inglehart, Ronald, "The Structure of Subjective Well-Being in Nine Western Societies", *Social Indicators Research*, Volume 6, No. 1, January 1979.

Andrews, Frank, and Withey, Stephen, *Social Indicators of Well-Being; American Perception of Life Quality*, Plenum Press, New York, 1976.

Kennedy, Leslie, Northcott, Herbert, and Kenzel, Clifford, "Subjective Evaluation of Well-Being: Problems and Prospects", *Social Indicators Research*, Vol. 5, No. 4, October 1978.

Strumpel, B., éd., *Rapport de réunion sur les éléments subjectifs du bien-être*, présente les différentes contributions soumises à un séminaire, Paris, mai 1972, Paris, 1974.





Statistique  
Canada

Statistics  
Canada